750
2 vol

Inventorié art 213 collé de n° deux

# RECUEIL
## HISTORIQUE,
## CHRONOLOGIQUE,
ET
## TOPOGRAPHIQUE,
DES
# ARCHEVECHEZ,
## EVÊCHEZ,
## ABBAYES ET PRIEUREZ
## DE FRANCE,

TANT D'HOMMES, QUE DE FILLES,
DE NOMINATION ET COLLATION ROYALE,

*AVEC*

Les noms des Titulaires, la Taxe en Cour de Rome, telle qu'elle eſt ſur le Livre de la Chambre Apoſtolique ; les Revenus, les unions, & Penſions ſur ces Bénéfices.

*Le tout diſtribué par Dioceſes, par ordre alphabetique, & enrichi de dix-huit Cartes Geographiques, avec les Armes des Archevêques.*

DEDIÉ A SON ALTESSE SERENISSIME
MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURBON,

*Par Dom BEAUNIER, Religieux Benedictin.*

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez ALEXIS-XAVIER-RENE' MESNIER, Libraire-Imprimeur, ruë S. Severin, au Soleil d'or, ou en ſa Boutique au Palais, Grand'Salle.

M. DCC. XXVI.
*AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROY.*

Universitas
BIBLIOTHECA

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

CSP
BX
1529
.B4
1726
v.1

http://www.archive.org/details/recueilhistoriqu01beau

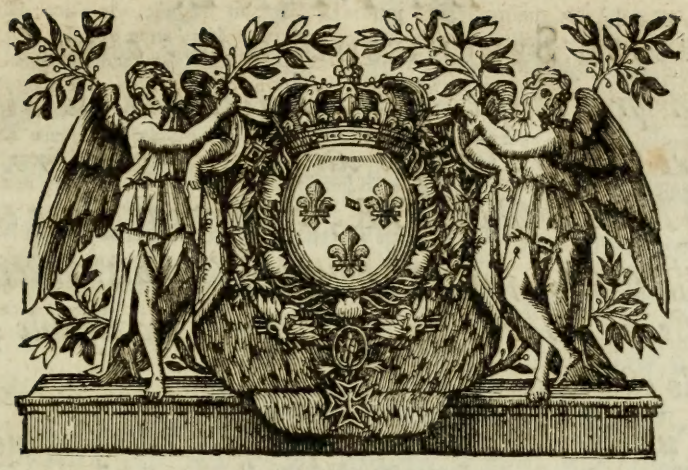

A

SON ALTESSE SERENISSIME

MONSEIGNEUR LE DUC,

PRINCE DE CONDE',

PRINCE DU SANG,

PAIR ET GRAND MAITRE

DE FRANCE,

Gouverneur & Lieutenant Général pour SA MAJESTE' en ſes Provinces de Bourgogne & Breſſe; & Principal Miniſtre du Royaume.

MONSEIGNEUR;

*Si l'Ouvrage hiſtorique des Bénéfices du Royaume, que j'ai l'honneur de preſenter à* VOTRE

ALTESSE SERENISSIME *n'étoit composé que de mes propres pensées, je n'aurois pas osé aspirer à le faire paroître sous ses auspices. Vôtre protection,* MONSEIGNEUR, *emportant avec elle tous les suffrages, j'ai crû pouvoir l'ambitionner, & si ce dessein est hardi, la hardiesse est excusable, parce qu'elle est glorieuse.*

*L'utilité de la matiere que je traite sembloit éxiger d'être donnée au Public sous vôtre auguste Nom; c'est une partie de la Religion des François en spectacle. On y voit d'un coup d'œil ses Ministres, ses établissemens, ses possessions.*

*Les plus grands Noms du Royaume paroissent en ce dénombrement avec tout l'éclat que la Religion leur donne.*

*Vôtre Nom,* MONSEIGNEUR, *est avec grandeur dans ces fastes. On y lit non-seulement à chaque instant des marques éclatantes de la Religion, de la generosité & de la noble profusion de vos augustes Ancêtres; mais encore on y voit qu'ils honorerent les premieres dignités, & ce même Nom y paroît encore aujourd'hui.*

*La foi, la pieté des anciens François se perpetuent ici dans une longue suite de monumens ineffaçables. Ces témoignages toûjours subsistans de la magnificence Chrétienne, que firent paroître nos Rois & nos Princes, à ériger, à enrichir, à éterniser les Temples & les Autels; les Monasteres & le culte*

*ſaint, ſont ici dans tout leur jour. Un tel détail ſembloit digne d'être preſenté à V. A. S. qui s'étant chargée du Miniſtere, engage par ſes ſages conſeils, le Monarque dont il a formé le cœur & les ſentimens, à donner de dignes Pontifes à l'Egliſe de France.*

*Puiſſe le Seigneur répandre ſur l'adminiſtration de V. A. S. les proſperitez les plus promptes, les plus durables, & les plus abondantes. Ce ſont les vœux les plus ardens de celui qui eſt avec un très-profond reſpect,*

*MONSEIGNEUR,*

*De VOTRE ALTESSE SERENISSIME,*

*Le très-humble & très-obéiſſant ſerviteur*, D. BEAUNIER, Bénédictin.

PRE'FACE.

# PREFACE.

JE ne crois pas qu'il ſoit beſoin que je m'étende ici ſur le deſſein & le plan de mon ouvrage, parce que le titre ſeul en eſt une eſpeced'Analyſe, ayant eu ſoin d'y exprimer dans le détail le plus exact tout ce que j'avois entrepris d'y traiter : d'ailleurs l'inſpection du premier article fera mieux comprendre la méthode que j'ai obſervée dans tous les autres, que je ne pourrois le faire ici en beaucoup de paroles. Il me reſte à dire un mot de l'ordre dans lequel j'ay crû devoir ranger les differens articles qui compoſent mon ouvrage ; prévenir & reſoudre quelques objections que l'on pourroit me faire ; enfin rendre aux Auteurs du travail deſquels j'ay profité, la juſtice qui leur eſt dûë.

Quant au premier chef, rien de plus ſimple & de plus naturel que l'ordre dans lequel j'ay rangé les differens articles qui compoſent cet ouvrage. Je ſuis l'ordre alphabétique des Archevêchez du Royaume ; ce qui diviſe mon ouvrage en dix-huit Sections ou Chapitres : Les Evêchez ſont rangés dans le même ordre ſous l'Archevêché dont ils ſont ſuffragans, & les Chapitres, Abbayes, ou Prieurés tant d'hommes que de filles auſſi dans le même ordre ſous l'Archevêché ou Evêché dont ils dépendent, ou dans l'étenduë deſquels ils ſont ſituez. A l'égard des Abbayes, je parle d'abord des Abbayes d'hommes, & enſuite des Abbayes de filles : Et je diſtingue les unes & les autres ſous le titre general de l'Ordre dont elles ſont, en obſervant de placer d'abord les Abbayes de l'Ordre de S. Benoît, enſuite celles de l'Ordre de S. Auguſtin, puis celles de Cîteaux, celles de Prémontré, &c. J'avois déja commencé mon ouvrage ſur ce plan, lorſque le premier volume du nouveau *Gallia Chriſtiana*, mis au jour par le R. P. de Sainte Marthe dernier General de la Congrégation de S. Maur, me tomba entre les mains : Je fus agréablement ſurpris de voir qu'il y ſuivoit le même ordre : Je me félicitai de m'être rencontré en ce point avec un ſi ſçavant homme, & j'augurai dès-lors que mon ouvrage pourroit eſtre de quelque utilité pour le Public. C'eſt à lui de decider ſi je me ſuis flatté à tort. Toûjours eſt-il certain que par le moyen de l'ordre alphabetique dont je me ſuis ſervi dans mon ouvrage, le Lecteur y trouvera ſans peine une

Mort en 1725

infinité de choſes utiles & curieuſes, qu'il n'eût pû tirer auparavant qu'avec des recherches très-penibles & très ennuyeuſes d'un infinité de volumes qu'un Particulier ne ſçauroit amaſſer qu'à très-grands frais, & qu'un très-petit nombre eſt en état de ſe donner. Je paſſe aux objections qu'on me pourroit faire.

Pourquoy promettre, dira-t'on, une deſcription Geographique, Chronologique & Topographique des Abbayes de France, pendant que l'on ne donne ſur pluſieurs que le nom de cette Abbaye, la taxe de Rome & le revenu, en un mot rien autre choſe que ce qu'on en trouve dans le Sr le Pelletier, & autres Auteurs de Poüillez ? Cette objection eſt ſans doute la plus conſiderable qu'on me puiſſe faire, je vais tâcher d'y répondre.

Tous les articles, ſur tout ceux des Abbayes, ne ſont pas également remplis, il eſt vrai ; mais cela étoit-il poſſible ? Combien d'Abbayes & de Prieurés dont il ne reſte aucuns titres, ſoit par la negligence des Moines, ſoit parce qu'ils ont été brûlez dans les divers incendies arrivés dans ces Monaſtéres, ſoit par une ſuite fatale des guerres, dans leſquelles on ſçait que pluſieurs Abbayes, & des plus conſiderables ont été ou brûlées ou miſes au pillage, ſoit enfin par la fureur & la barbarie des Heretiques, particulierement de ceux des derniers tems, qui ſe déployoit avec plus de chaleur ſur ces ſacrés Sanctuaires dont ils auroient ſouhaité abolir juſqu'à la mémoire. Exigeroit-on plus de moy que de Meſſieurs de Sainte Marthe & des autres Sçavans qui ont travaillé ſur ces matieres ? Je ne le crois pas. Je les ai conſulté avec beaucoup de ſoin ; & j'ay crû qu'il ne m'étoit pas honteux d'ignorer ce que des perſonnes ſi habiles & ſi laborieuſes n'ont pû découvrir. Qu'on y prenne garde, ceux qui en diſent davantage ont ſuivi des bruits populaires ou des traditions mal fondées. Loin donc de vouloir abuſer avec ces perſonnes de la credulité ou de l'ignorance du vulgaire, j'ay crû devoir ce reſpect, & à la verité & au public de ne rien avancer que d'exact, au hazard de paſſer pour ignorant dans l'eſprit de pluſieurs de mes Lecteurs.

J'avoüerai ingenuëment que depuis Meſſieurs de Sainte Marthe, & les autres Auteurs que j'ai conſulté, il s'eſt fait quelques nouvelles découvertes en ce genre ; qu'il a parû quelques hiſtoires particulieres des Abbayes ou Prieurez dont je parle ; que le P. le Long dans ſa Bibliothéque des Hiſtoriens de France indique pluſieurs hiſtoires manuſcrites dans leſquelles j'aurois pû puiſer dequoi remplir les vuides de mon ouvrage ; mais me trouvant éloigné de Paris, & par conſequent hors d'état de pouvoir conſulter ces livres, & encore moins les Sçavans, ces Bibliothéques vivantes dont on tire des ſecours & plus prompts & plus ſûrs, il ne m'a pas été poſſible de lui donner toute la perfection qu'une perſonne qui ſeroit dans une autre ſituation que celle où je me trouve pourra peut-être lui donner dans la ſuite. J'auray du moins la gloire d'avoir tenté le premier un deſſein

très-vaſte, non par le nombre & l'épaiſſeur des volumes, mais par la varieté des connoiſſances qu'il exige & le detail qu'il comprend.

On conviendra ſans doute qu'une deſcription exacte de tous les Benefices de Nomination Royale n étoit pas aiſée à executer. Je me flatte cependant de l'avoir fait, ſinon de tous (car encore un coup, il en eſt pluſieurs dont on ne peut trouver de Memoires ſurs & fideles) du moins de la plus grande partie. Quand je dis une deſcription exacte, je ne prétends pas dire une Hiſtoire même abregée des Benefices Royaux ou de ceux qui les ont poſſedez, pluſieurs in folio ne ſuffiroient pas pour remplir un tel deſſein, mais je me renferme dans ce que j'ai promis par mon Titre, & ſi quelquefois je vais au-delà, je n'ai pas prétendu pour cela ne rien omettre, mais recréer mon Lecteur en lui preſentant quelque trait d'Hiſtoire, ou quelque deſcription plus circonſtanciée, & éviter par une agréable varieté la ſechereſſe qui eût été preſqu'inévitable, ſi je m'étois borné uniquement au deſſein qu'annonce le Titre de mon Ouvrage. Par-là je crois répondre ſuffiſamment à deux objections differentes; l'une, pourquoi cette étenduë & ces inutilitez; elles ne ſont point ici en leur lieu: l'autre, il auroit dû mettre que tel legua ſes biens à notre Monaſtere en tel tems, & tel en tel autre: qu'un tel Abbé fit refleurir la Diſcipline Monaſtique & a laiſſé tel ou tel Ouvrage au public & une infinité d'autres ſemblables remarques. Je dis au premier, j'ai voulu contenter tout le monde, & ſatisfaire tous les goûts, il vous eſt libre de paſſer ce qui vous paroît ſuperflu; mais ne me condamnez pas d'avoir voulu éviter une ſechereſſe qui eſt l'écuëil de la plûpart des Ouvrages du genre de celui que je donne au public. Je répond au ſecond qu'il peut ajoûter à ſon exemplaire ce qu'il croira lui être neceſſaire, mais que je ne devois pas entrer dans ces détails, parce qu'ils ne ſont pas de mon deſſein.

Qu'on ne croïe pas que je veuille ici prévenir mes Lecteurs & pallier les fautes qui peuvent s'être gliſſées dans mon Ouvrage. Je n'ai pas aſſez bonne opinion de moi-même pour croire qu'il ne m'en ſoit échapé pluſieurs & peut-être de conſiderables. Qui n'en auroit pas fait dans une ſi vaſte carriere. C'eſt à bon droit qu'on peut appliquer aux Ouvrages du genre de celui-ci, ce qu'a dit Horace dans ſon Art Poëtique.

*Fas opere in longo nonnunquam obrepere ſomnum.*

Outre les fautes d'omiſſion, je peux en avoir commis de très-réelles, & perſuadé de la verité de cette maxime de S. Auguſtin, que c'eſt avoir un amour propre trop déreglé que de vouloir laiſſer les autres dans l'erreur afin de cacher ſon ignorance: *Nimis perverſè ſeipſum amat, qui & alios vult errare, ut error ſuus lateat.* Je declare ici que, loin de me fâcher contre ceux qui auront la bonté de me les faire connoître, je leur en ſçaurai au contraire très bon gré, & ſuis diſpoſé ſi-tôt que l'occaſion s'en preſentera à leur en faire honneur dans le public. C'eſt pour ſon utilité que j'ai entrepris cet Ouvrage, & je ſerai charmé de le voir con-

duire à ſa perfection de quelque maniere que cela arrive. Je ſouffrirai très-patiemment dans cette vûë les critiques qu'on pourra faire de mon Ouvrage, & tacherai de mettre à profit ce qu'elles auront de bon, & de donner à ceux qui les feront des exemples de moderation, d'honnêteté & de politeſſe. Que s'il en paroiſſoit quelqu'une (ce que je ne crois pas) qui ſans aucun égard pour le public, ne contînt rien que d'injurieux & de perſonnel; je declare d'avance que je garderai à leur égard un profond ſilence. Ces ſortes d'écrits pourront rejoüir pour un moment le Lecteur par les traits vifs & piquans de Satyre qu'ils contiennent, mais il n'en reſulte que beaucoup de mépris & d'indignation contre l'Auteur. Ils ont à peu près le ſort qu'avoient autrefois chez les Romains les combats des Gladiateurs. Le peuple les recherchoit avec empreſſement & paroiſſoit y prendre beaucoup de plaiſir: mais il ne regardoit les combattans que comme de vils eſclaves & des ames de bouës, quelque force & quelque addreſſe qu'ils y euſſent fait paroître.

Comme je n'ai pû avoir des Memoires également ſurs & détaillez de tous les articles dont je traite, j'ai recours à l'indulgence ou plûtôt à l'équité de mes Lecteurs, & les prie de ne me pas traiter à la rigueur, diſons mieux, *de ne me pas juger*, comme on dit, *ſur l'étiquette du ſac*. Un Lecteur inſtruit parfaitement de ce qui concerne l'Evêché ou Abbaye qu'il habite ou poſſede, qui en a étudié l'hiſtoire & parcouru tous les titres, ne manque pas d'aller d'abord examiner cet article; n'y trouve-t-il qu'une faute, une erreur de chiffres, qui ſouvent ne doit point être imputée à l'Auteur, n'étant qu'une ſimple faute d'impreſſion, il ſe recrie que l'ouvrage fourmille de fautes, qu'il eſt rempli de fauſſetez, que l'Auteur y a obmis les choſes les plus eſſentielles, &c. Il juge ſans heſiter ſur l'inſpection d'un ſeul article de l'Ouvrage entier, ſans ſe donner la peine de le lire ni de l'examiner. Quelle injuſtice! quelle précipitation de jugement! Injuſtice, précipitation qui ne ſont que trop ordinaires, même chez les Sçavans. Un tel Lecteur ne devroit-il pas plûtôt dire l'Auteur ſe trompe ſurement ſur cet article, ſur cette datte, il a obmis telle & telle circonſtance, mais embraſſant tant de matieres, il n'a pû les examiner toutes par lui-même, on lui a fourni de faux Memoires; il eſt juſte de l'en avertir: mais je n'ai point étudié l'Hiſtoire des autres Abbaïes ou Evêchez, & je dois plûtôt le ſuppoſer exact dans tout le reſte, que de croire, parce qu'il s'eſt trompé ſur un point dans cet article, qu'il ait commis des fautes ſemblables dans tous les autres.

Au reſte, pour donner dès à preſent un exemple autentique de ma docilité à profiter des avis qu'on voudra bien me donner dans la ſuite, je reconnois de bonne foi que je me ſuis trompé en attribuant au Roy la Nomination de quelques Prieurez qui n'en dépendent nullement, comme M. l'Abbé Richard Doyen des Chanoines de ſainte Opportune, Cenſeur de

cet Ouvrage me la fait connoître. Je rectifierai ces articles dans l'*errata* que je mettrai à la fin de mon fecond Volume ; j'y mettrai auſſi les noms des Titulaires actuels des Benefices dont les Prédeceſſeurs ſont morts dans le cours de l'impreſſion de cet Ouvrage.

Pluſieurs Evêques ou Abbez pourroient ſe plaindre de ce que je ne donne pas à leurs Sieges ou à leurs Abbaïes toute l'antiquité qu'ils s'attribuent. Mais je les prie de conſiderer, qu'outre que cette grande antiquité dont la plûpart des Egliſes ſont ſi jalouſes ne contribuë en rien à leur veritable gloire; il m'eût été d'ailleurs preſqu'impoſſible de fixer l'époque de leur établiſſement ſur des témoignages bien autentiques, & de percer en leur faveur ces épaiſſes tenebres que tant de ſiecles, & encore plus l'ignorance, ou plûtôt la temerité d'Ecrivains peu judicieux, tranchons le mot, ſouvent trop credules ou trop aveugles, ont répandu ſur leur origine. Je declare donc ici que je n'ai prétendu préjudicier aux droits de perſonne ; j'ai embraſſé l'opinion qui m'a paru la plus ſolide, ſans pour cela m'arroger le droit de décider en ces matieres. Voici, ce me ſemble, en deux mots, ce qu'on peut dire de plus favorable pour les Egliſes qui font remonter leur origine au tems Apoſtoliques. Il eſt conſtant que les Apôtres envoyerent des Diſciples dans preſque toutes les Parties du Monde connu : à plus forte raiſon dans les Provinces de l'Empire Romain, entre leſquelles les Gaules tenoient un des premiers rangs. La Religion y fut donc prêchée dès le premier ſiecle du Chriſtianiſme, & ſans doute pluſieurs Egliſes furent fondées dès-lors, quoique l'Hiſtoire ne nous ait conſervé de preuves autentiques que de l'Egliſe de Lyon, d'Arles & de quelques-autres. Ces Egliſes bien-tôt diſſipées par la perſecution, ne commencerent d'avoir d'établiſſement bien conſtant, que lorſqu'elle fut entierement ceſſée. Je crois d'ailleurs qu'en ces premiers tems les Chrêtiens, la plûpart gens ſimples & ſans lettres, n'étoient pas fort ſoigneux de tenir regiſtre des noms de leurs Paſteurs, encore moins d'en écrire la vie. *Pluſieurs Nations entre les Barbares qui croïent en* Jeſus-Chriſt, dit S. Irenée l. 3. c. 4. *ſans caracteres & ſans encre, ont la parole du ſalut écrite dans leurs cœurs & gardent fidelement l'ancienne Tradition.* Il n'eſt pas hors de vrai-ſemblance que ce paſſage de S. *Irenée* regarde nos *Gaulois* : & s'ils manquoient des livres de la Sainte Ecriture, en avoient-ils de moins neceſſaires ? Peut-être même qu'il s'écoula un aſſez long tems avant qu'ils fiſſent les Catalogues de leurs Evêques. Mais quand ils les auroient fait ; qui ne ſçait que les perſecuteurs étoient encore plus animez contre les livres Eccleſiaſtiques que contre les perſonnes, s'efforçant par-là de détruire juſqu'à la memoire du nom Chrêtien. Quoiqu'il en ſoit, ce n'eſt point par de tels titres que nous connoiſſons les Evêques qui ont fleuri dans les Gaules durant les cinq ou ſix premiers ſiecles de l'Egliſe, mais par les ſouſcriptions des Conciles auſquels ils ont aſſiſté, par quelques Hiſtoriens qui rapportent des faits auſquels ils ont eu part, ou par d'autres ſemblables monumens. Enfin une

preuve que les catalogues que l'on conſerve dans les archives de quelques Egliſes, ne ſont pas de la premiere antiquité, c'eſt qu'ils ſont defectueux, & qu'on n'y trouve pas les noms de pluſieurs Evêques qu'on connoît certainement d'ailleurs, ou qu'ils y ſont la plûpart déplacez.

Cependant ſi l'on veut s'en rapporter à la Tradition conſervée parmi le Peuple, aux Pontificaux & aux Regiſtres qu'on garde dans les archives des Egliſes Cathedrales, la plûpart ſont fondées dès le tems des Apôtres; mais on doit ſçavoir que les Traditions populaires ſont ordinairement incertaines, parce qu'elles partent d'une ſource corrompuë & ne meritent par conſequent aucune créance. Les Romans & les Fables ſe tranſmettent ſouvent à la poſterité pour des Hiſtoires, & ceux qui ont écrit les Regiſtres, y ont écrit tout ce qu'une ſainte ambition leur a ſuggeré, & ont employé tout ce qui pouvoit relever la gloire de leur Evêché ou de leur Abbaïe. Car les Abbaïes ſont auſſi jalouſes de ſe donner une ancienne origine que les grands Sieges, & cette délicateſſe va quelquefois juſqu'à ſuppoſer de faux Titres, au défaut de veritables. On ne peut douter que l'artifice de quelques Moines n'ait hazardé bien des choſes en ce genre; ſouvent même ils ont cru que l'interêt de la Religion le demandoit, parce que les établiſſemens modernes étoient toûjours moins reſpectez, & devenoient par-là moins utiles à l'Egliſe, que ceux qu'on croyoit avoir été formez depuis long-tems. Mais ſous pretexte que parmi tout ce qui eſt annoncé pour ancien, il y a bien des Titres ſuſpects, n'y en a-t-il point auſſi qui ne le ſoient pas? & doit-on les confondre tous ſous la même idée? une défiance outrée ſur cette matiere, ne fait gueres plus d'honneur qu'une extrême credulité. Il eſt de la gloire des Sçavans & de l'interêt du public qu'il y ait une methode & des principes pour diſcerner le bon du mauvais; car ſans cela, rien ne ſeroit plus aiſé que de nier tout, & les plus ignorans prendroient volontiers ce parti. Il y a d'ailleurs une injuſtice aſſez generale chez les Critiques. C'eſt aſſez qu'ils apperçoivent quelque choſe d'alteré ou de changé dans un Titre, pour qu'ils ſe croyent en droit de conclure que la piece entiere eſt fauſſe. Cependant ne ſe peut-il pas que le tems ayant uſé le papier en certains endroits, on ait remplacé par d'autre mots, ceux qui étoient effacez, ſans que pour cela il y ait rien de changé dans la ſubſtance de l'acte. Mon ſentiment eſt de tenir un juſte milieu, entre une facilité aveugle à tout adopter, & une determination generale à tout rejetter en ce genre. Je ſuis perſuadé que lorſqu'une poſſeſſion de pluſieurs ſiecles a fait paſſer des actes pour vrais, on ne peut plus les prétendre faux, à moins qu'on ne le prouve avec évidence. Ce n'eſt pas aſſez d'oppoſer des préſomptions & des indices; la poſſeſſion contraire les ſurmonte, & ne cede, pour ainſi dire, qu'aux démonſtrations. Il eſt injuſte de demander des preuves de la verité d'un acte qui a toûjours été reconnu veritable; c'eſt à ceux qui oſent en douter, d'expliquer ce qui a pû les determiner à s'éloigner de l'opinion & de la créance commune. Ou en ſeroit-on ſi la

ſeule hardieſſe de révoquer en doute les monumens les plus sûrs de l'antiquité, étoit un Titre ſuffiſant pour les rendre douteux ? J'ai donc taché, à l'aide de ces principes, de tenir un juſte milieu entre une credulité aveuglequi fait embraſſer également les faits les plus faux comme les plus vrais, & une hardieſſe témeraire qui fait douter de tout, & qui porte à rejetter ſouvent la verité ſous prétexte d'éviter le menſonge. L'Hiſtoire, comme on ſçait ne doit s'attacher qu'à la verité & l'embraſſer, quelque repugnance qu'il paroiſſe, parce que tout ce qui eſt vrai, n'eſt pas toûjours vraiſemblable.

Une datte pour une autre ne doit point m'être imputée à un crime chronologique, car il faut ajoûter foi à la Tradition de l'Hiſtoire, & c'eſt ſur ſon témoignage que j'ai cité mes dattes. On ſçait que les Auteurs ſont partagez ſur la plûpart des points de Chronologie, j'ai ſuivi ſans ſcrupule les Auteurs que je croyois avoir choiſi l'opinion la plus exacte, ſans me croire obligé à faire des diſſertations pour le prouver. Diſſertations ordinairement très-ſeches, & plus propres à rebuter les Lecteurs qu'à les inſtruire.

J'en dis de même des Noms propres d'hommes ou de lieux ; j'ai marqué autant que j'ai pû les differens Noms, ſoit François, ſoit Latins, des Abbaïes dont je parle. Tel ſera fâché de ne la pas trouver ſous un nom, & tel ſous un autre. On voudra me faire un crime de n'avoir pas ſuivi en écrivant l'orthographe la plus exacte, mais voyant ces Noms écrits de differentes manieres, j'ai ſuivi l'orthographe de l'Auteur que j'avois alors entre les mains ; croyant aſſez indiffent de décider lequel de mes Auteur avoit écrit ce Nom plus exactement. Je prie donc le Lecteur d'aider un peu à la lettre, & de chercher d'une autre façon le nom qu'il ne trouvera pas d'abord ſous l'ortographe ou la prononciation qu'il lui donne.

Je n'ai point cité mes Auteurs, parce que ces citations auroient été ſouvent plus longues que les articles que j'empruntois d'eux, ce qui eût trop coupé le diſcours, ſi je les avois înſerées dans le corps de l'article, & n'a pû être mis en marge à cauſe des trois colomnes qui regnent dans chaque page. Mais j'oſe dire que je n'ai rien mis dans mon Ouvrage qui ne ſoit puiſé des Auteurs les plus exacts & les plus Sçavans, qui ayent écrit avant moi ſur la même matiere. Il eſt juſte qu'ayant profité de leurs lumieres, je leur en marque ma reconnoiſſance.

Le premier qui ait entrepris de faire connoître les Archevêques & les Evêques qui ont gouverné les Egliſes de *France* depuis leur origine, a été *Jean Chenu* de *Bourges*, Avocat au Parlement de *Paris*, dont l'Ouvrage parut *in quarto* en 1621. comme un leger eſſai d'un grand deſſein. *Claude Robert* Grand Archidiacre de Châlons ſur Saône, pouſſa beaucoup plus loin ſes recherches, qu'il publia, *in folio* en 1626. Sentant néanmoins que les forces lui manquoient pour la perfection d'un ſi vaſte projet, il exhorta les deux celebres freres gemeaux, *Sceyole* & *Loüis de Sainte-Marthe*, à ſe

charger d'un ſi penible travail. Ces deux illuſtres freres avoient merité la réputation de veritables Sçavans par leur *Hiſtoire Genealogique de la Maiſon de France*; & les doctes recherches qu'ils avoient faites pour la perfectionner, les avoient conduit à des découvertes utiles pour l'Hiſtoire des Egliſes de *France*. D'ailleurs ils étoient en commerce avec les autres Sçavans de leur ſiecle, dont ils étoient aſſurez de tirer bien des ſecours. Tout cela les faiſoit regarder comme étant ſeuls en état d'entreprendre & de perfectionner un Ouvrage qui exigeoit par lui-même une infinité de connoiſſances. Encouragez par les exhortations des ſçavans hommes de leur ſiecle, qui leur offrirent de les aider de leurs lumieres, ils oſerent l'entreprendre, & en dreſſerent le plan qu'ils eurent l'honneur de preſenter à l'Aſſemblée du Clergé en 1645. laquelle ne ſe contenta pas de l'agréer, mais encore invita ces deux illuſtres Freres à en preſſer l'execution. Ils s'y donnerent donc tout entier. La mort qui enleva *Scevole* en 1652. durant le fort de l'Ouvrage, & *Loüis* en 1656. dans le cours de l'Impreſſion, (celui-là dans ſa ſoixante-dix-neuviéme année, & celui-ci dans ſa quatre-vingt-troiſiéme) n'apporta aucun retardement à l'execution d'un ſi noble deſſein. *Pierre Scevole*, *Abel* & *Nicolas de Sainte-Marthe*, fils de *Scevole* & neveux de *Loüis*, que les deux ſçavans Freres avoient aſſociez à leur travail, eurent l'honneur de l'achever, & le preſenterent à Meſſieurs du Clergé de France à la celebre Aſſemblée de 1656. Leur Ouvrage comprend quatre Volumes in folio; le premier traite des Archevêques, le ſecond & le troiſiéme des Evêques & le quatriéme des Abbez. Quelque applaudi qu'il ait été dans ſon tems & avec juſtice, il s'eſt trouvé dans la ſuite très-defectueux. Depuis Meſſieurs de Sainte-Marthe, on a foüillé avec plus de ſoin les recoins des Bibliotheques, & on en a tiré une infinité de pieces anciennes qui ont été publiées ſous les differens Titres de Spicileges, de Mélanges, de Recuëils, d'Anecdotes, &c. par Mrs. Baluze, Muratori & autres Sçavans; Mais en plus grand nombre, par D. Jean Mabillon, D. Luc d'Achery & D. Edme Martenne, &c. Religieux de la Congregation de S. Maur.

Comme par la découverte de ces nouveaux Actes quantité de Prelats ſont ſortis de l'oubli où ils étoient; il a fallu pour les rétablir en leur rang, penſer à une nouvelle Edition du *Gallia Chriſtiana*, ou plûtôt à le refondre. Le R. P. Abel de Sainte-Marthe, Superieur General de la Congregation des Peres de l'Oratoire, lequel, comme nous l'avons dit, avoit travaillé à cet Ouvrage ſous ſon Pere & ſon Oncle, ne l'avoit preſque point perdu de vûë, malgré ſes grandes occupations, & avoit fait un très-grand nombre d'additions & un plus grand nombre de corrections à la marge de ſon exemplaire: ſon travail fut continué par le P. François de Sainte-Marthe ſon Couſin de la même Congregation, que la mort enleva dans la force de ſon âge, lorſqu'il étoit ſur le point de faire part au public du fruit de pluſieurs années d'une

d'une étude très-opiniâtre & très assiduë. Les choses étoient en cet état, lorsque Dom Denys de Sainte-Marthe Prêtre & Moine de l'Ordre de saint Benoît de la Congregation de saint Maur, issu de la même Maison que les premiers Auteurs, & déja connu par plusieurs doctes Ouvrages, entreprit de mettre la derniere main à un Ouvrage si utile & si attendu. Il y fut encouragé par l'Assemblée du Clergé de 1710. Les Prêtres de l'Oratoire lui remirent aussitôt tout ce qu'ils avoient entre leurs mains, avec ces secours & le travail infatigable de plusieurs sçavans Religieux de la Congregation de saint Maur, l'Ouvrage est aujourd'hui achevé. Il n'en avoit encore paru que trois Volumes, lors du decès du R. P. Dom Denys de Sainte-Marthe, mort General de sa Congregation le 25 Mars de la presente année 1725. Mais on assure que les RR. PP. Benedictins (que ce sçavant homme avoit associé à son travail) sont en état d'en publier sept autres Volumes, par où on peut juger du grand nombre d'additions qui ont été faites à l'Ouvrage, & combien il étoit necessaire d'y remettre la main. Les sçavans Journalistes de Trevoux & d'autres Auteurs on prétendu découvrir bien des fautes dans les premiers Volumes, & peut-être s'y en trouveroit-il encore plusieurs autres. Je ne dis pas cela pour diminuer l'estime qui est si legitimement dûë aux laborieux Auteurs de ce sçavant Ouvrage, que j'honore & respecte comme mes Maîtres; mais pour répondre à ceux qui voudroient me faire un crime de ce que je ne suis pas toûjours de leur sentiment, non plus que de celui de plusieurs autres celebres Auteurs, que je refute en plusieurs endroits de mon Ouvrage, sans les nommer. J'avoüe que tout le monde loüe le travail immense & la vaste érudition de ces fameux Auteurs, & je souscris très volontiers aux éloges qu'on en fait, mais sont-ils infaillibles? & ne sçait-on pas qu'il y a plus de trente ans que le *Pere du Moulinet* Chanoine Regulier de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve*, a écrit que la *Diplomatique* du Pere *Mabillon* pouvoit être convaincu de faux, par le Diplomatique même? & que depuis ce tems-là *M. Hickés* sçavant *Anglois* a refuté les unes après les autres, presque toutes les regles du *Pere Mabillon*. Ne sçait-on pas que dans l'examen qui fut fait de la premiere Edition de l'Ouvrage intitulé *Gallia Christiana*, plusieurs Prelats d'un merite très-distingué jugerent qu'il falloit plûtôt penser à le refondre qu'à le réimprimer. Ceux qui prétendent que *Mrs. de Sainte-Marthe* sont infaillibles, peuvent lire les Memoires pour le *Dauphiné* par *M. le Président de Vaubonay, in folio*, & surtout à la page 242. Ne sçait-on pas qu'*Adrien Baillet* si connu dans la Republique des Lettres est tombé dans des Anachronismes qui defigurent l'économie de l'Histoire? & si je ne craignois d'être trop long dans cette Préface, j'en rapporterois plusieurs exemples. Je demande donc qu'on me pardonne mes fautes, puisque ce que nous avons de plus respectable dans l'empire des Lettres, n'en a pas été exempt.

Il me seroit très-aisé de prouver ici les contradictions, les Anachronis-

mes & les fautes insignes de tous ceux qui ont écrit avant moi, sur la matiere que je traite, & sans nommer les Auteurs, ni leurs ouvrages, parce que je ne veux attaquer personne en particulier ; l'un d'eux n'a-t-il pas dit que le Pape *Urbain* V. a été Evêque de *Mende*, quoique *M. de Graverol* dans son Abregé Historique des vingt-deux Villes, Chefs du Diocese de *Languedoc*, soutienne le contraire, comme on le peut voir à l'article de l'Evêché de *Mende*.

Un autre, page 183. ne met le revenu de l'Abbaïe de *saint Victor de Marseille*, qu'à 4500 liv. & l'on m'a assuré que *M. de Matignon* ancien Evêque de *Condom* Titulaire de cette Abbaïe, l'a affermée en 1720. à quatre mille quarante livres.

Un autre, à la page 229. dit que *les RR. Peres Benedictins* de la Congregation de *saint Maur*, vinrent à l'Abbaïe de *Chelles*, à la place des *Augustins*, & quelques pages auparavant, le même Auteur avoit dit qu'un Legat du Pape, les y avoit établis à la place des six Chanoines qui en étoient en possession.

Un autre, dit que l'Abbaïe d'Issy, à une lieuë de *Paris*, est de l'Ordre de *Citeaux*, & ce sont des *Benedictines*. Il a oublié l'Abbaïe de *Lagny*, & celle de *Maubuisson* dans le même Diocese.

Un autre, page 77, dit que l'Abbaïe de *Grand-Selve* est du Diocese de *Montauban*, & elle est du Diocese de *Toulouse*.

Un autre a oublié quantité d'Abbaïes, & quand ce sont des Prélats, qui en sont Titulaires, il ne les nomme jamais, mais se contente de dire que telle Abbaïe est possedée, par exemple, par M. l'Evêque de *Dax*, page 474. Pourquoi ne pas dire par *M. Bernard d'Abadie d'Arboucave* Evêque de *Dax*, car dans quelques années, peut-être plûtôt, peut-être plûtard, cet Evêque sera mort, & son Successeur n'aura pas cette Abbaïe ; par consequent, le public, en consultant cet Ouvrage, sera trompé.

Un autre dit, t. 3 p. 273. que l'Abbaïe de *Chaumont* est située dans le Diocese de *Rhétel*. Voilà un nouveau Diocese, *in partibus infidelium* ; cet Auteur auroit dû dire, dans le Diocese de *Reims*, dans le *Rhételois*.

Un autre a oublié le Prieuré du Mont-aux-Malades, proche de *Roüen*, qui est de six mille livres de rente.

Un autre dit à la page 566. de la deuxiéme partie du tome 2. que le Titre Abbatial de l'Abbaïe de *saint Denis*, fut supprimé en 1692. & la Mense abbatiale unie à *Saint Cyr* le 23 Fevrier de la même année ; & à la page 667. du même volume, le même Auteur dit que ce Titre fut supprimé le 2 Juin 1686. & la Mense unie à *Saint Cyr* le 2 May 1686.

Le même Auteur qui est cependant le dernier qui a écrit sur cette matiere avant moi, dit à la page 202. en parlant de l'Abbaïe de *saint Antoine lez-Paris*, qu'elle reçût la Reforme en 1200. mais dans un tems si proche de celui de *saint Bernard*, y avoit-il une reforme de l'Ordre de Cisteaux ? peut-être n'est-ce ici qu'une erreur de chiffres échapée dans l'impression.

Le même dit à la page 418. que *Jean de Dormans* Cardinal & Chancelier de France ; *Odet de Coligny* Cardinal de *Châtillon* & *Charles de Bourbon* ont été Evêques de *Beauvais*, & ont autant édifié leur Dioceſe, que le Cardinal de *Châtillon* ſcandaliſa tous les Catholiques, en ſe laiſſant entraîner par les erreurs de *Calvin*; cet Auteur ne ſemble-t'il pas ſuppoſer, en parlant ainſi, qu'il y a eu deux Cardinaux de *Châtillon* Evêques de *Beauvais*, l'un édifiant & l'autre ſcandaleux, ce qui ne ſe voit point dans l'Hiſtoire.

Quand cet Auteur dit à la page 257. que le grand Archidiacre de l'Abbaïe de *Cluny* fait toutes les fonctions Epiſcopales à l'Ordination près ; prétend-il que cet Archidiacre confere auſſi le Sacrement de Confirmation ? Pourquoi met-il dans le Dioceſe de *Vienne*, *la grande Chartreuſe*, qui sûrement eſt du Dioceſe de *Grenoble*. Il dit que l'Iſle de *ſaint Honorat* a pris le nom de ce S. Archevêque d'*Arles* qui y fonda une Abbaïe de l'Ordre de *S. Benoiſt*, & qu'elle a donné un grand nombre de Saints à l'Egliſe & deux Ecrivains Eccleſiaſtiques fort connus, *Salvien* & *Vincent de Lerins*. Il n'eſt pas aiſé de convenir que *ſaint Honorat*, ſur la fin du quatriéme ſiecle, ait fondé une Abbaïe de l'Ordre de *ſaint Benoiſt* plus de vingt ans avant ce ſaint Patriarche. L'Auteur a voulu dire apparemment que cette Abbaïe fondée d'abord par *ſaint Honorat* prit dans la ſuite la Regle de *ſaint Benoiſt* ; mais eſt-il bien sûr que *Salvien* Prêtre de *Marſeille* ait été Moine de *Lerins*.

Je n'en dis pas davantage crainte d'être trop long, & ce que j'ai rapporté de fautes d'habiles Ecrivains, n'eſt que pour engager le public à me faire grace ſur les miennes, au cas qu'il m'en ſoit échapé de pareilles. Je merite d'autant plus l'indulgence que ces fautes, s'il y en a, comme je n'en doute pas, ne doivent point être regardées comme m'étant perſonnelles, n'y en ayant aucune dont je ne puiſſe citer mes garands : car je ne prétens point à la gloire, de paſſer pour Auteur original, & qui ai fait de nouvelles découvertes : j'ai compilé ſur chaque matiere ce que j'ai crû convenir à mon deſſein dans les differens Auteurs qui en avoient traité avant moi : j'ai puiſé dans les meilleures ſources, & n'ai pas fait difficulté d'employer les propres termes des Auteurs dont je me ſuis ſervi, & d'inſerer dans mon Ouvrage quelques extraits entiers, tels que je les trouvois, n'étant pas aſſez préſomptueux pour croire que je puſſe les mieux écrire. Je renvoye à ces fameux Auteurs toute la gloire qui pourroit me revenir, & n'en prétens d'autre que d'avoir donné aux materiaux qu'ils m'ont fourni, l'ordre & l'arrangement qui regne dans mon Ouvrage, comme je l'ai déja inſinué plus haut Il me ſemble ici entendre murmurer tout bas ; à quoi bon nous ſurcharger de votre livre, puiſque vous n'aviez rien de nouveau à nous dire, vous auriez auſſi bien fait de demeurer en repos. Le mêtier de Compilateur eſt ſans doute le plus vil & le plus mepriſable dans la Republique des Lettres, j'y conſens, mais les mêtiers les plus vils, en ſont-ils moins neceſſaires : Quelle utilité ne

retire-t-on pas des Dictionnaires ? Ce ne ſont après tout que des compilations. Dans un ſiecle comme le nôtre où tout le monde veut paroître ſçavant & où peu de gens veulent le devenir, ſi ce n'eſt à peu de frais, & en s'amuſant par des lectures agréables qui rempliſſent l'intervale des affaires & des plaiſirs, quoi de plus commode que de pareilles compilations, qui flattent tout à la fois le deſir d'apprendre & la répugnance à travailler. J'ai ſuivi en ceci le goût de mes contemporains, & pluſieurs ſans doute ne m'en ſçauront pas mauvais gré. Je finis cette Preface qui n'eſt que déja que trop longue après quelques avis qui ſont comme des connoiſſances préliminaires neceſſaires, pour tirer quelque fruit & quelque utilité de l'Ouvrage que j'offre ici au public.

Bien des gens donnent indifferemment le nom d'Abbaïes à quantité de Monaſteres qui ne le ſont pas, & même ne l'ont jamais été, & il y a pluſieurs Prieurez qui ont été autrefois de riches Abbayes, mais ruinées par les guerres, par l'injure des tems & par le peu de ſoin des Abbez ou des Moines. Outre cela, la diviſion faite depuis très-peu d'années par M. le Duc d'Orleans Regent du Royaume, en a ôté au Roi Loüis XV. & redonné au Duc de *Lorraine*. Quant à ce qui regarde les revenus des Archevêchez, Evêchez, Abbayes & Prieurez dont je parle dans mon Ouvrage ; j'ai ſuivi le recuëil de M. *Pelletier* & autres Auteurs. L'on ſçait par experience, que lorſque l'on va conſulter *Meſſieurs les Banquiers Expeditionnaires en Cour de Rome*, ils ont d'abord recours au livre de M. *Pelletier* leur confrere. Je ne doute pas néanmoins qu'il ne s'y ſoit coulé en pluſieurs endroits quelques chiffres de méconte, ſoit en amplifiant, ſoit en diminuant ; car ces revenus varient ſelont les poſſeſſeurs. J'ai encore ſuivi M. *Pelletier* pour les taxes de Romes pour les Annates. L'eſtimation de Florin en fait de Bulles, eſt tellement incertaine que l'on ne peut la ſçavoir que quand on a calculé à quoi ſe monte le prix des Bulles ; car plus les Bulles ſont taxées de florins, moins le florin vaut, & moins elles ſont taxées de florins & plus le florin vaut, parce qu'il y a pluſieurs Officiers par les mains de qui les Bulles paſſent, qui ne prennent pas plus de droits pour des Bulles taxées 12000 florins, que pour celles qui ne le ſont que 100. ce qui fait que l'évaluation du florin pour les Bulles taxées 100. florins, eſt de près de quatre fois autant que l'évaluation du florin des Bulles taxées 12000. florins. Auſſi à meſure que la taxe des florins augmente, leur valeur diminuë, & à meſure que la taxe des florins diminuë, leur valeur augmente. Il faut ajoûter à cela l'augmentation ou la diminution de l'or & de l'argent en *France*, & comme nos eſpeces varient très-ſouvent de prix, on ne ſçauroit fixer la juſte valeur des Annates que ſelon les tems où l'on prend ſes Bulles.

A l'égard des Bulles d'Abbayes de Filles, n'y ayant pas de diſpenſes, le prix en eſt tout égal, à la reſerve de celui de l'Abbaye de *Fontevraut*, à cauſe de ſa dignité de Generale de ſon Ordre.

Le prix des Bulles d'une Religieuſe du même Monaſtere eſt de 450 liv.

D'un autre Monaſtere, 500. liv.

D'un autre Ordre, 550. liv.

Le prix des Bulles des Prieurez Conventuels de filles, eſt de 270 liv. pour une Religieuſe du même Monaſtere.

D'un autre Monaſtere & du même Ordre, 300 liv.

D'un autre Ordre, 320 liv.

S'il y a diſpenſe d'âge, 100 liv.

Le ſiege d'un Archevêché ou Evêché étant vaccant, le Roi nomme au Pape celui qu'il juge capable de le pouvoir dignement remplir, lequel en étant pourvû, n'en peut aucunement diſpoſer, ſans le conſentement de Sa Majeſté. Quelques Auteurs diſent que ſi celui qui a fait vaquer le ſiege eſt mort à *Rome*, ou à deux journées de diſtance, ſans avoir obtenu un Bref *de non vacando in Curiâ*, le Pape y peut pourvoir de plein droit, ſuivant le Concordat fait entre *Leon* X. & *François* I. & les Indults accordez depuis.

Mais d'autres Auteurs ſoûtiennent que cette reſerve qui eſt du Pape *Clement* III. ne comprend jamais les Archevêchez, Evêchez & même les Abbayes, qui ſelon M. *Dumoulin*, M. *Loüet*, M. *Guillaume de Montſerat*; le Cardinal le Moine, & autres habiles Canoniſtes, ne ſont pas ſujetes à la vaccance en Cour de *Rome*; parce que les termes du Concordat ne peuvent jamais s'entendre de ces grands Benefices, qui demandent une expreſſion & une déſignation particuliere pour y être renfermez, & en quelque lieu qu'arrive la vaccance d'un Evêché du Royaume de *France*, le Pape n'y peut pourvoir ſans la nomination & le conſentement du Roi: & toutes les fois que le Pape a voulu l'entreprendre, le Nommé par le Roi, même ſans Bulles, a été maintenu, & le Pourvû par le Pape refuſé, ſelon le ſentiment de M. l'Avocat General *Talon*, portant la parole au Parlement le 6. Juillet 1628. dans une cauſe de Regale, au ſujet de la nomination faite par le Pape de M. *Miron* Evêque d'*Angers*, à l'Archevêché de *Lyon*, à la place de M. le Cardinal de *Marquemont* Archevêque de *Lyon*, decedé à *Rome* en qualité d'Ambaſſadeur de *France*. La Cour faiſant droit ſur les Concluſions de ce ſçavant Magiſtrat, qui avoit été tiré du Barreau dont il avoit fait la gloire & l'ornement, *donna Acte au Procureur General du Roi de la proteſtation par lui faite, que la Bulle obtenuë par l'Archevêque de Lyon, pour n'avoir été expediée ſur la nomination du Roi, ne pourroit nuire ni préjudicier aux droits dudit Seigneur.*

Nous avons encore un exemple plus récent ſur ce ſujet dans ce qui ſe paſſa à *Rome* en 1658. après la mort du Cardinal *Bichi* Abbé de *Caſtrices*; car le Pape *Alexandre* VII. de ſon propre mouvement, & en conſequence de la réſerve qu'il prétendoit être faite par le Concordat des vaccances en Cour de *Rome*, confera cette Abbaye à M. *Joiſel* Docteur de *Sorbonne*. Le Roi de ſon côté y nomma M. *Claude Gallard de Bearn*, & la complainte ayant été portée au Grand Conſeil, par Arreſts des 17 Septembre

1658. & 10 Mars 1659. rendus sur les Conclusions de M. l'Avocat General *Chamillard*, le Nommé par le Roi fut maintenu & gardé en la possession de cette Abbaye, contre le pourvû par le Pape ; preuve certaine que la preuve du Concordat ne doit être prise à la rigueur, ou être étenduë au préjudice des droits du Roi.

Il en est de même d'une autre clause inserée dans le Titre 3 du Concordat par laquelle il est, dit *que si le Roi manque dans les neuf mois de la vacance de nommer une personne qualifiée aux Eglises vacantes, le Pape y pourra pourvoir librement, afin d'empêcher le tort qu'une plus longue vacance pourroit causer à l'Eglise.* Les Papes ne se sont jamais servis de cet avantage stipulé en leur faveur, quoique le Roi ait souvent laissé passer les années entieres sans nommer. D'ailleurs, nous ne sommes pas tout-à-fait d'accord avec la Cour de *Rome*, sur les causes & les motifs du refus que le Pape pourroit faire. Les interêts des deux Puissances sont aussi differens, que les principes par lesquels elles se conduisent. Il est une maxime constante en *France*, que les grandes Dignitez Ecclesiastiques du Royaume ne peuvent être conferées par le Pape, que sur la nomination du Roi ; & comme le Pape ne peut être forcé de les conferer à une personne qui n'a pas les qualitez requises par le Concordat ; de même le Roi n'est pas obligé de souffrir dans ces grandes places un sujet qui se presenteroit sans nomination de sa Majesté, & qu'elle auroit en ce cas, juste sujet de regarder comme suspect, & dont la fidelité seroit douteuse. Ainsi le Roi ne se désiste point de la nomination qu'il a une fois faite, quand le Nommé a les qualitez prescrites, & les refus que pourroient faire les Officiers de la Cour de *Rome*, sont jugez injustes.

La nomination aux Prelatures, selon les termes du Concordat, doit être faite au Pape par le Roi, les Freres du Roi & les Enfans de *France*, en sont exclus, quoiqu'ils possedent des Domaines du Royaume & de la Couronne à titre d'Appanage : ils ont seulement le choix des Sujets qu'ils presentent au Roi, pour être nommez au Pape au nom de Sa Majesté. Suivant le Concordat, il n'y a que le Pape qui puisse conferer & confirmer sur cette nomination : les Cardinaux n'ont pas ce pouvoir, même le Siege vaccant, ce droit n'est stipulé que pour le Pape, & pour ses Successeurs.

Nous comptons à present en *France* dix-huit Archevêchez & cent douze Evêchez. Au commencement du Regne de *Loüis* XV. il y avoit mille soixante-six Abbayes, & en retranchant cinquante-une Abbayes qui ont été unies à des Evêchez, à des Colleges, à des Maisons Religieuses & à des Communautez, il en reste mille quinze.

Le Pape confere tous ces Archevêchez & Evêchez sur la nomination du Roi, & M. *le Duc de Nevers* presente au Roi pour l'*Evêché de Bethléem*.

Pour les Bulles des Archevêchez & Evêchez qui dépendoient de la *France*, lors du Concordat entre *Leon* X. & *François* I. on ne paye en Cour de *Rome* que demie Annate, mais pour les Bulles de tous les autres, on la paye entiere.

Tous les Archevêques & Evêques qui ſont appellez aux Etats, ont des penſions conſiderables, qui augmentent leurs revenus, & les penſions ne leur ſont point payées que ſelon la feüille qui y eſt arrêtée.

Aux Etats de *Bretagne*, il n'y a que les Evêques de la Province qui y aſſiſtent.

Aux Etats Generaux de *Languedoc*, ceux qui y entrent, ſont l'Archevêque de *Narbonne*, qui en eſt le Preſident né; les Archevêques de *Toulouſe* & d'*Alby*; les Evêques de *Rieux*. de *Lavaur*, de *Caſtres*. de *Saint Papoul*, de *Carcaſſonne*, de *Saint-Pons*, de *Beziers*, de *Lodéve*, d'*Agde*, de *Montpellier*, de *Niſmes*, de *Viviers*, du *Puy*, de *Mirepoix*, de *Mende*, d'*Uzés*, de *Cominges*, & de *Montauban*. Ces deux derniers ſont appellez aux Etats, à cauſe que leurs Dioceſes ſont en partie dans le *Languedoc*.

Aux Etats de *Bourgogne*, l'*Evêque* d'*Autun* eſt Preſident né.

Sur le revenu des Archevêchez & Evêchez, toutes charges déduites, on ne compte point les Penſions que le Roi reſerve en faveur de qui il lui plaît, parce qu'elles ne ſont qu'accidentelles.

Il eſt bon de remarquer que tous les Archevêques & Evêques prennent la qualité de Conſeillers du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé; quoiqu'ils n'ayent pas droit de Séance ordinaire, s'ils n'y ſont appellez par Commiſſion ou Brevet. Ils ſont tous Docteurs en Theologie ou en Droit, ou du moins Licentiez en Theologie. Ils prêtent ſerment au Roi, en poſant la main ſur les Evangiles.

Il ne me reſte plus qu'une choſe à dire ici, c'eſt que je ſoumets de tout mon cœur mon Ouvrage & mes Sentimens au jugement de l'Egliſe & de ſes Paſteurs.

Dans le cours de l'Impreſſion de mon Ouvrage, a pluſieurs Prelats & Abbez ſont morts, & l'on trouvera les noms des Titulaires nouveaux dans l'*Errata*.

---

## *APPROBATION.*

*De M. l'Abbé Richard, Doyen des Chanoines de l'Egliſe Royale & Collegiale de ſainte Opportune à Paris, Prieur Commendataire & Seigneur de l'Hôpital, Cenſeur Royal.*

J'Ai lû par Ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit qui a pour Titre *Recueil Hiſtorique, Chronologique & Topographique de tous les Archevêchez, Evêchez, Abbayes & Prieurez, tant d'Hommes, que de Filles, de Nomination & de Collation Royale*, par Dom Beaunier, Religieux Benedictin de l'Abbaye de Font Gombault en Berry. La lecture d'un Poüillé eſt toûjours trés-ſeche & peu agréable, ſi-tôt qu'on y a trouvé le nom du Collateur du Benefice dont on veut être inſtruit, le revenu & le prix des Bulles, on rejette le livre. Dom Beaunier, qui depuis plus de dix ans, s'eſt appliqué à cette partie de notre Hiſtoire qui comprend les Benefices de France, entreprend de nous en donner un bien different de tous ceux que nous avons. Le Plan qu'il propoſe previent d'abord le Public en ſa faveur. L'utile & l'agréable s'y trouvent par le ſoin qu'il a pris d'unir tous les Articles qui le compoſent. On y verra l'époque de la fondation des Benefices; la deſcription des lieux où ils ſont ſituez; un abregé hiſtorique de tout ce qu'il y a de plus remarquable les noms & les qualitez des Titulaires; l'état de leurs revenus; & le tarif des frais de Cour de Rome, avec dix-huit Cartes des Archevêchez, leurs Suffragans, des Abbayes & des Prieurez qui en dépendent.

Ce premier volume comprend dix Archevêchez & leurs Suffragans; les huit autres ſont dans le ſecond qui ſuivra de près, mais j'ai remarqué que l'Auteur avoit mis au nombre des Benefices Royaux, pluſieurs Prieurez qui ſont de Collation Eccleſiaſtique, après de mauvais Fabricateurs de Poüillez,

ſous prétexte que Sa Majeſté y a quelques fois pourvû à Titre de Regale, de Garde Royale, de Joyeux Avenement, de Serment de fidelité, ou de quelque autre genre de vacance accidentelle. Sur l'avis que je lui en ai donné, il en fera la diſtinction dans ſon *Errata* à la fin du ſecond Tome.

Dom Beaunier n'en veut pas demeurer à l'Ouvrage qu'il nous donne. Il a deſſein de s'appliquer tout entier à un Poüillé general. Ce n'eſt pas une affaire aiſée, s'il veut le rendre parfait: Il eſt à ſouhaiter qu'il trouve tous les ſecours neceſſaires pour remplir le grand deſſein que j'en ai donné dans ma Diſſertation ſur l'Indult du Parlement. Il y a lieu de croire que le Clergé de France, toûjours noble, genereux & attentif à conſerver les Titres Eccleſiaſtiques, fondez & deſtinez aux ſujets qui ſervent l'Egliſe, ſe feroit un vrai plaiſir de favoriſer un ſi vaſte & ſi loüable projet, qui ne pourroit manquer d'être agréablement reçû de tous les Ordres du Royaume, & de meriter la protection de Monſeigneur le Garde des Sceaux. Je ſuis perſuadé que l'execution d'un Ouvrage qui intereſſe les trois Etats de notre Monarchie, le rendroit immortel. Il n'y a donc rien dans ce Manuſcrit qui ne merite d'être rendu public par l'Impreſſion, s'il plaît à Monſeigneur le Garde des Sceaux d'en accorder le Privilege ſur le témoignage que j'ai l'honneur d'en rendre à Sa Grandeur. A Paris ce 2. Novembre 1722. *Signé*, L'Abbé RICHARD, Cenſeur Royal.

## *PRIVILEGE GENERAL.*

LOUIS par la Grace de Dieu Roi de France & de Navarre: A nos amez & feaux les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Bailifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT; Notre bien amé ALEXIS-XAVIER RENE' MESNIER, Libraire-Imprimeur à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au Public un *Recuëil Hiſtorique, Chronologique & Topographique de tous les Archevêchez, Evêchez, Abbayes & autres Benefices de Nomination ou Collat on Royale*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privileges ſur ce neceſſaires. A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Expoſant, & reconnoître ſon zele, Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes de faire imprimer ledit Livre en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou ſéparement, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de dix années conſecutives, à compter du jour de la datte deſdites Preſentes; Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance, comme auſſi à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, ſous quelque pretexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de Titre ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hoſtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & intereſts; à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles, que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Fleuriau d'Armenonville, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans noſtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Fleuriau d'Armenonville; le tout à peine de nullité des Preſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Expoſant ou ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenuë pour dûment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foy ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier noſtre Huiſſier, ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; Car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Paris le dixiéme jour du mois de Novembre, l'an de grace mil ſept cent vingt-deux, & de noſtre Regne le huitiéme. Par le Roy en ſon Conſeil, ſigné CARPOT, avec paraphe. Et ſcellé.

*Regiſtré ſur le Regiſtre V. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, Pag. 256. N°. 388. conformément aux Reglemens, notamment à l'Arreſt du Conſeil du 13. Août 1703. A Paris le trois Decembre mil ſept cent vingt-deux. Signé*, BALLARD, *Syndic.*

L'Impreſſion du premier volume eſt finie au mois de Juin 1725.

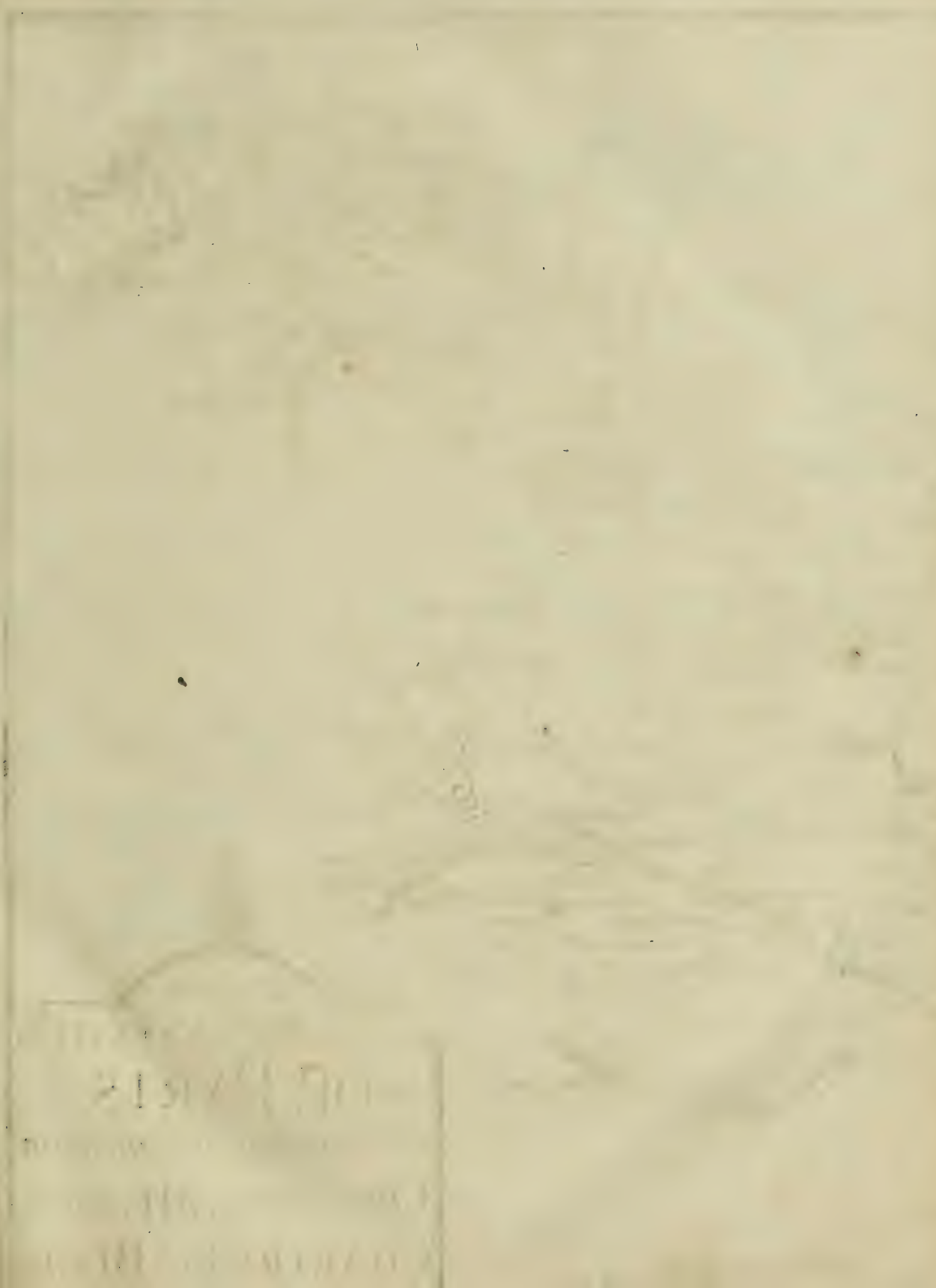

SEPTENTRION

ORIENT

MIDY

# CARTE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

*et ses Suffragans qui sont*

## ORLEANS, MEAUX, CHARTRES *et* BLOIS

*Par le Sr Gaspard de Baillieul Geographe*

*Echelle de quatorze Lieues.*

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 Lieues.

# RECUEIL
## HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, ET TOPOGRAPHIQUE,
## DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE,
## TANT D'HOMMES QUE DE FILLES,
### DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

TITULAIRES. Florini Reven.

## ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

M. Louis-Antoine de Noailles, Cardinal Prêtre, du titre de sainte Marie sur la Minerve, créé sur la nomination du Roy Louis XIV. par le Pape Innocent XII le 23. Juin 1700. Archevêque de Paris en 1695. Duc de S. Cloud, Pair de France, & Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, le premier Ianvier 1698. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Proviseur de la Maison de Sorbonne, & Superieur de celle de Navarre. Il est né le 27 Ma 1651. Il fut sacré Evêque de Cahors en 1679. fut Evêque de Châlons-sur-Marne, Comte & Pair de France en 1680.

PARIS, *Archiepiscopus Nostræ Dominæ Parisiensis*, Archevêché, situé dans la Ville du même nom, quatriéme Lyonnoise de l'exarcat des Gaules, Capitale de l'Isle & du Royaume de France, à trente-quatre lieuës de l'Ocean. Il y eut Evêché dès le troisiéme siecle, sous la Métropole de Sens; mais à la requisition du Roy Louis XIII. il fut érigé en Archevêché par une Bulle du

T. TULAIRES. Pape Gregoire XV. le 13 Novembre 1622. On lui donna d'abord pour Suffragans les Evêchez d'Orleans, Meaux & Chartres; enſuite en 1698. on y ajoûta Blois, par une Bulle d'Innocent XII. à la requiſition du Roi Louis XIV. qui au mois d'Avril 1674. donna des Lettres Patentes à Verſailles, qui furent regiſtrées au Parlement de Paris le 18 Août 1690. pour ériger l'Archevêché de Paris en Duché Pairie, ſous le titre de ſaint Cloud, en conſideration de François de Harlay, qui en étoit Archevêque, tant pour lui que pour ſes Succeſſeurs. Comme Paris n'a jamais été Capitale de Province ſous l'Empire Romain, & que cette Ville a toûjours été fort petite, juſqu'au regne de Philippe Auguſte, il ne faut pas s'étonner ſi elle n'a pas été une Métropole Eccleſiaſtique. François-Henry de Gondy, fut le premier Archevêque de cette nouvelle Métropole, dont il prit poſſeſſion l'an 1623. Les Archevêques de Paris ſont Conſeillers nez du Parlement; cependant François de Harlay n'y fut inſtallé que du temps de l'érection de ſa Pairie. Avant l'Archevêque de Pérefixe, les Archevêques de Paris n'avoient aucune Juriſdiction ſur le Faubourg Saint Germain, qui étoit entierement ſoûmis à l'Abbé de Saint Germain des Prez; mais le procès fut enfin terminé par Tranſaction du 20 Septembre 1668. & par ce Traité, la Juriſdiction ſpirituelle de tout le Faubourg Saint Germain, fut laiſſée à l'Archevêque de Paris, & à ſes Succeſſeurs, & celle de l'Abbé fut reſtrainte *inter Clauſtra*: A la charge & condition, que le Prieur de l'Abbaye de Saint Germain des Prez ſeroit Vicaire General né de l'Archevêque de Paris. Cette Tranſaction fut homologuée au Parlement & au Grand Conſeil, & confirmée par Lettres Patentes du 8 Avril 1669.

Depuis ſaint Denys, qui fut le premier Evêque de Paris, & qui mourut ſur la fin du troiſiéme ſiécle, juſqu'à Louis-Antoine de Noailles, on compte cent quatorze Prélats, dont il y en a ſix que l'Egliſe honore comme Saints;

Florins Revc

TITULAIRES. dix qui ont eû le chapeau de Cardinal, & quelques uns qui ont été Chanceliers de France. Florins REVENUS

Saint Marcel étoit Evêque de Paris vers la fin du quatriéme siécle, & le commencement du suivant, & paroît avoir succedé à Prudence.

Saint Germain fut fait Evêque de Paris l'an 555. après la mort d'Eusebe premier du nom, & mourut en 576.

Saint Ceran succeda vers le commencement du septiéme siecle à Simplice, & mourut avant l'an 625. auquel Leudebert étoit Evêque.

Saint Landry fut Evêque vers le milieu du même siecle. Le bien-heureux Agilbert fut fait Evêque après Importun, depuis l'an 664. jusqu'en 680.

Saint Gondulf ou Gondulphe Chorévêque du Parisis, ou selon d'autres, Evêque étranger, dont le corps a été apporté à Nôtre-Dame de Paris.

Le Chapitre de l'Eglise de Nôtre Dame de Paris, est non-seulement le plus considerable de ce Diocése; mais encore du Royaume, tant par le grand nombre de ses Benéfices, & de leurs revenus, que par le merite & la distinction des Ecclesiastiques qui les rempliſſent. Il est composé de huit dignitez, qui sont, le Doyené, la Chantrerie, le grand Archidiaconé de Paris, l'Archidiaconé de Josas, celui de Brie, la Souchantrerie, la Chancellerie, & la Penitencerie, & de cinquante-un Canonicats, qui valent depuis 1500. liv. jusqu'à 2000. liv. & plus. Je ne dis rien des Vicaires & des Chapelains, & de 150. Chapelles fondées dans Nôtre-Dame, dont le revenu est depuis 100. livres, jusqu'à 1500. livres. Celle qui est sous le titre de la Vierge vaut 2000. livres: le Chapitre de Nôtre-Dame de Paris a 180000. liv. de revenu, sans y comprendre les Maisons Canoniales. Il y a aussi de très beaux privileges.

Il y a dans le Diocése de Paris 23. Chapitres, dont 13. sont dans Paris. Trente-une Abbayes, dont 4. d'Hommes & 6. de Filles, sont dans Paris. Soixante & six Prieurez,

TITULAIRES. desquels il y en a onze dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieuë de Paris. Quatre cens soixante & quatorze Cures, dont 59. dans la Ville, Fauxbourgs ou Banlieuë de Paris. Deux cent cinquante-six Chapelles, dont 90. sont dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieuë, sans y comprendre celles de Nôtre-Dame. Trente-quatre Maladeries, dont 5. sont dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieuë. Florins Revenus

L'Archevêque de Paris, quoique du corps & du sein du Parlement, doit joüir du droit d'Indult, comme Pair, mais il n'en doit pas nommer comme Conseiller d'honneur, parce qu'il n'est pas actuellement & assiduement occupé aux fonctions de rendre la Justice, & que sa qualité de Conseiller d'honneur se borne à cet égard, à l'avantage d'avoir rang & séance, & voix déliberative dans cette Compagnie. Il en est de même de l'Abbé de Clugny.

L'Abbé de Saint Denis avoit le même Privilege, mais l'Abbaye est supprimée, & la Mense Abbatiale unie à la Maison Royale de Saint Cyr.

L'Archevêché de Paris est divisé en sept Doyennez, sans y comprendre la Ville, les Fauxbourgs & Banlieuë de Paris. Les Doyennez sont celui de Montmorency, de Chelles, de Corbeil, de Lagny, de Champeaux, de Montlhery, & de Châteaufort.

Je n'entreprens point de donner icy une longue description de l'Eglise de Nôtre-Dame; je dirai seulement que dans son commencement, ce n'étoit qu'un fort petit Edifice, construit grossierement sous le nom de Saint Denis; quelques Auteurs prétendent qu'elle fut rebâtie sous le regne de Childebert premier, vers l'année 522. & fut dediée sous l'invocation de la Sainte Vierge, dont elle a toûjours conservé le titre avec beaucoup de zele & de veneration; mais le Reverend Pere Daniel Jesuiste a bien fait voir que c'est sans fondement; car le passage de Fortunat ne prouve autre chose, si ne n'est que Childebert donna le vitrage de cette Eglise, & augmenta les revenus. Le silence

TITULAIRES. des Auteurs contemporains ou peu éloignez du ſiecle de Childebert, perſuadent même que ce Roy n'en fut point Fondateur. Comme on vit ſous le regne de Robert le Pieux, que l'ancien Edifice n'avoit pas la beauté, & toute la grandeur qu'il devoit avoir, on en commença un nouveau, plus grand & plus ſpacieux; mais le deſſein ſe trouva d'une entrepriſe ſi extraordinaire, qu'on n'en put voir la fin, que pluſieurs ſiecles après: Il falut employer le temps des regnes de pluſieurs Rois; ſçavoir, d'Henry I. de Philippes I. de Loüis le Gros, de Loüis le jeune, de Philippes II. ſurnommé Auguſte, & encore de quelques autres Rois leurs Succeſſeurs; de maniere que le grand Frontiſpice ne fut entierement achevé que ſous le regne de ce dernier, comme on le préſume, à cauſe qu'il eſt repreſenté le dernier des vingt-huit Rois de la ſuite, qui paroît dans toute l'étenduë de la façade. La premiere pierre de la porte, du côté de l'Archevêché, fut poſée le 12. de Février 1257. & ce portail ne fut entierement terminé que long-tems après.

Florins Renvers

L'ouvrage de cette Egliſe eſt d'une architecture entierement gothique, des plus belles & des mieux conduites qu'il y ait en France; quoiqu'à l'examiner avec un peu d'attention & de connoiſſance, il ſoit très aiſé de remarquer, qu'elle n'eſt pas dans le même goût, & la même intention par tout, ce qui vient ſans doute de ce que ce grand Edifice ayant été conſtruit à diverſes repriſes, fort éloignées les unes des autres, & par des Architectes differens, on n'a pas trouvé à propos de ſuivre les premieres idées, & d'obſerver les meſures & les proportions qui avoient été données par ceux qui avoient commencé ce grand Ouvrage.

L'Egliſe de Nôtre Dame doit être conſiderée à cauſe de ſa grandeur & de ſa ſolidité. Les voûtes principales ont dix-ſept toiſes de hauteur ſous clef, & ſont parfaitement bien conſtruites par tout, la largeur de la Nef eſt de vingt-quatre toiſes, comprenant les bas côtez, & la longueur entiere de tout l'Edifice, depuis la premiere entrée juſqu'aux

TITULAIRES parties les plus éloignées derriere le Chœur, eſt de ſoixante & cinq toiſes. De ſorte que l'Egliſe de Saint Pierre de Rome, eſt plus longue que celle de Nôtre-Dame de Paris, depuis la principale porte, juſques par delà les Enfans-Trouvez. L'on peut m'en croire, car j'ai meſuré l'une & l'autre de ces deux Egliſes. Florins Revenus

Il n'eſt point vrai que l'Egliſe de Nôtre-Dame ſoit fondée ſur pilotis, comme on l'a vû en differentes occaſions, particulierement lorſqu'on a été obligé de creuſer plus bas que les premieres aſſiſes des fondations. Les bas côtez ſont doubles dans tout le tour de cette Egliſe, où il y a une grande gallerie ſpacieuſe, avec une baluſtrade de fer, faite aux dépens du Chapitre.

Les deux groſſes Tours ont 34. toiſes de hauteur, & on y monte par 389. dégrez; les cloches en ſont fort eſtimées. En l'année 1686. la plus groſſe cloche, dite Emanuel, du poids de 44000. livres, qui n'a pas la pareille dans tout le Royaume, fut fonduë pour la troiſiéme fois, ayant été manquée les deux premieres. Dans la tour meridionale, il y en a ſeulement deux, qui ſont les plus groſſes; dans la ſeptentrionale, ſept, & ſix dans le petit clocher ſur la croiſée, qui font quinze en tout.

Tout le corps de l'Egliſe & des Galleries, eſt couvert de plomb, ſoûtenu d'une charpente de bois de châtaignier, parfaitement bien travaillée. Voilà en general ce qu'on peut dire des dehors de cette Egliſe; car pour les dedans, ils ſont un peu obſcurs; mais bien moins cependant que ces deux anciennes Egliſes, où la lumiere manque preſque tout à fait; ce que les anciens Architectes faiſoient ainſi, pour rendre les eſprits plus recüeillis, & plus attentifs aux divins Miſteres que l'on y célebre. Le Chœur eſt bien éclairé, parce qu'on y a mis du verre blanc, à la place du verre coloré & fort épais, qui y étoit autre-fois. Le grand Autel n'eſt plus enfermé entre quatre colonnes de cuivre, qui ſoûtenoient des pentes & des rideaux. On

| TITULAIRES. | | Florins | Revenus |
|---|---|---|---|
| | a tout changé la diſpoſition du Chœur, pour ſatisfaire à un vœu de Loüis XIII. La premiere pierre fut poſée avec céremonie le Lundy 7. Septembre 1699. mais cet Ouvrage fut ſuſpendu pendant quelques années, juſqu'au 3. Novembre 1708. Tous les travaux du Chœur ont duré environ 16. ans, & ont enfin entierement fini le Samedy 21. Avril 1714. Le Dimanche ſuivant on y chanta le *Te Deum* avec ſolemnité, conjointement avec les céremonies accoûtumées, pour la Paix concluë à Raſtat, entre la France & l'Empereur, & le lendemain Lundy 23. du même mois, on célebra une Meſſe Pontificale, à laquelle tout le Chapitre aſſiſta en Corps. Le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, a fondé à cette occaſion extraordinaire une Grande Meſſe, qui doit être célebrée toutes les années à pareil jour, en mémoire de cette nouvelle & mémorable dédicace. | | |
| | Je ne dis rien icy des diverſes & nombreuſes décorations qui embéliſſent le Grand Autel & le Chœur de cette Egliſe Cathédrale, parce que cela ſeroit trop long; il ſuffit de dire tout y eſt marbre, ou ſculptures de métail doré; les ſtales ou formes des Chanoines, ſont des chef-d'œuvres. Le grilles de fer du Chœur ſont d'un travail & d'une richeſſe qui n'ont point encore eû d'exemple. | | |
| | Les Drapeaux & les Etendars pris ſur les Ennemis de la France ſont appendus aux murs de cette Cathédrale, pendant la Guerre, & on les ôte en temps de Paix. La magnifique Chapelle de la Vierge a été conſtruite aux dépens du Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, & il en benit l'Autel le 6. de May de l'an 1719. Le Palais Archiépiſcopal a été fort augmenté & embelli par le même Cardinal. | | |
| | L'Archevêque de Paris nomme à quantité de Benefices, comme à S. Marcel, S. Germain l'Auxerois, S. Honoré par moitié, & autres; mais je me ſuis attaché dans ce Recüeil à ne parler que des principaux Benefices à la nomination du Roy. Tels ſont ceux de la S^te^. Chapelle de Paris. | | |
| | L'Archevêché de Paris eſt taxé à Rome à . . . . . | 4283 $\frac{1}{3}$ | 100000 |

TITULAIRES.

Florins | Revenus

## SAINTE CHAPELLE.

La Sainte Chapelle a été bâtie & fondée par Saint Loüis, en 1245. au lieu où étoit l'Oratoire de Nôtre-Dame de l'Etoile, fondée par Robert, fils de Hugues Capet. Cette Egliſe eſt un des plus beaux Ouvrages gothiques qu'il y ait en Europe ; elle ne porte que ſur de foibles colonnes, & n'eſt ſoutenuë d'aucun pilier dans œuvre. Pierre de Montreau fut l'Architecte de ce Bâtiment, qui fut achevé en 1247. & conſacré en 1248. Il y a deux Egliſes, l'une ſuperieure, dont les voûtes ſont fort exaucées, & l'autre inferieure, qui eſt fort baſſe. Cette derniere a une Cure qui ne s'étend que ſur les domeſtiques des Chanoines, & ſur un petit nombre d'autres perſonnes. L'on conſerve dans le Tréſor & dans la Sacriſtie de cette Egliſe pluſieurs Reliques très précieuſes. Il y avoit autre-fois une Croix faite entierement d'un morceau de celle ſur laquelle Jeſus-Chriſt mourut. On déroba cette ineſtimable Relique la nuit du 10. de May de l'an 1575. Les Séditieux publierent que la Reine Mere l'avoit venduë ou engagée en Italie. Le Prevôt des Marchands & les Echevins mirent des Gardes aux Portes de la Ville & ſur la Riviere, pour foüiller tout le monde. L'on fit une Proceſſion generale de Nôtre-Dame à la Sainte Chapelle, où aſſiſterent la Reine Mere, les autres Reines, le Duc d'Alençon, le Roy de Navarre, le Parlement & l'Hôtel de Ville. Le jour de Pâques Fleuri de l'année ſuivante, Henry III. fit publier aux Prônes des Paroiſſes de Paris, qu'on eût à aller adorer une Croix toute ſemblable à la premiere, qu'il avoit fait faire, & dans laquelle une grande piéce d'un morceau de la vraye Croix étoit enchaſſée ; & c'eſt la même qu'on expoſe aujourd'hui à la venération des Peuples. Il fonda en même-tems un Chapitre, compoſé d'une dignité de Tréſorier & de huit Canonicats, auſquels Philippes le Long en ajoûta cinq autres en l'an 1318. en ſorte qu'il y en a treize, depuis 1200. liv. juſqu'à 3000. liv.

3000. l.

La

Florins Revenus

TITULAIRES Mr. Bochard de Champigny Noroy.

La dignité de Tréſorier, vaut de rente ſept mille livres. & celui qui en eſt pourvû à droit d'officier Pontificalement avec la Mitre, mais ſans Croſſe, *Sine baculo*, s'il n'eſt pas Evêque, ainſi qu'il eſt porté par les Bulles de conceſſion. Il eſt à remarquer que dans la Sainte Chapelle de Paris & de Vincennes, le Tréſorier eſt la premiere dignité du Chapitre; & celui de Paris, a été maintenu dans le privilege de conférer les Chapelles qui en dépendent, & par un Arreſt de Reglement du 19. Janvier 1665. il fut jugé, qu'il ne pourroit conférer ces Chapelles qu'à un Chapelain de la même Egliſe, qui ait ſervi deux ans, afin de prévenir l'abus qui pourroit ſe rencontrer dans le choix d'autres Clercs, au préjudice des anciens Chapelains, le tout à peine de nullité. 7000. l.

Les Revenus des Canonicats eſt inégal depuis . . . . juſqu'à quatre mille livres. Il y a encore ſix Chapelles en la haute Chapelle, dont le revenu eſt different; mais dont la moindre vaut cinq cent écus. Le Roy confere de plein droit tous ces Benefices, & les Beneficie s ſont Commenſaux de la Maiſon du Roy, & joüiſſent de tous les Privileges attachez à cette qualité. 2000. l. 4000. l. 1500. l.

## SAINTE CHAPELLE DE VINCENNES.

Charles V. né à Vincennes en 1338. fit bâtir la Sainte Chapelle de Vincennes, diſtante de Paris de vingt ſtades, *Vincenna*, qui font deux milles deux cens pas: Il en donna les Lettres Patentes à Montargis, au mois de Novembre 1379. ſous le titre de Sainte Chapelle; & c'eſt une des ſept qui ſe trouvent en France ſous le même titre, & de pareille fondation. Elle eſt deſſervie par un Chapitre compoſé d'une dignité de Tréſorier, qui eſt la premiere, & qui a deux mille cinq cent liv. de revenu, d'un Office de Chantre, qui en a quinze cens, & de douze Canonicats, de douze cens liv. par égale portion, ſix Chapelains ont auſſi entrée dans le Chapitre, chacun de ſix cent livres de revenu. Tous ces 2500. l. 1500. l. 1200. l. 600. l.

TITULAIRES Beneficiers qui ont leurs logemens dans l'enceinte du Château de Vincennes, ſont regardez comme Commenſaux de la Maiſon du Roy, & ſont à ſa nomination. L'Edifice de cette Chapelle eſt d'une aſſez belle gothique, avec quantité de pyramides & d'autres ornemens, fort eſtimez autrefois. Les Curieux admirent les vîtres en apprêt, & il eſt très-certain qu'il n'y en a gueres de pareilles en Italie, ni ailleurs. Elles ſont de Jean Couſin de la Ville de Sens, Peintre habile, le même qui a fait un excellent Tableau du Jugement univerſel, que les curieux vont voir par admiration dans la Sacriſtie des Minimes qui ſont dans le Parc du même Château. François premier & Henry II. ont fait élever depuis une Chapelle, vis-à-vis le Donjon de Vincennes, & qui eſt beaucoup plus belle, que l'autre. De Seve y a repreſenté avec beaucoup d'art la vie de Sainte Théreſe.

Florins Revenu

Le Tréſorier confére les Chapelles qui en dépendent, & en cela, il a les mêmes privileges que celui de la Sainte Chapelle de Paris, comme on le peut voir dans l'article.

Le Tréſorier jouit de . . . . . 2000l.

Les huit Prébendes valent huit à neuf cent livres. . 900. l. mais il faut être ancien; car les jeunes reçoivent peu de choſes. Le Roy nomme les huit Prébendes, les quatre Vicaires, & les deux Clercs de cette Sainte Chapelle, à laquelle ſont unies la Tréſorerie & les Prébendes de la Sainte Chapelle de Vivier en Brie.

## SAINT THOMAS DU LOUVRE.

Le Chapitre de Saint Thomas du Louvre eſt compoſé, d'une dignité de Doyen, & d'onze Canonicats, dont l'un eſt uni au Doyenné, les Canonicats valent trois cent liv. . . 300. l.

& le Doyenné . . . . . 2000.l.

Cette dignité eſt à la Collation du Chapitre, & quant aux Canonicats; il y en a quatre qui ſont conferez par le Roy, & les ſept autres le ſont alternativement par le

Roy

TITULAIRES. Roy & par l'Archevêque de Paris.

Florins Revenus

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

M. Henry-Pons de Thiard de Bissy, Cardinal, Prêtre du Titre de Saint Quérique & de Sainte Juliette, créé par le Pape Clement XI. sur la nomination du Roy Loüis XIV. le 29. May 1715. Evêque de Meaux depuis 1709. & auparavant de Toul, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Abbé de Trois Fontaines, Ordre de Cîteaux, Diocese de Châlons sur Marne, & de S. Germain des Prez. Il est né le 25. May 1657.

Saint Germain des Prez, *Sanctus Germanus de Pratis*, ou *Sanctus Vincentius*, Childebert premier, Roy de Paris, & troisiéme fils du Roy Clovis, à la persuasion de Saint Germain Evêque de Paris, fonda vers l'an 550. & l'an quarante-huitiéme de son regne, & fit bâtir l'Abbaye & l'Eglise de *Sainte Croix*, & de *Saint Vincent*, dont elle portoit le nom autre-fois, pour y déposer les Saintes Reliques dont on lui fit present au Siége de Saragosse. Le Roy donna le Fief d'Issy avec toutes ses dépendances, qui étoient fort grandes, pour l'entretien des Religieux que Saint Germain fit venir de S. Syphorien d'Autun, qui suivoient les Regles de S. Antoine & de S. Basile; mais peu de tems après, ils embrasserent celle de S. Benoist, laquelle a toûjours été depuis professée dans cette Abbaye; quoique sous differentes réformes, & maintenant, c'est celle de la Congrégation de S. Maur; & le premier Abbé a été Authaire, disciple de S. Germain. 4000. 100000.

Plusieurs Rois Successeurs de Childebert, confirmerent la donnation que le Prince avoit fait à l'Abbaye de *Sainte Croix* & de *Saint Vincent*, & même lui en firent de nouvelles, qui l'ont renduë une des plus considerables Abbayes qu'il y ait en France. Elle fut exempte de la Jurisdiction Episcopale, le 21. Août 569. dix Papes ont confirmé cette exemption, & ont accordé à l'Abbé la permission de porter la Mître; l'Anneau & les autres Ornemens Episcopaux. Saint Germain mourut l'an 578. & fut enterré dans la Chapelle de S. Syphorien, qui étoit alors comme elle est encore aujourd'huy, près de l'Eglise de Sainte Croix & de Saint Vincent; mais l'an 754. les Reliques ayant été transportées dans l'Eglise, elle & le Monastere, ont depuis porté le nom de S. Germain.

TITULAIRES

M. Henry Pons Thiard de Bissy, Cardinal.

Rien n'étoit plus magnifique que cette Egliſe, ſuivant la deſcription qu'en fait l'Auteur de la Vie de S. Drocto-vée; mais elle fut pillée, ravagée & brûlée trois fois par les Normands en 846. 853. & 886. Enſorte que quoiqu'elle ne fût pas entierement détruite, Morard vingt-neuviéme Abbé de ce Monaſtere, fut obligé d'en faire bâtir une nouvelle, aux dépens du Roy Robert, dont les liberalitez envers cette Abbaye, ont fait dire à Helgat, dans l'abregé de la vie de ce Prince, qu'il avoit conſtruit le Monaſtere de S. Germain de Paris. Cette Egliſe fut dediée & conſacrée par le Pape Alexandre III. à la priere de Hugues III. quarante-quatriéme Abbé de S. Germain le 21. Avril de l'an 1163. cent quarante-neuf ans après la mort de Morard, qui l'avoit fait bâtir; il ne reſte donc des Edifices que Childebert avoit fait élever icy qu'une groſſe Tour, où eſt la principale porte de l'Egliſe d'aujourd'huy. Quelques Auteurs, comme le Pere Mabillon, la croyent plus ancienne, & un Ouvrage des Rois de la premiere race. L'Egliſe ſe reſſent du peu de goût avec lequel on bâtiſſoit dans l'onziéme ſiécle. On y fit des réparations conſiderables l'an 1653. car l'on bâtit une voûte en la place d'un vilain lambris qu'il y avoit, & l'on ouvrit les deux côtez pour faire les aîles. Le Maître Autel eſt à l'Italienne, & un magnifique morceau. Ceſar d'Eſtrées, Cardinal, Evêque d'Albane, & Abbé de S. Germain des Prez, en poſa la premiere pierre le 23. Août 1704. Gilles-Marie Oppenord en fut l'Architecte; la Chapelle de S. Syphorien eſt du côté de la principale entrée de cette Egliſe, & ſert de Paroiſſe à un bon nombre d'Artiſans qui demeurent dans les Cours de l'Abbaye & du Palais Abbatial, & qui joüiſſent de la Maîtriſe, & d'autres Privileges. Il y a beaucoup d'apparence que nos premiers Rois Chrêtiens, & les Princes & Princeſſes de leur ſang, avoient choiſi cette Egliſe pour leur ſépulture; il n'y en a cependant que ſix, qui ſe ſoient conſervez juſqu'à nôtre tems. Ce fut l'an 1631. que la réforme

Florins 4000. Revenus 100000

TITULAIRES

M. Henry Pons Thiard de Biſſy, Cardinal.

forme de la Congrégation de S. Maur fut introduite dans l'Abbaye de S. Germain des Prez en 1631. & c'eſt la trente-ſeptiéme Maiſon, depuis l'établiſſement de cette fameuſe & ſçavante Congrégation. Le Palais Abbatial eſt une fort belle Maiſon, qui a été fort reparée & embellie depuis quelques années. Et cette Abbaye eſt ſituée dans un Fauxbourg de Paris, à qui elle a donné le nom. . . . . 4000. 100000

Florins

## SAINT DENIS EN FRANCE.

La Menſe Abbatiale unie à la Communauté des Dames & Demoiſelles de Saint Cyr, près de Verſailles ; & le Titre d'Abbé eſt demeuré ſupprimé, par Bulle du Pape Innocent XII. du 23. Janvier 1691. LeRoy en vertu de cette Bulle, nomme aux Benefices de ſimples Prieurés, Chanoines & Chapelles dépendans de cette Abbaye, dont on peut voir l'hiſtoire par Dom Felibien.

*Sanctus Dionyſius in Franciâ.* de la Congrégation de Saint Maur, eſt ſituée dans la Ville de S. Denis, à deux lieuës de Paris. Une Dame nommée *Catulle*, ayant reçû le Corps de S. Denis, & fait enlever ceux de S. Ruſtique & de S. Eleuthere Martyrs, les enſevelit dans un champ, & marqua quelques tems après le lieu de leur ſépulture, par un Tombeau qu'elle y fit élever, & ſur lequel les Chrêtiens bâtirent depuis une Chapelle, en reconnoiſſance des Miracles, que Dieu avoit operé en cet endroit par l'interceſſion de ces Saints Martyrs. Vers l'an 496. Sainte Geneviéve fit bâtir une Egliſe à l'honneur de S. Denis, ſur les ruines de la premiere, avant Clotaire II. pere de Dagobert Ier. Il y avoit dans cet endroit une Communauté Religieuſe & un Abbé, puiſqu'on voit une donation de ce Prince, adreſſée à l'Abbé Dodon, & à ſes Freres, qui deſſervoient pour lors la Baſilique de S. Denis.

L'Egliſe & le Monaſtere de S. Denis, ſubſiſtoient dès l'an 627. avant que le Roy Dagobert, mort en 638. le 18 Janvier, le ſeiziéme de ſon regne ; regna en Neuſtrie. On ne peut donc pas le regarder comme le Fondateur ; il eſt bien vray qu'il orna l'Egliſe d'or & de pierreries, il fit pluſieurs riches Offrandes, augmenta les Bâtimens du Monaſtere, & lui donna quantité de terres en divers lieux. Il y établit même la Pſalmodie continuelle, à l'exemple du Monaſtere d'Agaune, & qu'il fut enterré à S. Denis, & à ſon exemple, la plûpart des Rois ſes Succeſſeurs. Ce

TITULAIRES. saint lieu avoit eû beaucoup de part aux liberalitez de nos Rois ; mais Dagobert vers 629. employa de si grands biens à faire bâtir une nouvelle Eglise, à la décorer magnifiquement, à agrandir ce Monastere, qu'il a insensiblement fait oublier les bienfaits des Rois ses Prédecesseurs, & que la posterité l'a regardé comme le Fondateur de cette Abbaye. Le Roy Pepin avoit commencé à rebâtir l'Eglise pour la rendre plus grande & plus magnifique qu'elle n'étoit auparavant. Charlemagne son fils pressa la continuation de cet Edifice, qui fut enfin achevé au mois de Février 775. & cet Empereur assista à la dédicace qui en fut faite : Cette Eglise se trouva dans la suite trop petite pour contenir ceux qui y venoient de toutes parts aux jours de grandes solemnités, l'Abbé Suger songea à la rendre plus spacieuse, & ce pieux Ministre ne crût pas pouvoir faire un meilleur usage de sa faveur, que de l'employer à un si saint œuvre. La dédicace de cette Eglise se fit en la presence du Roy au mois de Juin de l'an 1144. Cette Eglise quelque dépense que Suger eût faite, menaçoit ruine vers l'an 1231. & S. Loüis & la Reine Blanche sa mere, engagerent l'Abbé Eudes de Clement, à la faire rebâtir, & contribuerent à la plus grande partie de la dépense ; & c'est apparemment pour cette raison que l'on voit en plusieurs endroits du Chœur, dans la croisée & sur les marche-pieds de quelques Autels du chevet, les Armes de Castilles, accollées à celles de France. L'Abbé Eudes ne vit point la fin du Bâtiment qu'il avoit commencé ; il ne fut achevé que sous Mathieu de Vendôme en 1281. & voilà enfin l'Eglise de S. Denis telle que l'on la voit à present. Elle a dans œuvre 335. pieds de longueur sur 90. de haut ; la croisée a 120. pieds de long, & 39. de large, la voûte est par tout également élevée, & ne semble être soûtenuë que par des colonnes fort legeres, & par des cordons fort petits ; il est éclairé par trois ordres de fenêtres ou vitreaux ; mais le grand jour est temperé par la peinture & épaisseur des vitres. Cette Eglise est destinée

Florins Revenus

TITULAIRES destinée à la sépulture de nos Rois. Le premier de nos Rois qui ait été inhumé à S. Denis est Dagobert; quelques personnes illustres ont eû l'honneur d'y être aussi inhumées.

Le titre d'Abbé de Saint Denis fut suprimé, & la Mense Abbatiale unie à la Maison de Saint Loüis de Saint Cyr par la Bulle du Pape Innocent XII. du vingt-trois de Janvier 1691. Comme la Jurisdiction spirituelle n'étoit pas uniquement attachée à la personne de l'Abbé séparement de sa Communauté, les Moines prétendirent que cette Jurisdiction leur devoit être conservée; mais l'Archevêque de Paris soûtint que le titre d'Abbé de Saint Denis étant suprimé, toute la Jurisdiction spirituelle que l'Abbé & les Moines avoient exercée dans la Ville de S. Denis lui étoit dévoluë, & retournoit au principe dont elle étoit émanée; & par Transaction elle lui fut cedée, à la reserve de celle du Cloître de tous les lieux réguliers, & de tout l'enclos du Monastere qui demeura aux Moines, & immediatement sujette au Saint Siege. Par cette Transaction qui est du 6. Février 1692. le Superieur Regulier de l'Abbaye ou autre tenant sa place, doit être Vicaire General, né perpetuel & irrevocable de l'Archevêque de Paris & de ses Successeurs. Cette Abbaye rapporte cent mille livres de rente, dont il y en a 13000. liv. pour les Charges. La Congrégation de S. Maur entra dans cette Abbaye en 1633. & c'est la quarante-troisiéme Maison de cette Congrégation.

Florins Revenus

6000. 100000 à

## SAINT MAGLOIRE.

La Mense Abbatiale est unie à l'Archevêché de Paris avec le Doyenné de S. Eloy des Barnabites & la Mense Conventuelle est possedée par les Prêtres de l'Oratoire.

*San Maglorianum Monasterium. Sanctus Maglorius.* Elle fut fondée par Hugues Capet, Maire du Palais, & Duc de France, l'an 975. c'étoit originairement un Hôpital fondé pour des Pelerins qui tomboient malades en passant pour aller à S. Jacques de Compostelle en Galice; mais ceux qui servoient ces Malades, prirent dans la suite la Regle de S. Augustin, & se vêtirent de soûtanes & de capuchons blancs, & sont

TITULAIRES. ſont enfin demeurés dans cette Maiſon juſqu'en 1572. Leur Egliſe qui n'étoit qu'une ſimple Chapelle à l'extremité d'une Salle longue & aſſez mal conſtruite, où étoient les lits des Malades, étant fort negligée, de même que tout le reſte de la Maiſon, fut donnée par les ſollicitations de la Reine Catherine de Medicis, aux Religieux de S. Benoît qui occupoient S. Magloire, dans la ruë S. Denis, où cette Reine vouloit établir les Filles Pénitentes, auſquelles elle avoit pris le Convent, pour bâtir l'Hôtel de Soiſſons; ces Religieux étoient autre-fois à l'endroit où eſt actuellement la Paroiſſe de S. Barthelemy près le Palais; mais ils furent transferez dans l'établiſſement des Religieuſes, près de S. Jacques du Haut-pas, & ils apporterent avec eux la Châſſe de S. Magloire; ils y ſont demeurez juſqu'en 1620. que la Menſe Abbatiale fut réunie à l'Evêché de Paris, & celle des Religieux, aux Prêtres de l'Oratoire de Jeſus, pour l'établiſſement d'un Séminaire ſous le Cardinal de Gondy.

Florins revenus

317. 18000.l

## SAINT PIERRE DE LAGNY.

M. Gontault de Biron, Doyen de l'Egliſe de Paris.

*Latiniacum*: *Sanctus Petrus de Latiniaco*, *Latiniſcum Sancti Petri*. C'eſt la ſoixante-onziéme Maiſon unie à la Congrégation de S. Maur. S. Furcy Gentil-homme Ecoſſois qui en a été le premier Abbé, l'a bâtie dans le ſeptiéme ſiecle, vers l'an 648. dans une Terre d'Archinoald, ou Archambaut, Maire du Palais, ſur les limites de la Brie, près de la Riviere de Marne, & à ſept lieuës de Paris, les Normands la brûlerent & la ruinerent dans le neuviéne ſiecle, & elle fut rétablie dans le dixiéme par Hubert de Vermandois, Comte de Troyes & de Meaux, qui y fut enterré l'an 993. Depuis ce temps pluſieurs Seigneurs lui ont fait de grands biens. Thibaud le jeune Comte de Champagne, lui donna le Comté de Lagny. Le Roy Loüis XI. par Lettres Patentes du 21. de Juin 1468. regiſtrées au Parlement le 19. de Juillet de la même année, remet à l'Abbé de Lagny, deux cens livres de rente annuelle que les Religieux étoient obligez

TITULAIRES. obligez de payer tous les ans à la recette du Domaine de Meaux, en consideration des pertes que cette Abbaye avoit faites durant les Guerres, & de la dévotion singuliere du Roy pour cette Abbaye. Il est dit dans ces Lettres qu'en 1213. Thibaud Comte de Champagne & de Brie avoit octroyé à ces Religieux, Abbé & Couvent, toutes exemptions d'osts & éxactions pour leurs Officiers & Domestiques jusqu'au nombre de 27. & qu'anciennement on avoit accoûtumé d'y tenir les Foires de Champage & de Brie, pendant trois mois de l'année, desquelles cette Abbaye retiroit annuellement dix ou douze mille livres de profit. Elle vaut aujourd'huy à l'Abbé 9000. liv. de rente, & 7000. aux Religieux, qui sont au nombre de 15. ou 16. . . . .

Florins | Revenu
130. | 9000. l

## SAINT MAUR DES FOSSEZ.

Sécularisée & unie à l'Archevêché de Paris.

Saint Maur des Fossez fut fondé en 638. par Blidegisile Archidiacre de Paris, au lieu nommé le Camp des Bagaudes, certaine faction qui s'éleva dans les Gaules sous Maximien & Diocletien. Comme en bas-latin on nommoit un Champ *Fossatum*, le lieu fut nommé le *Fossé* ou les *Fossez*. Il est à deux lieuës de Paris, dans une peninsule agréable, formée par la Riviere de Marne. L'Archidiacre l'ayant obtenu du Roy Louis second, y fonda un Monastere dedié à la Sainte Vierge & à S. Pierre, dont le premier Abbé fut S. Babolen, que l'Eglise de Paris honore le 26. Juin. En 845. Gaustin, fils ou neveu de Roricon, & premier Abbé de Glanfeuil, depuis le retablissement, transfera les Reliques de S. Maur d'un lieu de l'Eglise à l'autre, & trouva une vieille Inscription en parchemin qui portoit: *Icy repose le Corps du Bien-heureux Maur, Moine & Diacre, qui vint en Gaule du temps du Roy Theodebert, & déceda le 18. des Calendes de Février.* Les courses des Normans obligerent les Moines de Glanfeüil à transferer les Reliques de Saint Maur en divers lieux; elles demeurerent trois ans & demi dans la terre du Comte Audon, vers la Saone; mais en

TITULAIRES. 868. LeRoy Charles le Chauve fit rapporter les Reliques de S. Maur, au Monaſtere de S. Pierre-les-Foſſez, cette derniere tranſlation fut très ſolemnelle. Enée Evêque de Paris reçût le Corps du ſaint à l'entrée du Monaſtere, & le porta ſur ſes épaules juſques dans l'Egliſe de S. Pierre, où il le mit dans un coffre de fer, préparé exprès : c'étoit le Mecredy après le Dimanche de la Paſſion, ſeptiéme jour d'Avril. Enée ordonna que tous les ans à pareil jour de Carême, ſes Succeſſeurs iroient en Proceſſion à ce Monaſtere en mémoire de cette ſolemnité, ce qui a duré pendant pluſieurs ſiécles. De plus il donna au Monaſtere une Prébende dans l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, comme il paroît par ſes Lettres. La Prébende ſignifioit alors la portion que l'on fourniſſoit par jour à un Chanoine pour ſa nourriture. François premier obtint une Bulle du Pape Clement VII. du 13. Juin 1535. par laquelle cette Abbaye fut ſecularisée & changée en Doyenné, & en un Chapitre ſéculier. Par la même Bulle la dignité de Doyen fut unie à l'Evêché de Paris. Il y a dans l'Egliſe de S. Maur des Foſſez un Chantre, huit Chanoines, quatre Vicaires perpetuels, un Maître & quatre Enfans de Chœur. Les Canonicats ſont de quinze à ſeize cens livres, à la nomination de l'Archevêque de Paris. Le Bourg de S. Maur a pris le nom de l'Abbaye. . . . . .

| Florins | Revenu |
|---|---|
| | 1500. l. |
| 750. | 20000. |

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

### NOTRE-DAME DU VAL.

Unie aux Feuillans de la rue S. Honoré. Ils y ont une Communauté.

Notre-Dame du Val, *Vallis Beatæ Mariæ*, Fille de la Cour-Dieu, entre Pontoiſe & l'Iſle Adam, à huit lieuës de Paris, fondée le 17. des Calendes de Decembre 1143. Elle eſt entierement unie à la Maiſon des Feuillans de la ruë S. Honoré à Paris, qui y ont une Communauté, elle étoit taxée à . . . . . .

| | |
|---|---|
| 900. | 10000. l |

Vaux

TITULAIRES. | Florins | Revenus

## VAUX.

Mr. de Broglio, Abbé de Baume, Diocese de Besançon, Ordre de S. Benoist & du Mont Saint Michel, Diocese d'Avranches, du même Ordre.

Vaux de Cernay ou les Vaux de Cernay, *Vallis Cernensis*, *Vallis Sarnensis*, *Valles Sernaii*, *Sarnaii*, bâtie à six ou sept lieuës de Paris, vers le couchant d'hiver, dans le douziéme siecle 1128. aux Calendes de Novembre, en l'Isle de France, à une lieuë & demie de Chevreuse dans les confins de Chartres, par Simon de Neaufle le Châtel, Connétable de France, & par Eve sa femme. Les Comtes de Montfort, ceux de Dreux, les Seigneurs de Chevreuse & ceux de Rambouillet augmenterent dans la suite par leurs bienfaits les biens de cette Abbaye, comme il paroît par les Lettres de confirmation de Louis VII. Roy de France & Duc d'Aquitaine. Cette Abbaye fut d'abord de l'Ordre ou de la Réforme de Savigny ; mais au siecle suivant elle fut mise sous celle de Cîteaux. Cette Abbaye vaut dix mille cinq cens livres aux Religieux, qui sont treize ou quatorze . . . . . 333. 9000. l.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

## SAINT VICTOR.

M. le Cardinal Gualterio.

*Sanctus Victor propè Parisios*, ne fut d'abord qu'un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, dépendant de l'Abbaye de S. Victor de Marseille. Louis le Gros en chassa les Moines, & mit en leur place des Chanoines Réguliers de la Congrégation de S. Ruf. L'an 1113. Guillaume de Champeaux le plus fameux Docteur de ce tems, qui en 1108. prit avec quelques uns de ses Disciples l'habit de Chanoine Régulier, se retira dans cette Chapelle, assez éloignée de Paris, qui qui n'étoit guere encore que ce que nous appellons la Cité. En 1113. il fut élû & ordonné Evêque de Châlons sur Marne, & laissa à sa place, pour gouverner la Communauté de S. Victor, un de ses Disciples nommé Gilduin. Le Roy Louis confirma cet établissement dans une Assem-

TITULAIRES. M. le Cardinal Gualterio.

blée de plusieurs Evêques & autres Seigneurs, tenuë à Châlons, & donna de grands biens à la nouvelle Communauté, ordonnant qu'elle éliroit librement son Abbé, sans attendre le consentement du Roy, ni d'aucune autre personne que de l'Evêque de Paris, à qui il seroit presenté pour recevoir la Benediction Abbatiale. L'année suivante 1114. le Pape Pascal à la priere du Roy Louis VI. dit le Gros confirma cette fondation, par la Bulle du premier de Decembre 1114. & Gilduin qui jusques-là avoit gouverné ce Monastere en qualité de Prieur, en fut le premier Abbé; les Chanoines y célebroient avec grande exactitude l'Office Divin à toutes les heures du jour & de la nuit; ils travailloient de leurs mains, gardoient un grand silence, & ne laissoient pas d'étudier & d'enseigner; ensorte que cette Maison devint une des plus fameuses Ecoles de la Chrétienté. Il y a une belle Bibliotheque, ouverte trois fois la semaine. Cette Abbaye donne le nom au Faubourg de Paris où elle est située, & il est en partie dans sa Censive. Il en est sorti sept Cardinaux, deux Archevêques, huit Evêques, cinquante-quatre Abbez, & plusieurs autres personnes célebres dans l'Eglise par leur pieté & leur science. Dans le premier & second siecle de sa fondation, elle a eû une Congrégation de 30. Abbez, de 40. Prieurs, & de 80. Curez. C'est la Mere de l'Abbaye de Sainte Geneviéve, puisque Suger Abbé de S. Denis en tira douze Chanoines & le Prieur Eude, pour les établir à Sainte Geneviéve le 25. d'Aout 1148. L'Abbaye de S. Victor a été cy-devant en économat. . . . . .

Florins 2 vingts

1000. 35000.

## SAINTE GENEVIEVE.

L'Abbé est Régulier & Triennal. Le Pere Pollinier.

*Sancta Genovefa Parisiensis.* Sainte Geneviéve mourût vers l'an 500. après avoir vecû plus de 80. ans. On bâtit d'abord sur son Sépulchre un Oratoire de bois; mais ensuite le Roy Clovis par le conseil de la Reine Clotilde, y fit commencer une grande Eglise dediée à S. Pierre & à S. Paul l'an

TITULAIRES

Florins Revenu

l'an 499. que la Reine acheva après sa mort. Il y avoit à l'entrée trois galleries, apparemment pour enfermer la cour. Il s'y fit un grand nombre de Miracles, & dès le même siecle, on avoit recours à l'interceſſion de Ste. Geneviéve pour les fiévres, comme on fait encore à préſent. Son nom eſt demeuré à cette Egliſe, qui fut d'abord ſervie par des Moines; mais le Roy Clovis y mit des Chanoines qui vivoient en commun, & fit bâtir dans l'endroit, où eſt maintenant la Maiſon Abbatiale, un Palais pour s'y loger. Il fut enterré dans cette Egliſe l'an 513. & la Reine Clotilde ſon Epouſe l'an 547. Cette Egliſe & les autres Bâtimens eſſuyerent toute la fureur des Normans. On ne peut pas certainement dire par qui celle qui eſt aujourd'huy a été bâtie, on conjecture que c'eſt par le Roy Robert, mais on n'en a point de preuves. L'on peut croire ſeulement qu'il en a fait bâtir le Cloître, qui fut détruit, & quelques autres Bâtimens ſous le regne de François premier. Les Chanoines qui vivoient en commun demeurerent dans cette Abbaye juſqu'au douziéme ſiecle, que le Pape Eugene III. étant venu en France l'an 1147. cette Abbaye fut reformée à l'occaſion d'une diſpute entre les Officiers de l'Egliſe & ceux du Pape Eugene, qui furent bien battus, ſoutenant les uns & les autres que le drap de ſoye étendu devant l'Autel, afin que le Pape fit ſa priere, leur appartenoit. Le Pape en demanda Juſtice au Roy: & comme d'ailleurs la vie de ces Chanoines étoit peu réguliere, le Pape & le Roy convinrent de donner la Maiſon de Sainte Geneviéve à des Moines noirs, c'eſt-à-dire de Cluny, laiſſant toutefois les Prébendes aux anciens Chanoines leur vie durant. Le Bref du Pape portoit qu'on mettroit dans cette Abbaye douze Réligieux tirez de S. Martin des Champs, avec le Prieur de S. Pierre d'Abbeville, pour être leur Abbé. Le Roy partant pour la Croiſade, laiſſa l'éxecution de ce projet au Pape & à l'Abbé Suger; & on étoit prêt à recevoir à Sainte Geneviéve huit Moines de

Le Pere Poliniet.

TITULAIRES

Le Pere Polinier.

S. Martin des Champs, quand à la priere des anciens Chanoines, le Pape changea d'avis, & leur permit d'y mettre des Chanoines Reguliers de S. Victor. Ce qui fut executé par l'Abbé Suger. Odon Prieur de S. Victor fut le premier Abbé de Sainte Geneviéve depuis cette réforme. Tout cela ſe paſſa vers l'an 1148. & l'Abbaye prit le nom de Sainte Geneviéve qui y étoit enterrée dès l'an 514. dans une cave qui eſt deſſous l'Autel du Chœur. Eſtienne élû Abbé de Sainte Geneviéve en 1177. & depuis Evêque de Tournay, a tellement reparé cette Abbaye en 1192. en faiſant bâtir l'Egliſe, telle que nous la voyons encore & tous les lieux réguliers, qu'on peut le regarder comme le ſecond Fondateur de ce célebre Monaſtere, dont il augmenta conſiderablement les biens temporels. La dévotion des Pariſiens pour cette Sainte leur Patronne, y attire un grand concours de Peuple. Les Proceſſions que l'on fait de la Châſſe & des Reliques de cette Ste. dans les calamitez publiques ſe font avec beaucoup de pompe & de pieté. La Châſſe où ſont les Reliques eſt riche & elevée derriere l'Autel du Chœur ſur quatre colonnes d'un beau marbre. L'Abbaye de Ste. Geneviéve eſt réguliere, élective & triennale : l'Abbé eſt de la réforme apelée de la Congrégation de France. Le Cardinal de la Roche Foucault, Abbé Commendataire de Ste. Geneviéve y fit venir en 1624. les Chanoines Réguliers de Saint Vincent de Senlis. Le Pape Gregoire IX. donna le privilege à Hebert Abbé de Sainte Geneviéve en 1226. & à ſes ſucceſſeurs, de porter la Mître & l'Anneau. Clement IV. lui accorda en 1226. le pouvoir de conférer la Tonſure & les quatre Mineurs à ſes Religieux, & quelques autres droits auſquels l'Abbé de Ste. Geneviéve renonça en 1669. il conſerva encore la prérogative d'aſſiſter à la Proceſſion de la Châſſe de Ste. Geneviéve en Croſſe & en Mître, & de donner la Bénédiction dans les ruës, ayant la droite ſur l'Archevêque de Paris. Il y a une des plus belles & des plus amples Biblioteques de France dans cette Abbaye, qui eſt taxée à . . . . . .

Florins Revenus

800. | 50000.

TITULAIRES. | Florins | Livres

## NOTRE-DAME D'HERIVAUX.

M. de Puy Martin, Aumônier de Madame la Princesse.

Notre-Dame d'Herivaux, *Erivallis*, *Herivallis*, *de Herivalle* : elle est de la Congrégation de France, près les Dioceses de Beauvais & de Senlis, à une lieuë de Luzarche, & à sept lieuës de Paris, fondée l'an 1131. Elle vaut trois mille sept cens cinquante livres pour les Religieux, qui sont au nombre de cinq ou six. . . . . 66. 3000. l. 3750. l.

## LIVRY.

M. Sanguin de Livry.

Livry, *Sancta Maria de Livriaco in Alneto*. Elle a été fondée en 1186. par Guillaume de Gallande, à trois lieuës de Paris, sur le chemin de Brie, dans le Doyenné de Chelles. Il y a la réforme. Elle vaut deux mille livres pour les Moines. . . . . 2000 l. 3500. l.

## HIVERNAUX.

M de Montualat d'Entraigues.

Hivernaux ou Ivernel, *Hivernalis*, *Hivernetum*, *Sancta Maria de Hibernalii*, située dans un fond, à une lieuë de Brie-Comte-Robert, sur la petite Riviere Rouillon, & à cinq lieuës de Paris. Elle a eû sa premiere origine au lieu dit Montatis, à trois quarts de lieuës de là, où le célebre Maurice de Sully Evêque de Paris établit des Chanoines Réguliers sous le titre Abbatial, vers l'an 1164. comme on l'apprend de la Bulle du Pape Clement III. lesquels y ont perseveré jusqu'au regne de S. Louis, qui les transporta audit lieu Hivernaux, en execution du Testament de son pere Louis VIII. ainsi qu'on le lit dans les Archives de l'Abbaye Royale de S. Victor de Paris. Cette fondation étoit considerable; mais dans ces derniers siecles l'Eglise & tous les Bâtimens réguliers étoient renversez par terre, & les biens dissipez & perdus dans les troubles du Royaume & de l'héresie jusqu'à ce qu'Alexandre de Bontemps, premier Valet de Chambre ordinaire de Louis XIV. Roy de France, qui en avoit été Abbé Commendataire dans sa jeunesse, fut touché

TITULAIRES. touché de Dieu pour en procurer le rétabliſſement en y appellant des Chanoines Réguliers de S. Cyr de Friardel, au Dioceſe de Lizieux l'an 1684. Cette Abbaye a haute, baſſe & moyenne Juſtice ſur ſes Fiefs. Elle a Patronage & droit de preſentation des Egliſes de Liſigny, qui étoit avant ſa déſolation, dans la Nef de l'Egliſe Abatiale, & de Notre Dame de Chenevieres. Elle poſſede les Oratoires de Notre-Dame de Samar & de Montatis, qui eſt ſon glebe, & ſur lequel elle a droit de Foire le 8. Septembre, de S. Caſſien & de la Grange S. Martin. Cette Abbaye porte pour Armes l'Ecu my-party, au premier d'azur, chargé d'une Fleur de Lis d'or, au ſecond d'or, au Lyon montant de gueules, tenant une Croſſe. On y voit un ancien Mauzolée de la Maiſon de Carlandes. L'Abbaye d'Hivernaux eſt célebre par la grande Réforme des Chanoines Réguliers, que Monſieur de Moulins à commencé à établir à S. Cyr de Friardel au Dioceſe de Lizieux en 1674. . . . . 52. 3000 l.

Florins Revenus

## ROCHE.

M. Chanut. Roche ou la Roche, *Rocha*, *Noſtra Domina de Rocha*. Elle eſt ſur le commencement de la petite Riviere d'Yvette, près le Dioceſe de Chartres, à huit lieuës de Paris, fondée par les Seigneurs de la Maiſon de Levy l'an 1190. ou 1232. Il n'y a point de Religieux en cette Abbaye. . . . 33. 4000. l.

## ORDRE DE PRE'MONTRE'.

## HERMIERES.

M. Feſſon Hermieres, *Hermeria*, *Herminiarium*, *Hermerium*, *Leominarium de Hermeriis*, ſituée à ſix lieuës de Paris dans les bois, entre la Ville de Lagny en Brie, & celle de Tournan. Cette Abbaye, fut fondée en 1160. & doit ſon origine à la pieté des Ancêtres de la Reine Adelle, troiſiéme femme de Louis VI. Roy de France, & Fille de Thibaut le vieil, Comte de Champagne, qui en fut la ſeconde Fondatrice.

La

TITULAIRES La Charte qu'elle fit expedier en faveur de l'Abbaye d'Hermieres en 1202. donne à connoître qu'elle ſuivoit en cela l'exemple de ſes Ancêtres, en achevant l'ouvrage qu'ils avoient commencé, & en dottant l'Abbaye qu'ils n'avoient qu'imparfaitement établie. Les Seigneurs de Tournan de la Maiſon de Gallandes, donnerent à Hermieres cent arpens de bois, qui étoient près de l'Abbaye; & les Seigneurs de Neufmoutier, Gaucher du Châtel, Seigneur d'Armainvilliers, les Seigneurs de Bucy, de Torcy, de Favieres, de Maulny & de Chanteloup donnerent des biens de cette Abbaye très riche autrefois; mais médiocrement maintenant. Elle porte pour Armes, celles de France, & l'Abbé eſt joliment logé. . . . . 100. 3000. l.

Florins Revenus

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### CHELLES.

Madame Louiſe Adelaïde d'Orleans, Princeſſe du Sang, & Fille de Philippes d'Orleans, Regent du Royaume dans la Minorité du Roy Louis XV.

Madame de Villars ancienne Abbeſſe

*Cala*, *Kala*, *Kalenſe*, *Calenſe Monaſterium*, à quatre ou cinq lieuës de Paris, vers le Levant, près la Riviere de Marne. Le premiers fondemens de cette Abbaye avoient été jettez, dit-on, par la Reine Sainte Clotilde, qui y avoit au moins fait bâtir une Chapelle, & peut-être quelques Cellules. Ste. Bathilde continua le deſſein, pour ne pas dire qu'elle le recommenca tout de nouveau vers l'an 660. Elle le bâtit pour des Religieuſes, à qui l'on fit prendre bien-tôt la Regle de Saint Benoiſt: ce qu'elle fit avec tant de magnificence, qu'elle en fut regardée comme la Fondatrice. Elle s'y enferma elle-même, lorſqu'en 665 elle quitta la pourpre pour ſe rendre Religieuſe. Elle y mourut en 680: ſon Corps s'y conſerve encore, avec celui de Saint Genés Evêque de Lyon, qui avoit eſté ſon Aumônier. Sainte Bertille étoit Prieure de l'Abbaye de Jouarre, au Dioceſe de Meaux, lorſque l'Abbeſſe Sainte Thelchilde l'envoya avec quelques autres Religieuſes, à la priere de Sainte Bathilde, pour être premiere Abbeſſe de

TITULAIRES

Florins Revenu

Chelles, vers l'an 656. & elle mourut en 702. Giſele ou Giſle, Fille de Pepin le Bref, huitiéme Abbeſſe de Chelles fit bâtir la grande Egliſe, qui ſubſiſte encore à preſent. Il y avoit tant de Religieſes dans l'Abbaye de Chelles, ſous Emeline ou Emme, quatorziéme Abbeſſe, qu'elle fut obligée d'obtenir du Pape Innocent III. une Bulle pour les faire réduire au nombre de quatre-vingt. Cette Abbaye immediate au Saint Siége, ſelon la Bulle d'Innocent III. & des Papes ſes Succeſſeurs, fut réduite en cendres avec tous les Ornemens de l'Egliſe & l'Argenterie, en 1220. ſous Florence dix-huitiéme Abbeſſe. Le Tonnere y fit de grands ravages vers l'an 1399. La réforme fut introduite le 5. de Janvier 1499. ſous Jeanne de la Riviere, & les Peres Benedictins rétablis en 1501. pour gouverner ce Monaſtere, qui dès le commencement a été double, à la place de ſix Chanoines. Cette même Abbeſſe agrandit le Chœur, & Marie de Reilhat qui lui ſucceda, fit faire les Chaires, & un Chef d'Argent, qu'elle fit enrichir de Pierreries, pour mettre le Chef de Sainte Bertille. L'Abbaye de Chelles ſouffrit de grands dommages par le Tonnerre au mois de May 1559. & encore quelque tems après. Madame Hotman a fait paver le Chœur de marbre noir & blanc. C'eſt elle qui a fait faire les grands Tableaux qui ſont audeſſus des Chaires du Chœur, où les principales actions de la vie de Sainte Bathilde ſont repreſentées. Chelles ne fut d'abord qu'une petite Chapelle bâtie par Sainte Clotilde, en l'honneur de Saint George. Les Religieuſes ont été habillées de blanc, juſqu'en 1614. qu'elles prirent l'habit noir, & l'on prétend que le nom que porte cette Abbaye lui fut donné d'une viſion qu'eut Sainte Bathilde pendant ſon ſommeil; Elle crût voir une Echelle, dreſſée devant l'Autel de Notre-Dame, dont la hauteur touchoit juſqu'au Ciel, & qu'elle montoit par cette Echelle au milieu d'un Cortege d'Anges. Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que les Armes de cette Abbaye ſont une Echelle acoſtée de deux Fleurs de Lis. Il paroît par

TITULAIRES. par une Charte que le Roy Robert avoit un Palais au Bourg de Chelles, que l'on appelloit en Latin, *Cala*, & que le Bourg étoit du Patrimoine Royal. La Communauté est de soixante Religieuses. . . . . 30000 l

Florins revenus

## MONT-MARTRE.

Madame de Rochechouart de Montpeau

*Mons Martyum propè Parisios.* Fondée en 1133. ou 1134. par le Roy Louis le Gros & Aleïde, Adelaïde ou Alix de Savoie sa Femme, qui y fut enterrée. Cette Abbaye est d'une grande étenduë, y ayant même comme deux Monasteres, un au haut de la Montagne, & l'autre en bas, qui se communiquent par une longue Galerie. L'Abbesse est au Monastere d'en bas, qui est ordinairement composé d'une Abbesse, de soixante Religieuses, & de douze Converses. Il doit à chaque mutation d'Abbesse mille livres, à la Mense Abbatiale de Saint Denys, à cause d'un Fief qu'elle possede à Clignancourt. Il y avoit auparavant un Couvent de Religieux de l'Ordre de Cluny, qui étoient les Gardiens du sommet de cette Montagne. Outre le revenu de cette Abbaye le Roy lui a fait une pension de six mille livres. . . . . 28000 l

## LE VAL DE GRACE.

Elective & Triennale.

Notre-Dame du Val de Grace, *Vallis Gratiæ.* C'est un Monastere de la réforme de S. Benoist. Ces Filles furent transferées à Paris en 1621. du Val Profond près de Biévre, à trois lieuës de cette Ville. La Reine Anne d'Autriche les fit loger dans le vieux Hotel de Valois, qui fut abbatu en 1645. pour y commencer le superbe Edifice que l'on voit à present, & qui ne fut achevé que vingt ans après. C'est le plus magnifique & le plus regulier qui soit en France. Le Chœur des Religieuses est à droit, & à gauche est la Chapelle où sont les Cœurs de la Reine Mere, de la feuë Reine, des deux dernieres Dauphines, des trois derniers Dauphins, de Charles de France Duc de Berry, du Duc d'Alençon son fils, de Mademoiselle d'Alençon sa fille, & de plusieurs autres Personnes de la Famille Royale.

TITULAIR ES. Depuis l'an 1662. cette Abbaye eſt poſſedée par une Abbeſſe Triennale. Louis XIII. a donné à ces Religieuſes le pouvoir d'élire leur Abbeſſe ſelon l'ancienne inſtitution; & vaut, parce que la Reine y a joint la Menſe Abbatiale de Sainte Corneille de Compiegne. . . . . Florins Revenus 30000.

## YERRE.

Madame Deſmarets. Hierre, Hieres, *Hedra*, *Edra*, ſur la Riviere d'Yerre, à quatre lieuës de Paris; elle a été fondée du tems d'Etienne Evêque de Paris, vers l'an 1122. par Euſtache, Comteſſe d'Eſtampes & de Corbeil, Sœur de Loüis le Gros. . . . . 10000.l

## GIFF.

Madame de Bethune d'Orval, & Madame de Segur, Coadjutrice en 1719 *Beata Maria Vallis de Giffo*, autrefois Notre Dame de Cliſſé. Elle a été fondée ſur la petite Riviere d'Yvette, à cinq lieuës de Paris, auprès de Château-Fort, environ l'an 1140. par Maurice de Sully Evêque de Paris. . . 8000.l.

## MALNOUE.

Madame de Coigny de Breauté le 26. Decembre 1719. Malnouë ou Notre-Dame du Frotel ou Footel, dite le Bois aux Dames, les Malnoe, & Marie du Bos & du Bois, autre-fois *Malno*, *Malnoda*, *Mala noda*, *beata Maria de Nemore*, autre fois *in boſco ad Dominicas propè Malnodam.* Elle a été fondée l'an 1171. à quatre lieuës de Paris, en ſortant par la Porte S. Antoine, & à deux lieuës de Lagny. 15000.

## GERSY. ou JERSY.

*Gerſiacum*, fondée d'abord en 1269 pour des Religieuſes Chanoineſſes régulieres de Saint Auguſtin, de la Congrégation de Saint Victor, par Alphonſe, Comte de Toulouſe & de Poitiers, frere de S. Louis, & Jeanne de Toulouſe ſa femme, ſur la petite Riviere d'Yere, à cinq lieuës de Paris. Cette donation fut confirmée par le Roy Philippes III. neveu du Fondateur, au mois de Février 1272. L'Abbaye eſt compoſée de quatorze à quinze Religieuſes, qui ſont maintenant des Benedictines. . . . . 6000.l.

ISSY

TITULAIRES. | Florins. Revenus.

## ISSY.

Madame Caumont de la Force. Issy, *beata Maria de Issiaco, Sanctus Joannes-Baptista de Issiaco*, fondée en 1659. à une lieuë de Paris. . . . 5000.l.

## LA SAUSSAYE.

Madame d'Oradoux, Laval à Lagny. La Saussaye près de Ville-Juive, est quelque fois appellée Abbaye; mais mal-à-propos, car ce n'est qu'un Prieuré de Benedictines. Ce fut d'abord une Maladerie pour de Pauvres Femmes malades, laquelle étoit regie & administrée par treize Femmes saines. Louis le Jeune fit beaucoup de bien à cette Maison, & lui accorda plusieurs privileges. Philippe Auguste, Saint Louis, Philippe le Hardy, Philippe le Bel, Louis Hutin suivirent l'exemple de Louis VII. à l'égard de cette Maison, & lui ont fait de grands biens, mais elle a fort changé depuis, & ne passe pas maintenant pour fort riche: la Prieure est à la nomination du Roy, & par consequent à vie. . . . 6000.l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

## SAINT ANTOINE.

Madame Marie-Gabrielle Eleonor de Bourbon, Princesse du Sang, nee le 22 Decembre. 1690. elle fit Profession dans l'Abbaye de Fontevrault le 20. May 1707. Saint Antoine des Champs. *Sanctus Antonius Parisiensis in suburbio.* Elle a esté fondée l'an 1191. ou 1199. par Foulque Prédicateur fameux pour la Croisade, & Curé de Neuilly près Paris, & en 1208. unie à l'Ordre de Cîteaux. Cette Abbaye donne son nom à tout le Faubourg, & conserve encore de fort beaux privileges; comme celui d'exemter de la Maîtrise, tous les Ouvriers qui y logent. Il y a des Auteurs qui mettent la fondation en 1182 sur les débris d'une Maison destinée pour les Filles Repenties. On commença son Bâtiment en 1193. elle reçut la réforme en 1200. le Roy Louis VIII lui fit de grands biens, & S Louis & la Reine Blanche de Castille sa mere, assisterent à la Dédicace qui en fut faite en 1233. . . . . 30000.l

## PORT-ROYAL.

Madame de Mont Peroux. L'Abbaye de Port-Royal doit son origine a Mathilde de Garlande, femme de Mathieu Ier. de Marly, Cadet de

TITULAIRES. la Maiſon de Mont-morency. Ce Seigneur en partant pour la Terre Sainte, laiſſa à ſa femme une ſomme pour l'employer à des œuvres de pieté, afin d'obtenir la protection de Dieu ſur ſa perſonne, & un bon ſuccès de ſon voyage. Pour ſuivre l'intention de ſon mary, Mathilde conſulta l'Evêque de Paris, Odon de Sully, proche Parent de Philippe Auguſte, & du Roy d'Angleterre. Ce Prélat la porta à fonder un Monaſtere, & ce fut par ſon conſeil & par ſes ſoins qu'elle commença la fondation de celui-ci par la donation du Fief de *Porroy*, ou Port-Royal, ſitué dans une Vallée près de Chevreuſe, à ſix lieuës de Paris vers l'Occident, qu'elle acheta pour l'execution de ſon deſſein : c'eſt dans ce lieu qu'elle plaça ce Monaſtere qui en a tiré ſon nom. Elle lui donna encore quelques autres revenus. Dès le mois d'Août 1204. l'Egliſe portoit le nom de Notre-Dame de Port-Royal. L'on dit qu'il y avoit auparavant une Chapelle ſous le nom de Saint Laurent dont la Fête s'y eſt toûjours celebrée avec ſolemnité & concours de Peuple. La Maiſon étoit bâtie en 1204. mais il n'y eut point de Religieuſes avant 1208. Au mois de Decembre 1214. Pierre de Nemours, Evêque de Paris, donna à ce Monaſtere le droit de Paroiſſe; & en fit faire ceſſion au Curé de Magni-Leſſarts, à qui il aſſigna quelques dédomagemens. On n'y élût une Abbeſſe qu'en 1216. ſelon l'intention des Fondateurs. La conduite de cette Maiſon fut donnée aux Religieux de l'Abbaye de Vaux de Cernay, Ordre de Cîteaux, qui n'en eſt éloignée que d'une lieuë & demie. Le Pape Honoré III. accorda à cette Abbaye pluſieurs privileges, par une Bulle du 18. Janvier 1223. adreſſée à l'Abbeſſe & aux Religieuſes. Gregoire IX. qui par une Bulle avoit pris l'Abbeſſe & les Religieuſes de Port-Royal & tous leurs biens ſous la protection du S. Siege, en donna une nouvelle en 1229. pour la Dédicace de leur Egliſe, avec pluſieurs Indulgences; elle fut dédiée le 25 Juin l'an 1230. On fit en peu de tems beaucoup de donations conſiderables

Florins Revenus

TITULAIRES

conſiderables à cette nouvelle Abbaye. Philippe Auguſte, Louis VIII. S. Louis, Marie de Bourbon femme de Jean Comte de Dreux, Renaud de Corbeil Evêque de Paris, comme Baron de Chevreuſe, & pluſieurs autres Seigneurs furent du nombre de leurs premiers Bien-faiteurs Les Adminiſtrateurs des biens de Port-Royal trouverent dès le mois de Novembre 1233. qu'ils étoient ſuffiſans pour nourrir ſoixante Religieuſes. Je ne rapporterai point ici le nom de toutes les Abbeſſes; il ſuffit de dire qu'elle en a eû pluſieurs de la premiere qualité. Jeanne de la Fin & ſa niéce ont rendu de grands ſervices à cette Maiſon. La premiere en recouvrant beaucoup de biens aliennez, & en remettant les autres en bon état, & la ſeconde en reparant entierement l'Egliſe & toute la Maiſon. Ce fut cette derniere, qui des deniers provenus d'une vente des Bois de haute-futaye fit faire un nouveau Chœur, avec de très belles chaires, qui furent achevées le 29. Aouſt 1555. Angelique Arnauld née le 8. Septembre 1591. avoit pris l'habit de Religion dans l'Abbaye de S. Antoine à Paris le 2. Septembre 1599. n'ayant pas encore huit ans accomplis. Elle ſortit de S. Antoine & alla à Maubuiſſon, où elle fit Profeſſion le 29. Octobre 1600. Quoique nommée Coadjutrice de l'Abeſſe de Port Royal, elle ne quitta Maubuiſſon que le 15. Juillet 1602. lorſqu'elle alla prendre poſſeſſion de ſon Abbaye, après la mort de la Dame de Boulehard. Elle fut benie le 29. Septembre ſuivant, & le même jour elle fit ſa premiere Communion, à peine avoit elle onze ans accomplis. C'étoit un abus trop commun en ce tems-là, une Abbeſſe de cet âge, & qui ne goûtoit pas alors ſa vocation, ne ſembloit pas propre pour y rétablir l'obſervance, elle ne cherchoit qu'à diſſiper ſes ennuis par quelques amuſemens d'Enfant. Elle fut dangereuſement malade en 1607, & en 1608. elle conçut le deſſein de la réforme, par le conſeil de quelques Capucins, elle commença le 4. Aout 1614. l'abſtinence de la viande. Toutes ces réformes lui attirerent

Ces Chaires ſont à Paris, dans le Chœur des Bernardins.

Florins

TITULAIRES. tirerent beaucoup de contradictions ; mais elle s'éleva au-dessus avec cette fermeté & ce courage qu'on admira toûjours en elle. Après avoir mis la réforme à l'Abbaye de Maubuisson, elle prit la résolution de s'en retourner à Port-Royal des Champs, elle fit la même chose à l'Abbaye du Lis près de Melun en 1625. & en plusieurs autres Abbayes. A son retour du Lis elle s'établit à Paris à l'extremité du Faubourg S. Jacques, sa mere lui donna une Maison fort grande qu'elle avoit dans ce lieu qu'on appelloit de Clagny : ce fut là qu'elle fit bâtir l'Abbaye de Port-Royal de Paris. Elle obtint par Lettres Patentes du Roy Louis XIII. la permission d'y transferer toute sa Communauté. L'Archevêque de Paris & l'Abbé de Cîteaux y donnerent leur consentement ; cette Communauté qui étoit de soixante-dix Religieuses y vint donc en 1626. La Maison de Port Royal des Champs n'avoit point alors de Bâtimens suffisans pour un si grand nombre de Religieuses. Ils étoient alors en très mauvais état, & l'habitation en étoit fort mal-saine ; parceque la conduite des eaux qui y passent ayant été long-tems negligée, y formoit des marécages très incommodes. Ce fut une des principales raisons de la translation de cette Maison à Paris, on laissa dans l'ancienne de Port-Royal un Chapelain pour desservir l'Eglise ; le S. Sacrement y fut toûjours conservé. On y conserva de même le droit de Paroisse. Ce fut aussi dans ce même lieu que l'on continua à rendre foy & hommage, & tous les autres Droits Seigneuriaux. Le desir de conserver la ferveur de la réforme dans Port-Royal lui fit prendre le dessein de deux changemens dans l'état de sa Maison, l'un de se mettre sous la Jurisdiction de l'Ordinaire, & l'autre de se demettre de sa dignité d'Abbesse, pour y rétablir l'Election : Elle obtint donc au mois de Juin 1627. une Bulle du Pape Urbain VIII. qui la tiroit de la Jurisdiction de l'Ordre de Cîteaux, pour la soumettre à celle de l'Archevêque de Paris.

Florins Revenus

Titulaires | Florins | Revea.

La Bulle porte qu'excepté qu'elles seront soumises à la Juriſdiction de l'Ordinaire, elles jouiront de toutes les graces & privileges dont jouit & pourra jouir l'Ordre de Cîteaux. Le Roy donna ſes Lettres Patentes pour l'enregiſtrement de cette Bulle au mois de Juillet de la même année. Elle obtint l'autre grace de Louis XIII au mois de Janvier 1629. par le moyen de la Reine Marie de Medicis. Le Roy renonça à ſon droit de nomination en faveur de la réforme, & fit expedier des Lettres Patentes pour accorder l'élection triennale de l'Abbeſſe. La premiere élection ſe fit le 23. Juillet 1630, & Marie-Geneviéve de Saint Auguſtin le Tardif fut élu Abbeſſe. Port-Royal des Champs ayant été ſuprimée ſous le Roy Louis XIV. en ſes biens, ſont aujourd'huy partie de la Menſe de l'Abbaye du Port Royal de Paris, qui fut fondée par Louiſe de Bourbon, Ducheſſe de Bourbon en 1627. en vertu d'une Bulle du Pape Urbain VIII. du mois d'Aouſt de la même année 1627. par laquelle cette Maiſon a été érigée en nouvelle Abbaye perpetuelle, a été ſoumiſe à la Juriſdiction du Seigneur Archevêque de Paris, & exempte de celle de l'Abbé General de Cîteaux, la conſacrant & les Religieuſes qui y ſont, à l'adoration perpetuelle du très-Saint Sacrement, qui pour ce ſujet ont changé le Scapulaire noir en blanc, avec une Croix rouge couſuë ſur le Scapulaire, pour marque de leur entier dévouement à l'adoration du plus Auguſte de tous nos Miſteres. Le Roy Louis XIV. a fait détruire l'Abbaye de Port-Royal des Champs en 1710, & il n'en reſte plus aucuns veſtiges. . . . . 12000.

## NOTRE-DAME AUX BOIS

Madame de Scaglia de Verué, en Septembre 1721. Elle étoit Coadjutrice à l'Abbaye d'Iſſy, depuis le 30. May 1721.

L'Abbaye aux Bois, la Franche Abbaye de Notre Dame aux Bois, Saint Jean aux Bois. *Libera Abbatia Noſtræ-Dominæ; ſeu beata Maria in Boſcis vel in Boſco.* Fille de Clervaux. Elle a été transferée du Dioceſe de Noyon en la Ville de Paris, au Faubourg Saint Germain, ſous le regne

Florins Reven.

TITULAIRES. Louis XIII. dans le Couvent appellé des dix Vertus; & Anne de Harlay, Abbesse de cette Maison commença le 8. Juin 1718. l'Eglise qu'on y voit encore aujourd'huy. . . 15000 ;

## PANTHEMONT.

Madame de Rohan Guémenée le 26. Decembre 1719.

Penthemonts, *de Pentemonte alias Partus Montis, seu Panteo Mons.* Elle a été fondée environ 1218. unie à l'Ordre de Cîteaux en 1221. réduite en Prieuré d'Hommes, près Beauvais en 1483. depuis restituée aux Filles, & établie en la même Ville, & enfin transferée en la Ville de Beauvais, en l'Hôtel de la Châtellenie le premier Juin 1647. puis au Fauxbourg S. Germain à Paris le 12. Avril 1671. . . 4200.l.

## MAUBUISSON.

Madame de Colbert de Crossy. Madame Joubert de Château-Morant ancienne Abbesse.

Maubuisson, Maubisson, ou Notre-Dame la Royale. *Beata Maria Regalis, seu de Maloduno.* Fille de Cîteaux, elle est de l'étroite observance. Elle a été premierement fondée en 1241. par Blanche de Castille, Mere de S. Louis, en un lieu appellé Aulnay; & après que cette Reine en 1243. eût acquis la Terre de Maubuisson, qui lui a donné le nom de Robert, & Odeline de Château-Rainard, & de leurs Enfans, elle fut incontinent transferée en ce lieu, & ensuite unie à l'Ordre en 1244. par Boniface Abbé, & le Chapitre General de Cîteaux. Elle est en l'Isle de France, à 7. lieuës de Paris, près Pontoise. Madelaine Pezé qui étoit un des plus beaux génies de son siécle, mit la réforme dans cette Abbaye, & dans trois autres Maisons du même Ordre. . . . . 25000.l.

## SAINTE PERRINE.

Madame de Longueil de Maisons, & Coadjutrice. Madame Marechal.

Sainte Perrine lès Compiegne, *Sancta Petronilla.* Elle a été fondée près la Forest de Compiegne, par le Roy Philippe le Bel, vers l'an 1300. depuis établie près Compiegne, d'où en l'an 1646. elle a été transferée à la Villette près de Paris. . . . . 8000.l.

## SAINTE GENEVIE'VE DE CHAILLOT.

Madame de Pomponay de S. Germain.

Sainte Geneviéve de Chaillot, Abbaye de nouvelle érection, au Village de Chaillot, dans la Banlieuë de Paris. La Communauté est ordinairement composée de

Florins Reven.

TITULAIRES. quarante à quarante-cinq Religieuses. . . . 6000 l.

## LONG-CHAMP.

Triennale. Long-Champ, *Longus Campus*. Isabelle de France, Sœur du Roy Saint Louis fonda l'Abbaye de Longchamp près de Paris, au couchant, où les Religieuses entrerent en Clôture la veille de S. Jean 23. Juin 1261. sous la Regle de Ste. Claire. La Princesse donna à cette Maison le nom de l'Humilité de Notre-Dame. Elle s'y enferma elle même; mais sans faire Profession, ni prendre l'Habit, & y mourut saintement le 22. Février 1269. c'est-à-dire 1270. avant Pâques à l'âge de 45. ans. Elle voulut être enterrée au dedans du Monastere, & le Pape Leon X. en 1521. permit de l'honorer à Longchamp, comme Bien-heureuse. . .

## NOTRE-DAME DES PREZ. 20000.l

Notre-Dame des Prez, Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles, sont des petits Prieurez dont je n'ay trouvé jusques icy aucuns Mémoires, de même que de quelques autres semblables Prieurez. . . . . .

## PRIEUREZ DANS LE DIOCESE DE PARIS.

## SAINTE CATHERINE.

Conventuel, & en économat. Sainte Catherine du Val des Ecoliers, le Roy y nomme; mais le revenu est destiné pour les nouveaux Couvents, jusqu'à la Majorité du Roy. . . . . 12000.l

## SAINT DENYS.

M. le Bailly de Mesmes. Saint Denys de l'Estrée, dit autrement de la Chaussée. 6000.l.

## SAINT ELOY.

M. de Beaufort, Grand Vicaire de Paris. Saint Eloy de Longjumeau, de l'Ordre de Saint Augustin. . . . . 6000.l.

## ARGENTEUIL.

*Argentolium*, Prieuré fondé dans le septiéme siecle, sous le regne de Clotaire III. par un Seigneur nommé Hermenric, qui le fit bâtir sur son fond, & l'unit à l'Abbaye de S. Denis. Les Moines s'étant relâché de leur premiere ferveur, Théodrate, Fille de Charlemagne obtint de son

TITULAIRES Florins Revenu

Pere les débris d'Argenteuil, dont elle fit une belle Abbaye, & s'y enferma avec quelques Religieuſes, ſous la conduite & direction de l'Evêque de Paris; mais après la mort de Charlemagne Argenteuil demeura dans la déſolation pendant les Guerres Civiles, & l'irruption des Normans, juſqu'au tems du Roy Robert, c'eſt-à-dire deux ou trois cens ans. Alors Adelais Mere du jeune Roy, & Veuve de Hugues Capet, entreprit de rétablir Argenteuil. Elle dotta l'Abbaye de biens conſiderables, aprés l'avoir rebâtie de fond en comble, elle y aſſembla juſqu'à cent Religieuſes, ſous la Regle de S. Benoît, & ſous la direction des Evêques de Paris. Elle leur accorda encore de beaux Privileges, & fit confirmer tous ces dons par des Lettres Patentes du Roy ſon Fils, ſans aucunes opoſitions de la part des Moines de S. Denys; & la poſſeſſion paiſible des Religieuſes a duré plus de ſix vingt ans. Mais en 1128. Suger Abbé de S. Denis, & tout puiſſant en Cour entreprit de rentrer dans Argenteuil. Hilduon Abbé de S. Denys avoit obtenu des Lettres Patentes de Louis le Debonnaire, qui ordonnoient qu'après la mort de ſa Sœur Théodrate, il rentreroit dans la dépendance de Saint Denis : ces Lettres firent prendre la reſolution d'en profiter; il réuſſit dans ſon deſſein, non pas ſans beaucoup de difficultés de la part de Rome. Et dans un Concile tenu à Paris dans l'Abbaye de Saint Germain des Prez, au commencement de 1129. Matthieu Evêque d'Albano & Legat Apoſtolique, prononça la Sentence contre les Religieuſes d'Argenteuil, qui furent transferées dans divers Monaſteres, ſur tout à Malnouë, & au Paraclet. Les Moines de Saint Denys entrerent dans le Prieuré d'Argenteuil, & le Roy & le Pape confirmerent la Sentence du Legat. C'eſt la quatre-vingt-onziéme Maiſon unie à la Congrégation de Saint Maur. Ce Prieuré raporte a Monſieur l'Abbé de Fleury.

6000 l.

## SAINT GERMAIN EN LAYE.

M. Benoît de S. Port.

Le Prieuré de S. Germain en Laye, de l'Ordre de S. Benoît,

TITULAIRES. Benoiſt, dépend de l'Abbaye de Colombe, il eſt uni à la Cure de cette Ville. . . . . Flo. ins Reven. 3000. l.

## MARLY-DE-BOURG.

M. Jacquesou. Marly-de-Bourg, de l'Ordre de Saint Benoît, uni à la Cure de Marly. . . . . 1500.

## LONGJUMEAU.

M. de Chavigny de Blot, Abbé de Celle-Frouin. Le Prieuré de Longjumeau. . . . . 2000 l.

## SAINT ELOY DES BARNABITES.

Unie à l'Archevêché de Paris. Le Prieuré de S. Eloy des Barnabites. Ce Saint obtint du Roy Dagobert la Terre où il étoit bâti, comme il paroît par l'Acte de Ceſſion datté de la dixiéme année de Dagobert, qui eſt l'an *631*. Les Moines qu'il y mit, s'accrurent bientôt juſques au nombre de cent-cinquante de divers Païs, qui exerçoient pluſieurs mêtiers, & vivoient dans une grande régularité. Saint Eloy y donnoit tout ce qu'il pouvoit, & s'y vouloit retirer lui-même; mais la Providence le deſtinoit ailleurs. Après avoir bien établi ce Monaſtere, il en fonda un de Filles à Paris en *660*. dans la Maiſon que le Roy lui avoit donnée, & il y aſſembla juſqu'à trois cens Filles, tant de ſes Eſclaves, que de la Nobleſſe de France, & leur donna pour Abbeſſe Sainte Aure. L'Egliſe de S. Martial ſervoit de Chœur à ces Religieuſes; mais le relâchement & la negligence des Regles preſcrites par le Fondateur, s'étant introduits dans cette nombreuſe Communauté, elle fut diſperſée en l'année 1087. ſous le regne de Philippe I^er^. à trois differens Monaſteres; ſçavoir à Montmartre, à Chelles, & à S. Antoine. Cette Maiſon ſe trouvant comme abandonnée, fut convertie en Prieuré de l'Ordre de S. Benoit, que l'on mit ſous la dépendance de l'ancienne Abbaye de S. Maur des Foſſez, proche de Vincennes, qui ſuivoit la même Regle: ce qui a demeuré en cet état l'eſpace de pluſieurs ſiecles. Les revenus conſiderables de l'un & de l'autre de ces Benefices ont été depuis affectés à l'Archevêché de Paris, qui en jouit encore

TITULAIRES

à preſent, de même que de pluſieurs autres réunions qui y ont été faites, pour en augmenter les revenus, autrefois peu conſiderables. Les Clercs Réguliers de la Congrégation de Saint Paul, qu'on nomme vulgairement les Peres Barnabites, du nom de leur premiere Égliſe de Saint Barnabé à Milan, furent reçûs dans cette ancienne Maiſon le 3. Juillet 1631. par les ſollicitations & ſous la protection de Jean-François de Gondy, premier Archevêque de Paris, à condition qu'ils rétabliroient l'Egliſe & la Maiſon, qui étoient dans un grand délabrement, par la négligence des anciens Moines Benedictins, qui les avoient occupées. . . . . .

Florins Reven.

## ESSONE.

M l'Abbé de Seiglieres Bois Franc.

Le Prieuré d'Eſſone, de l'Ordre de S. Benoiſt, étoit ci-devant avec les Prieurez d'Argenteuil & de S. Denys de l'Eſtrée, à la nomination de l'Abbé de S. Denys. . . 5000.l.

A l'égard des Prieurez de S. Germain en Laye, & de Marly-le-Bourg, ces deux Benefices étoient à la nomination de l'Abbé de Coulons, Dioceſe de Chartres. Le Roy y nomme, par accommodement fait avec cet Abbé, à condition d'union à ſon Abbaye du Prieuré d'Eſſone. . .

## SAINT SPIRE DE CORBEIL.

M. Binet de la Lande.

Doyenné & Prébende de S. Spire de Corbeil, Abbaye Sécularisée. Monſieur le Maréchal de Villeroy preſente, comme Engagiſte du Roy. Les Prébendes valent quatre cens livres chacunes. . . . . 2000.l.

## NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.

M. le Duc de Chartres, premier Prince du Sang, & Fils de Philippe d'Orleans, Regent du Royaume, ſous la Minorité du Roy Louis XV.

La Grande Maîtriſe des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel eſt à la nomination du Roy. . . 100000.

Il y a pluſieurs autres Prieurez, Chapelles & autres petits Benefices à la nomination du Roy dans ce Dioceſe, dont je ne parle point ici, parce que je n'en ay point de Mémoires, & l'on me fera plaiſir de m'en envoyer. . .

EVECHE

# EVÊCHÉ D'ORLEANS.

TITULAIRES

M. Louis Gaſton Fleuriau, Abbé de Saint Jean d'Amiens de l'Ordre de Prémontré.

ORLEANS, *Aurelianenſis*, Ville de la quatriéme Lyonnoiſe, dans l'exarcat des Gaules, Evêché dans la Ville Capitale du petit Païs apelé l'Orleanois, dès le troiſiéme ſiécle ſous Sens, à 18. lieuës de Blois, 32. lieuës de Paris, & à 34. de Tours ſur la Loire. L'Egliſe de Sainte Croix qui eſt la Cathédrale, eſt une des belles qu'il y ait dans le Royaume. Elle fut entierement ruinée par les Calviniſtes, aux premiers troubles de la Religion, & depuis elle a été rebâtie, la premiere pierre ayant été miſe par Henry IV. l'an 1601. Le Seminaire eſt un aſſez beau Bâtiment, qui a été fondé & bâti par le Cardinal de Coiſlin. On y inſtruit les jeunes Eccleſiaſtiques, & l'on y enſeigne la Théologie; ce qui étoit d'autant plus neceſſaire au Dioceſe, que l'Univerſité d'Orleans n'a qu'une Faculté de Droit. On compte vingt-deux Paroiſſes dans la Ville. On a aſſemblé à Orleans pluſieurs Conciles. Le premier fut tenu ſous le regne de Clovis, l'an 511. Le ſecond en 533. ou 536. Le troiſiéme l'an 538. Le quatriéme l'an 541. Le cinquiéme en 549. & le reſte. L'Evêché d'Orleans eſt un des plus anciens & des plus illuſtres de France. On a crû autrefois que Saint Altin en a été le premier Evêque; mais ſon nom ne ſe trouve nulle part. Dans un Breviaire d'Orleans manuſcrit de trois cens ans, il n'en eſt parlé que ſur l'an 1542. qu'il eſt nommé Prêtre, dans les Leçons des Saints Savinien & Potentien, comme ayant été envoyé prêcher à Orleans & à Chartres, avec Eoldald, & il eſt dit qu'ils s'en retournoient enſuite par Paris, auprès de S. Savinien premier Archevêque de Sens. Saint Euverte paſſe pour le ſixiéme Evêque d'Orleans. Il avoit ſuccedé

Florius Réven.

TITULAIRES

Florins Reven.

succedé à S. Designan ; il fut élû vers l'an 631. & mourut après trente ans d'Episcopat. S. Aignan Successeur de S. Euverte, sacré de son vivant, gouverna dès l'an 390. par sa démission, & mourut en 453. S. Prosper Successeur de S. Aignan fut sacré vers le commencement de l'an 454. & mourut après l'an 463. S. Euchere fut fait Evêque de la Ville d'Orleans vers l'an 721. & mourut en son exil l'an 743. Il est compté pour le trente-troisiéme Evêque Saint Thiery Evêque d'Orleans, onziéme du nom, honoré le 27. Janvier, est mort l'an 1022. L'Evêché d'Orleans fut demembré de l'Archevêché de Sens en 1623. pour estre le Suffragant de celui de Paris. Ce Dioceſe renferme deux cens soxante & douze Paroisses, dix Chapitres, cinq Abbayes d'Hommes, & trois de Filles.

Le Chapitre de la Cathédrale, qui est dediée à Jesus-Christ Crucifié, est composé de douze Dignitez, de quarante-six Chanoines Capitulans, dont un est Théologal, & six, sont appellez de résidence, parce qu'ils font un serment particulier de réſider & d'assister au Chœur, où ils ont une place fixe ; quoiqu'ils gardent leurs rangs de reception au Chapitre & aux Processions. Il y a aussi deux Chanoines Mametins, ainsi nommez, parce qu'ils prennent possession à l'Autel de S. Mamer, second Patron de la Cathédrale. Ils ne sont pas proprement Chanoines, mais seulement *Canonici Subsidiarii*, ou *Hebdomadarii*, parce qu'ils font les semaines chacun à leur tour, pour les Chanoines de semaines, qui ne peuvent s'acquitter de ce devoir. Il y a encore outre cela cinq Chanoines semi-prebendez, & un grand nombre de Chapelains.

Les Dignitez sont le Doyen, qui de tems immemorial est aussi Grand Archidiacre, & pour marque de cette Dignité qui lui est réunie, il a toûjours une stale vuide après la sienne, & dans laquelle il ne se met qu'à la prise de possession. Il prend double en ce qui est la même chose ; il a deux Portions de Chanoines. Le Sous-Doyen prend aussi double,

TITULAIRES double, de même que le Chantre, l'Archidiacre de Pivieres, celui de Beauce, celui de Sologne, celui de Beaugency, celui de Sully ; le Scolastique qui est aussi Chancelier de l'Université, le Sous-Chantre, le Pénitencier & l'Archiprêtre, qui est nommé alternativement par l'Evêque, & le Doyen. Les deux dernieres Dignitez ne sont proprement que des Offices personnats. L'Evêque nomme les quarante-six Chanoines Capitulans, & les Dignitez, hormis le Doyen, qu'il confirme seulement, & qui est élû par le Chapitre. Il faut pour son élection plus de la moitié des Vocaux, & qu'il soit *de Gremio Canonicorum Capitulantium*. Il reste à remarquer que Jesus-Christ est regardé comme premier Chanoine de ce Chapitre, étant mis à la tête de toutes les distributions pour une double Portion, qui est donnée par forme d'aumone à l'Hôtel-Dieu, où le Chapitre a la Jurisdiction temporelle & spirituelle. Florins Reven.

Le Chapitre de S. Aignan dépendoit immédiatement du Saint Siege, avant l'an 1674. qu'il fut remis au Droit Commun par Arrest contradictoire. Le Chapitre est composé de huit Dignités, & de trente-un Chanoines. Le Roy ou Monsieur le Duc d'Orleans, comme Apanagiste, & ayant les Droits du Roy, est qualifié Abbé & Chanoine de cette Eglise. Il nomme au Doyenné ; le Doyen aux autres Dignitez: & le Chapitre aux autres Canonicats. Il arrive quelquefois que le Doyen n'est pas Chanoine, & pour lors il a les honneurs du Chœur ; mais il n'entre point au Chapitre. On a tenu plusieurs Conciles dans la Ville *d'Orleans* ; le premier fut de trente-trois Evêques, du tems du Pape *Symmaque*, & par le commandement de *Clovis*, en 507. Il y a des Auteurs qui disent en 511. mais ils se trompent, & j'ai pour garands Baronius, Severin Binius, & Audoul en son Traité de la Regale, p. 11. Ce Concile fait voir la souveraineté de nos Roys sur le Clergé & sa Jurisdiction

F

TITULAIRES. jettion à la puiſſance de nos Monarques. C'eſt non-ſeulement le Berceau de la Regale; mais même on peut l'appeller le Traité d'Alliance du Sacerdoce & de l'Empire. Le Pape Hormiſdas écrivant à tous les Evêques l'an 520. parle magnifiquement de ce Concile, & en tire des Regles qu'il leur propoſe. Les Evêques d'Orleans qui ſont Seigneurs de Jerau & de Rivier ou Pluvier, ont le droit, le jour de leur entrée, de delivrer des Priſons tous les Criminels qui s'y trouvent, & de leur accorder des Lettres de remiſſions. Je donnerai inceſſamment l'origine de ce Privilege. On ne ſçait pas l'origine d'un Privilege ſi particulier; mais on dit que 107. Evêques, en y comprenant Louis-Gaſton Fleuriau d'Armenonville, qui remplit aujourd'huy (1723.) ce Siege en ont joui. L'entrée que font les nouveaux Evêques d'Orleans, lorſqu'ils prennent Poſſeſſion de cet Evêché, eſt une céremonie des plus ſingulieres que l'on puiſſe voir. Après que le ſujet nommé par le Roy, pour remplir le Siege Epiſcopal d'Orleans, a reçû ſes Bulles & a été ſacré, & environ quarante jours avant celui auquel il a réſolu de faire ſon Entrée ſolemnelle, il fait preſenter Requeſte au Lieutenant General du Bailliage, & au Lieutenant General de Police de la même Ville, pour obtenir la Permiſſion de faire publier par affiches & à ſon de trompe, *qu'il fera ſa nouvelle & glorieuſe Entrée dans la Ville, le . . . prochain venant, ſelon & ainſi qu'ont ci-devant fait ſes Predeceſſeurs, Evêques dudit Orleans; ce qu'il deſire être reconnu & notifié à tous ceux qui y ont interêt, & y doivent aſſiſtance, à ce qu'ils n'en prétendent cauſe d'ignorance.* Ce Prélat envoye en même-tems ſon Procureur Fiſcal, aſſiſté d'un Notaire, avertir les quatre Barons, qui par leur Féodalité ſont obligez de le porter le jour de ſon entrée dans un Fauteuil couvert de velours, depuis le Cloître de Saint Aignan, juſqu'à la principale Porte de l'Egliſe de Sainte Croix, & les fait ſommer de s'y rendre en perſonne, ou par Procureurs fondez de Procurations ſpeciales pour cette Céremonie.

Florins | Revenu

Ces

TITULAIRES. Ces quatre Barons ſont les Barons d'Ievre le-Châtel, qui n'eſt que Seigneur Engagiſte de cette Terre, de laquelle le Roy eſt Seigneur Proprietaire. 2. Le Baron de Sully, dont la Baronnie a été erigée en Duché & Pairie l'an 1606. 4. Le Baron de Chera, qui eſt à preſent le Marquis de Montpipeaux, de la Maiſon de la Roche-Chouart. 4. Le Baron d'Acheres & Rougemont. Trois ou quatre jours avant ladite Entrée, le Procureur Fiſcal de la Juſtice temporelle de l'Evêché fait réquiſition verbale au Lieutenant General du Bailliage & Siege Préſidial d'Orleans, de vouloir permettre audit Evêque d'envoyer ſes Officiers de Juſtice aux Priſons Royaux, pour en ce lieu ſe faire exhiber & communiquer par le Geolier les Regiſtres des Ecroüez. Le Lieutenant General le permet, avec Aſſignation donnée au lendemain. Ce jour là l'Official & le Promoteur dudit Evêque avec le Bailly, Procureur Fiſcal & Greffier de la Juſtice temporelle, ſe tranſportent auſdites Priſons Royaux, & là ils ſe communiquent les Ecroües de tous les Criminels, qui demandent leur grace audit Seigneur Evêque, & en font faire l'Extrait. La ſurveille du jour de l'Entrée étant venuë, le nouvel Evêque ſe rend en l'Abbaye de Notre-Dame de la Cour-Dieu, qui eſt ſituée à ſix lieuës d'Orleans, dans la Foreſt. Il a droit d'y être logé & nourry avec tous ſes Officiers, tant Eccleſiaſtiques, que ceux de la Juſtice temporelle de ſon Evêché, & de faire la viſite du Monaſtere. Il ſoupe & couche dans la Maiſon Abbatiale, & après y avoir dîné le lendemain, part de cette Abbaye pour ſe rendre en celle des Religieuſes Bernardines de Saint Loup, qui n'eſt qu'à un quart de lieuë d'Orleans. Il s'arrête peu dans ce Monaſtere, & arrive à Orleans, où il va deſcendre avec toute ſa ſuite dans l'Abbaye de Saint Euverte, où il a les mêmes droits de gîte & de viſite, qu'en celle de la Cour-Dieu. Il ſoupe & couche dans la Maiſon Abbatiale. Le lendemain il ſort de cette Maiſon ſur les ſix heures du matin, revêtu du Rochet & Camail,

Florins Reven.

TITULAIRES. Camail, & ayant sa Croix Pectorale devant lui. Il est accompagné des Abbez de S. Euverte & de S. Memin, revêtus des Soutanes, Rochet & Mantelet d'étoffe de soye noire, & de ses Officiers. Il entre avec tout le Cortege dans le Cloître des Religieux de cette Abbaye, qui tous en Surplis & en Chapes le conduisent Processionellement au Grand Autel de leur Eglise. L'Evêque se met à genoux sur un Prie-Dieu, qui lui est preparé, & sa Priere finie, il monte à l'Autel, & le baise, puis descend & s'assied dans un Fauteuil placé du côté de l'Evangile : aussi-tôt ses Domestiques le déchaussent entierement, & lui mettent des sandales aux pieds ; & ses Aumoniers lui ayant ôté son Bonnet & son Camail, le revêtissent d'un Amit, d'une Aube, de sa Croix Pectorale, pardessus d'une Etole de couleur blanche, d'une Mître simple de toile d'argent, & lui mettent sa Crosse en main, laquelle est couverte d'un linge blanc, attaché avec un ruban de soye. l'Evêque monte à l'Autel, où après avoir fait une profonde reverence, il se tourne vers le Peuple, & donne solemnellement la Benediction. Il part de là étant precedé des Religieux, ayant ses Vicaires Generaux en Chape, à ses côtez, & étant suivi des Abbez de S. Euverte & de S. Memin, & de ses Officiers & Domestiques; étant arrivé sous le Jubé de cette même Eglise, il reçoit les respects du Recteur, au nom de ladite Faculté, qui lui fait une harangue latine, à laquelle le Prélat répond dans la même langue. Il continuë sa marche, & lorsqu'il est sorti de l'Eglise, il saluë tous les Religieux de Saint Euverte, qui se trouvent rangés en haye, & eux le remercient & rentrent dans leur Eglise. Dans le Parvis de la même Eglise se presentent, les Maire, Echevins, Capitaines, & autres Officiers de la Maison de Ville d'Orleans, avec leurs cinquante Archers. Un Avocat Officier de la Ville, fait à l'Evêque une Harangue latine, & le Capitaine de la Compagnie Colonelle une en François. Là il trouve tout le Clergé de la Ville, tant Séculier que Regulier, qui

Florins Reven.

s'y

TITULAIRES s'y est rendu en Procession, & qui recommence sa marche suivie de l'Evêque, qui donne la Benediction au Peuple. Cette Procession passe d'abord dans la ruë de l'Etelon, puis dans la grande ruë de la Porte Bourgogne, & ensuite dans la ruë de l'Oriflâme, qui aboutit à une des Portes du Cloître de Saint Aignan. L'Evêque est reçû par tout le Corps des Chanoines de Saint Aignan, & après avoir esté harangué par le Doyen, il est conduit devant le Grand Autel de cette Eglise, où il trouve un Prie-Dieu qui lui est préparé. Pendant qu'il y fait sa Priere on chante le *Te Deum*, & puis on le mene à la Sacristie, où il trouve les Marguilliers Clercs qui se presentent pour lui ôter ses sandales, & pour lui laver les pieds avec de l'eau odoriferante; & pour cela il leur appartient quarante sols *Parisis*, qui leur sont payez par le Secretaire de l'Evêque. Les Marguilliers Clercs conjointement avec les Aumoniers de l'Evêque lui mettent, pardessus les bas, des bottines de damas rouge, puis le revêtissent pardessus son Aube d'une Tunique d'une Dalmatique de taffetas rouge, & sur le tout d'une Chape de brocard d'or, &c. Ils lui mettent aussi des gands de soye rouge brodez d'or, & au lieu de la Mître de toile d'argent qu'il avoit sur sa tête, ils lui en mettent une autre garnie de pierreries. Sa Crosse qui a été jusqu'icy couverte d'un linge blanc est pour lors entierement découverte. L'Evêque ainsi revêtu est conduit par les deux premieres Dignitez du Chapitre de Saint Aignan, au Grand Autel. S'étant assis dans une Chaise qui lui est préparée, on presente d'un côté le Livre des Evangiles, & de l'autre la Formule d'un Serment pour l'observation des privileges & exemptions de l'Eglise Saint Aignan, qu'on remontre avoir été faites, *ab antiquo*, par les Evêques ses Prédecesseurs le jour de leurs Entrées solemnelles. L'Evêque y satisfait; mais avec cette restriction, *Sauf mon Droit & celui de mon Eglise*. Le Syndic du Chapitre de Sainte Croix d'Orleans, qui est present, proteste & demande Acte, que le serment

Florins Revenu

TITULAIRES. que l'Evêque vient de faire ne puisse préjudicier, ni à ses Successeurs ni à leur Eglise Cathédrale. Ce qui lui est octroyé dans le procès verbal de l'Entrée de Guy-de-Prunelay Evêque d'Orleans, en 1398. Il est raporté que l'un des Chanoines deputé du Chapitre de S. Aignan, dit à l'Evêque, *Quicumque est Episcopus Aurelianensis, est Canonicus Sancti Aniani, & debet jurare se servaturum exemptionem.* Ce serment ne doit plus estre fait, depuis que par Arrêt contradictoire du Parlement de Paris, rendu le 4. Juin 1674. l'Evêque d'Orleans a été maintenu & gardé au droit de toute Jurisdiction Episcopale sur les Doyen, Chanoines, Chapitre, Chapelains & Choristes de ladite Eglise de S. Aignan. L'Evêque est ensuite conduit & instalé comme Chanoine honoraire de l'Eglise de Saint Aignan dans la premiere Chaise du Chœur, qui est vers l'Autel, du côté droit; & la premiere des Dignitez, lui dit en latin, en l'installant. *Nous vous assignons cette place comme un Chanoine nôtre Confrere, afin que vous vous y asseyez toutes les fois que vous desirerez assister à l'Office Divin.* Cela fait l'Evêque se leve, sort du Chœur & rentre dans la Nef, où les quatre premieres Dignitez, & les quatre anciens de l'Eglise de S. Aignan, se presentent pour porter l'Evêque dans un Fauteuil couvert d'un tapis, & la Procession reprend sa marche, & l'Evêque est ainsi porté jusqu'à la grande Porte du Cloître de S. Aignan, laquelle aboutit à la ruë de S. Côme. Lorsqu'il est arrivé hors de ladite Porte, la Procession s'arrête, & l'Evêque fait tourner le Fauteuil dans lequel il est assis du côté des Chanoines de S. Aignan, qui sont sous la Porte de leur Cloître. Il leur donne à tous, le Peuple present, sa Benediction solemnelle, après quoi les Chanoines le saluent, le remercient & retournent en leur Eglise. L'Evêque se leve & va s'asseoir dans un autre Fauteuil couvert de velours violet, qui est preparé & tourné du côté de la ruë S. Côme. Il ordonne à son Baillif de faire appeler les quatres Seigneurs Barons qui sont obligez

Florins Reven.

TITULAIRES. gez de le porter, le jour de son Entrée solemnelle, & qui ont été avertis & sommez de s'y trouver en personne, où par Procureur noble en leur nom, fondé de Procuration speciale pour ce sujet. Les Barons ou leurs Procureurs ayant comparus, ils enlevent par le ministere de leurs Gens le Fauteuil dans lequel l'Evêque est assis; en sorte qu'ils ont chacun une main posée sur les bâtons attachez audit Fauteuil, pendant que leurs Gens portent le Prélat sur leurs épaules. Lorsqu'il est arrivé où étoit anciennement la Porte de Bourgogne, le Fauteuil où il est assis est mis en bas, & la Procession s'arrête. Là se presentent devant lui son Official, son Promoteur, & tous les Juges Royaux de la Ville, qui lui font leurs Harangues les uns après les autres. Le Geolier des *Prisons Royaux*, & celui de la Justice de l'Evêque se presente aussi, & après avoir salué profondement l'Evêque, les Officiers lui disent qu'ils ont fait conduire audit lieu de l'ancienne Porte de Bourgogne, tous les Prisonniers Criminels qui étoient detenus dans chacunes des Prisons, & qu'ils viennent les lui presenter, afin que suivant les Privileges accordés audit Evêque d'Orleans par nos Rois, ils donnent aux susdits Criminels leurs graces remissions & abolitions de leurs crimes, delits & forfaits; ainsi que de tout tems, & de coûtume immemoriale, les Juges leurs Predecesseurs les ont presentés aux Evêques d'Orleans le jour de leur Entrée. L'Evêque prend le serment de tous les Juges, qui les uns après les autres jurent sur les Saints Evangiles, qu'ils n'ont détenus ni détourné aucuns Criminels de leur Ressort & Jurisdiction, comme aussi qu'ils n'ont avancé ni Procès, ni Jugement, ni execution d'aucun d'iceux pour les empêcher d'obtenir leurs graces. Enfin qu'ils n'ont commis aucun dol ni fraude au préjudice du Privilege dudit Seigneur Evêque. Ensuite les Geoliers font leurs sermens d'avoir amené tous & chacuns des Prisonniers Criminels qu'ils avoient en leurs gardes, sans en avoir celé ni détourné aucun

Florin. Revel.

Pour.

TITULAIRES pour lors on les fait sortir de la Grande Cour, d'une Maison voisine où ils étoient, lesquels se jettent à genoux devant l'Evêque, lui demandent grace, en criant par trois fois, *Misericorde*. Aussitôt le Prélat les met entre les mains du Bailly, & du Procureur Fiscal de sa Justice, & ses Officiers par son ordre, les font avancer, & marcher deux à deux, nuë tête, sans épée, & sans armes, au devant de la Procession, qui reprend sa marche le long de ladite grande Ruë de la Porte de Bourgogne, & passe devant les Eglises de Saint Liphart, de Notre-Dame de Bonnes Nouvelles & de S. Sauveur. Ensuite elle tourne au coin de l'Eglise de Saint Pierre en Pont, & entre dans la ruë de la *Veronique*, autrement appellée du *Batoy verd*, puis en celle de S. Martin de la Mine, d'où elle entre dans le Cloître de Sainte Croix. A mesure que le Clergé qui compose la Procession arrive dans le Parvis, il entre dans l'Eglise, à la reserve des Doyens, Chanoines & Chapitre de Sainte Croix, qui demeurent à la porte, & y attendent le nouvel Evêque. Ce Prélat étant arrivé devant la grande porte de l'Eglise, laquelle est pour lors fermée, se leve de son Fauteuil, & le Doyen lui ayant presenté la Croix à baiser, & & le Livre des Saints Evangiles, & lui ayant fait une Harangue latine sur son heureux avénement, lui ouvre un ancien Livre, qui contient les sermens qui ont accoûtumé d'estre faits par les Evêques d'Orleans le jour de leur entrée, & le requiert humblement d'y satisfaire. En même tems l'Evêque ayant la main sur le Livre des Evangiles, fait en latin le Serment accoûtumé. L'on ouvre ensuite la grande Porte, & le Chapitre & l'Evêque entrent dans l'Eglise, où après plusieurs autres céremonies, l'Evêque célebre la Messe Solemnelle du S. Esprit. La Messe étant finie, l'Evêque après son action de grace se retire en son Hôtel. Lorsqu'il est dans le Vestibule, le Syndic du Chapitre lui dit en latin, *Reverend Pere, je vous avertis que vous devez aujourd'huy, suivant la Coûtume, donner à diner*

Florins | Reven.

à

TITULAIRES *à vôtre Table, à tous les Srs Chanoines de vôtre Egliſe d'Orleans.* Florins Reven.
Aquoi l'Evêque répond en même langue, *je les y ay déja invité, & je les y invite encore.* Puis il donne à dîner en ſon Hôtel, & à ſa Table, auſdits Doyen, Dignitez, & Chanoines de Ste Croix, au Doyen, Dignitez & Chanoines de S. Aignan, au Doyen, Chantre, Chanoines & Chefcier de S. Pierre en Pont, & au Doyen, Chantre, & Chefcier de S. Pierre le Puellier. L'Evêque donne auſſi à dîner en même tems en pluſieurs Maiſons des Chanoines de Ste. Croix, aux Officiers du Préſidial, aux Maire & Echevins de la Ville, aux Officiers de la Prévôté, aux Officiers des Eaux & Foreſts, au Corps de l'Univerſité, aux Capitaines & notables Bourgeois de la Ville. A l'iſſuë du dîner, tous les Corps ſe rendent au Palais Epiſcopal, le Chanoine Théologal de l'Egliſe d'Orleans, en Robe de cérémonie, monte ſur une des fenêtres du Veſtibule, regardant ſur la Cour où ſont tous les Criminels, & leur fait une exhortation, qu'il finit, en les avertiſſant de demander humblement audit Seigneur, graces & pardons. Surquoi les Criminels ayant crié par trois fois *Miſericorde*, l'Evêque aſſis dans un fauteuil, devant l'une des fenêtres qui regardent ſur le Théatre où ſont leſdits Criminels, leur fait une pieuſe rémontrance ſur la grandeur de leur crime, & ajoûte qu'il leur donne pardon, remiſſion & abolition de leurs crimes, de la maniere que ſes Prédeceſſeurs Evêques l'ont fait par le paſſé; & à la charge par chacun deſdits Criminels de s'adreſſer au Pénitencier ou autres Confeſſeurs prépoſez pour cet effet en cette Ville; de rapporter certificat de leurs Confeſſions, & de ſatisfaire aux Parties Civiles. Outre cela l'Evêque déclare qu'il n'entend comprendre au preſent pardon & remiſſion, ceux dont les crimes ne ſont point remiſſibles, ou qui ne font profeſſion de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine; l'Evêque leur enjoint enfin de prier Dieu pour le Roy, pour la Famille Royale, & pour luy même, qui leur prononce à

TITULAIRES haute voix leur remiſſion en ces termes. *Nous . . . . . par la grace de Dieu & du Saint Siége Apoſtolique, Evêque d'Orleans, ſuivant le privilege à Nous octroyé, & dont nos Prédeceſſeurs ont joui de tems immemorial, vous donnons & octroyons grace, remiſſion & abolition des crimes, forfaits & délits par vous commis, vous remettons les peines afflictives que vous avez meritées, & eſquelles vous pourriez être condamnez pour raiſon d'iceux, & vous reſtituons en vôtre bonne fâme, & renommée, en la poſſeſſion & joüiſſance de vos biens, ſans préjudice toutefois de l'intereſt civile des Parties.* Après cela un des Aumôniers de l'Evêque avertit à haute voix les Criminels, de ſe mettre à genoux pour recevoir la Benediction que le Prélat leur donne ſolemnellement. On diſtribuë enſuite auſdits Criminels pour leur dîné les viandes qui ont été déſervies de la Table de l'Evêque. Ainſi finit cette Céremonie, où ſe trouve toujours un ſi grand nombre de Criminels, qu'en 1707. on en compta juſqu'à neuf cens. La taxe de Rome pour les Bulles de l'Evêché d'Orleans eſt de . . . . . 1000.
Et il raporte . . . . . 2000.

Florins Reven.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### SAINT BENOIST.

du Faur Pibrac en 1706.

Saint Benoît ſur Loire, ou Fleury. *Sanctus Benedictus, Floriacum, Floriacenſis A. fanum Sancti Benedicti adligerim.* Elle eſt ſituée ſur la Loire, dans le Bourg de Fleury, ſur les confins de l'Orleanois, une lieuë au deſſous de Sully, en deſcendant vers Jarjeau, qui n'en eſt éloigné que de trois lieuës, & à huit lieuës d'Orleans, vers le Levant. On atribuë la fondation de ce Monaſtere à Leudebod Abbé de S. Aignan d'Orleans, qui vivoit ſous le Roy Clotaire II. vers l'an 623. Les Moines de S. Benoît ſur Loire donnerent à Clovis II. la petite Ville d'Attigny, vers l'an 650, en échange

TITULAIRES. de *Fleury*, où leur Monaſtere eſtoit bâti, parcequ'il étoit du Domaine. On prétend que ce Monaſtere ayant été pillé & détruit entierement par les Lombards, en 580. l'Abbé de Fleury députa quelques uns de ſes Religieux pour aller déterrer le Corps de S. Benoît. Une ſplendeur miraculeuſe indiqua le lieu où étoient ces précieuſes Reliques, & le Corps fut enlevé par S. Ayou, depuis Abbé de Lerins, & tranſporté à Fleury en 660. Malgré cette prétention de l'Abbaye de S. Benoît ſur Loire, les Moines du Mont-Caſſin ſoûtiennent qu'ils conſervent encore les Reliques de S. Benoît. La réforme de S. Maur eſt établie dans cette Abbaye, dont l'Egliſe eſt belle. On y voit une Porte d'antiquité à laquelle le Pere Mabillon donne neuf cens ans. L'Hiſtoire de la tranſlation des Reliques de Saint Benoît y eſt repreſentée. La Nef eſt aſſez récente; mais le Chœur n'eſt pas éloigné du tems de la fondation du Monaſtere: au milieu eſt le Tombeau de Philippe I^er^. Roy de France, aſſez ſimple & ſans inſcriptions. Le Sanctuaire eſt très-richement parqueté de marbre de jaſpe & de porphire; l'Autel pour être d'une ſtructure nouvelle n'en eſt pas moins beau; mais ce qui le rend plus conſiderable, c'eſt la riche Chaſſe de S. Benoît, dont le travail eſt très-exquis. La Bibliotheque étoit autre-fois une des plus riche du Roïaume, mais elle fut pillée par les heretiques l'an 1562. Ce Monaſtere porta le nom de Bourg-de-Fleury juſqu'au tranſport des Reliques de S. Benoît. C'eſt la vingtiéme Maiſon unie à la Congrégation de S. Maur en 1627. . . Florins 2000. Revenu. 20000.l

## SAINT MEMIN DE MISCY.

M. de Grouches de Chepy en 1706. Saint Memin de Miſcy, ou Saint Maximin de Meſſy ou Miſſy, *Sanctus Maximinus Miſſiacenſis, Miſſiacum Monaſterium*, ſituée dans un Bourg de l'Orleanois, à la gauche de la Riviere de Loire, une lieuë & demie au deſſous de la Ville d'Orleans, ſur le Loirois; bâtie ſur la fin du regne de Clovis, par S. Euſpice & S. Maximin ſon Neveu, de qui

| | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES | elle a pris le nom, & par corruption on l'appelle aujourd'hui S. Mesmin. Elle est maintenant aux Feüillans, qui jouissent de la Mense Conventuelle; elle avoit été reformée par Theodulphe, Evêque d'Orleans, du tems de Loüis le Débonnaire, & mise sous la Regle de S. Benoît. S. Euspice en fut le premier Abbé l'an 508. Saint Maximin ou Saint Mesmin le second, l'an 510. S. Avy le troisiéme, l'an 520. Plusieurs néanmoins regardent Saint Maximin comme le premier, & S. Avy comme le second. Le Corps de Saint Maximin y fut transporté d'Orleans par l'Evêque Jonas, après 836. Cette Abbaye qui est très belle & bien bâtie eut beaucoup de Saints Religieux dans les commencemens. | 200. | 12000.l |

## ORDRE DE CISTEAUX.

### NOTRE-DAME DE LA COUR-DIEU

M. de Farge Aumônier de feu Monsieur.

Nôtre-Dame de la Cour-Dieu, ou la Cour Dieu, *Beata Maria de Curiâ Dei*, *Curia Dei*, Fille de Cîteaux, située à sept lieuës d'Orleans, & à quatre de Piviers; elle fut fondée le 2. des Calendes de May 1118. par Jean II. Evêque d'Orleans, & par son Chapitre. Manassé son Successeur fit la Dédicace de l'Eglise. . . . . 125. 6000.

## ORDRE DE SAINT BENOIST.

### SAINT EUVERTE.

M. de Grave, Chanoine honoraire de l'Eglise de Paris.

Saint Euverte, *Sanctus Euvertus Aureliæ*, située en la Ville d'Orleans. Elle est très bien bâtie, avec un belle Eglise, & un bel Enclos. L'Abbé a droit de haute, basse & moyenne Justice, dans une partie de la Ville d'Orleans. Elle étoit autre fois occupée par des Chanoines Séculiers, qui vers 1163 prirent l'Habit & la Regle des Chanoines Réguliers de S. Victor de Paris. Enfin elle a été donnée à la Congrégation des Chanoines Réguliers de France. . . . . 500 6000.l.

NOTRE-DAME

TITULAIRES. | Florins | Revenu

## NOTRE-DAME DE BAUGENCY.

M. Lonning, Aumonier de Mr. le Duc d'Orleans, nommé en 1708.

Notre-Dame de Baugency, Baugenecy, & non pas Beaugency. *Balgentianum*, *Beaugentianum*, *de Belgengineo*, *de Belgengiaco*, *seu Balgenciaco*, située dans la petite Ville de Beauce, de son nom, sur la Loire, à 38. lieuës de Paris, entre Orleans & Blois; elle fut fondée par les Seigneurs de Baugency, détruite par les Calvinistes en 1562, & fut en partie rétablie par des Religieux qui embrasserent la Regle des Chanoines Réguliers de Sainte Geneviéve de Paris, le 14. Novembre 1642. . . . . 75. 6000. l.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## SAINT LOUP.

Mr. de Châtillon, le 15. Aoust 1711.

Saint Loup, *Sanctus Lupus ad Ligerim*, située près & au dessus d'Orleans, sur la Loire. Ce n'étoit autrefois qu'un Prieuré, qui en 1639. au mois d'Octobre, fut par le Pape Urbain VIII érigé en Abbaye, en faveur d'Anne Marie de Cochefilet de Vaucelas. . . . . 8000. l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

## VOISINS ou VOISINE.

Madame de Villelongue, nommée au mois de Juillet 1708.

Voisins ou Voisines, près Mehun, *Vicinæ*, située dans la Beauce, à trois lieuës d'Orleans, près de Mehun sur Loire. Elle est Fille de Cîteaux, & sous sa direction. . . 6000. l.

## LE LIEU DE NOTRE-DAME.

Madame Sollu de Villeraut.

Lieu ou le Lieu Notre-Dame, près de Romorantin, *Locus Nostræ Dominæ*, située en Sologne, à deux lieuës de Romorantin, vers le Septentrion, & fondée au mois de May 1222 par Isabelle, femme de Jean, Comte de Chartres, dont la fondation fut confirmée par S. Louis l'an 1244. D'autres Auteurs disent que cette Abbaye fut fondée en

| | | Florins | Revenu. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | 1250. par Isabelle de Blois, fille de Thibaut V. Comte de Blois, & femme de Jean, Comte de Chartres. Les Religieuses reconnurent pour Fondateurs les Successeurs de cette Isabelle, & en particulier Jean de Châtillon, Comte de Blois Ier. du nom, par Acte de 1256. . . . | | 10000.l |

## PRIEURE' D'HOMMES.
## SAINT SAMSOM.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Uni au College des Jesuistes d'Orleans. | Le Prieuré de Saint Samson, de l'Ordre de Saint Augustin. . . . . | | 8000.l. |

## EGLISES COLLEGIALES.
## SAINT AIGNAN.

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. de Courbeville. | Le Doyenné de Saint Aignan d'Orleans. . . | | |

## NOTRE-DAME DE CLERY.

Le Doyenné de Notre-Dame de Clery. Le Roy nomme aussi aux six Prébendes de cette Eglise. . . .

EVECHE'

TITULAIRES. | Florins | Reven.

# EVÊCHÉ DE MEAUX.

M. Henry Pons de Thiard de Bissy, Cardinal, Prêtre du Titre de S. Quirique & de Sainte Juliite, créé par le Pape Clement XI. sur la nomination du Roy Louis XIV. le 29. May 1715. Evêque de Meaux, depuis le 1er. May 1704, & auparavant de Toul, Abbé de Trois-Fontaines, Ordre de Cîteaux, Diocese de Châlons sur Marne, de S. Germain des Prez à Paris, Ordre de S. Benoît, & Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

MEAUX, *Meldensis*, Ville de la quatriéme Lyonnoise, & de l'Exarcat des Gaules, Capitale de la Brie, à dix lieuës de Paris, sur la Marne, qui la partage en deux, Evêché suffragant de Paris, détaché de Sens du tems de Louis XIII, depuis 1662. Sous le Pape Grégoire XV. Meaux étoit Evêché dès l'an 280. S. Santin au troisiéme ou quatriéme siécle, est regardé dans le Païs comme le premier Evêque. Cependant quoique ce soit un fort ancien Siége Episcopal; il n'y a aucun Evêque marqué en des Actes certains, avant *Medovée*, qui assista au cinquiéme Concile d'Orleans, en 547. & au second de Paris, en 555. S. Faron, de la Race des anciens Bourguignons, a fait honneur à ce Siege par sa naissance, & l'a enrichy par le don qu'il lui fit des belles Terres qu'il possedoit. Il fut fait Evêque de Meaux après Gondoald, ou Gondebauld l'an 627, & mourut en 672. Saint Hildevert lui succeda, & mourut vers l'an 690, après dix-huit ans d'Episcopat. Datlevers est le même. L'on compte cent six Evêques de Meaux, jusqu'aujourd'huy, 1722. Jacques Benigne Bossuet Evêque de Meaux a esté dans le dernier siecle, & au commencement de celui cy une des plus grandes lumiere de l'Eglise Gallicanne, & un des plus zelez deffenseurs de la Foy Catholique. Le Diocese est divisé en deux parties par la Riviere de Marne, la partie Septentrionale s'appelle l'Archidiaconé de France, & celle qui est au Midy l'Archidiaconé de Brie, chacune a trois Doyennez ruraux: le premier Archidiaconé à Dammartin, Assy & Gandeleu; le second Cressy, Coulomiers & les Fertez. Il y a deux cens vingt-sept Paroisses dans ce Diocese, sept Chapitres,

&

TITULAIRES. & neuf Abbayes. L'Egliſe Cathédrale eſt ſous l'invocation de Saint Eſtienne, & ſon Chapitre eſt compoſé des Dignitez de Doyen, d'Archidiacre de France, de celui de Brie, de Chantres, de Tréſorier, de Chancelier, & de quarante-quatre Canonicats, dont il y en a ſix qui ſont affectez à l'Evêque, au Doyen, au Chantre, au Tréſorier, aux Enfans de Chœur, & au College; des trente-huit autres, il y en a huit qu'on appelle demi-Prebendes, parce que le revenu eſt de cent livres de moins que celui des autres; quant aux honneurs & à la ſcéance, toutes les Prébendes ſont égales. Les Canonicats valent 900. livres Charles V. Dauphin de Viennois, & Regent du Royaume, permit à ce Chapitre par ſes Lettres Patentes du mois de Juillet 1358. de bâtir un Cloître, dans lequel il leur accorda toute Juſtice, avec le Reſſort au Châtelet de Paris. Ces Lettres furent confirmées par celles de Louis XI. du mois de Septembre 1464. Le Chapitre joüit encore de toute ancienneté de la Garde Gardienne, & du droit de *Committimus*. Les Dignitez & les Canonicats ſont à la collation de l'Evêque, à la réſerve du Doyen qui eſt électif. La Cathédrale eſt très-belle, quoi qu'elle n'aproche pas de la magnificence de quelques autres Egliſes Cathédrales de France. Elle eſt redevable de ſa perfection à la Reine Jeanne de Navarre, dont on voit le Buſte dans la clefs de la voute, auquel en reconnoiſſance tous les jours à la Meſſe on donne trois coups d'encens Il ſe pratique une choſe aſſez ſinguliere dans cette Cathédrale. Le jour de Pâques, après Matines, l'Evêque accompagné de tous les Chanoines, va à l'Autel, & ſe tournant vers le plus honorable de chaque côté, leur dit, *Credis Chriſtum reſurrexiſſe*, & ils répondent *Credo*: ceux cy font la même demande à ceux qui les ſuivent, qui leur répondent de même ſorte, & ainſi les autres ſucceſſivement. La taxe de Rome eſt de . . .

| Florins | Reven. |
|---|---|
| | 8000. l. |
| | 900. l. |
| 2000. l. | 25000. l |

ABBAYES

TITULAIRES

Florin. Reven.

# ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## SAINT FARON.

M. de Lorraine, Evêque de Bayeux, Abbé des Chasteliers, Diocese de Poitiers, & de Royaumont, Diocese de Beauvais, tous 2. de l'Ordre de Cîteaux.

Saint Faron, *Sanctus Pharo, seu Faro*, situé dans un Fauxbourg de son nom, derriere le Palais de l'Evêque. Saint Faron fut Evêque de Meaux, après Gondoald ou Gondebaud en 624, & mourut en 672; il fit bâtir cette Abbaye en 642. dans son propre fonds, sous l'invocation de Sainte Croix, & les Reliques qui y reposent lui ont donné son nom. D'autres établissent sa fondation en 866; mais ils se trompent. L'on y voit le Tombeau d'Ogers & de Benoît, deux des plus illustres Courtisans de l'Empereur Charlemagne, lesquels dégoutez des vanitez du monde, & touchez de la modestie des Religieux de ce Monastere, quitterent la Cour & s'y consacrerent à Dieu par la Profession Monastique. Le Pere Mabillon a fait graver leurs Tombeaux dans ses Annales, & dans son quatriéme siecle des Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît. Cette Abbaye vaut douze mille livres aux Religieux Benedictins de la Congrégation de Saint Maur; qui y sont entrez en 1615. c'est la troisiéme Maison unie à cette Congrégation. 1200. 20000 l.

## REBAIS.

M Caillebot de la Salle, ancien Evêque de Tournay.

Rebais, *Resbacum, Monasterium Rebascense, Resbasis, Sanctus Petrus de Riberto, seu de Resbaco*, situé dans un Bourg en Brie, près de la Riviere de Morin, à six lieuës de Meaux, fondée par Dado, Chancelier du Roy Dagobert Ier ou Saint Ouën, lorsqu'il étoit encore Laïque. L'an 635. S. Agille ou S. Ail, Moine de Luxeux en fut fait premier Abbé en 636. ou 637, & eût pour successeur S. Philbert, en 650. Avant que celui-cy quittât pour aller bâtir Jumieges. S. Ouën, depuis Archevêque de Roüen, fit bâtir l'Abbaye

| | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES | de Rebais dans ſes terres, ſur le bord d'un Torrent appellé *Reſbac*, d'où eſt venu le nom de *Monaſterium Reſbacenſe*; car *Reſbac* en Langue Celtique ſignifie *Torrent*, & il y en a actuellement un qui remplit les Foſſez de l'Abbaye; elle dépend immédiatement du Saint Siege, & a droit de Juriſdiction Co-Epiſcopale, ayant Territoire; elle vaut cinq mille livres aux Religieux de la Congrégation de S. Maur. On l'appelloit autre-fois *Jeruſalem*, & elle ne conſerve rien aujourd'huy de ſon ancienne ſplendeur, car pluſieurs Abbés Commandataires l'ont ruinée. . . . | 333 1/3 | 12000 l. |

## ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

## CHAAGE.

M. Louis Philippes de Rouvroy.

Chaage, ou Notre-Dame du Change, *Cagia*, *Sancta Maria de Cagia*, fondée en 1135. Les Religieux qui l'occupent ſont de la Congrégation de France, dite de Sainte Geneviéve, & jouiſſent de deux mille cinq cens livres de revenu; le Prieur de cette Communauté eſt auſſi Curé de cette Egliſe, ſituée dans un Faubourg de ſon nom, & eſt une des Paroiſſes de la Ville de Meaux. . . . . 100. 4000 l.

## JULLY.

Unie aux Peres de l'Oratoire de Paris, qui ont un College à Jully.

Jully, *Julliacum*, *Sancta Maria de Julliaco*, dans un Bourg à trois lieuës de Meaux, vers l'Occident d'Eſté, & à ſept de Paris. Elle fut fondée en 1118. dans l'Iſle de France, par Fuleand de S. Denis, pour des Chanoines Réguliers; mais elle eſt unie aux Peres de l'Oratoire de Paris, ruë S. Honoré, & ils y ont établi un College. La taxe de Rome étoit à . . . . . 55. 4000 l.

## ORDRE DE PRE'MONTRE'.

## CHAMBRE-FONTAINE.

M. Henry-Ignace de Brancas, Evêque de Lizieux, & Abbé de S. Gildas aux Bois, Dioceſe de Nantes & de l'Ordre de S. Benoît.

Chambre-Fontaine, *Camera-Fontis*, à trois lieuës de Meaux, vers l'Occident d'Eſté, & à huit de Paris; elle eſt Fille de Val-Secret. Elle fut fondée en l'Iſle de France par

TITULAIRES. par Milon de Cuilly, & Pierre Evêque de Meaux en 1202. Elle vaut trois mille livres aux Religieux. . .

| Florins | Reven. |
|---|---|
| 160 | 000. l. |

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## JOUARRE.

Madame de Rohan Soubi 17

Jouarre, *Jotrum*, située dans un Bourg de la Brie inférieure, sur une Colline dont le pied est arrosé de la Riviere du petit Morin, à une demie lieuë de la Marne, & de la Ferté sous Jouarre, à trois de Colommiers, à quatre de Meaux & de Farmontier, & à quatorze de Paris. Cette Abbaye fut fondée vers la fin du regne de Clotaire II. au septiéme siecle six cens quarante, par le Bien-heureux Dadon, frere aîné de Saint Ouën, Evêque de Roüen. Il l'a fit double, selon l'usage de ces tems là, pour des Hommes & pour des Filles, dont la Communauté fut beaucoup plus nombreuse & plus puissante; c'est la seule qui subsiste aujourd'huy. Elle est sous la Regle de Saint Benoît, après avoir été sous celle de Saint Colomban ou de Luxeux. L'Eglise Paroissiale du Bourg de Jouarre, est desservie par douze Chanoines, dont la Cure a la premiere place. Ces douze Chanoines sont à la présentation de l'Abbesse, & les Chapelains semainiers de l'Eglise de l'Abbaye, à laquelle appartient la Seigneurie de Jouarre. On dit que cette Abbaye a esté autre-fois à S^te. Agathe de Crespy, qui est à present un Prieuré-Cure. L'Eglise de l'Abbaye de Jouarre attire l'admiration des Etrangers; & c'est l'ouvrage de la pieté de Jeanne de Lorraine, qui la bâtit en très-peu de tems. On ne peut assez admirer le travail des Chaises du Chœur. Le Soleil est estimé dix mil écus. Plusieurs autres Ornemens viennent encore de la liberalité de cette illustre & vertueuse Abbesse. Madame de Baradat, dite de S^te. Gertrude, Religieuse de cette Abbaye, & qui joint la science à une profonde pieté, en a fait l'Histoire qui est très cu-

TITULAIRES. rieuse Hors des lieux réguliers, il y a dans le Cimetiere une ancienne Eglise consacrée à S. Paul premier Hermite, laquelle paroît être du tems de la fondation de l'Abbaye. Cette Eglise est en forme de Grotte ou de Caverne, que les anciens Chrétiens appelloient *Crypte*, comme qui diroit cache ou cachette; c'est où ils s'assembloient en secret pour entendre prêcher l'Evangile On tient que plusieurs Chrétiens y ont souffert le martyre, & on y voit encore quelques-uns de leurs Tombeaux. La commune tradition porte que les Payens ont adoré autre-fois dans ce lieu une Statuë de Jupiter ; ce qui a fait appeller ce Faubourg en latin, *Jovis antrum*, ou *Jovis ara*, d'où est venu le nom de *Joüarre*. M. Bossuet Evêque de Meaux fit un Procès à l'Abbesse de Jouarre, prétendant avoir droit de visite. L'Evêque quitta une redevance de dix à douze muids qu'il avoit sur l'Abbaye, & retint son droit de visite sur cette grande & magnifique Abbaye, qui jouit d'environ . . . . . Florins Reven. 30000 l

## FARMOUTIER.

Madame de Beringhen, & Madame de Beringhen sa Niéce, Coadjutrice.

Farmoutier ou Eboriac, *Far Monasterium*; auparavant *Eboriacum*, situé en Brie, dans un Bourg sur la Riviere du petit Morin, à cinq lieuës de Meaux. Sainte Fare Sœur de S. Faron Evêque de Meaux bâtit en ce lieu l'an 617, d'autres disent en 670. un Monastere sur un fond que lui donna son pere Agnery. Elle y rassembla un grand nombre de Religieuses, qu'elle gouverna en qualité de premiere Abbesse, sous la Regle de S. Colomban de Luxeux, d'où elle fit venir des Religieux pour en prendre la direction, & pour gouverner aussi un autre Monastere d'Hommes qu'elle y avoit joint. Sainte Edilberge ou Sainte Aubierge en fut la troisiéme Abbesse, après Sethryde, qui avoit succedé à la Fondatrice Sainte Fare. Cette Abbaye a passé ensuite sous la Regle de S. Benoît : On l'appelloit autrefois *Brigense Monasterium*, parce qu'il étoit bâti dans *Briges*. On l'appelloit encore *Ebreuil*, à cause qu'il avoit été élevé dans

Florins Reven.

TITULAIRES dans *Ebreuil*. C'eſt une Abbaye conſiderable tant par ſa régularité, que par pluſieurs Benefices qui dépendent de ſon Patronage. Les Religieuſes ne ſont pas riches ; mais elles ont le neceſſaire. L'Egliſe eſt ancienne, on y conſerve le Corps de Sainte Fare & des Saintes premieres Abbeſſes. Une partie de la vraye Croix eſt dans un Reliquaire d'or fort riche, un Os de S. Benoît, & le Chef de Sainte Agnés, dont le Pere Mabillon leur a envoyé l'autentique ; il y a auſſi pluſieurs Cœurs de Princeſſes. . . . 20000.l

## ORDRE DE CISTEAUX.

## LE PONT AUX DAMES.

Madame le Févre d'Ormeſſon.

Le Pont-aux-Dames, *Pons Dominarum*, Fille de Cîteaux, elle eſt dans la Brie, ſur la gauche de la Riviere du petit Morin, à une lieuë audeſſous de Creſſy, & à trois de Meaux, vers le midy. Elle fut fondée l'an 1236. près le Pont de Coüilly par Hugues de Châtillon Comte de S. Paul, de Brie, & de Champagne, & Marie Davenne ſa femme. La Communauté eſt de quarante Religieuſes de Chœur. . 12000.

## ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

## NOTRE-DAME DE MEAUX.

Madame le Pileur.

Nôtre Dame de Meaux, ou d'Ormont, ou Saint Honoré, ou Saint Honorat, autrefois l'Abbaye-aux-Dames, *Sanctus Honoratus Meldenſis*, *Sancta Maria in foro Meldenſi*. Située maintenant dans le Marché de Meaux, proche les Remparts, & fort réparée par la groſſe dotte de Madame de Bercy. Elle fut fondée auprès de Fîmes dans le Dioceſe de Reims, & fut transferée dans la Ville de Meaux en 1637. à la recommandation du Duc de la Vieuville, Sur-Intendant des Finances, dont la Sœur étoit Abbeſſe de cette Maiſon. La Communauté eſt ordinairement de quarante-cinq Chanoineſſes Régulieres, & de quinze Sœurs Converſes, qui vivent dans une parfaite obſervance. . 8000.l

TITULAIRES. | Florins | Reven.

## PRIEUREZ D'HOMMES DE L'ORDRE DE GRAMMONT.

### RAROY.

Raroy, uni aux Prêtres de l'Oratoire.

### SAINTE CHAPELLE DU VIVIER.

Sainte Chapelle du Vivier, unie à celle de Vincennes. Il y a dans ce Dioceſe un grand nombre de Prieurez, dont la plûpart ſont très-conſiderables. On prie les perſonnes qui ont des remarques ſur ces Prieurez & autres, de les communiquer au Libraire, qui les remettra à l'Auteur.

TITULAIRES.

# EVÊCHÉ DE CHARTRES.

M. Charles François des Montiers de Merinville, Abbé d'Igny, Ordre de Cîteaux, Diocese de Reims, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

CHARTRES, *Carnotenſis*, Ville de la quatriéme Lionnoiſe, & de l'Exarcat des Gaules; Evêché dès le quatriéme ſiécle ſous Sens; mais maintenant Suffragant de Paris, Ville Capitale du Pays de Beauce ou Chartrain, ſur la gauche de la Riviere d'Ure, à dix-huit lieuës de Paris, & détaché de Sens en 1622. Il y a des Auteurs qui prétendent que S. Savinien & S. Potentien aprés avoir établi une Egliſe à Chartres, en firent S. Aventin Evêque, & que c'eſt le premier dont on ait connoiſſance; mais d'autres Auteurs ſoûtiennent que Saint Souleine mort en 509. fut élû Evêque de Chartres l'an 494. après la mort de Flave. S. Aventin ſucceda à la place de S. Souleine qui avoit pris la fuite incontinent après ſon Ordination. Celuy-cy ayant été retrouvé & ramené à Chartres, S. Aventin lui ceda le Siege Epiſcopal, comme au legitime Evêque; mais il fut fait Chorévêque ou Inſpecteur de Dunois, avec pouvoir d'exercer l'Epiſcopat dans toute l'étenduë de ſon Territoire. Il remonta, dit-on, ſur le Siege de Chartres après la mort de S. Souleine, & réunit ainſi le Dunois au reſte de l'Evêché; mais 50. ou 60. ans après Promote ſe portant pour Evêque de Château-Dun, entreprit de ſéparer le Dunois pour s'en faire un Dioceſe; mais il n'y réuſſit pas, il fut interdit & condamné au quatriéme Concile de Paris, vers l'an 576. S. Aubin fut fait Evêque de Chartres au ſixiéme ſiecle, l'an 544. après Ethere, & mourut vers l'an 556. S Caletrie ou Caltry lui ſucceda, & mourut l'an 567. à la trente-huitiéme année de ſon âge. Fulbert fut fait Evêque de Chartres l'an 1016, & mourut en 1029. Ives en fut Evêque l'an

TITULAIRES. l'an 1092. & mourut en 1115. ou 1116. On voit par tout cela que l'Evêché de Chartres eſt un des plus anciens du Royaume; mais l'antiquité de la Cathédrale qui eſt dédiée à la Vierge ſeroit des plus reculées, s'il étoit vray qu'elle fut autre-fois un Temple de Druïdes, dédié *Virgini paritura*. Ce qu'il y a de certain c'eſt que cette Egliſe fut conſommée par le Feu du Ciel l'an 1020. & qu'elle fut rétablie auſſitôt ſur les anciens fondemens, en l'état qu'on la voit aujourd'huy, par les ſoins de Fulbert, qui en étoit pour lors Evêque. D'autres diſent que ce fut Ives de Chartres qui la fit faire de pierre, au lieu qu'elle n'étoit auparavant que de bois. Aujourd'huy ſon Chœur, ſon Egliſe ſouteraine, & ſes deux Clochers la rendent une des plus belles du Royaume. Le Dioceſe de Chartres étoit un des plus grands du Royaume, avant l'érection de l'Evêché de Blois en 1695. puiſqu'il renfermoit 1700. Paroiſſes, entre leſquelles celles de la Ville n'étoient comptées que pour une; c'eſt pourquoi on l'appeloit autre-fois en Cour de Rome, *le grand Dioceſe*. Les nouvelles bornes qui ſéparent le Dioceſe de Chartres ſont depuis Mont-Miral juſqu'à Patay; de Patay il retourne par Guillonville, Loingny, Orvilliers, Tancrenville, Ouenville & autres lieux. On y comptoit vingt-huit Abbayes, tant d'Hommes que de Filles avant le démembrement pour l'Evêché de Blois, ſans y comprendre pluſieurs Prieurez conſiderables, comme celui de Saint Louis de Poiſſy, de l'Ordre de Saint Dominique, & autres.

Florins Reven.

Le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé de ſoixante-ſeize Chanoines, & dix-ſept Dignitez, qui ſe prennent ordinairement du Corps du Chapitre. Le Doyen eſt élû par le Chapitre. L'Evêque confére toutes les Dignitez & tous les Canonicats. Outre cela il y a quatre-vingt Beneficiers, & une très grande quantité d'Officiers pour le ſervice de l'Egliſe. De ſorte que ce Chapitre eſt un des plus nombreux du Royaume. Il eſt diviſé en ſix Archidiaconés,

qui

TITULAIRES. qui ſont partie des Dignitez. Les Evêques de Chartres traitoient autre-fois les Doyens & Chanoines de cette Egliſe, avec une hauteur qui n'étoit rien moins qu'Evangelique, puiſqu'on trouve un Arreſt dans les Regiſtres du Parlement du 20 Juillet 1482, qui fait défenſes à cet Evêque d'appeller les Doyen & Chanoines de Chartres *ſes Serviteurs & Juſticiables.*

L'Evêque de Chartres a pour Vaſſal un Gentil-Homme qui prend le titre de *Vidame*, parce que comme il n'étoit pas permis anciennement aux Evêques de ſe trouver en perſonne dans les Armées, à cauſe de l'éloignement qu'il doit y avoir entre le Miniſtere des Autels, & la Profeſſion des Armes; ils donnoient des Fiefs à des Gentils-Hommes pour ſervir en leur place, & depuis ces Gentils-Hommes furent appellés *Vidames*; c'eſt-à-dire, *Vices Domini gerentes.* Cet Evêché eſt taxé à . . . . . 4000. 10000.l

Florins Revenu

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### BONNEVAL.

M. Louis de Laverne de Treſſan Evêque de Nantes Abbé de l'Eſpau, Dioceſe du Mans, de Long-Pont, Dioceſe de Soiſſons, toutes deux de Cîteaux, & de Bonneval, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris.

Bonneval, ou S. Florent de Bonneval, *Bona Vallis*, dans la Beauce, ſur les limites du Dunois, à ſix lieuës, & à trois lieuës de Château-Dun, ſituée ſur la Riviere du Loir, au bout de la Ville, qui porte le nom de Bonneval. Cette Abbaye fut fondée l'an 841. par Charles le Chauve; quelqu'uns reculent même cette fondation juſqu'en 1113. & diſent qu'elle fut faite par un Seigneur nommé Foulques; Elle conſiſte en un grand Bâtiment fait à la moderne, & il paroît comme quelque Maiſon de plaiſance environnée de belles Prairies & de grands Jardins. Elle eſt taxée à 606. 6000.l

### COLOMBS ou COULONS.

M. de Seiglieres de Bois-Franc.

Colombs, Coulons ou Colombes, *Sancta Maria de Colombis, Colomba*; elle eſt réformée. Cette Abbaye eſt ſituée

| TITULAIRES. | | Florins | Revenu. |
|---|---|---|---|
| | dans un Bourg du même nom, à deux lieuës de Nogent le Rotrou au Perche, dont elle n'eſt ſeparée que par un Vallon, à travers duquel paſſe la Riviere d'Eure qui vient de Chartres, d'où cette Abbaye eſt éloignée de cinq lieuës, & de quatorze de Paris. Elle fût rétablie en 1028, par Roger, Evêque de Beauvais. Le Prieuré de Saint Jean de Laone en dépend. Il y avoit autre-fois des Chanoines dans cette Abbaye. . . . . | 803. | 11000.l |

## JOSAPHAT.

Joſaphat, ou Nôtre-Dame, *Sancta Maria de Joſaphat.* Elle eſt ſituée à une lieuë de Chartres, fondée, ou du moins achevée par Godefroy, qui en étoit Evêque l'an 1120. C'eſt la quatre-vingt-uniéme Maiſon unie en 1645. à la Congrégation de S. Maur. . . . . .

## NEAUFLE LE VIEIL.

M. de Colbert de Villacerf, & de S. André Angoufer, Dioceſe de Séez, Ordre de Cîteaux.

Neaufle le Vieil, ou Saint Pierre de Neaufle, *Nealpha, Sanctus Petrus de Nealpha veteri,* ſituée dans un Bourg du même nom, de l'Iſle de France, à deux lieuës de Ville-Preux, à pareille diſtance de Montfort-Lamaury, & à huit lieuës de Paris. Il eſt fait mention de Gauthier, qui en étoit Abbé l'an 1185. . . . . | 200. | 4000.l |
| | | 120. | 3000.l |

## SAINT PIERRE EN VALLE'E.

M. Theſut, Abbé de Saint Martin de Pontoiſe, Dioceſe de Rouen, de Moutier S. Jean, Dioceſe de Langres, & de S. Pierre en Vallée, toutes trois de l'Ordre de S. Benoît.

Saint Pierre en Vallée, ou Saint Pierre en Vallée-lez-Chartres. *Sanctus Petrus in Valle*, ſituée d'abord ſur la droite de la Riviere d'Eure, au deſſous de Chartres; mais maintenant elle y eſt renfermée. Elle fut fondée vers l'an 974, & elle eſt de la Congrégation de S. Maur. . . | 500. | 15000l. |

## TIRON.

M. Caſtel de S. Pierre.

Tiron, *Tironium*, *Sancta Trinitas de Tironio*, ſituée dans la Beauce, ſur une petite Riviere du même nom, à huit lieuës de Chartres, & à quatre de Nogent-le-Rotrou, entre

TITULAIRES entre l'une & l'autre Ville. Bernard Abbé de S. Cyprien ou S. Civran en Poitou, s'étant demis de son Abbaye, s'en alla avec un petit nombre de Disciples choisis, dans la presqu'Isle déserte de Chaussée, sur la côte Septentrionale de la Bretagne, où il avoit deja fait autre-fois une longue retraite; d'où les Pirates l'obligerent bien-tôt de sortir. Il vint avec sa petite Troupe, qui augmentoit de jour à autre, s'établir dans le Bois de Savigny, en Basse-Normandie; mais comme le Bien-heureux Vital, Disciple du Bien-heureux Robert d'Arbrisselle son Amy y étoit deja étably avec sa Compagnie, il vint se retirer dans le Bois de Tiron, où Rotrou Comte du Perche & de Mortagne, lui donna un fond pour y bâtir un Monastere, dont les fondemens furent jettés l'an 1109. Telles furent les commencemens de la réformation de l'Ordre de Saint Benoît, de la Congrégation de Tiron. Il y a eû autre-fois jusqu'à trois cens Religieux dans cette Abbaye, reformée en 1629, par les Benedictins de la Congrégation de S. Maur, qui y ont un College. L'Abbaye de Tiron étoit autre-fois un Chef d'Ordre pour avoir eû plusieurs Abbayes sous sa Jurisdiction, où les Abbez & Religieux étoient envoyez par l'Abbé de Tiron, & restoient toûjours sous cette même Jurisdiction, indépendamment des Ordinaires. Il y a une Chartre à la Biblioteque du Roy, par laquelle le Roy Louis le Gros en 1120 accorde aux Religieux de Tiron la haute, moyenne & basse Justice dans tous leurs biens; les prend en sa sauvegarde & leurs biens, & attribue la connoissance de leurs Procés à ses Juges Royaux, en consideration de sa guerison, obtenuë par les prieres du bien-heureux Bernard & de son fils, Religieux de ce Monastere. Dans cette Chartre, Louis le Gros dit qu'il est Fondateur de ce Monastere. Il a de très-belles & amples Collations. Le bail est de douze mille sept cens livres, & c'est la trente-deuxiéme Maison unie en 1629. à la Congrégation de S. Maur. . . 500. 8000.l.

La Trinité de Vendôme. *Voyez* le Dioceſe de Blois.



Florins Revenus

TITULAIRES

Florins | Revenu

## ORDRE DE CISTEAUX.

### AUMÔNE.

M. Gilles Bernard Raguet, Abbé de Blanche Lande, Ord. de Prémontré, Diocese de Coutance. M. Raguet est du Diocese de Namur, & il est appellé du Roy Louis XV. pour qui j'apprends la Geographie.

Aumône ou Petit Cîteaux, *Heleemozina Eleemosyna*, située au Comté de Dunois, à quatre lieuës de Château-Dun, autant de Beaugency, & à dix de Chartres, fondée le 4. des Calendes de Juillet, l'an 1121, sous le nom de Nôtre-Dame, par Thibaut IV, Comte de Blois. Ses Successeurs y ont fait des charitez très-considerables, particulierement Thibaud VI, dit le jeune. Le Pape Calixte III permit à l'Abbé de l'Aumône d'officier Pontificalement par une Bulle de l'an 1455. . . . . 100. 7000.l.

## ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

### SAINT CHERON.

M. Cochois.

Saint Cheron les Chartres, *Sanctus Caraunus seu Caraus*, située près de cette Ville, sur le chemin de Paris ; elle est très-ancienne : car on lit sur une pierre du Chœur, que ce fut le Roy Clotaire qui la dotta. On mit dans cette Abbaye des Chanoines Réguliers de S. Augustin, en la place des Chanoines Séculiers qui la desservoient, vers l'an 1137. Il y a un College pour les Parisiens. . . . . 120. 000.l.

### CLAIRE-FONTAINE.

Mr. de la Roche Bontems, Abbé de S. Melaine, Diocese de Rennes, Ord. de S. Benoit & Chanoine de Paris.

Claire-Fontaine, *S. Maria de Clara-Fontana, Beata Maria de Claro-Fonte*, située sur un Ruisseau, dans un Bourg du même nom, à huit lieuës de Chartres ; à dix lieuës de Paris, à cinq lieuës de Montfort-Lamaury, à quatre lieuës d'Epernon, à trois de Chevreuse, à deux de l'Abbaye des Vaux de Cernay, de Bonnelle, de Bullion, à une de Saint Arnould, & à demie lieuë de l'Abbaye des Benedictines de S. Remy des Landes. L'Abbaye de Claire-Fontaine tire son nom d'une belle Fontaine qui est près des murailles de son enceinte ; elle a eté fondée par Simon de Monfort en 1100

TITULAIRES. 1100. entre la Foreſt de Monfort & celle de Dourdan. Les Chanoines Réguliers de S. Auguſtin l'ont occupé juſqu'en 1627. que les Auguſtins Déchauſſés s'y introduiſirent; mais par Arreſt de 1640, elle fut renduë aux Chanoines Réguliers de la Congrégation de France: cependant aujourd'huy elle eſt deſſervie par les Auguſtins Déchauſſez, qui y deſſervent auſſi la Cure de la Paroiſſe du Titre de S. Nicolas, renfermée dans la Nef de leur Egliſe Abbatiale, qui eſt ſous l'Invocation de la Vierge. . . . 100 1700. l.

Flori Reven

## SAINT JEAN.

M. du Prat, en 1713. Saint Jean en Vallée, *Sanctus Joannes in Valle*. Elle eſt près du Jardin de l'Evêque de Chartres, au haut de la Vallée; elle fut inſtituée par Ives de Chartres, qui en 1099. fit venir des Chanoines Réguliers de S. Quentin de Beauvais, & les établit dans cette Egliſe, qui eſtoit auparavant une Collegiale. Albert fut le premier Abbé, & y fut mis par Ives de Chartres. S. Bernard dans la quatre-vingt-troiſiéme de ſes Lettres, fait mention de ce Monaſtere. . 400 4000. l.

## LA MAGDELAINE.

M. de Sommery, Evêque de Rieux. La Magdelaine de Château-Dun, *Sancta Magdalena de Caſtro-Duno*, ſituée dans la Ville de ce nom, dans le Blaiſois, & Capitale du Comté de Dunois, ſur la Loire, entre Orleans, Chartres, Blois & Vendôme, à neuf lieuës de ces trois premieres Villes, à quatre lieuës de la derniere, & à vingt-trois de Paris, ſur le ſommet d'une haute Montagne. Trois Ecrivains eſtimez, Chopin, Merula & Belle-Foreſt, aſſurent que l'Empereur Charlemagne eſt le Fondateur de cette Abbaye, à laquelle le Pape Innocent II donna de beaux privileges l'an 1132. Quoiqu'il en ſoit, on voit encore en pluſieurs endroits de cette Abbaye des Aigles Imperiales taillées dans la pierre, & douze figures ſur le Portail de l'Egliſe, dont la principale paroît être celle d'un Empereur. Cette Abbaye eſt poſſedée par des

| | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| Titulaires. | Chanoines Réguliers de la Congrégation de France. . . | 200 | 6000.l. |

## SAINT VINCENT.

Le Pere Sollu de Villerault. Saint Vincent aux Bois, *ſanctus Vincentius in Nemore*, ſituée dans les Bois, près Châteauneuf en Thimerais, au Perche, à ſept lieuës de Chartres, & à vingt-deux de Paris; elle fut fondée avant l'an 1212, ſelon le Cartulaire de cette Abbaye, laquelle eſt en Regle, & de la Congrégation des Chanoines Reguliers de France. . . . 60 4000.l.

## ORDRE DE PRE'MONTRE'.

## ABBECOURT.

Le Pere Raimbert. Abbecourt, *Alba Curia, Abecuria, Noſtra-Dama de Abecuria*; elle eſt réguliere & ſituée à une lieuë de Poiſſy, & à ſept de Paris, près de S. Germain en Laye; elle fut fondée en 1180. par Graſcon de Poiſſy, beau-frere de Bouchart de Montmorency, dont il avoit épouſé la ſœur appellée Alix. L'Egliſe en fut conſacrée en 1191. par S. Thomas, Archevêque de Cantorbery, qui y demeura quelques tems pendant ſon exil en France, les premiers Religieux qui vinrent dans le tems de ſa fondation étoient de l'Abbaye de Marcheroux, au Dioceſe de Rouen. . . . . 100 6000.l.

## GRAND-CHAMP.

M. Fournier. Grand-Champ, ou Grand-Val, *Grandis-Campus*, *Grandis-Vallis*, ſituée à deux lieuës de Montfort-Lamaury, en l'Iſle de France, & fondée en l'honneur de la Sainte Vierge par Simon IV. Comte de Montfort, pere de Simon V. Duc de Narbonne & Comte de Toulouſe. . . . 100 2000.l.

## JOYENAL.

Unie à l'Evêché, pour favoriſer l'Erection de l'Evêché de Blois. Joyennal, ou Joye-en-Val, *Joyen-Vallum*, *Gaudium Vallis*, ſituée à deux lieuës de S Germain en Laye, fondée par Clovis I^er^. Roy de France; mais la plus commune opinion eſt que cette Abbaye fut fondée vers l'an 1221, par Barthelemy

TITULAIRES lemy, Seigneur de Roye, Chambellan de France, l'Egliſe en fut dédiée l'an 1224. ſous le Titre de Saint Barthelemy. Philippe Auguſte & quelques autres de nos Rois ſont les principaux Bienfaiteurs de cette Abbaye. Les Religieux de l'Abbaye de Joyennal prétendent qu'elle a été fondée par Philippes Auguſte, quoiqu'il n'ayent point de titre de fondation, ils s'apuïent ſur des Lettres de Philippe le Bel, & autres Rois qui confirment leurs privileges, comme leur ayant été accordez par les Rois leurs Prédeceſſeurs. Ces Religieux diſent encore que ce Barthelemy de Roye n'a été fondateur qu'en partie, & que le premier & le veritable Fondateur eſt Philippe Auguſte. Dans la Sacriſtie on garde une Lettre de Gauthier Evêque de Chartres, dattée de l'an 1360, dans laquelle ce Prélat dit qu'il a fait dans cette Egliſe, qu'il a depuis peu dediée, la tranſlation des Reliques de S. Barthelemy, données par le Comte de Montfort: La Menſe Abbatiale fut unie à l'Evêché de Chartres, l'an 1698. en conſieration du démembrement qui fut fait de ce Diocéſe, pour compoſer celui de l'Evêché de Blois. . . . . 100 10000.l

L'Etoile. *Voyez* le Dioceſe de Blois.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### ARCISSES.

Madame de Reſſeau. Arciſſes ou les Arciſſes, *Beata Maria de Arciſſis*, à trente lieuës de Paris, entre Nogent-le-Rotrou, & l'Abbaye de Tiron dont elle dépend; car elle fut fondée autre-fois pour des Religieux de l'Ordre de Saint Benoît l'an 1225. par Guillaume Evêque de Châlons ſur Marne, & Comte du Perche. Depuis quelques tems on a changé la deſtination de cette Abbaye, où l'on a établi des Filles. Ce fut ſous l'épiſcopat d'Eleonor d'Eſtampes, Evêque de Chartres, que Françoiſe de Riant en fut premiere Abbeſſe; elle étoit fille

TITULAIRES fille de Denis de Riant, Baron de Villeray, & de Magdelaine Fernelle, fille de Jean Fernelle, Medecin du Roy Henry II. . . . . Florin: 125. Reven. 5000. l.

## SAINT AVY.

Madame de Simiane. Saint Avy, *Sanctus Avitus*, ſituée au pied & entre Château-Dun & S. Denys les Ponts, ſur la Loire, qui arroſe les murailles; elle eſt aſſez bien bâtie, & a de beaux privileges. & pluſieurs Benefices à ſa collation, qui lui ont attiré de grands Procès en 1632. . . . . 4000. l.

## SAINT CYR.

Madame d'Aligre. Saint Cyr de Bercheres, ou Cyr au Val de Gallie, *ſanctus Cyricus*, à une lieuë au-delà de Verſailles, & à cinq de Paris. Elle eſt très-belle, fort ancienne, & donne le nom au Village, où elle eſt ſituée. Elle fut fondée par Robert Evêque de Chartres, qui mourut en 1164. . . 10000.

## MAISON ROYALE DE S. CYR.

Une Superieure perpetuelle. Il y a près de cette Abbaye un Couvent de Filles de l'Ordre de S. Auguſtin, qui a été fondé par le Roy Louis XIV. en 1686. Cette Communauté eſt compoſée de cinquante Dames, de trente-ſix Sœurs Converſes, & de deux cens cinquante Demoiſelles. Les Sœurs Converſes font les trois vœux de Religion, & les Dames en font un quatriéme; de conſacrer leur vie à l'inſtruction des Demoiſelles de leur Communauté. Ces Demoiſelles ſont à la nomination du Roy; elles doivent avoir ſept ans accomplis en y entrant, & faire preuve de quatre degrez de Nobleſſe, du côté paternelle, le pere fait le premier degré; celles qui ſont au deſſus d'onze ans n'y peuvent eſtre admiſes, & aucune n'y peut reſter au deſſus de 20. ans accomplis. Lorſqu'elles ont atteint cet âge, ou on les renvoye à leurs Parens, ou on les marie à des Partis qui ſont agréables au Roy, ou on les fait Religieuſes dans toutes les Abbayes du Royaume, ſelon

TITULAIRES. selon leur volonté. Ces dernieres, c'eſt à-dire celles qui veulent eſtre Religieuſes, ſont choiſies à la pluralité des ſuffrages pour remplir le nombre des cinquante Dames Profeſſes, lorſqu'il y a des places vaccantes, il faut qu'elles ayent au moins dix-huit ans accomplis: les autres ſont miſes dans des Abbayes Royales où le Roy a des places de Religieuſes à ſa diſpoſition. Elles ſont reçûës gratuitement dans ces dernieres Maiſons pour fondation & dotation de la Maiſon de S. Cyr; & pour ſa dotation le Roy Louis XIV. a uni la Menſe Abbatiale de S. Denys en France, le 2. May 1686, & ſuprimé le titre Abbatial le 2. Juin de la même année, comme on le peut voir plus au long dans l'article de S. Denys. Le même Roy lui a fait encore don de la Terre & Seigneurie de S. Cyr, de tous les Bâtimens & dépendances, des Meubles qui y étoient, & de cinquante mille liv. de rente à prendre ſur le Domaine de la Generalité près Chevreuſe, elle eſt chargée de faire dire deux Meſſes par jour pour le repos des ames des Roys & des Reynes de France. Le Roy Louis XIV. au mois de Mars 1698. augmenta encore la dotation de trente mille livres, à prendre ſur la recette generale des Finances de la Generalité de Paris. Au reſte l'édifice de cette Maiſon eſt du deſſein de François Manſart, Intendant & Contrôleur des Bâtimens du Roy, & fut achevé en 1686. Il eſt magnifique, & conſiſte en un grand Corps de Bâtiment de cent-huit toiſes de long, qui forme trois cours de front, ſeparées par deux aîles de bâtiment, le long de chacune deſquelles ſont en dehors, une Cour & deux Parterres. L'Egliſe deſſervie par les Peres de la Miſſion de S. Lazare eſt au bout de la plus grande longueur du bâtiment, elle a ſix toiſes de large ſur vingt ſix de long. La diſpoſition generale de toute la Maiſon, conſiſte au rez de chauſſée, en grands Corridors, Refectoires, & autres pieces neceſſaires pour l'uſage d'une Communauté très-nombreuſe Il y a dans l'étage de deſſus de grandes Chambres où les jeunes

Flori. Reven.

100000 l mais il y a 13000 pour les Charges de Saint Denys.

30000.l

30000.l

4

T. TULAIRES. Demoiſelles travaillent, des Cellules particulieres pour les Dames, & des Chambres communes. Le Jardin eſt un ancien Bois qu'on a conſervé, & dans le terrain on a menagé un Potager ſuffiſant pour la commodité de la Maiſon. Monſieur l'Abbé Richard eſt chargé de faire l'Hiſtoire de cette Royale Maiſon; il en a deja donné un abregé dans ſon Traité des Fondations Royales, faites par Louis le Grand. Total du revenu de S. Cyr. . . . . 167000.l

Florin Reven.

## SAINT CORENTIN.

Madame de Meneſtrel'e le 24 Mars 1712.

Saint Corentin lez Mantes, *Sanctus Corentinus juxta Meduntam*, ſituée dans l'Iſle de France, à la gauche de la Seine, aux confins des Comtez de Mantes & de Montfort Lamaury; elle fut fondée par le Roy Philippe Auguſte, vers l'an 1201. La Reine Blanche, Mere de S. Louis donna 50. liv. de rente à cette Abbaye, qu'elle affectionoit. Son Cœur & ſes Entrailles ſont enterrés dans le Chœur de cette Egliſe. . . . . 3000. l.

## SAINT REMY,

Madame de Peſtel de Levy de Tubieres de Caylus.

S. Remy des Landes, *Sanctus Remigius de Landis*, ſituée à dix lieuë de Paris, à une de Claire-Fontaine; elle fut fondée par Robert, Evêque de Chartres, en 1164. . . 5000.l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

## LES CLERETS.

Madame de Bouthillier de Chavigny.

Les Clerets, *de Claretis*, elle eſt ſituée à une lieuë de Nogent le Rotrou, & fondée par Mathilde de Brunſwick, ſœur de l'Empereur Othon IV. & femme de Gaufroy, Comte du Perche, & par Thomas leur fils, auſſi Comte du Perche. Les Lettres de ce dernier ſont du mois de May 1213. Cette Abbaye eſt de l'étroite obſervance, & dirigée par l'Abbé de la Trappe. . . . . 10000.l

NOTRE-DAME

TITULAIRES

## NOTRE-DAME DE L'EAU LES CHARTRES.

Florins Reven.

Madame de Briſſay de Denonville.

L'Eau lez Chartres, ou Nôtre-Dame de l'Eau lez Chartres, *aqua*, aure-fois *Curia Monialium*, Fille de Cîteaux, & ſituée à une grande lieuë de Chartres. Elle fut fondée en 1226. par Iſabelle, Comteſſe de Chartres, Jean de Châtillon Comte de Blois en augmenta les revenus par ſes bienfaits au mois de Decembre 1256. Son exemple fut ſuivi en 1282. par Pierre Comte d'Alençon & de Blois, Prince du Sang de France. . . . . 4000 l.

Les Abbayes de S. Lomer de Bourg Moyen, de Pont-Levoy, de la Guiche, de la Trinité de Vendôme, de l'Etoille, des Filles Dieu, étoient autre-fois du Dioceſe de Chartres; mais depuis l'érection de l'Evêché de Blois en 1698, elles ſont du Dioceſe de Blois. . . .

### PRIEUREZ.

## POISSY.

Madame de Mailly.

Le Prieuré Royal de Poiſſy, *Piſciacum*, *Pixiacum*, ſitué ſur la Seine, à cinq lieuë de Paris, au bout de la Forêt de S. Germain en Laye, d'où il eſt éloigné d'une lieuë, à trois de Meulan, & à deux de Pontoiſe. Conſtance, femme du Roy Robert, y fit conſtruire l'Egliſe de Nôtre-Dame, où elle voulut eſtre enterrée. Elle y mit des Moines de l'Ordre de S. Auguſtin; mais enſuite Philippe le Bel fit refaire cette Egliſe, augmenta le Monaſtere, & y mit des Religieuſes de l'Ordre de Saint Dominique, qu'il dota de grands revenus. On a remarqué qu'il fit bâtir l'Egliſe au même lieu où étoit le Château, & que le grand Autel fut placé au même endroit où étoit le lit de la Reine Blanche, lorſqu'elle accoucha du Roy S. Louis, ce qui eſt cauſe que cette Egliſe n'eſt pas orientée comme elle devroit l'être. Ce Prince n'ayant pû achever cet Edifice, il le recommanda par ſon Teſtament à ſes Succeſſeurs, & il ne fut achevé que l'an 1350. par le Roy Philippe de Valois

Depui-

TITULAIRES. Depuis ce tems-là ce saint lieu a toûjours été en grande veneration, & le Monastere a été gouverné plusieurs fois par des Princesses. Plusieurs de nos Rois, Princes & Princesses y ont leur sépulture. Madame de Chaunes Prieure de cette Maison, faisant en 1587. réparer le Chœur des Religieuses, on trouva dans un petit caveau une maniere d'Urne d'étain, posée sur des barres de fer, dans laquelle étoient envelopés d'une étoffe or & rouge, deux petits Plats d'argent, avec cette inscription sur une lame de plomb. *Cy git le Cœur du Roy Philippe le Bel, Fondateur de cette Eglise & Abbaye, qui trépassa à Fontainebleau le 29. Novembre 1314.* Il s'y trouva aussi plusieurs autres Tombeaux de Princes & Princesses du Sang. Le Feu du Ciel tomba sur cette Eglise le 21. Juillet 1695, & consomma en moins de deux heures par un Tonnerre épouvantable toute la charpente & tout le toît de cette vaste & grande Eglise ; fondit tout le plomb qui la couvroit, ainsi que les cloches, & réduisit en cendres tout le clocher, qui étoit une grosse & haute pyramide revêtuë de plomb, & d'un travail admirable. Ce même Feu détruisit aussi beaucoup d'ornemens du dehors, que les Curieux ne pouvoient se lasser d'admirer. On fit monter pour lors le dommage à cent mil écus. Il n'a point encore été reparé, quoique le Roy Louis XIV. ait fait beaucoup de biens à cette Maison, qui est de nomination Royale, depuis l'Indult du Pape Clement XI. en datte du 5. Juin 1705. & Madame de Mailly a été maintenuë en qualité de Prieure perpetuelle, par Arrest du Conseil d'Etat du 6. Février 1719. Florins Reven. 40000.l

## PRIEUREZ D'HOMMES.

### AVRON.

Avron de l'Ordre de S. Benoist, dépendant de l'Abbaye de Josaphat lez Chartres. . . . 3000.l

### S. JEAN D'ESSONNE.

S. Jean d'Essonne dépendant de l'Abbaye de Colombs ; il est

| | | Florins | Revenu |
|---|---|---|---|
| LAIRES. | il eſt uni à cette Abbaye, comme on le peut voir à l'article de Paris. . . . . | | 1000.l. |
| | **NEAUFLE.** | | |
| aux Peres Oratoire. | Neaufle, uni aux Peres de l'Oratoire de la ruë Saint Honoré. . . . . | | 4000.l |
| | **ANNEMONT.** | | |
| de Lon-l, Curé Colombe. | Annemont, Conventuel de l'Ordre de Saint Auguſtin. | | 800. l. |
| | **BEAULIEU.** | | |
| au Sémi- de Char- | Beaulieu, de l'Ordre de S. Auguſtin. . . . | | 3600. l. |
| | **NOTRE-DAME DE L'OUYE.** | | |
| Bitault en . | Notre-Dame de l'Oüye, de Commandataire Conventuel & électif. Il y a une penſion de huit cens liv. pour M^r. Bailly, dernier Titulaire. Le Prieuré de S. Martin y eſt joint. . . . . | | 8000.l. |
| | **S. THOMAS D'EPERNON.** | | |
| de Tilla- , Evêque Mâcon. | Saint Thomas d'Epernon, ce prieuré ne dépend point du Roy, non plus que les autres cy-deſſus. . . | | 3000.l. |
| | **PRIEUREZ DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.** | | |
| | **LES FILLES-DIEU.** | | |
| Madame de ligle. | Les Filles-Dieu lèz Chartres. . . . . | | 4000l. |
| Madame de illy. | Les Hoſpitalieres de Mantes. . . . . | | 3000 l |
| Madame de Bouville, le 4 May 1712. | Les Annonciades de Meulan. . . . . | | 4000.l. |
| | **EGLISES COLLEGIALES.** | | |
| | **MANTES.** | | |
| l. Martinot. | Mantes, le Doyenné & ſept Prébendes de l'Egliſe de Nôtre-Dame. Le Duc de Sully, comme Engagiſte, preſente au Roy. . . . . | | 1200.l |
| | **DREUX.** | | |
| l. Rolland. | Dreux, douze Prébendes, y compris le Doyenné. Madame la Princeſſe, comme Engagiſte, preſente au Roy. | | |

# EVÊCHÉ DE BLOIS.

M. Jean-François le Févre de Caumartin, Abbé de Buzay, Ordre de Cîteaux, Diocese de Nantes, & de Pont Levoy, Ordre de S. Benoît, Diocese de Blois; cette derniere est unie à l'Evêché.

Cet Evêque est de l'Academie Françoise, & honoraire de celle des Inscriptions & Belles Lettres, & il a esté Evêque de Vannes.

BLOIS, *Blesensis*, Evêché détaché de Chartres, & suffragant de Paris en 1697. par une Bulle du Pape Innocent XII. Il est situé dans la Ville Capitale du Blaisois, à seize lieuës d'Orleans, d'Amboise & de Tours, & à quarante-cinq de Paris, sur la Riviere de Loire. Dès le sixiéme siecle on avoit voulu diviser le Diocese de Chartres, par l'érection de l'Evêché de Dun que fit le Roy Sigibert I^e. ce qui ne tint pas. David-Nicolas Berthier fut fait premier Evêque de Blois, au mois de Novembre 1697. & il fit sa premiere entrée dans cette Ville le Jeudy 26 Juin 1698, tout ce qui compose ce nouvel Evêché a esté distrait de celui de Chartres; car on l'a dotté des Menses Abbatiales des Abbayes de S. Laumer de Blois, de Pont-Levoy, Ordre de S. Benoît, & de celle de Bourg-Moyen, de l'Ordre de S. Augustin. On a pris aussi les Prieurez de Saint Laumer, pour l'entretien des Chanoines. Le Diocese de Blois renferme cinq Abbayes, plus de soixante Prieurez, trois Eglises Collegiales, un grand nombre de Chapelles, & près de deux cens Paroisses; les Eglises Collegialles de S. Sauveur, & de S. Jacques de Blois, étoient composées, la premiere de six dignitez & de douze Chanoines, & la seconde de six Chanoines seulement, les deux Chapitres ont été unis, pour former celui de la Cathédrale établie à Saint Solenne, qui étoit une des Paroisses de la Ville de Blois. Elle fut presque entierement détruite par un orage qu'il fit la nuit du 6. du mois de Juin 1678; mais elle a été rebâtie depuis avec la magnificence que la pieté du Roy Loüis XIV. sçavoit donner aux Maisons du Seigneur. Le Roy

| | Florins | Revenu |
|---|---|---|
| TITULAIRES. Roya une alternative avec le Chapitre. L'Eglise Cathédrale de Blois est composée d'un Doyen, Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve, de deux Archidiacres, de Blois & de Vendôme, & de vingt-quatre Chanoines. | 150. | 1400ℓ. |

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## LA TRINITE'.

M de Vendôme, il est aussi Abbé de S. Honorat, de Levins, Diocése de Grasse, de S. Mansuy, Diocese de Toul, de Cerisy, Dioceſe de Bayeux, & d'Yvry, Diocese d'Evreux touttes de l'Ordre de S. Benoît, & il a esté grand Prieur de France.

La Trinité de Vendôme, *Sancta Trinitas Vindocinenſis*, ſituée dans la Ville de ce nom, ſur la Loire, à quatre lieuës de Blois, à neuf lieuës de Château-Dun, & d'Amboiſe; elle fut fondée par Geofroy Martel, Comte d'Anjou, & Agnés de Bourgogne ſa femme. Elle fut commencée en 1032. & dediée en 1040, en mémoire d'une viſion de trois étoiles qui lui avoient paru tomber dans une fontaine voiſine. Il y mit des Religieux de S. Benoît, tirez de l'Abbaye de Marmoutier. Ce Geofroy Martel étoit Comte du Vendômois; mais par uſurpation ſur Foulques Loiſon ſon neveu, à qui il le reſtitua dans la ſuite, à la réſerve de l'Abbaye de la Trinité de Vendôme, qu'il retint pour lui & pour ſes Succeſſeurs Comtes d'Anjou, & c'eſt pour cette raiſon que les Ducs d'Anjou ont prétendu avoir droit de confirmer les Abbez de Vendôme. Geofroy Martel ne gratifia pas ſeulement cette Abbaye de pluſieurs prérogatives; il l'enrichit encore de la précieuſe Larme que Nôtre Seigneur répandit ſur le Lazare. Il l'avoit apporté d'Outremer dans un petit vaſe qui n'avoit ni ſoudure ni ouverture, & qui étoit blanc par dehors comme cryſtal. Le Pape Urbain II. ſoumit immédiatement cette Abbaye au S. Siege, & le Pape Alexandre II. voulut que les Abbez fuſſent Cardinaux nez du Titre de Ste. Priſce, ſur le Mont Aventin. Cette conceſſion eſt contenuë dans une Lettre que le Pape écrivit à Oderic, Abbé de la Trinité l'an 1062. Du tems du Concile de Conſtance, l'Abbé de Vendôme étoit encore revêtu de

TITULAIRES de la dignité de Cardinal; mais ses Successeurs n'ont sçû garder ni le Titre de Sainte Prisce, ni la place dans le sacré College. C'est la neuviéme Maison unie à la Congrégation de S. Maur, en 1621. . . . . 300 10000,l

Florin Revenu.

## S. LAUMER.

Unie à l'Evêché de Blois, quant à la Mense Abbatiale.

Saint Laumer ou S. Saumer de Blois, *sanctus Launomarus Blesensis, seu Laudomarus*. S. Saumer s'étant retiré dans un Hermitage abandonné à six lieuës de Chartres, y bâtit en 563. un Monastere appellé *Corbion*, qui est aujourd'huy le Prieuré de *S. Saumer le Moutier*, au Païs du Perche. Sur la fin de ses jours il vint demeurer à Chartres, où il mourut en 594. Il fut enterré au Faubourg dans l'Eglise de Saint Martin en Vallée, auprès de S. Lubin. Depuis ce tems-là les Moines de Corbion vinrent l'enlever pour le transporter dans leur Monastere; mais la crainte des Normans leur ayant fait emporter ce dépôt au Dioceſe d'Avranches, & de là au Mans; ils ne s'y crurent pas encore en sureté contre les Barbares, & s'en allerent à Blois, où ils déposerent le Corps du Saint, & s'y établirent l'an 874, ou peu après. On y fonda le Monastere de S. Saumer, sous la Regle de S. Benoît l'an 924. Thibaut Comte de Blois & de Chartres, surnommé le Tricheur, voïant que les Religieux étoient logez fort à l'étroit, supplia Raoul Roy de France, de leur accorder l'Eglise de S. Lubin, située audessous de son Château; ce qu'il lui accorda, & l'on voit même qu'il contribua aux frais du bâtiment de leur Eglise. Les Reliques de Saint Saumer furent cause qu'on donna son nom à ce Monastere, qui fut pillé par les Calvinistes en 1568. Guillaume Fouquet, Evêque d'Angers, & le Cardinal de Sourdis, qui en ont esté successivement Abbez, on beaucoup contribuez à le rétablir, le premier en 1612. & le dernier y introduisit en 1627. la réforme de la Congrégation de Saint Maur. J'ai deja dit que la Mense Abbatiale de saint Saumer a esté unie à l'Evêché de Blois, lors de son érection. C'est la

TITULAIRES

| | Florins | Revenu |
|---|---|---|
| la vingt-deuxiéme Maiſon unie à la Congrégation de ſaint Maur en 1627. . . . . | 1500. | 8000.l. |

## PONT-LEVOY.

Unie à l'Evêché de Blois, quant à la Menſe Abbatiale.

Pont-Levoy, *Beata Maria de Pontilevio, ſeu Ponte Levio, aut Leviato*, ſituée dans le Bourg du même nom, à cinq lieuës d'Amboiſe, à ſix de Blois, & entre Chaumont & ſaint Aignan, par delà la Loire. Elle fut fondée ſous le nom de *ſainte Marie*, par Geldoin, Seigneur de Chaumont, de Mont-Richard & de Pont-Levoy, pour des Religieux Benedictins que ce Seigneur fit venir de S. Florent de Saumur. Les Lettres de fondation furent confirmées l'an 1075. par le Roy Philippes I^r. Geoffroy fils de Geldoin, y fit de nouvelles charitez, & pluſieurs Seigneurs & Dames de la Maiſon d'Amboiſe qui y ſont enterrez, ſuivirent ſon exemple. Ce Monaſtere fut pillé & renverſé pendant la Guerre Civile d l'an 1562. & l'an 1631. La Réforme de la Congrégation de S. Maur y fut introduite. La Menſe Abbatiale de Pont-Levoy a eſté unie à l'Evêché de Blois, lors de ſon érection. . . . . 300. 6000.l

## ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

## BOURG-MOYEN.

Unie à l'Evêché de Blois, lors de ſon érection, quant à la Menſe Conventuelle.

Bourg-Moyen, *Maria de Burgo Medio*, elle a pris le nom qu'elle porte, de ce qu'au tems de ſa fondation la Ville de Blois ne conſiſtoit qu'en trois petits quartiers, appellez *Bourgs*, & que cette Abbaye étoit ſituée dans celui qui eſtoit au milieu, entre le Bourg Saint Jean & le Bourg du Fort-Foix. On ne trouve plus le titre primordial de cette Abbaye; mais on ſçait qu'elle eſt fort ancienne, & qu'Eudes Comte de Blois, ſecond du nom, & Berthe ſa femme, lui firent une donation l'an 994. Les Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint Auguſtin, y furent introduits à la place des Séculiers, dès le tems du Pape Calixte II, & réformez l'an 1210, par Manaſſes Evêque

| | | Florins | Revenu |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | d'Orleans, troiſiéme du nom. La Réforme de la Congrégation de France y fut établie en 1647. La Menſe Abbatiale du Bourg-Moyen a eſté unie à l'Evêché de Blois lors de ſon érection. . . . . | 450. | 6000.l |

## ORDRE DE PRE'MONTRE'.

## L'ESTOILE.

M. Perrot, Inſtituteur du Roy & de l'Infante.

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Eſtoile ou l'Eſtoile, *Stella*, elle eſt en l'Archidiaconé de Vendôme, & réformée. . . . . | 100 | 2000.l. |

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINTE CLAIRE.

## LA GUICHE.

La Guiche, *Guichia*, à trois lieuës de Blois, & fondée l'an 1272. par Jean de Châtillon, Comte de Blois, & Alix de Bretagne ſa femme. On dit que ce fut la découverte d'une Image de la Vierge, precedée de quelques apparitions, qui détermina Jean de Châtillon à fonder cette Abbaye. . . . . 3500 l.

Avant de finir l'Article de l'Evêché de Blois, on doit remarquer qu'il y a trente-neuf Paroiſſes de ce Gouvernement qui ſont du Dioceſe du Mans, & cent vingt-ſept qui ſont dans le Dioceſe de Sens, des trente-neuf il y en a trente-ſix qui ſont dans le Vendômois, & des cent vingt-ſept il y en a quarante dans l'Election de Pluviers, & les quatre-vingt ſept autres ſont dans l'Election de Montargis, qui eſt toute entiere du Dioceſe de Sens.

Le Roy Louis XIV. a cedé à M. le Duc d'Orleans de conférer de plein droit tous les Benefices dépendans des Patronages de ſes Duchez & Seigneuries, & preſente à tous les Benefices conſiſtoriaux, à la réſerve des Evêchez.

PRIEUREZ

TITULAIRES | Florins | Revenu.

## PRIEUREZ.

### BOLOGNE.

Uni à la Cure de Chambort. Le Prieuré de Bologne, *Bolonia*, de l'Ordre de Grammont, il eſt uni à la Cure de Chambort. . . 1500. l.

### SAINT LAZARE.

Uni au Séminaire du lieu. Le Prieuré de Saint Lazare de Blois, uni au Séminaire du lieu, poſſédé par les Chanoines Réguliers de la Congrégation de France. . . . . 3000. l.

### EGLISE CATHEDRALE.

M. Gay. La Prévôté, les douze Prebendes a l'alternative avec le Chapitre.

*Fin du Dioceſe de Paris & ſes Suffragans.*

# CARTE DE L'ARCHEVÊCHÉ D'AIX

*et ses Suffragans, qui sont*

LES EVÊCHEZ D'APT, FREJUS RIEZ, SISTERON ET GAP.

*Par le Sr de Baillieul Geographe*

*Echelle de dix Lieues de France*

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

*Gravé par Marie Fillee de Baillieul*

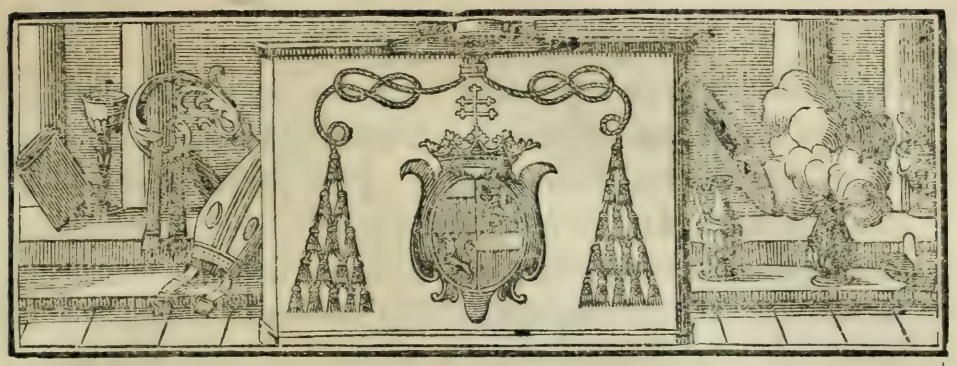

# RECÜEIL
## HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE,
## DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE,
## TANT D'HOMMES QUE DE FILLES,
DE NOMINATION
## OU COLLATION ROYALE.

### ARCHEVÊCHÉ D'AIX.

TITULAIRES.

M. Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du Luc, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, Prieur de Flessans, de Saint Pierre, & de Sainte Catherine du Luc, Abbé de Saint Denys de Reims Ordre de S. Augustin, & de Belle-Perche Ordre de Cîteaux, Diocese de Montaubau.

*Quensis in Provinciâ*, Archevêché dans la Ville Capitale de Provence, qui fût suffragante & soumise à la Métropole Ecclesiastique d'Arles, avant que de le devenir elle même; ce qui subsistoit encore dans le sixiéme siecle. Elle a été la Métropole Civile de la seconde Narbonnoise, dans l'Exarcat des Gaules, avant la décadence de l'Empire Romain en Occident: Mais quoiqu'elle eût le droit de Métropole par les Notices Romaines, elle eût de la peine à s'y

Florins Revenu.

TITULAIRES maintenir jusqu'au regne de Charlemagne, qui en écrivit au Pape, & depuis ce tems-là elle en a joüi. Cet Archevêché est sur la petite Riviere d'Arc, à cinq lieuës de la Mer Méditerranée, à trois lieuës sur la gauche de la Riviere de la Durance, & à cent-soixante-huit lieuës de Paris. Si l'on en veut croire les Provençaux, l'Eglise d'Aix est une des premieres des Gaules. Ils prétendent que S. Maximin & Sainte Celidoine, que l'on croit estre l'Aveugle né, après s'être séparez à Marseille, de Marthe & de Marie-Magdelaine, allerent planter la Foy dans la Ville d'Aix, dont ils ont été les premiers Evêques; mais il y a de fort bonnes raisons pour prouver le contraire de cette tradition: Cependant je n'y insisterai point; car les Provençaux sont si peu traitables sur cet article, que le Parlement d'Aix condamna au feu un Livre de Mr. de Launoy, où ce fameux Critique combattoit cette tradition. L'Archevêché d'Aix a cinq Suffragans, qui sont les Evêques d'Apt, de Fréjus, de Riez, de Sisteron & de Gap.

L'on compte jusques aujourd'huy (1724.) soixante-treize Prélats d'Aix. Dans tout le Dioceſe, il n'y a qu'un seul Chapitre, qui est celui de la Cathédrale, dediée au Sauveur transfiguré. Ce Chapitre est composé de vingt Chanoines, dont les quatre premiers sont le Prevôt, l'Archidiacre, qui sont Dignitez; le Sacristain, qui est Personat, & le Capiscol, qui n'est ni Dignité ni Personat, & précede néanmoins les autres seize Chanoines. La Cathédrale d'Aix, est la plus belle Eglise qu'il y ait en Provence; le Collateral du côté de l'Epître, est plus ancien que le reste, & si l'on en croit les Chanoines, c'étoit l'ancienne Nef de l'Eglise. Dans ce Collateral on voit une petite Chapelle assez basse, dont la voûte est faite en forme de Berceau. On prétend que Saint Maximin y a communié Sainte Magdelaine; elle est sans doute fort ancienne, & bien des Sçavans n'ont pas de peine à croire que c'est la premiere Eglise d'Aix, qui a esté enfermée dans celle que l'on

Florins Revenu

TITULAIRES. l'on voit aujourd'huy. Le Frontiſpice de cette Cathédrale eſt comme tous les Bâtimens gothiques, chargé de petites figures de Prophetes, d'Apôtres, de Saints, placez ſans goût & ſans choix, & d'une miſérable execution. La Porte eſt d'un bois rougi & verni ; elle eſt enjolivée de divers ornemens aſſez délicats. On l'eſtime pour un ouvrage des plus beaux en ce genre, & on a feint de la couvrir d'une contre-porte; elle n'eſt découverte qu'à certaines Fêtes de l'année. Sur le Maître-Autel eſt un Crucifiement, où l'on verra diverſes figures de bois aſſez eſtimées. On remarquera ſur tout à côté de cet Autel le Mauſolée de Charles d'Anjou, dernier Comte de Provence. Il eſt repreſenté en figure de marbre blanc, étendu de ſon long, avec divers ornemens, & une Epitaphe. Vis-à-vis de ce Tombeau eſt celui d'Hubert de Garde, Seigneur de Vins, un des grands Capitaines de ſon ſiecle, qui mourut le 20. Novembre de l'an 1589. à neuf heures du matin, d'un coup de mouſquet qu'il reçût au Siége de la Ville de Graſſe. La Province lui fit élever en 1590. ce ſuperbe Mauſolée, dont le marbre fut tiré de la maiſon du Prevôt de l'Egliſe Cathédrale de Marſeille, où l'on croit qu'il avoit autrefois ſervi à décorer un Temple de Diane. Dans la Nef on trouvera une petite Chapelle voûtée très-ancienne, dont l'entrée eſt interdite aux femmes. Tous les ans le jour de la Transfiguration, le Chapitre y vient faire l'Office, & on ſe ſert de vin muſcat nouveau pour le Sacrifice. Le Baptiſtaire eſt un morceau à voir; c'eſt un octogone, avec un dôme ſoûtenu de huit Colonnes de jaſpe & de granite, accompagnées de leurs chapiteaux d'ordre Corinthien. Les ſept Autels qui ſont pratiquez dans les faces de l'octogone ont quelques ornemens ; mais les anciens Peintres étoient ſi peu attentifs ſur les circonſtances de nos Myſteres, qu'en repreſentant ſur un Tableau Gothique, Nôtre-Seigneur, comme un petit Enfant qui ne fait que de naître, ils lui font dès-lors porter la Croix. La Chapelle de Nôtre-Dame de l'Eſperance, eſt une dévotion bien fa-

FLORINS REVEN.

TITULAIRES. meuſe dans Aix, qui y attire en tous tems un grand concours de Peuple. La Vierge eſt repreſentée tenant d'une main les Clefs des huit Portes de la Ville. L'Autel eſt un vieux morceau chargé de petites ſtatuës mal-faites. On devroit bien le changer de place, parce que ceux qui ſont à genoux devant cet Autel en dehors de la Chapelle, tournent le dos au Saint Sacrement, quand il eſt expoſé ſur le grand Autel de la Cathédrale. La Sacriſtie conſerve quelques précieuſes Reliques. On y montre entr'autres un morceau du Gril qui a ſervi au martyre de S. Laurent ; & la Chappe de S. Loüis Evêque de Toulouſe, eſt bleuë & parſemée de fleurs-de-lys d'or. Parmy l'argenterie, on remarquera une Image de la Vierge auſſi grande que nature. On doit ſe faire montrer une Roſe d'or, donnée il y a près de cinq cens ans, par Innocent IV. à Raimond Bérenger Comte de Provence. Cette Roſe eſt une de celles que les Papes avoient coûtume de benir le quatriéme Dimanche de Carême pour les donner aux Princes qui s'étoient ſignalez en rendant au S. Siege quelque ſervice important.

Le Siége Epiſcopal & le Chapitre de la Cathédrale étoit autrefois à *Nôtre-Dame de la Seds*, qui eſt la plus ancienne Egliſe d'Aix. On l'appelle dans les anciennes Chartres, *Eccleſia Noſtræ Dominæ Sedis Epiſcopalis* ; & c'eſt du mot *Sedis*, que par corruption on lui a donne le nom *de la Seds*. Le Chapitre quitta cette Egliſe vers l'an 1000. dans le tems des guerres, & vint s'établir dans l'endroit de la Ville le plus peuplé ; il a donné dans la ſuite l'Egliſe *de la Seds*, aux Minimes, qui s'y ſont établis l'an 1556. C'eſt une célébre devotion, où l'on trouve un grand concours de Peuple. On y voit une Image de la Vierge, copiée ſur celle qui eſt à Rome dans l'Egliſe de Sainte Marie Majeure.

Il y a eû pluſieurs Conciles à Aix. Celui de 1112. eſt imprimé dans le ſecond Tome du nouveau Tréſor des Pieces Anecdotes de D. Martene, pag 129. Celui de 1585. eſt imprimé dans Odeſpunc, page 445, & dans Labbe, Tome 15, page

Florins Revenu

| | Florins | Revenu |
|---|---|---|
| TITULAIRES. page 1119. Enfin celuy de 1612. se trouve dans Odespunc, page 624, & dans Labbe, Tome 15. page 1624. . . | 2400 | 30000l |

## ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

## SAUVECANNE.

Unie au Chapitre d'Aix.

Sauvecanne ou Sylvecane, *Sylvacana, seu Sylvacanis*, Fille de Morimond. Elle a été fondée le sixiéme des Ides d'Octobre 1197, & est à present unie au Chapitre Cathédral d'Aix vers l'an 1440. . . . . 300. 6000l

## ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## LA CELLE.

Celle ou la Celle, *Cella, Brincola, Brinonia, Brinnonia.* Cette Abbaye, qui dépend de Saint Victor de Marseille, étoit auparavant près de Brignolles, & l'on croit qu'elle fût fondée en 1016. par Mebelongus Seigneur Provençal. Elle fut transferée à Aix, en 1659. & la Reine y établit des Religieuses du Val de Grace de Paris, en faveur desquelles on en a fait un Prieuré Triennal. . . . . 5000l

TITULAIRES. Florins Reven.

# EVÊCHÉ D'APT.

M. Joseph-Ignace de Forbin de Colongue. Il s'est démis en faveur de Mr. Vacon, Prêtre du Diocese d'Aix, moyennant 4000. liv. de pension.

*Apt*ensis, Evêché de Provence dès l'an 900. Suffragant d'Aix, sur la Riviere de Calavon ou Coulon, à quatre lieuës de la Durance, près le Comtat Venaissin, & à cent cinquante lieuës de Paris. La Ville d'*Apt* étoit de la seconde Narbonnoise dans l'Exarcat des Gaules. L'Evêché d'*Apt* reconnoît *Saint Auspice* pour son premier Evêque. Une tradition justifiée par titres depuis le huitiéme siecle, porte que c'est le même *Auspice*, dont il est parlé dans les Actes de la Vierge Domitille, & des Saints Nerée, & Achillée, qu'il fut envoyé dans les Gaules par Saint Clément, & qu'il souffrit le martyre sous Trajan. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a vêcu au temps des persecutions, & qu'il cimenta de son sang l'Eglise qu'il avoit fondée dans *Apt*. Un de ses Successeurs, nommé Leonius, souffrit aussi le martyre lors de l'incursion que les Allemans firent dans ces contrées, sous leur Roy Chrocus. L'Eglise d'*Apt* compte aussi Saint Castor parmi ses Evêques les plus illustres. Avant sa promotion à l'Episcopat, il avoit embrassé la vie Cénobitique, dans un Monastere qu'il fonda lui-même. On l'en tira de force pour lui donner le gouvernement de l'Eglise d'*Apt*, qu'il gouverna saintement depuis l'an 400. jusqu'en 419. C'est lui à qui Cassien adressa son Livre intitulé, *Speculum Monachorum*, que Castor le pria de composer pour la direction de son Monastere. Après la mort de Castor, Leonce qui lui avoit succedé en l'Abbaye, lui succeda aussi en son Evêché, & laissa la conduite de ses Moines à Hellade. Mr. de Remerville de S. Quentin, sçavant Gentilhomme de la Ville d'*Apt*, qui a composé avec

TITULAIRES avec ſoin l'Hiſtoire de ſa Patrie, remarque qu'il y a icy deux faits à éclaircir. Le premier concerne l'Abbaye dont Saint Caſtor étoit Abbé, & l'autre regarde le Siége Epiſcopal que Leonce, à qui Caſſien adreſſa la ſuite de ſes Conférences, a occupé: Ce ſçavant Homme croit que l'Abbaye de Saint Caſtor, que l'on place ordinairement dans le Diocéſe de Nîmes, parce que ce Saint en étoit originaire, étoit ſituée aux environs d'*Apt*, dans le lieu de *Manancha*, aujourd'huy *Menerbe*, petite Ville du Comtat Venaiſſin. Quant à l'Evêque Leonce, à qui la dix-huitiéme Conférence de Caſſien eſt adreſſée, le même Mr. de S. Quentin prouve qu'il a eſté mal-à-propos confondu avec un Evêque du même nom, qui occupoit alors le Siége de Fréjus. Ce qui a cauſé la confuſion, c'eſt que ces deux Leonce étans contemporains, celui dont il paroît plus de traces dans l'hiſtoire, a prévalu ſur l'autre. L'on compte quatre-vingt-un Evêques d'*Apt*, depuis Saint Caſtor juſqu'aujourd'huy (1724.) Les Evêques d'*Apt* prennent la qualité de Prince, qui leur fût accordée par l'Empereur Charles IV. vers l'an 1378. On voit encore aujourd'hui de la monnoye qu'ils faiſoient battre, & l'on y remarque la Croix & la Mître. Vers le milieu du onziéme ſiecle l'Evêque d'*Apt* avoit une Juriſdiction ſur une partie de la Ville; mais outre que l'on ne trouve point l'origine de ſon droit; c'eſt que les Comtes de Provence de la Maiſon d'Anjou, réünirent le tout à leur Souveraineté, en cédant à l'Evêque quelques autres biens pour ſervir d'équivalent; de ſorte que le Roy eſt à preſent ſeul Seigneur de la Ville d'*Apt*. P. Orins Reven.

C'eſt une ancienne tradition, dont on ne ſçait pas l'origine, que le corps de Sainte Anne repoſe dans l'Egliſe Cathédrale. Ses Reliques ſont conſervées dans une magnifique Chapelle particuliere, avec celles des Saints Auſpice, Caſtor & Marcian, premier Abbé de l'Abbaye de Saint Euſebe. L'on dit à Apt que lorſqu'on détacha le Cœur de

Saint

TITULAIRES. Saint Marcian pour l'inhumer séparément du Corps, on eût le soin de ramasser dans une petite phiole de verre une eau que la nature a mis autour du cœur pour rafraîchir le péricarde, & que cette liqueur mêlée avec une matiere glaireuse a toûjours subsisté, & se conserve encore sans corruption; ce qui ne se peut faire que par un miracle continuel, parcequ'il n'y a rien de plus corruptible, au sentiment de toute la Medecine. Flo i. Reven.

C'est dans le Chœur de la Cathédrale d'*Apt*, que le 19. du mois de May de l'an 1365 l'on fit l'ouverture d'un Concile Provincial, qui peut passer pour National; car la Provence ayant pour lors un Souverain particulier, elle faisoit un Etat separé. Ce Concile est imprimé dans le second Tome du nouveau Tréſor des Pieces Anecdotes de Dom Martene, page 331. Il fût composé des Archevêques d'Arles, d'Aix, d'Embrun & de leurs Suffragans. Les Abbez de Boscodon, de Saint Pons de Nice, constitués en Dignité dans l'Egliſe, y assisterent aussi, & y souscrivirent. Quelques Auteurs ont avancez que ce fût l'Archevêque d'Arles qui y présida; mais il est constant que ce fut Philippe de Cabassole, Patriarche de Jerusalem, & Administrateur de l'Egliſe de Cavaillon, comme l'assure Monsieur de Remerville de Saint Quentin, qui a vû & copié l'Original de ce Concile, qui étoit autrefois dans les Archives de l'Evêché de Senez. L'on voit dans la Ville d'*Apt* & aux environs, plusieurs Cryptes, Urnes, & autres antiquitez très-curieuses.

L'Egliſe Cathédrale est dediée à la Vierge, & a Sainte Anne pour Patrone. Son Chapitre est composé d'un Prévôt de douze Chanoines, & de treize Beneficiers ou Clercs Prébendez, qui ont voix en Chapitre. La Prévôté est la seule Dignité qu'il y ait dans ce Chapitre. L'Archidiacre, le Capiscol, & le Sacristain, n'ont que de simples Personats; il y a aussi un Chanoine Théologal, un Maître de Musique, & quatre Enfans de Chœur. L'on compte dans le Diocése

| | | Florins | Revenu |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | Dioceſe d'Apt trente-trois Paroiſſes, & quatre Abbayes, deux d'Hommes, & deux de Filles. . . . . | 300. | 10000.l |

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### SAINT EUSEBE.

M. de Coriolis d'Eſpinouze.

Saint Euſebe, *Sanctus Euſebius*, près de la Ville d'Apt, au Territoire de Saignon ou Saugnon, vers la Riviere de Calavon. Cette Abbaye eſt fort ancienne, & de la Congrégation de Cluny. Monſieur de Saint Quentin a découvert que ſa fondation eſt anterieure à l'an 910. quoique le Pere Mabillon dans ſes Siecles Benedictins, la fixe à l'an 1004. Saint Marcien en a été le premier Abbé. . . . 200 1800. l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

### VAL-SAINTE.

M. Pajot, Abbé de Saint Jacques de Provins, O. de S. Auguſtin Dioceſe de Sens.

Val-Sainte, *Vallis-Sancta*, *Beata Maria Vallis Sanctæ*. Fille de Sauvecane ou Silvecane, au Dioceſe d'Aix. Elle a eſté fondée à trois lieuës d'Apt en 1188, par un Seigneur de la Ville, nommé Bertrand Rambaud. . . 33 1/3 2000. l.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

### SAINTE CROIX.

Madame de la Batie, le 14 May 1712.

Sainte Croix d'Apt, *Sancta Crux Aptenſis*. Située dans la Ville d'Apt, où elle a été fondée le 7. des Ides d'Août l'an 1234. par une pieuſe Dame de la même Ville, nommée *Sacriſtaine* : Cette Fondatrice commença par ſe retirer avec une petite Communauté dans une Chapelle à la Campagne, qu'elle acquit de l'Abbé de Saint André-lez-Avignon, & bâtit auprès un Monaſtere, qui ſubſiſta dans le même endroit ſous la diſcipline de Cluny, juſqu'à ce que

TITULAIRES

cette Maiſon fût détruite par une Troupe de Pillards, qui après la Bataille de Poitiers ravagerent la plûpart des Provinces. Le Cardinal Ange de Grimoald, Neveu du Pape Urbain V. retira ces Religieuſes dans la Ville d'Apt, où il leur avoit fait préparer la Maiſon qu'elles occupent encore à preſent. Cette Abbaye prit le nom de Sainte Croix, du Titre de la Chapelle où la Dame Sacriſtaine s'étoit retirée. Elle a paſſé ſous la Regle de Cîteaux depuis l'an 1435. qu'une Abbaye de cet Ordre établie dans un lieu appellé Moléges, dans le Dioceſe d'Arles, fut unie à celle-cy, à cauſe de ſa pauvreté, dit la Bulle d'union, & qu'il n'y reſtoit plus qu'une Religieuſe. . . .

Florins Revenu

2000. l.

## ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

## SAINTE CATHERINE.

Madame de la Salle, en 1672.

Sainte Catherine, *Sancta Catharina*, ſituée en la Ville d'Apt, & fondée l'an 1299. par Raymond Bot, Evêque d'Apt, qui donna tous ſes biens propres & patrimoniaux, pour l'entretien de cinquante-deux Religieuſes, l'Abbeſſe non compriſe. Le Fondateur ſe réſerva pour lui & ſes Succeſſeurs, le droit de confirmer les Abbeſſes après leur élection. L'Abbeſſe de Sainte Catherine eſt élective.

2000. l.

Les Abbayes d'Hommes de Vaucelle, de l'Ordre de Saint Benoît; d'Entrevaux, de l'Ordre de S. Auguſtin, & de Nôtre-Dame du Val Sainte Croix, de l'Ordre de Cîteaux au Diocéſe d'Apt, ſont ſupprimées & unies à d'autres par pauvreté.

TITULAIRES.

Florin Revet

# EVÊCHÉ DE RIEZ.

*Regienſis*, érigé en Evêché dès le quatriéme ſiecle, aujourd'huy Suffragant d'Aix, ſitué ſur la Saveſtre, à cinq lieuës ſur la gauche de la Durance, à deux ſur la droite de Gardon, à cent ſoixante de Paris, & à ſept lieuës de la Ville d'Aix vers le Levant. Elle eſt de la ſeconde Narbonnoiſe, & de l'Exarcat des Gaules en Provence. Saint Maxime Abbé de Lerins fut fait Evêque de Riez l'an 433. après avoir tenté en vain la fuite & divers moyens d'éviter le fardeau de l'Epiſcopat. Il gouverna ſon Egliſe pendant l'eſpace d'environ vingt-ſept ans. Fauſte, qui avoit ſuccedé à Saint Maxime dans la Charge d'Abbé de Lerins, lui ſucceda encore dans l'Epiſcopat de Riez, vers l'an 460, & mourut vers l'an 485. Pour ce qui eſt de Saint Proſper d'Aquitaine; pluſieurs Auteurs l'ont fait mal-à-propos Evêque de Riez: tout le monde convient aujourd'huy qu'il mourut Laïc.

M. Louïs-Baltazar de Phelypeaux, Abbé de Thoronet, de l'Ordre de Cîteaux, au Diocéſe de Fréjus, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

L'Egliſe Cathédrale eſt conſacrée à la Vierge. Quelques Auteurs diſent que cette Egliſe porte le nom de S. Maxime & de Saint Théode. Le premier fut enterré à S. Pierre, qui eſt une Chapelle preſentement hors de la Ville, & preſque abandonnée. Il n'eſt reſté cependant à Riez de ce Corps ſaint que le Crâne & un Bras; tout le reſte a eſté transferé en l'Abbaye de la Graſſe en Languedoc, ſans que l'on ſçache en quel tems, ni comment; car les Religieux de la Graſſe n'ont d'autres Titres que d'anciens Inventaires de leurs Reliques, d'environ quatre cens ans, qui font mention de ce Corps ſaint. Quoiqu'à Riez on croye poſſeder un bras de Saint Maxime, les Religieux de la

TITULAIRES. Graſſe ne laiſſent pas d'aſſurer qu'ils ont les deux. Qu'ils s'accordent donc ; car au compte des uns & des autres, voilà un bras de trop.

Le Chapitre de l'Egliſe Cathédrale eſt compoſé d'un Prevôt, d'un Archidiacre, d'un Sacriſtain, d'un Capiſcol, & de huit Chanoines, dont l'un eſt Théologal. En 439. on tint un Concile dans Riez. On compte dans ce Dioceſe ſoixante & une Paroiſſes ; mais on ne ſçait pas qu'il y ait jamais eû d'autre Abbaye que celle de Beaudun, dont il ne reſte aujourd'huy que des ruines. C'étoit une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Auguſtin. La taxe eſt de . . | 850 | 15000.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

### BEAUDUN.

Beaudun. *Voyez* cy-deſſus, dans cette même page.

Il y a des Gens qui prétendent que l'Abbaye d'Hommes de Saint Appolin, de l'Ordre de Saint Benoît ; *Sanctus Appolinus, ſeu Appolinaris*, eſt dans le Diocéſe de Riez, & qu'elle eſt taxée à Rome à . . . . . | 700.

Mais on ne trouve point cette Abbaye, de même que celle de Sorp, *Sorpium, ſeu Sancta Catharina ad Fontem de Sorpio*. Elle a été fondée & bâtie en 1255. par Foulques II. dit Cailla, Evêque de Riez, en l'honneur de cette ſainte Martyre, à laquelle il avoit une ſpéciale dévotion. Cette Abbaye eſt totalement ruinée ; elle étoit de l'Ordre de S. Auguſtin, & pour des Filles. Le Prieuré de Paillarot eſt annexé à l'Abbaye de Boſcodon, au Diocéſe d'Embrun.

TITULAIRES. Florins Revenu.

# EVÊCHÉ DE FRÉJUS.

M. Joseph-Pierre de Castellane.

M. Fleury, ancien Evêque de Fréjus, Précepteur du Roi Loüis XV. Abbé de Tournus, Diocése de Châlons sur Saône, & de S. Estienne de Caën, Dioc. de Bayeux, toutes de l'Ordre de S. Benoît.

*Forojulienſis*, Evêché dès l'an 374, aujourd'huy ſous la Metropole d'Aix, ſitué dans la petite Ville maritime de Fréjus, de la ſeconde Narbonnoiſe, & de l'Exarcat des Gaules en Provence, à une demie-lieuë de la Mer Méditerranée, près l'embouchure de la petite Riviere d'Argens, vers le Comtat de Nice, proche du Golfe de Grimaud, à quatre lieuës de Saint Tropez, à cinq de Canes, & des Iſles de Sainte Marguerite, à huit d'Antibe, à douze de Toulon, à dix-huit d'Aix, & à cent quatre-vingt-cinq lieuës de Paris.

L'Egliſe Cathédrale de Fréjus, dediée à Nôtre-Dame, d'autres diſent à Saint Eſtienne, étoit autrefois un Temple de faux Dieux; ſa ſtructure le fait connoître; elle eſt auſſi fort obſcure. On y deſcend par quelques marches, & on y voit quelques Tombeaux des Evêques de Fréjus. On tient qu'Acceptus a eſté le premier; il vivoit dans le quatriéme ſiécle, & aſſiſta au premier Concile de Valence en 374, comme il paroît par la Lettre de ce Concile, au Peuple de Fréjus. Saint Leonce fut le ſecond Evêque vers l'an 390. & mourut vers le milieu du cinquiéme ſiecle. Les Iſles de *Leron* & de *Lerins*, autrement *Sainte Marguerite* & de *Saint Honorat*, étoient alors du Diocéſe de *Fréjus*; mais elles ont eſté depuis de celui d'*Antibe*, maintenant de *Graſſe*. Ce fut du tems de *Saint Léonce*, que *Saint Honorat* y fonda le fameux Monaſtere de ce nom. *Guillaume*, Comte d'*Arles*, ayant chaſſé les *Sarraſins* de *Fréjus* vers l'an 970. *Riculfe* Evêque de *Fréjus* rétablit alors ſa Ville Epiſcopale, & la fit fermer de murailles; ce qui engagea le Comte *Guillaume* à donner la moitié de la Ville & de ſon

TITULAIRES. Territoire à l'Evêque & à l'Egliſe de *Fréjus*. Les Succeſſeurs de *Riculfe*, joüirent de ce droit, juſqu'à l'an 1189. Ce fut alors que *Bertrand* Evêque de *Fréjus*, ayant pris le parti de ſon frere *Boniface*, Seigneur de *Caſtelane*, contre *Alphonſe* Roy d'*Arragon*, Comte de *Provence*, il fit révolter la Ville, que ce Roy prit, & punit ſéverement cet Evêque. *Alphonſe* ôta même la Seigneurie de *Fréjus* à cette Egliſe, & réünit ce droit à ſon Domaine. *Bertrand* de *Caſtelane*, n'eſt pas dans les Catalogues communs des Evêques de *Fréjus*; mais il doit avoir precedé l'Evêque *Raymond*, Confeſſeur d'*Alphonſe* Roy d'*Arragon*, Comte de *Provence*, qui donna en conſideration de ce Prélat l'an 1203, à l'Egliſe de *Fréjus*, la Seigneurie entiere, & la Juſtice de la Ville & du Territoire de *Fréjus*; ce Roy Comte de *Provence*, s'étant réſervé & à ſes Succeſſeurs la punition des crimes capitaux. Les Evêques de *Fréjus* ont reconnu long-tems pour leurs Superieurs les Archevêques d'*Arles*, qui avoient ſous leur Juriſdiction les Païs qui ſont entre le *Rhône* & les *Alpes*. Enfin dans le neuviéme ſiécle, les Evêques de *Fréjus* reconnurent pour Métropolitains ceux d'*Aix*, après que ceux-cy ſe furent mis en poſſeſſion de la Dignité Archiépiſcopale. Florus Rev

Le Chapitre de l'Egliſe Cathédrale de *Fréjus* eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Capiſcol, d'un Sacriſtain, de huit Chanoines, & de douze Bénéficiers. Dans l'étenduë de ce Dioceſe il y a quatre-vingt huit Paroiſſes, parmi leſquelles il y en a cinq qui ſont Collegiales. Pignans dont le Chapitre eſt Régulier, de l'Ordre de Saint Auguſtin, Barjols, Aups, Draguignan & Lorgue. La Cathédrale n'a rien de ſingulier qu'un ancien Baptiſtaire, il eſt ſéparé de l'Egliſe, d'une figure octogone, ſoûtenu par de petits piliers, entre leſquels il y a pluſieurs Autels.

Le Pape Jean XXII. a eſté Evêque de *Fréjus*, & lui accorda de très-beaux privileges. Le Domaine temporel de *Fréjus* appartient entierement à ſon Evêque, par une

| | | Florins | Revea. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | la conceſſion d'*Alphonſe* II. Comte de *Provence*, faite en 1203, ainſi tous les Officiers y ſont établis par l'Evêque, qui a toute Juſtice, & la Ville lui paye cens, & eſt tenuë à la réparation de ſon Palais, s'il vient à tomber. La Regale n'a pas lieu dans ce Dioceſe, & lorſque le Siege Epiſcopal eſt vacant, le Vicaire General confére tous les Benefices qui ſont à la collation de l'Evêque: Les Habits Pontificaux que porte l'Evêque lors de ſa premiere entrée, ſont dûs au Chapitre, & ont eſté apréciez par Arreſt du Parlement d'Aix, à quatre mille huit cens livres, la taxe de Rome eſt de . . . . . | 1300. | 22500.l |

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### SAINT ANDRÉ D'ANDULE.

Saint André d'Andule, *Sanctus Andreas de Andulâ.* On n'en trouve aucuns Mémoires, parce qu'elle eſt ruinée, elle payoit. 50

### FLUMAIRE.

Flumaire, *Sancta Maria de Flumariâ, Ordinis Vallis Umbroſæ*, a le même ſort que la précedente, elle payoit. . $33\frac{1}{3}$

## ORDRE DE CISTEAUX.

### THORONET *ou* LE THORONET.

M. de Phelypeaux, Evêque de Riez.

Thoronet ou le Thoronet, ou Florége, *Torondum, aliàs Floreſia, vel Floregia*, Fille de Mazan. Elle a eſté fondée le 18. des Kalendes de May 1136, en Provence, en la Viguerie de Draguignan, à une lieuë & demie de Lorgues. . . . 300 autrefois 400 8000.l.

TITULAIRES.

florins Reven.

# EVÊCHÉ DE GAP.

M. François Berger de Malissolles.

*Vappicensis*, Evêché dès 450. aujourd'huy Suffragant d'Aix, à trois petites lieuës de la Durance, à huit de Sisteron, & autant d'Embrun, & à cent trente de Paris. La ville de Gap est de la seconde Narbonnoise, & de l'Exarcat des Gaules dans le Dauphiné. Sa situation est au pied d'une Montagne. La ville est médiocrement grande; elle commence à se rétablir du Sac qu'elle souffrit en 1692, par le Duc de Savoye. Saint Démetrius est le premier de ses Prélats qui nous soit connu. Après la condamnation de Sagittaire, Evêque de Gap, qui fut dégradé l'an 579. dans le Concile de Châlons sur Saône pour ses crimes, S. Arige Curé de Mongey en Bourgogne, fut élû pour gouverner cette Eglise en sa place, & mourut en 604. Avant Sagittaire, cette Eglise avoit eû trois Evêques Saints, & honorez d'un culte public, tous dans le même siecle; sçavoir Saint Constantin ou *Constantius*, S. Tigride & S. Remede ou Remy, depuis environ l'an 520. Le premier se trouva au Concile d'Epaune ou de Ponas en 509, & assista à celui d'Orange.

L'an 1184. l'Empereur Fréderic I. donna aux Evêques de Gap la Souveraineté de la Ville, & la qualité de Princes. Othon Odifredy, qui fut l'un de ces Prélats, donna la moitié de la Jurisdiction temporelle de cette Ville à Charles I^er. Roy de Sicile & Comte de Provence, pour punir les Habitans qui l'avoient tenu long-tems prisonnier. Ses Successeurs se qualifierent toûjours Princes de Gap, jusqu'au regne de François I^r. qui ne voulut plus leur permettre de prendre ce titre. Ils ne s'appellerent plus depuis

Florins. Revenu.

TITULAIRES. puis ce temps-là, que Comtes de Gap.

L'Egliſe Cathédrale nouvellement réparée, eſt conſacrée à l'Aſſomption de la Vierge; & ſon Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Prevôt, d'un Sacriſtain, d'un Capiſcol, & de douze Chanoines. Ce Diocéſe eſt d'une grande étenduë. On y compte deux cents vingt-neuf Paroiſſes, diviſées en quatre Archiprêtrez, trois Abbayes, la Prévôté de Chardavan, & quatre-vingt-deux Prieurez.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### CLAUSONNE.

M. de Grimaldi, le 15. Août 1705.

Clauſonne ou Claiſonne, *Beata Maria de Clauſonnâ*, en Dauphiné. Cette Abbaye n'eſt pas conſiderable, elle ne vaut toutes charges payées à l'Abbé que . . . . 50 300. l.

### BORTAVEL.

L'Abbaye de Bortavel eſt unie à la Chartreuſe de Durbon. . . . . .

### FOURRIERES.

L'Abbaye de Fourrieres eſt unie à celle de ſaint Clair de Siſteron.

On ne trouve aucuns Mémoires touchant les Abbayes de ſaint Antoine, *de Sancto Anthonio*, & de celle de Durbon, *de Durbone*, toutes deux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, ni de celle de Survives, *de Suriſtâ*, de l'Ordre de ſaint Benoît. L'on croit qu'elles ſont ſupprimées par pauvreté, & leur médiocre revenu uni à d'autres Abbayes ou Egliſes. .

La Prévôté de la Baume. . . . . 3000. l.

TEMPORALITES | Florins | Reven.

# EVÊCHÉ DE SISTERON
## OV
# CISTERON.

M. Pierre François Laffiteau, jadis Jesuiste.

*Episcopatus Sistaricensis*, Evêché aujourd'hui Suffragant d'Aix, depuis environ l'an 500. il est situé dans la Ville de Sisteron, de la seconde Narbonnoise, & de l'Exarcat des Gaules, sur le côteau d'une Montagne de Provence, dans le confluent de la Borech, & de la Durance, vers les limites du Dauphiné, & où l'on voit un Pont fort hardy, d'une seule Arche. Cette Ville est éloignée de six lieuës de Digne, & de cent quarante cinq de Paris.

L'Eglise Cathédrale sous le nom de la Vierge, est bâtie en forme de Croix, elle est fort ancienne. On croit qu'elle a esté bâtie par Charlemagne, & l'un des derniers Evêques y a donné une très-belle Argenterie. L'on ne sçait pas si Valére, qui vivoit en 517, a esté le premier Evêque de Sisteron; ou s'il y en a eu d'autres avant lui. Son Chapitre est composé d'un Prévôt & d'onze Chanoines, dont les trois premiers sont l'Archidiacre, le Capiscol & le Sacristain: Outre les Chanoines, il y a encore dix Beneficiers, dont deux font les fonctions de Curé. Il y a dans ce Dioceſe quarante-six Paroisses en Provence, & seize en Dauphiné, & deux dans le Comtat Venaissin, qui sont Montréal & Piles. Parmi ces Paroisses, celle de Forcalquier se dit Concathédrale, & a un Chapitre composé d'un Prévôt, d'un Sacristain, d'un Capiscol, de dix autres Chanoines, & de dix Beneficiers. La taxe de Rome est de . . . 800. 12000.

TITULAIRES. | Florins | Revenu

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

### CROUIS *ou* CRUCYS.

Unie à l'Evêché de Sisteron.

Croüis ou Crucys, autrefois Coffen, *Sanctus Martinus Corſenſis, ſeu Croſſienſis, Crux Corſenſis*, de Chanoines Réguliers, fondés par Raymond Berenger, Comte de Provence & de Forcalquier. Elle fût unie à la Menſe Epiſcopale, l'an 1456. . . . . 400 5000.l.

## ORDRE DE SAINT BENOIST.

### LURE.

M. de Burle.

Lure, *Lura*, en Provence. Elle a eſté fondée l'an 1172. *à Fulcone de Alſonicis.* La taxe de Rome eſt de . . . 300 3000.l

## ABBAYE DE FILLES.

### SAINTE CLAIRE.

Madame de Cordes.

Sainte Claire, *Sancta Clara.* Cette Abbaye ſituée dans un Bourg du Dauphiné, eſt aſſez belle, il y a environ vingt ou vingt-cinq Religieuſes, leſquelles ne parlent preſque à perſonne, ſi ce n'eſt au travers de trois grilles fort obſcures, & ſi éloignées les unes des autres, qu'à peine l'on entend leurs paroles, bien qu'il y en ait qui ſortent pour aller chercher la charité, n'ayant pour tout revenu que trois mille livres. cy . . . . . 3000.l

*Fin du Dioceſe d'Aix & de ſes Suffragans.*

SEPTENTRION
OCCIDENT
ORIENT
MIDY
Dordogne
Souillac
Gramat
Vayrac
Figeac
Cadenac
Marvillac
Cajarc
Fumel
CAHORS
Montcuq
Beaulieu
Najac
Montpezat
Moissac
Negrepelisse
Bruniquel
Caylus
Caussade
Montauban
Realmont
Vielmur
CASTRES
Gaillac
Lavaur
Puylaurens
Mazamet
Carcassonne
Rodez
Rupeyroux
Milhau
Millau
Bonnecombe
Flavin
Barre
Mende
Marvejols
Chirac
Aubrac ou Nemerie
Pierre de Nolt
Nomergue
Vabre
Sylvanes
Lauregaigne de Randon
Le Lot R.
Le Tarn R.
Le Viaur R.
Le Tarnon R.
Le Gardon R.
Le Gabalon R.
Le Dourdou R.
Le Cernon R.
Le Dourbie R.
Le Trueyre R.
Le Rance R.
Le Viaur R.
Le Tescou R.
Le Vere R.
Le Lembron R.
Le Gijou R.
Le Thoré R.
Le Sor R.
Le Dadou R.
Le Cadou R.
Le Gijou R.
Le Lembron

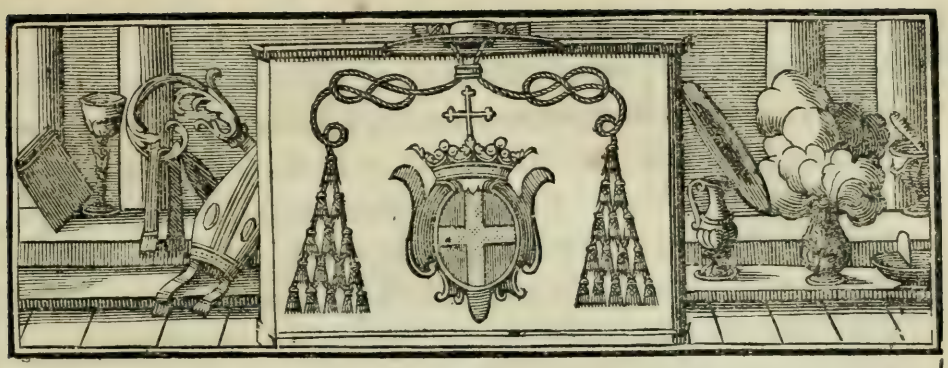

# RECÜEIL
## HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE; DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE, TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

## ARCHEVÊCHÉ D'ALBY.

**TITULAIRES.**

M. Armand-Pierre de la Croix de Castries, Premier Aumônier de feue Madame la Duchesse de Berry, Abbé de S. Cheffre le Monestier, Dioc. du Puy, Ordre de Cluny, & de Vallemagne, Diocése d'Agde, Ordre de Cîteaux, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Il a été Archevêque de Tours, & fut sacré le 29. Octobre 1719 mais au mois de Novembre de la même année, le Roi Louis XV. le nomma à l'Archevêché d'Alby.

ALbiensis, Archevêché du haut Languedoc, dans la Ville d'Alby, de la premiere Aquitaine, & de l'Exarcat des Gaules, autrefois sous la Métropole de Bourges, parce que ce n'étoit qu'un Evêché d'un trés-gros revenu. Le Chapitre étoit Régulier de l'Ordre de S. Augustin, & ce fut le Pape Boniface VIII. qui le sécularisa le 29. Septembre 1297. Gaspard de Dailly du Lude a esté le dernier

Florin Reven.

TITULAIRES. Evêque d'Alby, juſqu'en 1676, qu'il fut érigé en Archevêché, par le Pape Innocent XI. à la réquiſition du Roy Loüis XIV. D'autres diſent que ce fut le 3. Octobre 1678, & d'autres en 1680. Par le Concordat qui fût paſſé dans le Palais Archiépiſcopal de Paris, entre l'Archevêque de Bourges & l'Evêque d'Alby, le ſeptiéme de Mars de l'an 1675, l'Archevêque de Bourges conſent à la déſunion, ſéparation & démembrement des Evêchez d'Alby, Cahors, Rhodez, Mandes, Caſtres & Vabres, de la Juriſdiction ſpirituelle & temporelle de l'Egliſe & Archevêché de Bourges, & qu'en conſéquence, l'Egliſe d'Alby étant érigée en Archevêché par N. S. Pere le Pape, elle joüiſſe des mêmes droits, honneurs & Juriſdictions ſur leſdites Egliſes de Cahors, Rhodez, Mande, Caſtres & Vabres, dont avoient joüi les Archevêques de Bourges ſur leſdites Egliſes, aux conditions que l'Archevêque de Bourges prendra 15000. livres de revenu annuel, ſur celui de l'Archevêché d'Alby, & que cette déſunion & ſéparation ne pourra nuire ny préjudicier à la qualité de Patriarche & de Primat des Aquitaines, laquelle qualité, droits & Juriſdictions demeureront aux Archevêques de Bourges, quoique dans la Bulle d'érection le Pape ne faſſe point mention du droit de Primatie. L'Archevêque de Bourges a eſté néanmoins maintenu en poſſeſſion de ce droit par Arreſt du Parlement de Paris, donné à la Grande-Chambre, au mois d'Avril de l'an 1710. La Ville d'Alby éloignée de Paris de 150. lieuës, eſt très bien ſituée, ſur la gauche de la Riviere de Tarn, qui tombe dans la Garonne, à huit grandes lieuës au deſſus du confluent de l'Agoût. L'Archevêché eſt une Maiſon à voir; car l'Appartement de l'Archevêque joüit d'une vûë enchantée, la Riviere bat preſque les hauts murs de ce Palais, & lui ſert d'ornement & de deffenſes: On découvre de cet Appartement toute la Ville, les arbres plantez au bord du rivage forment aux yeux une Forêt continuelle, & c'eſt l'objet du monde le plus charmant.

Flori. Reven.

La

TITULAIRES. La Cathédrale eſt dediée à Sainte Cecile, & a un des plus beaux Chœurs du Royaume. On prétend que ce fût le Cardinal de Caſtanet qui en poſa la premiere pierre à ſon retour de Rome en 1282. Ce fait ne s'accorde pas avec le ſentiment de Catel, qui dit que ce Cardinal ne fut Evêque d'Alby, qu'après la mort de Bertrand de Bordis, qui vivoit encore en 1310. Meſſieurs de Sainte Marthe diſent néanmoins que le Cardinal de Caſtanet étoit Evêque d'Alby en 1276. M. le Goux de la Berchere, Archevêque de Narbonne, & qui l'avoit été auparavant d'Alby, donna le 31 Decembre 1704, une belle & riche Châſſe d'argent toute neuve, & très délicatement travaillée; c'eſt une Moſaïque de très-bon goût. Elle contient les Reliques de Saint Clair, premier Evêque de la Ville, & Apôtre de l'Albigeois. L'on peut dire que la Cathédrale d'Alby, eſt une des belles du Royaume, grande, large, élevée & très-bien décorée. Le Chœur eſt admirable; c'eſt un des Monuments de la magnificence de Loüis d'Amboiſe, qui en étoit Evêque, & qui fit faire auſſi le Retable de vermeil doré, l'Aigle, l'Argenterie & les Ornemens, qui n'ont pas leurs pareils dans aucune Cathédrale du Royaume. Il y a dans la Sacriſtie le Calice d'or du défunt Roy de Pologne, qu'Hyacinte de Serroni, premier Archevêque d'Alby acheta & donna à ſon Egliſe. On voit à l'entrée de la Cathédrale trois figures de Jacobins, dons l'un qui étoit Inquiſiteur, preſente à Sainte Cecile ſon Evêque, que les Albigeois avoient chaſſé. Ces Hérétiques firent un ravage univerſel dans tout le Pays; ce qui n'a pas empêché pourtant qu'il n'y ſoit encore reſté beaucoup d'anciens Monumens. Les Archives de l'Archevêché ſont très-belles, & en très-bon ordre, & on en eſt redevable à Monſieur de la Berchere, Archevêque de Narbonne, qui les a fait mettre en ordre. L'on voit dans celles du Chapitre beaucoup d'anciens Manuſcrits. Il y a eû un Concile à Alby en 1176. *Voyez* le ſecond Tome du Spicilege de Dom Luc d'Achery, page

Moins Revenu.

TITULAIRES. page 630. Labbe, Tome second page 720. Florins Reven.

Le Dioceſe d'Alby, qui a eû treize Evêques élevez au Cardinalat, comprend trois cens vingt-ſept Paroiſſes. Il étoit diviſé anciennement en onze Claveries, qui étoient celles d'Alby, Gaillac, l'Iſle, Rabaſtens, Cordes, Moneſtiez, Valence, Alban, Realmont, Montmiral & Puybegon. Il a eſté partagé depuis en vingt Détroits, à chacun deſquels préſide un Vicaire Forain. Ces Détroits ſont Alby, Gaillac, l'Iſle, Rabaſtens, Girouſſens, Cadaleus, la Beiſſiere, Realmont, Ville-franche, Alban, Valens, Moularez, Pampelonne, Moneſtiez, Cordes, Pennes, Puiſelay, Montmiral, Cahuſac & Villeneuve. Pluſieurs Paroiſſes ſont contenuës dans chaque Détroit, les unes gouvernées par des Curez Prieurs, les autres par des Vicaires perpetuels, & quelques autres par des Vicaires amovibles. Les derniers ſont des Egliſes annexées qui dépendent de la Paroiſſiale. Il y a trois Abbayes dans ce Dioceſe; & le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Chantre, d'un Sous-Chantre, de trois Archidiacres; ſçavoir, d'Alby, du Puy-Saint, de Lantres, & de Montmiral; d'un Théologal, & de vingt Chanoines. L'Archevêque d'Alby a pour Suffragans les Evêques de Cahors, de Caſtres, de Mande, de Rhodez & de Vabres. La taxe de Rome eſt de . . . 2000. 1009 00

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### GAILLAC.

Unie au College des Jeſuiſtes de Toulouſe.

Gaillac, ou Saint Michel de Gaillac, *Sanctus Michaël de Galliaco, ſeu Sallico.* Elle eſt ſituée dans la Ville du même nom, à quatre lieuës au deſſous d'Alby, du côté de l'Occident, & à pareille diſtance de Lavaur, au Septentrion, ſur la Riviere de Tarn. Elle fut fondée l'an 972; mais elle a été

| | | Florins | Revenu. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | été depuis sécularisée, & la Mense Abbatiale unie au Collége des Jesuites de Toulouse. . . . . | 606 | 65 |

## GANDERIC.

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Ganderic, *Gandericus de Sancto Stephano.* . . | 150 | 800 l. |

## ORDRE DE CISTEAUX.

## CANDEIL *ou* CANDAIL.

Dom-Loüis le Grand.

Candeil ou Candail, *de Candelio, Candelhio, Candalio, Candilio.* Fille de Grandselve, fondée le 26. Juillet 1152. au haut Languedoc, à quatre lieuës d'Alby. Son Abbé est Régulier, quoiqu'il y en eût un qui étoit Commendataire en 1616. . . . . 1000. 9000. l.

TITULAIRES. Florins Reven.

# EVÊCHÉ DE RHODEZ.

M. Armand-Jean de la Vouë de Tourouvre.

*Uthenenſis*, dans la Ville du même nom, de la premiere Aquitaine, dans l'Exarcat des Gaules, & Capitale du Roüergue en Languedoc. Il y eût des Evêques ſous Bourges dès l'an 450, mais à preſent elle eſt ſous Alby, dont elle eſt éloignée de dix lieuës, de douze de Saint Flour, de quinze de Mande, de ſeize de Cahors, & de cent quarante-quatre de Paris. Elle eſt ſituée ſur une Colline, & entourée de Montagnes, entre la Riviere d'Aveyron & un Ruiſſeau aſſez grand, qui ſe jette dans cette Riviere proche de la Ville; & entre celles du Lot & du Tarn, près le Languedoc.

L'Evêque de Rhodez eſt Seigneur de la Ville, & il prend la qualité de Comte de Rhodez. Saint Chamant, (*Amantius*) fut fait premier Evêque de Rhodez, du tems que les Viſigots étoient les Maîtres de ce Pays, & mourut vers la fin du cinquiéme ſiecle, ou plûtôt la ſeconde année du ſiecle ſuivant. Saint Quintien ſucceda à ſaint Chamant vers l'an 502, & s'enfuit en Auvergne vers l'an 512.

L'Egliſe Cathédrale dediée à Nôtre-Dame, eſt fort belle, & le Clocher extrêmement haut, fait de brique, de figure octogone, & plat au deſſus. On lit cette Inſcription ſur un Portail de l'Egliſe: UN DIEU, UN ROY, UNE FOY, UNE LOY. parce que cette Ville s'eſt toûjours maintenuë dans la Religion Catholique, & affecte le Titre de *Fidelis Deo & Regi*.

Le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé d'un grand Archidiacre, de ceux d'Amilian, de Mages, de Conques, d'un Ouvrier, d'un Sacriſtain, d'un Chantre & de dix-huit Chanoines

| | | Florin. | Revenu. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | Chanoines, qui ont chacun mille livres de revenu. cy | | 1000. l. |
| | Il y a sept Abbayes dans ce Diocese, qui renferme quatre cents cinquante Paroisses ou environ ; elles sont divisées par Voyages, & ces Voyages dépendent des Archidiaconez du Roüergue, d'Amilian, de Mages, & de Conques. | | |
| | La taxe de Rome est de . . . . . | 2323 1/3 | 36000. l. |

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## CONQUES.

Mr. de Reboüard. Conques, autrement Sainte Foy, *Conqua, seu Concha, seu Conchensis*, au Pays de Roüergue, à cinq lieuës de la Ville de Rhodez vers le Nord, où fut transporté le Corps de sainte Foy. Cette Abbaye est dans la Ville de Conques, sous le Parlement de Toulouse, & à cent huit lieuës de Paris. Elle fut fondée l'an 817 ; mais elle a esté sécularisée.

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Elle étoit taxée à . . . . . | 226. | 5000. l. |

## COGNERES.

Cogneres, *de Cogneris*. Il ne se trouve rien au sujet de cette Abbaye.

## ORDRE DE CISTEAUX.

## BEAULIEU.

M. Dionisi. Beaulieu, *de Belloloco*, de la filiation de Clairvaux, fondée en 1138, selon quelques uns en 1141, & selon d'autres en 1144. dans le Duché de Pierre-Frite, à trois lieuës de Langres en Roüergue, du côté du Midy.

| | | | |
|---|---|---|---|
| | . . . . | 200 | 2500. l. |

## BONNECOMBE.

M. de Lusignan. Bonnecombe, *Bonacumba*, située dans le Roüergue, à trois lieuës de Rhodez du côté du Midy. Elle est fille de Candeil sous Clairvaux, & Raymond Comte de Toulouse

| | florins | Revenu. |
|---|---|---|
| TITULAIRES. & Hugues son frere Evêque de Rhodez, en furent les Fondateurs en 1166, le 12. Juin. . . . . | 2076 $\frac{1}{3}$ | 9000. l. |

## BONNEVAL.

M. de Beauvau, Archevêque de Narbonne, a eu cette Abbaye en 1723.

Bonneval, *Bonavallis*, *seu Bonaldis*, *aut Bonauda*, Fille de Mazan, à six lieuës de Rhodez, au Pays de Roüergue, où elle a esté fondée le quinze des Kalendes de Novembre 1147. . . . . 700 | 9000l.

## LIEU-DIEU.

M. de Pommereule.

Lieu-Dieu, ou Loc-Dieu, *Locus Dei*, Fille de Dalon. Elle fut fondée le 21. Mars 1123, & le Roy Philippe le Bel la mit sous sa Royale protection, par sa Charte de l'an 1311. Il y a des Auteurs qui mettent la fondation de cette Abbaye au troisiéme des Ides de Novembre 1134. . . 240 | 500 l.

## AUBRAC.

M. de Vintimille du Luc, Archevêque d'Aix, a eu cette Abbaye en 1723.

La Dommerie ou Abbaye d'Aubrac, *Aubracum*, belle & ancienne Abbaye, fondée dans les Bois où les Pelerins sont logez trois jours. Elle est située sur la Montagne d'Aubrac. Sa tradition porte qu'Alard Vicomte de Flandres, passant à son retour d'un Pelerinage de Saint Jacques en Galice, vers l'an 1120, accompagné de 30. Soldats, Jesus-Christ lui apparut, & lui fit remarquer les dangers où les Voyageurs étoient exposez dans l'horreur de ce désert, où il se commettoit tous les jours des vols & des meurtres, & lui ordonna d'y bâtir une Eglise, & un Hôpital; ce qui fut executé par ce Seigneur. Quelques personnes de vertu s'y retirerent pour servir les Voyageurs & les Pauvres; mais elles n'eurent de Regle certaine qu'en 1162, que Pierre Evêque de Rhodez leur donna celle de S. Augustin, avec quelque addition & interprétation qu'il y fit, & que le Pape Clement IV. confirma l'an 1267. Ce Prélat fit beaucoup de bien à cette Maison, & les Rois d'Arragon, les Comtes de Toulouse, & plusieurs autres Seigneurs ne contribuerent

Florins Revéa.

TITULAIRES. tribuerent pas peu à ſa ſplendeur & à ſa grandeur. Du temps du Pape Boniface VIII. les Templiers firent leurs efforts pour s'en rendre Maîtres ; & leur Ordre ayant été aboli peu de temps après, les Chevaliers de Saint Jean de Jeruſalem tenterent la même choſe ; mais ils le firent ſans aucun ſuccès, & l'Abbaye d'Aubrac eſt toûjours demeurée dans l'indépendance & avec ſes privileges. Ces Religieux s'étant fort relâchés de la regularité de leur inſtitut, & ayant mal adminiſtré leurs revenus, Loüis-Antoine de Noailles, Dom d'Aubrac, & enſuite Archevêque de Paris, & Cardinal, établit un meilleur ordre dans cette Maiſon, & ſon frere Evêque de Châlons ſur Marne, qui fut Titulaire de cette Abbaye après ce Cardinal, y introduiſit des Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint Auguſtin, de la Réforme de Chancelade. Par le Concordat qui a eſté paſſé avec ces Religieux, la Menſe Abbatiale ou Domale doit être d'environ quinze mille livres, quittes de toutes charges. Outre cette portion, il y en doit avoir une de ſix mille livres par an, deſtinée pour les aumônes, le reſte des revenus demeurant dans leur Menſe pour leur entretien & pour les réparations. Cette Maiſon jouit de près de quarante mille livres de rente, & celui qui a cette Dommerie ne paye rien en Cour de Rome. . . 25000

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### SAINT GERMAIN.

Saint Germain de Rhodez, *Sanctus Germanus Ruthenenſis, ſeu propè Ruthen.* . . . . . douteux.

### APTENNE.

Aptenne, l'Arptenne, l'Arpentail, *Larptenna* . . . . . douteux.

TITULAIRES.

Florin | Reven.

## ORDRE DE CISTEAUX.

### ORAISON-DIEU.

Oraiſon-Dieu, ou l'Oraiſon de Dieu, *Oratio Dei*, ſituée près de la Ville de Saint Antonin, ſur la Riviere d'Aveyrou, vers les confins du Dioceſe d'Alby, & de celui de Cahors, ſous la direction de Cîteaux. Elle a eſté fondée en Roüergue, & a été transferée à Muret. | douteux. | douteux.

### SAINTE CLAIRE.

Madame de Rupé, le ſept Février 1721.

Sainte Claire des Urbaniſtes de la Ville de Milan.

EVECHE'

TITULAIRES

Florins Reven.

# EVÊCHÉ DE CASTRES.

M Honoré
e Quiqueran
e Beaujeu,
ſſocié véte-
n de l'Aca-
émie des
elles-Lettres
Inſcrip-
ons.

CAſtres, *Caſtrenſis*, ſitué dans le haut Languedoc, en *Albigeois*, ſur la Riviere d'*Agoût*, paſſe au milieu de la Ville de *Caſtres*, qui a été ſous la Métropole de *Toulouſe*; mais eſt à preſent ſous *Alby*. Elle eſt ſituée entre *Lavaur*, *ſaint Papoul*, *Alby* & *Lodêve*. Dans le neuviéme ſiécle, *Caſtres* étoit un fort petit lieu; mais conſiderable, à cauſe d'un Monaſtere de Religieux Benedictins. Ce lieu étoit appellé *Caſtrum*, ou *Pagus Albigenſis*; de-là vient que ce Monaſtere étoit nommé quelquefois, *ſanctus Benedictus Caſtri*. Après qu'on y eût tranſporté les Reliques de *ſaint Vincent*, Martyr d'*Eſpagne*, dans l'Egliſe de l'Abbaye, dont on a fait depuis une Egliſe Cathédrale: On l'appelle auſſi, *Villa ſancti Vincentii de Caſtris*. Il y a des Auteurs qui prétendent que *Caſtres* a pris ſon origine d'une Abbaye qui fut fondée, ſelon l'opinion de quelques uns, par *Charlemagne*, à l'honneur de *ſaint Benoiſt*, en quoi ils ne s'accordent pas avec l'Auteur de la Chronique des Evêques d'*Alby*, & des Abbez de *Caſtres*, qui a écrit vers le milieu du treiziéme ſiecle, lequel attribuë la premiere fondation de ce Monaſtere à un Solitaire nommé *Fauſtin*; il aſſure qu'après *Fauſtin*, *Robert* avec deux de ſes Compagnons bâtit au même lieu des Cellules, & que ce fut le premier Abbé l'an 647. Enfin on voit à la tête de cette Chronique que ce lieu fut nommé *Caſtra*, *un Camp*, parce que ces premiers Moines camperent en ce lieu, où ils s'étoient enrollez dans la Milice de *ſaint Benoît*; ce qui ne paroît pas vrai-ſemblable; & cet Ecrivain qui a vêcu près de ſix cents ans après le temps où il met la fondation de *Caſtres*, eſt trop récent pour faire foy. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que l'Abbaye de *Caſtres* doit

TITULAIRES. doit être ancienne, & que la Ville étoit déja fort consi- Florins Reven.
derable sur la fin du douziéme siecle, comme on le voit par l'Historien Anglois *Roger* de *Hoveden*, & par *Pierre*, Moine des *Vaux* de *Cernay*. Les Abbez de *saint Benoît* de *Castres*, avoient été les Fondateurs & les seuls Seigneurs de cette Ville, à qui ils avoient donnez des Privileges; mais les Habitans, durant la Guerre des *Albigeois*, s'étant volontairement rendus à *Simon*, Comte de *Montfort*, ils le reconnurent pour Seigneur. Le Monastere de *saint Benoist* de *Castres*, après avoir été indépendant, fut mis sous la correction & la Jurisdiction de l'Abbé de *saint Victor* de *Marseille*. *Charlemagne* peut bien au moins avoir fait construire l'Eglise de *Castres* en la maniere qu'on l'a vûë aux derniers tems, puisque l'on convient qu'elle étoit en forme de Croix, qui est la forme que cet Empereur avoit accoûtumé de donner aux Eglises qu'il faisoit bâtir. La devotion qu'on eut pour ce Monastere, sur tout depuis la translation des Reliques de *S. Vincent*, a sans doute donné lieu à l'accroissement du bourg, qui est devenu avec le tems une ville assez considerable. Le Pape *Jean* XXII. l'érigea en Evêché en mil trois cents seize, d'autres disent en mil trois cents dix-sept, malgré les oppositions de l'Abbé, qui en porta ses plaintes au Parlement de Paris, & à celui de Toulouse, *simul unitis*. Le Pape *Jean* XXII. après avoir soustrait le Monastere de *saint Benoît* de la Jurisdiction de l'Abbé de *saint Victor*, créa premier Evêque de *Castres*, *Dieu-donné*, Abbé de *Lagny*, près de *Paris*, & il mit cet Evêché sous la Métropole de *Bourges*. Les Moines Benedictins qui étoient restez en cette Eglise, en ont composé le Chapitre jusqu'au regne de *François* I^er^. Ce fut alors que *Paul* III. l'an 1535. seculariſa ces Moines, & changea le Convent en un Chapitre Séculier, à la sollicitation de *Jacques* de *Tournon*, Evêque de *Castres*, qui étoit appuyé du grand crédit de son frere le Cardinal de *Tournon*. L'Evêché de *Castres* a vû quatre de ses Prélats élevez au Cardinalat, en y comprenant

TITULAIRES. nant *Jean*, qui avoit été Confesseur du Roy *Charles* VII, selon Catel, & que néanmoins Messieurs *de Sainte-Marthe* n'ont pas mis au rang des Evêques de *Castres*. Les trois autres sont *Raymond Mairosi*, ou *Majarosius*, *Cesar Borgia*, & *Jacques* de *Lorraine*, qu'on appelloit le Cardinal de *Vaudemont*. Le Chapitre fut sécularisé par *Paul* III. en 1535. La Cathédrale est dediée à *saint Benoist*; & son Chapitre a un Prévôt, deux Archidiacres & seize Chanoines. Ce Diocese ne contient que soixante & dix-neuf Paroisses, & trois Abbayes. Florins Reven.

On voyoit autrefois dans l'ancienne Eglise un Tombeau élevé, sur lequel étoit la Figure d'un Prince, & l'on croit que ce Prince étoit le Roy *Addo*, & *Beru* son neveu, tous deux Maures. On dit qu'étant venus l'an 800. à *Narbonne*, ils y furent arrêtez prisonniers, conduits à *Castres*, & enfermez dans la grosse Tour de l'Abbaye, appellée *Heraclia*. *Beru* y mourut au bout de trois mois, & *Addo* fut conduit à *Charlemagne*. Les Calvinistes pillerent cette ancienne Eglise en 1567; mais on en a rebâti une autre, sur les desseins des Architectes du Roy *Loüis* XIV. Le Palais Episcopal bâti par Monsieur *Tuberf*, Evêque de *Castres*, est très-beau, les Jardins ont coûté infiniment, à cause de l'inégalité du terrain; mais cette dépense a été faite avec succès; car en fait de Jardinages, il est difficile de trouver un lieu qui ait des beautez en aussi grand nombre que celui-cy. La taxe de Rome pour l'Evêché de *Castres* est de . . . 2500. 35000l.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

### ARBOREL *ou* ARDOREL.

M. la Bornat. Arborel ou Ardorel, *sancta Maria de Ardorello*, *seu Arborello*, Fille de Cadoüin; elle fut fondée le 21. Mars 1133, & elle a esté transferée au lieu de la Rhode, au Diocese de Lavaur; néanmoins l'Abbé & les Religieux reconnoissent

| | | Florin. | Reven. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | toûjours l'Evêque de *Caſtres* pour les Aſſemblées du Clergé & du Synode. L'Abbaye de la Rhode a plus l'air d'un Château, que d'une Maiſon Religieuſe ; auſſi n'étoit-elle originairement qu'une Grange de l'Abbaye d'Ardorel, fondée (diſent quelques Auteurs) par Cecile, Vicomteſſe de Beziers, l'an 1135. dans une affreuſe ſolitude du Dioceſe de Lavaur. L'Abbaye ayant été ruinée par les Héretiques, & une partie des Religieux avec leur Abbé maſſacrez & jettez dans un puit, ceux qui reſterent ſe retirerent à leur Grange de la Rhode, où ils ſe bâtirent une Maiſon, qui a quatre Pavillons en pointe, & un Cloître au milieu. . . | 33 1/3 | 4200 l. |

## BELLE-EAU.

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Belle-Eau, ou Eau-agréable, *Aqua formoſa.* . . | 33 1/3 | 1500 l. |

## BEAUVOIR.

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Beauvoir ou Belle-Vûë, *De Bello-Viſû. Alias de Boſaco, ſeu de Beſaco.* . . . . . | 50 | 1200 l. |

## ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## VILLEMUR.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Madame de Relingue. | Villemur ou Vielmur, *Villamurum, ſeu Vetus Murus.* Elle eſt dans la Ville du même nom, ſur les frontieres de l'Albigeois, & ſituée au bord de la Riviere d'Agout, à deux lieuës de *Caſtres*, vers le couchant, à un peu plus d'une lieuë de la Ville de Vaur. . . . . | | 1200. l. |

TITULAIRES. Florins Reven.

# EVÊCHÉ DE CAHORS.

M. Henry de Briqueville de la Luzerne, Abbé de la Garde-Dieu, Ordre de Cîteaux, au Diocése de Cahors, & Docteur en Théologie de la Maison de Navarre.

CAhors, *Cadurcenſis*, dans la Ville du même nom, de la premiere Aquitaine, & de l'Exarcat des Gaules, Capitale du Quercy en Languedoc. Son Evêque qu'on y voit avant l'an 300, étoit ſous Bourges, & eſt ſous Alby à preſent. Il eſt Seigneur temporel de la Ville, & a l'Epée & les Gantelets au côté de l'Autel, quand il officie Pontificalement ; ce qui lui fut accordé, pour ſe deffendre des Albigeois. Quand l'Evêque qui prend la qualité de Comte de Cahors, prend poſſeſſion de ſon Evêché, le Vicomte de Ceſſac ſon Vaſſal eſt obligé de lui rendre un hommage fort extraordinaire. Il doit l'aller attendre à la Porte de la Ville de Cahors nuë tête, ſans Manteau, la jambe droite nuë, le pied auſſi nud dans une pantoufle, & en cet état prendre la bride de la Mule ſur laquelle l'Evêque eſt monté, & le conduire au Palais Epiſcopal, où il le ſert à table pendant ſon dîner, toûjours vêtu de même. Pour récompenſe de ce ſervice, la Mule qui a porté l'Evêque, & ſon Buffet, qui doit eſtre de vermeil, appartiennent au Vicomte de Ceſſac. Il y a eû ſouvent des conteſtations ſur la valeur de ce Buffet, qui a eſté reglé par pluſieurs Arreſts à trois mille livres. . . . . .

Cet Evêché ſitué ſur la Riviere de Lot, qui ſe jette à ſeize lieuës audeſſous, dans la Garonne, eſt à cent quarante lieuës de Paris. L'architecture de l'Egliſe Cathédrale dédiée à Saint Eſtienne, eſt très-ancienne, principalement celle de ſes voûtes ; elle a une groſſe Tour quarrée. Le Chapitre de l'Egliſe Cathédrale eſt compoſé des Archidiacres de Cahors & de Toumes, d'un Sacriſtain, d'un Chancelier, & de treize Chanoines. Ce Dioceſe renferme

TITULAIRES. huit cents Paroiſſes ou Annexes. Elles dépendent des Archidiaconez, ſous leſquels ſont quatorze Archiprêtrez; ſçavoir, Cahors, Luſich, Bellag, Peſchelac, Salviac, Goudon, Guinnac, Uſſegne, Figeac, Cajart, Saint Hery, Flavignac, Moiſſac & Veaux. Le Palais de l'Evêque eſt une aſſez belle Maiſon nouvellement bâtie. Saint Genoul, (*Genulphus*, ſelon les uns, & *Genulus*, ſelon d'autres) a paſſé pour Evêque de Cahors, & même pour le premier; mais on croit qu'il ne fut au plus qu'un Evêque Régionaire, & paſſager dans la Ville, & le Dioceſe. Saint Gery [*Deſiderius*] fut fait Evêque l'an 619. ou 635. ſelon Meſſieurs de Sainte-Marthe, après l'aſſaſſinat de ſon frere Ruſtique; il mourut l'an 654. au Pays d'Albigeois, lieu de ſa naiſſance, à l'âge de 75. ans. Après la mort de Capuan, qui avoit ſuccedé à Saint Gery, & qui avoit tenu le Siege pendant cinquante ans entiers, juſqu'à la fin du ſeptiéme ſiecle, cette Egliſe demeura plongée pendant cinquante autres années, dans de ſi grands déſordres ſous les derniers Rois de la premiere race, qu'on aime mieux croire qu'elle fut alors ſans Evêques, que d'avoüer, qu'elle n'en eût que de mauvais. Ce fut dans les commencemens du regne de Pepin, que pour réparer les maux qu'elle avoit ſoufferts, & rétablir ſon ancienne diſcipline, Saint Ambroiſe fut fait Evêque du lieu vers l'an 752; mais il ſe rebuta au bout de cinq ans, & ſe retira. . . . . .

| Florins | Reven. |
|---|---|
| 1000 | 36000 l. |
| 6000 | 51000 l. |

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### FIGEAC.

M. de la Valette de Thomas.

Figeac, *Figiacum*, *vel ſancta Maria Figiacenſis*, *ſeu Figeacum*, *Fiacum*, *Fidiocum*. Elle eſt ſituée dans la Ville du même nom, en Quercy, & ſur la Riviere de Selle, aux frontieres de la Haute Auvergne, à neuf lieuës de la Ville de Cahors, du côté de l'Orient, & à cent huit lieuës de Paris

| | | Florins | Revenu. |
|---|---|---|---|
| Titulaires | Paris ; elle reſſort du Parlement de Toulouſe. Cet ancien Monaſtere que Pepin, Roy d'Aquitaine rétablit, en le faiſant rebâtir depuis les fondements vers l'an 755, fut ſecularisé ſous le Pontificat de Paul III. à la priere de Charles, Cardinal de Lorraine, Abbé de Cluny. . | 2000. | 70000l. |

## MARSILLAC.

M. de Siminane. Marcillac ou Marſillac, *Marciliacum, aliàs Martiliacum de Marciliaco, aliàs de Martiliaco.* Elle eſt ſituée dans le Quercy, ſur la Riviere de Selle, à quatre lieuës de Cahors vers le Couchant, & à pareille diſtance de Figeac. Cette Abbaye fut fondée par le Roy Pepin. . . . | 166 $\frac{1}{3}$ | 7000.l |

## MOYSSAC.

M. de Biron, Chanoine de l'Egliſe de Paris. Moiſac ou Moyſſac, *Moiſſiacum, Mozacum & Muſciacum*, ſituée dans la Ville du même nom en Quercy, ſur la frontiere du Languedoc, à neuf lieuës de Toulouſe, ſur le Tarn vers le Midy. Elle a eſté bâtie par Clovis I. Roy de France, lorſqu'il revint de Toulouſe, dès l'an 506, dédiée & rétablie en l'honneur de S. Pierre, l'an 1065. comme nous l'apprend Gerauld de Sainte-Croix. Elle a été ſecularisée par le Pape Paul V. le 7. Juillet 1618. L'Abbé eſt le Chef du Chapitre. . . . . .

Catalogue des Evêques de Cahors.

| 4000 | 21000 l. |
|---|---|

## SOUYAC *ou* SORDILLAC.

M. de Thou, Abbé de Samer aux Bois, Diocéſe de Boulogne, Ord. de ſaint Benoît. de S Jacques de Provins, Ord. de S. Auguſtin Diocéſe de Sens. Souïllac, Sordillac ou Soulac, *Sordilliacum, Sublacum, Beata Maria de Sordilliaco, ſeu Solliaco.* Située dans la Ville du même nom, en Quercy, & très-marécageuſe, à trois lieuës de Sarlat, & preſqu'au milieu, entre Turenne & Gourdon. La Riviere de Dordogne paſſe au devant. Cette Abbaye, qui a quatre Domes, a embraſſé la Réforme. Elle eſt taxée à . . . . . .

| 33 $\frac{1}{3}$ autrefois 66 $\frac{2}{3}$ | 3400.l 8000.l |
|---|---|

## NOSTRE-DAME DE ROCQUEMADOUR.

Unie à l'Evêché de Tulles. Nôtre-Dame de Rocquemadour, ou de Rochemadour,

| TITULAIRES. | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| | *de Rupe Amatoris.* Elle eſt ſituée dans la Ville du même nom, près de la Dordogne, à cinq lieuës de Sarlat, & à huit de Cahors, & renommée par la dévotion des Peuples voiſins. Saint Amator, Diſciple & Compagnon de Saint Martial, Apôtre de Guyenne, habita ce lieu, & c'eſt de-là qu'elle a pris ſon nom. La Chapelle de Nôtre-Dame eſt ſéparée de l'Egliſe, du Chapitre & de la Paroiſſiale. Davity dit que Rocquemadour eſt une Abbaye dans le Reſſort de Martel, & qu'on y fait voir l'Epée de Rolland, nommée *Durandal*, qu'on y transfera autrefois de Blaye. Quelques uns croyent ſur quelque conformité de nom, que Rocquemadour eſt l'ancienne *Rocomagorus*. Cette Abbaye eſt à preſent une Egliſe Collégiale, dont la Menſe Abbatiale eſt unie à celle de l'Evêque de Tulles, qui diſpoſe & confére les Benefices qui en dépendent. . . . . | 200. | 7000 l. |

## NOSTRE-DAME DES ARTELS.

Dom Ceſar de Boſſer de la Salle. Coadjuteur, Dom Pierre-Eſtienne Gilles de Pailhaſſe.

Le Prieuré de Nôtre-Dame des Artels de la Ville de Fonds, de l'Ordre de Cluny. . . . .

## ORDRE DE CISTEAUX.

## LA GARDE-DIEU.

M. de la Luzerne, Evêque de Cahors.

La Garde-Dieu, *Cuſtodia, ſeu Garda Dei.* Fille d'Obazine, à cinq lieuës de Cahors dans le Quercy, ſur la Riviere de Bargalone. Elle a eſté fondée le 11. des Kalendes de Decembre 1150. . . . 500 3000 l.

## SAINT MARCEL.

M. l'Abbé Michel, en Octobre 1723

Saint Marcel, *Sanctus Marcellus*, Fille de Cadoüin, & fondée en Quercy le 21. Mars 1130. . . . 50 1500 l.

## LA NOUVELLE DE GOURDON.

La Nouvelle de Gourdon, ou Nôtre-Dame nouvelle de Gourdon, ou Nôtre-Dame de Nonnet, *Beata Maria de Abbatiâ novâ propè Gordonium*, Fille d'Obazine, & ſituée en

| | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | en Quercy ; elle fut fondée par Guillaume de Gourdon, l'an 1241. ou 1262. . . . . | 66 2/3 | 1500. l. |

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### LE DESERT.

Madame d'Aubeterre. Desert ou le Desert, ou Leyme, *Desertum*, fondée en Quercy. . . . . 3000. l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

### LEYME.

Leyme, *Eremus*, Fille de Cîteaux, fondée dans le haut Quercy, à neuf lieuës de Cahors, trois de Gramat, & trois de Caſtellenau de Bretenou, entre Liſſac & S. Seré. 3500. l.

### LAZIERES.

Lazieres, *Lazeria*, Fille de Leyme, ſous Cîteaux; elle a eſté fondée en Quercy l'an 1272, à une lieuë de Figeac, & a eſté unie à Vic. 4000 l.

### CADENAC.

Cadenac, ou Vic-lez-Cadenac, *Vicus*, fondée ſur la Riviere de Lot en Quercy, proche la petite Ville de Cadenac ou Cadenau, à ſept lieuës de Cahors, & à une de Figeac. 6000 l.

### LISSAC.

Liſſac, *Lyſſiacum*, Prieuré électif de l'Ordre de Cîteaux, dans le haut Quercy, à une lieuë de Figeac, ſix de Caſtellenau de Bretenou, entre Grezis & Saint Perdoux, ſur le bord d'un Ruiſſeau qui ſe jette dans la Riviere de Lot. 2000 l.

TITULAIRES. | Florins | Reven.

# EVÊCHÉ DE VABRES.

M. Charles Alexandre le Fi.ieul de la Chapelle, Abbé de S. Pierre de Châlons sur Saône, Ordre de S. Benoît.

VAbres, *Vabrensis*, situé dans la Ville très-chétive du même nom, en la Haute-Marche de Roüergue, au pied des Montagnes, près de la petite Riviere de Dourdan, à trois lieuës de Rhodez, à cent trente-cinq de Paris, & à douze d'Alby, dont il est Suffragant. Il l'a esté de Bourges jusqu'au tems de l'érection d'Alby en Archevêché. Vabres qui est à quatre lieuës sur la gauche du Tarn audessus d'Alby, sur le confluent de deux Ruisseaux, étoit anciennement une illustre Abbaye, dépendante de celle de Saint Victor de Marseille, & qui avoit esté fondée au neuviéme siecle par Bernard II. Comte de Toulouse, d'autres disent par Raymond; mais le Pape Jean XXII. l'érigea en Evêché l'an 1317, après l'avoir tiré du Diocese de Rhodez. L'Evêque prend le titre de Comte de Vabres, & se tient à Saint Iseri, qui est un lieu clos, défendu d'un bon Château. L'Eglise Cathédrale est dediée à Saint Pierre, & son Chapitre est composé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Chantre, & de dix Chanoines. Les Canonicats sont de huit cens livres de Revenu. Le circuit du Diocése de Vabres est à peu près de huit lieuës: On y compte cent cinquante Paroisses, & cinq Abbayes; la taxe de Rome est de . . . . . 1000. 10000 l.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### NANTE.

M. Phelipeaux Evêque de Lodeve, Abbé de S. Sauveur,

Nante, ou Nantz, ou Saint Pierre de Nante. *Sanctus*

dans son Diocése, & de S. Gilles, Diocése de Nîmes, toutes deux de l'Orde de S. Benoît. *Petrus*

TITULAIRES. *Petrus de Nanto, ſeu Nantenſis, vel Nantenenſis aliàs, Nabten*, ſituée dans le Bourg du même nom, ſur la Riviere de Dourbie, à trois lieuës de la Ville de Milhaud, du côté de l'Orient d'Hyver, en Roüergue. Ce n'étoit dans ſon origine qu'un gros Prieuré dépendant de l'Abbaye de Vabres. Innocent II. l'érigea en Abbaye, & Urbain V. la ſoûmit à l'Abbaye de Saint Victor de Marſeille, dont elle dépend encore aujourd'huy. L'on voit dans l'Abbaye de Nante une Bulle de Jules III, qui dit que juſqu'à ſon tems on avoit conſervé dans ce Monaſtere, auſſi-bien qu'à Saint Victor l'abſtinence de la viande, les jeûnes réguliers, les veilles de la nuit, les chemiſes de ſerge, le Dortoir & le Réfectoire communs, la pauvreté, & la déſappropriation même dans les Offices Clauſtraux; mais tout cela ne ſe pratique plus dans cette Abbaye, dont l'Egliſe eſt fort ancienne. On y garde les Reliques d'un Saint Sulpice Confeſſeur, qui fit pénitence dans une ſolitude à une lieuë & demie de Nante, où les Religieux vont en Proceſſion aux Fêtes de Pâques, & l'invoquent avec ſuccès dans les calamitez publiques. Je ne ſçay, ſi ce ne ſeroit point Saint Sulpice Severe, Diſciple de Saint Martin, qui comme dit Gennade, s'étant laiſſé ſurprendre par les Pélagiens ſur la fin de ſes jours, en fit une ſevere penitence, & s'impoſa un ſilence de cinq ans; car cette ſolitude n'eſt pas extraordinairement éloignée du Monaſtere qu'il avoit bâti dans l'Agennois. L'Abbé de Nante eſt Seigneur du lieu. . . 200 6000.l.

Flo in Reven.

## ORDRE DE CISTEAUX.

### SALVANE'S *ou* SALVANESSE.

M. de Cabanes. Salvanés, ou Salvaneſſe, ou Salvanes, ou Silvand, *Silvaneſium, vel Salvanetum, ſeu Salvanes*, ſituée à deux lieuës de Nonenque, & fondée par Ponce de Lairac, homme de qualité, qui touché d'une vive compoſction, s'appliqua à tous les exercices d'une très-auſtere pénitence,

| | | Florins | Revenu |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | & embraſſant la vie Religieuſe, ne voulut point d'autre titre que la qualité de Frere Convers dans le Monaſtere dont il étoit le Fondateur; il y finit ſaintement ſes jours. Nous avons ſa Vie écrite par un Auteur contemporain nommé Hugues, qui a eſté donnée au Public par Monſieur Baluze. L'Abbaye de Salvanés en Roüergue, eſt Fille de Mazan, & a été fondée au mois d'Avril 1136. . . | 300 | 2400 l. |

## ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

## BEAUMONT.

Beaumont, *Bellus-Mons.* Elle eſt dans le Diocéſe de Clermont, à une petite lieuë de la Ville même de Clermont vers le Midy, & bien ſituée. . . . 200 6000 l.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## ARPAJONNIE.

Arpajonnie, *Arpajonnia*, ſituée dans la petite Ville de Milhaud ou Millaud en Roüergue, aſſez jolie, à ſept lieuës de Lodéve, & à huit de Rhodez ſur la Riviere de Tarn; elle fut fondée pour des Religieuſes, par Hugues d'Arpajon, dont l'aîné de la Famille a conſervé juſqu'à nos jours le droit de Patronage. Cette Abbaye n'a de revenu que . . . . . 3000 l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

## NONENQUE.

Madame de Toyras. Nonenque, ou Nonanque, ou Noſenque, *Nonnaticum, Elno, Elnonanca, Anonanca*, ſituée à quatre lieuës d'Arpajonnie, dans une ſolitude affreuſe, au milieu des Montagnes, ſur le bord de la petite Riviere d'Ennon, qui a donné ſon nom à l'Abbaye, appellée encore en latin, *Ennona, ſeu Ennonenſe, vel Elnonenſe Monaſterium.* Elle

fut

TITULAIRES fut fondée vers l'an 1145. par Guiraud, Abbé de Salvaneſe, à qui le fond d'Ennon avoit été donné quelques années auparavant. La Maiſon eſt très-magnifique; mais les Religieuſes n'y gardent point de clôture. Quelques Auteurs diſent que cette Abbaye ne fut fondée qu'en 1161, en la Paroiſſe de Saint Jean d'Aucas en Auvergne, par Gérard, troiſiéme Abbé de Salvanés, dotée par les Rois de France, & que ce ne fut d'abord qu'un Prieuré de l'Ordre de Cîteaux, auquel les mêmes Rois firent des biens conſiderables, & qu'il fut érigé en Abbaye vers l'an 1248. . . .

Florins Reven. 20000 l.

# EVÊCHÉ DE MENDE.

M. de Choiſeuil-Beaupré cy devant Evêque de S. Papoul, Abbé de Tironneau, Dioceſe du Mans, & de Sainte Colombe, Dioc. de Sens.

MEnde, *Mimatenſis*, dans la Ville du même nom, de la premiere Aquitaine, & de l'Exarcat des Gaules, Capitale du Gevaudan, dans le Haut Languedoc, ſur la gauche de la Riviere de Lot, à trois lieuës de celle du Tarn vers ſa ſource, & à cent trente-cinq lieuës de Paris. L'Evêché étoit dès l'an 267. à *Javoux*, ou *Javouls Anderitum*, dite dans les Notices, *Civitas Gabalorum*, à quatre lieuës de Mende, où il fut transferé vers l'an 500. Il étoit ſous Bourges, & eſt aujourdhuy ſous Alby. Saint Privat martyriſé par les Allemans venus dans les Gaules ſous la conduite de Chrocus, fut fait Evêque de Gevaudan dans les Cevennes, qui ſont de la Province de Languedoc pour le Civil. La Ville Epiſcopale s'appelloit autrefois, Anderit, *Anderitum*, Capitale de Gevaudan, dont les Peuples ſe nommoient Gabales, d'où eſt venu le nom de *Javouls*, à la Ville Epiſcopale; ce n'eſt plus aujourd'huy qu'une Bourgade mal peuplée; mais le Village de Mimat, ſitué à quatre ou cinq lieuës de là, dans le fond d'une Vallée, s'étant inſenſiblement agrandi, par la célebrité du culte de S. Privat, qui y avoit été enterré, on y tranſporta le Siege Epiſcopal. Saint Louvent Abbé de l'Egliſe de Saint Privat & de Javouls, vers la fin du ſixiéme ſiecle, fut injuſtement aſſaſſiné dans le Diocéſe de Châlons ſur Marne, revenant de la Cour du Roy d'Auſtraſie. Son culte a paſſé à Mende lorſqu'on y a tranſporté le Siege Epiſcopal de Javouls: Ainſi le lieu où avant le martyre de S. Privat, on avoit accoûtumé d'enterrer les Evêques, devint le Siege Epiſcopal après ſa mort, c'eſt-à-dire, vers l'an 250. Ce n'a été toutefois que fort

TITULAIRES. fort long-tems après cette tranſlation du Siege que les Evêques du Gevaudan, qu'on appelloit *Epiſcopi Gabalitani*, ont pris le nom d'Evêque de Mende. Florin Reven.

L'Egliſe Cathédrale de Mende, ſous l'invocation de la Vierge & de Saint Pierre, eſt décorée de deux beaux Clochers. Il y en a un ſur tout qui eſt un Chef-d'œuvre de délicateſſe, l'autre eſt plus maſſif. Il y avoit autrefois une Cloche d'une groſſeur prodigieuſe ; on en voit encore le battant derriere une des Portes de l'Egliſe : Quant à la Cloche, elle fut fonduë pour faire des canons pendant les guerres des Calviniſtes. La ſainteté de pluſieurs de ſes Evêques l'a fort ſignalée. Catel n'en a mis que trois au rang des Cardinaux ; mais il y en a eû encore trois autres : ſçavoir, un ſous le titre de *Ste. Praxede* en 1331, entre *Joannes de Arceis* & *Adelbertus Lordeti*, *Renaud* de *Chartres* en 1444, & *Julien* de la *Rouere* en 1488. Meſſieurs de *Sainte Marthe* ont voulu mettre le Pape *Urbain* V, qui étoit de la Famille de *Griſac* en *Gevaudan*, & qui s'appelloit *Guillaume Grimoard*, au rang des Evêques de *Mende*, parce que, ſelon eux, tant qu'il fut Pape, il voulut être Adminiſtrateur de l'Evêché, & que pendant ſon Pontificat, il n'y eut aucun Evêque. Monſieur Graverol dans ſon Abregé Hiſtorique des vingt-deux Villes Chefs du Dioceſe de Languedoc, dit que cela n'eſt pas vrai au pied de la lettre, & qu'il ne faut l'entendre que du tems qui ſe paſſa durant ſon Pontificat, après que *Petrus Gerardi*, ſon neveu, qui étoit Evêque de *Mende* fut mort. *Urbain* fut fait Pape en 1361, & *Gerard* fut fait Evêque en 1366.

L'Evêque de Mende ſe dit Comte de Gevaudan, par Tranſaction de l'an 1307. entre le Roy Philippe le Bel, & Guillaume Durand le jeune, ſurnommé *Speculator*, Evêque de Mende. Il eſt auſſi Co-Seigneur avec le Roy, & a une partie de la Juſtice. Autrefois il faiſoit battre monnoye. La Ville de Mende ſouffrit beaucoup en 1565. Les Hérétiques brûlerent l'Egliſe, avec une Image de la Vierge,

TITULAIRES & emporterent plus de deux cens quatre-vingt marcs d'argent en Vaſes ſacrez & en Reliquaires. Sur la cime d'une des Montagnes qui environnent le Vallon, où eſt ſituée la Ville de Mende, on voit un Hermitage & une Chapelle taillée dans le roc, & très-fréquentée par les perſonnes du Païs, qui vont honorer ce lieu, où Saint Privat a paſſé une partie de ſa vie, & où l'on prétend qu'il fut martyriſé.

Le Diocéſe de Mende, contient vingt lieuës du Midy au Nord, & dix du Levant au Couchant. Il comprend deux cents Paroiſſes; quelques-uns diſent cent ſoixante & treize, diviſées en quatre Archiprêtrez, qui ſont ceux de Mende, de Baryac, d'Halquiare, & de Jacoles; & le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Précenteur, & de quinze Chanoines. . . 3500. 39000 ℔

Il n'y a point d'Abbayes dans le Dioceſe de Mende; car celle de Mercoire eſt dans le Diocéſe du Puy.

*Fin du Dioceſe d'Alby & de ſes Suffragans.*

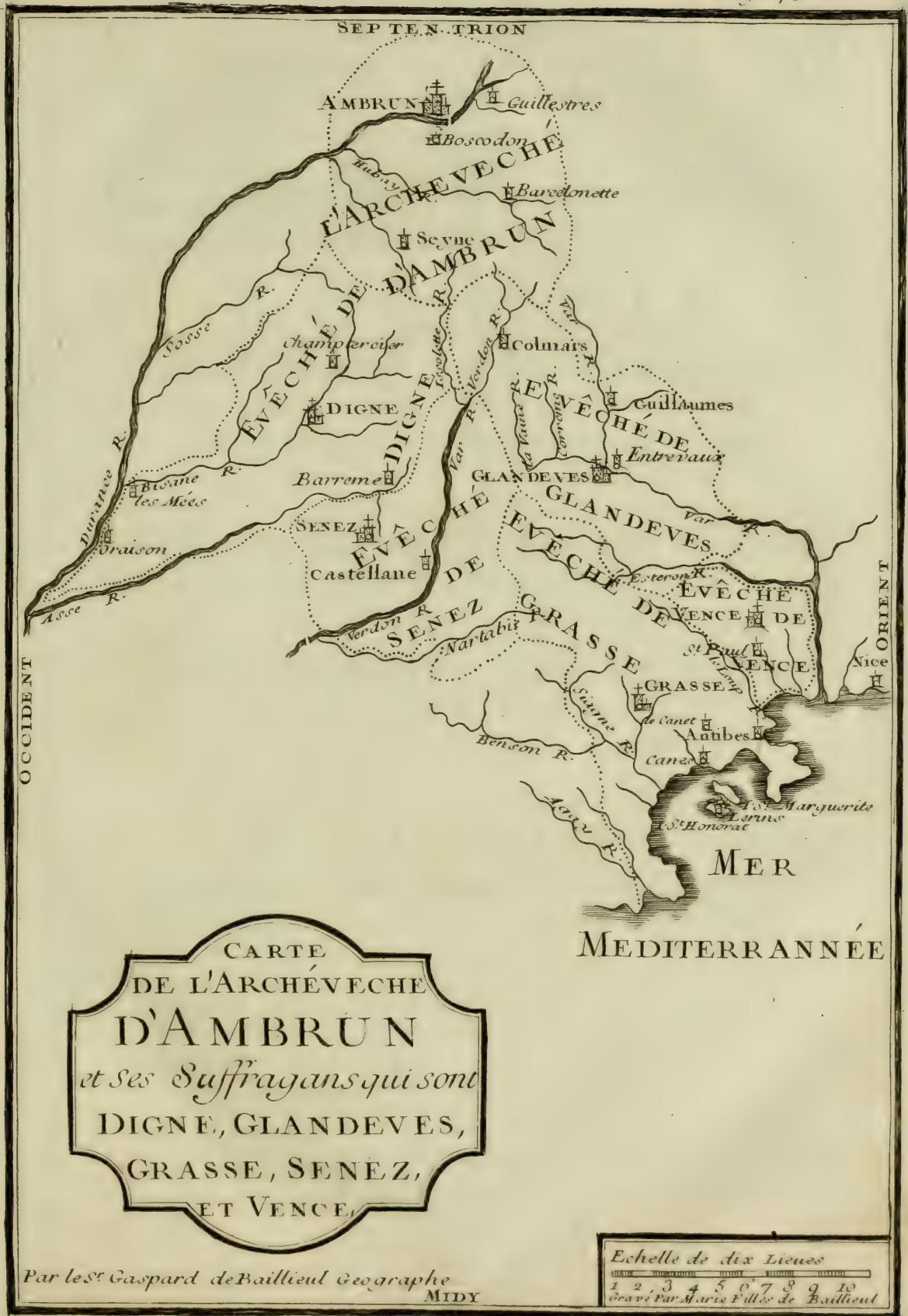


# CARTE DE L'ARCHÉVECHE D'AMBRUN

*et ses Suffragans qui sont*

DIGNE, GLANDEVES, GRASSE, SENEZ, ET VENCE.

Par le Sr Gaspard de Baillieul Geographe

MIDY

Echelle de dix Lieues

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Gravé Par Marie Fille de Baillieul

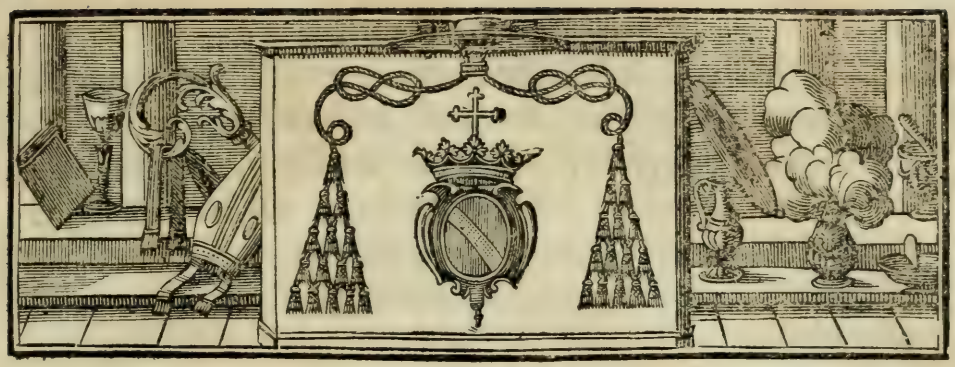

# RECUEIL
## HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE,
## DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE,
## TANT D'HOMMES QUE DE FILLES,
### DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

***

TITULAIRES. droit de Métropole dans le cinquiéme ſiecle; mais que le Pape Saint Leon le lui conſerva, & qu'ayant été enſuite ruinée par les Sarraſins, elle ne ſe rétablit que vers le tems de Charlemagne. La Ville d'Ambrun eut au quatriéme ſiecle S. Marcellin pour Apôtre, & pour premier Evêque, qui mourut vers l'an 372. On prétend qu'il la rendit toute Chrétienne.

L'Archevêque d'Ambrun eſt Seigneur temporel de la Ville, & a la Juſtice en pariage avec le Roy. Il ſe qualifie Prince d'Ambrun, & Comte de Guilleſtre & de Beaufort. Il avoit encore autrefois celui de Triſcamerier ou Chambelan de l'Empire, avec droit de faire battre monnoye. Il a ſes cinq Suffragans en Provence; ſçavoir les Evêques de Digne, de Graſſe, de Vence, de Glandêve, & de Senez. Il y a quatre-vingt-une Paroiſſes dans ce Diocéſe, ſans y comprendre celles qui ſont dans la Vallée de Barcelonette. Le Palais Archiépiſcopal eſt magnifique, ſitué dans le plus haut de la Ville, & défendu d'une forte Tour, qu'on appelle Brune, & près de laquelle il y a un Puit taillé dans le roc, plus profond qu'elle n'eſt haute.

L'Egliſe Cathédrale conſacrée à la Vierge, a eſté bâtie par Charlemagne, elle peut paſſer pour une belle Egliſe dans le Dauphiné; les Collateraux ſont anciens; à côté de l'Autel il y a deux petites Tribunes, comme deux Chaires de Prédicateurs, dans leſquelles on chante l'Epître & l'Evangile. Pendant les Guerres Civiles du quatorziéme ſiecle, cette Ville ſervit de proye aux Soldats, le grand Capitaine & Connêtable de Leſdiguieres l'ayant priſe ſur la fin de l'année 1583, la plûpart des Chefs & des Soldats Huguenots ſe jetterent dans la Cathédrale, où parmi les beaux Ornements, dont elle étoit enrichie, & qui furent enlevez, il y avoit deux grandes Images d'argent maſſif, d'un poid très-conſidérable, l'une de la Vierge, & l'autre de Saint Marcellin. Deux des ſept Paroiſſes qu'on y comptoit, ont été brûlées. Un des Archevêques de cette

Egliſe

Florins Reven.

TITULAIRES. Egliſe a été Pape, & dix ont eſté Cardinaux. Le Chapitre de la Cathédrale eſt le ſeul qu'il y ait dans ce Diocéſe. Il eſt compoſé des Dignitez de Prévôt, de Sacriſtain, affectées au plus ancien Chanoine, de Chantre, d'Archidiacre, & de dix-neuf Canonicats. Le premier Canonicat eſt poſſedé par le Roy. Et Loüis XIII. allant en Piedmont en 1629, prit ſéance dans cette Egliſe, en cette qualité. Le ſecond Canonicat eſt uni à la Menſe Archiépiſcopale. Le revenu de l'Archevêque eſt d'environ dix-huit mille livres, en y comprenant ce qu'il retire de la Vallée de Barcelonette. . . . . florins Reven. 2400 18000 l.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### BOSCAUDON.

M. de Savinas. Boſcaudon ou Boſcodon, *Boſcoldunum*, *Boſcaudunénſis*, *Boſcodonum*, *Boſcodunum*. Située ſur une Montagne, à deux lieuës d'Ambrun vers le Midy, la Riviere entre deux, dans une agréable ſolitude. Il y a douze anciens Benedictins, qui vivent en commun dans un même Réfectoire, & couchent dans un Dortoir. Ils ſe levent à quatre heures, chantent en notes tout l'Office, font enſuite une demie-heure de méditation, & partagent le reſte du tems, entre la lecture & le travail manuel. Cette Abbaye fut fondée l'an 1130, non pas pour des Chanoines Réguliers, comme l'a écrit ſans fondement le Pere Fournier; mais pour des Benedictins qui ſuivoient l'Inſtitut de l'Abbaye de Chales, dont les anciens Reglemens ſont imprimez au quatriéme Tome des Anecdotes des Peres Benedictins. Le revenu de l'Abbé eſt de quatre mille livres, toutes charges payées; mais c'eſt en y comprenant le Prieuré de Paillarot, qui eſt dans le Dioceſe de Riez, & annexé à cette Abbaye. . . . 258 $\frac{1}{3}$ 4000 l.

TITULAIRES.

florins | Revea.

## ROSTAIN.

Roſtain ou Roſtan, *Roſtandunenſis*. Cette Abbaye eſt ſituée à ſept lieuës de France d'Ambrun, ſur le bord d'une Riviere, au bas d'une Montagne, entre Quivieres & la Beſſie, & vaut. . . . . | douceux. | douceux.

Il n'y a pas d'autres Abbayes dans le Diocéſe d'Ambrun.

EVECHE'

TITULAIRES.

Florib. Reven.

# EVÊCHÉ DE DIGNE.

M. Henry de Puget, Doct. en Théologie de la Faculté de Paris, & Abbé de Simore, d'anciens Benedictins au Dioc. d'Auch.

DIgne, *Dinienſis*, Ville Epiſcopale des Alpes maritimes, & de l'Exarcat des Gaules, dans la Haute-Provence, ſur la Riviere de Bleonne, entre de hautes Montagnes. Cet Evêché ſous la Métropole d'Ambrun dès l'an 315, eſt à dix lieuës du Piedmont, & autant du Dauphiné, & éloigné de Paris de cent cinquante-cinq lieuës. La Juriſdiction de la Ville appartenoit autrefois aux Evêques & aux Comtes de Provence, & celle du Bourg au Prevôt de l'Egliſe Cathédrale. Cette Egliſe qu'on croit eſtre du tems de Charlemagne, eſt ſous l'invocation de Sainte Marie du Bourg; elle eſt faite en Croix, & eſt hors de la Ville. Les Calviniſtes l'ayant pillée, les Chanoines furent obligez de ſe retirer dans la Ville pour y faire l'Office dans la Paroiſſe de Saint Jerôme, où ils ſont encore à preſent. On y conſerve le Saint Sacrement, non au Maître-Autel, mais dans une Chapelle. Dans l'ancienne Cathédrale, il étoit dans une Tour de bois, qu'on voit encore aujourd'hui. Le Chapitre a été autrefois Régulier de l'Ordre de S. Auguſtin. Il eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Capiſcol, d'un Archidiacre, d'un Sacriſtain, de neuf autres Chanoines, & de huit Beneficiers. Il y a dans ce Dioceſe trente trois Paroiſſes, en y comprenant celle de la Cathédrale. Saint Domnin a eſté le premier de ſes Evêques. Il vint d'Afrique avec Marcellin vers l'an 315. & Saint Vincent fut ſon Succeſſeur. Les Evêques de Digne ſe qualifient Barons de Lauzieres. . . . . .

Il n'y a point d'Abbayes dans le Dioceſe de Digne.

# EVÊCHÉ DE GRASSE.

M. Joseph-Ignace, Jean-Baptiste de Mesgrigny, cy-devant Capucin. Il fut nommé Evêque de Grasse, au mois d'Avril 1711.

GRasse, *Grassensis*, Ville Episcopale de la Haute-Provence, située sur une Colline, à trois lieuës de Vence, à autant de Nice, à quatre lieuës de la Mer, & à cent quatre-vingt de Paris. On y a transferé l'Evêché d'Antibes le 19. Juillet 1234. Le Pape Clément VIII. le voulut unir à celui de Vence l'an 1592; mais cette union ne put réüssir. Cette Ville est entre deux Rivieres, qui se déchargent dans la Siagne, environ à une lieuë de la Mer. Son Evêché est Suffragant de l'Archevêché d'Ambrun. L'Eglise Cathédrale est dédiée à la S.te. Vierge, dont il y a une Image à toutes les Portes, avec une Lampe qui brûle devant toute la nuit; & tous les soirs on y chante les Litanies. L'on dit que c'est un vœu de M.r. Godeau, qui étant Evêque de Grasse mit la Ville sous la protection de la Vierge, & en ressentit les effets, lorsque les Ennemis s'étans présentez devant Grasse, se retirerent au bout de trois jours sans y faire de mal. Le Chapitre de l'Eglise Cathédrale consiste en un Prévôt, un Archidiacre, un Capiscol, un Sacristain, un Archiprêtre, & sept ou huit autres Chanoines. La Prévôté, qui étoit la premiere Dignité du Chapitre, a esté unie au Chapitre. Il y a dans le Dioceſe vingt-deux Paroisses, & l'Abbaye de Lerins. Son Evêché fut premierement établi à Antibes; mais le mauvais air & les courses continuelles des Pyrates obligerent Bertrand II. son Evêque, qui ne s'y croyoit pas en sûreté, d'en transferer le Siege à Grasse vers l'an 1250, & cette Translation fut confirmée par les Papes Innocent IV. & Grégoire X. Quelques Auteurs disent que l'Evêché de Grasse fut transferé d'Antibes l'an 1242, d'autres disent que ce fut en 1239, & quelques

TITULAIRES. ques uns que ce fut vers l'an 1250, parce que le Pape Innocent IV. voulut punir les habitans d'Antibes, qui avoient maltraité leur Evêque; mais Mr. Bosquet dans ses Notes sur les Epîtres du Pape Innocent III, prétend que cette translation de l'Evêché d'Antibes à Grasse se fit le 19. Juillet 1234, quoique Nôtre-Dâme, dans son Histoire de Provence dise que ce fut en 1239. Le premier des Evêques de Grasse, a été Saint Hermentaire, qui vivoit dans le quatriéme siécle. . . . . 450. 7000 l.

Il n'y a dans ce Dioceſe que l'Abbaye de Lerins.

Florins Reven.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### LERINS.

M. de Vendôme, Abbe de S. Mansuy, Dioc. de Toul, de Cerisy, Diocéſe de Bayeux, de la Trinité de Vendôme, Dioc. de Blois, & d'Ivry, Diocéſe d'Evreux, toutes de l'Ordre de S. Benoît, ci-devant Grand-Prieur de France.

Lerins, *Sanctus Honoratus Lirinensis.* Cette Abbaye eſt ſituée dans l'Iſle du même nom, dans un petit Golfe, entre Antibe & Fréjus, à deux petites lieuës de la premiere Ville, & à cinq de l'autre, ayant entr'elle & le continent un autre Iſle plus grande, nommée autrefois *Lero*, & maintenant l'Iſle de Sainte Margueritte, comme Lerins, s'appelle l'Iſle de Saint Honorat. Elle étoit d'abord du Dioceſe de Fréjus, & par la ſuite elle s'eſt trouvée de celui d'Antibes, dont le Siege a été depuis transferé à Graſſe. La quantité de Serpens la rendoit entierement déſerte, lorſque S. Honorat s'y retira avec quelques Compagnons. Il y fonda vers l'an 391, le célebre Monaſtere qui ſubſiſte encore aujourd'hui; mais ſous la Regle de Saint Benoît. Ce Monaſtere fut durant pluſieurs ſiécles le Séminaire des Evêques de la Provence, & de pluſieurs autres Provinces de France & d'Italie: Entre tant de Saints & ſçavans Prélats qui ſortirent de cette Ecole; les premiers furent Saint Maxime de Riez, Saint Hilaire d'Arles, Saint Loup de Troyes, Saint Jacques de Tarentaiſe, Saint Eucher de Lyon, qui a fait un éloge particulier de cette Maiſon. La Fête de tous les Saints

TITULAIRES. de l'Isle de Lerins, se fait le 15. de May. On y compte trente quatre Saints Evêques, dix Abbez, quatre Confesseurs, & cent cinq Martyrs. Saint Caprais ayant été le Directeur de Saint Honorat, & son guide dans ses pélerinages, se fit Religieux dans Lerins sous lui. Saint Loup Evêque de Troyes, exerça quelques tems la vie Religieuse à Lerins, & son frere S. Vincent, y passa le reste de ses jours. On croit que c'est celui qui est connu sous le nom de Vincent de Lerins. S. Virgile, Evêque d'Arles, a été Religieux à Lerins, de même que S. Attale, Abbé de Bobbio en Italie. S. Patrice, l'Apôtre d'Irlande, demeura à Lerins neuf ans entiers, du vivant même de Saint Honorat le Fondateur. Saint Cesaire, qui fut Evêque d'Arles au commencement du sixiéme siecle, avoit esté Religieux de Lerins, dont il n'étoit sorti, que pour cause de maladie. Saint Ayou, ou Aigulfe, Abbé de Lerins, après Vincent, vers l'an 668, fut tué en 675. Saint Porcaire second du nom, Abbé de Lerins, fut massacré l'an 731, par les Sarrazins, avec tous les Religieux de l'Abbaye qui s'y rencontrerent, & qui montoient au nombre de près de cinq cens. Ils sont honorez comme Martyrs le 12. d'Août. Saint Antoine, venu de l'Illyrie du tems du Roy Theodoric, a esté Moine de Lerins, & S. Lambert Evêque de Vence au douziéme siecle, avoit été long-tems Religieux à Lerins, de même que S. Hilaire Archevêque d'Arles, le sçavant Salvien, Evêque de Marseille, & plusieurs autres, dont le nombre est trop grand pour les rapporter icy. Le Corps de S. Honorat ou Honoré, Archevêque d'Arles, & Fondateur de la célebre Abbaye de Lerins, d'un revenu très-considerable, demeura à Arles, jusqu'à ce qu'en 1392, il fut transporté dans l'Isle de Lerins, appellée depuis S. Honorat. L'Abbaye de S. Honorat de Lerins, fut fondée vers l'an 426, & l'Ordre de S. Benoît y a esté institué l'an 800. la Maison de plaisance de Monsieur l'Abbé s'appelle Vallori. . . 100 8000 l.

Reven.

EVECHE'

TITULAIRES. Florins Reven.

# EVÊCHÉ DE VENCE.

M. Flodoard de Bourchenu, cy-devant Prévôt de l'Egliſe Collegiale & Chapelle Royale de S. André de Grenoble.

VEnce, *Vencienſis*, Ville Epiſcopale de l'Exarcat des Gaules en Provence. Cet Evêché eſt Suffragant d'Ambrum dès l'an 374. Clement VIII. le voulut unir à Graſſe, & le Roy Loüis XIII. y avoit conſenti; mais les Habitans ont empêché que cela n'ait réüſſi. Il eſt ſitué à cent quatre-vingt-deux lieuës de Paris, à trois lieuës du Comté de Nice, à autant de la Mer Méditerranée, & de Graſſe, au bas d'une Montagne, entre deux petites Rivieres, qui vont ſe rendre dans la Mer, à deux lieuës de-là. Le premier Evêque de Vence dont on ait connoiſſance, eſt Saint Euſebe, qui vivoit l'an 374. S. Veran, fils de Saint Eucher, Evêque de Lyon, fut fait Evêque de Vence un peu avant le milieu du cinquiéme ſiecle, & Saint Lambert Moine de Lerins, le fut l'an 1114, après la mort de Pierre, & mourut l'an 1154. le 25 de May. La Cathédrale eſt conſacrée à la Vierge; l'on croit que c'étoit un ancien Temple. Il y a dans le Chapitre de cette Egliſe, un Prévôt, un Archidiacre, un Capiſcol, un Sacriſtain, un Théologal, cinq Chanoines, & huit Beneficiers, deux deſquels font les fonctions de Curez. Le Dioceſe de Vence eſt ſeparé du Comté de Nice par le Var, du Dioceſe de Graſſe, par la petite Riviere du Loup, de celui de Glandêves, par la Riviere de Storory, & de celui de Fréjus par le Callianez Il n'y a que vingt-trois Paroiſſes dans ce Dioceſe, vingt en Provence, & trois dans le Comté de Nice. Le Domaine temporel eſt partagé entre l'Evêque & le Baron de Vence. M^r. Godeau, de l'Académie Françoiſe, auſſi illuſtre par ſa pieté que par ſes Ecrits, qui l'ont rendu un des plus grands ornemens de ſon ſiecle, a eſté Evêque de Graſſe

TITULAIRES. Graſſe & de Vence ; il mourut le 21. d'Avril 1672. Il fut nommé à l'Evêché de Graſſe en 1636, & fut ſacré à Saint Magloire au mois de Decembre. Il réünit à l'Evêché de Graſſe, par droit de Patronage, l'Egliſe d'Antibe, qui depuis que le Siege Epiſcopal en avoit eſté transferé à Graſſe, n'avoit eſté d'aucun Dioceſe. Il obtint d'Innocent X. des Bulles d'union de l'Evêché de Vence avec celui de Graſſe, comme ſon Prédeceſſeur Guillaume le Blanc, en avoit obtenu de Clement VIII. Cette union paroiſſoit bien fondée, parce que ces deux Evêchez enſemble n'étoient que de dix mille livres de revenu, qu'ils n'avoient que trente Paroiſſes, & que les Villes de Vence & de Graſſe, n'étoient éloignées l'une de l'autre que de trois lieuës ; cependant après avoir reconnu que le Peuple & le Clergé de Vence s'oppoſoit à cette union ; il aima mieux céder ſon droit, que de pourſuivre un Procès, & ſe contenta de l'Egliſe de Vence. . . . . 200 5150. l.

Florins Reven.

Il n'y a point d'Abbayes dans le Diocéſe de Vence, qui eſt ſi petit, qu'il n'y a ni Religieux ni Religieuſes.

TITULAIRES

Florins | Reven.

# EVÊCHÉ DE GLANDÊVES.

M. Dominique-Laurent de Berton de Grillon, nommé le 8. Janv. 1721.

GLandêves, *Glandatenſis*, Ville Epiſcopale des Alpes Maritimes, & de l'Exarcat des Gaules, ſur le Var, en Provence. Cet Evêché eſt dès l'an 417. ſous la Métropole d'Ambrun. Il eſt ſitué proche le Comté de Nice, à huit lieuës de la Mer Méditerranée, & à cent ſoixante & dix de Paris. Il étoit autrefois dans le lieu qui portoit le nom de Glandêves; mais ayant été détruit, on le transfera dans la Ville d'Entrevaux, éloignée d'un quart de lieuë, où la plûpart des Habitans s'étoient retirez, à cauſe des fréquentes innondations du Var. *Fraternus*, le plus ancien de ſes Evêques, dont nous ayons connoiſſance, ſouſcrivit à l'Epître Synodale des Prélats du Royaume, au Pape Saint Leon. Le Chapitre de la Cathédrale a un Prevôt, un Archidiacre, un Sacriſtain, un Capiſcol, & cinq Chanoines. Ce Dioceſe contient cinquante-ſix Paroiſſes, dont il y en a trente-une en Provence, & vingt-cinq dans le Comté de Nice. . . . . 400 11000 L.

Il n'y a aucune Abbaye dans le Dioceſe de Glandêves.

TITULAIRES.

Florins | Reven.

# EVÊCHÉ DE SENEZ.

M. Jean de Soanen, Prêtre de l'Oratoire, Prédicateur ordinaire du Roy.

SEnez, *Senecenſis*, Ville Epiſcopale de Provence, ſur le bord de la Raviere d'Aſſe, entre celle de Verdon & d'Aſſe, dans des Montagnes très-rudes, diſtante de cent ſoixante-cinq lieuës de Paris, quinze d'Ambrun, huit de Siſteron & de Graſſe, & quatre de Digne & de Caſtellane. L'Evêché, Suffragant d'Ambrun, peut avoir environ quarante-deux Paroiſſes, dans un Païs très-déſert. Son Egliſe Cathédrale eſt ſous l'invocation de la Vierge : Et le plus ancien de ſes Evêques, qui nous ſoit connu, eſt *Urſius*, qui ſouſcrivit à l'Epître Synodale des Prélats des Gaules, ſous le Pape Saint Leon. Le Chapitre qui fut ſécularisé l'an 1650. par le Pape Innocent X, eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Sacriſtain, & de cinq autres Chanoines, outre un Curé, & trois autres Eccleſiaſtiques.

Le Palais Epiſcopal eſt ſur une éminence, à un quart de lieuë de la Ville, ou pour mieux dire, Village, tant elle eſt affreuſe. . . . . 300 10000 l.

Ceux qui ont dit qu'il y avoit deux Abbayes dans le Dioceſe de Senez, ſe ſont trompez, quoique dans la taxe de Cour de Rome, il y ait celles cy-deſſous.

## ABBAYES.

*S. Andreas de Buſto.* . . . . . 50

*S. Salvatoris*, toutes deux de l'Ordre de Saint Benoiſt. . 50

De même que celle de Bonne, *Bonna.* . . . . 40

*Fin du Dioceſe d'Ambrun, & de ſes Suffragans.*

CARTE
DE L'ARCHEVÊCHÉ
D'ARLES
et ses Suffragans, qui sont
MARSEILLE, St PAUL,
TROIS-CHÂTEAUX,
TOULON, ET ORANGE,
Par le Sr de Baillieul Geographe
SEPTENTRION
MIDY
OCCIDENT
ORIENT
MER MEDITERRANÉE
EVÊCHÉ DE St PAUL TROIS CHÂTEAUX
Pierre Latte
St PAUL TROIS CHÂTEAUX
Pont St Esprit
Rez R.
Mondragon
Ayguès R.
Auvez R.
VAISON
EVÊCHÉ D'ORANGE
ORANGE
Meine R.
COMTAT
Russe R.
CARPENTRAS
VENAISSIN
Sorgues R.
AVIGNON
Colevon R.
Menerbe
CAVAILLON
Beaucaire
Tarascon
St Remy
Molege
Ourgon
Durenée R.
Fourques
Montmaiour
les Beaux
Senanques
ARLES
ARCHEVECHE D'ARLES
Canal de la Crapon
Salon
Fosse de Durance
Tolebre R.
Berre
Larc R.
EVÊCHÉ DE
MER DE BERRE
la Tour de Belvere
Tour Bouc
Cap de Couronne
les Tignes
Pomegue
Ratonneau
Larret R.
Roquevaire
la Ste Baume
Gemenos
Aubaigne
MARSEILLE
Mont Sion
MARSEILLE
la Ciotat
EVÊCHÉ DE TOULON
Cuers
Tour de Planier
Cap de la Maire
Tour de Rieux
Cassidaine
Olioles
TOULON
Yeres
Six Fours
les Imbies
Cap d'Estores
Cap de Sisiat
Tour de Ribaud
Isle de Porquerolles
Gravé par Marie Filles de Baillieul
Echelle de dix Lieues de France
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

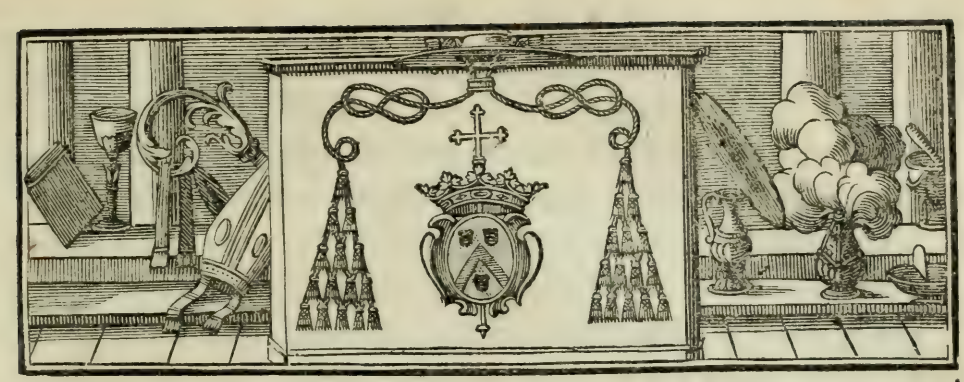

# RECUEIL
## HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE;
### DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE,
### TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

TITULAIRES.

M. Jacques de Forbin de Janson, Abbé de S. Valery, Ordre de S. Benoît, Diocése d'Amiens, & Docteur de la Maison de Sorbonne. Il étoit Grand-Vicaire, & Chanoine honoraire de Beauvais, lorsqu'il fut nommé au mois d'Avril 1711 à l'Archevêché d'Arles.

## ARCHEVÊCHÉ D'ARLES.

ARLES, *Arelatensis*, Ville Archiépiscopale de Provence, près le Languedoc, sur la gauche du Rhône, à une bonne lieuë au-dessous, où il se sépare en trois, & à cent soixante & quinze lieuës de Paris. Cette Ville de la Viennoise, dans l'Exarcat des Gaules, n'avoit point la dignité de Métropole Civile dans les Notices Romaines; mais comme on y établit dans le quatriéme siecle une Justice superieure, pour ce qu'on nommoit les sept Pro-

Florins Revenu.

TITULAIRES. vinces, c'eſt-à-dire, pour les Gaules Narbonnoiſe & Viennoiſe ; elle prétendit aux droits de Métropole Eccleſiaſtique, ce qui lui fut accordé dans le Concile de Turin, où on lui aſſigna une partie des Suffragans qui avoient été ſous Vienne. Ses Prélats dans la ſuite allerent encore plus loin; prétendant que la Metropole Eccleſiaſtique devoit, être d'une auſſi grande étenduë que la Civile, affecterent la Primatie, ſur les ſept Provinces dont je viens de parler. Quantité de Papes favoriſerent leurs prétentions durant les cinq, ſix & ſeptiéme ſiecle, en les faiſant leurs Vicaires Apoſtoliques; mais tout cela n'étoit que perſonnel, & il ne leur eſt demeuré que le titre de Métropolitain ſur la Province, qui fut nommée la ſeconde Viennoiſe. Florins Reven.

Saint Trophime, premier Evêque d'Arles, fut, dit-on, Diſciple de S. Paul ; mais il n'eſt venu à Arles que vers le milieu du III^e. ſiecle. Cette Ville prétend avoir le Corps de Saint Lucien, Prêtre d'Antioche Martyr, depuis le tems de Charlemagne, & elle lui rend un culte particulier. Saint Honorat en fut Evêque, depuis 426, juſqu'en 429. Son Corps y demeura juſqu'à ce qu'en 1392, il fut tranſporté dans l'Iſle de Lerins, appellée depuis de S. Honorat. Saint Hilaire lui ſucceda depuis 429, juſqu'en 449. Saint Ceſaire fut fait Evêque l'an 502, après Eone, & mourut en 542, enſuite Saint Aurelien l'an 546, après la mort d'Auxane, Succeſſeur de Saint Ceſaire, & mourut en 550. Saint Virgile fut Evêque de la Ville d'Arles depuis l'an 588, juſqu'en 624. Saint Rieule eſt compté auſſi parmi les Evêques d'Arles. Quelques uns ont crû que c'étoit le même, que le premier Evêque de Senlis. Saint Gilles Abbé du tems de Saint Ceſaire, eſt regardé comme un des Saints de la Ville ou du Dioceſe d'Arles ; de même que S. Geniez ou Geneſt, qui y nâquit, & ſouffrit le martyre ſous Maximien Hercule. Ste Ruſticle, Abbeſſe de S. Ceſaire d'Arles, ou du Grand-Monaſtier, y mourut en 632, ſon Corps a été tranſporté depuis dans la Cathédrale de Saint Trophime ;

TITULAIRES phime; mais la Tête a été laissée dans l'Abbaye. Le Bien- Florim. Rever.
heureux Loüis Aleman, Cardinal, fut fait Archevêque d'Arles en 1422, par la démission & la retraite du Cardinal Jean de Brognié, & mourut l'an 1450. J'en passe sous silence plusieurs autres, parce que cela suffit pour prouver la magnificence de l'Eglise d'Arles.

On croit que Saint Virgile, Archevêque d'Arles, fonda en 626. l'Eglise Métropolitaine de Saint Trophime, & qu'il en fit bâtir la plus grande partie, qui est plus solide que celle que le Bienheureux Aleman, l'un de ses Successeurs fit construire au quinziéme siecle. Les murailles en sont si épaisses, qu'on y voit plusieurs Tombeaux enchassez, avec les Epitaphes des Evêques, des Chanoines, & des Personnes de qualité qu'on y a enterrées. Cette partie a neuf Arcades, qui font toute la longueur du Chœur, & de la Nef. Elles sont accompagnées de chaque côté d'une aîle fort étroite, qui commence depuis le grand Portail, jusqu'à la huitiéme Arcade. La croisée occupe la neuviéme, où l'on voit du côté de l'Evangile la Chapelle de S. Geniez, & du côté de l'Epître, la Sacristie, & la porte par où l'on monte au Cloître. Dans la suite le Bienheureux Loüis Aleman, Cardinal, agrandit considerablement cette Eglise; il en fit bâtir le Sanctuaire, composé de trois Arcades de chaque côté, & de trois autres qui font le Rondpoint du derriere du Maître-Autel. Ce Sanctuaire est accompagné d'une aîle spacieuse, & de Chapelles bâties tout autour à la moderne. A l'endroit du Rondpoint, il y a une double voûte, portée par un Arc doubleau; c'est le lieu où l'on conserve la plus belle Châsse d'Arles, elle est d'argent, & on l'appelle *la Sainte Arche*, à cause qu'elle renferme quelque partie du Suaire, où Nôtre-Seigneur fut enseveli, de ses Vêtemens, des Epines de sa Couronne, des Habits de la Vierge, des Ossemens de Saint Pierre, de Saint Paul, & de Saint Jean l'Evangeliste, & les Reliques de Saint Trophime. Le grand Autel est décoré d'un

TITULAIRES beau Tabernacle d'Argent, richement travaillé, qui repreſente le martyre de Saint Eſtienne. Cette Egliſe a un grand Portail de marbre, conſtruit à la Gothique, & enrichi de quantité de figures en relief. On y voit celle du Sauveur du monde, au milieu des quatre animaux du Prophete Ezechiel, qui repreſentent les quatre Evangeliſtes; on y voit encore les Figures des douze Apôtres, parmi leſquels eſt S. Trophime, qui a un *Pallium*. On monte à cette Egliſe par un grand Perron de ſept ou huit marches, qui en contient toute la façade, qui ſert aux deux petites portes quarrées de pierres, qu'on a faites depuis peu de tems, aux deux entrées du grand Portail de marbre, qui eſt au milieu, & qui a ſix colonnes avec des piedeſtaux de marbre, trois de chaque côté.

Florins Reven.

Le Chapitre de la Métropole d'Arles eſt compoſé de vingt Chanoines. Le Prevôt, l'Archidiacre, le Sacriſtain & l'Archiprêtre, ſont les quatre Dignitez de ce Chapitre, & le Capiſcol, le Primicier, & le Tréſorier, ſont Perſonnats, c'eſt à-dire, qu'ils ont un degré au deſſus des ſimples Chanoines, qui ſont ſeulement au nombre de treize, dont l'un eſt Théologal. Il y a encore dans ce Chapitre vingt Beneficiers, qui, ainſi que les Chanoines, reçûrent tous la Regle de Saint Auguſtin, à la perſuaſion de Pierre Aymard, l'un de leurs Archevéques, & qui ſe ſéculariſerent en 1484, ſous Nicolas Cibo leur Prélat. Les Chanoines de Saint Trophime, ont un privilege fort particulier. Quand ils vont aux Proceſſions, tous les Curez, & tous les Religieux, laiſſent leurs Croix dans l'Egliſe Métropolitaine, marchent ſous celle de ce célebre Chapitre, & ils ne les reprennent qu'après la Proceſſion. Et parce qu'aux enterremens, les Corps Séculiers & Réguliers, ne peuvent laiſſer leurs Croix dans l'Egliſe de S. Trophime, à cauſe qu'ils vont droit à la Maiſon du défunt; alors ils les portent abbatuës, & il n'y a que la Croix de la Métropolitaine qui paroiſſe. Le Palais Archiépiſcopal

TITULAIRES. Archiépiſcopal eſt à la gauche de l'Egliſe. L'Archevêque d'Arles, qui outre la qualité de Primat, ſe dit Prince de Salon & de Montdragon, a quatre Suffragans, qui ſont, Marſeille, Toulon, Saint Paul-Trois-Châteaux, & Orange. Ces deux derniers ſont du Gouvernement du Dauphiné. Son Dioceſe eſt compoſé de cinquante-une Paroiſſes, dont il y en a trente-neuf en Provence, ſept en Languedoc, & cinq dans l'Iſle de la Camargia, qui ſont ſuccurſales. Dans le nombre de cinquante une, il y en a huit dans la Ville, dont la plus conſidérable, s'appelle Nôtre-Dame la Majeure, ou *la Majour*; c'eſt une Collégiale depuis l'an 1551, que le Pape Jules III. y établit un Chapitre, compoſé d'un Doyen, & de neuf Chanoines. Flo ins Reven.

L'on voit dans la Ville d'Arles une Chapelle que Saint Trophime fit bâtir en l'honneur de la Vierge, pendant qu'elle étoit encore en vie, ſi nous nous en rapportons à une Inſcription, écrite ſur un marbre noir que l'on y trouva il y a quelques années. *Sacellum dedicatum Deiparæ adhuc viventi.* Cette Chapelle, conſervée comme par miracle, du tems que les Goths, & les Sarraſins en ont démoli à Arles beaucoup d'autres, eſt en grande véneration, & fort viſitée par les Habitans. Saint Trophime voulut y être enterré; & pluſieurs de ſes Succeſſeurs ont ſuivi ſon exemple. . . . 2008 $\frac{1}{3}$ 30000 l.

Ceux qui ne ſeront pas contents de cet article, peuvent conſulter l'Hiſtoire de l'Egliſe d'Arles par M. du Port en 1690. Nous en avons donné l'Abregé, avec d'autres Remarques.

## ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## MONT-MAJOUR.

M de Roüaut de Gamaches, Auditeur de Rote à Rome, & Prieur d'Arbois Dicc. de Beſançon, de l'Ordre de S. Benoît.

Mont-Majour, *Mons-Major*, de la Congrégation de Saint Maur, ſituée ſur une petite éminence, à trois quarts de

TITULAIRES. de lieuës d'Arles en Provence, éloignée de Paris de cent soixante & quatorze lieuës, & fondée l'an 530, par Childebert Roy de Paris. L'Egliſe, double, ſeroit aſſez belle, ſi elle étoit achevée. Les Bâtimens ſont beaux & ſolides, les Cloîtres fort jolis ; deſcendant au Jardin, on trouve une Chapelle pratiquée dans le roc, qu'on dit par tradition être le lieu où S. Trophime aſſembloit les premiers Fideles d'Arles . . . . . 3759 $\frac{2}{3}$ 18000 l.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### SAINT CESAIRE D'ARLES.

Madame Amat de Graveron. Saint Ceſaire d'Arles, autrefois, S. Ceſarie, dans la Camargue. *Sanctus Cæſarius, ſeu Cæſaria Arelatenſis.* Elle eſt ſituée dans la Ville d'Arles, & eſt très-ancienne puiſqu'elle y a eſté fondée vers l'an 530, par S. Ceſaire, Evêque d'Arles, qui établit Sainte Ceſaire ſa Sœur, pour premiere Abbeſſe; mais il n'y reſte plus de l'ancien Monaſtere, que le Tombeau de marbre du Saint, qui ſert de grand Autel, & la Chapelle de Sainte Agathe, qui ſert de Cimetiere. . . . . 10000 l.

### SAINTE CLAIRE.

Madame de Simianes de Gordes. Sainte Claire, *Sancta Clara*, Abbaye de Filles de l'Ordre de ſaint Benoît : on ne ſçait préciſément ſon revenu. . . . . .

Il y avoit autrefois beaucoup plus d'Abbayes dans ce Dioceſe, qu'il n'y en a aujourd'hui ; car celles de *Saint Gervais*, de *Foz*, d'*Aumet*, de l'Ordre de Grammont, & de *Sauve-Real*, de l'Ordre de Cîteaux, l'une & l'autre dans la Camargue, ont eſté unies à des Maiſons Eccleſiaſtiques.

EVECHE'

TITULAIRES. Florins Reven.

# EVÊCHÉ DE MARSEILLE.

M. Henry de Belsunce de Castelmoron, Abbé de Champbon, Dioc. de Viviers, Ord. de S. Benoît, & de Mont-Morel Dioc. d'Avranches, Ordre de S. Augustin.

MArseille, *Massilienſis*, Ville Epiſcopale en Provence, Suffragante d'Arles, ſituée ſur une hauteur faite en Amphiteâtre, au bord de la mer Méditerranée, à la droite de la petite riviere de Veaune, & éloignée de cent ſoixante & quinze lieuës de Paris, à cinq d'Aix, à dix de Toulon, & à ſeize d'Arles. Elle eſt de la ſeconde Viennoiſe, & de l'Exarcat des Gaules. Ses Prelats qu'on y voit dès le troiſiéme ſiecle, prétendirent au droit de Métropole de la ſeconde Viennoiſe, au préjudice d'Aix; ce qui lui fut accordé au Concile de Turin l'an 397. Mais les Papes Boniface I^e, Celeſtin I, & Leon I, caſſerent cette Ordonnance, & la réduiſirent à ſon titre d'Evêché, qui étoit autrefois ſous la Métropole de Vienne.

Saint Lazare a eſté choiſi par le Clergé & le Peuple de Marſeille, pour être leur Patron. On y a auſſi établi un culte particulier à Sainte Magdelaine, que l'on prenoit alors pour ſa Sœur; & quantité de Sçavans ne conviennent pas que S. Lazare ait eſté le premier Evêque de Marſeille. S. Théodore a occupé ce Siege ſous les Rois de la premiere race en France; mais il n'a point de culte.

L'Egliſe Cathédrale, ſous le nom de Nôtre-Dame de la Majour, étoit autrefois dédiée, à ce qu'on dit, à Diane d'Epheſe. La forme en paroît extraordinaire; mais on n'a voulu y rien ajoûter ni diminuer, pour la conſerver dans ſon aſſiette naturelle. Son Tréſor eſt rempli de pluſieurs ſaintes Reliques. On y voit le Chef de S. Lazare, dans une Châſſe d'argent doré, très-bien travaillée. Aux deux côtez ſont repreſentées Magdelaine & Marthe. Le Chef

TITULAIRES. de S. Canat, second Evêque de Marseille, s'y voit aussi, avec un pied de S. Victor, aussi frais que si on venoit de le couper; celui de S. Adrien, & plusieurs autres Reliques. Florin. Reven.

Le Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Marseille, est composé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, qui sont Dignitez; d'un Sacristain & d'un Capiscol, qui sont Personats; de neuf Chanoines Capitulans, de dix Beneficiers, appelez dans les anciennes Chartres *Clerici Intitulati.* Le Chapitre seul a la collation de tous les Benefices, & l'Evêque n'a voix dans cette occasion, que comme Chanoine. Il y a quatre Paroisses dans la Ville de Marseille, & trente-deux dans le Dioceſe. . . . . 700 24000 l.

Je ne sçaurois finir l'Article de Marseille, sans dire que M. de Belsunce de Castelmoron, Evêque de Marseille, fit revivre le zéle infatigable de S. Charles en 1720. & 1721. Un Vaisseau venu de Seyde vers le 15. de Juin 1720, apporta la Peste dans Marseille, & se répandit dans toute la Province. Cette violente maladie enleva dans la seule Ville de Marseille, environ quatre-vingt mille personnes.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### SAINT VICTOR DE MARSEILLE.

M. de Matignon, ancien Evêque de Condom.

S. Victor de Marseille, *Sanctus Victor propè Massiliam.* L'antiquité de cette Abbaye remonte jusqu'aux premieres années du Christianisme; elle a esté bâtie, selon quelques-uns, par Estienne, Roy de Bourgogne, & selon d'autres par S. Cassien l'an 449, & il en fut le premier Abbé. Elle est au pied de la Citadelle, près le Port, & ressemble à quelque Château fermé de murailles, munies de plusieurs belles Tours quarrées, d'une grosseur & d'une élevation extraordinaire, & sur le haut desquelles on peut se promener. Tout le Terrain d'alentour, s'appelloit

TITULAIRES. loit autrefois, *Paradiſus*, à cauſe de la ſainteté des Religieux qui l'habitoient, au nombre de cinq mille. Au Frontiſpice de l'Egliſe ſont ces paroles, adreſſées à S. Victor, Officier des Troupes, né & martyriſé à Marſeille l'an 290. *Maſſiliam verè, Victor civeſque tuere.* Dans une Chapelle du côté de l'Epître on voit le Chef de ce Saint, dans un grand Buſte d'argent doré, d'une grande peſanteur, très-bien travaillé, & donné par le Pape Urbain V, dont le Tombeau de marbre, eſt à côté du grand Autel, & au-deſſus ſe conſerve la Biere de bois, dans laquelle il fut apporté d'Avignon. On voit encore dans l'Abbaye ſa Croſſe d'yvoire, ſes Ornemens Pontificaux, ſa Chappe & ſes Sandales, & l'on y conſerve les informations qui furent faites de ſa vie, & de ſes miracles, pour proceder à ſa Canoniſation. Il étoit Religieux de cette Abbaye, lorſqu'il fut élevé au Pontificat; & c'eſt lui qui a achevé d'embellir cette Maiſon, de la maniere qu'on la voit à preſent. Il y a deux Egliſes, c'eſt-à dire, l'une deſſous l'autre, l'on deſcend dans celle de deſſous par trente-quatre marches, d'un côté, & par trente-cinq de l'autre, y ayant deux Eſcaliers. Ces deux Egliſes ont eſté bâties par le Pape Saint Leon dès le cinquieme ſiecle, & la dédicace faite par un autre Pape. Il y a auſſi audeſſus de la Porte du Cloître, en entrant dans l'Egliſe, un très beau jeu d'Orgues; l'Autel eſt placé au milieu du Chœur, comme eſt celui de Saint Germain des Prez, fermé par trois magnifiques grilles, le Thrône eſt à côté de l'Autel, & tout le Chœur & la Nef ſont embellis de Tapiſſeries de damas rouge cramoiſy de Veniſe, avec des bordures de creſpines & galons d'or, qui ont eſté données par Monſieur de Matignon, ancien Evêque de Condom; il a donné outre cela quantité d'autres beaux Ornemens. Il y a pluſieurs autres ſaintes Reliques dans cette Egliſe. Les Chapelles ſoûteraines en ſont remplies. L'on y voit le Sépulchre de Caſſien, en marbre, auſſi bien que celui de S. Iſarne, Abbé de

Florin. Reven.

TITULAIRES. S. Victor, dans lesquels sont renfermez leurs Ossements, excepté le Chef de Cassien, & le Bras de S. Isarne, qui sont dans le Trésor, fort bien enchassez. On voit aussi le Sépulchre de S. Mauron, Abbé de ce Monastere, & Evêque de Marseille, qui fut enterré dans un Mausolée de Payen, comme il paroît par l'Inscription. Il y dans le Vestibule de l'Eglise, des Tombeaux de plusieurs Evêques & Abbez; ce qui fait juger qu'anciennement on ne les enterroit pas dans l'Eglise, qui est plus grande & venerable, que délicate. Les Reliques de S. Victor, que lon y conserve, lui ont donné le nom qu'elle porte aujourd'hui, à la place de celui de S. Pierre, qu'elle portoit autrefois. Elle a été souvent remplie de Sujets d'une éminente vertu, puisqu'elle a donné deux Papes, plusieurs Cardinaux à l'Eglise, & un grand nombre d'Evêques à divers Dioceses. Tout le monde convient qu'il n'y a pas en France d'Abbaye, qui soit tout à la fois plus ancienne & plus célebre, ni qui ait plus d'exemptions, & de plus beaux privileges. On y voit la Croix de S. André en son entier, les branches ont sept pieds de long, & la largeur du bois est de huit pouces; elle est revêtuë d'un ouvrage d'Orphévrerie, dont un Camérier de la Maison avoit apporté le dessein d'Italie, & qui au goût des connoisseurs, est un morceau fini en ce genre. Ce que l'on trouve de plus remarquable dans les Chapelles qui sont sous l'Eglise, est une petite Grotte, où la Magdelaine après avoir débarqué à Marseille, commença à faire pénitence. Elle est representée couchée à l'entrée de cette Grotte. Il y a aussi une belle Chapelle de Nôtre-Dame, où il n'est point permis aux femmes d'entrer. Cette défense leur a été faite, depuis qu'une Reine y étant entrée avec trop de hardiesse, en sortit aveugle. Il y a dans cette Abbaye trente-neuf Religieux anciens Benedictins, qui ont des Cérémonies particulieres; par exemple, ils vont les Dimanches, faire la Benédicton de l'Eau-Benite à un Puits qui est dans le Cloître. Ils ont une Bulle d'un Pape,

Florins Reven.

TITULAIRES. Pape, pour ne porter aucunes marques d'Habits Religieux, excepté au Chœur. * Cette Abbaye a été affermée en 1720. quarante-quatre mille livres par Monsieur de Matignon. . . . . 1850. 44000 l.

Ils ne portent qu'un Scapulaire, pour marque d'habit Religieux.

Flor. Reven.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### SAINT SAUVEUR.

Madame de Cambis de Villeron.

Saint Sauveur, *Sanctus Salvator Massilienſis*. Cette Abbaye est si ancienne, qu'on la croit originairement Cassianite; car il est assez probable que Cassien, qui bâtit le Monastere de S. Victor pour des Moines, en bâtit aussi un pour des Vierges. Quoiqu'il en soit, on ne peut douter que cette Abbaye n'ait esté autrefois fort illustre. Elle fut érigée en Abbaye Royale en 1678. On y garde l'abstinence & les jeûnes selon la Regle; il y a quelques antiquitez dans l'interieur de la Maison, où l'on montre plusieurs Caves, que l'on croit être un ouvrage des Romains, destinez à faire des provisions pour l'Armée, comme on voit que Jule-Cesar en avoit fait à Amboise, plûtôt qu'un Temple de la Déesse du Soleil, comme le pense M^r. Rufi, dans son Histoire de Marseille, fondé sur ce que l'on y a trouvé une Figure qu'il estime ancienne, d'une Déesse environnée de rayons, & portant une Couronne d'Etoiles; mais plusieurs Auteurs croïent qu'il ne faut pas être grand connoisseur pour juger que cette Figure n'est point ancienne, & qu'elle represente la Sainte Vierge, figurée pat cette femme de l'Apocalypse, entourée du Soleil, & couronnée de douze Etoiles, qui sont les douze prérogatives de cette Sainte Mere de Dieu, comme l'explique S. Bernard. L'Eglise des Accoules à Marseille, étoit autrefois une Paroisse qui dépendoit de l'Abbaye de Saint Sauveur; mais aujourd hui c'est une Collegiale de huit Chanoines, sur lesquelles les Religieuses ont plusieurs droits. . . . . 4000 l.

TITULAIRES.

Florin | Reven.

## ORDRE DE CISTEAUX.

### MONT-SYON.

Madamed'Arcussia du Revest. Mont-Syon ou Mont de Syon, *Mons Syon.* Elle est Fille de Thoronet, & unie à l'Ordre de Cîteaux l'an 1244. Sa situation est en Provence, près la Ville de Marseille, & y a esté transferée, l'an 1361. . . . . 000. l.

## ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

### AUBAIGNE.

Madamed'Arcussia l'Esparon. Aubaigne, *Aubania, Albania, Albagnea*, située dans la petite Ville du même nom, qui appartient à l'Evêque de Marseille. . . . . 4000. l.

EVECHE'

TITULAIRES

Florins Reven.

# EVÊCHÉ DE SAINT PAUL TROIS-CHASTEAUX.

M. Claude-Joſeph de Simiane de Gordes, cy devant Doyen de S. Agricole, à Avignon.

SAint Paul-Trois-Châteaux, *Sanctus Paulus Tricaſtinenſis.* Ville Epiſcopale de la premiere Viennoiſe, & de l'Exarcat des Gaules, dans le Dauphiné. Elle eſt Suffragante d'Arles avant l'an 425, & ſa ſituation eſt au penchant d'une colline, ſur les frontieres de la Provence, à une lieuë du Rhône, & du Pont Saint-Eſprit, à deux de Viviers, à quatre de Montelimar & d'Orange, & à 140. lieuës de Paris. La Ville a pris ſon nom de S. Paul, ſon quatriéme Evêque, qui y fut ſi aimé & ſi honoré du Peuple, qu'il donna ſon nom à la Ville dont S. Sulpice a eſté le premier Evêque. Un de ſes Succeſſeurs appellé Guillaume, obtint de l'Empereur Frédéric I, lan 1179. le Domaine temporel de la Ville & de ſon Territoire, qui s'étendoit depuis le Rhône, juſqu'à la petite riviere d'Aigues; mais Theodat de l'Etang le partagea avec le Dauphin Charles, fils du Roy Charles V, par un Traité fait en 1407, qui fut enſuite appellée le Pariage.

L'Egliſe Cathédrale de Saint Paul-Trois-Châteaux, eſt conſacrée à l'Aſſomption de la Vierge; & le Chapitre eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Sacriſtain, d'un Théologal, & de ſix Chanoines. Il n'y a que deux Abbayes & trente-quatre Paroiſſes dans ce Dioceſe, dont huit, qui ſont les plus conſidérables, ſont dans le Comtat Venaiſſin. . . . . 400 l. 12000l

florins | Reven

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

### AIGUE-BELLE.

M. de Conflans, Evêque du Puy le 8. Janv. 1721, & Prieur des Vaisseaux, Dioc. de Viviers.

Aigue-Belle, *Aqua-Bella*, *Aqua Pulchra*. Fille de Morimont; elle est située dans un Bourg du Dauphiné, sur la petite riviere de Berre, ou de la Borze, à deux lieuës de la Ville de S. Paul-Trois-Châteaux. Elle fut fondée le 6. des Kalendes de Juillet l'an 1137, vers le Septentrion. 250. 2000.l.

## ORDRE DE PRE'MONTRE'.

### S. PAUL-TROIS-CHÂTEAUX.

Saint Paul-Trois-Châteaux, *Sanctus Paulus Tricastinensis*. . . . . 400.

Bien des Auteurs ne mettent que l'Abbaye d'Aigue-Belle dans le Dioceſe de S. Paul-Trois-Châteaux, & ne parlent point de l'autre Abbaye de Prémontrez, dont on ne trouve point de Mémoires, comme de bien d'autres.

TITULAIRES. Florins Reven.

# EVÊCHÉ DE TOULON.

M. Loüis de la Tour du Pin de Montauban, Abbé de Saint Guillem du Desert, Dioc. de Lodêve, Ordre de S. Benoît, Doct. en Théologie.

TOulon, *Tholonenſis*, Ville Epiſcopale de la ſeconde Viennoiſe, & de l'Exarcat des Gaules, Suffragante d'Arles dès l'an 450. Elle eſt ſituée dans la Provence, à dix lieuës de Marſeille, & à cent quatre-vingt-cinq de Paris, au bord de la Mer Méditerranée, qui y fait un Port des plus grands, & un des plus ſûrs qui ſoient au monde. Sa ſituation eſt admirable, expoſée au Midy, & couverte au Septentrion par des Montagnes élevées juſqu'au nuës. L'Egliſe Cathédrale, ſous l'invocation de la Vierge & de Saint Cyriace, peut paſſer pour une belle Egliſe dans la Provence; mais l'on n'y garde point le S. Sacrement. Elle eſt remarquable, particulierement par ſon Maître-Autel, & par deux très-belles Chapelles qui ſont aux côtez, & où ſont quantité de ſaintes Reliques, dans des Châſſes d'argent couvertes de pierreries. Cet Evêché eſt d'une très-petite étenduë; car il n'a que vingt-cinq Paroiſſes, parmi leſquelles Sixfours eſt Collegiale depuis l'an 1650. Cuers & Hieres le ſont auſſi. Cuers depuis le même tems, & Hiers en 1572. On croit qu'Honoré ou Honorat, fut le premier Evêque de Toulon. Saint Cyprien eſt compté pour le troiſiéme ou le quatriéme, après Gratien vers l'an 516. Il mourut avant l'an 549, où l'on voit que Pallade ſon Succeſſeur a ſouſcrit au cinquiéme Concile d'Orleans; il eſt le ſecond Patron ou Titulaire de l'Egliſe, après la Sainte Vierge. On honore encore un Martyr de ce nom dans la même Ville. Le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Sacriſtain, d'un Capiſcol, & de huit autres Chanoines, dont l'un eſt Théologal. Mr. Armand-Loüis Bonnin de Chalucet, Evêque de Toulon, fit paroître en

TITULAIRES

1707, tant de zéle, pendant le Siége de cette Ville, par le Duc de Savoye & ſes Alliez, qui en leverent le Siége au mois d'Août, qu'en reconnoiſſance de ce zéle, la Ville lui a fait dreſſer un Monument dans la Chambre de Ville. Mr. de la Tour du Pin de Montauban ne montra pas moins de zéle dans la Peſte, qui fit de très grands ravages dans cette Ville en 1721. . . . . Florins Reven.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

## HIERRES *ou* YERRES.

Madame de Banne d'Avejan.

Hierres ou Yerres, autrefois, Almanarre, ou Lamanarre, ou Lamanarr, *Sanctus Petrus de Almanarra, vel Almanaria, ſeu Moniales Olbienſenſes*, Fille de Cîteaux. Elle étoit en Provence à trois lieuës de la Mer, fondée en 1243, près le Château d Hierres; mais ayant été détruite par les Guerres, elle a eſté unie & transferée en l'Egliſe de S. Eſtienne du Pont au même Dioceſe, à l'inſtante requeſte de l'Abbeſſe Saure de Glandevez, par Gautier Beraud, Prévôt de Pignan, en vertu de Bulle, ou Reſcrit & Commiſſion Apoſtolique, à lui adreſſée par le Pape Benoît XIII, donnée au Château de Saou, & dattée du 11 des Kalendes de Mars, l'an 12. de ſon Pontificat, qui revient à l'an 1406, qu'il étoit encore reconnu pour Pape legitime. . . . . 10000 l

Il n'y a que cette ſeule Abbaye dans le Dioceſe de Toulon.

TITULAIRES. Florins Revenu.

# EVÊCHÉ D'ORANGE.

M. Loüis Chemel II fut sacré le 25. Juillet 1721.

ORange, *Arausicanus*, Ville Episcopale en Provence, de la premiere Viennoise, de l'Exarcat des Gaules, & Suffragante d'Arles, dès l'an 381. Elle est située sur la petite Riviere d'Eygues, à deux lieuës du Rhône, à trois du Pont-Saint-Esprit, & de Carpentras, à quatre d'Avignon, à autant de Vaison, & à cent trente de Paris. Orange a esté une Ville célebre dans le Paganisme, & dans la Religion Chrétienne, par trois Conciles qu'on y a tenu. Le premier y fut célebré l'an 441, sous le Pontificat de Leon premier du nom. Il étoit composé de dix-sept Evêques, & ce fut Hilaire, Evêque d'Arles, qui y présida. Le second se tint sous le Pape Felix IV, l'an 529. Il étoit composé de quinze Evêques assemblez contre les Semi-Pélagiens, & ce fut Cesaire, Evêques d'Arles, qui y présida. On y fit vingt-cinq Canons, où la Doctrine de la Grace, du Libre-arbitre, & de la Prédestination est expliquée par les paroles mêmes de S. Augustin. Le troisiéme fut tenu sous le Pape Honorius III, l'an 1228, à l'occasion de l'héresie des Albigeois. Le Legat du Pape y assista: Il étoit composé de quatorze Evêques. Il y a des gens qui prétendent qu'on en a tenu un quatriéme; mais d'autres soûtiennent que ce n'est qu'une continuation du troisiéme. La Cathédrale dédiée à Nôtre-Dame de Nazaret, est ancienne; mais pauvre & peu décorée. On prétend qu'elle est bâtie du tems du second Concile d'Orange; c'est de quoi on peut douter. Mr. Prevôt, Capiscol de cette Eglise, en a fait l'Histoire. *Constantius*, est reconnu pour le premier de ses Evêques, & Saint Eutrope fut fait Evêque de cette Eglise

| | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| Titulaires. | après Juſte, au cinquiéme ſiecle, du tems de l'Empereur Valentinien III. Le Chapitre de la Cathédrale, eſt compoſé de neuf Chanoines, dont il y en a trois qui rempliſſent les Dignitez de Prévôt, d'Archidiacre, & de Capiſcol. . | 400 | 8000.l. |

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

### NOTRE-DAME DES PLANS.

Madame de la Fare Dalais. Nôtre-Dame des Plans, *Noſtra-Domina de Planis.* Elle eſt transferée à Orange. . . . . 6000l.

### NOTRE-DAME DES CHAMPS.

Unie à Nôtre-Dame des Plans. Nôtre-Dame des Champs, *Noſtra-Domina de Campis.* Elle a eſté fondée en la Principauté d'Orange, & eſt unie à celle de Nôtre-Dame des Plans. . . . 1800. l.

### SAINT PIERRE DU PUY.

Unie à Nôtre-Dame des Plans. Saint Pierre du Puy, *Sanctus Petrus de Puteo Arauſicæ.* Elle a eſté unie le 23. Juillet 1639. à l'Abbaye de Nôtre-Dame des Plans, laquelle ayant eſté détruite par les Hérétiques, a eſté transferée à Orange. . . . . 2000 l.

On rapporte icy les trois Abbayes ſuivantes, quoique ſituées dans des Dioceſes dont les Evêques ne ſont pas Sujets du Roy, parce que nonobſtant leur ſituation hors du Royaume, elles ſont pourtant à la nomination du Roy.

## ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### S. ANDRE' DE VILLE-NEUVE.

M. Grimoard du Roure. Saint André de Ville-neuve, lez Avignon, *Sanctus Andreas, propè Avenionem*; elle eſt ſituée dans la Ville du même nom, au Bas-Languedoc, & du Dioceſe d'Avignon, ſur une petite éminence, au-delà du Rhône, à ſept lieuës au deſſous du S. Eſprit au Midy, vis-à vis du Comtat Venaiſſin, & au bout du Pont d'Avignon. Cette Abbaye a eſté bâtie en 1088, dans le Fort que les Rois de France ont fait conſtruire pour faire une Place de Guerre. La Maiſon eſt fort jolie, quoiqu'un peu irreguliere, à cauſe de la montagne. Il y a deux Egliſes, toutes deux belles, & de même

| | Florins | Reven. |
|---|---|---|
| TITULAIRES même grandeur. Elles semblent n'en faire qu'une, parce qu'il y a un grand passage large & élevé, qui les unit ensemble; la premiere où l'on fait l'Office, est dédiée à S. André, la seconde a esté consacrée par le Pape Gelase II, en l'honneur de S. Martin, quoi qu'aujourd'hui elle porte le nom de S^te. Cesarie. On voit dans le passage qui est entre les deux Eglises, le tombeau du Cardinal Pierre Blavus. Outre ces deux Eglises, on voit encore dans le jardin, sur la pointe du rocher, une petite Chapelle tout proche de la Grotte où S^e. Casarie a fait pénitence; dans laquelle Chapelle, est l'épitaphe que S. Valence Evêque d'Avignon son mary, avec lequel elle garda une perpetuelle continence, lui fit dresser après sa mort. Les lieux réguliers de cette Abbaye sont jolis & fort commodes. Elle étoit cy-devant élective & réguliere; mais depuis que la Congrégation de S. Maur y a esté introduite, le Roy a eû droit d'y nommer, comme il fit en 1680, M^r. Grimoard du Roure. . . . | 446 $\frac{2}{3}$ | 8000 l. |

## ORDRE DE CISTEAUX.

## SENANQUE *ou* SENAIGUE.

M. Pajot, Conseiller au Parlement de Paris.

Senanque, ou Senaigue, ou Sinanque, *Sine aquâ*, *Sinanqua*, *Sinaca*, *Sana aqua*. Fille de Mazan, & du Diocése de Cavaillon, dont elle est éloignée de trois lieuës. Elle a esté fondée le 9. des Kalendes de Juillet 1148, en Provence, près Gordes. Sa situation est dans une solitude affreuse, resserrée par des montagnes incultes & arides, d'une hauteur prodigieuse. Le Cloître & le Dortoir sont magnifiques; mais le Réfectoire est ruiné. . . . . | 300 | 2300 l. |

## ABBBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## S. HONORAT.

Madame de la Suze de Biessieu.

S. Honorat de Tarascon, *S. Honoratus*, dans la Ville même, située à l'embouchûre du Rhône, du côté de l'Orient, vis-à-vis de Beaucaire, la riviere entre les deux, à quatre lieuës d'Arles, & quatre d'Avignon. . . .

*Fin du Diocese d'Arles, & de ses Suffragans.*

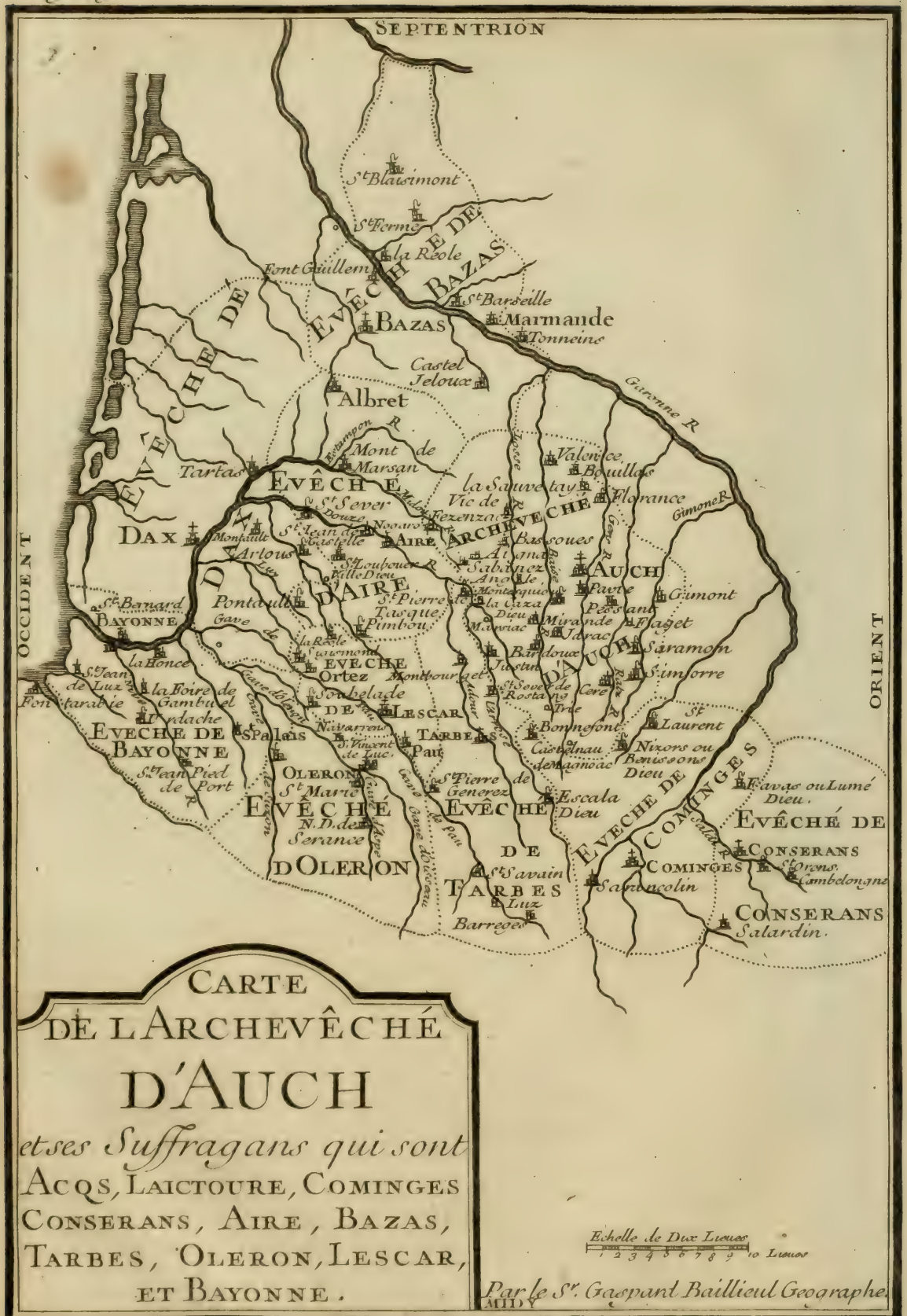


# CARTE DE L'ARCHEVÊCHÉ D'AUCH

*et ses Suffragans qui sont*

ACQS, LAICTOURE, COMINGES CONSERANS, AIRE, BAZAS, TARBES, OLERON, LESCAR, ET BAYONNE.

*Par le Sr. Gaspard Baillieul Geographe.*

AMDV

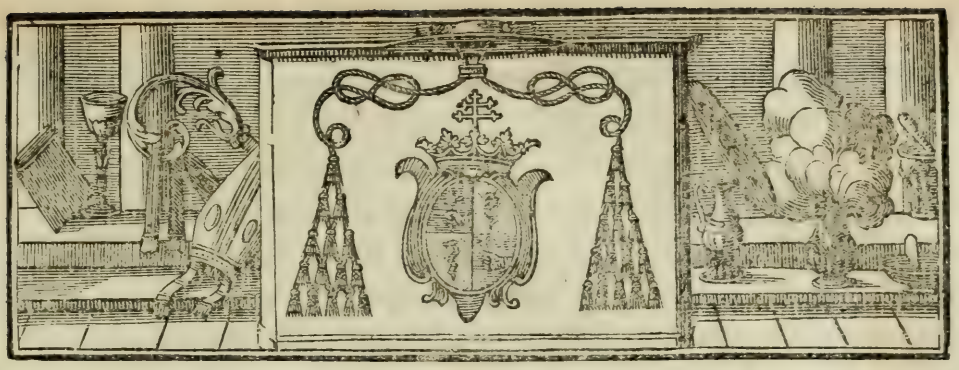

# RECÜEIL
## HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE,
## DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE,
## TANT D'HOMMES QUE DE FILLES,
DE NOMINATION
## OU COLLATION ROYALE.

TITULAIRES.

M Jacques Deſmarêts, Abbé de Landais, Ordre de Cîteaux au Diocéſe de Bourges, Docteur de la Maiſon de Sorbonne, & Chanoine honoraire de l'Egliſe de Paris.

## ARCHEVÊCHÉ D'AUCH.

AUCH, *Auxitanenſis*, Ville Epiſcopale de la troiſiéme Aquitanique, ou Novempopulaire, & de l'Exarcat des Gaules en Gaſcogne, ſur le Gers, dans le Comté d'Armagnac. Ce n'étoit d'abord qu'un Evêché ſous la Métropole d'Eauſe *Eluſæ*; laquelle ayant eſté ruinée par les Sarraſins, elle perdit ſon rang de Cité, & ſon droit de Métropole fut transferé à Auch vers la fin du troiſiéme ſiecle. On ne voit ſes Prélats, avec la qualité d'Archevêques, qu'en 879, du tems du Pape Jean VIII. qui traite Aymard,

Florins Reven.

TITULAIRES. Aymard d'Archevêque d'Auch. Sa Lettre eſt rapportée par le Pere Sirmond, dans le 3^e. tome des Conciles de France. Bourges & Vienne, y ont prétendu inutilement le droit de Primatie. S. Oriens ou S. Orens étoit Evêque d'Auch, vers le milieu du cinquiéme ſiécle. Il en fut le Patron après ſa mort, & l'on en fait la Fête le 1^er. May. Ce même jour ſemble avoir eſté deſtiné encore au culte de quatre autres Evêques de la Ville d'Auch, qui ſont S. Paterne, S. Servand, S. Optat, S. Pompodien ou Pomponien. On y honore auſſi S. Macary ou Macaire, Confeſſeur, que quelques-uns ont crû, ſans fondement, avoir eſté l'un des plus célebres Macaires ſolitaires d'Egypte.

La Ville d'Auch eſt ſituée en partie ſur une roche que forme la montagne, & la demeure en eſt très-agréable par l'étenduë de la vûë. Elle eſt éloignée de Paris de 160 lieuës. L'Egliſe Cathédrale, que quelques-uns croïent avoir eſté fondée par le grand Clovis, eſt dediée à la Vierge, & porte le nom de Sainte Marie; elle paſſe pour une des plus belles qu'il y ait en France, ſoit pour l'architecture, ſoit pour les ornemens. C'eſt un bâtiment ancien, qui, pour ſa grandeur & ſa diſpoſition, reſſemble à celui de S. Euſtache de Paris. Le portail eſt un morceau moderne, pris hors d'œuvre. Il eſt compoſé d'un porche à trois parties cintrées, & ornées de colonnes couplées d'ordre Corinthien. Il ſoûtient deux tours quarrées, qui ſont décorées dans leur hauteur de deux autres ordres, d'un Compoſite, & d'un Attique; de ſorte que trois ordres d'architecture, l'un ſur l'autre, concourent à la décoration de cette façade. C'eſt Henry de la Motte-Houdancourt, l'un des derniers Archevêques d'Auch, qui a fait la dépenſe de cet ouvrage, & il a choiſi ſa ſépulture hors de l'Egliſe, ſous les cloches. A l'entrée interieure de ce portail, eſt une eſpece de porche en voûte de Cloître, orné du côté de la Nef, d'un ordre Corinthien à pilaſtres couplés, & ſoûtenant un Jubé d'Orgues, d'un très-bon goût. La fermeture du Chœur eſt un autre Jubé décoré d'un

Florins | Reven.

TITULAIRES d'un ordre Corinthien, à colonnes couplées, dont les fuſts, la friſe & les paneaux ſont d'un beau marbre de Languedoc, avec des tables de marbre noir, entre les couples des colonnes. Au milieu de cet ouvrage eſt la porte du Chœur, au deſſus de laquelle ſont en relief de pierre blanche, les quatre Evangeliſtes. Le tout a eſté executé en 1671. par Gervais Droüet. L'architecture en eſt paſſable; mais les figures ſont au deſſous du médiocre. Toutes les Chapelles qui ſont ſous les bas côtez de la Nef & du Chœur, ſont fermées d'une baluſtrade d'apui de marbre de Languedoc. Trois de ces Chapelles ont des retables ornez de grands bas-reliefs de pierre marbrine, blanche & jaune, renfermez dans des ordonnances d'architecture aſſez belles. La principale de ces Chapelles eſt dédiée à la Ste. Trinité. L'on y voit un Chriſt que les trois Maries & quelques autres perſonnes, mettent dans un ſépulchre de pierre blanche, que l'on dit être d'un ſeul bloc. Cet ouvrage, de même que quelques autres figures que l'on voit dans cette Chapelle, ſont d'un Ouvrier peu habile. Le retable du grand Autel eſt d'ordre Corinthien, à colonnes & paneaux de marbre noir. Il y a auſſi deux petites tribunes en ſailli, & le tout eſt d'une diſpoſition aſſez bizarre, & mal entenduë. La boiſerie du Chœur paſſe pour un chef-d'œuvre, elle eſt d'un goût un peu moins que Gothique; mais excellemment travaillée, pour les ornemens, & la fécondité de genie que l'on remarque de tous côtez. Il y a un double rang de formes, dont les doſſiers des ſuperieures ſont autant de bas-reliefs, qui repreſentent ou des Saints, ou des figures allégoriques de Vertus, preſqu'auſſi grandes que le naturel. Ces figures, de même qu'un million de petites, ne ſont pas d'un auſſi bon goût de deſſein, que les autres ornemens; cependant cet ouvrage, qui eſt une eſpece de filigrame en bois, eſt le plus ſingulier & le plus beau que l'on puiſſe voir dans ce genre-là. Cette ſculpture a été faite par l'ordre, & aux dépens de François-Guillaume

Florin. Revcn.

TITULAIRES. de Clermont-Lodêve, Archevêque d'Auch & Cardinal, qui mourut à Avignon en 1540. C'eſt auſſi ce même Archevêque qui fit faire le vitrage de cette Egliſe, lequel paſſe pour un ouvrage incomparable. Derriere le Maître-Autel, eſt une Chapelle qui a une baſſe voûte d'ogive, entierement ſurbaiſſée, faite d'une ſeule pierre, & toute découpée à jour, n'ayant que les nerfs de maſſifs, encore ſont-ils ſi déliez, que l'on conſidere cette piece, comme un morceau très-hardi, & fort ſingulier. L'Archevêché d'Auch a dix Suffragans; ſçavoir les Evêchez de Dax, d'Aire, de Bazas, de Bayonne, de Comminge, de Conſerans, de Lectoure, de Tarbe, d'Oleron & de Leſcar.

Florins Reven.

Le Chapitre de l'Egliſe Cathédrale eſt compoſé du Prévôt de S. Juſtin, des Archidiacres d'Anglez, d'Armagnac, d'Aſtarac, de Magnoac, de Pardaillan, de Sabanez, de Sos & de Vic; des Abbez de Cere, d'Idrac & de Faget; des Prieurs de Monteſquiou & de Nôtre-Dame des Neiges, qui tous ſont Dignitez; d'un Précenteur, d'un Théologal, d'un Sacriſtain qui eſt auſſi Curé de la Paroiſſe, & de vingt Chanoines Eccleſiaſtiques. Outre ces Archidiaconez, qui ſont au nombre de huit, il y en avoit autrefois deux autres, qui étoient les Archidiaconez de Pardiac, & du S. Puy; mais ils ont eſté unis à la Menſe du Chapitre, & leurs titres ſont demeurez éteints. Celui d'Aſtarac ayant eſté uni à la Menſe Archiépiſcopale, le Titulaire n'a plus de Juriſdiction que ſur la Paroiſſe de Pavie. L'on ne peut être reçû dans ce Chapitre, qu'après avoir fait preuve de nobleſſe, *vel Sanguine*, *vel Litteris*. Outre ces Dignitez, & les vingt Chanoines Eccleſiaſtiques, le Chapitre de la Métropolitaine a l'honneur d'avoir le Roy, en qualité de Comte d'Armagnac, pour premier Chanoine, & les quatre premiers Barons relevans de ce Comté; ſçavoir les Barons de Montaut, de Monteſquiou, de l'Iſle, & de Pardaillan, qui ont auſſi rang & ſéance au Chœur, & aux Offices entre les Chanoines, & y portent l'aumuſſe, & ont part aux diſtributions

TITULAIRES. tions. L'Archevêque d'Auch, eſt Seigneur en pariage de la Ville, avec le Roy ; les Comtes d'Armagnac, de Fezenzac, & pluſieurs autres de la principale Nobleſſe du Païs ſont ſes Feudataires. Le bas-Chœur eſt compoſé de trente-quatre Prébendez, partagez en trois Chapelles, qui ſont celles de S. Barthelemy, de S. Martial, & de S. Jacques. Il y a auſſi douze Chapelains Royaux, & huit Prébendez, appellez du S. Eſprit, dont les fonctions conſiſtent à acquitter certaines Meſſes de fondation, ſans qu'ils ayent cependant aucune place ni rang au Chœur. Le Dioceſe d'Auch eſt diviſé en dix Archidiaconez, & en trente Archiprêtrez ; & l'on y compte trois cents cinquante-deux Egliſes Paroiſſiales, & deux cents ſoixante-dix-ſept Succurſales ou Annexes, qui ſont deſſervies par autant de Vicaires amovibles, & dans leſquelles ils célebrent le Service Divin, & adminiſtrent les Sacremens. Il y a dans ce Dioceſe huit Abbayes d'Hommes, & neuf Egliſes Collegiales, qui ſont celles de S. Orens, d'Auch, de Barran, de Baſſouës, de Caſtelnau, de Magnoac, de Jeſun, de Nogaro, de Sol, de Trie, & de Vicfezenſac. De tous ces Chapitres, celui de S. Orens d'Auch eſt le plus conſiderable ; il eſt compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Sacriſtain & de vingt-quatre Chanoines, qui ont chacun environ quatre cents livres de revenu. C'étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, où l'on enterroit les Archevêques d'Auch ; mais elle fut reduite du tems de Saint Hugues, en un Prieuré dépendant de Cluny. Les Moines en ont ſécoüé le joug, & ſe ſont ſécularisez. L'Archevêque d'Auch joüit au moins de quatre-vingt mille liv. de rente. 80000 l.

lorin. Reven. 10000.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### PESSAN.

M. de Chaulnes, Evêque de Grenoble.

Peſſan, *Peſſanum*. Elle eſt d'anciens Benedictins, ſa taxe

| | | Florin. | Reven. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | de Rome étoit autrefois de quarante florins; mais maintenant elle eſt de . . . . . | 150 | 2000. l. |

## SARAMON.

M. de Vauroüy ancien Evêque de Perpignan, & Abbé de Brignon-Laſie, Dioc. de Poitiers, de la Real & ci devant de Nôtre-Dame d'Arles, Dioc. de Perpignan. Cette derniere y fut unie en 1722.

Saramon, ou Celle-Medulphe, *Cella Medulphi.* Elle eſt d'anciens Benedictins, & ſituée dans une petite Ville du même nom, dans le Comté d'Armagnac, ſur la riviere de Gimone, à quatre lieuës d'Auch, vers le Midy. Elle étoit autrefois à Rome à ſix cents florins; mais maintenant elle eſt à . . . . . | 50. | 1800 l.

## SIMORRE.

M. de Puget, Evêque de Digne.

Simorre; *Simoria, vel Simorra.* Elle eſt d'anciens Benedictins, & ſituée à cinq lieuës de la Ville d'Auch, & à deux de Lombez, dans un fort bon païs, ſur la riviere de Gimone. C'eſt dans cette Abbaye que l'on conſerve le Corps de S. Ceras, qu'on prétend avoir eſté premier Evêque d'Auch, ou d'Eluſe, quoique dans les anciennes leçons du Monaſtere, il ſoit appellé Evêque de Grenoble; ce qui revient à un ancien Martyrologe d'environ mille ans, dans lequel on trouve, *VIII. Idus Junii Gratianopoli S. Cerati Epiſcopi.* On voit le tombeau de ce Saint dans le chemin, entre Saramon & Simorre, dans lequel on fait couler une fontaine, dont l'eau ſert de remede aux malades. . . . | 300. | 1500 l. |

## ORDRE DE CISTEAUX.

## BARDOUX.

M. de Monteſquiou de Préchac, & Abbé de Vaibonne, Dioc. de Perpignan, Ordre de Cîteaux.

Bardoux, Bardous, Bardouces, ou Berdouës, *Bardo. de Bardonis, de Barnis*, de la filiation de Morimond. Elle fut fondée en 1134, & ce furent Bernard, Comte d'Aſtarac, & Sanche II. ſon fils, qui donnerent la Terre de Berdouës, & toutes ſes dépendances, pour ce ſaint œuvre. A ces bienfaits les Seigneurs de Barbaſan, & ceux d'Orbeſſan, de Mauleon, &c. en ajoûterent pluſieurs autres. Le Pape

Jean

| | | Florins | Revenu |
|---|---|---|---|
| Titulaires. | Jean XXIII. érigea cette Abbaye en Evêché, à la priere du Comte d'Astarac, & de l'Abbé de Berdouës, & le Siege de cet Evêché devoit être à Mirande, petite Ville qui dépend de l'Abbaye de Berdouës ; mais Berenger Archevêque d'Auch, s'y opposa, & ayant sçû faire entrer le Roy Charles VI. dans ses interêts l'an 1413, cette érection n'eut point lieu. . . . . | 1500. | 3000. l. |

## BOUILLAS *ou* BOYLLAN.

Dom Gié. Bouïllas ou Boyllan, *Porta-Glonii*, *Porta Gloriæ*, *Boyllana*, *Porta Glona*, de la filiation de l'Escole-Dieu Elle est située à une lieuë de Lectour, & fut fondée en 1150. Elle est assez jolie, & conduite par un Abbé Régulier, qui avec ses Religieux ne joüissent que de 3000. liv. de rente. . . 100 3000 l.

## FLORANS.

M. de Mouchant de Mauvoisin, en 1710. Florans, *Beata Maria de Florano*, fille de l'Echelle-Dieu en Gascogne. Elle est petite ; mais jolie & bien située, elle fut fondée le 3. des Nones de May l'an 1151. . . $66\frac{2}{3}$ 2000 l.

## GIMONT.

M. du Bourg, Doct. de la Maison de Sorbonne. Gimont, *Gimons*, *seu Simons*, *vel Gimondus*. Elle est située en la Ville du même nom en Gascogne, dans le Comté d'Armagnac, sur la riviere de Gimone, à 5 lieuës d'Auch, vers Toulouse. Cette Abbaye est fille de Berdouës. Son Eglise est dediée à Saint Bernard, & elle fut fondée l'an 1144. $633\frac{2}{3}$ 8800. l.

## ORDRE DE PRE'MONTRE'.

## LA CASE-DIEU.

M. de Pardaillan de Lagors. La Case-Dieu, *Casa Dei*. Elle est située près de l'Abbaye de Jasque, & fut fondée par Frelo & Guillaume, Archevêques d'Auch, l'an 1135. Cette Abbaye étoit autrefois fameuse, & mere de tous les Monasteres de cet Ordre, dans les environs, & il paroît par les lieux réguliers qui restent, que ce Monastere étoit autrefois fort considérable. . . $618\frac{2}{3}$ 6000 l.

TITULAIRES. Florin Reven.

# EVÊCHÉ DE DAX.
## OV
# D'ACQS.

M. Bernard d'Abbadie d'Arbocave, Abbé de S. Vincent du Luc, Dioc. d'Oleron, Ordre de S. Benoît.

ACQS, *Aquenſis*, Ville Epiſcopale de la Novempopulanie, & de l'Exarcat des Gaules, dans la Gaſcogne ſur la Dour, elle eſtoit Evêché avant l'an 500. ſous la Métropole d'Auch, ſelon quelques-uns ; cependant on ne voit rien de certain, juſqu'en 506, que Gratien Evêque d'Acqs, aſſiſta au Concile d'Agde. La Ville d'Acqs eſt à cinq grandes lieuës du confluent de la riviere de Gave, à huit lieuës de la mer, & à cent ſoixante de Paris. Son Egliſe Cathédrale ſous l'invocation de la Vierge, eſt toute ruinée; mais on l'a rebâtie. Elle étoit autrefois hors de la Ville, dans le lieu où eſt aujourd'huy la Paroiſſe de S. Vincent, dans laquelle on voit encore quelques tombeaux d'Evêques, ſur tout celui de S. Vincent, premier Evêque d'Acqs; & de Machaire, ſur lequel on voit une épitaphe, mangée en partie par l'injure du tems, & en partie par négligence. On y voit encore la couverture d'un tombeau, où un Evêque eſt repreſenté avec ſa Croſſe, ſans Mître. Ce qui confirme le ſentiment de ceux qui ont écrit, qu'autrefois tous les Evêques ne portoient point la Mître, s'ils n'avoient un privilege particulier du Pape, pour la porter.

Il y a deux cents quarante-trois Paroiſſes dans l'étenduë de cet Evêché, dont ſoixante-ſix ſont dans la baſſe Navarre & le Bearn, & toutes les autres dans le Gouvernement de Guyenne. Le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé de dix Chanoines. Il y a encore un autre petit Chapitre dans le Bourg du Saint Eſprit, qui n'eſt ſeparé de

Bayonne

| | | Florins | Revenu. |
|---|---|---|---|
| TULAIRES. | Bayonne que par le Pont. Loüis XI. eſt reconnu pour le fondateur de ce Chapitre, qui joüit d'un très-médiocre revenu. Les Archiprêtrez ſont, Greſſin, Otthe, Pouillon, Riviere-Luy, Riviere-Fleuve, Riviere-Gave, Chaloſſe, Auribat, Laneſeq, Morenſin, Marenne, Geſſe, Seignaux, Miſe, Bearn, Braſſeux, & les Caneaux ou Lanes. . . | 500 | 9000.l. |

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### LA CAIGNOTTE.

M. du Vigier. La Caignotte, ou Nôtre-Dame de la Caignotte, *Sancta Maria de Cagnotâ, ſeu Corrheta*, d'anciens Benedictins de la Congrégation des Exempts, à dix lieuës d'Acqs. On ne ſçait pas le tems de la fondation de cette Abbaye; mais ſeulement que Guillaume Loup de Monteſquiou en étoit Abbé en 1122. . . . . | $33\frac{1}{3}$ | 2000 l.

### SORDES.

M. de Monteſquiou d'Artagnan. Sordes, *Sorduenſis, ſeu Sordua*, ſituée dans le Bourg du même nom ſur le Gave de Navarin, un peu au deſſus de ſon emboûchure dans celui de Pau, à quatre lieuës de la Ville d'Acqs, du côté du Midy; elle eſt très-ancienne, puiſque Guillaume Sance, Duc de Gaſcogne, qui vivoit vers l'an 960, lui donna des biens conſidérables; ce qui fait croire qu'elle fut fondée vers le milieu du dixiéme ſiecle. | 150. | 6000 l.

## ORDRE DE PRE'MONTRE'.

### ARTONE.

M. de Monteſquiou d'Artagnan. Artone, Artou, & Artous, *de Artonâ*. Le plus ancien Abbé qui nous ſoit connu, vivoit en 1280. . . | 130. | 3000 l.

| TITULAIRES. | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| | **VILLE-DIEU.** | | |
| M. de Mesplеix de Navailles. | Ville-Dieu ou du Vielle, *Dei Villa.* . . . . | 36. | 1500. l. |
| | **ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.** | | |
| | **S. BERNARD-LEZ-BAYONNE.** | | |
| Madamed'Espinois. | Saint Bernard-lez-Bayonne, *Sanctus Bernardus*, fille de Cîteaux. Elle est située vers le Septentrion, à demie-lieuë de Bayonne. . . . . | | 4000l. |
| | **S. SIGISMOND.** | | |
| Madame de la Lande. | Saint Sigismond, près Hortés, *Sanctus Sigismundus*, fille de Cîteaux. Elle est située en Bearn. . . . | | 3000 l. |

TITULAIRES.

Florins Revenu.

# EVÊCHÉ DE LAICTOURE.

M. Paul-Robert Hertault de Beaufort, Doct. de Sorb. Abbé de Forêt-Montier, Ord. de S. Benoît, Diocese d'Amiens, & cy-devant Doyen de l'Eglise d'Ipres.

LAictoure, Lectoure, Lettour, Laitoure & Leitoure, *Lectorenſis*, Ville Epiſcopale dès l'an 510, ſous la Métropole d'Auch, de la Novempopulanie, & de l'Exarcat des Gaules. Elle eſt ſituée en Gaſcogne, dans le Comté d'Armagnac, ſur le haut d'une montagne, dont le bas eſt arroſé par la riviere de Gers, entre Auch & Agen, près le Païs de Condomois, à cent cinquante lieuës de Paris. Le Diocéſe de Laictoure, qui a ſix lieuës de longueur & trois de largeur, n'a que ſoixante-treize Paroiſſes, diviſées en trois Archiprêtrez. L'Egliſe Cathédrale dédiée à S. Gervais & à S. Protais, ſeroit aſſez belle, ſi elle étoit achevée; mais les ravages qu'y ont fait les Calviniſtes, n'ont pas favoriſé une ſi belle entrepriſe. L'on y conſerve dans les Archives de cette Egliſe, un manuſcrit des anciennes Conſtitutions des Chanoines Réguliers de S. Jean de Latran. En 1068, le Cardinal Hugues le Blanc, dans le Concile de Toulouſe rétablit l'Egliſe de Laictoure, changée mal à propos en Monaſtere; on la rendit à Raimond ſon Evêque, & y on y mit des Clercs à la place des Moines. Le Chapitre de l'Egliſe Cathédrale eſt compoſé de quatre Archidiacres, dont deux n'ont point de revenu, & les deux autres ont, l'un ſeize cens livres, & l'autre huit cents, d'un Précenteur, qui a quatre cents livres, & de douze Chanoines, qui ont chacun quatre cents cinquante livres. Cet Evêché eſt taxé à Rome à . . . . . 1600. 18000 l.

Il n'y a point d'Abbayes dans ce Diocese, quoique dans la taxe de Rome on y trouve l'Abbaye de Bolaiſe, ou Bolaſie, *de Bolaſio*, de l'ordre de Cîteaux, taxée à . . . 66 2/3

TITULAIRES | Florins | Revenu

# EVÊCHÉ DE COMINGES.

M. Gabriel-Olivier de Lubieres du Bouchet.

COminges, ou Comenge, *Convenarum*, petite Ville Epiſcopale, ſous la Métropole d'Auch depuis l'an 506. Elle eſt de la Novempopulanie, & de l'Exarcat des Gaules en Gaſcogne, au pied des Pyrenées, vers la ſource de la Garonne, & à gauche, près le Languedoc, au demi-cercle que la Garonne fait en ſon commencement vers l'Eſpagne. Elle eſt éloignée de Paris de 175. lieuës. Saint Africain, vulgairement S. Efrique, en étoit Evêque au ſixiéme ſiecle; mais ſon corps fut enterré au Païs de Roüergue, en un lieu qui a porté depuis ſon nom. S. Bertrand, de la Maiſon des Comtes de l'Iſle-Jourdain, petit-fils, par ſa mere, de Guillaume Taillefer, Comte de Toulouſe, fut fait Evêque de Cominges, après la mort d'Oger, ſucceſſeur de Guillaume II, vers l'an 1076. Il rétablit l'Egliſe & la Ville, & il eſt devenu Patron de la premiere, & a donné ſon nom à la ſeconde; car en 585. la Ville de Cominges fut détruite par le Roy Gontran, parce qu'elle avoit donné azile au faux Gondebaut, qui ſe diſoit fils de Clotaire. Cette deſtruction fut ſi entiere, que, ſuivant l'expreſſion de Gregoire de Tours, tous les Habitans furent tuez, & les Soldats brûlerent la Ville. Après avoir ſouffert une ſi grande déſolation, elle fut rétablie vers l'an 1085, c'eſt-à-dire, ſeulement 520 ans après, par S. Bertrand, l'un de ſes Evêques, d'où elle fut appellée *S. Bertrand de Cominges.* Si toute-fois la Ville de S. Bertrand a eſté bâtie au même endroit où étoit celle de Cominges, qui a eû des Evêques long-tems avant que les François vinſſent dans les Gaules. On trouve qu'un Evêque de cette Ville, appellé *Préſidius*,

Florins | Revenu

TITULAIRES. *Préſidius*, aſſiſta au ſecond Concile d'Orleans, aſſemblé par l'ordre de Childebert, fils de Clovis, & on compte parmi les derniers, un frere naturel du Roy Henry IV, qui étoit Charles de Bourbon, & trois Cardinaux; ſçavoir, Pierre de Foix, Jean Bertrand, & Charles Caraffa. Ses Evêques ont ſéance aux Etats de Languedoc, parce qu'une grande partie de leur Diocéſe, ſe trouve ſituée dans cette Province. Cette partie s'appelle communement *le petit Cominges*, & conſiſte en pluſieurs Villes ou Bourgs, dont les plus conſidérables ſont Valentine, & S. Beat. Quoique la Ville de Cominges, qui n'a que cinq cents Habitans, & qui ſe nomme communement S. Bertrand, ſoit fort peu de choſe, & très-mal bâtie; l'Egliſe Cathédrale eſt néanmoins fort belle, bien que petite, les Chaires du Chœur ſont d'un travail admirable. Le Tombeau de Hugues de Châtillon, Evêque de Cominges eſt magnifique. Les Jeſuites ont le Séminaire du Dioceſe à S. Gaudens. L'Evêché de Cominges renferme environ deux cents Paroiſſes, & trois Abbayes. Le Chapitre conſiſte en quatre Dignitez & en douze Canonicats. . . . . 4000 12000 l.

## ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

## BENISSONS-DIEU.

M. Hollé. Beniſſons-Dieu, ou la Beniſon-Dieu, ou Niſors. *Benedictio Dei*, *Benedictio Domini*, *ſeu Niſortium*, fille de Bonnefont en Gaſcogne, ſituée dans le Bourg de Niſors, vers la Garonne. Les reſtes de cette Abbaye font croire que la fille valoit bien la mere, & que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on l'appelloit *Benedictio Dei*. Aujourd'hui elle eſt toute ruinée; mais l'Egliſe eſt encore toute entiere & très-belle. Elle fut fondée en 1213, d'autres diſent en 1184. Elle rapporte à l'Abbé, treize cents livres. . . . . 500. 4000 l.

TITULAIRES. | Florins | Revenu

## BONNEFONT.

M. de Lanſac. Bonnefont, *Bonus-Fons*, ancienne Abbaye de la filiation de Morimond. Elle fut fondée en 1136, par Flandrine de Montpezat, & augmentée par Bernard de Montpezat, ſon fils aîné, à la priere de Roger, Evêque de Cominges, qui crut procurer un grand bien à ſon Dioceſe, en y établiſſant des Religieux, qui par leur régularité & leur pieté en devoient être l'exemple, & le ſoûtien par leurs prieres. Bonnefont a eſté autrefois fort illuſtre, & mere de pluſieurs autres Monaſteres; elle l'eſt encore à preſent, tous les lieux réguliers s'y étant parfaitement bien conſervez. Les Comtes de Cominges, l'avoient en ſinguliere venération, & la choiſirent pour le lieu de leur ſépulture. On dit qu'il y en a cinq enterrez, & l'on voit devant le grand Autel, le Mauſolée du Comte Bernard. . . . . 1000 | 3000 l.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## SAINT LAURENT.

Saint Laurent, *Sanctus Laurentius Convenenſis*. Elle eſt ſituée près de Cominges. . . . . 2000 l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

## FAVAS *ou* FABAS.

Madame de Gabrevolle de Villepaſſant. Favas ou Fabas, ou Lume-Dieu de Fabas, *Lumen Dei de Favaſio*, *ſeu Favaſium*, fille de Tard & de Cîteaux. Elle eſt ſituée dans une profonde Vallée, ſelon le Pere Martene, Benedictin, au bout d'un bois, & éloignée de toute ſorte de Ville. Son Egliſe ne fut conſacrée qu'en 1231, quoique le Monaſtere fût fondé long-tems auparavant. Il y a des Auteurs qui diſent que l'Abbaye de Favas a eſté transferée dans la Ville de Toulouſe; mais il en faut croire le Pere Martene. . . . . 2000 l.

EVECHE'

TITULAIRES. Florins Reven.

# EVÊCHÉ DE CONSÉRANS.

## OU

# COUSERANS,

dite, *Saint Licar*, ou *Saint Licer de Couserans.*

M. Isaac Jacques de Verthamont, ci-devant Prêtre de l'Oratoire.

COnserans, *Sanctus Licerius Conseranensis, seu Fanum Sancti Licerii*, petite Ville Episcopale de la Novempopulanie, & de l'Exarcat des Gaules, sous la Métropole d'Auch, vers l'an 506. Elle est située sur les frontieres du Languedoc & de la Catalogne, & a pour bornes le Comté de Foix à l'Orient, celui de Cominges au Septentrion, & à l'Occident, & la Catalogne au Midy, sur une petite montagne à treize lieuës de Toulouse, à pareille distance d'Auch, & à cent quatre-vingt de Paris, & la riviere de Salat coule au pied de la montagne, où la Ville est située. Cette petite riviere est à la droite de la Garonne, vers sa source. Conserans ayant esté ruinée par les Guerres, ce n'est plus qu'une bonne Bourgade. Ceux du Païs veulent qu'il y ait eû un Evêque de Conserans dès le premier siecle. Ce qu'il y a de certain, au rapport de Grégoire de Tours dans son Livre *de Gloriâ Confessorum.* C'est qu'en 549, un Evêque de Conserans, nommé Théodore, ayant appris par la tradition, que le Corps de S. Valier ou Valere, avoit esté inhumé hors la Ville, près d'un Oratoire, n'épargna aucun soin pour le découvrir, & qu'enfin il le trouva miraculeusement. Ce Théodore avoit eû Glicerius pour prédecesseur dans l'Episcopat, & ce Glicerius avoit assisté au Concile d'Agde, tenu en 506. Baillet prétend que S. Valier ou Valere fut le premier Evêque de Conserans, vers la fin du cinquiéme siecle, & qu'il eut pour

TITULAIRES. succeſſeur vers l'an 504, ou ſelon d'autres vers l'an 698. S. Licar, ou Licer, ou Liſiers, ou Glycere, qui gouverna cette Egliſe pendant quarante-quatre ans; & mourut en cinq cent quarante-ſix, ou ſept cent quarante-deux, & que c'eſt de-là qu'il eſt devenu le Patron Tutelaire de la Cathédrale de Conſerans, & de la Ville qui porte ſon nom. On ne ſçait pas bien préciſément quand la Ville de *Conſerans* a quitté le nom d'*Auſtrie*, pour prendre celui de S. Liſier. Pendant le douziéme ſiécle ſes Evêques s'appelloient encore *Epiſcopi Auſtrienſes*, comme on le voit dans les Actes de ce tems. Dans la ſuite ils ſe ſont nommez *Epiſcopi Conſeranenſes*. La dévotion à S. Liſier eſt très-grande, & des Eſpagnols viennent quelque-fois en Proceſſion à une petite Chapelle bâtie au pied des Pyrenées, & qui lui eſt dédiée, afin d'obtenir de Dieu, par ſon interceſſion, de la pluïe ou du beau-tems. Il y a dans cette Chapelle une Fontaine, où l'on dit que ce S. ſe rafraîchiſſoit quelquefois en faiſant la viſite de ſon Diocéſe, & on l'appelle *Font Sainte*. Ce Diocéſe comprend ſeulement quatre-vingt-deux Paroiſſes; & ce qui eſt de particulier à la Ville de Conſerans, elle a deux Egliſes Cathédrales, l'ancienne eſt dédiée à la Vierge, & la nouvelle à S. Tricez; chacune a un Archidiacre, un Sacriſtain, un Précenteur, un Ouvrier, & douze Chanoines, & outre ces Dignitez, celle de S. Tricez a un Aumônier. Le célebre M. de Marca, mort Archevêque de Paris, fut fait Evêque de Conſerans vers 1646. . . 1000. 13000l.

Floriu. Revenu.

## ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

## COMBELONGUE.

M. Mortant. Combelongue, *Comba longa*; Elle eſt la ſeule dans le Dioceſe de Conſerans, & ſituée à trois petites lieuës de Caſtelnau, du côté de l'Occident. . . . . 450 3000. l.

EVECHE'

TITULAIRES. Flo ins Reven.

# EVÊCHÉ D'AIRE.

M. Gilbert de Montmorin, de S. Herem, nommé Coadjuteur le 1er. Juin 1722, sous le titre d'Evêque de Sydon.

AIRE, *Adurenſis*, *ſeu Aturenſis*, très-petite Ville de la Novempopulanie, & de l'Exarcat des Gaules en Gaſcogne, ſur la gauche de la riviere de l'Adour, & Epiſcopale vers l'an 500. ſous la Métropole d'Auch. Elle eſt à dix lieuës de Condom, & à cent ſoixante de Paris. La Ville d'*Aire*, ayant eû le ſort des autres Villes de *Gaſcogne*, étant ruinée par les *Barbares*, & même par les *Sarraſins*, lorſqu'ils ravagerent la *Gaſcogne*, l'an 920; elle n'eut plus d'Evêque particulier durant près de cent quarante ans. Elle fut ſoûmiſe pour le ſpirituel à l'Evêque des *Gaſcons*. Enfin l'an 1058, Raymond dit le Vieux, qui tenoit tous les Evêchez de *Gaſcogne*, ayant eſté dépoſé, *Pierre* fut fait Evêque d'*Aire*. Cette Ville a encore beaucoup ſouffert pendant les Guerres Civiles pour la Religion, & elle eſt réduite en un ſi triſte état, qu'elle paroît plûtôt un Village, qu'une Ville. Quoique la Ville d'*Aire* ſoit dans le *Turſan*, les Evêques d'*Aire* n'ont jamais reconnu les Seigneurs de ce Païs au temporel; mais ſeulement les Ducs de *Guyenne* & de *Gaſcogne*, & les Rois de France. *Pierre*, Prêtre député par *Marcellin*, Evêque de *Vico Julii*, c'eſt-à-dire, d'Aire, aſſiſta au Concile d'Agde l'an 506. L'Egliſe Cathédrale d'Aire eſt ſous l'invocation de la Vierge; & le Chapitre eſt compoſé des Archidiacres de Chaloſſe & de Marſan, & de dix Chanoines. Ce Dioceſe, qui a 12. lieuës de long & 10. de large, confine avec l'Armagnac, le Bearn, les Landes, & le Bazadois, & comprend deux cens quarante-une Paroiſſes, ſous ſix Archiprêtrez, qui ſont Chaloſſe, Turſan, le Plan, Marſan, Roquefort & Mauleon; & il contient huit Abbayes.

TITULAIRES bayes. Celle du Maz ou de S. Quitaire eſt unie à l'Evêché depuis pluſieurs ſiécles; mais ſon Chapitre n'a pas eſté uni à celui d'Aire, & il y a actuellement trois ou quatre Religieux Benedictins non réformez, qui font le Service Divin dans l'Egliſe de cette Abbaye. La Menſe Clauſtrale & tout ce qui en dépend eſt unie au Séminaire d'Aire, depuis 1704. L'Evêché d'Aire en l'année biſſextille rapporte trente mille livres, & dans les autres années . . . | Florins 1200 | Reven. 10000 liv.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## SAINT SEVER.

M. Anſelme. Saint Sever, Cap de Gaſcogne, *Sanctus Severus*, *Sanctus Severinus*, *Severopolis*, *fanum Sancti Severi*. Elle eſt ſituée dans la Ville du même nom, à trois lieuës du Mont de Marſan, à quatre d'Acqs, & de Tartas, & à ſix d'Aire; elle fut fondée l'an 993, d'autres diſent l'an 1000, & d'autres l'an 963, & Mr. de Longueruë dit en 982, ſur la riviere d'Adour, par Guillaume, fils de Sanche, qui ſe qualifie Comte de Gaſcogne, & Duc de Guyenne, en actions de graces à Dieu, de la Bataille navale par lui remportée, par les merites & l'interceſſion de S. Sever, ſur les Normands, qui vouloient faire une deſcente, & ravager la Gaſcogne. Les Chartes de fondations ſont rapportées au troiſiéme Livre de l'Hiſtoire de *Bearn*. Cette Abbaye a donné le nom à la Ville de *S. Sever*, qui eſt jolie, & l'Abbé en eſt le Seigneur utile. Elle n'a jamais eſté ſoûmiſe pour le temporel aux Vicomtes de *Turſan*; mais ſeulement au Ducs de *Guyenne* & de *Gaſcogne*, & aux Rois de France. On l'appelle ordinairement *Cap de Gaſcogne*, non parce qu'elle a eſté capitale du Duché de *Gaſcogne*; mais parce que les Seigneurs *Gaſcons* y tenoient leurs Aſſemblées, dont l'Abbé de S. *Sever* étoit Viguier ou Préſident. Dom Jean Martianay, Religieux Benedictin, fort ſçavant dans la

Langue

| | | Florins | Revenu. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | Langue Hébraïque & dans la Grecque, étoit né dans la Ville de S. Sever l'an 1647, & mourut d'apoplexie à Paris le 16. de Juin de l'an 1717. L'Abbé de S. Sever a sa Justice dans la Ville. La Congrégation de S. Maur est entrée dans l'Abbaye de S. Sever en 1645, & c'est la soixante-dix-neuvieme Maison unie à cette Congrégation. . . . . | 200 | 8000 l. |

## SAINT GIRONS *ou* GIROUX.

M d'Abadie. Saint Girons ou Giroux, ou Girous, *Fanum S. Gironis, Sanctus Geruſius, S. Petrus Girontii, ſeu Gerentii.* Elle est située dans un Bourg du même nom dans la haute-Gascogne, & du Comté de Conserans, sur les rivieres de Salat & de Louſt, environ une lieuë au dessus de S. Lisier de Conserans, & à quatre lieuës d'Aire. Cette Abbaye est sécularisée. . . . . .

## PIMBES *ou* PIMBOU.

M. de Taquoy. Pimbes, ou Pimbou, ou Pimbo, ou Pimpes, autrefois Pradel, *Beata Maria de Pimbo, vel Pendulo, ſeu de Pradellis.* Elle est située dans la Ville du même nom en Guyenne, sur les frontieres du Bearn, & arrosée du Gavas. Elle est du ressort de la Ville de S. Sever, & du Domaine des Comtes de Turſan, à trois lieuës, & sur le chemin d'Aire à Pau; mais c'est à present une Collégiale, composée d'un Doyen & de sept Chanoines, qui recüeillent d'excellent vin. Cette Abbaye a esté de S. Benoît, & elle est élective. . . | 200 | 4000 l. |

## SAINT LOUBOUER.

M de Pruques. Saint Louboüer, Louboue, Loubs, ou Lombe, *Sanctus Laborius, vel Leborius.* Elle est située dans une petite Ville ruinée, du même nom, que d'autres nomment Turſan, en Guyenne, sur le Gavas, & du ressort de S. Sever, à deux lieuës d'Aire vers le couchant d'hyver. Elle est sécularisée depuis long-tems; & le Chapitre est composé d'un Doyen & de huit Chanoines. . . . . | 230. | 3000 l. |

TITULAIRES. | florins | Revenu

## MAS-D'AIRE.

Unie à l'Evêché d'Aire. Mas-d'Aire, ou Sainte Quitere, jadis Con-Cathédrale. La Menſe Abbatiale eſt unie à l'Evêché; & la Menſe Clauſtrale, & tout ce qui en dépend, unie au Séminaire d'Aire en 1704. . . . . .

## ORDRE DE CISTEAUX.

## PONTAUT & PONTAULT.

M. de Poudenx. Pontaut & Pontault, *Pons altus*. Elle eſt fille de Joüy, & fut fondée en Gaſcogne le 8. des Ides de May 1151, à quatre lieuës d'Aire, ſur la riviere de Luy, aux confins du Bearn. . . . . 50. 2000 l.

## ORDRE DE PRE'MONTRE'.

## S. JEAN DE LA CASTELLE.

Le Pere Dupuis de Creſſonville. Saint Jean de la Caſtelle, ou Caſtel, ou la Caſtelle, ou S. Jean de Caſtella, ou la Grace-Dieu, ou des Lannes, ou S. Jean de la Caſtel ou de la Caſtere. *Sanctus Joannes de Caſtellâ*; étoit autrefois un Monaſtere de Benedictins, & qui exiſtoit encore en 1060. Ce fut Pierre, Comte de Bigorre & de Marſan, qui fonda ou rétablit cette Abbaye en 1163, au Vicomté de Turſan, près la riviere d'Adour, à une petite lieuë d'Aire. Elle eſt à preſent de l'Ordre de Prémontré, & réguliere. . . . . 333 1/3 5000 l.

La Grace-Dieu, *Voyez* cy-deſſus, Saint Jean de la Caſtelle.

## ABBAYE DE FILLES.

## MONT-DE-MARSAN.

Mont-de-Marſan eſt une Abbaye de Filles de l'Ordre de Sainte Claire, d'autres diſent de l'Ordre de Saint Benoît; mais on ignore l'année de ſa fondation, & le nom du Fondateur. . . . . .

TITULAIRES. Florins Revenu.

# EVÊCHÉ DE BAZAS.

M. Jacques-Joseph de Gourgues, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Prieur de S. Caprais d'Agen.

BAZAS, *Basatensis, seu Vazatensis*, très-petite Ville Episcopale de la Novempopulanie, dans l'Exarcat des Gaules, sous la Métropole d'Auch, avant l'an 496. Elle est située à deux lieuës & demie sur la gauche de la Garonne, & à 145. de Paris, sur un rocher, dont le pied est lavé d'un côté par la petite riviere de Lavasane qui y passe. *Gregoire de Tours*, prétend qu'il y avoit des Chrétiens à *Bazas*, peu après le tems où *Jesus-Christ* avoit vêcu. Ce qui est de certain, c'est que cette Eglise est très-ancienne. Les Evêques de *Bazas*, ont esté long-tems les seuls Evêques de toute la *Gascogne*, & on voit que le Prince *Gombaud*, qui étoit de la Maison des Ducs de ce Païs, avoit la qualité d'Evêque de *Gascogne*. Les Eglises Cathédrales ayant esté long-tems sans Pasteurs, à cause que les *Normands* avoient plusieurs fois désolé les Villes de cette partie de l'*Aquitaine*, & qu'après cela les Sarrasins ayant défait entierement les Chrétiens en Espagne l'an 920. à la Bataille de *Val de Jonquere*, & ayant ensuite passé les Pyrenées, avoient saccagé & brûlé les Villes de *Gascogne*, jusqu'à *Toulouse*, du tems du Duc *Garcie*, dit, *le Courbé*. Ce fait est prouvé par des titres autentiques, dans les recherches des antiquitez de *Navarre* de *Joseph de Moret*. Ce ne fut que dans le siecle suivant, que les Eglises Cathédrales de *Gascogne* furent pourvuës de Pasteurs; alors *Bazas* eût son Evêque particulier vers l'an 1060. *Servilius* est le plus ancien des Evêques de *Bazas* dont nous ayons connoissance, & il assista au Concile d'*Orleans*, en 511. La Cathédrale est fort belle; elle fut détruite par les Calvinistes, qui conserverent néanmoins



BIBLIOTHECA

TITULAIRES. le Portail, moyennant une somme de dix mille écus qu'on leur donna. Ils firent cependant tous leurs efforts pour briser une statuë de S. Jean, Patron de l'Eglise; mais inutilement. Une main invisible écarta toutes les balles de leurs mousquets, dont on voit encore les marques tout autour de la figure, sans qu'aucune pût la frapper. Aujourd'hui cette Cathédrale a recouvert sa premiere splendeur, par la liberalité de Mr. de Pontac, qui donna cent mille livres pour la rétablir. Elle est dédiée à S. Jean-Baptiste; & son Chapitre est composé de six Dignitez, dont l'Archidiaconé est la premiere, & dix-huit Canonicats. Le Dioceſe de Bazas a près de quarante milles de circuit, & il y a deux cents trente-quatre Paroisses dans ce Dioceſe, & trente-sept Annexes, ce qui fait en tout deux cents soixante-onze Clochers; & l'on y voit quatre Abbayes. . . . | 600. | 9000.l.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### BLASIMONT.

M.r de Villefroy. Blasimont, Blamont, ou Blanzac, *Blandimons*, *Blandimontensis*. Elle est sécularisée, & a esté fondée l'an 721, à deux lieuës de Castelmoron. . . . . | 196 2/3 | 2000 l.

### SAINT FERME.

M. Deschamps, dit, Moreil de Cressy. Saint Ferme, *Sanctus Fremerius*, *Fermerius*, *Fremesius*. Elle a esté fondée l'an 1273, au Païs appellée entre les deux mers, sur la riviere de Drot, par Fremont de Bourdeaux, à condition de prier Dieu pour le Roy d'Aquitaine & ses successeurs. Pierre, Abbé de S. Ferme fit hommage au Roy d'Angleterre l'an 1273. Cette Abbaye est de Benedictins non réformez. . . . . | 400 | 3000 l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

### FONT-GUILLEM.

Dom Secondat de Montesquiou. Font-Guillem, ou Font S. Guillaume, *Beata Maria Fontis Guillelmi*

| | Florins | Revenu |
|---|---|---|
| TITULAIRES. *Guillelmi, Fons Guillelmi, seu Wiellelmi.* Elle est située à deux lieuës de Bazas, à pareille distance de Castel-Jaloux, & à quatre lieuës de Langon ; elle fut fondée en 1128, & elle est réformée. On y trouve deux Chartes qui nous apprennent que dans le tems de sa fondation on y enseignoit les petits enfans. Ce sont deux donations faites au Monastere, *ad docendum puerum* ; cela n'accommode pas ceux qui veulent bannir les études des Cloîtres, puisque cela se pratiquoit dans la plus grande ferveur de l'Ordre, & du vivant de S. Bernard. . . . . | 66 2/3 | 1000. l. |

## RIVET *ou* LE RIVET.

Dom Jourdan de Flers. Rivet ou le Rivet, *Beata Maria de Riveto.* Elle est fille de Pontaut, & est réguliere. . . . . 66 2/3 500. l.

TITULAIRES. Florins Revenu.

# EVÊCHÉ DE TARBES.

M. Anne-François-Guillaume du Cambout, Abbé de Memie, Dioc. de Châlons en Champagne, Ord. de S. Augustin, cy-devant Agent du Clergé, & Doct. en Théologie.

TArbes, *Tarbensis*, petite Ville Episcopale de la Novempopulanie, & de l'Exarcat des Gaules, dans le Comté de Bigorre en Gascogne, & dont elle est la Capitale, sur l'Adour, à neuf lieuës d'Auch, & autant d'Oleron, à six de Pau, à quatorze des Monts-Pyrenées, à pareille distance de Cominges, & à cent soixante-dix de Paris. C'étoit un Evêché dès le cinquiéme siecle, sous le nom de *Bigorra*, *Bigorre*, & il est Suffragant d'Auch. Le nom de *Tarbes* ne se trouve point marqué avant sept à huit cents ans. *Tarbes* s'est accruë des ruines de la Ville de *Bigorre*. L'Eglise Cathédrale est néanmoins toûjours dans le lieu où étoit *Castrum Bigorrense*, qu'on nomme, à cause de cela aujourd'hui, *la Sede*. On ne sçait pas par qui elle a embrassé la Religion Chrétienne, on sçait seulement que l'Eglise Cathédrale dediée à Nôtre-Dame, a esté autrefois desservie par des Chanoines de l'Ordre de S. Augustin Sa fondation est très-ancienne; car nous voyons qu'Aper, Evêque de Tarbes, assista au Concile d'Agde en 506. L'Eglise Cathédrale & tous les titres ont esté brûlez par les Calvinistes, qui dans tout le Bearn & le Bigorre, ont laissé de funestes marques de leur fureur, & la Reine Jeanne, fâchée de ce que le Roy d'Espagne s'étoit emparé de son Royaume de Navarre, sur le don que Ferdinand prétendoit que le Pape lui en avoit fait, se déchaîna contre le Saint Siege, persecuta les Catholiques à outrance, & n'obmit ni violence ni adresse pour étendre le Calvinisme dans ses Etats. Le Chapitre de la Cathédrale est composé de huit Archidiacres, d'un Chantre, & de quatorze Chanoines. Il y a sept Abbayes, & trois cents quatre-vingt-quatre

| | | | |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | quatre Paroiſſes ou Annexes dans le Dioceſe, qui a près de trente lieuës de long, & douze de large. L'Evêque de Tarbes eſt en cette qualité, Préſident des Etats de Bigorre. | Florins 1200. | Revenu 15000 l. |

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### COSTE.

M. | Coſte, *Petrus de Caſtra.* Elle ne ſubſiſte plus; car aucun Auteur n'en fait mention. . . . . | 50. | 800. l.

### SAINT SAVIN.

M. l'Abbé Bailly. | Saint Savin, Sevin ou Severin, *Sanctus Savinus, vel Severinus in pago Bigorrenſi in valle Levitanenſi.* Elle eſt ſituée dans une Vallée aſſez agréable, aux pieds des Monts-Pyrenées. S. Sabin de la Maiſon des Comtes de Barcelone, ayant perdu ſon pere dès le bas âge, vint en Poitou, & ſe fit Moine à S. Martin de *Ligugée*; mais quelques années après, voulant mener une vie plus retirée, il eut la permiſſion de ſon Abbé, de s'établir dans les Pyrenées, & l'Abbé *Frominius* lui donna une très petite cellule, où ayant vécû en ſaint pendant treize ans, il mourut le 9 Octobre, & il donna ſon nom à ce lieu, dont on ignore la premiere fondation. L'on ſçait que Charlemagne y fit de grands biens vers l'an 780. L'Egliſe eſt ancienne, on y conſerve les Reliques de S. Savin, & une Croſſe d'yvoire ſur laquelle on voit une inſcription d'environ ſix cents ans. Ce Monaſtere étoit autrefois aſſez fameux, & toutes les Paroiſſes de la Vallée, qui ſont au nombre de plus de ſoixante, y venoient recevoir le Baptême & la ſépulture. Comme la premiere ferveur des Moines tomboit, & que les biens du Monaſtere ſe diſſipoient, Raimond Comte de Bigorre le rétablit, & lui fit de grands dons l'an 945, & la Charte eſt rapportée au 9^e. Liv. de l'Hiſtoire de Bearn, par M. de Marca, chap 2. Enſuite Sanche, Comte de Bigorre, mit vers l'an

| | | Florins | Revenu |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | l'an 1200. ce Monaſtere ſous celui de S. Victor de Marſeille pour le réformer & y entretenir le bon ordre, & il a eſté ſous cette direction juſqu'en 1625, que Jean-Michel de S. Sivié, y introduiſit la Congrégation de S. Maur; & c'eſt la treiziéme Maiſon unie à cette Congrégation. . | 300. | 1500 l. |

## S. SEVER DE ROSTANG.

M. de Caſteja. Saint Sever de Roſtang, ou Ruſtang, ou Roſtaing, *Sanctus Severus de Roſtagno*, *Monaſterium Sancti Severi de Roſtano*. Elle eſt ſituée dans la petite Ville du même nom en Bigorre, ſur l'Arros, à deux petites lieuës de la Ville de Tarbes, du côté du Septentrion. . . . . $33\frac{1}{3}$ 1000. l.

## S. PIERRE DE GENEREZ.

M. de Dalon. Saint Pierre de Generez, ou S. Pé de Generes, *Sanctus Petrus de Generoſio*, ſituée en Gaſcogne, aux pieds des Pyrenées, ſur la riviere de Gave, à cinq lieuës de Tarbes, & à pareille diſtance de Pau, du côté de l'Occident d'Hyver, vers les confins du Bearn & de Bigorre; ce qui a donné lieu autrefois à de grandes conteſtations entre les Evêques de Leſcar & de Tarbes. Il y a deux Offices Clauſtraux; ſçavoir, le Prieuré & la Sacriſtie. Les Prieurez de Saint Maurice & de Caſtres en dépendent. Cette Abbaye fut fondée vers l'an 1030, par Guillaume Sanche, Duc de Gaſcogne, & bâtie par Arſius, Abbé de S. Sever de Ruſtan. L'on peut voir ſur ce ſujet l'Hiſtoire de Bearn par M. de Marca, Livre III, chap. 15. pag. 245. . . 300 3000 l.

## LA REAULLE *ou* LA REOLLE.

M. Grain de S Marceau de Chaſtellayon. La Reaulle ou la Reolle, S. Orens, S. Orient de la Reolle, anciennement appellée Squirs, *S. Orentius de Regula*, ſituée dans la petite Ville du même nom, en Guyenne, ſur la Garonne, entre Maquari & Marmande, à quatre lieuës de Bazas, & à huit de Bordeaux. Après avoir eſté détruite par les Danois, elle fut rétablie en 877, par Gombaud Evêque

TITULAIRES. de Bazas, & mise sous la direction de l'Abbé de S. Benoît sur Loire. . . . . | Florins 50. | Reven. 1500 l.

## TASQUE *ou* S. PIERRE DE TASQUE.

Dom Simon. Tasque ou S. Pierre de Tasque, située en Bigorre; elle est réguliere. On n'en trouve point de Mémoires. . .

### ORDRE DE CISTEAUX.

## L'ESCHELLE-DIEU *ou* L'ESCALLE-DIEU.

Mr Michel, en Avril 1722. L'Eschelle-Dieu ou l'Escalle-Dieu, *Scala Dei*, fille de Morimond, située au Païs de Bigorre, & fondée le 7. Octobre 1137. S. Rémond, fondateur des Ordres Militaires d'Alcantara, de Calatrava, d'Avis, de Montes & de Christ, a fait profession dans cette Abbaye, qui est Mere de neuf autres Abbayes, & tous les pilliers du Cloître sont de marbre. . . . . | 450.

TITULAIRES

Florins Reven.

# EVÊCHÉ D'OLERON.

M. Joseph de Revol, Doct. en Théologie de la Faculté de Paris.

OLeron, *Olorensis*, Ville Episcopale de *Gascogne*, de la Novempopulanie, & de l'Exarcat des Gaules, dans la Principauté de *Bearn*, aux pieds des Monts-Pyrenées, à 3. lieuës de *Navarrins*, à 4. de *Pau*, à 7 des frontieres de la *Navarre* & d'*Arragon*, à 11. de *Tarbes*, à 20. d'*Auch*, & à 185. de *Paris*, sur la riviere de Gave, dite d'Oleron. Cette Capitale est dans le territoire des anciens Peuples *Tarbelliens*, & n'a point esté connuë avant le cinquiéme siecle, où on la trouve marquée dans l'Itineraire d'*Antonin*, sous le nom d'*Iluro*, corrompu peu après en *Eloro* ou *Oloro*. On ne voit point aussi qu'il y ait eû d'Evêques en cette Ville, avant le commencement du sixiéme siecle, & avant l'Evêque *Gratus*, qui assista l'an 506. au Concile d'*Agde*, & qui est appellé dans les signatures, *Episcopus Olorensis*; mais dans le quatriéme Concile de *Paris*, & dans le second de *Mâcon*, qui ont esté tenus après celui d'*Agde*. L'Evêque *Licerius* d'*Oleron* est appellé *Episcopus Elororensis*. *Oleron* fut ruinée avec la Ville de *Bearn*, par les ravages des *Normands* & des *Sarrasins*, & son Evêché fut long-tems tenu par les Evêques de *Gascogne*, c'est-à-dire par des Prélats qui possedoient seuls tous les Evêchez de *Gascogne*; mais après la déposition de l'Evêque *Raymond*, on donna à ce Siege un Evêque particulier, nommé *Etienne*, qui étoit deja en la possession dès l'an 1058. Ce fut en son tems que l'Eglise Cathédrale, d'Oleron fut rébâtie. Le Chapitre de l'Eglise Cathédrale, dédiée à la Vierge, est composé d'un Archidiacre, & de douze Chanoines; c'est le seul Chapitre qu'il y ait dans le Dioceſe, qui a douze lieuës de longueur, & autant de largeur,

TITULAIRES. geur, & comprend deux cents neuf Paroiſſes, outre ſoixante-quatre qui ſont dans la *Soulle*. L'Evêque eſt Seigneur d'Oleron, & ſe qualifie premier Baron de *Bearn*. Après la réünion du *Bearn* à la France, le Pape Clement VIII, ſoûmit au Concordat de Leon X. l'Evêché d'Oleron. *Jeanne* d'*Albret* y avoit confiſqué tous les biens Eccleſiaſtiques. Henry IV. les rendit aux Egliſes, & le Clergé de ce Dioceſe forme un Corps particulier, ſéparé du Clergé de France: L'Evêque d'*Oleron* entre dans les Etats de *Bearn*, & y préſide en l'abſence de l'Evêque de *Leſcar*. Il fait ſa réſidence dans la petite Ville de *Sainte Marie*, qui n'eſt ſéparée de celle d'*Oleron*, que par la riviere de *Gave*, ſur laquelle il y a un Pont de pierre, qui fait la communication de l'une à l'autre Ville, & c'eſt icy qu'eſt l'Egliſe Cathédrale. . . | Florins 600 | Revenu 9000 l.

## ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## S. VINCENT DU LUC.

M. d'Abbadie d'Arbocave, Evêq. d'Acqs. S. Vincent du Luc, Luc, ou de Luc, *Sanctus Vincentius de Luco*, eſt la ſeule Abbaye du Dioceſe d'*Oleron*, dont elle n'eſt éloignée que de deux lieuës. Elle donne entrée aux Eſtats de *Bearn* à celui qui en eſt pourvû. La Menſe Monachale eſt aujourd'hui poſſedée par les Peres Barnabites, & elle rapporte à l'Abbé. . . . . | 150 | 7000 l.

## PRIEURE'.

## SAINT GEORGES.

M. de la Rochette, Chevalier de Malthe. Saint Georges, Prieuré qui dépend de l'Abbaye de la Trinité de Vendôme. Ce Prieuré eſt affermé . . . | | 1400 ℔

TITULAIRES. Florins Revenu.

# EVÊCHÉ DE LESCAR.

M. Martin de la Caſſagne, Abbé de la Reolle.

LEſcar, *Laſcurrenſis*, petite Ville Epiſcopale de la Novempopulanie, & de l'Exarcat des Gaules, dans le *Bearn*, ſur le *Gave* en *Gaſcogne*, ou de la troiſiéme Aquitaine, au haut d'une colline. Elle eſt nommée dans les Notices, *Civitas Benarnenſium*, & ayant été ruinée l'an 845, l'Evêque ſe retira à *Morlano*, Bourg qui en eſt à quatre lieuës; mais on la rebâtit vers l'an 1000, ſous le nom de *Leſcar*, & on y remit l'Evêché, à deux lieuës de *Pau*, à cinq d'*Oleron* & d'*Orthez*, à dix-ſept de *Bayonne*, & à cent ſoixante-dix de *Paris*. *Leſcar* fut bâtie par *Guillaume Sanche*, Duc de *Gaſcogne*, l'an 980, dans un lieu couvert d'un bois fort épais, & où il n'y avoit qu'une petite Chapelle, ſans qu'il y eut de veſtige d'aucun bâtiment. On la nomma *Laſcourre* ou *Leſcourre*, à cauſe de certains ruiſſeaux qui faiſoient pluſieurs tours, ce qu'on appelloit dans la langue des *Gaſcons*, *Eſcourre* ou *Leſcourre*; ce n'eſt que dans les tems moins anciens, que l'on a corrompu le nom de *Leſcourre* en *Leſcar*. *Guillaume Sanche*, qui étoit Maître & Souverain de ce Païs, comme il l'étoit de *Bigorre*, fonda une Egliſe Cathédrale dans la nouvelle Ville de *Leſcar*, dans laquelle il établit l'Evêché de *Bearn*, ſans néanmoins que la nouvelle *Leſcar* joüit de la prééminence de l'ancienne, ayant toûjours cedé ſans conteſtation la préférence à *Morlas*. Le Dioceſe de *Leſcar* s'appelle le *Gave Bearnois*. On donne en ce Païs le nom de *Gavera* à des rivieres qui coulent dans les vallées qui ſont dans les Pyrenées. Ce mot *Bearnois* marque qu'il n'y avoit autrefois que le ſeul Dioceſe de *Leſcar* qui fut du *Bearn*, & que ſes Habitans étoient les ſeuls *Bearnois*. Ceux qui veulent que la Ville de *Bearn* ait

| Titulaires | | Florin. | Reven. |
|---|---|---|---|
| | ait esté au même lieu où est presentement *Lescar*, ne se fondent que sur de simples conjectures. *S. Julien* fut le premier Evêque de *Lescar*, vers la fin du cinquiéme siecle. *Saint Galactoire* lui succeda vers le commencement du siecle suivant, & ayant esté pris à la tête de l'Armée Catholique par les *Goths Arriens*, il mourut entre leurs mains, dans les dernieres années du regne de *Clovis*. Vers la fin du seiziéme siecle, la fureur des Hérétiques, que la Reine *Jeanne* de *Navarre* favorisoit, lui fit souffrir de cruels ravages. Aucune Eglise ne fut épargnée, & outre les Vases sacrez, le Comte de *Montgommery*, en fit enlever la Châsse de *S. Galactoire*, dont il fit brûler les Reliques. Les Mausolées des Rois de *Navarre*, qui étoient dans la Cathédrale furent aussi ruinez. Cette Eglise est consacrée à la Vierge, & son Chapitre ne consiste qu'en seize Chanoines, & huit Prébendiers. Les Canonicats valent sept cents livres de revenu, & les Prébendes deux cents livres. Il n'y a point d'autre Chapitre dans ce Diocese, qui contient seulement trois Abbayes & cent soixante-dix-huit Paroisses. L'Evêque de *Lescar* est Président des Etats de *Bearn*, Premier Conseiller au Parlement de *Pau*, & Premier Baron de *Bearn*. Il est Président né des Etats qui se tiennent tous les ans, soit dans son Diocese, ou ailleurs. En son absence, c'est l'Evêque d'*Oleron* qui préside, & au défaut des deux, c'est le plus ancien Evêque. . . . . | 1300 | 14000 l. |

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### LA REOLLE *ou* LA REAULLE.

M. de la Cassagne, Evêq. de Lescar.

La Reolle ou la Reaulle, ou la Reulle des Aubastres, *Sanctus Petrus de Regulâ*, située en Bearn, à trois lieuës de Lescar, d'où l'on découvre les Monts-Pyrenées. Cette Abbaye est dans un bon territoire & fort agréable; elle vaut . . . . . | 133 | 2000 l.

TITULAIRES.

Florins Revenu.

## ORDRE DE CISTEAUX.

## SAUBALADE *ou* SAUVALADE.

M de Senay, Conseiller au Parlement de Pau.

Saubalade ou Sauvalade, *Beata Maria Virgo de Sylva lata, seu Salvata, Sylva lata*, fille de *Gimont*. Elle fut fondée par *Gaston*, Vicomte de Bearn en 1127. ou 1144, à trois lieuës & demie d'Orthés en Bearn. Sa situation, quoiqu'environnée de montagnes un peu éloignées, est très-belle, & le Païs très-fertile. Cette Abbaye est très-bonne, & vaut . . . . . 66 2/3 3500 l.

## ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

## S. SIGISMOND.

Saint Sigismond, *Sanctus Sigismundus*, fille de Cîteaux. Elle est située près d'Orthés, en Bearn; elle est fort pauvre, mais sa situation est fort agréable, abondante en toute sorte de gibiers, volailles, légumes & autres choses servant à la nourriture. . . . . 1000 l.

TITULAIRES. Florins Revenu.

# EVÊCHÉ DE BAYONNE.

M. André Druïllet, Abbé de S. Jean d'Angely, Ordre de S. Benoît, Doc. de Xaintes.

BAyonne, *Bayonenſis*, Ville Epiſcopale du *Lampourdan*, ou du Païs de *Labour* ou *Baſque*, en *Gaſcogne*, ſur les rivieres de *Ladour* & de *Neve*; la premiere l'arroſe d'un côté, & la ſeconde la diviſe en deux parties inégales, au deſſous deſquelles ces deux rivieres s'aſſemblent, & font un Port fameux. La Ville de *Bayonne* eſt diſtante d'une petite lieuë de la mer, de ſix d'*Eſpagne*, & de cent quatre-vingt-une lieuës de *Paris*. Les Geographes modernes ont voulu que *Baïona ſeu Lapurdum*, fut la même choſe que *Civitas Boatium*, marquée dans les Notices de la Novempopulanie, & de l'Exarcat des Gaules; mais quand on prouveroit qu'il y auroit une Cité nommée *Civitas Boatium*, on ne démontreroit pas que ce ſoit la même Ville que *Bayonne* & *Lapurdum*. Outre cela, la haute antiquité de cette Notice a eſté rejettée par le ſçavant *Pierre Pithou*, il y a environ cent trente ans, au chapitre premier du ſecond Livre de ſes Remarques. Le rapport qu'ils trouvent entre le nom de *Bayonne* & celui de *Boates* eſt abſurde, parce que *Bayonne* n'a jamais eſté appellée *Boiona*, ainſi qu'ils le voudroient faire acroire; mais *Baïona* ou *Bahiuna*, qui ſignifie en langue Baſque, *beau Port*. Ce lieu n'a eſté connu que ſur la fin de l'onziéme ſiecle; car dans tous les monumens de l'Hiſtoire & de l'antiquité, on ne connoît que *Lapurdum*, *Labourd*, dont le nom eſt reſté au Païs, après que le lieu dont il avoit tiré ce nom a été anéanti. Les premiers Evêques de cette Ville ont eſté auſſi appellés Evêque de *Labourd*; & il eſt étrange qu'il ſe ſoit trouvé des gens qui ayent voulu ſoutenir cette opinion, après qu'elle

TITULAIRES. a eſté ſi ſolidement refutée par *Oyhenart* en ſa Notice de *Gaſcogne*, & par l'illuſtre *Pierre de Marca*, en ſon Hiſtoire de *Bearn*, qui étant né l'un & l'autre dans le voiſinage de *Bayonne*, & ayant examinez à fond les antiquitez & les monumens de ce Pays-là, devoient en eſtre crûs, bien plû tôt que des gens qui étant éloignez de deux cents cinquante lieuës, jugeoient de ce qu'ils n'avoient ni vû, ni pû voir. Il eſt certain que le Peuple de *Labourd* & des environs faiſoit partie des *Tarbelliens*, & que l'on a tranſporté à *Bayonne* le Siege de l'ancienne Ville, appellée *Aquæ Tarbellicæ*, après ſa ruine. Les Evêques de *Bayonne* ſe ſont titrez de *Labourd*, juſqu'à 1150. ſelon quelques Auteurs; mais j'en trouve d'autres de très-grand poids, qui prétendent que *Bayonne*, qui n'a jamais eſté une Cité dans l'antiquité, n'a eû ni Evêque ni Egliſe Cathédrale avant le 10^e. ſiecle. Ce fut alors ſeulement que *S. Leon*, fut Evêque de *Labourd*, ſous *Charles* le *Simple*, & *Baillet* dit que ce fut au neuviéme ſiecle, que ce Saint y fut martyriſé vers l'an 899, & qu'il eſt Patron de la Ville de *Bayonne*. La plus commune opinion eſt qu'on ne ſçait pas quand la Religion Chrétienne fut établie à *Bayonne*; la tradition populaire dit que ce fut par *S. Leon*, Archevêque de *Rouen*, qui quitta ſon Archevêché pour y aller prêcher, & en eſtre le premier Evêque & Martyr. Mais outre qu'il y a cent ans que l'on ne connoiſſoit pas à Rouen cet Archevêque. Il n'eſt pas conſtant que ce *Saint Leon* ait jamais eſté Evêque de *Bayonne*, du moins on n'en trouve aucune preuve, ni de ſon martyr; & il n'eſt pas croyable que la foy étant univerſellement reçûë dans les *Gaules*, dans la *Navarre* & dans l'*Eſpagne*, *Bayonne* ſe ſoit trouvée de tous côtés environnée de Chrétiens, & ſoit reſtée idolâtre juſqu'au neuviéme ſiecle, ſans qu'aucun Auteur de ces tems-là nous ait appris comment la foy y a eſté reçûë. *Arſius* fut Evêque de *Bayonne* ſous *Hugues Capet*; & dans un Acte paſſé par ce Prélat; on voit que ſon Dioceſe s'étendoit juſqu'à *S. Sebaſtien*, & juſqu'aux

Florins | Revenu

Florins Revenu.

TITULAIRES. jusqu'aux *Hautes-Pyrenées*. Effectivement les Evêques de *Bayonne* ont toûjours joüi du spirituel dans cette partie du *Guipuscoa*, & dans les vallées de *Lerins* & de *Bastan*, qui dépendent de *Pampelune*, jusqu'au regne de *Philippe* II. Roy d'*Espagne*. Ce Prince sous prétexte de l'introduction de l'héresie en *France*, obtint du Pape Pie V. que la partie du Diocese de *Bayonne*, située dans les terres de l'*Espagne* seroit soustraite de la Jurisdiction de son Evêque, & seroit gouvernée au spirituel par un Vicaire Apostolique. Ce Vicariat a été mis entre les mains de l'Evêque de *Pampelune*, qui en joüit encore aujourd'hui, malgré les plaintes & les protestations de l'Evêque de Bayonne. L'Evêché de Bayonne a esté durant plusieurs années occupé par les Evêques de Gascogne, & il fut rétabli après le milieu de l'onziéme siecle, par *Austindus*, Archevêque d'*Auch*; en sorte que cette Eglise a toûjours eû depuis ce tems-là ses Evêques particuliers, jusqu'à present.

La Cathédrale, sous l'invocation de la Vierge, est grande, large, élevée & fort belle. Le Chœur à la Romaine, est derriere le grand Autel. D'autres Auteurs disent que l'Evêché de Bayonne ne nous est connu que dans le neuviéme siecle. Son Evêque s'est appellé *Episcopus Lapurdensis*, jusques dans le douziéme, & cela à cause que *Bayonne* est dans le Païs de *Labourd*. Ce n'est que vers l'an 1140, que l'on commença à l'appeller Evêque de *Bayonne*. Le Diocese ne renferme que soixante-douze Paroisses, dont trente-neuf sont dans le Païs de *Labourd*, qui est du Gouvernement de *Guyenne*, & les autres sont de la *Basse-Navarre*. Le Chapitre de la Cathédrale ne consiste qu'en douze Chanoines. . . 100 12000 l.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### LA FOIRE DE CAMBUEL-BAS.

La Foire de Cambuel-Bas, *de Foro Campo-Basso*. . . 15. 800. l.

TITULAIRES. | Florins | Revon.

## ORDRE DE PRE'MONTRE'.

### LA HONCE.

M. de Tilladet, Evêque de Mâcon. La Honce, *Leunsium* ; elle eſt au Païs de Labour, à une lieuë de Bayonne. . . . . 100. 5000 l.

### S. GREGOIRE DE MIRABEL.

Saint Gregoire de Mirabel, *Sanctus Gregorius de Mirabello*. . . . . 40 900. ℔

### URDACHE.

Urdache, Ordache, Bidache, ou Ordax, *Sanctus Salvator de Urdachio, Urdaxio* ; elle eſt maintenant du Dioceſe de *Pampelune*, près les Pyrenées, & à cinq lieuës de Bayonne, & elle eſt réguliere & élective. . . . 50. 1200. ℔

## ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

### S. BERNARD-LEZ-BAYONNE.

Saint Bernard-lez-Bayonne, *Sanctus Bernardus*. Elle eſt ſituée à un quart de lieuë de cette Ville. . . . 3000. l.

*Fin du Dioceſe d'Auch, & de ſes Suffragans.*

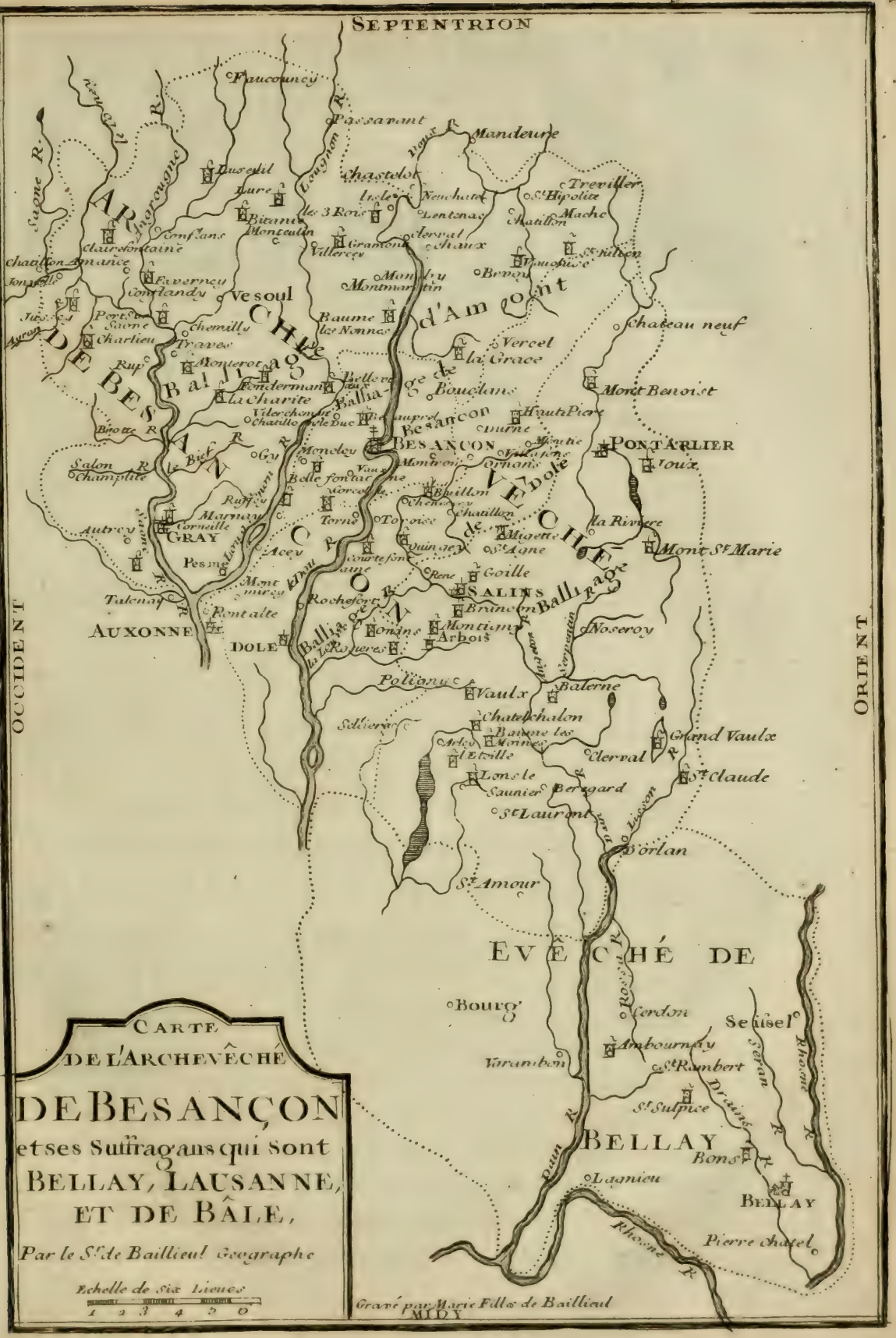
SEPTENTRION
OCCIDENT
ORIENT
MIDY
Faucouney
Passavant
Mandeure
Chastelot
Treviller
Clerval
Vesoul
Besançon
BESANÇON
PONTARLIER
Dole
DOLE
GRAY
AUXONNE
SALINS
Baume les Nonnes
Vercel
la Grace
Chateau neuf
Mont Benoist
Mont Ste Marie
la Rivrete
Noseroy
Poligny
Vaulx
Baleme
Grand Vaulx
St Claude
St Laurent
Bourg
St Amour
Cerdon
Seyssel
Ambournay
St Rambert
St Sulpice
BELLAY
Bons
Lagnieu
Pierre Chatel
EVÊCHÉ DE
Ain R.
Rhone R.
Saone R.
Doubs R.
Loue R.
Lison R.
Suran R.
Drome R.
Varambon
Arbois
Salins
Montigny
Bracon
Rochefort
Pontalte
Talenay
Autrey
Marnay
Corneille
Pesmes
Acey
Torpes
Quingey
Goille
Chaillez
Migette
Ste Agne
Ornans
Montrond
Monolay
Belle fontaine
Ruffey
Terns
Chemilly
Port sur Saone
Charlieu
Travey
Monteroi
Fondermant
la Charite
Vilerchemin
Chatillon le Duc
Gy
Champlite
Salon
Bief R.
Brotte R.
Rup
Jussey
Chatillon
Jonvelle
Fouvent
Conflandey
Conflans
Claudecombaine
Bizant
Monteultin
Jussey
Dampierre
Villerecey
Gramont
Montmartin
Montigny
Bremoncourt
Hauthiers
Ste Reine
Clerval
Chaux
Lentenay
Machemont
Ste Hipolite
Neuchatel
Isle
le 3 Rois
Longeau R.
Mandeure
Passavant
Faucouney
Saone R.
Ognon R.
Doubs R.
Loue R.
Lison R.
Suran R.
Drome R.
Ain R.
Rhone

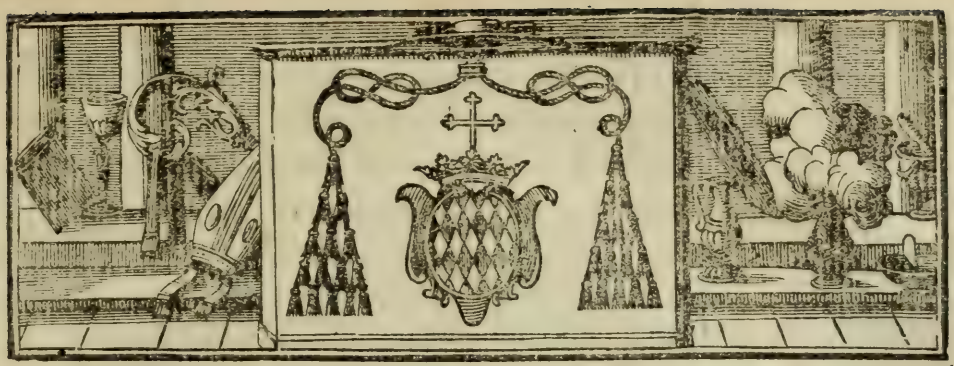

# RECUEIL
## HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE, DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE, TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

TITULAIRES. M. Honoré-François Grimaldi de Monaco.

## ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

Florins Reyen.

BESANÇON, *Bizuntinenſis*, Ville Archiépiſcopale à dix lieuës de la Saône, & à ſoixante-dix de Paris, Métropole de la Province nommée par les Notices, *Maxima Sequanorum*, à l'honneur de l'Empereur *Maxime*, dans l'Exarcat des Gaules, Capitale de la Franche-Comté, ſur le Doux, qui la partage en deux parties inégales. Le tems de la fondation de *Beſançon* n'eſt pas plus connu que l'origine de ſon nom. On a voulu diſputer à ſes Prélats la qualité de Métropolitaines, dans les ſix premiers ſiecles ; mais

TITUS AIRES. sans preuves. Ils l'avoient inconteſtablement dans le huitiéme. L'Archevêque de *Beſançon* porte le titre de Prince de l'Empire, & prétend toûjours avoir le droit de ſéance à la Diette Imperiale, comme ſes Prédeceſſeurs l'on eû. Il eſt éléctif; le Doyen du Chapitre a l'adminiſtration du temporel durant la vacance, & le pas à la gauche de l'Archevêque, devant les Evêques de la Province. Tous les Chanoines de cette Egliſe, par privilege du Pape Paul V. portent par tout la ſoûtanne violette, doublée de rouge, comme les Evêques; officient en certains jours à l'Autel, avec la mitre & les autres ornemens Pontificaux, & ſont inhumez avec les mêmes ornemens. Le Soûchantre a auſſi le privilege de porter le violet pendant ſa vie, & d'être inhumé ayant la mître en tête. Ces Chanoines ſont obligez de prouver qu'ils ſont Gentilhommes, & ils ont la Mitre & la Croſſe au deſſus de leurs Armes. Flotin. Revel.

Le Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon eſt exempt de la Juriſdiction de l'Archevêque, & avoit autrefois deux Egliſes à deſſervir; celle de *S. Eſtienne*, qui étoit ſituée ſur une colline, & celle de *S. Jean*, bâtie au pied de la même colline. Chacune de ces deux Egliſes avoit ſes Dignitez & ſes Chanoines, & ſe ſont long-tems diſputées la qualité de Cathédrale & de Métropolitaine. L'union de ces deux Egliſes fut faite par autorité du Pape en 1253, & au lieu de trente cinq Chanoines qu'il y avoit dans chacune, ils furent réduits à dix-neuf dans celle de *S. Eſtienne*, & à vingt-ſix dans celle de *S. Jean*. On ſuprima encore dans la ſuite deux de ces Canonicats, dont le revenu fut affecté à l'entretien de quatre Enfans de Chœur dans l'Egliſe de *Saint Eſtienne*, & ſix dans celle de *S. Jean*. L'an 1668. le Roy d'Eſpagne ayant fait bâtir une Citadelle ſur la colline de *Saint Eſtienne*, l'Egliſe & les Maiſons Canoniales furent raſées, les Chanoines de S. *Eſtienne* obligez de deſcendre, & de venir faire le Service dans l'Egliſe de S. *Jean*. Depuis ce tems-là ces deux Chapitres ont eſté veritablement unis de

TITULAIRES. de droit & de fait. Ce Chapitre eſt compoſé de quatre Dignitez, qui ſont le grand Doyenné, le grand Archidiaconé, la grande Chantrerie, & la Tréſorerie; de quatre Perſonats, qui ſont les quatre petits Archidiaconez de Salins, de Favernay, de Gray & de Luxeüil; & de 43. Canonicats ou Prébendes. Le bas-Chœur conſiſte en un Soûchantre, pluſieurs Habituez, un Maître de muſique, & 6 Enfans de Chœur; tous à la diſpoſition du Chapitre, de même que le reſte des Officiers, Serviteurs & Suppôts de cette Egliſe. Le Chapitre eſt par privilege en droit & en poſſeſſion de conférer par élection les quatre Dignitez, & les quatre Perſonats. Il confere auſſi par la même voye les Canonicats & les Prébendes, alternativement avec le Pape, qui confere par exemple les Canonicats qui viennent à vaquer pendant le mois de Janvier, & le Chapitre ceux qui vaquent au mois de Février, & ainſi de même pendant le reſte de l'année, conformement au Concordat Germanique. La Prébende Théologale, en quelque mois qu'elle devienne vacante, eſt toûjours conferée par le Chapitre, au concours des Docteurs en Théologie, quï diſputent publiquement pour l'obtenir.

Florins. Revenu

L'Archevêque de *Beſançon*, a pour Suffragans les Evêques de Belley, de Lauſanne & de Bâle. Il y en avoit anciennement un quatriéme, qui étoit celui de *Vindiſch*, Bourg de Souabe en Allemagne; mais cet Evêché fut transferé à Conſtance l'an 597. Ces deux derniers ne ſont pas à la nomination du Roy. On compte dans le Dioceſe de *Beſançon* huit cents ſoixante-ſeize Cures, ou Egliſes Meres, diſtribuées ſous quinze Doyennez Ruraux. Ces Doyennez ſont appellez de *Sexte*, de *Salins*, de la *Montagne*, de *Lons-le-Saunier*, de *Neublanc*, de *Dole*, de *Gray*, de *Trave*, de *Favernay*, de *Luxeüil*, d'*Ajoye*, de *Granges*, de *Rougemont*, de *Baume*, & de *Varaix*. Par un uſage ſingulier dans cette Province, la plûpart des Egliſes Paroiſſiales, ont des Filles membres ou Egliſes Succurſales, qui

TITULAIRES. en dépendent; il y en a même quelques-unes qui en ont jusqu'à six ou sept. Ces Eglises Filles sont desservies séparement de leurs Eglises Meres, par des Vicaires qui sont au choix des Curez, & amovibles à leur volonté. Ces derniers ne laissent à leurs Vicaires que la subsistance, & retirent de ces Annexes un profit annuel en argent, sans parler du gros de ces Eglises qu'ils se réservent toûjours, en sorte que ces pauvres Vicaires ne sont, à proprement parler, que les Fermiers des Curez. Il y auroit de la justice & de la bien-séance d'ériger ces Eglises Filles en titre de Cures, & d'y établir des Curez perpetuels, au lieu de ces Fermiers, ou Vicaires amovibles. Des huit cents soixante-seize Paroisses, dont ce Dioceſe est composé, il y en a trente-huit dont les Luthériens de Montbelliard ont chassé les Catholiques, il y a plus d'un siécle; ainsi ce Dioceſe n'a réellement que huit cents trente-huit Paroisses, dont il y en a quarante-trois qui sont situées dans la Bresse, dans le Bassigny, ou dans le Comté d'Aussonne.

Florin. Revers.

La Cathédrale de Besançon n'est pas des plus grandes; mais elle est assez jolie. Il y a deux Ronds-points, un où est le Siege épiscopal & le Chœur des Chanoines, & l'autre où sont le S. Sacrement & le S. Suaire. Le Siege de l'Archevêque est dans le fond de l'Eglise, comme à Lyon, & à S. Nazaire d'Autun. Le Prêtre dit la Messe tourné vers le Chœur, & ne se tourne point pour dire, *Dominus vobiscum*, Les Chanoines de cette Cathédrale ont vêcu en commun jusqu'en 1300; car quoiqu'environ 1250. on eût fait des Reglemens pour supprimer la vie commune, ces Reglemens n'eurent leur effet qu'en 1300. Ainsi la Cathédrale de Besançon est la derniere qui ait quitté cette sainte pratique, établie dans la Regle dressée au Concile d'*Aix-la-Chapelle*, qui y étoit observée, & s'y lisoit tous les jours après le Martyrologe.

La Cathédrale porte le nom de *S. Jean*, & est bâtie au pied du Mont S. *Estienne*, autrefois appellée *Mons Cœlius*.

La

TITULAIRES. La tradition du Païs veut que S. *Lin*, du tems de l'Empereur Claude bâtit icy auprès d'une Fontaine, une petite Egliſe qu'il dedia au Sauveur reſuſcité, à la Sainte Vierge, & à S. Eſtienne, premier Martyr. S. Lin ſanctifia cette ſource, par l'uſage qu'il en fit; car il s'en ſervoit pour baptiſer ceux qu'il convertiſſoit à la Religion Catholique. La Fontaine qui étoit dans ce lieu a perſuadé à l'Auteur Chifflet, que S. Lin avoit plûtôt choiſi cet endroit pour y bâtir un Oratoire, que le ſommet du *Mont Cœlius*, où il n'auroit pas eſté aiſé d'avoir de l'eau pour adminiſtrer le Baptême aux Payens qui ſe convertiſſoient. S. Maximin rétablit l'Oratoire que S. Lin avoit élevé; & comme il ſe trouvoit trop petit pour contenir l'affluence du Peuple, qui venoit entendre ſes prédications, il fit bâtir une Egliſe auprès du Capitole, qui fut achevée & enrichie par les liberalitez de l'Imperatrice Helene, mere de Conſtantin. Cette Egliſe porta d'abord le nom de S. Eſtienne, puis on y ajoûta celui de S. Jean, qu'elle a retenu ſeul, depuis qu'on en eût bâtie une autre, dont S. Hilaire Evêque de Beſançon avoit jetté les fondemens ſur le *Mont Cœlius*, & laquelle fut dédiée à S. Eſtienne. Florin. Revel.

On conſerve dans l'Egliſe Cathédrale de Beſançon pluſieurs Reliques précieuſes, entr'autres le Chef de *Saint Agapit*, qui eſt en très-grande vénération dans la Province; mais le *Saint Suaire* eſt celle de toutes ces Reliques qui eſt la plus fameuſe, & qui attire deux fois l'année dans cette Egliſe une foule incroyable de Peuple, des Païs les plus éloignez. L'on prétend que cette Relique fut apportée à Beſançon, ſous le Pontificat de S. Chelidoine Evêque de cette Ville. L'on montre le *S. Suaire* au Peuple tous les ans le jour de Pâques, & le Dimanche d'après l'Aſcenſion. Cette cérémonie ſe fait avec beaucoup de précaution, & de peur qu'un excès de zéle, ne porte le Peuple à ſe jetter ſur une ſi précieuſe Relique, on ne la montre dans ces deux jours, que du haut d'une gallerie qui regne au deſſus de

TITULAIRES. de la corniche du dehors de l'Eglise. S. Fargeau Prêtre, & Saint Fergeon Diacre, Disciples de Saint Irenée Evêque de Lyon, furent les Apôtres de cette Ville, & y souffrirent le martyre vers l'an 211. S. Claude fut fait Evêque de Besançon l'an 516, après Gervais. . . . . Florin Revenu

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### BAUPREL.

Bauprel, *Boiploium*, Elle est à une lieuë de Besançon, vers le levant d'Esté. . . . . 60. 2000. l.

### BAULME LES MOINES.

M. de Broglio, aussi Abbé des Vaux de Cernay, Ordre de & du Mont S. Michel.

Baulme les Moines, *Balma*, *Balerma*; Elle est fort ancienne, puisqu'elle est renommée pour estre Mere de la grande Abbaye de Cluny; sa situation, à deux lieuës de Lion-le-Saulnier, est des plus affreuses qu'on puisse voir; on n'y arrive que par une gorge serrée de deux rochers escarpez, d'une hauteur prodigieuse Le lieu même où elle est bâtie, est fort étroit, & de tous côtez, on ne voit rien que des rochers steriles, & élevez à perte de vûë. Ça esté la retraite de S. Odon, & de S. Adequin. Celui-cy se retira encore plus avant dans la solitude, à un quart de lieuë de l'Abbaye, dans l'endroit qui termine la gorge par des rochers, comme un cul-de-sac. Ce fut là même qu'à son exemple, le bienheureux Renaud s'exerçant dans les pratiques de la vie hérémitique, alla joüir de la gloire l'an 1104. L'on y a bâti une petite Chapelle qui est un titre de Prieuré, & le Vendredy Saint les Religieux y vont faire l'Office, avant que de le faire dans le Monastere. Aujourd'hui ce lieu si Saint, qui a servi de retraite à tant de Serviteurs de Dieu, & d'asile à tant de pécheurs convertis, est devenu en proye à la Noblesse du Païs, qui regarde l'Abbaye de Baulme, comme une décharge de leur famille pour y estre Religieux.

TITULAIRES. gieux, il faut faire preuve de seize lignes de Noblesse, ou de quatre generations, tant du côté paternel que maternel. Beaume ou *Baulme*, n'étoit qu'une petite Cellule, lorsque S. Bernond, Fondateur & premier Abbé de Gigny, entreprit d'en faire un Monastere considérable, & y mit un Abbé l'an 926. On dit que le même S. Bernond en tira quelque temps après des Religieux, pour établir l'observance dans le Monastere de Cluny, qui étoit nouvellement bâti Le Pape Eugene III. supprima le titre d'Abbé en 1147, & réduisit cette Abbaye en un simple Prieuré dépendant de l'Abbaye de Cluny. Le titre d'Abbé y fut rétabli peu d'années après, à la sollicitation de l'Empereur Fréderic I. & il y a plus de cent quarante ans qu'elle est en Commende.

D'autres Auteurs disent que l'Abbaye de *Baulme* fut fondée du tems de Loüis le Débonnaire, par S. Eutice, que plusieurs croïent n'estre autre que S. Benoît d'Aniane. Saint Bernond en fut fait Abbé l'an 894, seize ans avant qu'il le fût de Cluny. Il y mit la réforme, & y fit un si grand changement, que plusieurs l'en ont crû le Fondateur, ou le premier Abbé.

L'Eglise de l'Abbaye de Baulme est assez belle pour la situation du lieu, & pour le Païs. Il y avoit autrefois d'anciens Monumens; mais tout est détruit. On y voit une Epitaphe d'un Abbé Commendataire, qui est assez particuliere : La voicy.

*Italus & Burgundus in armis,*
*Gallus in Albis,*
*In curiâ Rectus,*
*Presbiter Abbas adest.*

Pour l'intelligence de cette Epitaphe, il faut sçavoir que cet Abbé avoit premierement porté les armes en Italie & en Bourgogne, qu'étant ensuite en France, il se fit Chartreux, qu'il en sortit après sa Profession, pour entrer dans le

| | Gloria. | Revenu. |
|---|---|---|
| TITULAIRES. Barreau, & qu'enfin ayant quitté la Cour, il se fit Prêtre, & fut Abbé. . . . . | 366. | 9000 l. |

## SAUMENANT.

Le Prieuré de Saumenant, Ordre de Fontevrault est uni à l'Abbaye de Baulme. . . . . .

## FAUVERNEY *ou* FAUVORNAY.

Dom de Closet, Dom Vincent du Chesne, Coadjuteur depuis le 12 Avril 1720.

Favernay, Fauverney, Fauvornay, *Sancta Maria de Faverneyo*; elle est située sur la riviere de Lantaine, à quatre lieuës de Luxeüil, vers le couchant, aux sources de la Sambre, au Doyenné de Fauvorney, au Bailliage d'Amont, Siege de Vesoul. Favernay fut d'abord une Abbaye de Filles Benedictines; mais Anseric, Archevêque de Besançon, les expulsa, & mit, l'an 1132, à leur place, des Moines fort Réguliers, qu'il tira de la *Chaise-Dieu*, à laquelle cette Abbaye a toûjours esté soumise. Elle est possedée aujourd'hui par les Benedictins de S. Vanne, qui y ont rétabli l'observance, & fait revivre le premier esprit de Saint Robert & de S. Benoist. Cette Abbaye a esté réguliere jusqu'en 1582, que le Pape Gregoire XIII. institua le premier Abbé Commendataire, sur la nomination du Roy d'Espagne, en vertu d'Indult. C'est dans l'Eglise de cette Abbaye que se fit en 1608. le fameux miracle d'une Hostie consacrée, qui se conserva suspenduë en l'air, au milieu d'un incendie, & à la vûë d'une affluence de Peuple, pendant l'espace de deux jours entiers; ce qui donna lieu à l'Archiduc Albert, & à Isabelle d'Autriche, Comte & Comtesse de Bourgogne, d'y faire introduire la réforme de S. Vanne, & de rendre l'Abbaye Réguliere, comme autrefois. . . . . | 100 | 4000 l. |

## LURE *ou* LUDRES.

M. de Masseac.

Lure, ou Ludres, ou Ludders, *Leutra, seu Lura, vel Lutra, vel Luthra*, à trois lieuës de l'Abbaye de Luxeüil, vers

TITULAIRES. vers la riviere de Lougom. Elle fut fondée par Clotaire II. l'an 611. D'autres disent par S. Diel, ou Deile, ou Deicole, Disciple de S. Colomban, qui en fut le premier Abbé en 614. Cette Abbaye a esté autrefois fort illustre, & l'Abbé étoit Prince du S. Empire. Aujourd'huy elle est unie à celle de Morbac en Alsace, & ces deux Abbayes n'ont qu'un même Abbé. . . . . 62. 9000. l.

## LUXEUIL *ou* LUXEU.

Luxeüil ou Luxeu, *Sanctus Petrus de Luxolio, seu Luxovio, Luxovium.* Abbaye célebre, au pied du mont de Vosge, à deux lieuës des frontieres de Lorraine au midy, à six de celles d'Alsace du côté de Langres, à la même distance de Vezoul au levant d'Esté, & à cent lieuës de Paris, & presque sur le chemin de cette grande Ville. Saint Colomban venu d'Irlande, avec ses Disciples, Saint Diel, S. Gal, & d'autres, vers l'an 590, bâtirent cette Abbaye, & commencerent à s'y loger l'an 592, après avoir abandonné celui d'Anegray, qu'ils avoient bâti à quelques lieuës de là, aux confins d'Austrasie. Ce fut le Chef-lieu de l'Ordre Monastique en France, jusqu'à ce qu'on y eût introduit la Regle de S. Benoist. Il y avoit dès le septiéme siecle une célebre Ecole à Luxeu pour la Noblesse du Royaume, & des Enfans de Famille. S. Eustase fut établi Abbé de Luxeu par S. Colomban, lorsqu'il se fut retiré à Bobbio en Italie; S. Waldert ou Gaubert lui succeda. Il est inutile de rapporter icy les noms de tous les Saints Abbez & Religieux, qui ont esté tirez de l'Abbaye de Luxeu pour estre Evêque à *Paris*, à *Reims*, à *Cambray*, à *Besançon*, à *Meaux*, à *Noyon*, à *Autun*, à *Laon*, à *Beauvais*, à *Verdun*, à *Treves*, & autres lieux; car elle a esté l'une des plus illustres, par le grand nombre des grands hommes qu'elle a donné à l'Eglise, & à l'Etat Monastique. Cette Abbaye étoit autrefois souveraine, & a encore de très-beaux droits; mais il s'en faut bien qu'elle ait l'ancienne splendeur qu'elle avoit, lorsqu'il y avoit six cents Religieux,

M. de Beaufremont.

| Titulaires. | | Florins | Revenu. |
|---|---|---|---|
| | qui y chantoient les loüanges de Dieu, sans interruption. Il y a pourtant encore deux Eglises, & tous les lieux réguliers sont bien bâtis; mais il y fait fort froid en hyver, à cause des monts de Vosgés, qui n'en sont qu'à cinq lieuës. Il y a cependant des eaux chaudes & minerales, qui ont beaucoup de vogue dans la Ville de Luxeüil ou Luxeu. Les persecutions de la Reine Brunehaud ayant contraint Saint Colomban à chercher ailleurs une retraite, ses Disciples ne changerent rien dans l'observance, & l'Abbaye de Luxeüil passa ensuite dans l'Ordre de S. Benoist, & la Réforme de S. Vanne y fut introduite au commencement du dernier siecle. Cette Abbaye est en Commende depuis plus de cent ans. . . . . | 600 | 10000 l |

## S. VINCENT DE BESANÇON.

M. de Grammont de Châtillon, Evêque d'Aréthuse, Prieur de Vaux, Archidiacre de Besançon, & Doct. de Sorbonne.

Saint Vincent de Besançon, *Sanctus Vincentius Vesuntionensis*; elle est dans la Ville de Besançon, & fut fondée par Hugues premier du nom, Archevêque de Besançon; mais ce fut Hugues II. son successeur dans cet Archevêché, qui y établit le premier Abbé l'an 1092, nommé *Achardus*. Cette Abbaye est en Commende depuis environ deux cents ans, & la Réforme de S. Vanne, y fut reçûë au commencement du siecle dernier. L'Abbé Régulier étoit le Vicaire & le Suffragant né de l'Archevêque de Besançon, pour officier pontificalement à certrains jours dans les Eglises Cathédrales & Métropolitaines de S. Jean & de S. Estienne de Besançon. Il avoit aussi droit d'assister & de donner sa voix à l'élection de l'Archevêque; mais depuis que l'Abbé est Commendataire, quelques-uns doutent qu'il ait conservé ces beaux droits. . . . . | 52. | 5000 l. |

## ORDRE DE CISTEAUX.

## ACEY.

M. de Croy.

Acey, *Aceyum*, *Accinctum*, *Acinctum*, *Arthesium*, fille de Cherlieu, au Comté de Bourgogne, au Bailliage & Siege

| | | Florins | Revenu |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | Siege de *Dole*, entre *Dole* & *Peine*, à quatre lieuës de Besançon, sur la gauche de la riviere de Loignon, fondée le 18. des Kalendes de May 1130, d'autres Auteurs disent le 14. Avril 1136. . . . . | 80. | 3000 l. |

## BALERNE.

M. de Montalet de Villebreüil.

Balerne, *Sancta Maria de Balernâ*, *Balerna*, *Balena*, fut fondée d'abord pour des Benedictins l'an 1114, dans la Paroisse de *Cognosch*, au Comté de Bourgogne, à trois lieuës de Nozeret, & à quatre ou cinq de Salins du côté du midy, au Bailliage d'Aval, Siege de Poligny, & sur la riviere d'Ain; mais elle fut unie à l'Ordre de Cîteaux le 11. des Kalendes de Juin 1136, & elle devint fille de Clairvaux, après que Brocard, Moine de cette derniere Abbaye, & Disciple de S. Bernard, eût succedé à Jocelin, son premier Abbé; ce qui arriva vers l'an 1138. . . . . | 233 $\frac{1}{3}$ | 6000 l. |

## BELLEVAUX.

M. de la Bastie.

Bellevaux, *Bella Vallis*, fille de Morimont. Elle est située sur Loignon, à deux lieuës de Besançon; sa fondation est du 22. Mars 1119. L'Abbé a relâché quelque chose aux Religieux, qui avoient de la peine à vivre. . . . | 100 | 4000 l. |

## BITAINE.

M. Felix Emmanuel Deloz, Prieur de S. Marcel-lez-Jussey.

Bitaine, *Bethania*, fille de Morimond, au Comté de Bourgogne, entre Mont-Justin & Luxeüil, au Bailliage d'Amont, Siege de Vesoul. Elle fut fondée le 29. Avril 1133. . . . . | 60, | 1600 l. |

## BUILLON *ou* BILLY.

M. Bocquet de Courbouzon, 13 May 1720.

Buillon, ou Billy, ou Billoy, ou Billon, *Bullio pauper*, *Bilio*, fille de Clairvaux; elle a esté fondée l'an 1133, ou le 7. Mars 1147, au Comté de Bourgogne, Bailliage de Dole, Siege de Quingé, à une lieuë de Besançon, vers le midy. Il n'y a que deux Religieux. . . . . | 50. | 1600 l. |

TITULAIRES.

Florins. Revenu.

## CLAIRE-FONTAINE.

M. Camus de Filain.

Claire-Fontaine, *Clarus Fons*, fille de Morimond, au Comté de Bourgogne, Bailliage d'Amont, Siege de Vezoul; elle fut fondée le 5. Juin 1133. Il n'y a que deux Religieux. . . . . 50. 800. l.

## CHERLIEU.

M. l'Evêque d'Autun.

Cherlieu, *Charus locus*, fille de Clairvaux, au Comté de Bourgogne, Bailliage d'Amont, Siege de Vezoul, au lieu de Jussey, fondée le 17. Janvier ou Juin 1131; mais d'autres Auteurs prétendent qu'il y a des preuves, qu'elle fut fondée le 21. Mars 1130. Elle a valu à l'Abbé seize mille livres; mais à present elle ne lui en vaut pas la moitié. . . . 177 $\frac{8}{3}$ 6000. l.

## LA GRACE-DIEU.

Dom Perdu, & Dom Jouset, Coadjuteur, le 14. Février 1721.

La Grace-Dieu, *Gratia Dei*, elle est réguliere, & fille de la Charité; elle a esté fondée le huit des Kalendes d'Avril, ou le 25. Mars 1139, au Bailliage d'Amont, Siege de Baulme. Il n'y a que deux Religieux. . . . 60 1200. l.

## LA CHARITE'.

M. l'Evêque de Verdun.

La Charité, *Charitas*; elle est réguliere, fille de Bellevaux; & a esté fondée le 7. des Ides de Decembre, ou le 7. de Decembre 1133, au Comté de Bourgogne, au Bailliage d'Amont, Siege de Gray. On trouve dans cette Abbaye les Tombeaux de *Jean*, & *Ethevenon* ou *Estienne*, Comtes de Bourgogne, enterrez dans le Chapitre, & ceux de quelques Seigneurs d'Oiselet & de Ray, dont les premiers ont aussi leurs sépultures dans le Chapitre, & les seconds dans l'Eglise. Cette Abbaye avoit esté d'abord fondée pour des Chanoines Réguliers, qui céderent leur Maison à Anseric, Archevêque de Besançon, & celui-cy à l'Abbé de Bellevaux. . . . . 120. 10000 l.

| | | Florins | Revca. |
|---|---|---|---|
| Titulaires. | **LIEU-CROISSANT.** | | |
| M. de Saulx de Tavannes, Evêque de Châlons en Champagne, il a eû cette Abbaye en 1711. | Lieu-Croissant, *dite* les trois Rois, *Locus Crescens, seu tres Reges*, fille de *Lucelan* ou *Lutzell*, au Comté de Bourgogne, a esté fondée le 29. Novembre 1134. . . . | 130. | 5000 l. |
| | **MONT SAINTE MARIE.** | | |
| | Mont Sainte Marie, *Mons Sanctæ Mariæ*, fille de Clairvaux, au Comté de Bourgogne, Bailliage d'Aval, Siege de Pontarlier, au pied du mont Jura, près Nozeret, & a esté fondée le 7. des Kalendes de Février, ou le 26. Janvier 1197. D'autres rapportent sa fondation au mois de Juillet 1218. . . . . | 250 | 6000 l. |
| | **ROSIERES.** | | |
| | Rosieres, *de Roseriis*, fille de Bellevaux, & a esté fondée le 29. Novembre 1132. . . . . | 90. | 3000. l. |
| | **ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.** | | |
| | **GOILLE *ou* GOILE.** | | |
| M. Loüis-François Hyacinthe Doroz, aussi Prieur de Champlitte. | Goille ou Goile, *Sancta Maria de Gollia, seu Goilliæ*, à un quart de lieuë au dessus de Salins, au Bailliage d'Aval; sa situation est si agréable, qu'on l'appelloit autrefois Beaulieu. Ce ne fut d'abord qu'un Prieuré Conventuel de Chanoines Réguliers, qui dépendoit de l'Abbaye d'Abondance en Savoye. Gaucher de Bourgogne Vienne, Sire de Salins, & auparavant Sire de Bourbon l'Archambaud, le fit ériger en Abbaye, & s'en rendit le Fondateur l'an 1199. D'autres disent que sa fondation est de 1207. Elle est en Commende depuis plus de deux cents ans. . . . | 66. | 2000 l. |
| | **MONT-BENOIST.** | | |
| | Mont-Benoist, *Sancta Maria Montis Benedicti*; elle est située au Bailliage d'Aval, Siege de Pontarlier, & a commencé par un Hermitage bâti sur une montagne, par un Solitaire nommé Benoist. Les Chanoines Réguliers | | |

TITULAIRES. liers de S. Augustin s'y établirent au commencement du douziéme siecle, & quelque-tems après, ce Prieuré fut érigé en titre d'Abbaye Réguliere. Elle fut conferée en Commende dès l'an 1501, & depuis ce tems-là tous les Abbez ont esté Commendataires, à l'exception d'un seul, qui fut nommé en 1603, par l'Archiduc Comte de Bourgogne, en vertu de son Indult. Quoique cette Abbaye ne se trouve point au Regiſtre de la Chancellerie Apostolique, elle est néanmoins taxée à . . . . . 200. 8000 l.

Florin. Revent.

## S. PAUL DE BESANÇON.

Saint Paul de Besançon, *Sanctus Paulus, Bisuntinensis;* elle est ſituée dan la Ville, à cent lieuës de Paris; & elle a esté fondée vers l'an 1060. Le premier Abbé a esté, selon Chifflet, Aicard, mort l'an 1077, d'autres Auteurs disent qu'elle fut fondée vers le commencement du septiéme ſiecle, par S Donat, Archevêque de cette Ville, pour des Moines venus de Luxeüil, & qui ſuivoient la Regle de S. Colomban. Hugues premier du nom, l'un des ſucceſſeurs de S. Donat dans l'Archevêché de Besançon, & qui avoit esté pourvû de l'Abbaye de S. Paul par le Roy Rodolphe, dans le tems qu'il n'étoit encore qu'Aumônier de ce Prince, fit des donations conſidérables à cette Egliſe, y établit des Chanoines, & un Doyen vers le milieu du onziéme ſiecle, & défendit ſous peine d'anathême, d'y mettre jamais ni Abbé ni Prevôt, parce que très-ſouvent, dit ce ſaint Prélat, *quærunt quæ ſunt propria, negliguntque fratrum commoda.* Les Chanoines les plus vertueux de ce Chapitre ayant dans la ſuite embraſſé la Regle de S. Auguſtin, ceux qui ne vivoient point régulierement refuſerent de s'y ſoumettre, & firent naitre des conteſtations, qui furent appaiſées par Anſeric, Archevêque de Beſançon l'an 1131. Ce Prélat regla que les Chanoines Séculiers ſeroient ſous la direction d'un Doyen, & les Réguliers ſous celle d'un Prieur. Le Pape Innocent IV. protegea les bien-intentionnez, & ordonna

| | Florins | Reven. |
|---|---|---|

TITULAIRES. donna en 1133, qu'on ne reçût personne à l'avenir dans ce Chapitre, qui ne suivit la Regle de S. Augustin. Insensiblement les Chanoines Séculiers moururent, & en 1252, il n'y en avoit pas un qui ne fût Régulier. Estienne de Cicons fut le premier Abbé Régulier, & tous ceux que Messieurs de Sainte Marthe nomment avant lui, n'étoient que Doyens ou Prieurs de ce Chapitre. Le témoignage de Chifflet, dont ils s'appuyent, leur est entierement opposé; car cet Ecrivain appelle Doyens ou Prieurs, tous ceux qui sont entre Hugues Ier. & Estienne de Cicons, qui mourut en 1258. Le titre d'Abbé passa vers l'an 1466. de Regle en Commande, & ce fut Charles de Neuf-Châtel, Archevêque de Besançon, qui en fut le premier Abbé Commendataire. Cette Abbaye a toûjours conservé le droit de concourir avec le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine, à l'élection des Archevêques de Besançon, à laquelle l'Abbé, le Prieur Claustral, & un Chanoine Régulier, ont toûjours assisté, & donné leurs suffrages. L'Abbé est le premier aux Etats de Franche-Comté, après l'Archevêque, & le haut Doyen. . . . . 700 8000 ℔

## ORDRE DE PRE'MONTRE'.

## CORNEILLE.

Le Pere du Saussay. Corneille, Corneüil, Cornux, Corneux, *Cornelius*, *Corneulius*, *Corneius*, *Corneolius*; Elle est réguliere, située au Bailliage d'Amont, Siege, & près de la Ville de Gray, en Franche-Comté. Elle fut fondée dans le douziéme siecle, & est toûjours demeurée en Regle; elle peut valoir à l'Abbé, toutes charges faites. . . . 66. 9000 l.

## BEL-CHAMP *ou* BEAU-CHAMP.

Bel-Champ ou Beau-Champ, étoit aussi une Abbaye de Prémontrez; mais les Comtes de Montbelliard ayant embrassé le Luthéranisme, chasserent les Religieux de cette Abbaye, & s'emparerent de leurs biens. . .

TITULAIRES.

Flo ins Reven.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### CHASTEAU-CHÂLON *ou* CHASTEL-CHÂLON.

Madame de Conflans Vatteville.

Chaſteau-Châlon, ou Chaſtel-Châlon; elle eſt au Bailliage d'Aval, Siege de Poligny. Les filles ſont obligées, pour eſtre reçûës dans cette Abbaye, de faire des preuves exactes de leur Nobleſſe; outre cela elle eſt ancienne; car on ne ſçait pas le tems de ſa fondation. On voit ſeulement qu'en 869, Arduic, qui étoit pour lors Archevêque de Beſançon, fit rendre à cette Abbaye, par le crédit de Lothaire, Roy d'Auſtraſie & de Bourgogne, une partie de ſes biens, que le Gouverneur du Païs, qu'on appelle aujourd'hui le Bailly d'Aval avoit uſurpée; elle vaut par an, charges faites. . . . . 5000 l.

### BAULME LES NONNES.

Madame de Thiard de Biſſy.

Baume, Baulme les Nonnes, ou Baume les Nonains, *Balma*. Elle eſt ſituée en la Ville du même nom, entre Beſançon & Montbelliard, au Bailliage d'Amont, près la riviere du Doulx; ſon origine eſt trop incertaine pour eſtre rapportée icy. On ſçait ſeulement qu'elle étoit conſiderable du tems de Charlemagne, & de ſon fils Loüis le Débonnaire, qui en ont parlé dans leurs Capitulaires. Les deux freres S. Romain Abbé de Condat, & S. Lupicin Abbé de Lauconne, bâtirent ce Monaſtere, diſent quelques Auteurs, aſſez près de leurs Abbayes en Franche Comté, & ils y établirent leur propre Sœur pour Abbeſſe, vers le milieu du cinquiéme ſiecle. Sainte Odilie, premiere Abbeſſe de Hombourg, avoit eſté élevée dans l'Abbaye de Baulme les Nonnes, dans laquelle on ne reçoit pour Religieuſes que des filles de qualité, qui font preuve exacte de leur Nobleſſe, & il n'y a point de Clôture. . . 5000. l

ORDRE

ULAIRES. Florins Revenu.

## ORDRE DE CISTEAUX.

### BATANT.

Madame de Grammont. Madame de Blitterwix de Monckley, Coadjutrice.

Batant, Batan, Batans, *de Batandis*, fille de Cîteaux, qui dépend immédiatement du Saint Siege. Elle fut fondée en 1226, hors & près d'une Porte de la Ville de Besançon; ce qui lui a donné le nom de Batans; quelques-uns nomment son fondateur *Anacharius* ou *Almagarius*, Duc de Bourgogne; d'autres l'appellent Jean, Archevêque de Besançon. La sûreté de cette Ville, ayant exigé qu'on rasât ce Monastere, les Religieuses furent transferées dans la Ville, où elles sont actuellement établies. . . . 4000 l.

### CORCELLES *ou* COURCELLES.

Unie à l'Abbaye d'Onnans.

Corcelles, Courcelles, *Corcellæ*, fille de Tard & de Cîteaux, unie à Onnans l'an 1609. . . . 2000. l.

### ONNANS *ou* ORNANS.

Onnans, Ornans, fille de Cîteaux; elle a esté transferée à Dole, & elle joüit des Abbayes de Courcelles & de Coulonges, qui ont esté unies à la Mense de l'Abbesse, qui est élective & triennale, & confirmative, par le Pape, depuis que Philippe IV. Roy d'Espagne, pour lors Comte de Bourgogne, céda aux Religieuses de ce Monastere le droit qu'il avoit de nommer des Abbesses perpetuelles, en vertu d'Indult. . . . . 8000 ll.

## ORDRE DE STE. CLAIRE, *ou* URBANISTES.

### MONTIGNY.

Madame du Tilleret en 1711.

Montigny, fondée au treiziéme siecle; la Superieure est perpetuelle, porte la qualité d'Abbesse; & est nommée par le Roy, qui a un Indult pour cela. Les Religieuses professent la Regle de S. François, mitigée par le Pape Urbain IV. Les filles qui vouloient faire Profession

| Titulaires | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| | dans cette Maiſon, faiſoient autrefois preuve de Nobleſſe; mais cela ne ſe pratique plus. . . . | | 6000l. |

## LONS-LE-SAUNIER.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Madame de Pra. | Lons-le-Saunier, fondée au treiziéme ſiecle; la Superieure eſt perpetuelle, & porte la qualité d'Abbeſſe, & eſt nommée par le Roy, qui a un Indult pour cela. Les Religieuſes profeſſent la Regle de S. François, mitigée par le Pape Urbain IV. Les filles qui vouloient faire Profeſſion dans cette Maiſon, faiſoient autrefois preuve de Nobleſſe; mais cela ne ſe pratique plus. . . . | | 7000l. |

## MIGETTE.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Madame de Petremant d'Amondans, & Coadjutrice Madame de Montrichard. | Migette, fondée au treiziéme ſiecle; la Superieure eſt perpetuelle, porte la qualité d'Abbeſſe, & eſt nommée par le Roy, qui a un Indult pour cela. Les Religieuſes profeſſent la Regle de S. François, mitigée par le Pape Urbain IV. Les filles qui vouloient autrefois faire Profeſſion dans cette Maiſon, faiſoient preuve de Nobleſſe; mais maintenant il ſuffit que celles qui veulent y entrer, prouvent que leur pere eſt Gentilhomme, & leur mere noble. | | 5000. l. |

## PRIEUREZ DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## ARBOIS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. Roſiault de Gamaches, Auditeur de Rote à Rome. | Arbois, dépendant cy-devant de l'Abbaye de Saint Claude, *Sanctus Juſtus*. . . . . | | 1500 l. |
| M. Boiſot, Chanoine de Beſançon. Uni à l'Univerſité de Beançon. | Chaux ou Chaulx, Ordre de Cluny. . . . | | 1200 l. |
| | Haute-Pierre, Ordre de Cluny. . . . | | 1700. l |
| | Lions le Saunier, ou la Baulme. . . . | | 900 l. |

## Ste. MAGDELAINE DE SALINS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. Michotte, Chanoine de Dole. | Sainte Magdelaine de Salins, dépendant de S. Benigne de Dijon. . . . . | | 80c |

| TITULAIRES | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| M. Doroz, Abbé de Bitaine. | Saint Marcel. . . . . | | 1800. l. |

## MOUTEROT *ou* MOSTEROT.

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. Duban. | Mouterot ou Mosterot, près Trave, dépendant de Saint Marcel de Châlons. . . . . | | 700. l. |
| M. l'Abbé de Grammont. | Morteau, Ordre de Cluny. . . . | | 1200 l. |
| M. Marin, Chanoine de Besançon. | Vaucluse, Ordre de Cluny. . . . . | | 900 liv. |
| M l'Evêque d'Arethuse. | Vaux sur Poligny, Ordre de Cluny. . . . | | 2000. l. |
| | L'Etoille, dépendant de Tournus. . . . . | | 400 liv. |
| | Montricher, Ordre de Cluny. . . . | | 500 liv. |
| | Port sur Saône, Ordre de Cluny. . . . | | 600 liv. |
| | Ruffey, dépendant de Saint Marcel de Châlons. . | | 500 liv. |

## PRIEUREZ DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. l'Evêque d'Aréthuse. | Belle-Fontaine. . . . . | | 1500 l. |
| | Courte-Fontaine, dépendant de S. Paul de Besançon. | | 600 liv. |
| M. de Chavanes, Chanoine de Besançon. | Lantenant, dépendant de S. Paul de Besançon. . . . | | 500 liv. |

## HÔPITAUX A LA NOMINATION DU ROY.

## ARBOIS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| | D'Arbois, *Sanctus Nicolaus.* . . . . | | 300 liv. |

## LE S. ESPRIT DE BESANÇON.

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Le S. Esprit de Besançon, il est contesté par l'Ordre de S. Lazare, qui le réclame, les Religieux le prétendent électif, & le Roy veut y nommer, comme Conventuel. Il y a cinq Membres qui en dépendent. . . . | | 3000. l |

| TITULAIRES. | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| | De Braçon, hors les murs de Salins. . . . | | 1000 l. |
| | De Juſſey. . . . . | | 1200. l. |
| | De la Loye. . . . . | | 500 liv. |
| | Le Doyenné de Quingey. . . . | | 600 liv. |

## EGLISES COLLEGIALES, ET AUTRES BENEFICES.

### ARBOIS.

Le Doyenné & douze Prébendes du Chapitre d'Arbois, qui valent chacune . . . . . 350. liv.
& le Doyenné double . . . . . 700 liv.

Le Chapitre d'Arbois doit ſon établiſſement à Philippe le Hardy, Duc & Comte de Bourgogne, & à Marguerite de Flandre ſa femme, en 1385. Ce Chapitre eſt exempt de la Juriſdiction de l'Ordinaire, & tout eſt à la collation du Roy.

### DOLE.

Le Chapitre de Dole a eſté fondé par Othon IV, Duc de Bourgogne, qui ayant ordonné par ſon Teſtament de l'an 1248, qu'il fût fondé en la Ville de Poligny; Alix, Comteſſe de Bourgogne, ſon heritiere & ſa ſœur changea cette diſpoſition, & ordonna par ſon Teſtament de l'an 1277, que ce Chapitre ſeroit établi en la Ville de Dole, ce qui fut executé en 1303, par Mahaud d'Artois, Veuve d'Othon V, Comte de Bourgogne. Ce Chapitre eſt com-
M. Bereur, poſé d'un Doyen, qui a le double . . . . . 1200. l.
& de douze Chanoines, qui ont chacun . . . . 600 liv.
& eſt exempt de la Juriſdiction de l'Archevêque de Beſançon. Le Roy a la collation du Doyenné & des douze Prébendes.

### CALMOUTIER.

Le Chapitre de Calmoutier transferé à Salins, étoit déja fondé

TITULAIRES. fondé en 1092, & eſt compoſé d'un Doyen & de huit Chanoines. C'eſt le Roy qui confere toûjours le Doyenné, & les Canonicats alternativement avec le Chapitre. . Florins Reven. 600 liv.

## S. MAURICE DE SALINS.

M. du Sied.

Le Chapitre de S. Maurice de Salins a outre le Prevôt, un Thréſorier, un Chantre & dix Chanoines. Ce Chapitre fut fondé en 1264. par les Doyen & Chanoines de l'Egliſe Métropolitaine de S. Jean de Beſançon. Les deux Dignitez & les dix Canonicats, ſont tous à la collation du Roy, par la ceſſion qui en fut faite en 1172, à Charles, Duc & Comte de Bourgogne, qui obtint du Pape Sixte IV. l'exemption pour ce Chapitre de la Juriſdiction ordinaire de l'Archevêque de Beſançon. Les Canonicats valent chacun. . . . . 300 liv.

La Prevôté vaut le double . . . . . 600. l.

## GENEVREY.

La Cure de Genevrey, au Décanat de Luxeüil, à laquelle Meſſieurs de la Chambre des Comptes du Comté de Bourgogne, preſentent au nom du Roy. . . . 1500. l

La Preſentation de la Chapelle de S. Théodoſe, en l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon. . . . . 500 liv.

La Collation de la Chapelle de Sainte Agathe, de Saint Jacques & de Saint Philippes, fondée au Château de Grimond. . . . . 400 liv.

TITULAIRES. Florins Reven.

# EVÊCHÉ DE BELLAY
## OU
# BELLEY.

M. Jean du Douſſet, Doct. en Théologie.

BELLAY, *Bellicenſis*, petite Ville de la cinquiéme Lyonnoiſe, dans l'Exarcat des Gaules, Capitale du Bugey, Province cedée à la France l'an 1601. par le Duc de Savoye, en échange du Marquiſat de Saluce. On veut que l'Evêché ait eſté d'abord à Nions, qui eſt nommée dans les Notices, *Civitas Equeſtrium Noviodunus*, & qu'il fut transferé à Bellay l'an 412. Vincent Evêque de Bellay, aſſiſta au ſecond Concile de Paris, dans le milieu du ſixiéme ſiecle, ſous Childebert fils de Clovis. On prétend que Bellay a eû des Evêques plus anciens, & les gens du Païs nomment un Evêque Audax, qui tenoit ce Siege au commencement du 5^e. ſiecle. Cette Ville eſt à deux petites lieuës du Rhône, & à cent dix de Paris; ſa longueur eſt d'environ cinq cents ſoixante pas, ſa largeur de quatre cents, & ſon circuit d'environ deux mil cent pas. Elle eſt ſituée entre des collines, ſous la Métropole de Beſançon. La Cathédrale dediée à S. Jean-Baptiſte, eſt peu de choſe; & elle eſt redevable de ce qu'il y a de beau à Jean Paſſelaigue, l'un de ſes derniers Evêques, qui avoit été Benedictin. Ce fut de ſon tems en 1630. qu'en fondant une Cloche, par le moyen du métail qui s'étoit perdu en terre, on découvrit le Corps de S. Anthelme, qui depuis environ ſix cents ans, s'eſt conſervé ſans corruption. On le tira de terre, & on le mit dans une belle Châſſe, ſur un Autel qui porte ſon nom, où on le voit encore tout entier; mais il a le viſage tout noir,

TITULAIRES. noir, à cauſe du métail de la cloche. Cet Anthelme étoit de l'ancienne famille des Seigneurs de *Migain* en *Savoye*. Il fut tiré de la Chartreuſe des Portes en 1163. par le Pape Alexandre III. pour eſtre Evêque de Bellay. La ſainteté de ſa vie, & les fréquens miracles qu'il a faits après ſa mort, l'ont fait canoniſer. L'Evêque de Bellay eſt Seigneur temporel de la Ville, & prend la qualité de Prince du S. Empire; cette derniere qualité eſt fondée ſur une Bulle de l'Empereur *Fréderic Barberouſſe* de 1175, qui eſt précieuſement conſervée dans les archives du Chapitre de Bellay. Cet Empereur fut ſi touché du mérite d'Anthelme, pour lors Evêque de Bellay, qu'il le mit, lui & ſes Succeſſeurs, au rang des Souverains, & les fit admettre aux Diettes de l'Empire, où ils ont eû ſéance parmi les autres Princes, tandis que le Bugey a été du corps de l'Empire. Outre cela cet Empereur lui donna tous les droits de Regale, celui de battre monnoye, & la Seigneurie abſoluë de cette Ville, ne ſe réſervant que la Souveraineté; de ſorte que dès ce tems-là ces Prélats ont été Princes de l'Empire, qui eſt une qualité que les Evêques de Bellay prennent encore aujourd'huy, quoiqu'elle ne leur donne plus aucune prérogative. Les Comtes de *Savoye* n'avoient point de ſuperiorité ſur l'Egliſe de Bellay, ni ſur la Ville; on voit même qu'*Amedée* ou *Amé* IV. Comte de *Savoye*, & *Pierre de la Baulme*, Evêque de Bellay, reglerent ſur la fin du treiziéme ſiecle les differens qu'ils avoient pour les confins de leurs terres en Bugey, comme étant indépendans l'un de l'autre. L'an 1412. le Prince de *Savoye* ayant acquis de l'Evêque *Rodolphe* de *Bonet* certains droits Seigneuriaux de l'Evêché de Bellay, il ſe départit de ſes prétentions; néanmoins les Evêques qui étoient nez ſujets & partiſans de la Maiſon de *Savoye*, & les Habitans de Bellay s'aſſujettirent peu à peu aux Ducs; de ſorte que l'Evêque *Guillaume Didier*, ayant eû different avec tout le corps de la Ville de Bellay pour

florins Reven.

TITULAIRES. l'établiſſement d'un Capitaine ou Commandant, ils plaiderent volontairement devant le Conſeil Ducal, & l'Evêque obtint un Arrêt en ſa faveur; depuis ce tems-là les Evêques & les Habitans de Bellay paſſerent pour *Savoyards*, juſqu'à l'an 1601. qu'ils furent cédés à la France par le Duc *Charles-Emmanuël*, & le pouvoir de l'Evêque, quant au temporel, eſt fort diminué. Il y a dans le Bugey cinquante-quatre Cures, dont dix-neuf ſont du Diocéſe de Bellay, vingt-une de celui de Genéve, & quatorze de celui de Lyon. Ces trois Prélats ont chacun un Official dans ce Païs. Celui de Lyon eſt établi à Lagnieu, & eſt auſſi Official Métropolitain pour les Diocéſes d'Autun & de Châlons, dans le reſſort du Parlement de Dijon. L'Evêque de Bellay a ſon Official dans cette Ville; celui de Geneve a le ſien à Seyſſel, tant pour ce qui eſt de ſon Diocéſe en Bugey, que pour le Païs de Gex, qui eſt entierement du Diocéſe de Geneve. Le Chapitre de la Cathédrale de Bellay eſt compoſé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Archiprêtre, d'un premier & d'un ſecond Chantre, d'un Tréſorier & d'un Sacriſtain, qui ſont Dignitez, & de dix-huit Chanoines.

Le Doyenné vaut . . . . . 1200. l.
& les Canonicats . . . . . 300 liv.

Le Chapitre élit le Doyen, & l'inſtituë *pleno jure*. L'Evêque & le Chapitre nomment aux Prébendes; mais l'Evêque n'a que ſa voix. C'étoit autrefois des Chanoines Réguliers de S. Auguſtin, qui furent ſéculariſez en 1578. Derriere le grand Autel de la Cathédrale de Bellay, on voit quelques tableaux ſur le bois, qui ſont d'un prix ineſtimable Les Bulles de l'Evêque de Bellay ne s'expedient que ſur la ſupplication que le Roy en fait au Pape, de laquelle ſupplication il n'eſt pas parlé dans les Bulles Les affaires du Clergé du Bugey ſe traitoient autrefois conjointement par les trois Clergez; mais celui de Lyon ſe ſépara des deux autres, & depuis quelque-tems celui de Genêve a fait la même choſe; en ſorte que le Clergé de chaque

Florins Reven

TITULAIRES. chaque Diocése traite ses affaires dans des assemblées particulieres; mais lorsque ces affaires regardent tout le Clergé du Bugey, ils s'assemblent tous trois par Députez au Palais Episcopal de Bellay. Ils ne payent au Roi aucunes décimes; mais seulement un don gratuit de 3000 livres tous les trois ans. Les affaires du Clergé de Bellay se traitent dans la Chambre Ecclesiastique, qui est composée de l'Evêque, de l'Abbé de S. Sulpice, du Procureur du Chapitre de la Cathédrale, & du Prieur de la Chartreuse de *Pierre-Châtel*. C'est l'Evêque qui convoque la Chambre Ecclesiastique, laquelle fait les Rôles d'imposition, & nomme un Receveur. Plusieurs Arrests ayant declarez le Clergé de Bresse & du Bugey separé de celui de France; il tient les Assemblées à Bourg en Bresse, en vertu du pouvoir que lui accorde l'Archevêque de Lyon. On élit dans ces Assemblées quatre Députez; un pour les hauts Beneficiers, un pour les Chapitres, un pour les Curez, & le quatriéme pour les Chartreux. Les Députez font la répartition des décimes & des autres impositions, qui sont payées entre les mains d'un Receveur, qui est nommé par l'Assemblée. Les Ecclesiastiques de ces deux petites Provinces, payent la Taille de tout ce qui dépend de leurs Benefices, à moins qu'ils n'ayent d'ailleurs des Charges qui les en exemptent. . . . . 433 $\frac{1}{3}$. 5000. ll.

Morins | Reven.

## ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

## SAINT SULPICE.

Dom Languet de Gergy.

S. Sulpice, *Sanctus Sulpicius*; fille de *Pontigny*. Elle est située à trois lieuës de Bellay; & d'illustres Abbez lui ont fait de grands biens, tels sont les *Moyria* & les *Ecrevieu*, dont on voit les armes dans une belle Crosse & dans le Chœur de cette ancienne Abbaye Réguliere, fondée le

TITULAIRES. 11 des Kalendes de May 1130. ou 1133, d'autres disent en 1135. L'on voit dans l'Eglise quatre tableaux venus d'Italie, qu sont fort estimez, sur tout un S. Jerôme & une Ste. Catherine. . . . . 150. 6000 l

## ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

### BONS *ou* BUNTZ.

Madame de Falcos de la Blache. Bons ou Buntz, *Bona*, fille de S. Sulpice, & fondée vers l'an 1155. au Païs de Bugey, sur la droite de la riviere de Furan, entre Bellay & Virieu-le-Grand, & a été depuis transferée en la Ville du Bellay. . . . . 4000

*Fin du Diocése de Bezançon, & de ses Suffragans.*

# CARTE DE L'ARCHÊVECHÉ DE BOURDEAUX et ses Suffragans qui Sont AGEN, ANGOULESME, XAINTES, POITIERS PERIGUEUX, CONDOM, SARLAT, LA ROCHELLE, ET LUÇON

Par le Sr Gaspard Baillieul Geographe MIDY

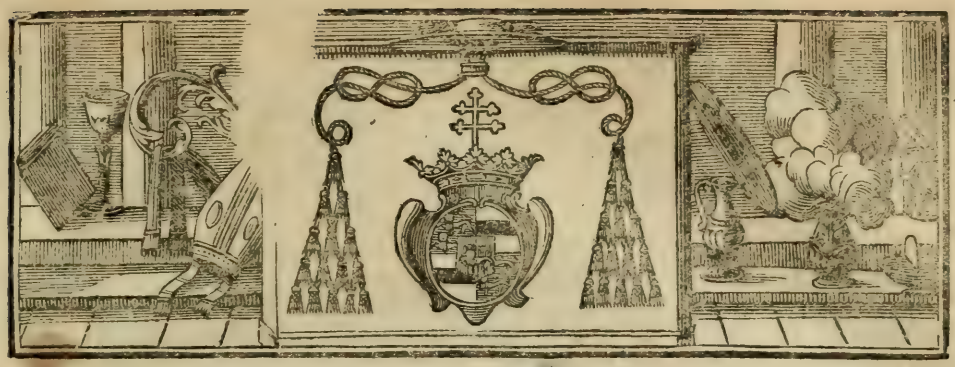

# RECÜEIL
## HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE,
### DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE,
### TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION ÓU COLLATION ROYALE.

## ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

Florin

TITULAIRE.

Messire Helie Francois de Voyer de Paulmy d'Argenson, Abbé de Preüilly d'anciens Benedictins, au Dioc. de Tours, & de Relecq, Ordre de Cît. Dioc. de Leon, ci-devant Archev. d'Ambrun, & auparavant Evêq. de Dol, & Conseiller d'Etat depuis 1719.

BORDEAUX, ou Bourdeaux, en latin *Burdegalensis*, Capitale de la Province de *Guyenne*, & Ville Archiépiscopale sur la *Garonne*, vers la mer, au dessus du confluent de la *Dordogne*, à 127 lieuës de Paris. C'est la Métropole de la seconde Aquitaine, dans l'Exarcat des Gaules. Elle a eû des Prélats avant l'an 300. Cependant nous ne connoissons point d'Evêque de Bordeaux avant *S. Delphin* en 380, & qui mourut vers l'an 404, ou sur la fin du siécle précedent. S. Amand lui succeda; il se démit quelques

TITULAIRES. années après, pour mettre S. Severin en sa place ; mais après la mort de ce dernier, il fut obligé de remonter sur le Siége, & ne mourut qu'après 431 S Leonce le jeune fut fait Evêque de Bordeaux l'an 541, après la mort de S Leonce l'ancien. Quelques Auteurs prétendent que S. Gilbert a été le premier Evêque de Bordeaux, & qu'il vivoit dans le premier siécle. (je n'ai garde d'adopter ce sentiment) Ils ajoûtent qu'*Aurientat* Evêque de Bordeaux assista avec *Fabien* son Diacre au premier Concile d'*Arles*, qui fut tenu contre les Donatistes en 314. On ne sçait pas précisement le tems que cet Evêché fut érigé en Archevêché. Les Archevêques de Bordeaux prennent la qualité de Primat d'Aquitaine, quoiqu'elle leur soit disputée avec raison par les Archevêques de Bourges, qui ont toûjours prétendu les soûmettre à leur Primatie, & en avoient obtenu plusieurs Décrets du S. Siege ; mais le Pape *Clement* V, qui en avoit été Archevêque, les en affranchit l'an 1308, & c'est depuis ce tems-là qu'ils prennent la qualité de Primats d'Aquitaine.

Les abords de la Ville de Bordeaux sont admirables ; l'aspect du Port & de la Ville est une des plus belles choses que l'on puisse voir. Sa forme est à peu-près triangulaire ; le côté de la mer represente une espece d'arc, dont la riviere de *Garonne* est la corde. On entre dans la Ville par douze portes differentes ; les ruës sont assez étroites, & il n'y a que celle du Chapeau rouge & celle des Fossez, qui soient considérables. L'Eglise Métropolitaine appellée *S. André*, est une des plus belles de France ; la Nef en est spacieuse, & au pourtour regne une large corniche. Les hautes tours, & la grandeur de son bâtiment sont dignes de l'attention des Curieux. Son Chapitre est un des plus augustes de France. Il est composé d'un Doyen, de trois Archidiacres, qui sont ceux de *Medoc*, de *Cerne*, & de *Blaye* ; d'un Chantre, d'un Trésorier, d'un Sacristain, d'un Ecolâtre, d'un Sous-Doyen, d'un Sous-Chantre, & de vingt-

Glori Revena

TITULAIRES vingt-quatre Chanoines. Les Evêchez suffragans de l'Archevêché de Bordeaux sont *Poitiers*, *Xaintes*, *Angoulême*, *Périgueux*, *Agen*, *Condom*, *Sarlat*, *la Rochelle* & *Luçon*. Son Diocése a environ dix lieuës de circuit, & contient treize Abbayes, & quatre cents cinquante Paroisses, & environ cinquante Annexes. Ces Paroisses sont divisées en dix Archiprêtrez; sçavoir, *Esparre*, *Moulins*, *Cerne*, *Bourgi*, *Borny-Benauges*, d'*Entre-deux-Mers*, de la *Dordogne*, *Fronsac*, du *Bourg*, & *Blaye*. Ces Archiprêtrez dépendent des Archidiaconez de *Medoc*, *Cerne* & *Blaye*. Les Terres de *Montravel*, de *Beluez*, de *Bigaroque* & autres, qui sont en *Périgord*, appartiennent en propre à l'Archevêché, quoiqu'elles soient dans le Diocése de *Périgueux* & de *Sarlat*. Ce fut *Arnaud*, Archevêque de Bordeaux, & neveu du Pape *Clement* V, qui les acheta en 1307. Bordeaux a eû de très-illustres Prélats, dans les tems les plus reculés, & même de nos jours, comme le Cardinal de *Sourdis*. Le Palais de l'Archevêque est proche des remparts de la Ville; c'est une assez belle Maison, où l'on remarque une grande & belle Salle. Dans le Faubourg de *S. Sernin* il y a une Collégiale qui porte le même nom; & ce Chapitre, après celui de la Cathédrale, est le plus considérable du Païs. Dans le douziéme siécle; c'étoient des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin, qui ont été depuis sécularisez. La Collégiale de *S. Emilion* est encore un Chapitre assez considérable dans le Diocése de Bordeaux. Il y a dans cette Ville trois Séminaires, dont le plus ancien fut fondé en 1442. par un Archevêque de cette Ville, pour entretenir de jeunes gens dans les études, & les élever jusqu'à ce qu'ils soient Prêtres. Le grand Séminaire est dirigé par Messieurs de S. Lazare, qui sont aussi obligez de faire des Missions. Le troisiéme est celui des Irlandois qui étudient. Il a été doté en partie par la Reine, mere de Louis XIV.

Florins Reven.

4000 15000 l.

TITULAIRES | Florins | Reven.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### BLAYE, *ou* S. SAUVEUR DE BLAYE.

M. de Tilly. Blaye, ou S. Sauveur de Blaye, en latin, *ſanctus Salvator de Blanniâ, aliàs, de Blabaannâ, ſeu Bablannâ*, ſituée dans la Ville de Blaye, *Blavutum, aut Blavia*, au deſſous du confluent de la *Dordogne* & de la *Garonne*, ſur les confins du *Bourdelois* & de la *Xaintonge*, & à deux lieuës au deſſous de la pointe du *Bec d'Ambes*, & à ſept grandes lieuës au deſſous de Bordeaux du côté du Septentrion. On ignore le tems de la fondation de l'Abbaye de *Blaye*, qui eſt d'anciens Benédictins, de la Congrégation des Exempts. . . . . 400. 3000 l.

### Ste. CROIX DE BORDEAUX.

M. de Beringhen. Ste. Croix de Bordeaux, en latin, *ſancta Crux Burdegalenſis*. Elle étoit autrefois hors de l'enceinte de la Ville de Bordeaux. On croit qu'elle fut fondée par *Clovis* II vers l'an 650; mais qu'ayant été détruite par les *Sarrazins*, Charlemagne en fut le Reſtaurateur. Elle fut encore détruite, & n'étoit qu'un ſimple Oratoire du tems de Guillaume II. ſurnommé *le Bon*, Comte de Bordeaux : il la fit rebâtir, la dota, & y mit treize Moines & un Abbé. Elle eſt de la Congrégation de S. Maur depuis l'an 1627. & c'eſt la vingt & uniéme Maiſon qui lui eſt unie. . . . 500 12000 l.

### GUISTRES *ou* QUITRE.

M. de la Gogue. Guiſtres ou Quitre, en latin, *ſancta Maria de Aquiſtrio, ſeu Aquiſtrienſis, ſeu Guiſtrium, aut Aquiſtria*, ſituée en Guyenne, dans le Bourg de *Guiſtres*, ſur la riviere de l'Iſle près Xaintonge, trois lieuës au deſſus de la Ville de *Libourne*, vers le Septentrion. On ignore la fondation de cette Abbaye, qui eſt ſous l'invocation de la Ste. Vierge. 65. 2000 l.

SAUVE

TITULAIRES. M. de S. Romain, le 17. Octob. 1723. su. la demission de Mr Charpin des Halles son oncle, qui s'est réservé 2000. liv. de pension.

## SEAUVE MAJEURE *ou* LA SEAUVE MAJEUR.

Florin. Seven.

Seauve Majeure, ou la Seauve Majeur, ou Seauve Majour, ou la Grande Seauve, ou la Seoube, en latin, *Sylva Major Inter-duo-Maria*; située en Guyenne, au Païs d'Entre-deux-Mers, à 5 ou 6 lieuës de la Ville de Bordeaux du côté de l'Orient. *Guy Geoffroy*, dit *Guillaume* VII. Duc de Guyenne, Comte de Poitou, donna retraite à S. *Geraud*, Religieux de Corbie, & Disciple de S. *Arnoul*, Evêque de Soissons, & à ses Compagnons dans un Bois du Diocése de Bordeaux l'an 1076, où il lui fit bâtir un Monastere Le lieu s'appelloit *Silve Majeur*, c'est-à-dire, grande Foreſt; c'est aujourd'hui *Seauve Majour*, ou simplement *la Seauve*, & par corruption *la Seoube*. Geraud se vit en état d'y loger dès l'an 1079, & il en fut le premier Abbé. L'Abbaye de la *Seauve* dédiée à la Sainte Vierge, a été autrefois une des plus illustres de l'Ordre de S. Benoît, & les Cloîtres & le Réfectoire qui subsistent encore aujourd'hui, font juger qu'elle ne cédoit qu'aux plus grands Monasteres. Elle a repris son ancien lustre depuis qu'elle a été unie à la Congrégation de S. Maur; car le relâchement l'avoit mis en tel état, que tous les bâtimens menaçoient ruine, & à peine osoit-t'on entrer dans l'Eglise pour y faire le Service Divin. Aussi disoit-on communément, que l'on alloit dans les autres Eglise pour y recevoir les Sacremens; mais qu'il falloit les avoir reçûs avant que d'entrer dans celle de *la Seauve*, & ce fut ce qui porta la Reine, mere de Loüis XIV. d'obliger l'Abbé d'y mettre la réforme. Il y a cinquante-un Prieurez, & cent onze Cures, qui dépendent de cette Abbaye, selon le Poüillé manuscrit que Mr *Charpin des Halles*, Abbé de *la Seauve*, m'a communiqué; après m'avoir donné des Lettres de Grand-Vicaire pour les conférer; mais dont je ne me suis pas servi, parce que je demeurois pour lors à Paris. Cette Abbaye vaut à l'Abbé toutes charges faites, six mille livres. cy . . . 8 3 000 l.

TITULA. RES.

| | Florins | Reven. |
|---|---|---|
| ORDRE DE CISTEAUX. | | |
| BON LIEU. | | |
| M. Goüault Sacriſtain de la Chapelle & Oratoire du Roy. Bon Lieu, en latin, *de Bono Loco, ſeu de Riſu Agni, aut Viſus Aquæ*, ſituée en Guyenne au *Bec* d'*Ambez*, entre les rivieres de *Dordogne* & de *Garonne*, dans la contrée qu'on appelle le Païs d'*Entre-deux-Mers*, & à trois lieuës de Bordeaux vers le Septentrion. Cette Abbaye, fille de *Joüy* ſous *Pontigny*, fut fondée le 26 Octobre 1162; on l'appelloit autrefois Nôtre-Dame de Carbon blanc. . . . | 57. | |
| FEZE. | | |
| M. Secondat de Monteſquiou, nommé par le Roi en 1724. Feze, Feſe, Phaize, Faiſe, ou la Faye, en latin, *Faiſia, vel Faya, vel Fazia*, fille de l'Abbaye de Cadoüin, & fondée en Guyenne l'an 1147. Elle eſt réformée. . . | 400 | 2000. l. |
| ORDRE DE SAINT AUGUSTIN. | | |
| BLAYE, *ou* S. ROMAIN DE BLAYE. | | |
| M. de Roye Roucy la Roche-Foucauld Prieur de Lanville au Dioc. d'Angoulême & de N D de Bonnes Nouvelles à Rouën. Blaye, ou S. Romain de Blaye, en latin, *Sanctus Romanus de Blaviâ, ſeu Blaniâ:* ſituée en Guyenne, au Païs de Bordelois, au deſſous du confluent de la *Dordogne*, & de la *Garonne*, en la Ville de Blaye, à ſept grandes lieuës au deſſous de Bordeaux, du côté du Septentrion, & à deux lieuës au deſſous de la pointe du *Bec* d'*Ambez*. On ignore le tems de ſa fondation. . . . . | 600. | 3000. l |
| BOURG S. VINCENT. | | |
| M Houtteville, de l'Académie Françoiſe le 17. Octob. 1723. Bourg S. Vincent, en latin, *Sanctus Vincentius de Burgo*, ſituée en Guyenne, dans la Ville de Bourg, ſur la riviere de *Dordogne*, un peu au deſſous du *Bec* d'*Ambez*, entre Blaye, & Fronſac. Le bâtiment de cette Abbaye ayant été fait ſur un roc, a été cavé & ſappé par ſucceſſion de tems, à cauſe du *Bec* d'*Ambez*, qui eſt en cet endroit large de plus d'une lieuë, ce qui a ruiné ce bâtiment. On en ignore la fondation. . . . . | 100. | 1500 l. |

ISLE

| TITULAIRES. | | Florin. | Reven. |
|---|---|---|---|
| | **ISLE DE MEDOC.** | | |
| M. Basterot, Grand-Vicaire de Bordeaux. | Isle de Medoc, en latin, *Sanctus Petrus de Insulâ de Medulio, seu in Menelio.* Cette Abbaye est située au Païs de Medoc, en forme de Presqu'Isle, entre l'Ocean & la Garonne, par de-là & à dix lieuës de Bordeaux. On en ignore la fondation. . . . . | 140. | 2000 l. |
| | **S. SEVERIN, *ou* S. SEURIN.** | | |
| M. | S. Severin ou S. Seurin de Bordeaux, en latin, *sanctus Severinus*; elle est sécularisée il y a long-tems, & on n'en trouve point de Mémoires. . . . . | | |
| | **VERTEUIL.** | | |
| M de Clermont Thury. | Verteüil, en latin, *sanctus Petrus de Vertolio*; située en une petite Ville de ce nom, près de celle de *Lespar*, Cap de *Medoc* en Guyenne, à une lieuë de la *Garonne*, vers la mer. . . . . | 125 | 3000 l. |
| | **ORDRE DE PRÉMONTRÉ.** | | |
| M. Croizet. | **PLEINE-SELVE, *ou* S. GENIS.** | | |
| | Pleine-Selve, ou S. Genis, ou S. Geniez de la Plaine, en latin, *sanctus Genisius, seu Plana Silva*; située en Guïenne, en l'Archiprêtré de Blaye, où elle a été fondée l'an 1148. par *Godefroy* Archevêque de Bordeaux. . . . | 60. | 1200 l. |
| | **S. JAMES.** | | |
| | S. James ou S. Jacques, en latin *sanctus Jacobus*, est un Prieuré. | | |

TITULAIRES. Florins Reven.

# EVÊCHÉ D'AGEN.

M. François Hebert, cy-devant Prêtre de la Miſſion, & Curé de Verſailles.

AGEN, en latin, *Aginnenſis*, Ville de la ſeconde Aquitaine, & de l'Exarcat des Gaules, Capitale de l'*Agenois*, dans la Guyenne, & Evêché dès l'an 350, ſous la Métropole de Bordeaux. Agen eſt ſur la droite de la *Garonne*, à cinq lieuës au deſſus du confluent du *Lot*, à l'endroit le plus fertile de la Province; & à cent quarante cinq lieuës de Paris. Les Evêques d'Agen ont pris le titre de Comte d'Agen, parce que *Gombauld*, fils de *Garcie*, Prince de Gaſcogne, qui étoit Evêque de Bazas & d'Agen, étoit auſſi Comte de la même Ville d'Agen; & il laiſſa ce Comté à ſon fils legitime *Hugues*, qui lui ſuccéda, tant à l'Evêché, qu'au Comté; cela ne donna néanmoins aucune Seigneurie temporelle aux Evêques d'Agen ſur la Ville, qui eſt dans un beau Païs. *S. Phebade*, vulgairement *S. Fiari*, fut fait Evêque d'Agen vers le milieu du quatriéme ſiecle, & ne mourut que ſur la fin. Quelques-uns prétendent que *S. Caprais*, qui fut martyriſé vers l'an 303, a été le premier Evêque d'Agen, & que *S. Vincent* a été le ſecond. D'autres ſoutiennent que *Saint Martial* y fonda la premiere Egliſe au nom de *S. Eſtienne*; & c'eſt la Cathédrale qui a un Chapitre conſiderable, compoſé d'un grand Archidiacre, d'un Primicier, d'un Chantre, des Archidiacres de *Montalels*, & de *Peſaume*, & de quatorze Chanoines. Il y a huit Abbayes dans ce Diocéſe, qui comprend trois cents ſoixante-treize Paroiſſes, & cent quatre-vingt-onze Annexes, ce qui fait cinq cents ſoixante quatre Clochers. Si j'avois l'Hiſtoire d'Agen par Mr *Benaſie*, Prieur de l'Egliſe Collegiale de *S. Caprais*, &

| | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | & fort estimée, j'en dirois davantage. Quelques personnes croyent que l'Eglise de *S. Caprais*, composée de douze Chanoines, a été réguliere, & qu'elle dépendoit de l'Abbaye de *la Réole*. . . . . | 2440 | 16000. |

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### CLAIRAC, *ou* CLERAC.

Sécularisée en 1604. & unie, pour le temporel au Chapitre de Saint Jean de Latran de Rome.

Clairac ou Clerac, en latin, *de Cleyraco*, *seu de Claraco*, située dans l'Agénois, à trois lieuës d'Agen sur le *Lot*, & dans la Ville de Clairac. Cette Abbaye a été fondée par les anciens Princes de Gascogne, & sécularisée en 1604. sous le Pontificat de *Clément* VIII. & le regne de *Henry* IV. qui fit unir la Mense Abbatiale au Chapitre de *S. Jean de Latran* à Rome. Ce Chapitre y entretient quelques Prêtres, pour y faire le Service dans l'Eglise dédiée à *S. Jean-Baptiste*, & elle sert de Paroisse. *Théobald*, homme de grande réputation, en fut le premier Abbé, depuis l'union. Il mourut à Rome en 1607; elle étoit taxée à 2000. florins, & elle rapporte 8000 liv. Le Roi nomme par l'Evêque d'Agen, son Grand-Vicaire, & non pas Grand Vicaire de *S. Jean de Latran*, comme quelques-uns le croïent, aux huit Canonicats de cette Abbaye, & à tous les Benefices qui en dépendent, soit Prieurez, soit Cures. | 2000 | 8000 l. |

### ESSEY *ou* EYSSE.

M. Touchain de la Lustere.

Essey, ou Eysse, ou Eysseys, ou Essire, en latin, *sanctus Gervasius & Prothasius Exiensis*, *seu Essiensis*; située près de *Villeneuve* en *Agenois*, sur la riviere de *Lot*, à quatre lieues de Clairac. . . . . | 800 | 3000. l. |

### S. MAURIN, *ou* S. MAURICE.

M. Hebert.

S. Maurin ou S. Maurice, en latin, *sanctus Mauritius*, *vel Fanum sancti Maurini*, située à quatre lieuës d'Agen, du côté de l'Orient. . . . . | 100. | 4000 l. |

| | Florins | Reven. |
|---|---|---|
| TITULAIRES. Villeneuve d'Agen ne ſubſiſte plus, aïant été ruinée par les Calviniſtes. | | |

## ORDRE DE CISTEAUX.

## GONDOM.

M. de S. Hermine, Grand-Vicaire de Noyon, le 17 Octob. 1723.

Gondom, en latin, *Gondonium, ſeu Gondonia, vel Glondonium*, fille de l'Abbaye de Cadoüin, ſituée en *Agenois* dans un fond, ſur la petite riviere de *Leroulza*, dans le milieu de la Forêt de ſon nom; elle a été fondée en 1123. . . . . 120. 4000 l.

## PERIGNAC *ou* PERIGNHAC.

M. de Graves.

Perignac ou Perignhac, en latin, *Paxigniacum, Peringhacum, vel Peringha, aut Parigniacum*, fille de l'Abbaye de Bonnefont, & ſituée au Païs d'*Agenois*, près la Ville de Montpezat; elle eſt ruinée. . . . . 75. 1000 l.

## PRIEUREZ DE'PENDANS DE L'ABBAYE DE CLAIRAC.

## MARMANDE.

M. Maroulli.

Marmande, eſt de l'Ordre de S. Benoiſt. Six autres ſont unis aux Colléges des Jeſuites de Guïenne & de Languedoc; ce ſont,

Unis aux Jeſuites.

S. Jean de Clermont.

S. Côme d'Aiguillon.

Maignon.

Marſac.

Puy-Querault.

Tombebeuf, ou Tombebeau.

De

TITULAIRES. De ces Prieurez, il y en a un qui devoit être en cas de vacance par mort uni à la Sacristie de *S. Jean de Latran* à Rome, & en conséquence de cette Bulle d'union, & du Brevet du Roy. Florins Revenu.

## DEFFENSES.

M. la Brousse. Deffenses ou Nôtre-Dame de Desves, en latin, *de Deffenso*, est de l'Ordre de Grammont. Le Roy presente au Pape.

Montault, en latin, *de Montalto*.

## GARRIQUES.

M. du Bose, Archidiacre & Chanoine d'Alby. Garriques, en latin, *de Garrigiâ*, est de l'Ordre de Grammont. Le Roi presente au Pape. . . . . 1500 l.

## S. CAPRASI.

M. l'Evêque de Bazas. S. Capraſi, en latin, *ſanctus Capraſius*. Il est Conventuel, & possedé par M. de Gourgue, Evêque de Bazas. . 10000 l.

TITULAIRES. florins Revenu

# EVÊCHÉ DE CONDOM

M. Loüis Milon Doct. en Théologie de la Faculté de Paris, Prieur de S Marcel de Vi ne.s, S Sepulchre & des deux Gemeaux, ci-devant Aumônier du Roi & Chanoine de S. Martin de Tours

L'ancien Evêque M. Jacques Goyon de Matignon, Abbé de Saint Victor de Marſeille, Ord. de S. Benoiſt.

CONDOM, en latin, *Condomienſis*, Ville Epiſcopale en Gaſcogne, & Capitale du Païs appellé *le Condomois*; elle eſt ſituée ſur la riviere de *Baiſe*, au deſſus de *Nerac*, à cent cinquante lieuës de Paris. Cette Ville étoit autrefois de l'Evêché d'*Agen*; mais le Pape *Jean* XXII l'érigea en Evêché le 13 d'Août 1317. C'étoit autrefois un Monaſtere dont la fondation eſt fort obſcure; car on raconte ſur cela des hiſtoires fabuleuſes; ce qu'on ſçait, c'eſt que les *Normands*, qui ravagerent l'Aquitaine durant près de deux ſiecles, détruiſirent pluſieurs fois ce Monaſtere, qui fut rétabli l'an 1011. par *Hugues*, Prince Gaſcon, & Evêque d'Agen, qui en créa premier Abbé un nommé *Pierre*, dont les Succeſſeurs ont été fort puiſſans & très-riches. Ce fut l'opulence de ce Monaſtere qui engagea le Pape *Jean* XXII à y ériger un Evêché, comme je l'ai dit ci-deſſus, & il créa premier Evêque le dernier Abbé, nommé *Raymond Goulard*. Les Moines demeurerent toûjours dans la même Egliſe, leur Convent tenant lieu de Chapitre juſqu'à l'an 1549, que le Pape *Paul III.* les ſécularisa, à la priere du Roi *Henry* II, & de *Charles* de *Piſſeleu*, Evêque de *Condom*. Ce Diocéſe n'a que cent quarante Paroiſſes, & quatre-vingt Annexes, partagées entre les Archiprêtrez de *Condom*, de *Brulhais*, de *Villandrault*, & de *Coyran*. Le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé d'un Prevôt, d'un Archidiacre, & de douze Chanoines. Il y a quatre Abbayes dans ce Diocéſe, qui a douze lieuës de long, & cinq de large. En 1569. les Huguenots commandez

TITULAIRES. commandez par *Gabriël de Mongommeri* leur Chef, pillerent la Cathédrale & tous les lieux saints, & brûlerent six Eglises Paroissiales, & cinq Monasteres. . . . 1500. 31000 l.

## ABBAYES.

Quelques Auteurs mettent dans ce Diocése les Abbayes de *Bralches*, ou *de Brulches*, *de Brucheriis*, & Villeperche, *de Villa perca*; mais on n'en trouve aucuns Mémoires.

## PRIEUREZ.

### PROUILLAN.

Madame de Roquepine. Le Prieuré de Proüillan, auprès de *Condom*, est qualifié quelque fois d'Abbaye. Il est occupé par des filles de l'Ordre de Saint Dominique, & c'est le Roi qui en nomme la Prieure.

Dans le même Diocése sont les Prieurez de *Monac*, *Mornac*, ou *Monay*, & celui d'*Elarant*, dont on ne trouve aucuns Mémoires.

# EVÊCHÉ D'ANGOULÊME.

M. Ciprien Gabriël Bénard de Rezay, Doct de Sorbonne, & Abbé de la Grace-Dieu; Ord. de Cît. Dioc. de la Rochelle.

ANGOULESME, en latin, *Engolismensis*, Ville de la seconde Aquitaine, & de l'Exarcat des Gaules, Capitale de l'*Angoumois*, & située sur le sommet d'une montagne, au pied de laquelle passe la *Charente*, & à cent lieuës de Paris. C'est une Ville Episcopale très-ancienne, puisque S. *Ausone*, qui vivoit vers l'an 260, ou peut-être plus tard, en fut le premier Evêque L'Eglise Cathédrale, dédiée à S. *Pierre*, étoit une des plus belles de l'Aquitaine avant que la fureur des Prétendus-Reformez, qui se rendirent maîtres d'Angoulême en 1562. l'eût ruinée, avec la plûpart des autres Eglises. On commença à la rebâtir vers l'an 1628. Son Chapitre est composé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Sacristain, d'un Chantre, & de vingt-huit Chanoines. Il y a trois Chapitres & sept Abbayes dans ce Diocése, qui a onze lieuës de longueur, & neuf de largeur. Il contient deux cents quatre-vingt-dix Paroisses, qui dépendent de treize Archiprêtrez; sçavoir, S. *Jean d'Angoulême*, S. *Genis*, *Guarat*, *Laudec*, *Amberac*, S. *Liers*, *Revinac*, S. *Projet*, *Graßat*, *Javignac*, *Chaßeneüil*, *Orguedeüil*, & *Rouillac*. L'Evêque, qui est suffragant de l'Archevêché de Bordeaux, prend le titre d'Archichapelain du Roi, & de Baron de *la Plaine*, qui est une Seigneurie renfermée dans la Ville. Il a de beaux droits Seigneuriaux, & de grandes terres qui en relevent; mais il est de peu d'étenduë. Le Doyenné de la Cathédrale vaut 3000. liv. l'Archidiaconé 2400. liv. & le revenu des Chanoines est d'environ 600. liv. Bien des Auteurs prétendent qu'on ne sçait rien de certain du Siége Episcopal d'Angoulême avant le commencement

TITULAIRES. mencement du cinquiéme siecle. Elle avoit alors un Evêque nommé *Dinamius*, qui est compté entre les plus illustres Prélats des Gaules, par le Prêtre *Paulin*, son Contemporain. Cet Auteur est cité par *Grégoire* de *Tours*, au second livre de son Histoire. . . . . 1000. 4000 l.

Le Chapitre de *Blanzac* est composé de six ou sept Chanoines, qui n'ont que dequoi vivre médiocrement
M. de l'Etoille. Le Chef porte la qualité d'Abbé, & joüit de six ou sept cents livres de revenu. Le Chapitre de *la Roche-Foucault* est à peu-près de la même richesse, & n'a que cinq ou six Chanoines. . . . .

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### S. AMAND DE BOISSE.

M. de Coignet de Marelaps, Doyen de Montbrisson. S. Amand de Boisse, en latin, *sactus Amantius Buxiensis*, *seu Buxiense Monasterium*, située à une grande lieuë de *la Roche-Foucault*, sur la riviere de *Tardonne*, à la droite, & à 3. lieuës d'Angoulême. Elle rapporte sa fondation à *Arnaud*, Comte d'Angoulême, & à *Guillaume* son fils, qui mit la derniere main à ce saint œuvre l'an 988. S. *Amand* étoit de Bordeaux, & par le conseil de S. *Cybard* il se retira dans la solitude de Boisse, *in Eremum Buxiam*, où il mourut l'an 600. Il n'y a aujourd'hui que quatre ou cinq Religieux dans cette Abbaye, dont le revenu est d'environ 4000. liv. pour l'Abbé, les Moines, & les charges. . . . 300 4000 f

### BLANZAC.

Maintenant Eglise Collégiale. Blanzac, en latin *Blansacum*, située en la petite Ville du même nom, en *Angoumois*, vers les frontieres de *la Xaintonge*, entre *la Vallette*, *Bouteville*, & *Angoulême*, sur la riviere de *Nay*, qui va se rendre dans *la Charente*, à une lieuë de *Cognac*, Cette Abbaye a été sécularisée ; mais
M. de l'Etoille. le Chef conserve le titre d'Abbé.

TITULAIRES. | Florin. | Revenu.

## BOURNET, *ou* BORNET.

M. Poyſſon Chapelain du Roy.

Bournet, ou Bornet, ou Nôtre-Dame du Bournet, en latin, *de Bornetto*, ſituée à cinq lieuës d'Angoulême ; & fondée en 1113. par *Geraud de la Salle*. Cette Abbaye n'a ordinairement que trois ou quatre Religieux. L'Abbé & les Religieux n'ont en tout qu'environ trois mille cinq cents livres de revenu, ſur quoi il faut acquitter toutes les charges. . . . . 30 3500. l.

## S. CYBARD-LEZ-ANGOULESME.

M. Dreux de Nancré.

S. Cybard-lez-Angoulême, en latin, *ſanctus Eparchius, alias Elparenſis, vel ſanctus Emparchius, ſeu Cybardus*, ſituée au pied de la Ville d'Angoulême, & fondée ſur le bord de *la Charente*. On rapporte ſa fondation à l'an 876, d'autres diſent dès l'an 579. Elle a pris ſon nom d'un Solitaire appellé *Eparchius Cybard*. Il étoit né à Périgueux de *Felix d'Oriole*, Comte de cette Ville, & après avoir embraſſé le Chriſtianiſme, alla ſe renfermer dans une cellule, où il vêquit pendant quarante quatre ans. L'auſterité de ſa vie & l'éclat de ſes miracles attiroient dans ce lieu un grand concours de Peuple, dont les aumônes faiſoient ſubſiſter le Saint, & quelques Diſciples qui vivoient avec lui, & le ſurplus étoit diſtribué aux Pauvres, ou employé à racheter des Eſclaves. Il mourut le 1er. Juillet de l'an 585. Les Comtes d'*Angoulême*, firent de grands biens à cette Abbaye, & y choiſirent leur ſépulture, dont on voit encore quelques reſtes. Le tems & les guerres des *Calviniſtes* ont détruit les bâtimens, dont les ruines marquent encore leur ancienne grandeur. On a pratiqué quelques petits logemens ſur ces ruines, où habitent cinq ou ſix Religieux de l'Ordre de S. Benoît, qui ont chacun environ trois cents livres de revenu. . . . . 300 liv.

L'abbé jouïroit d'environ deux mille livres de rente ; 2000 l.
mais les charges ordinaires & extraordinaires épuiſent preſque

TITULAIRES. presque entierement cette somme. Au reste *Aimar de Chabannais*, connu par une Chronique d'Aquitaine, qui commence à *Charles Martel*, & finit au regne du Roy *Henry* Ier. étoit Moine de *S. Cybard*. Il y a des gens qui disent que cette Abbaye vaut . . . . . Florins 500. Reven. 8000 l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

### GROS-BOS.

M. Guenel, dernier Titulaire, l'avoit en Commande; mais après sa mort elle est devenuë en regle en faveur de Dom Claude François Leoutre, à la charge de 500. livres de pension pour M. Henry Charles-André de Bence, Clerc tonsuré du Dioc. de Rouën.

Gros-Bos, ou Nôtre-Dame de Gros-Bos, en latin, *Grossum Boscum*, fille de l'Abbaye d'*Obasine*, & située à quatre lieuës d'Angoulême; elle fut fondée en 1166. Son revenu ordinaire est de trois mille livres, pour l'Abbé, deux Religieux, & les charges. . . . . 100. 3000 l.

## ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

### CELLE-FROUIN.

M. de Blot de Chavigny.

Celle-Froüin, en latin, *Cella Fruini*, *seu Cella Fruina*, *aut Cella Fregonii*, située à six lieuës d'*Angoulême*, sur la riviere de *Sonne*. Son revenu, y compris la Mense de l'Abbé, celle des Religieux & les charges, est de 3000. l. Cependant Mr. *Pelletier* la met à 18000. liv. preuve qu'il ne faut pas se fier en tout à ce Banquier Expéditionnaire en Cour de Rome, qui est cependant la regle de tous les Banquiers de Paris. L'un des Religieux de l'Abbaye de *Celle-Froüin*, est revêtu de l'Office claustral de Chambrier, qui vaut mille ou douze cents livres de revenu, qui n'est pas compris dans celui de l'Abbaye. . . . . 66. 3000. l.

### LA COURONNE.

M. Chapt de Rastignac, Archevêq. de Tours en 1723 & cy-devant Evêque de Tulles.

La Couronne, en latin, *Corona*, située à une lieuë d'*Angoulême*, & de la Congrégation de France, dit de *Sainte Geneviéve*. Elle fut fondée l'an 1122, & a environ huit mille livres de revenu, dont il y en a une moitié pour l'Abbé, & l'autre moitié pour les Religieux, qui sont ordinairement au nombre de huit. . . . 73 3000 l.

lorins Reven.

## ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### S. AUZONE, *ou* S. AUSONE.

Madame de Rothelin.

S. Auzone, ou S. Auſone, ou S. Auzony-lez-Angoulême, en latin, *ſanctus Auſonius*. Cette Abbaye eſt très-ancienne, & voicy ce qui donna lieu à ſa fondation. *Caliaga*, ſœur du Gouverneur, que les Romains avoient dans ce canton, ayant été delivrée du malin eſprit qui la poſſedoit, fit vœu de virginité, & ſon exemple fut ſuivi par quelques jeunes perſonnes, qui ſe joignirent à elle. L'Evêque *Auſonne* leur donna un lieu hors de la Ville, où elles puſſent prier Dieu avec plus de recüeillement, & où *Caliaga*, aidée des bienfaits de *Garrulus* ſon frere, fit bâtir une Egliſe. *Calefagia*, jeune fille de qualité, & fort riche, étoit affligée d'une perte de ſang, qui l'avoit réduite à l'extrêmité ; elle eut recours à *S. Auſonne*, & Dieu ayant operé le miracle de ſa guériſon par le miniſtere de ce ſaint Evêque, elle embraſſa la Religion Chrêtienne, & voulut vivre avec *Caliaga*. Après avoir éprouvé leur vocation & leur ferveur, *Auſonne* leur donna le voile. *Charlemagne* étant à *Angoulême* donna à cette Communauté une autre Egliſe, & des terres conſidérables. Les Princes enfans de cet Empereur lui firent de grands biens, comme auſſi les Rois *Philippes I*, *Philippes II*, *François I^er^*, *Jeanne* Reine de *Navarre*, pluſieurs Comtes & Comteſſes d'*Angoulême*. Les lieux réguliers ayant été ruinez par les Anglois l'an 1345. *Jeanne de Bourbon* femme du Roi *Charles* V. les fit rétablir; & comme ils tomboient en ruine, *Loüiſe* de *Savoye* mere de *François I^er^* en fit rebâtir la moitié avec beaucoup de dépenſe. Ce bâtiment ſe reſſentit de la fureur des *Calviniſtes* en 1568, & fut entierement détruit. Les Religieuſes furent pour lors transferées dans un autre endroit, & *Loüis le Juſte* leur fit élever depuis le monaſtere que l'on

TITULAIRES. l'on y voit aujourd'hui. Cette Abbaye eſt immédiatement ſoumiſe au S. Siége, & joüit de cinq ou ſix mille livres de revenu, ſur quoi il y a beaucoup de charges à déduire, & trente ou quarante Religieuſes à entretenir; ce qui fait qu'elles ont beaucoup de peine à ſubſiſter. . . 6000 l.

Florins Revenu

## PRIEUREZ.

### LANVILLE.

M. de Roye de la Roche-Foucault Abbé de S. Romain de Blaye & Prieur de de N. D. de Bonnes Nouvelles à Rouën

Lanville, en latin, *Lanvilla*, Prieuré Conventuel de l'Ordre de S. Auguſtin. . . . . 3000. l.

### REVEL.

M. de la Gueſiniere.

Revel, en latin, *de Revello, ſeu Ravello*; ce Prieuré eſt de l'Ordre de Grammont. . . . . 800 liv.

## EGLISE COLLE'GIALE.

### BLANZAC.

Blanzac ou Blanſac. *Voyez* l'article d'Angoulême, & enſuite celui des Abbayes. . . . . .

# EVÊCHÉ DE XAINTES

M. Leon de Beaumont, nommé en Septembre 1721. L'ancien Evêque M. le Pileur Abbé d'Epernay Ordre de S. Augustin Dioc. de Reims, ci devant de Bonnevaux; il fut nommé Evêque de Xaintes en Avril 1721.

XAINTES, ou Saintes, en latin, *Xantonenſis*, Ville Epiſcopale, Capitale de *Xaitonge*, de la ſeconde Aquitaine, & de l'Exarcat des Gaules, ſituée ſur la gauche de *la Charante*, près d'un coude, à quatre lieuës de *Cognac*, à ſept ou huit de *Broüage*, à onze de *la Rochelle*, à vingt de *Bordeaux*, & à cent quinze de *Paris*, dans un endroit ſi charmant, que les *Romains* l'avoient choiſi pour y demeurer. C'eſt un Evêché ſous *Bordeaux* dès le quatriéme ſiécle, diſent quelques Auteurs; mais on ne peut pas parler avec certitude de l'état ancien de l'Egliſe de Xaintes, parce que les titres Eccleſiaſtiques ont été autrefois ou emportez par les *Anglois*, ou brûlez par les *Calviniſtes*. Ces deux faits ſont tellement reconnus, que par Arreſt du Parlement de *Bordeaux*, il a été ordonné *que la poſſeſſion des Eccleſiaſtiques leur ſervira de titre*. La tradition du Païs veut que *S. Eutrope* y fut envoyé par le Pape S Clément, & qu'il en fut le premier Evêque. *S. Trojan* ou *Troien*, fut fait Evêque de Xaintes vers l'an 511, & mourut l'an 532. *Pallade*, qui paſſe pour ſaint dans le Païs, fut fait Evêque vers l'an 573, après *Didyme*, & vivoit encore à la fin du ſixiéme ſiécle. *S. Bibian* ou *Vivien*, étoit un des premiers Evêques de Xaintes.

L'Egliſe Cathédrale de Xaintes eſt dédiée à *S. Pierre*. Ce fut *Charlemagne* qui la fit rebâtir; mais elle a été fort endommagée, par les Religionnaires, en ſon toit & en ſes voûtes. La tour, l'une des plus groſſes du Royaume, eſt demeurée en ſon entier. Il y a deux montées, l'ancienne eſt à main droite en entrant dans l'Egliſe, merveilleuſe dans

TITULAIRES dans ſon architecture; mais elle ne va que juſqu'à la voûte de l'Egliſe. La neuve a deux cents quarante-ſix marches, & l'on voit du haut toute l'étenduë de Xaintes, qui n'eſt pas fort grande. Le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé d'un Doyen & de vingt-quatre Chanoines, dont quatre ont les Dignitez d'Archidiacre de Xaintes, d'Archidiacre d'*Aunis*, la Chantrerie, & la Scholaſtique, attachée à leurs Canonicats. Le Doyenné eſt de deux mille livres de revenu. . . . . 2000l.

Les meilleurs Canonicats ſont de huit cents livres, . . . 800. l.

& les moindres de ſix cents livres. . . . . 600 liv.

Chaque Archidiacre a mille livres, le Chantre en a autant, 1000 l.

& l'Ecolâtre huit cents livres. . . . . 800 liv.

L'Evêque pourvoit *pleno jure*, aux quatre Dignitez, comme les Doyen & Chanoines pourvoient par élection à la pluralité des voix, à tous les Canonicats, aux Vicairies & aux deux Soûchantreries du bas-Chœur. Au reſte ce Chapitre eſt indépendant de l'Evêque. Ce Diocéſe eſt compoſé de cinq cents ſoixante-cinq Egliſes, tant Paroiſſiales que ſuccurſales; ces dernieres ſont au nombre de 60 ou environ. Ces Egliſes ſont partagées en 24. Archiprêtrez ou Doyennez ruraux. Ce Diocéſe avoit autrefois plus d'étenduë, & comprenoit plus de ſept cents Paroiſſes; mais en 1649. on fit diſtraction de la Ville de *la Rochelle*, de l'*Iſle de Ré*, & de cent vingt Paroiſſes du Païs d'Aunis, pour former le Siége Epiſcopal de *la Rochelle*, & y faciliter la tranſlation de celui de *Maillezais*. L'Evêque de Xaintes a droit de Juriſdiction & de viſite ſur toutes ces Egliſes, & pourvoit de plein droit à plus de la moitié des Cures. Il pourvoit auſſi à quelques petites Chapelles; au Prieuré de *S. James*, dans l'Iſle d'*Oleron*, & à celui de *Sainte Conſtance*, qui eſt en terre-ferme. Outre les cinq cents ſoixante-cinq Paroiſſes dont je viens de parler, il y en a encore vingt-ſix autres dans ce Diocéſe, ſur leſquelles les Doyen & Chanoines prétendent avoir Juriſdiction, & ſont en poſſeſſion

TITULAIRES. poſſeſſion de les viſiter. Celles de *S. Pierre* & de *S. Michel*, dans la Ville, ſont de la Juriſdiction particuliere du Doyen, les vingt-quatre autres ſont à la Campagne. L'Evêque de Xaintes a haute, moyenne & baſſe Juſtice, qu'il fait exercer par un Juge Bailly ſur les trois quarts de la Ville, & quelques Paroiſſes de la Campagne. Il eſt auſſi en droit & poſſeſſion de faire exercer la Juſtice Prévôtale, tant civile que criminelle, *ſur les hommes & tenanciers du Roy, couchans & levans en ſon Fief de la Ville*, qui en contient environ la quatriéme partie, depuis le jour de *S. Vivien*, qui eſt le 28 d'Aouſt, juſqu'au 27 de Septembre, comme il fait ſur les ſiens, pendant le cours de l'année. Cet Evêque eſt auſſi en droit & poſſeſſion de percevoir ſur la vente des Marchandiſes, qui ſe fait dans le fonds de Sa Majeſté pendant le mois d'Aouſt & de Septembre de chaque année, les droits que les Fermiers du Domaine ont accoûtumé de lever pendant les autres mois de l'année. L'on met le revenu de l'Evêché de Xaintes à quinze mille livres; mais toutes charges faites, il ne vaut que douze mille livres de rente. . . . . 200. 15000 l.

Florin | Revenu.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### BAIGNE *ou* BESGNE.

M. Jean-Louis de Berton de Crillon Evêque de S. Pons.

Baigne, ou Beſgne, ou Beaigne, ou S. Eſtienne de Brenne, ou Braigne, en latin, *de Batiziaco, ſeu de Beaunâ, Beginâ, ſeu Bregniâ, aut ſanctus Stephanus de Batiziaco*, ſituée en *Xaintonge*, dans un fort beau Païs, à une lieuë & demie de *Jonſac*, à 2 lieuës de *Barbezieux*, vers le Midy, & à 10 lieuës de *Xaintes*. Cette Abbaye eſt d'anciens Benédictins, de la Congrégation des Exempts, & fut fondée, ſelon quelques-uns par *Charlemagne*, dans le Duché de Montauſier; mais elle eſt du reſſort du Préſidial d'*Angoulême*. L'on met cette Abbaye à ſix mille livres pour l'Abbé; mais elle ne lui en rapporte que trois mille. . . . . 400. 6000 l.

BASSAC.

TITULAIRES. Florin Leven.

## BASSAC.

M. de Mayol, Prieur de Beaulieu, Diocéſe de Rouën. Baſſac, en latin, *S. Stephanus de Baßaco; aliàs de Baſſa Cenâ, ſeu Baſiacenſe Monaſterium*, ſituée en *Xaintonge* ſur la *Charante*, près de la petite Ville de *Jarnac*, & à 8 lieuës de *Xaintes*. Elle fut fondée en 1009, par un des Princes d'*Agoulême*, appellé *Guadardus de Lorichis*, en l'honneur de S. Eſtienne premier Martyr, ſelon ce qui eſt rapporté dans les Actes de la vie de *L. Grimourd*, Evêque d'*Angoulême*, où il eſt nommé *Monaſterium Batiacenſe*; mais dans l'Hiſtoire d'*Angoulême*, il eſt dit que l'Abbaye de *Baſſac* eut pour fondateurs *Wardrard de Jarnac*, & *Rixende* ſa femme. L'Egliſe & les lieux réguliers furent détruits par les Calviniſtes; mais les Benédictins de la Congrégation de S. Maur y ayant été introduits, ont tout rétabli, & fait conſtruire une belle Egliſe. Cette Abbaye vaut deux mille livres à l'Abbé, qui eſt Seigneur temporel & ſpirituel de *Jarnac*, & quatre ou cinq mille livres aux Religieux. L'Abbé a la collation de quelques Prieurez ſimples, & la nomination de quelques Cures. . . . . 240. 2000 l.

## S. ESTIENNE DE VAUX.

M. Neret. S. Eſtienne de Vaux, en latin, *ſanctus Stephanus de Vallibus*, ſituée en *Xaintonge*, à une lieuë de *Royan*, & à ſix lieuës de *Xaintes*. Elle fut fondée l'an 1075. Les lieux réguliers ont été ruinez par les Calviniſtes, & il ne reſte qu'une partie de l'Egliſe. Quant aux biens, ils ont été tellement uſurpez, que les charges acquittées, il ne reſte à l'Abbé que de quoi avoir du luminaire pour l'Egliſe. Elle étoit taxée autrefois à deux cents florins; mais maintenant elle l'eſt à . . . . . 150 1000 l.

## FONT-DOUCE.

M. de la Coſte de la Méchauſſée. Font-Douce, en latin, *Fons-Dulcis*, ſituée en pleine campagne, à trois lieuës de *Xaintes vers* le Midy; elle a

TITULAIRES. été bâtie en 1170. à une lieuë & demie de *Cognac*, par *Eleonore* Ducheſſe d'*Aquitaine*. L'Egliſe étoit très-belle; mais elle fut en partie ruinée par les Calviniſtes, de même que les lieux réguliers, qui dans ces derniers tems ont été un peu réparez Il n'y a preſentement qu'un Prieur Clauſtral, & un Sacriſte qui y réſident. Le premier a cent ſoixante écus de penſion, & le ſecond quatre-vingt écus. L'Abbé joüit d'environ deux mille livres de revenu. . .

Florins Revenu. 116. 2000. l.

## S. JEAN D'ANGELY.

M. André Dreüil'et Ev. de Bayonne. S. Jean d'Angely, en latin, *S. Joannes Angeliacenſis, aut Angeriacenſis, ſeu fanum ſancti Joannis Angeliaci*, ſituée en Xaintonge dans la Ville du même nom, à trois lieuës de *Xaintes*, entre les rivieres de *Seure* & de *Charente*, & ſur celle de *Boutonne*. *Pepin* Roy d'Aquitaine fils de l'Empereur *Loüis le Débonnaire*, y fonda par ordre de ſon pere, vers l'an 768. un Monaſtere dédié à *S. Jean-Baptiſte*. Les *Normands* l'ayant ruiné, il fut rétabli, dans le dixiéme ſiécle l'an 942. par les Comtes *Rotquaire* & *Ebbon*, en la ſixiéme année du regne de *Loüis* d'*Outremer*, comme on le voit par les Lettres Patentes de ce Roy. Enſuite l'an 1025. la tête d'un Saint ayant été trouvée dans ce Monaſtere par l'Abbé *Halduin*, il perſuada à *Guillaume le Grand* Duc d'Aquitaine, que c'étoit celle du Précurſeur de *Jeſus-Chriſt*, dont néanmoins pluſieurs doutoient, & apportoient de fortes raiſons contre la prétention de cet Abbé, ainſi que nous l'apprenons d'*Aimar* dans ſa Chronique d'Angoulême. Il ajoûte que le Duc étant convaincu de la verité de cette Relique, fit venir à *S. Jean d'Angely Robert* Roy de France, & la Reine *Conſtance* ſa femme, le Roy de *Navare*, le Comte de *Champagne*, & pluſieurs autres Princes & grands Seigneurs, leſquels honorerent tous la tête du Précurſeur, & lui firent des preſens magnifiques; depuis ce tems-là on a toûjours reveré à *S. Jean d'Angely*, la tête de *ſaint Jean-Baptiſte*, que l'on prétend avoir à Amiens & en d'autres

TITULAIRES. tres endroits. Cette même tête de *saint Jean* a échapé aux Huguenots, qui ont été si long-tems maîtres absolus de la Ville & du Monastere de *S. Jean*; eux, dis-je, qui ont ailleurs brûlé tant de reliques, & fondus tant de reliquaires & de châsses Plusieurs sçavans, & entr'autres M. *Baillet*, disent que cette relique n'est pas la tête de *S. Jean-Baptiste*, mais que quelques-uns croyent que ce pourroit être celle de *S. Jean* martyr d'*Alexandrie*, Compagnon de *saint Cyr*. D'autres disent que *Pepin* ayant dans cet endroit un Palais nommé *Angery*, il fonda cette Abbaye pour y mettre les reliques du chef de *S. Jean-Baptiste*, qu'il avoit euës de quelques Religieux qui revenoient de la Terre-Sainte, à la vertu desquelles il imputoit la victoire qu'il remporta sur *Gaiser*, Roi de *Guyenne*. Le Peuple attiré par la sainteté de la vie que menoient les Religieux de ce Monastere, fit bâtir aux environs plusieurs maisons pour y habiter, & le nombre s'en étant accrû insensiblement, il s'en forma une Ville, que l'on appelle *S. Jean d'Angely*, des noms de *S. Jean*, & d'*Angery*, en changeant une lettre de ce dernier mot. L'Abbaye est occupée par des Benédictins de la Congrégation de S. Maur depuis 1623. C'est la douziéme Maison qui lui est unie. Leur Mense vaut environ vingt mille livres de revenu, . . . . . 20000 l.
& celle de l'Abbé huit mille livres charges payées. Il a la collation de plusieurs Prieurez simples, assez beaux, & la nomination de plusieurs Cures. Il est Seigneur de la Ville de *S. Jean d'Angely*. Pelletier met cette Abbaye à quinze mille livres. . . . . 1533. 8000 l.

Florins Revenu.

## S. LEGER, *ou* LIGAIRE.

M. de la Fare Lopis. Il y a 2000 l. de pension sur cette Abbaye pour M. le Chevalier de Forbin.

S. Leger ou Ligaire, ou Liquaires, ou Ligueur, en latin, *Sanctus Leodegarius*, située dans un Bourg du même nom en *Poitou*, au bord méridional de la *Seure Niortoise*, à une lieuë de la Ville de *Niort*, vers l'Occident, aux confins de la *Xaintonge*; elle est occupée par d'anciens Bené-

| | | Florin. | Revenu. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | dictins, & il y a cinq Officiers Clauſtraux, le Prieur, le Soûprieur, le Sacriſte, le Chantre & l'Infirmier. Le Benefice du Sacriſte vaut mille livres de revenu; quant aux autres, ils valent à peine trois cents livres chacun. . . | 150. | 9000. l. |

## MADION, *ou* MASDION.

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. Bridel. | Madion ou Maſdion, en latin, *ſancta Maria de Maſdion*, ſituée en *Xaintonge*; on n'en trouve point de mémoires, & c'eſt peu de choſes. . . . . | 200. | 1000 l. |

## TENAILLES.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Unie aux Jeſuites de Xaintes en 1719. | Tenailles, ou Thenailles, en latin, *de Tanneio*; on n'en trouve point de mémoires. . . . . | 250. | 3600 l. |

## TONNAY-CHARENTE.

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. de Solier du Maine. | Tonnay-Charente, en latin, *ſanctus Hyppolitus de Talniaco*, ſituée en *Xaintonge*, dans la Ville du même nom. | 60. | 1000 l. |

## ORDRE DE CISTEAUX.

## LA FRENADE.

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. Marouſle de Jean Paul. | La Frenade, ou Frenade, en latin, *Frenada*, fille de l'Abbaye d'*Obazine*, ſituée à une lieuë de *Coignac*, en *Xaintonge*. Elle a été fondée l'an 1148. ou le 11 des Kalendes d'Octobre 1151. Il n'y a qu'un Religieux qui y réſide, en qualité de Prieur Clauſtral. . . . . | 200. | 900 l. |

La Grace Nôtre-Dame de Charron, ou Charon. *Voyez le Diocéſe de la Rochelle.*

Nôtre-Dame de l'Iſle de Ré. *Voyez le Diocéſe de la Rochellé.*

## ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

## CHASTRES.

| | | | |
|---|---|---|---|
| M de Polaſtron. | Chaſtres, en latin, *ſancta Maria de Caſtris*, ſituée | | |

à

TITULAIRES. à une petite lieuë de *Cognac*, près où la petite riviere de *Nays* se perd en la *Charente*. Elle fut fondée vers l'an 1077. L'Eglise & les lieux réguliers ont été ruinez, & les biens presque tous usurpez; en sorte qu'il n'y a aucun Religieux qui y réside. L'Abbé n'en retire pas à present mille livres par an. *Pelletier* met l'Abbaye de Chastres de l'Ordre de S. Benoît. . . . . Florin. 100 Reven. 1000. l.

## SABLONCEAUX, *ou* SABLANCEAUX.

M. de Châlons Sablonceaux, ou Sablanceaux, ou Samblanceaux, en latin *de Sabloncellis*, *seu Beata Maria de Sabloncellis*, située en l'Archiprêtré d'*Arvert*, à trois lieuës de Xaintes, & occupée par des Chanoines réguliers de la Congrégation & Réforme de *Chancelade*, au nombre de dix ou douze, qui joüissent du tiers du revenu de l'Abbaye, qui ne va pas à plus de mille écus. L'Abbé ne joüit pas de cinq mille livres, toutes charges acquittées. *Pelletier* la met à quatorze mille livres. cy . . . . . 1000 4000 l.

## ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## NOTRE-DAME DE XAINTES.

Nôtre-Dame de Xaintes, autrefois Mortaignes ou Mortagnes, ou Mortaignier, en latin, *Beata Maria*, *seu Nostra-Domina Xantonensis*. Elle a été fondée hors les murs de la Ville de *Xaintes* l'an 1047, par *Geofroy* Comte d'*Anjou* & de *Xaintes*, & *Agnès* sa femme, en l'honneur de *S. Sauveur*, & de la *Sainte Vierge*. La Communauté est ordinairement de cent filles, qui vivent sous la visite, direction & correction d'un Visiteur Apostolique. Cette Abbaye est située dans un des Fauxbourgs de *Xaintes*, & son revenu n'est à present que de quarante mille livres; mais autrefois elle en valoit bien davantage. . . . 40000 l.

PRIEUREZ.

Florins | Revenu

## PRIEUREZ.

### JARRIC.

M. Jarric, eſt de l'Ordre de Grammont, en latin, *de Jarrico.*

M. Mortagne ſur *Gironde.*

### SAMARCIE.

Uni. Samarcie, Sarmaiſe & Bandoüillet, en latin, *de Samarcia*, eſt de l'Ordre de Grammont; il eſt uni à l'Abbaye de Grammont, & vaut . . . . 1500 l.

### S. VIVIEN DE XAINTES.

Uni. S. Vivien de *Xaintes*, eſt de l'Ordre de S. Auguſtin, & uni à l'Evêché, & la Menſe Conventuelle au Séminaire. . . . . .

M. Dreux de Nancré. S. Martin de Savigny.

### S. PIERRE & S. PAUL.

S. Pierre & S. Paul de Bouteville, eſt de l'Ordre de S. Benoît.

A l'égard de quelques Prieurez dépendants de l'Abbaye de S. Michel en l'Herme, *voyez la fin du Diocéſe de Luçon.*

TITULAIRES. Florim. Revem.

# EVÊCHÉ DE POITIERS.

M Jean Claude de la Poipe de Vertrieu, Abbé de Gaillac Diocéſe d'Alby, Ord. de S. Benoiſt, cy-devant Comte de Lyon.

M. Jerôme-Loüis de Foudras de Courcenay Evêque & Titulaire de Toana Comte Lyon, & ſon neveu a été nommé ſon Coadjuteur le 8 Janv. 1721.

POITIERS, en latin, *Pictavienſis*, Ville de la ſeconde Aquitaine, & de l'Exarcat des Gaules, Capitale du *Poitou*, ſituée ſur une hauteur, la riviere de *Clain* au tour, & Epiſcopale dès l'an 260, ſelon quelques-uns, ſous Bordeaux, à 3 lieuës à ladroite de la rivierre de *Vienne*, & à 80 de Paris. Son Diocéſe étoit autrefois beaucoup plus vaſte qu'il n'eſt aujourd'hui, parcequ'on en a démembré une partie, comme je le diray plus bas. Tout ce qu'on dit des Evêques de Poitiers, avant *S. Hilaire*, n'eſt point prouvé. Il en fut Evêque au quatriéme ſiécle. *S. Emmeran* le fut au ſeptiéme ſiécle; il quitta ſon Evêché pour aller prêcher l'Evangile en *Baviere* à *Ratiſbonne*. *Fortunat* Evêque de Poitiers eſt honoré comme ſaint dans cette Egliſe. *S. Victorin* Evêque de Pettaw en *Illyrie* occidentale, & martyr, a été, ſelon quelques Auteurs, Evêque de Poitiers; mais c'eſt par une erreur venu du nom latin de la Ville. Celle de Poitiers eſt célebre dans l'Hiſtoire, tant ancienne, prophane, qu'Eccleſiaſtique, ayant eû des Evêques de grande réputation, & entr'autres le fameux *ſaint Hilaire*. Les *Viſigots Ariens*, qui s'y étoient établis dans le cinquiéme ſiécle, y maltraiterent les Catholiques; & c'eſt probablement ce qui engagea l'Evêque à ſe retirer à l'extrémité de ſon Diocéſe, à une place nommée *Ratiatum*, en françois *Rais*. C'eſt pour cela que dans les Souſcriptions du premier Concile d'*Orleans*, tenu l'an 511. *Adelphus* Evêque de Poitiers, eſt appellé *Epiſcopus Ratiatenſis*. *Charles le Chauve* donna l'an 851. à *Heriſpée* Prince des

TITULAIRES. *Bretons*, tout le Païs de *Rais*, qu'il unit à *la Bretagne*, & au Diocéſe de *Nantes*, en ſorte qu'il ceſſa de dépendre de Poitiers au temporel & au ſpirituel. L'Evêché de Poitiers a été encore retranché de la moitié par le Pape *Jean* XXII, lorſqu'il érigea les nouveaux Siéges Epiſcopaux de *Maillezais* & de *Luçon*.

L'Egliſe Cathédrale de Poitiers eſt dediée à *S. Pierre*; elle eſt très-grande, ſpacieuſe, & d'une largeur qui n'a point de pareille; & aſſurement ſi ſon élevation repondoit à la longueur & à la largeur, elle ne paſſeroit pas ſeulement pour une des belles Egliſes du Royaume; mais je ne ſçay ſi elle céderoit à aucune. Elle ne conſerve plus de reliques qu'un oſſement de *ſaint Hilaire d'Arles*, dans un très-beau buſte, & quelques autres petits oſſemens dans un autre reliquaire, toutes celles qu'elle poſſedoit autrefois ayant été brûlées par les Héretiques. On montre encore dans l'Egliſe le lieu où ces Impies commirent ce ſacrilege.

Florins Reven.

## S. PIERRE.

*S. Pierre le Grand* eſt l'Egliſe Cathédrale, dont le Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, d'un grand Archidiacre, d'un Chancelier, d'un Prevôt, des Archidiacres de *Briançon* & de *Thoüars*, d'un Sous-Doyen, d'un Soûchantre, d'un Théologal, & de vingt-quatre Chanoines, dont les Canonicats valent 800 liv. de revenu. Il y a vingt-ſix Abbayes d'hommes, & quatre de filles dans ce Diocéſe, qui comprend ſept cents vingt-deux Paroiſſes, partagées en vingt-quatre Archiprêtrez, dépendans des Archidiaconnez de *Poitiers*, de *Briançon*, & de *Thoüars*. Ces Archiprêtrez ſont *Ambernac*, *Ruffec*, *Chaunay*, *Bouing*, *Gençay*, *Rom*, *Luſignan*, *Melle*, *Sanxay*, *S. Maixant*, *Exodun*, *Thoüars*, *Parthenay*, *Loudun*, *Mirebeau*, *Châtelleraut*, *Mortemar*, *Laſſy*, *Luſſac*, *Montmorillon*, *Saye-la-Vineuſe*, *Angle*, *Niort* & *Chavigny*. C'eſt une opinion commune que durant l'Empire de *Neron*, *S. Martial*, parent de *ſaint Eſtienne* premier martyr, envoyé en Guyenne par *ſaint Pierre*,

800 liv.

| | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | *Pierre*, vint à Poitiers, où il convertit les Habitans à la foy Chrêtienne; il n'en fut pas toute-fois le premier Evêque. Cette Dignité n'y fut établie, selon quelques-uns, qu'un peu avant l'an 279, à cause des persécutions. On y ordonna d'abord *Nictacius*, ou *Victorius*, auquel succeda *Liberius Tupianus*, puis *Saint Agon*, *Hildipianus*, *Justinus*, *Bellator*, & *Aliphius*. . . . . | 2800 | 25000 l. |

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### ALLEUDS, *ou* DES ALLEUDS.

M. de Fiennes. Alleuds, ou des Alleuds, en latin, *sancta Maria de Allodids*; située au haut-Poitou, entre les Bourgs de *Chef boutonne* & *Lezay*. On y trouve la place d'une Abbaye; mais plus de Monastere. Les mazures qui restent font voir que la Maison étoit autrefois assez belle. Elle fut fondée au commencement du 12^e. siécle, en 1120. par *S. Geraud*, & donna à l'Eglise de Poitiers l'illustre Evêque *Grimoaldus*, qui gouverna saintement ce Diocése avant *Gilbert de la Porée*. L'Eglise est en pitoyable état, aussi cette Abbaye est possedée par d'anciens Benédictins, qui vivent en leur particulier. . . . . 120. 1200 l.

### CHAMBON.

M. d'Elvemont, le 17. Octob. 1723. Chambon, en latin, *Bonus-Campus*; on n'en trouve point de mémoires. Elle est dediée à Nôtre-Dame. Je la crois d'anciens Benedictins . . . . 100. 3000. l.

### CHARROUX.

M. Frotier de la Messeliere, Trésorier de l'Eglise Collégiale de S. Hilaire le Grand. Charroux, ou S. Sauveur de Charroux, en latin, *Sanctus Salvator de Carofensi, seu Carofio, aut sanctus Salvator Carofensis, vel Carrofium, aut Carrofum, vel Carrofinium*; située dans la petite Ville du même nom, au haut-Poitou, sur la *Charante*, vers l'*Angoumois*, à dix lieuës de

TITULAIRES. *Poitiers*, au Midy, & à trois lieux de l'Abbaye de *Nanteüil*, d'anciens Benedictins de la Congrégation des Exempts, comme eſt celle de *Charroux*, une des plus fameuſes du Diocéſe. Elle eſt redevable de ſa fondation à *Roger* Comte d'Aquitaine, qui y mit dabord douze Religieux ſous la conduite de l'Abbé *Dominique* vers l'an 770. L'Egliſe étoit en ſon tems une des plus belles du Royaume; le portique étoit magnifique, on deſcendoit dans la Nef, qui étoit fort longue; par pluſieurs degrez de la Nef, on montoit dans le Chœur par cinq ou ſix marches, & du Chœur au Sanctuaire, par dix ou douze. Au deſſus de l'Autel, placé au milieu d'une rotonde de trois rangs de pilliers, s'élevoit un dôme fait en forme de thiarre, d'une hauteur prodigieuſe, dont la fléche, auſſi-bien que la Nef, a été renverſée. L'Autel fait en forme de coffre, avoit été conſacré par le Pape *Urbain II.* La pierre ſuperieure d'environ ſept pieds de long, & cinq ou ſix de large, étoit poſée ſur quatre grandes pierres qui formoient le coffre. Celle de derriere étoit ouverte, afin qu'on pût entrer dans l'Autel, & y ſerrer les ſaintes reliques. Ce précieux monument a été briſé il n'y a pas long-tems, par la ſimplicité d'un Prieur, qui prit ces grandes pierres pour ſervir de pavé à l'Egliſe; on les y voit encore toutes entieres, & aujourd'hui les Peuples marchent ſur cette table ſacrée, ſur laquelle le Souverain Pontife a immolé la victime qui donne la vie aux hommes. Deſſous le grand Autel eſt l'Autel des Miracles, ainſi appellé à cauſe des merveilles que Dieu y opere tous les jours. Cet Autel eſt environné de ſix petits pilliers, qui ſoûtiennent toute la maſſe de ce prodigieux dôme. On ne peut voir les ruines d'un ſi bel édifice, & la négligence qu'on a à conſerver ce qui en reſte, ſans eſtre touché d'une vive douleur. . . . . 300 4000 l.

Florin | Revenu

## S. CYPRIEN DE POITIERS.

M. Bence de Garembourg. S. Cyprien de Poitiers, ou lez-Poitiers, en latin, *ſanctus*

| | | | |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | *ſanctus Cyprianus, extrâ muros*, ſituée au Faubourg de Poitiers, & fondée par *Pepin* Roy d'Aquitaine, environ l'an 928; mais la plus grande partie de ſes biens lui ont été donnés par *Raoul* Roy de France en 936. Elle a eû pour Abbé le bienheureux *Bernard*, qui défendit ſi bien les droits de ſon Monaſtere contre *S. Hugues*, qui vouloit l'aſſujettir à *Cluny*. Il alla exprès à Rome, & voyant que le Pape, qui avoit été Religieux de *ſaint Hugues*, panchoit de ſon côté, il appella de ſon jugement à celui de Dieu, & lui parla avec tant de fermeté, que le S. Pere touché d'une conſtance qui ne pouvoit être que le fruit d'une vertu très-heroïque, lui donna non ſeulement gain de cauſe, mais encore voulut le faire Cardinal. Il refuſa cette Dignité, & après avoir gouverné ſaintement pendant quelques années l'Abbaye de *S. Cyprien*, il alla fonder celle de *Tiron*, où il fut le Pere de cinq cents Moines. Il y a la réforme de la Congrégation de S. Maur depuis 1645. & c'eſt la quatre-vingt-deuxiéme Maiſon unie à cette Congrégation. . . | 66. | 9000 l. |

Florin Revon.

## FERRIERES.

M. Loiſtron-Balon.

Ferrieres, ou S. Leonard de Ferrieres, en latin, *ſanctus Leonardus de Ferrariis*; ſituée au Bourg du même nom, dans le *Loudunois*, près la riviere d'*Argenton*, à deux lieuës de *Montreüil-Bellay*, & à trois de *Thoüars*. . . . 60. 1500 l.

## S. JOUIN DE MARNE.

M. de Bezons.

S. Joüin de Marne, en latin, *ſanctus Jouinus*, *ſeu ſanctus Joannes de Marnis*, *vel Anſio*, *Enſio*, *Enixio*, anciennement *Hemixionenſe*, *Henſionenſe*, *vel Heriesienſe Cœnobium*, & appellée autrefois *Marnes*. S. Joüin en a été Abbé de *Marnes* ou d'*Anſion*, & on l'a appellée depuis de ſon nom. Cette Abbaye eſt ſituée en Poitou, à une lieuë de la Ville de *Moncontour*. Il y a deux cents ſeize Benefices qui dépendent de cette Abbaye, & parmi leſquels il y a quarante cinq Prieurez. . . . . 520 6000 l.

TITULAIRES

lorins Revea.

## LASIE EN BRIGNON.

M de Boivin de Vautoüy, Evêq de Perpignan, & Abbé de Saramont Ord. de Saint Benoit, Dioc. d'Auch.

Lasie en Brignon, ou l'Absie, en latin, *de sede Brigni, aut de sede Brignoni*, située entre *Thoüars* & *Montreüil-Bellay*, à une lieuë du *Puy-Nôtre-Dame*. Pelletier met cette Abbaye à sept mille livres pour l'Abbé; mais d'autres disent deux mille. . . . . 50. 2000l.

## S. MAIXANT, *ou* S. MAIXENT.

M. de Monaco nommé le 17. Octob 1723. à l'Archevêché de Bezançon.

S. Maixant, ou S. Maixent, en latin, *sanctus Maxentius, vel Cellula sancti Maxentii*, située à douze ou treize lieuës de *Poitiers*, à quatre de *Niort*, & à neuf de *Fontenay*. *Adjuteur* quittant la Ville d'*Agde*, & la Province *Narbonnoise*, pour venir en *Poitou* servir Dieu, loin de ses parens & de ses amis, quitta aussi son nom, pour se mieux cacher, & prit celui de *Maixent*. Il se retira dans un Hermitage situé sur la *Seure Niortoise*, du tems de *Clovis le Grand*, lorsqu'il défit *Alaric*, Roi des *Visigots* en 507, comme nous l'apprenons de *Grégoire de Tours*, au second livre de son Histoire. La devotion du Peuple augmentée par les miracles de *S. Maixent*, a produit la Ville de son nom. Cette Abbaye a éprouvé, comme beaucoup d'autres, la fureur des Héretiques, qui ruinerent de fond en comble l'Eglise. Le malheur qu'elle eut d'avoir un Abbé Héretique ne contribua pas peu à sa perte; mais ce malheureux eut après sa mort le sort que méritoit sa méchante vie; car ayant été apporté dans un cercüeil de plomb au Chapitre, les Soldats qui ne sçavoient point qui c'étoit, aïant besoin de plomb pour faire des balles de mousquet, briserent le cercüeil, & les chiens mangerent ce maudit cadavre, & traînerent les ossemens dans les ruës. Les Benédictins de la Congrégation de S. Maur sont entrez à *saint Maixent* en 1634, & c'est la quarante-quatriéme Maison qui leur a été unie, ayant mis la réforme à *S. Maixent*, se sont efforcez de lui rendre son premier lustre, & sur les fondemens

Flo ins | Reven.

TITULAIRES. fondemens de l'ancienne Egliſe, en ont bâtie une nouvelle, qui par ſa grandeur, ſa délicateſſe & ſes ornemens, fait l'admiration du Païs. Lorſqu'on la bâtit on trouva ſous les ruines de l'ancienne des hommes armez, tout de bout, avec leurs hallebardes. On croit que c'étoient des Soldats Héretiques, qui aſſiſtoient à la démolition de cet auguſte Temple, & qui avoient été prepoſez pour empêcher les Catholiques de s'oppoſer à leur pernicieux deſſein, leſquels furent enſevelis ſous les ruines de ce ſaint Edifice. *Loüis le Débonnaire*, & *Eblon* Evêque de *Limoges*, ont réparé dans la ſuite ce Monaſtere, qui eſt taxé *cum unitis*, à | 11000 l.

## MONTIER-NEUF.

Dom d'Hauteville. Montier-neuf de Poitiers, en latin, *Monaſterium-novum Pictavienſe, vel Monaſterium-novum Auguſtoriti Pictonum*. Cette Abbaye eſt réguliere & de la Congrégation de *Cluny*, non-reformée, & eſt ſituée en la Ville de *Poitiers*: elle fut fondée par *Iſambert* Evêque de *Poitiers* l'an 1066. dotée l'an 1068, & encore bien davantage l'an 1077. par *Guillaume Geoffroy* Comte de *Poitiers*, & Duc d'*Aquitaine*. Il la ſoumit à celle de *Cluny*, dont il tira dix-huit Religieux, pour y établir la regularité, ſe propoſant d'en augmenter le nombre juſqu'à cent. Les quatre premiers Abbez furent nommez par *S. Hugues*. Un des plus illuſtres fut le fameux *Imarus*, que le Pape *Innocent* créa Cardinal. Cette Abbaye commence à ſe retablir de ſa décadence où elle a été long-tems, par les ſoins & les épargnes de l'Abbé Regulier Dom d'Hauteville, qui a déja fait bâtir fort proprement & commodément. . . . . | 700 | 6000 l.

## MOREAUX, *ou* MAURREAUX.

M. Moreaux, ou Maurreaux, ſituée à ſept lieuës de *Poitiers*; les *Calviniſtes* ayant preſque ruiné cette Abbaye, en ont diſſipé les titres au point qu'on ignore par qui elle a eſté fondée. Elle ne rapporte qu'environ mille cinq cents

| | | | |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES | cents livres à l'Abbé. Il n'y a d'autres Religieux qu'un Prieur & un Sacriſtain, qui ſont Benedictins non réformez. Cette Abbaye eſt la même que celle que *M^rs. de S^te. Marthe* appellent *Moureilles*, & qu'ils diſent, mal-à-propos, eſtre de l'Ordre de *Ciſteaux*, & du Diocéſe de *la Rochelle*. Il y a bien l'Abbaye de *Moreilles* dans ce Diocéſe & de cet Ordre, mais celle de *Moreaux* eſt bien differente. | Florins 60. | Reven. 1500. l. |

## NANTEUIL EN VALLE'E.

M. Pecquet. Nanteüil en Vallée, en latin, *de Nantolio, ſeu Nantolium in Valle*, ſituée en *Poitou*, dans le Bourg ou Village du même nom, au confluent des petites rivieres d'*Or* & d'*Argent*, à ſept lieuës d'*Angoulême*, du côté de l'Orient d'Eſté, & à douze de *Poitiers*, vers le Midy. Elle fut fondée par *Charlemagne*, dans un lieu qu'on nomme *Foſſe*, & elle fut rebâtie en 1046. par le Seigneur de *Château-Rouſſy*. Il y a vingt-deux Benefices qui en dépendent, parmi leſquels il n'y a qu'un ſeul Prieuré. Cette Abbaye eſt d'anciens Benedictins de la Congrégation des *Exempts*. Les Religieux ont chacun leurs appartemens ſeparez; mais ils mangent en commun. Il paroît par les mazures des lieux reguliers, que ce Monaſtere étoit autrefois aſſez conſiderable. . . . . 200. 3200. l.

## NOAILLE', *ou* NOUAILLE'.

M. Michel Poncet de la Riviere Evêq. d'Angers, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Vierzon au Diocéſe de Bourges, Ord. de S. Benoît. Il y a 2000 l. de penſion ſur l'Abbaye de Noaillé pour Mr le Comte de Tilly.

Noaïllé ou Noüaïllé, en latin, *de Nobiliaco, ſeu Nobiliacum, & Noviliacum*, ſituée en *Poitou*, dans le Bourg du même nom, à trois petites lieuës de *Poitiers* vers le Midy. *S. Julien*, né à *Briou*, ſur la *Clouére* en *Poitou*, qui étoit une terre à ſa famille, comme celle de *Champagne*, ſe fit reclus à *Chaulnay*, puis à *Châtel-Archer*. Il bâtit un Monaſtere à *Mariac*, aujourd'huy *Mairé*, où ſon corps fut apporté de *Chaulnay*, où il étoit allé mourir dans ſon Hermitage. Il fut tranſporté l'an 830. à *Noaillé*, qui de Prieuré dépendant de l'Egliſe de *S. Hilaire de Poitiers*, avoit eſté erigé en

TITULAIRES. en Abbaye vers la fin du 8e. siecle, d'autres disent en 830, par *Atto* Diacre, Abbé de *S. Hilaire de Poitiers*, & depuis Evêque de *Xaintes*. *Loüis le Débonnaire* confirma cette fondation par des Lettres, où il marque qu'elle avoit esté faite par l'ordre de *Charlemagne*, & qu'*Atto* étoit son parent. Le jour même de la translation du corps de *S. Julien* à *Noaillé*, se fit la dédicace de la nouvelle Eglise de *Noaillé* sous son nom, & il en a toûjours esté le Patron depuis. *Mairé* avoit esté ruinée sous *Charles Martel*, & *Noaillé* ayant esté fait Abbaye sous *Charlemagne*, n'eut point d'autres Abbez que ceux de *Mairé*, jusquà cette translation. L'Eglise de *Mairé* ayant esté rétablie depuis, fut érigée en Paroisse, qu'on appelle *Mairé l'Evescau*, c'est-à-dire, Episcopal, pour être distinguée de *Mairé le Gaulier*. L'Abbaye de *Noaillé* a conservé un grand nombre de ses premieres Chartes. L'Eglise est consacrée à *saint Julien* Abbé de *Mairé*, & son sépulchre est derriere l'Autel. Tous les Cloîtres sont remplis de tombeaux élevez; On croit que ce sont des Seigneurs de *Mortemart*, qui avoient anciennement leur sépulture à *Noaillé*; d'autres disent que ce sont des Seigneurs de *Lusignan*; enfin d'autres estiment que ce sont des Seigneurs François tuez à la Bataille de *Poitiers*, qui se donna à une lieuë du Monastere; Bataille si funeste à la France, dans laquelle le Roy *Jean* fut fait prisonnier. La Congrégation de S. Maur possede cette Abbaye depuis 1615 & c'est la deuxiéme qui lui a été unie. 300 livres Revenu. 2000l.

## QUINCEY, *ou* QUINCY.

M. de Pigis. Quincey, ou Quincy, ou S. Benoist de Quinçay, en latin, *sanctus Benedictus de Quinciaco, aut Cella sancti Benedicti Quinciaci, seu Gravio*; située à une lieuë de *Poitiers*, & fondée au septiéme siécle, d'autres disent l'an 750. par *S. Filbert*, premier Abbé de *Jumieges*, augmentée par *S. Achard* son Disciple, qu'il y établit pour premier Abbé. Cette Abbaye est d'anciens Benedictins de la Congréga-

TITULAIRES. tion des *Exempts*, qui ſont fort pauvres, parce qu'ils vivent en particulier. . . . . Florins 250. Reven. 2000 l.

## S. SAVIN.

M. de Cardaillac. S. Savin, en latin, *ſanctus Savinus*, *vel Monaſterium ſancti Savini*; ſituée en *Poitou*, dans un Bourg du même nom, près la *Gartempe*, & à neuf lieuës de Poitiers vers le Levant, & fondée au moins dès le huitiéme ſiecle. Elle a eû le bonheur d'avoir pour Abbé le *Grand Benoiſt d'Aniane*, & a nourri dans ſon ſein les premier Religieux de *Cluny*; elle a réformé les Abbayes de *S. Martin* d'*Autun*, de *Charroux*, & pluſieurs autres fameuſes. L'Egliſe, qu'on prétend eſtre du tems de *Charlemagne*, eſt grande & fort belle. Les voûtes, en forme de berceau, ſont ornées de peintures, qui repreſentent l'hiſtoire de la Genéſe; les piliers ſont petits & ronds; la fléche, toute de pierre & fort élevée, paſſe dans le *Poitou* pour un chef-d'œuvre. Tous les Autels, plûtôt quarrez que longs, n'excedent point quatre pieds en quarré; leurs inſcriptions gravées ſur les tables nous apprennent les Saints auſquels ils ont été conſacrez, & ne nous permettent pas de douter qu'ils ne ſoient effectivement du tems de *Charlemagne*. Sur l'Autel de *S. Pierre*, qui eſt proche de la Sacriſtie, on voit un ancien ſépulchre de pierre, qui eſt aſſurément le tombeau de quelque Saint, dont les reliques ſont enterrées dans le Monaſtere, ſi elles ne ſont pas dans le tombeau même, qui meriteroit bien d'être ouvert, pour ſçavoir ce qu'il renferme. Dans les cryptes qui ſont ſous le grand Autel, & dont les peintures repreſentent le martyre de *S. Savin* & de *S. Cyprien*, il n'y a qu'un ſeul Autel conſacré à *ſainte Savine*, dont le ſépulchre joint l'Autel; la pierre de l'Autel couvre une partie de l'inſcription, & l'on fait à *ſaint Savin* la fête de cette Sainte le 15 Juillet. Cette Abbaye a reçû la réforme de la Congrégation de Saint Maur dès 1642. & c'eſt la ſoixante & quatorziéme Maiſon de cette

| | | Florin. | Reven. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | cette Congrégation. Trente-deux Benefices dépendent de cette Abbaye, entre lesquels on compte douze Prieurez. | 150. | 4000 l. |

## ORDRE DE CISTEAUX.

### BONNEVAUX, *ou* BONNEVAL.

M. Carpinel. Bonnevaux ou Bonneval, en latin, *sancta Maria Bonæ Vallis, seu Bona Vallis*, fille de l'Abbaye de *Cadoüin*, est à deux lieuës de *Poitiers*, sur le chemin de *Poitiers* à *la Rochelle*. Elle est bien bâtie en un petit vallon entouré de bois; & elle fut fondée dans la Paroisse de *Marcé* par un Seigneur de *Mortemar* l'an 1124. . . . 133. 7000 l.

### CHASTELIERS.

M. de Lorraine Armagnac, Evêque de Bayeux, Abbé de S. Faron, Ord. de S. Ben. Dioc. de Meaux, de Royaumont, Dioc. de Beauvais Ord. de Cîteaux. Chasteliers, en latin, *sancta Maria de Castellariis*; fille de l'Abbaye de *Clervaux*, & située en *Poitou*, entre *Poitiers* & *Maillezais*, près la source de *Clain*, & à six lieuës de *Niort*. Elle fut fondée le 13 des Kalendes de Février 1128. & rétablie en 1162. . . . . 300 10000 ll.

### LA MERCY-DIEU.

M. de Monbel de la Menardiere. La Mercy-Dieu, ou Becheron, en latin, *sancta Maria de Misericordiâ Dei*; fille de l'Abbaye de *Chaalis*. Elle est de l'étroite observance de *Cîteaux*, & située en *Poitou*, sur le bord de la riviere de *Garrampe*, à une lieuë de *la Rochepozay*, à trois & demie de *Chastelleraut*, & à 80. de *Paris*. Elle est bien située & bien bâtie, & a esté fondée le 15 des Kalendes d'Octobre 1151. par *Eschivat* Seigneur de *Prully* en *Touraine*. On y a conservé d'assez beaux manuscrits, sur tout des Ecrits des S^ts. Peres; l'Eglise est belle, & dans la croisée sont les tombeaux du Fondateur & de quelques Seigneurs de *Prully*, autour desquels sont representez des Religieux avec l'ancien habit de *Cîteaux*, le capuchon attaché à la coule. Dans la Nef est enterrée *Loüise* Dame de *Tou*. Cette Abbaye est appellée *Becheron* dans la Charte de fondation. . . . . 50. 1000 l.

TITULAIRES

Florins Reven.

## L'ETOILLE, *ou* ESTOILLE.

Dom Jean Benoist.

L'Etoille, ou Estoille, en latin *sancta Maria de Stellâ*, fille de l'Abbaye de *Pontigny*; située à six lieuës de Poitiers, & à quatre de *Chastellerault*, toute seule dans les bois, sur la riviere de *Vienne*. L'on conjecture qu'elle a été fondée vers l'an 1130, d'autres disent l'an 1124, & qu'elle a été unie à l'Ordre de *Cisteaux* le 27 Juillet 1145, parce que l'on trouve qu'*Isembaud* premier Abbé, & *Bernard* son Successeur, avoient précedé *Isaac*, qui en étoit Abbé l'an 1147. Cette Abbaye a plusieurs Gentilshommes qui en relevent, à cause de la Seigneurie d'*Aigne*, appartenante à ce Monastere, auquel elle fut donnée par *Isambert de Semebaut*, issu de la Maison de *Lusignan*; elle est réguliere, & il y a dix à douze Religieux de l'étroite observance de *Cîteaux*. Leur solitude est grande, leur silence exact, leur nourriture ordinaire des legumes & des œufs; ils mangent rarement du poisson. Cette Abbaye est redevable du rétablissement de ses édifices & de sa régularité à *Dom Jerôme Petit*, qui ayant esté nommé Abbé par le Roi, la rebâtit presque entierement, & y fit revivre le premier esprit de *S. Bernard*. Ce bon Abbé mourut l'an 1635. âgé d'environ cinquante ans; il étoit digne d'une plus longue vie. . . . . 60. 3000. l.

## PIN, *ou* LE PIN.

Dom le Grand

Pin, ou le Pin, en latin, *Beata Maria de Pinis*, *seu de Pinu*, fille de l'Abbaye de *Pontigny*, située à deux lieuës de *Poitiers*, & fondée le 4 des Kalendes d'Octobre 1141. d'autres disent en 1120. en un vallon fort étroit & profond, au travers duquel passe un ruisseau qui va à *Poitiers*. Elle est réguliere & d'une propreté admirable; ce qui fait juger que la pureté de l'ame des Religieux de l'étroite observance, qui y habitent, est encore plus grande. . . 66. 6000 l.

| Titulaires | | Florin | Reven. |
|---|---|---|---|

## VALENCE.

M. Neron. Valence, ou Nôtre-Dame de Valence, en latin, *sancta Maria de Valentiâ, seu Valentia*, fille de l'Abbaye de *Clervaux*. Elle fut fondée le 8 des Ides d'Aoust 1230, d'autres disent 1225. par *Hugues* de *Lusignan*, en *Poitou*, sur la riviere de *la Dive*, à deux lieuës de *Vivonne* vers le Couchant d'hyver. Il paroît par la grandeur de l'Eglise, & par les anciens lieux reguliers qui subsistent encore aujourd'hui, que c'étoit autrefois une Abbaye fameuse ; mais les ravages qu'y ont fait les Héretiques, joints aux Commandes, l'ont reduite à present à quatre Religieux. On dit que *Calvin* a prêché dans l'Eglise de cette Abbaye. . 200. 8000 l.

## ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

## ANGLE, *ou* S^TE. CROIX D'ANGLE.

M. de Foulers le 17 Octobre 1725. Angle, ou S^te. Croix d'Angle, en latin, *sancta Crux de Angliâ, seu Angla*, en *Poitou*, sur la riviere d'*Anglin*, au confins de *la Touraine*, du *Berry*, & du *Limosin*, environ à neuf lieuës de *Poitiers*. Elle fut fondée l'an 1210. . . . 200 1500 l.

## CELLE, *ou* SELLE.

M. de Saumery, Evêq. de Rieux, & Abbé de la Magdelaine, Ord. de S. August. Diocése de Chartres. Celle, ou Selle, ou la Celle, ou Nôtre-Dame de Celles, en latin, *Beata Maria de Cellâ*, située à cinq lieuës de *S. Maixant* en *Poitou*. Cette Abbaye est réformée; les bâtimens en sont superbes, & les ornements d'Eglise fort beaux. . . . . 500 10000 l.

## CELLE S. HILAIRE.

M. de Menou Charnisay le 7 Oct. 1723. Celle S. Hilaire, ou S. Hilaire de la Celle, en latin, *Cella sancti Hilarii, vel sanctus Hilarius de Cellâ*; située dans la Ville de *Poitiers*. La tradition veut qu'elle soit de fondation Royale. Ce ne fut d'abord qu'un Prieuré Conventuel dédié à *S. Hilaire*, dont le corps y reposa, jusqu'à ce qu'il fut transporté à *S. Hilaire le Grand* de *Poitiers*. On ne

| | | | |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | | Florins | Revenu |
| | sçait pas préciſement le tems auquel ce Prieuré devint Abbaye; mais il eſt conſtant qu'en 1343. ce n'étoit encore qu'un Prieuré, & qu'en 1375. il étoit gouverné par un Abbé. . . . . | 133. | 5000 l. |

## FONTAINE.

M. Cottin. Fontaine, ou Fontenay le Comte, ou Fontaine le Comte, en latin, *ſancta Maria Fontis Comitis, vel Fontenæum, aut Fontenacum*, ſituée en *bas-Poitou*, en la Ville du même nom, ſur la riviere de *Venlie*, ou *Vendée*, dans un bon Païs. On ignore le tems de la fondation. . . . . | 66 | 1500. l.

## LA REAU, *ou* LE REAUX.

M. de Saveuſe. La Reau, ou le Reaux, en latin, *Regalis*, ſituée en *Poitou*, près *la Marche*, à quatre lieuës de l'Abbaye de *Charroux*. Il y a la réforme. Vingt & un Benefices dépendent de cette Abbaye, dont treize ſont Prieurez, entre leſquels il y en a deux Conventuels. . . . | 100. | 6000 l.

## S. SEVERIN.

M. de Cotte, Chanoine de Paris. S. Severin, en latin, *S. Severinus Pictavienſis*, ſituée au bas-*Poitou*, en la foreſt d'*Argent*, entre *Dampierre* & *Chizay*. Il y a la réforme, & c'eſt pourquoi on a rétabli les bâtimens & les lieux réguliers, qui étoient preſque tous ruinez. Elle a été fondée & commencée à bâtir en 1068. par le commandement de *Gaufroy* Comte de *Poitou*. . . . | 100. | 3000 l.

## THOUARS.

M. Gould, Irlandois. Toüars, ou S. Laon de Thoüars, ou S. Lo de Toüars, en latin, *ſanctus Launus, vel Laudus Thoarienſis, ſeu de Thoarchio*; ſituée en *Poitou*, dans la Ville du même nom. On trouve dans les anciens titres de cette Abbaye, qu'*Iſambert* premier, Evêque de *Poitiers*, céda en 1115. cette Egliſe à quatre Chanoines Séculiers, & qu'elle fut fondée par un nommé *Achard*, au commencement du onziéme ſiecle, qui

TITULAIRES qui en 1117. prirent la Regle de S. Auguſtin, & ſe firent Reguliers. *Aimery*, Vicomte de *Thoüars*, fit du bien au Couvent. Son exemple fut ſuivi depuis par *Henry* Roy d'*Angleterre*, & par *Marguerite* d'*Ecoſſe* premiere femme de *Loüis XI*, de laquelle le corps repoſe dans l'Egliſe de cette Abbaye, qui dès l'an 1137, fut gouvernée par un Abbé. . . . . Florins Reven. 170. 2000. l.

## ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

## SAINTE CROIX.

Madame de Laval. Sainte Croix, en latin, *ſancta Crux Pictavienſis*, ſituée dans la Ville de *Poitiers*. Elle a eſté fondée & bâtie par *Sainte Radegonde* Reine de France, & femme de *Clotaire I^er^*. vers l'an 550; elle y eſt enterrée, & elle y eſt morte en 587, d'autres diſent en 590. Elle y aſſembla un grand nombre de Saintes vierges, & y enſevelit toute la gloire de la pourpre & de la dignité Royale, ſous le voile d'une ſimple Religieuſe. On y montre les lieux qu'elle a ſanctifiés par ſa preſence & par ſes prieres. Elle y mit ſa ſœur *Agnès* pour premiere Abbeſſe; & ayant envoyé au Levant pour avoir un morceau de la croix ſur laquelle *Jeſus-Chriſt* fut crucifié, & l'ayant obtenu, elle voulut que ce Monaſtere portât le nom de *Sainte Croix*. Le morceau de la *vraye-Croix* qui lui fut envoyé par l'Empereur *Juſtin*, eſt enchâſſé dans un petit reliquaire d'or enfermé dans un coffre couvert auſſi d'or. L'on y montre une autre portion du bois de la *vraye-Croix*, que la Sainte avoit coûtume de porter ſur elle; ſa coupe, qui eſt fort grande & fort haute, & ſon chef magnifiquement enchâſſé. L'Egliſe d'aujourd'hui, faite en forme de croix, eſt, à ce que l'on prétend, du tems de l'Empereur *Charlemagne*. Elle eſt aſſez belle; les voûtes ſont en forme de berceau, les pilliers ronds & délicats; la Nef ſert de Chœur aux Religieuſes, qui

TITULAIRES qui ont à chaque siege un tableau de *Flandres*, peint sur le bronze, que le Prince d'*Orange* envoïa à Madame de *Nassau* sa sœur, qui en étoit Abbesse. Tous ces tableaux sont des piéces achevées, qui n'ont pas de prix. Le retable de l'Autel, orné de plusieurs figures de vermeil doré, a coûté seize mille livres ; c'est, à ce que je crois, l'ouvrage de la pieté de Madame d'*Albret*, Abbesse de *S^te. Croix*. Les Religieuses de cette Abbaye étoient anciennement dirigées par des Benédictins, qui avoient la garde des reliques de *S^te. Radegonde*, lesquels se sécularisérent, comme on le verra dans l'article des Eglises Collégiales de Poitiers.

## S. JEAN DE BONNEVAL.

S. Jean de Bonneval, ou Bonneval-lez-Thoüars, ou Bonneval, en latin, *Bona Vallis*, située près de la Ville de *Thoüars*, au haut-*Poitou*, ou elle a été fondée vers l'an 900, & ensuite dotée par les Vicomtes de *Thoüars*, & par le Roy *Lothaire* en 973. Les ravages qu'y ont fait les *Calvinistes* en ont dissipé la plûpart des monuments ; aussi-bien que la pieté ; car *Philippe* de *Châtaignier*, qui étoit alors Abbesse, se retira à *Genêve* avec huit Religieuses, pour avoir plus de liberté de se marier. Une seule qui resta fidelle à sa Religion & à son état, sauva la Maison des mains des Seigneurs de *Thoüars*, qui étant eux-mêmes Huguenots, étoient fort aises de cet évenement, pour avoir plus de facilité de s'emparer du bien de l'Abbaye. Cette genereuse fille demanda au Roi une Abbesse, & en obtint une qui répara cette Maison abandonnée. Aujourd'hui il y a dans ce Monastere trente Religieuses, qui gardent une regularité exacte sous la conduite de Madame *de Châtillon*, leur vertueuse Abbesse, laquelle suivant les vestiges de ses deux sœurs & de ses deux tantes, immédiatement Abbesses avant elle, conserve la bonne observance qu'elles y ont établie. Les lieux réguliers sont beaux & très-commodes, & ces saintes filles chantent Matines à deux heures, selon la regle. . . . .

Madame de Châtillon.

TRINITE'

TITULAIRES. Florins. Revenu.

## TRINITE'.

Elective & triennale.

Trinité, ou la Trinité de Poitiers, en latin, *ſancta Trinitas Pictavienſis*, ſituée dans la Ville de *Poitiers*, où elle a eſté fondée, vers l'an 960. par *Adele* d'*Angleterre*, femme d'*Elbon II.* Comte de *Poitiers*, & Duc d'*Aquitaine*, & mere de *Guillaume Chef-* d'*Etoupes*, auſſi Comte de *Poitou* & Duc d'*Aquitaine*; d'autres diſent que cette Abbaye fut fondée en 936, parce que les Lettres de confirmation du Roy *Lothaire* ſont de cette année. L'Egliſe de cette Abbaye eſt belle & ancienne; dans le Chœur des Religieuſes il y a un ſépulchre de Nôtre Seigneur, dont toutes les figures ſont des pieces achevées. Le portrait du Cardinal d'*Amboiſe*, qui eſt tout proche, eſt auſſi très-eſtimé. Les figures du retable de la Chapelle des Infirmes ſont d'un bon goût, on diroit qu'il ne leur manque que la parole. Les cellules des Religieuſes ſont d'une propreté ſi extraordinaire, qu'il ſemble qu'on ſe mireroit dans leur pavé; leurs couches ſont fort baſſes, fort étroites & fort dures; la pauvreté, auſſi-bien que la propreté, regnent dans leurs meubles; mais la vertu & la régularité de ces excellentes Religieuſes, au nombre de plus de cinquante, & preſque toutes de qualité & d'eſprit, ſurpaſſent tout ce qui ſe peut dire, & au milieu des auſteritez d'une vie très-pénitente, elles font paroître une joye qui ne peut être qu'un fruit du S. Eſprit. L'Abbeſſe eſt élective & triennale. . . . . 11000 l.

## FONTEVRAULT, *ou* FONT-EVRAULD.

Madame de Rochechoüart de Mortemar.

Fontevrault, ou Font-Evrauld, & que l'on prononce par corruption Frontevau, en latin, *Fons-Ebraldi*, *ſeu Evraudi*, ſituée ſur les confins du *Loudunois* & de l'*Anjou*, aux extrémitez du *Poitou*, & vers la *Touraine*, à trois lieuës de *Saumur*, à une de *Monſoreau*, à deux lieuës de *Cande* en *Touraine*, & à quatorze de *Poitiers*. C'eſt un Chef d'Ordre ſous la Regle de S. Benoiſt. Un Théologien nommé *Robert*

TITULAIRES *bert* d'*Arbriſelles*, qui étoit de *Bretagne*, & avoit eſté Archiprêtre de l'Egliſe Cathédrale de *Rennes*, & Abbé de *la Roë*, qu'il avoit fondée, eut Miſſion particuliere du Pape *Urbain II.* pour prêcher aux Peuples les veritez de l'Evangile en 1096. Le nombre des perſonnes de tout ſexe & de tout âge, qui le ſuivoient par les Provinces dans le cours de ſes Miſſions, devint ſi grand en 1097, que ſe trouvant embarraſſé de cette multitude, que ſon miniſtere l'empêchoit de retenir auprès de lui, & que ſa charité ne lui permettoit pourtant pas de renvoyer, il leur chercha un lieu de retraite, où il pût les faire travailler en paix à leur ſalut. Il choiſit aux extrêmitez du *Poitou* un vallon deſert appellé *Font-Evrauld*, qui n'étant couvert que d'épines & de buiſſons, & n'étant revendiqué de perſonne, lui parût propre à ce deſſein. Il commença l'an 1099. à y faire bâtir diverſes petites cabanes ; mais pour éviter le ſcandale qui auroit pû naître de la confuſion des ſexes, il les ſépara en deux cantons éloignez ; ajoûtant une eſpece de clôture à celui des femmes. L'affluence du monde qui venoit s'y rendre en foule, obligea enfin *Robert d'Arbriſelles* d'y faire bâtir divers Monaſteres. Il en ordonna trois pour les femmes ; le premier pour les vierges & les veuves, qui fut nommé le *Grand-Moûtier* ; le ſecond pour les lépreuſes & les infirmes, ſous le nom de *S. Lazare* ; le troiſiéme pour les péchereſſes pénitentes, ſous celui de *la Magdelaine*. Le même ordre fut obſervé à proportion pour les logemens des hommes. Tels furent les commencemens de l'Ordre Religieux de *Font-Evrauld*. Une Dame nommée *Adelaïs*, à qui ce lieu de *Font-Evrauld* appartenoit, le donna à ce Monaſtere du conſentement de *Geoffroy* & de *Giſlebert*, Seigneurs de *Loudun*, qui étoient auſſi les Seigneurs directs de ce lieu-là. La mere d'*Adelaïs*, nommé *Arembuge*, conſentit à cette donation, qui fut confirmée par *Pierre* Evêque de *Poitiers*, l'an 1106, & la même année par le Pape *Paſchal II.* qui en 1113. voulut

Florins Reven.

que

TITULAIRES. que cette Abbaye fut immédiatement soûmise au S. Siege. Ce fut en l'honneur de la *Sainte Vierge* que *Robert* soûmit la Communauté des hommes mêmes, à la supérieure de celle des femmes, sur ce qu'il est dit dans l'Ecriture, *que Jesus-Christ étoit soumis à sa Mere.* De sorte que non seulement les Religieuses, mais encore les Religieux de son Ordre, sont soumis à l'autorité de l'Abbesse de *Font-Evrault*, qui est Chef & Générale de cet Ordre. *Robert* d'*Arbrisselles* établit pour premiere Abbesse *Hersende* de *Champagne*, ou plûtôt son assistante *Petronille*, ou *Perronelle Craon-Chemillé*, qu'il rendit Supérieure générale de toutes les autres Maisons de ce nouvel Ordre, qu'il bâtit dans plusieurs Provinces du Royaume. *Hersende* n'eut d'abord que le titre de Prieure; mais après sa mort *Petronille de Chemillé*, qui lui succeda, eut le titre d'Abbesse l'an 1115, & mourut l'an 1148. Après elle fut *Mathilde* d'*Anjou*, fille de *Foulques* Roi de *Jerusalem*. Ce fut sous cette Abbesse, que l'Evêque de *Poitiers* ayant vexé les Religieuses de *Font-Evrault*, le Pape *Eugéne* III. les exempta de la Jurisdiction de ce Prélat, à la priere de *Suger* Abbé de *Saint Denis*, & Ministre d'Etat, les Evêques de *Poitiers* ayant seulement conservé leur Jurisdiction Episcopale sur les Laïcs, l'Eglise Paroissiale & le Bourg de *Font-Evrault*. C'est en ce même tems, 50 ans environ après que cet Ordre eut esté fondé, que le même *Suger* écrivant au même Pape, lui marqua que cet Ordre s'étoit déja tellement accrû, que l'on y pouvoit trouver cinq ou six mille Religieuses. *Robert* d'*Arbrisselles* fut toûjours estimé comme un grand Saint en son tems par les Papes, les Evêques, les Princes & les Seigneurs; de sorte qu'on ne doit point ajoûter foy à ce que ses envieux répandirent dans le monde, qu'il couchoit avec les plus jeunes & les plus belles Religieuses, pour exciter & éprouver sa chasteté; ce qui lui est reproché par *Geoffroy* Abbé de *Vendôme*, qui lui dit dans une Lettre, qu'en se mortifiant de cette

TITULAIRES. maniere, il se tourmentoit par un nouveau genre de martyre. *Novo quodam martyrii genere cruciaris.* *Robert d'Arbrisselles* mourut un Vendredy à *Orsan* en *Berry* le 25 Février 1117, & son corps fut transporté avec grande pompe à *Font-Evrault*. On n'a néanmoins pû obtenir jusqu'à present sa canonisation; quoique le Pape *Calixte* II. qui avoit vécû du tems de cet Instituteur de *Font-Evrault*, l'appelle dans sa Bulle donnée l'an 1119, *un Prêtre de venérable mémoire. Venerabilis memoriæ Roberti Presbyteri de Arbrefello.*

Florins Reven.

Tous les lieux réguliers de l'Abbaye de *Font-Evrault*, ressentent la magnificence du plus illustre Monastere de filles qui soit en France, sans blesser la modestie Religieuse & l'esprit de pauvreté. Les Cloîtres sont grands bien voûtez & vîtrez; le Refectoire long d'environ six ou sept vingt pieds, large à proportion, & voûté; le Chapitre très-vaste & peint. On y voit le portrait de toutes les Abbesses qui ont gouverné depuis *Renée de Bourbon*. Les Dortoirs, au nombre de trois, n'ont rien de grand que la longueur, & le nombre des cellules; tout y est simple & se sent de la modestie Religieuse. Matines s'y chantent à Minuit, & les Religieuses portent des chemises de serge. L'Eglise est assez belle; on y voit à côté de l'Autel le tombeau de *Robert* d'*Arbrisselles*, & dans le tour des Chapelles celui de *Pierre* Evêque de *Poitiers*, sur lequel on voit des Prêtres representez avec leurs étoles pendantes, comme les portent aujourd'hui les Curez aux enterremens & aux Processions. Dans le Chœur des Religieuses sont les mausolées de *Henry* & de *Richard* Rois d'*Angleterre*, & de la Reine *Eleonore*, qui ayant esté repudiée par *Loüis le Jeune*, épousa le Roy de la *Grand-Bretagne*. Il y a dans l'Abbaye de *Font-Evrault* cent cinquante Religieuses, & soixante Religieux. L'on dit qu'il n'y en a jamais eû moins, & qu'il y en avoit autrefois cinq cents. L'on voit dans les archives un Reglement fait du tems du Pape *Boniface* VIII. qui les réduit à trois cents. Le Monastere a presque toûjours

TITULAIRES. jours esté gouverné par des Princesses ; on en compte quatorze, dont il y en a cinq de la branche Royale de *Bourbon*. Le Monastere de *la Magdelaine*, & celui du *Lazare* ne sont composez que de dix Religieuses, que l'Abbesse renouvelle tous les ans. Elles ont toutes la même observance, excepté qu'on ne s'y leve point à minuit, comme dans le *Grand-Moûtier*, aussi n'y envoye-t'on ordinairement que celles qui ont besoin de soulagement. Il y a aussi à *Font-Evrault* deux Communautez d hommes ; la plus nombreuse est dans le Monastere de l'Habit, où lon éleve la jeunesse, & l'autre composée des Confesseurs des Religieuses, tout proche de l'Abbaye ; la Bibliotéque de *Font-Evrauld* est très-grande & bien remplie de livres. On y voit quelques manuscrits, dont les plus curieux sont des Heures, qu'on croit avoir servi à un Duc de *Bretagne*, écrites en lettres d'argent sur du talque, dont toutes les marges sont ornées de vignettes & de mignatures très-délicates, & le Bréviaire en deux volumes de Madame *Renée* de *Bourbon*, réformatrice de l'Abbaye qui lui avoit esté donné par le Cardinal de *Bourbon*. . . . . 100000 l.

orins Reven.

## PRIEUREZ DANS LE DIOCE'SE DE POITIERS.

Il y en a huit de l'Ordre de Grammont ; sçavoir,

M. Bayole, ou la Royale, ou la Rayole.

M. Du Bois Pommereu.

M. Du Bois d'Alloüé, ou d'Allone, en latin, *de Bosco Alonæ*. . . . . 6500 l.

M. De l'Espaux.

M. Lormande. Puis Chevrier d'Entrefins, en latin, *de Podio Caprarii* 2000 l.

Unie aux Jesuites de Poitiers. La Quarte. . . . . 800 liv.

TITULAIRES M. La Vayolle, ou la Valiolie, en latin, *de Valiolia*, eſt encore de l'Ordre de Grammont. Florins Reven:

## SAINT MICHEL.

M. Gould, Irlandois. L'Aumônerie, ou Prieuré de S. Michel de *Thoüars*; c'eſt une petite Collégiale, qui par ſa fondation joüit des privileges de *la Sainte Chapelle* de *Paris*, & de *S. Martin* de *Tours*. On y voit pluſieurs tombeaux de la Maiſon de *la Trémoille*. . . . . 1200 l.

## LA MAISON-DIEU.

Unie aux petits Auguſtins. La Maiſon-Dieu de Montmorillon, unie au Religieux, dits *Petits Auguſtins*, & conſidérable, tant par la beauté de ſes bâtimens, que par ſon revenu. . . . 1500 l.

M. Parthenay. . . . . 3000 l.

La Foy-Moineau, de la Congrégation de Cluny. . . 3000. l.

## S. GELAIS.

M. de Choiſy Saint Gelais près de *Poitiers*, & à la nomination du Général de *Cluny*. . . . . 2000 l.

## EGLISES COLLE'GIALES.

## S. HILAIRE DE POITIERS.

Le Roy eſt Abbé de Saint Hilaire le Grand. Saint Hilaire de Poitiers, ou Saint Hilaire le Grand, en latin, *ſanctus Hilarius magnus Pictavienſis*, étoit autrefois une fameuſe Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, qui, comme pluſieurs autres, a été ſécularisée. Elle eſt immédiate au Saint Siege, & joüit de pluſieurs privileges; le Tréſorier, qui eſt la premiere Dignité, a droit de porter la mître. Après la Cathédrale de *Poitiers*, l'Egliſe Collégiale de *S. Hilaire* eſt la plus conſidérable de cette Ville. On y remarque le tombeau de *Gilbert de la Porrée*, qui avoit eſté Tréſorier de *S. Hilaire*, avant que d'être Evêque de *Poitiers*, & qui voulut y être enterré.

TITULAIRES. enterré. Ce tombeau eſt de marbre blanc, ayant quatre-vingt-trois pouces de long ſur trois pieds de large, & autant de profondeur. Il eſt orné de deux rangs de bas-reliefs, qui repreſentent une partie de la vie de *Jeſus-Chriſt*, depuis ſon entrée dans *Jeruſalem*. Ce monument a eſté à moitié briſé par les *Calviniſtes*, qui en tirerent le corps du Prélat, & le jetterent au feu. Il eſt élevé ſur de bas pilaſtres d'environ deux pieds, leſquels l'exhauſſent hors de terre. Du côté oppoſé derriere le Chœur, eſt le reſte d'un ancien ſépulchre, à peu-près de la grandeur du précedent, & couvert. Il eſt d'une eſpece de pierre calcinée, tirant ſur le marbre blanc, & orné de quelques figures en bas-relief. On prétend qu'il a la proprieté de conſumer en vingt-quatre heures les cadavres que l'on y renferme. Ce tombeau eſt rompu en deux endroits. Dans une chambre qui eſt à côté de l'Orgue, l'on garde le berceau de *S. Hilaire*; c'eſt la moitié d'une ſouche de chêne, ayant environ ſix pieds de long, ſur deux pieds & demi de diamétre, & creuſée en forme d'auge. On y met dedans & on y attache les fols & les inſenſez, pour les guérir.

M. Frotier de la Meſſeliere. Le Tréſorier eſt de nomination Royale, & eſt toûjours Chancelier de l'Univerſité de *Poitiers*. Les Canonicats valent environ ſeize cents livres de revenu. . . . 1600 l.
& la Tréſorerie trois mille livres. . . . . 3000. ℔

Florin. Revenu.

## Ste. RADEGONDE.

Sainte Radegonde de Poitiers; c'étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, comme on le voit par les reſtes des lieux réguliers, du Cloître, du Chapitre & du Dortoir. Ces Benedictins avoient la garde des reliques de *ſainte Radegonde*; mais s'étant ſécularisez, ils formerent une Collégiale aſſez conſidérable, & ſecoüerent entierement le joug de l'Abbeſſe de *Sainte Croix*. Le tombeau de *ſainte Radegonde* eſt dans une crypte ſoûteraine derriere l'Autel qui lui eſt conſacré. Les Héretiques l'ouvrirent,

TITULAIRES. vrirent, & en tirerent ſes ſacrées reliques, qu'ils jetterent dans le feu, ſans reſpecter ſa qualité de Reine. A côté de ce tombeau eſt celui de *Sainte Agnès*, Abbeſſe de *Sainte Croix*, & de *Sainte Diſciole*. Dans l'Egliſe de *Sainte Radegonde*, aſſez récente, excepté le Sanctuaire, qui eſt plus ancien, il y a quelques tombeaux des Prieurs de cette Collégiale, qui ſont repreſentez avec leurs aumuſſes ſur la tête. La premiere Dignité de l'Egliſe Collégiale de *Sainte Radegonde* eſt le Prieuré; le revenu des Chanoines eſt de ſix cents livres. . . . . 600 liv.

M. Bergier. & de mille livres pour le Prieur. . . . . 1000 l.

Nôtre-Dame de Mirebeau. Il y a un Chefcier.

## NOTRE-DAME DU PUY.

M. Blondé. Le Puy Nôtre-Dame, ou Nôtre-Dame du Puys. Il y a un Doyen, un Sous-Doyen, un Chantre & dix Prébendes de deux cents livres chacune. . . . . 200 liv.

Nôtre-Dame de Châtelleraut. Il y a un Doyen.

TITULAIRES. Florins Revem.

# EVÊCHÉ DE LA ROCHELLE.

M. Eſtienne de Chamflour

LA ROCHELLE, en latin, *Rupellenſis*, *alias Maleacenſis*, Ville Epiſcopale & Capitale du Païs d'*Aunix*, & en *Xaintonge*, ſituée au bord de l'Ocean, à deux lieuës de l'Iſle de *Ré*, à quatre de celle d'*Oleron*, à douze de *Xaintes*, & à cent huit de Paris. Le Roi *Loüis XIV.* d'immortelle mémoire, obtint l'an 1652. du Pape *Innocent* X. la tranſlation du Siege de *Maillezais* à *la Rochelle*, où on érigea un Chapitre ſéculier, fondé des biens du Couvent de *Maillezais*. C'eſt une Ville en bas-*Poitou*, ſituée dans une Iſle que forment deux rivieres, *la Serre* & l'*Autiſe*. Ce lieu étoit autrefois ſolitaire & environné de forêts; c'eſt ce qui engagea *Guillaume Fier-à-Bras* fils de *Guillaume Teſte-d'Etoupes*, à y bâtir un Château pour ſe divertir à la chaſſe. Son fils *Guillaume le Grand* y fit conſtruire l'an 1010. une Egliſe & un Monaſtere de *Benedictins*, qui dans la ſuite fut le plus riche du *Poitou*; ce qui engagea le Pape *Jean XXII.* à ériger cette Abbaye en Evêché l'an 1317. Il en créa premier Evêque *Geofroy Pouverel*, dernier Abbé de *Maillezais*. Le Convent néanmoins ſubſiſta toûjours, & les Moines *Benedictins* ont formé le Chapitre, qui a eſté transferé à *la Rochelle* l'an 1652, comme je l'ai dit ci-deſſus, & ſécularisé en 1666. Cette nouvelle Cathédrale & ſon Chapitre ont eſté fondez des biens qui appartenoient aux Moines, leſquels ont eſté ſupprimez. La Ville de *la Rochelle*, avec l'Iſle de *Ré*, qui en eſt voiſine, & tout le Païs d'*Aunix*, furent en 1652. ſéparez du Diocéſe de *Xaintes*, & ce démembrement de l'Evêché de *Xaintes* avec l'ancien Evêché de *Maillezais*, forment aujourd'hui

TITULAIRES. d'hui le Diocéſe de *la Rochelle*. Il y a des Auteurs qui diſent que la tranſlation du Siege de *Maillezais* à *la Rochelle* s'eſt faite par le Pape *Innocent X.* le 4 May 1648, & qu'on a démembré cent Paroiſſes du Diocéſe de *Xaintes* pour former celui de *la Rochelle*, qui eſt ſuffragant de *Bordeaux*. *Jacques Raoul de la Guibourgere* a eſté le premier Evêque de *la Rochelle*. *Henry de Laval Bois-Dauphin de Sablé* le ſecond; *Charles-Magdelaine FreZeau de la Frezeliere* lui ſucceda, & *Eſtienne de Chamflour*, qui l'eſt aujourd'hui, [1724.] eſt le quatriéme. Le Chapitre de l'Egliſe Cathédrale de *la Rochelle* eſt compoſé de huit Dignitez & de vingt Chanoines. Les Dignitez ſont le Doyenné, la Tréſorerie, l'Aumônerie, le Grand-Archidiaconé de *Fontenay*, la Chantrerie, la Soûchantrerie, & l'Archidiaconé de *Breſuire*. Le Doyen eſt élû par le Chapitre; mais toutes les autres Dignitez & les Prébendes ſont à la collation de l'Evêque. Le Roy a établi un Séminaire à *la Rochelle*, auquel il a accordé trois mille livres de rente, qui ſont levées ſur tous les Benefices du Diocéſe. Mr. *de la Frezeliere* en donna la direction aux *Jeſuites* l'an 1694, & ces Peres y enſeignent la Théologie & l'Hébreu. . . . . 2000. 3000. l.

Florins Revenu

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### NOTRE-DAME DE L'ABSIE.

M. de la Vieuville, Aumônier du Roi. Il y a 800 l. de penſion ſur cette Abbaye pour Mr. Mouſſard, Prêtre à Ruel, & le même qui a ce ſi beau ſecret pour le mal des yeux, & 700. l. pour M. Corel Chanoine de Saint Mery à Paris.

Abſie, ou Nôtre-Dame de l'Abſie, en latin, *Beata Maria in Apſiâ, in Gaſtinâ veteri nuncupata*; *alias Anſia*, *vel de Auſiâ*; ſituée dans les enclaves de *la Gaſtine*, petit Païs qui fait une portion du *haut-Poitou*, & à trois lieuës de *la Chaſtagneraye*. Elle étoit autrefois du Diocéſe de *Maillezais*, & fut fondée l'an 1120, des liberalitez de quelques Seigneurs *Poitevins* de *Parthenay*, *Chabot*, *Chaſtaigner*, *Dappel-Voiſin*, & autres. Un Hermite appellé *Pierre de Bunt*, en avoit jetté les premiers fondemens quelques

| Titulaires. | | Florin | Reven. |
|---|---|---|---|
| | que tems auparavant, & *Maître Giraud* y établit pour premier Abbé un de ſes Diſciples, nommé *Pierre*. Cette Abbaye eſt d'anciens *Benedictins*. . . . | 100. | 4000 l. |

## BELLE-FONTAINE.

M. Maréchal Conſeiller au Parlement de Paris.

Belle-Fontaine, en latin, *de Bello-Fonte*, ſituée aux confins de l'*Anjou*, près le *Poitou*. Il y a preſentement des Feüillans, & par conſequent on peut la compter au nombres des Abbayes de l'Ordre de Cîteaux. . . . 80 2000. l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

## LA GRACE-DIEU.

M. de Rezay, Evêq. d'Angoulême.

La Grace-Dieu, en latin, *Gratia Dei*, fille de l'Abbaye de *Clervaux*, ſituée au Païs d'*Aunis*, à trois lieuës de *Marans*. Elle a été fondée le 18 des Kalendes d'Avril 1139. d'autres diſent en 1135. . . . . 80. 3000 l.

## SAINT LEONARD DES CHAUMES.

M. de Reverſaux.

Saint Leonard des Chaumes, ou de Chamuel, en latin, *ſanctus Leonardus*, fille de l'Abbaye de *Beüil*, ſituée au Païs d'*Aunis*, à une lieuë de *la Rochelle*, & fondée l'an 1168. Elle a eſté du Diocéſe de *Xaintes*. . . . 60. 1800. l.

## MOREILLES.

M. de Maleſieu, Evêq. de Lavaur.

Moreilles, en latin, *Morollia*, *ſeu Morolia*, fille de l'Abbaye de *Clervaux*, ſituée en *Poitou*, entre *Luçon* & *Maillezais*, à quatre lieuës de *Marans*, & jadis du Diocéſe de *Maillezais*. Elle fut fondée le 6 des Ides de Septembre 1152. . . . . 100. 3000 l.

## NOTRE-DAME DE CHARRON.

M. René Trépagne de Menerville Curé de Surenne, près de Paris, en Fév. 1722.

Nôtre-Dame de Charon, ou Nôtre-Dame de la Grace de Charron, en latin, *Gratia ſanctæ Mariæ de Charro*, *ſeu de Carone*, fille de l'Abbaye de *la Grace-Dieu*, ſituée en Poitou, & fondée le 27 Octobre 1191. . . . 66. 1800. l.

TITULAIRES. | Florins | Revenu

## NOTRE-DAME DE L'ISLE DE RE'.

Unie aux R. R. Peres de l'Oratoire de Paris de la Maison de S. Honoré en 1625.

Nôtre-Dame de l'Isle de Ré, ou les petits Chasteliers, en latin, *Beata Maria de Reaco*, fille de l'Abbaye de *Pontigny*, & fondée en l'Isle de Ré, vis-à vis *la Rochelle*, au mois de May 1156, disent quelques Auteurs Mais nous n'avons point de preuves de l'origine de ce Monastere, qui étoit déja fort célebre dès le huitiéme siecle. On sçait seulement que c'est là où *Hunaud* Duc d'*Aquitaine*, fils du Duc *Eudes*, se retira & se fit Moine l'an 744. Ce Monastere fut ruiné de fond en comble dans le siecle suivant par les Pirates *Normands*; l'Isle fut occupée dans l'onziéme siecle par les Seigneurs de *Mauleon* en *Poitou*, qui étoient aussi Seigneurs de *la Rochelle*. Les Moines de *Cîteaux* s'établirent au douziéme siecle dans la même Isle, & ils bâtirent en 1156. un Monastere dédié à *Nôtre-Dame*, & qui a subsisté jusqu'aux guerres de la Religion, durant lesquelles l'Abbaye de *Ré* ayant esté détruite entierement, le Roy *Loüis* XIII. en unit tous les biens à la Maison des Peres de l'Oratoire de Paris, ruë S. Honoré, en 1625. . . | 100. | 7000 l.

## ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

## AIRVAU, *ou* AIRVAUX.

M. de Prie le 17 Oct. 1733. Le même jour l'on mit une pension de 2000 liv. sur cette Abbaye, pour le Chevalier de Prie.

Airvau, ou Airvaux, Airvaut, ou Oirvaie, en latin, *Aurea-Vallis*, *seu sanctus Petrus de Aureâ-valle.* située au haut-*Poitou*, sur la riviere de *Toüé*, à dix lieuës de *Poitiers*, du côté de l'Occident, & fondée en 763, selon quelques-uns par *Hildegarde*, veuve d'*Herbert*, premier Vicomte de *Thoüars*, laquelle mourut en 973. . . . . | 350. | 8000 l.

## LA TRINITE' DE MAULEON.

M. de Tilly le 17 Octobre 1713.

Mauleon, ou la Trinité de Mauleon, en latin, *Trinitas de Maloleone*, *vel sanctissima Trinita. de Malo-Leone*; située dans le haut-*Poitou*, dans la petite Ville du même nom, sur la *Seure Nantoise*, à onze lieuës d'*Angers*, vers le

Titulaires. le Midy. Il y a la réforme, & plus de cent Benefices ſont de ſa collation. L'Egliſe eſt dédiée à la Sainte Trinité. . | Florins 100 | Revenu 4000l.

## NIOEUIL, *ou* NIOEIL.

Unie au Chapitre de la Rochelle. Nicœuïl, ou Nicœïl, en latin, *Niolium, ſeu Sanctus Vincentius de Niolio*; ſituée en bas-*Poitou*, près *Fontenay-le-Comte*, où elle fut fondée l'an 1068. par *Ayrault Gaſſedener*, Seigneur du lieu, & de *Vouvant* ſur *Antiſe*. Il y a environ quarante Benefices qui en dépendent, parmi leſquels il y a treize Prieurez ſimples. L'Abbaye de Nicœuïl eſt unie au Chapitre de *la Rochelle* depuis 1705. pour la Menſe Conventuelle & pour les Offices Clauſtraux; mais après la mort du Pere *Phelippeaux de la Vrilliere* la Menſe Abbatiale ſera unie à l'Evêché de *la Rochelle*. Le Roy en vertu de la Bulle d'union nomme aux Benefices qui dépendent de cette Abbaye, par exemple *S. Nicolas de Letton* eſt un Prieuré dependant de *Nicœuïl*, & poſſedé par *M'. Gautier*. L'Abbaye de *Nicœuil* eſt taxée à deux cents florins. . . .

M. Gautier.

100. | 9000 l.

## PRIEUREZ.

## SURGERES.

Uni aux Minimes. Le Prieuré & le Chapitre de *Surgeres*, eſt unie aux *Minimes* du Bourg de *Surgeres*, à trois lieuës de *Tonnay-Boutonne*, au Septentrion, & à ſix de *la Rochelle* du côté de l'Orient.

## BANDOUILLE.

Bandouille, en latin, *de Bandoliâ*, eſt de l'Ordre de Grammont.

Une Chapellenie en l'Egliſe de *la Ronde*.

*L'on trouvera pluſieurs autres Prieurez du Diocéſe de* la Rochelle *à la fin du Diocéſe de* Luçon, *parce qu'ils dépendent de l'Abbaye de* S. Michel en l'Herm, *qui eſt dans le Diocéſe de* Luçon; *par-là ces Prieurez ſe trouveront tous réünis ſous un ſeul coup d'œil.*

TITULAIRES.

Florins Revenu

# EVÊCHÉ DE LUCON.

LUÇON, en latin, *Lucionenſis*, très-petite Ville Epiſcopale du bas-Poitou, ſous la Métropole de *Bordeaux*, ſur un petit ruiſſeau, au milieu de grands marais, à deux lieuës de la mer Oceane, & à plus de cent lieuës de *Paris*. L'Egliſe Cathédrale dediée à la *Sainte Vierge*, eſt belle. Il s'y éleve un fort haut clocher de pierre, dont la pointe a eſté abattuë de la foudre. Cette Ville a tiré ſon origine d'un très-ancien Monaſtere, qui fut fondé dans le même lieu par un Diſciple de *S. Philibert*, nommé *Lucius*, qu'on dit être le fils d'*Helene* & de *Conſtantin*. *Du Bouchet* rapporte que *Lucius* aïant tué ſon frere aîné, fut banni de ſon Païs, & condamné à paſſer ſa vie dans un Couvent; que pour cela *Conſtantin* l'envoya ſur mer dans un Vaiſſeau chargé de grandes richeſſes & de reliques, avec pluſieurs perſonnes dévotes, & que s'étant arrêté au lieu où eſt à preſent *Luçon*, ce *Lucien* y fonda une Abbaye dont il dédia l'Egliſe à *Nôtre-Dame*. Ce qu'il y a de certain, ſoit que *Lucius* ait donné ſon nom à la Ville, ſoit que tout ce que l'on en dit ſoit une fable; c'eſt qu'il s'y trouva une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît que le Pape *Jean XXII.* érigea en Evêché l'an 1317. après l'avoir tiré de celui de *Poitiers*, & que *Pierre de la Voyrie*, qui en étoit le dernier Abbé, en fut le premier Evêque. L'Evêque de *Luçon* eſt Seigneur de la Ville, & prend le titre de Baron de *Luçon*. *Armand-Jean du Pleſſis*, Cardinal Duc de *Richelieu* & de *Fronſac*, & premier Miniſtre d'Etat ſous le regne de *Loüis XIII.* fut pourvû de l'Evêché de *Luçon* à l'âge de 22 ans, & c'eſt celui qui par la ſuperiorité de leſprit, & par les dignitez dont il fut illuſtré,

TITULAIRES. illuſtré, a fait plus d'honneur à ce Siege. Après que le Pape *Jean XXII.* eut erigé cette Abbaye en Evêché, les Moines *Benedictins* compoſerent toûjours le Chapitre de cette Cathédrale, juſqu'au regne de *Loüis XI.* Ce fut à la priere de ce Roi, que le Pape *Paul II.* ſecularisa l'an 1468. les Moines de *Luçon*, en changeant le Couvent en un College de Chanoines. Le Chapitre de la Cathédrale de *Luçon* eſt compoſé d'un Doyen, d'un grand Archidiacre, d'un Chantre, des Archidiacres d'*Aiſenay* & de *Parede*, du Prevôt de *Luçon*, de ceux de *Fontenay*, de *Parthenay* & des *Eſſars*, d'un Chancelier, d'un Sous-Doyen, d'un Soûchantre, & de vingt-neuf Chanoines. Le Diocéſe comprend deux cents trente Paroiſſes diviſées en trois Archidiaconez, ſous leſquels ſont les Doyennez de *Mareüil*, de *Talmont*, de *Montaigu*, & de *Parede*. . . . . 1000. 18000 l.

Florins Reven.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### BREUIL-HERBAUD.

M. Beſſiere; auſſi Abbé de S. Clement de Metz, Ord. de S. Benoiſt.

Breüil-Herbaud, ou Arbaud, en latin, *Brolium Arbaudi, vel Herbaudi*, ſituée toute ſeule dans les bois, à deux petites lieuës de *Paluau*. . . . . 133. 2600 l.

### GRENETIERE.

M. de la Fayette; il eſt auſſi Abbé de Valmont, Dioceſe de Rouën Ord. de S. Ben. & d'Alon, Ord. de Cît. Dioc. de Limoges.

Grenetiere, en latin, *de Granateriâ veteri, ſeu Sancta Maria de Granateriâ veteri.* On ignore le tems de ſa fondation; on ſçait ſeulement qu'en 1170. l'Abbé s'appelloit *Thomas*, & que cette Abbaye eſt aſſez bien bâtie & bien ſituée. . . . . 200 6000 l.

### LIEU-DIEU EN JARD.

M. Talbot Stonoor Ev. de Theſbie.

Jars, ou Lieu-Dieu en Jard, en latin, *Locus-Dei in Jardo*; elle eſt toute ſeule près de la mer, à ſix lieuës de *Luçon* en *Poitou*. Quelques Auteurs la mettent de l'Ordre de Prémontré,

Florins | Revenu

TITULAIRES Prémontré, & disent qu'elle fut fondée par *Richard* Roy d'*Angleterre*, Duc de *Normandie* & d'*Aquitaine*, & Comte d'*Anjou*, & que *Philippe* Roy de *France* la prit sous sa protection en 1332. . . . . .

## SAINT MICHEL EN L'HERM.

Unie au College des Quatre-Nations, ou Mazarin à Paris.

S. Michel en l'Herm, ou en l'Aire, en latin, *Sanctus Michaël in Eremo*; située au *bas-Poitou*, près la mer, dans des marais salans, à cinq lieuës de *Luçon*, vers le Midy. Elle fut fondée par *Ansoald* ou *Antoald*, Evêque de *Poitiers*, sur la fin du septiéme siecle, & détruite l'an 877. *Ebbon* Evêque de *Limoges*, l'a rétablit & fut enseveli dans cette Eglise, qui fut consacrée en 1047. *Jean de Billy*, connu par son sçavoir & sa vertu, étoit Abbé de *S. Michel en l'Herm*, & remit son Abbaye à son frere *Jacques de Billy*, en entrant dans l'Ordre des *Chartreux*. Ce dernier s'est rendu fameux par plusieurs ouvrages qu'il a donnez au Public, & mourut à *Paris* le 22 de Novembre de l'an 1580. Cette Abbaye a esté depuis possedée par le Cardinal *Mazarin*, & depuis l'an 1668, d'autres disent en 1671, elle est unie au College des Quatre-Nations, que ce Cardinal a fondé à Paris. *Guillaume* Duc d'*Aquitaine* surnommé *Tête-d'Etoupes*, dota cette Abbaye. Ce sont les Religieux de la Congrégation de *S. Maur*, qui la possedent. Ils y ont fait construire une Eglise nouvelle, & rebâtir les lieux reguliers, qui étoient tombez en ruine. Le Roi dispose des Prieurez & Benefices simples qui dépendent de cette Abbaye, dont on peut voir la liste à l'article des Prieurez, à la fin de ce Diocése, & les Cures sont à la collation des Ordinaires. Elle étoit taxée à . . . . . 500. 300 liv.

## ORBESTIER.

M. Gabriel de Cosnac Evêque de Die.

Orbestier, en latin, *sancta Maria & sanctus Joannes de Orbestrio, vel de Orbisterio, aut Orbisterium, vel Orbis terminus*; située en bas-*Poitou*, dans la Paroisse du Château d'*Olonne*,

TITULAIRES d'*Olonne*, sur le bord de la mer, à deux lieuës de *Talmond*, à l'Occident ; elle a été fondée l'an 1007. par *Guillaume IV.* surnommé *le Grand*, Duc d'*Aquitaine* & Comte de *Poitou*. On peut voir la Charte de fondation dans l'Histoire des Comtes de *Poitou* par Besly. . . . . 80 3000. l. Flor. Revn.

## TALEMOND.

M. du Dict. Talemond, Tallemond, ou Talmond, en latin, *sancta Crux de Talemando, seu de Talemundo, aut de Talmundo*, située dans la Ville du même nom, en bas-*Poitou*, à trois lieuës des Sables d'*Olonne*, & à huit de *Luçon*. L'Histoire du Païs porte qu'un Etranger y étant arrivé, & voyant cette Ville environnée d'eau, & l'Ocean au devant à perte de vûë, crut que c'étoit-là que la terre finissoit, ce qui l'obligea de l'appeller *Talus mundi*, d'où l'on a fait le nom de *Talemont* : ceux qui approuvent cette étymologie sont confirmez dans leur sentiment par une Abbaye de S. Benoît qui est près de là, & qu'on appelle *Orbestier*, comme qui diroit *Orbis terminus*. L'Abbaye de *Talemond* a esté fondée l'an 1046, à dix lieuës de *la Rochelle*, sous l'invocation de *la sainte Croix*, par *Guillaume* I^er^. surnommé *le Chauve*, Seigneur de *Talemond*. Cette Abbaye est d'anciens Benedictins. . . . . 150 4000 l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

## BOIS-GROSLAND.

M. Boutard. Bois-Grosland, ou Bois-Grolland, en latin, *Sancta Maria de Broliogrollandi, seu Gaglhiardi*, fille de l'Abbaye de *Moreilles*, située au bas-*Poitou*, près les Sables d'*Olonne*, & fondée en 1201, d'autres disent en 1202, & d'autres en 1109 Cette Abbaye suivoit autrefois la Regle de S. Benoît ; mais elle embrassa dans la suite celle de S. Bernard. 80. 1500 l.

## ISLE-CHAUVET.

M. d'Aynac Turenne. Isle-Chauvet, en latin *Sancta Maria de Insulâ Calveti*,

| | | | |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES | située en une Isle de l'Ocean, en *Poitou*, près *la Bretagne*. C'étoit autrefois une Abbaye de Benedictins, selon quelques-uns; mais depuis long-tems elle est occupée par des *Camaldules*. . . . . | Florin. | Revenu. |
| | | 50. | 4000 l. |

## NOIR-MOUTIER.

M. Lanty, Prieur de S. Philbert & de Moutier des Camp, en Roussillon.

Noir-Moutier, ou Nôtre-Dame de la Blanche, en latin, *Nigrum Monasterium, seu Insulâ Dei, aut Nigra Insula, vel Herus, aut Heri Monasterium. S. Philbert* fuyant la persecution de ses ennemis, se retira de son Abbaye de *Jumiege* & de *la Normandie*, & alla en *Poitou*. *Ansoald* Evêque de *Poitiers*, lui donna une retraite dans l'Isle de *Her*, ou *Herio*, ou *Hero*, ou *Herius*, aux extrêmitez du *Poitou* & de *la Bretagne*, vers l'embouchure de *la Loire*, au Midy. Le Saint y bâtit en 675. un Monastere qui fut appellé *Hermoutier*, & depuis par corruption *Nermoutier*. Ayant été détruit par les Normands en 834. il avoit été reduit en Prieuré, dépendant de l'Abbaye de *Tournus*; mais il fut depuis rétabli en Abbaye, qui est celle dont je parle. On l'appelle *Noirmoutier*, à cause de l'habit noir des Moines *Benedictins*, par où on les distinguoit des Moines de *Cisteaux*, qui ont la robbe blanche; ceux-ci s'établirent au douziéme siecle dans cette Isle, & ils y vinrent du Monastere de *Buzay*, près de *Nantes*, & c'est pour cela que l'Abbaye de *Nôtre-Dame* en l'Isle de *Noirmoutier* a esté appellée l'Abbaye *Blanche*. Il y a long-tems qu'il n'y a plus de Moines noirs, & les blancs ne sont pas en grand nombre. Il y a des Auteurs qui prétendent que l'Abbaye de *Blanche* ou *la Blanche*, vulgairement *Noirmoutier*, a esté bâtie par *S. Philbert*, environ l'an 690, & a esté fondée le 6 des Kalendes de Juillet 1172. L'Eglise & le Monastere sont fort bien bâtis & en bon état, & cette Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux vaut autant aux Religieux qu'à l'Abbé; & l'Abbaïe de *Noirmoutier*, ou de *S. Philbert* n'est plus qu'un Prieuré. . . . .

| | | |
|---|---|---|
| | 133. | 6000 l. |

TRISAY

| Titulaires. | | o. ins. | Revenu. |
|---|---|---|---|

## TRISAY.

M. Noüet. Trisay, en latin, *Sancta Maria de Trisagio, seu Trisayo, vel Trisegio*, fille de l'Abbaye de *Pontigny*, & située en *Poitou*; elle a esté fondée le 6 des Kalendes d'Aoust 1145. . . . . 63. 3000. ℔

## ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

## ANGLES.

M. de S. Hermine. Angles, en latin, *sancta Maria de Angelis*, située en bas-*Poitou*, près la mer, en un marais doux, à une lieuë près les Sables d'*Olonne*. Elle a été fondée l'an 1210. . . . 180 1100 l.

## FONTENELLES.

M. des Noüës de Beaumont. Fontenelles, en latin, *de Fontanellis, vel de Fontenellis, seu de Fintaneto*, située au milieu des bois, à une lieuë de *la Roche-sur-Yon*, en *Bas-Poitou*, à cinq lieuës de *Nantes*, & à pareille distance de la Ville de *Luçon*. Elle fut fondée l'an 1119, d'autres disent en 1210. par *Guillaume de Mauleon* Seigneur de *Talmond*, & par *Beatrix* Dame de *Machecoul* sa femme, pour des Chanoines Réguliers de la Congrégation de *Chancelade*. . . . . 80. 4000 l.

Il y a des Auteurs qui mettent l'Abbaye du *Jard*, ou *Lieu-Dieu*, Ordre de Prémontté, dans le Diocése de *Luçon*; mais d'autres la mettent dans celui de *la Rochelle*, comme on le peut voir dans l'article des Abbayes de ce dernier Diocése.

D'autres Auteurs mettent l'Abbaye de *Grand-Chers*, de l'Ordre de *Cîteaux* dans le Diocése de *Luçon*; mais je n'en trouve point de mémoires.

## SAINT PHILIBERT.

M. Lanty. Le Prieuré de *Saint Philibert* de *Noirmoutier*, de l'Ordre de Saint Benoît, est dans le Diocése de *Luçon*.

Comme l'Abbaye de *S. Michel en l'Herm*, est dans le

| | | Florins | Revenu |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES | Diocéſe de *Luçon*, j'ai crû devoir mettre à la ſuite de ce Diocéſe, les Benefices qui en dépendent, quoiqu'il y en ait pluſieurs dans le Diocéſe de *la Rochelle*, afin de les trouver tous ſous un point de vûë. Le Roy preſente au Pape ceux qui ſont Conventuels, & confere ceux qui ſont ſimples. A l'égard des Cures dépendantes de cette Abbaye, les Ordinaires les conferent. | | |
| | PRIEUREZ ET AUTRES BENEFICES *dépendans de l'Abbaye de Saint Michel en l'Herm, & ſitués dans les Diocéſes de Luçon & de la Rochelle.* | | |
| M. | Saint André en Aulnis . . . . . | | 150 liv. |
| M | Saint André ſous *Mareüil*. . . . . | | 500 liv. |
| M. | Sainte Catherine de *Beauvoir*. . . . . | | 300 liv. |
| M. | La Trinité de *Bellenove* ou *Bellemouze*. . . . | | 900 liv. |
| M. | Saint Benoît . . . . . | | 800 liv. |
| M. | Saint André de Bourgonneau, ou Bournezeau, & *Thorigné* Annexe. . . . . | | 200 liv. |
| M. | Nôtre-Dame de Rudine, au Diocéſe de *la Rochelle*. . . | | |
| M. | Saint Georges de Chaire vive eſt une Chapelle. . . | | |
| M. | Saint Pierre de Chantoſnay, ou Chantaunay, & *Saint Mars de l'Eſpine*, ſon Annexe. . . . | | 1500 l. |
| M. | Cheffoye, Cure de la Congrégation de *Saint Ruf*. . . | | |
| M. | Nôtre-Dame de Cholet, au Diocéſe de *la Rochelle*. . | | 1200 l. |
| M. | Clayes. . . . . | | |
| M. | Convenne eſt une Chapelle Réguliere. . . . | | |
| M. | Nôtre-Dame de Curſon, du Diocéſe de *la Rochelle*. . | | 1000 l. |

La

| Titulaires. | | Florins Reven. |
|---|---|---|
| M. | La Chapelle, au Diocéſe de *la Rochelle*. | |
| | Chatellaïon, ou *S. Romuald*, du Diocéſe de *la Rochelle*. | 500 liv. |
| M. | La Dive en l'Iſle. | 600 liv. |
| M. | Eſverane, ou Ayveraines, *Sanctus Petrus*. | 400 l. |
| M | Nôtre-Dame de Tolle, au Diocéſe de *la Rochelle*. | 300 liv. |
| M | Saint Eſtienne d'Ars en l'Iſle de *Ré*, eſt Conventuel. | 6000 l. |
| M. | La Fayolle, au Diocéſe de *la Rochelle*. | 500 liv. |
| M | Froidefont. | 1200 l. |
| M | Gaſpaigne, ou Caſpagne. | 600 liv. |
| M | Saint Gilles ſur *Vic*. | 1200 l. |
| M | Gobretiere, ou la Gorbetieve eſt une Cure. | |
| Unie aux Jeſuites de Lucon. M | Saint Nicolas de Gruches, ou *Gruë*. | |
| | Guirans. | 600 liv. |
| | Harvezay ou Harvazay. | |
| | Ornays, ou les *Honnes* eſt Conventuel; *Sanctus Andreas*, du Diocéſe de *la Rochelle*. | 5000. l. |
| M. | Saint Pierre des Herbiers, ou *Petit-Bourg*. | 300 liv. |
| | Javerſay. | |
| | Lande-Ganelon eſt une Cure. | |
| M. | La Chapelle Largeau, au Diocéſe de *la Rochelle*; *Beata Maria*. | 1000 l. |
| M | Saint Pierre de Langnon, au Diocéſe de *la Rochelle*. | 600 liv. |
| M. | Langon eſt une Chapelle réguliere. | |
| M. | Saint Pierre de Lairoux, ou Lorraux. | 700 liv. |

| Titulaires | | Florins | Revenu |
|---|---|---|---|
| M. | Saint Pierre de la Lande, près *Palluau*. | | 100 liv. |
| M. | La Chapelle Palluau. | | 500 liv. |
| M. | Saint Michel du May, au Diocése de *la Rochelle*. | | 800 liv. |
| Unie aux Benedictins de la Congrégation de Saint Maur. | Saint Pierre de Mortaigne, au Diocése de *la Rochelle*, est Conventuel. | | 3000 l. |
| | Nôtre-Dame de Mortagne est une Chapelle Réguliere. | | 400 liv. |
| | Saint Estienne de Marœïl. | | 500 liv. |
| | Saint Gilles de Marœïl est une Chapelle. | | |
| | Saint Sauveur de Marœïl. | | 500 liv. |
| | Nôtre-Dame de Marœïl. | | 500 liv. |
| M. | Nôtre-Dame de Mousieraques, ou Mousiraiques. | | 500 liv. |
| | Saint Nicolas de Maufais, ou *Maufait*, est une Chapelle. | | |
| M. Chamu. | Nôtre-Dame des Prez, près *Couron*, ou *Curson*, est une Chapelle au Diocése de *la Rochelle*. | | 500 liv. |
| M. | Saint Denis du Perray, ou *Saint Denis du Paire*. | | 600. l. |
| M. Golihury Curé de Montrouge, près de *Paris*. | Saint Philbert de Pontherault, ou *Pont-Châtault*, & Javerfay son Annexe. | | 900 l. |
| M. | Saint Ambroise de Rye. | | 800 liv. |
| M. | Saint Hilaire de Rye. | | 700. l. |
| M. | Château de Rye. | | |
| | Sainte Radegonde des Marêts, Diocése de *la Rochelle*. | | 800. l. |
| M. | Sainte Radegonde de Coquille, ou *Serquilles*. | | |
| M. | Roche-Servieres, de l'Ordre de Grammont. | | |

Saint

| | | Florins | Revenu. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | Saint Mars ou Saint Medard de la Revorte eſt une Cure. . . . . | | |
| M. | Saint Pierre de Veſſins, au Diocéſe de *la Rochelle*, *Sanctus Petrus*. . . . . | | 400 liv. |
| M. | Saint Valerien, au Diocéſe de *la Rochelle*. . . . | | 800 ℔ |
| M. | La Chapelle Vicomte, ou au Vicomte. . . . | | |
| M. | Saint Uniſſant de Sainte Cecille, autrefois *Sainte Cecile*. . . . . | | 1000. l. |

Outre la Chapelle de *Nôtre-Dame des Prez* près *Courons*, ou *Curſon*, il y a le Prieuré de Nôtre-Dame de *Curſon*, uni à l'*Aigrerie* de l'Abbaye de *S. Michel en l'Herm.*

*Les Prieurez, dont le Diocéſe n'eſt point exprimé, ſont de celui de* Luçon.

TITULAIRES

Florins | Reven.

# EVÊCHÉ DE PERIGUEUX.

PERIGUEUX, en latin, *Petragoricenſis*, Ville de la ſeconde Aquitaine, & de l'Exarcat des Gaules, Capitale du *Perigord*, ſur la riviere de l'Iſle, à cent huit lieuës de Paris, & Epiſcopale dès l'an 380. ſous Bordeaux. *S. Front*, ou *Fronton* a été le premier Evêque de *Perigueux*. Il étoit contemporain de *S. Martial*, & fit bâtir la Cathédrale dédiée à *S. Eſtienne*. Elle eſt voûtée à deux faces, & remarquable par une haute pyramide, élevée ſur une tour quarrée en maniere de clocher. Cette Cathédrale, qui étoit dans la Cité, fut ruinée dans le ſeiziéme ſiecle juſqu'aux fondemens, par les Héretiques, qui y démolirent pluſieurs autres lieux ſaints, & c'eſt depuis ce tems que l'Egliſe Collégiale de *S. Front* eſt devenuë la Cathédrale & le Siege de l'Evêque. Cette Collégiale a eſté long-tems deſſervie par des *Chanoines Réguliers*, & il y a un Arrêt rendu l'an 1299, par lequel les Chanoines & l'Egliſe de *S. Front* ſont maintenus au pariage de la Seigneurie & de la Juſtice de *Perigueux* avec le Roy Duc d'*Aquitaine*. Tous les biens de cette Egliſe ayant été unis à la Manſe Epiſcopale, ces droits appartiennent aujourd'hui à l'Evêque de *Perigueux*, co-Seigneur avec le Roy, comme les Prédeceſſeurs de ce Prélat l'avoient été avec les Ducs d'Aquitaine. Nous voyons que les Evêques de *Perigueux* prétendoient, il y a plus de ſept cents ans, que les Comtes de *Perigord* n'étoient pas Seigneurs de la Ville Epiſcopale, dont les Ducs d'Aquitaine avoient le haut Domaine, & les Evêques y avoient le droit de battre monnoye. Après la mort de *S. Front* il fut honoré d'une Egliſe Abbatiale, enrichie de ſuperbes ornemens; c'eſt celle dont je viens de

Meſſire Michel-Pierre d'Argouges, Abbé de Joüy Ord. de Cit. Dioc. de Sens & Doct. de la Faculté de Paris. Il a été nommé à l'Evêché de Perigueux le 8. Janv. 1721. & ſacré le 31. Août 1721. Il y a ſur l'Evêché de Perigueux 3000. l. de penſion pour M. le Chevalier de Lauzieres, & 1000 liv. pour M. l'Abbé d'Epinay.

Florin. Reven.

TITULAIRES de parler. M. *le Bouts*, Pere de l'Oratoire & Evêque de Perigueux, fit unir de son tems, c'est-à-dire, il y a environ cinquante ans, le Chapitre de l'Eglise de *S. Estienne* à celui de *S. Front*, & a formé de l'un & de l'autre le Chapitre d'apresent, qui est composé de quatre Archidiacres, d'un Chantre, d'un Soûchantre, d'un Maître d'Ecole, d'un Théologal, & de trente-quatre Chanoines. Il y a plus de quatre cents cinquante Paroisses dans le Diocése de *Perigueux*, dont le plus grand nombre est du gouvernement de *Guyenne*, & quelques-unes dans celui d'*Angoûmois*. Ce sont des Cures, ou des Vicairies perpetuelles, ou Annexes. L'on compte huit Abbayes, six d'hommes & deux de filles, & soixante & sept Prieurez, dont quatre sont Prieurez-Cures, & cinq ont été abandonnez aux Vicaires perpetuels pour la portion congruë; sçavoir, *Pontegraux*, *Gandumas*, *Bellaique*, *Bards*, & *S. Cirq*. L'Eglise de *saint Estienne*, qu'on n'a raccommodée qu'à moitié, est la Paroisse de la Cité. L'Evêché de Perigueux est fort Seigneurial, & d'une grande étenduë. . . . . 2500 2500 ll.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### BRANTOME, *ou* BRANTHOME.

M. Brantôme, ou Branthome, en latin, *sanctus Petrus & Paulus de Brantolino, aut de Branthosmo, seu de Branthol-mo, aut Bruntasmum, vel sanctus Petrus Brantolmensis*, située dans la petite Ville du même nom, au *Perigord*, sur la riviere de Drôme en un terroir assez agréable & assez fertile, à quatre lieuës de Perigueux, du côté du Septentrion. Comme cette Abbaye est au pied d'un roc tout couvert de bocage, il en sort une infinité de fontaines. Elle porte le titre de S. Pierre & de S. Paul, & fut fondée en 779. par l'Empereur *Charlemagne*, d'autres disent par Pepin. Elle compte parmi ses Abbez, *Pierre de Bourdeille*, assez connu

| | | Florins | Revenu. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | par ses Mémoires. Elle est possedée par les Réformés de la Congrégation de *S. Maur* depuis l'an 1636, & c'est la cinquantiéme Abbaye unie à cette Congrégation. . . | 400. | 5000 l. |

## TOURTOIRAC, *ou* TURCY.

M. de Brusac. Tourtoirac, ou Turcy, située en *Perigord* sur la haute *Vesere*, à six lieuës de Perigueux, en latin, *sanctus Petrus de Turturiaco, aliàs de Turciano*. Il n'y a point eû de Religieux pendant long-tems; je ne sçay s'il y en a maintenant. Elle est de la Congrégation des *Exempts*. . . . 120. 10000 l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

## BOSCHAUD, *ou* BOUCHAUD.

M. de Medidier. Boschaud, ou Bouchaud, en latin, *Boscum Cavum, seu Boscanum, vel Boscanium*, fille de *Chastelliers* sous *Clairvaux*; elle fut fondée le 21 Mars 1159. . . . 78. 1200 l.

## PEYROUSE, *ou* LA PEYROUSE.

M. de la Brousse de Verteillac, le 2 Janv. 1719. Peyrouse, ou la Peyrouse, ou Peyroux, en latin, *Petrosa*, fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, située en Perigord, & fondée les Ides d'Aoust 1153. . . . 200. 4000 l.

## ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

## CHASTRES.

M. Tesserot de Segonzat. Chastres, en latin, *Castrum*, située en Perigord vers le bas *Limosin*. . . . . 60. 1000 l.

## CHANCELADE.

Le R. P. Valbrune de Belair. Chancelade, en latin, *Nostra-Domina de Cancellatâ, seu Cancellata*, située en Perigord, à une lieuë de *Perigueux*. Elle est en regle, & est Chef d'une Congrégation de *Chanoines Réguliers*, dont la maniere de vivre ressemble fort à celle de la Congrégation de *Sainte Geneviéve de Paris*. L'Abbaye de *Chancelade* doit sa fondation à quelques Ecclesiastiques

| | | | |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES. | cleſiaſtiques, qui par un eſprit de recüeillement & de retraite, s'établirent à une lieuë de Perigueux ou environ, dans un endroit où il y avoit une fontaine entourrée de barreaux de fer, & c'eſt de ces barreaux (*à cancellis*) que l'Abbaye a pris le nom de *Chancelade*. Ces Eccleſiaſtiques furent d'abord ſous la direction de l'Abbé de *Celle-Froüin*; mais *Guillaume* d'*Auberoque*, Evêque de Perigueux, leur ayant donné des biens conſidérables, cet Oratoire fut érigé en Abbaye. *Geraud* en fut le premier Abbé, & fit vœu de ſuivre la regle de S. Auguſtin l'an 1133, & dès lors on bâtit l'Egliſe, & les lieux réguliers que l'on y voit aujourd'hui, qui ſont très-beaux, & bien bâtis. Cette Abbaye releve immédiatement du S. Siége. Le Chapitre élit trois ſujets, deſquels le Roy en choiſit un. . . . . | Florins 130. | Revenu. 20000 l. |

## ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## BUQUE, *ou* LE BUQUE.

Madame de Vaſſal de la Barde.

Buque, ou le Buque. On n'en trouve point de mémoires. Pelletier la met de l'Ordre de S. Benoît & de celui de Cîteaux. . . . . .

## LIGUEUX.

Madame de Beaupoil de Saint Aulaire Lanmary.

Ligueux, en latin, *Liguricum*, *vel Ligürium*, ſituée en Perigord, où elle a été fondée en l'an 1000, d'autres diſent vers 1015. Il eſt parlé des privileges de cette Abbaye dans une Bulle du Pape *Clément III.* de l'an 1188. . . 10000 l.

## ORDRE DE SAINTE CLAIRE.

## S. COSME & S. DAMIEN.

Madame de Guynes.

Saint Coſme & Saint Damien, ſituée hors les murs de la Ville de Perigueux.

TITULAIRES | Florins | Revenu

## PRIEUREZ.

### SAINT ESTIENNE.

M. de Prye. Saint Eſtienne de Peyrac, eſt de l'Ordre de Saint Auguſtin.

### SAINT JEAN DE COLLE.

M. du Mas. Saint Jean de Colle, eſt de l'Ordre de S. Auguſtin, & Conventuel. . . . . 2000 l.

### LA FAYE-JUMILLAC.

M. La Faye-Jumillac, eſt de l'Ordre de Grammont, en latin, *de Fagiâ Jumiliaci.* . . . . . 2400 l.

### BONCENAT.

M. Boncenat, eſt un Doyenné de l'Ordre de Saint Auguſtin.

### SAINT PARDOUX.

M. Saint Pardoux, en latin, *Sanctus Pardulphus*; c'eſt un Prieuré Royal de filles de l'Ordre de *S. Dominique*, à qui pluſieurs donnent le nom d'Abbaye; mais l'on ſçait qu'il n'y en a point dans cet Ordre; ce ne ſont que des Prieurez perpetuels à la nomination du Roy. D'autres diſent que S. Pardoux eſt une Dommerie.

Il y a douze Chapellenies de *S. Antoine* en l'Egliſe de Perigueux, fondées par le Cardinal *Talegrand*, de valeur chacune. . . . . 80 liv.

## EGLISES COLLE'GIALES.

### SAINT ASTIER.

M. Plancher. Saint Aſtier, ſituée dans le Bourg du même nom, ſur la riviere de l'*Iſle*, à trois lieuës de Perigueux. Il y a quatorze Chanoines, dont l'un eſt Abbé, un Chantre, & douze Chanoines. Leur revenu eſt de quatre à cinq cents livres. 500 liv.

C'étoit

TITULAIRES C'étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît; mais elle a été sécularisée, & le Chef conserve le titre d'Abbé, & est de nomination Royale. . . . Florins Roy. 4000 l.

## SAINT SAUVEUR.

M de la Vergne. Saint Sauveur d'Aubeterre, située dans la Ville d'*Aubeterre*, en *Angoumois*, à six lieuës de *Perigueux*. Il y a un Chantre & douze Chanoines, auquel le Chapitre pourvoit. C'étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de *Cîteaux*, laquelle fut érigée en Eglise Collégiale dans le seiziéme siecle. Le Chef de ce Chapitre a le titre d'Abbé, est de nomination Royale, & assiste au Chœur avec le rochet & le camail. Son revenu est de deux mille livres, cy. . . 2000 l.

## SAINT FRONT.

Unie à l'Evêché de Perigueux. Saint Front de Perigueux, jadis Monastere, comme on le peut voir dans l'article de Perigueux, est uni à l'Evêché, & l'Evêque a le titre d'Abbé.

# EVÊCHÉ DE SARLAT.

M. Alexandre le Blanc, Chan. de S Victor de Paris, Prieur de S Cyprien dans le Dioc. de Sarlat. Il fut sacré le 15. Mars 1722.

SARLAT, en latin, *Sarlatensis*, Ville Episcopale du *Bas-Perigord*, située comme dans une Isle, en un lieu montagneux, & élevé par differentes collines, entre *la Dordogne* & *la Vesere*, dont elle n'est éloignée que de deux lieuës, *la Droume* n'en est distante que d'une. La Ville de Sarlat, éloignée de Paris de cent vingt lieuës, est au vingt-uniéme degré, cinquante minutes de longitude, & au quarante-cinquiéme degré, dix minutes de latitude. *Saint Sardos*, ou *Sadroc*, ou *Sacerdoc*, trentiéme Evêque de *Limoges*, mourut à *Argentac* sur la *Dordogne*, & son corps fut porté dans son Abbaye de *Calabre*, qui étoit du Diocése de *Cahors*, quoique dans les limites civiles du *Perigord*. Du tems de *Charlemagne* son corps fut transporté du Monastere de *Calabre* à *Sarlat*, en *Perigord*, d'où le Bourg de *Calabre*, qui fut depuis entierement ruiné avec l'Abbaye, n'étoit éloigné que de deux lieuës. Au tems de cette translation *Sarlat* n'étoit qu'une Abbaye; mais le culte du Saint rendit le lieu si célebre, qu'il s'en fit une Ville Episcopale, dont la Cathédrale est dédiée sous son nom. L'on prétend que cette Abbaye fut fondée dès le tems de *Pepin* & de *Charlemagne*, & qu'il se forma autour de ce Monastere une Ville, dont la Seigneurie & la proprieté furent données à l'Abbé & au Couvent de *Sarlat*, il y a sept ou huit cents ans, par *Bernard* Comte de *Perigord*. Le Pape *Jean XXII.* érigea au même lieu vers l'an 1317. un Siége Episcopal, dont il créa premier Evêque *Raymond de Roquecor*, Abbé de *Gaillac* en *Albigeois*. Les Moines *Benedictins* composerent toûjours le Chapitre de cette

TITULAIRES. cette Cathédrale jusqu'au Pontificat de *Pie IV.* qui les sécularisa sous le regne de *François II.* en 1561. Ce même Roy donna ses Lettres Patentes pour l'execution de la Bulle de ce Pape, & les Moines quitterent l'habit Monastique l'année suivante au mois d'Avril. L'Eglise Cathédrale est dédiée à *S. Sacerdos* Evêque de *Limoges*, qu'on appelle vulgairement *saint Sardos*, & quelquefois *Sadroc*. Cet Evêché démembré de celui de Perigueux, n'est pas de fort grande étenduë. Il est suffragant de *Bordeaux*, & depuis vingt ans, on a uni au Chapitre de la Cathédrale celui de *S. Avit*, qui étoit dans l'étenduë de ce Diocése; en sorte que le Chapitre de la Cathédrale est aujourd'hui composé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Sacristain, & de quatorze Chanoines. Le Diocése de *Sarlat* a douze lieuës de long, & huit de large, & l'on y compte deux cents cinquante Paroisses, divisées en sept Archiprêtrez; sçavoir, *Sarlat*, *Saint André*, *Audrix*, *Paleyrat*, *Anglan*, *Capdrol*, & *Flaurac*. . . . . 742 | 12000 l.

Florins | Revenu

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### TERRASSON.

M. du Sault. Terrasson, en latin, *Terraßonensis*, située dans la Ville du même nom, en *Guyenne*, à l'extrêmité du *Perigord* & du *Quercy*, sur la riviere de *Vesere*, à trois lieuës au-dessous de *Brive*, du côté de l'Occident, & à cinq de *Tulles*, près le Diocése de *Perigueux*, & à quatre lieuës de *Sarlat*, vers le Septentrion. Cette Abbaye est fort ancienne, puisqu'il en est fait mention sur l'an 542. dans les Annales de France. Elle est de la Congrégation des *Benédictins Exempts*. . . . . 300 | 2000 l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

### CADOUIN.

M. de Biron, le 17 Octobre 1723, & le même. Cadoüin, en latin, *Cadunium*, *Cadouinum seu Cadunum*, *aut Caduinum*, *vel Cadonium*, fille de l'Abbaye de *Pontigny*, réguliere,

TITULAIRE, me jour on a mis 1000. l de pension sur cette Abbaye pour Mr. le Chevalier de Nogent. Il est aussi Abbé de Moissac, Ord. de S Benoist, Dioc de Cahors, & Chanoine de Paris.

guliere, & de la réforme, & unie à l'Ordre le 5. des Kalendes de Novembre 1119. Elle est située à une lieuë & demie de *Limeil*, ou *Luneil*, au haut-*Perigord*, & à sept lieuës de *Sarlat*. *Cadoüin* est devenu célebre par le culte que l'on y rend à un Suaire qui passe pour un de ceux qui ont servi à couvrir la tête de *Jesus-Christ* dans le tombeau. Cette relique fut apportée d'Orient peu d'années après l'établissement de cette Abbaye, par un Prêtre de *Perigord*. Le venerable *Bede*, en parle dans son Livre *de Locis sanctis*, & quoique sept ou huit autres Eglises se vantent de posseder la même relique, celle de *Cadoüin* est la plus autorisée, puisqu'elle l'est par quatorze Bulles des Papes. L'Abbaye de *Cadoüin* est fameuse; car vers l'an 1114. l'Evêque de *Perigueux* & le Chapitre de *S. Front* donnerent ce qu'ils possedoient à *Cadoüin*, pour y bâtir un Convent de filles de l'Ordre de *Fontevrault*. Les Seigneurs de *Bainac* & de *Biron* contribuerent aussi par leurs liberalitez à un si saint établissement. L'an 1115. le Bienheureux *Robert* d'*Arbrisselle* & *Petronille de Chemillé*, Abbesse de *Fontevrault*, céderent tout ce qu'ils possedoient à *Cadoüin* à *Guy de Salles*, qui en 1116. embrassa la regle de *Cîteaux* sous la direction d'*Henry* Moine de *Pontigny*, & dès l'an 1118. l'Eglise de ce Monastere fut achevée. . . . 700

Florin. Revenu

## ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

### SAINT AMAND.

M. Bocault. S. Amand de Coli, en latin, *sanctus Amandus*, située au *Perigord*, à quatre lieuës de *Sarlat*. . . . 400. 1200. l.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

### FONGOUFFIER.

Madame Guyonnet de Vertron. Fongouffier ou Fongaufre; on n'en trouve point de mémoires.

### PRIEURE'.

### SAINT CYPRIEN.

M. l'Evêque de Sarlat. S. Cyprien est un Prieuré de l'Ordre de S. Augustin.

*Fin du Diocése de Bordeaux, & de ses Suffragans.*

RECUEIL

SEPTENTRION

OCCIDENT

ORIENT

MIDY

# CARTE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES

*et ses Suffragans qui sont*

CLERMONT, S^T FLOUR, LE PUY, TULLE, ET LIMOGES,

*Par le S^r. Gaspard de Baillieul Geographe*

Échelle de Dix Lieues

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

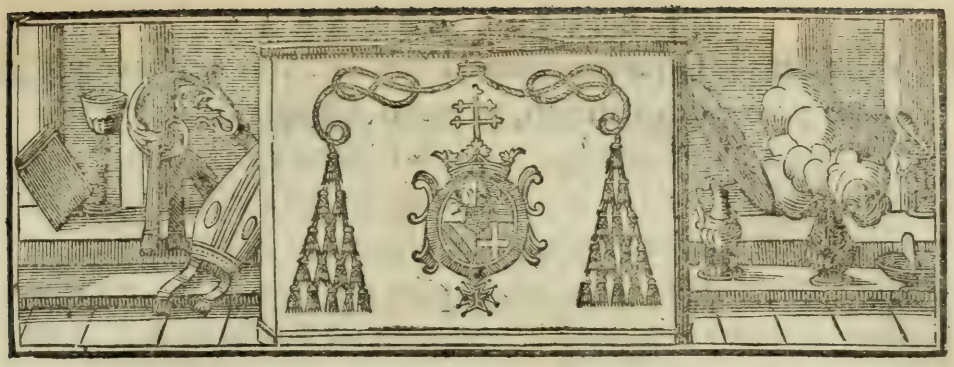

# RECÜEIL
## HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE, DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE, TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

***

TITULAIRES. Ville dans le Gouvernement d'*Orleans*. Son Archevêque, qu'on y voit dès l'an 250, prétend à la qualité de Patriarche, parce que quelqu'un la lui donna par honnêteté dans le ſixiéme ſiécle. Il fit tous ſes efforts du tems de *Charlemagne* pour s'établir une eſpece de Primatie ſur les trois *Aquitaines*, & a eû depuis ce tems-là de grandes conteſtations avec les Archevêques de *Bordeaux* & d'*Auch* ſur ce ſujet, qui ſont encore indéciſes. Cependant il porte ſa croix double comme un Primat, & a deux Officiaux, un de Métropole, & l'autre de Primatie; mais leur Juriſdiction ne s'étend point hors de ſa Province. En prenant les qualitez de Patriarche, de Primat des *Aquitaines*, & de Métropolitain, il a, en vertu de la premiere, Juriſdiction ſur les Archevêques de *Narbonne* & de *Toulouſe*; en vertu de la ſeconde, ſur les Archevêques de *Bordeaux* & d'*Auch*. Ce pendant on ne voit point aucuns veſtiges de cette Juriſdiction avant le neuviéme ſiecle, & le regne de *Charles le Chauve*; & ce fut pour lors que l'Archevêque de *Bordeaux Frotaire* reconnut la Primatie de *Bourges*. Enſuite la Ville de *Bordeaux* ayant eſté ruinée de fond en comble par les *Normands*, *Frotaire* fut fait Archevêque de *Bourges*, ſans renoncer à celui de *Bordeaux*; ce qui le rendit paiſible Primat de toute l'*Aquitaine*, & dans le même tems l'Archevêque de *Narbonne* avoit auſſi été ſoûmis à *Bourges*, quoique ſa Province n'eût jamais fait partie de l'ancienne *Aquitaine*; auſſi les Archevêques de *Narbonne* ſe ſont-ils dans les ſiecles ſuivans exemptez de cette Primatie; & enfin comme Métropolitain il a cinq ſuffragans, qui ſont les Evêques de *Clermont*, de *S. Flour*, du *Puy*, de *Tulle*, & de *Limoges*. Autrefois il en avoit onze, parce que le Pape *Jean XXII.* érigea vers l'an 1317. *S. Flour*, *Vabres*, *Caſtres* & *Tulle* en Evêchez; mais l'Evêché d'*Alby*, qui en étoit un, ayant été érigé en Archevêché, il fut diſtrait de la Juriſdiction de l'Archevêché de *Bourges*, de même que les Evêchez de *Mande*, de *Rhodez*, de *Vabres*,

Florins Revenu

TITULAIRES *bres*, de *Caſtres*, & de *Cahors*, dont les Evêques devinrent ſuffragans de l'Archevêque d'*Alby*. Il fut pris en échange quinze mille livres de rente ſur l'Archevêché d'*Alby*, qui furent annexées à l'Archevêché de *Bourges*, par Contrat du 7. Mars 1675, & par ce moyen l'Archevêché de *Bourges*, qui ne valoit que douze mille livres de revenu, a valu depuis vingt-ſept mille livres. Florin. Reven.

L'Archevêque de *Bourges* appuye toutes ſes qualitez ſur une ancienne poſſeſſion, ſur les jugemens de pluſieurs Papes, & ſur l'autorité d'un grand nombre d'Ecrivains. *Théodulphe*, Evêque d'*Orleans*, écrivit avant l'an 820. une Elegie à *S. Aouſt* Archevêque de *Bourges*, dans laquelle il lui donne le titre de Patriarche; & ce qui eſt encore plus fort, c'eſt que *Sigebaut* Archevêque de *Narbonne* reconnoît *Raoul* Archevêque de *Bourges* pour ſon Patriarche; ainſi qu'il paroît par la trente-neuviéme Epître du Pape *Nicolas I.* laquelle eſt rapportée par *Yves* de *Chartres*, par *Gratien*, & par le Pere *Sirmond*. Les guerres que la Reine *Eleonore* alluma entre la *France* & l'*Angleterre* firent naître l'envie à l'Archevêque de Bordeaux de ſecoüer le joug de la Primatie que l'Archevêque de Bourges avoit ſur lui; mais il ne fut pas heureux; car le Pape *Grégoire IX.* par ſa Bulle du 9 des Kalendes d'Octobre de la treiziéme année de ſon Pontificat 1231, ordonna qu'il ſeroit permis à l'Archevêque de Bourges de viſiter de ſept en ſept ans la Province de Bordeaux. Le Pape *Innocent IV.* confirma ce Reglement quelques tems après. Les Archevêques de Bourges ne ſe ſont pas bornez à l'obtention de ces Bulles; ils les ont miſes en execution, puiſque *Aymon* de *Bourbon* Archevêque de Bourges, viſita la Province de Bordeaux, & conſacra l'Egliſe, comme auſſi le Monaſtere de *S. Front* de *Perigueux*, l'an 1047. *Pierre de la Châtres*, *Guerin*, *Henry de Seuly*, & pluſieurs autres Archevêques de Bourges ont fait la même choſe. Ce dernier conſacra l'Egliſe Cathédrale de *Xaintes* dans le cours de ſes viſites.

TITULAIRES | Florins | Revenu.

Enfin les Auteurs les plus estimez & les moins prévenus, se sont declarez pour la Primatie de l'Archevêque de Bourges sur celui de Bordeaux. On peut voir ce qu'en ont écrit *Yves de Chartres*, *Surius*, *Charles Dumoulin*, *Chopin*, *de Marca*, *Hauteserre*, *Pinson*, & plusieurs autres célebres Auteurs. Cependant le Pape *Clément V.* qui avoit été Archevêque de Bordeaux, sans s'arrêter au Jugement de son Predecesseur *Gregoire IX.* jugea en faveur de l'Archevêque & de l'Eglise de Bordeaux, en imposant silence à ceux de Bourges, qui n'ont pas laissé néanmoins de soûtenir leurs prétentions jusqu'à present, sans que ce different ait pû estre terminé. *S. Ursin* a été le premier Evêque de Bourges pendant vingt-sept ans, & il mourut le 29. Decembre, qui est le jour que se célebre sa fête tous les ans. *S. Ursin* prévoyant sa fin prochaine, élut pour son successeur *Sevitien*, & le mit lui-même en possession de son Eglise environ l'an 280, & il a tenu le Siege 16 ans. *S. Ethere* a été Evêque de Bourges depuis 296 jusqu'en 307. *Tecret* l'a été depuis 307, jusqu'en 330. & *S. Marcel* 337. *S. Viatre*, ou *Viateur*, jusqu'en 354. *Leothere*, ou *Eleuthere* a tenu le Siege pendant 9 ans, & *Pauper* quatorze ans. S. *Palais* premier du nom a présidé à l'Eglise de Bourges depuis 371. jusqu'en 384. *Villice*, ou *Villique* l'a possedé depuis 384, jusqu'en 412. S. *Avit* jusqu'en 431. S. *Leon* a gouverné l'Eglise de Bourges pendant dix-sept ans. S. *Palais II.* du nom lui succeda, & administra pendant treize ans. *Euladius* a été neuf ou dix ans Archevêque de Bourges, & mourut l'an 472. *Simplice* fut sacré Archevêque en 473, & tint le Siege sept ans & trois mois, & mourut le 14 Juin l'an 481. *Tetrade* a gouverné dix-neuf ans, & mourut en 512. Il est parlé de *Rorice* en la seconde Charte du Roy *Childeric II.* de l'an dixiéme de son regne. *Siagrius* a été Evêque de Bourges pendant dix-neuf ans; *Mrs. de sainte Marthe* doutent cependant avec raison, si on le doit mettre au nombre des Prélats de Bourges. Le Pontificat de *Humat*,

n'a

TITULAIRES. n'a duré que quatre ans. *Honoré I.* & *Honoré II.* ont gouvernez, le premier juſqu'en 533. ſur la fin ; & l'année ſuivante *Honoré II.* prit ſa place. S. *Arcade* étoit Archevêque de Bourges en 538 ; mais il eſt très-difficile de déterminer le nombre des années de ſon Pontificat. *S. Deſiré* gouverna pendant dix ans, & mourut le 8 de May 552. *Probien* tint le Siége pendant huit ans, & mourut à Rome l'an 559. S. *Felix* l'a occupé pendant vingt-trois ans. *Remy*, *Remigius*, ou *Remedius*, pendant douze ans. *Sulpice Severe* fut élû l'an 584. *Euſtaſe* gouverna pendant douze ans, & mourut en 607, d'autres diſent en 602 ; mais *ſaint Apollinaire* eût l'adminiſtration de ce Dioceſe pendant neuf ans, à commencer en 607, & mourut le 8. d'Octobre 615. S. *Auſtraugeſille*, ou *Aouſtrille*, lui ſucceda en 617, & a tenu le Siege pendant douze ans. *Sulpice le Débonnaire*, & non pas Sulpice Severe, comme le diſent le Cardinal Baronius, Silvius & Choppin, fut après lui, & mourut en 744. le 16 Janvier, après avoir fait ſubroger en ſa place *Vulfolede* en 642. *Adon* tint enſuite le Siege, & mourut le 8 Octobre 682. *Agoſene*, *Agolen* ou *Adolen*, gouverna pendant quatorze ans, *Roch* quarante ans, *Sigin* ou *Higin*, vingt-quatre ans ; & *Laudoare*, ou *Laudoaire* quatre ans. Le Pere *Labbe* & quelques autres Auteurs ne conviennent pas du tems du gouvernement de *Leodat* ; mais qu'il a préſidé neuf ans. *Segolene* a tenu le Siege cinq ans, à commencer l'an 580, ſelon le Pere Labbe. *David* a regi trente ans l'Egliſe de Bourges, ſelon *Chenu* ; mais le Pere *Labbe* dit vingt ans. Bertolene, ou *Berlamus*, ou *Berlaninus*, ou *Berlanus*, ou *Bertellanus* a régi trente ans. *Ermenare* ſept ans. *Ermenbert* ne peut pas avoir pris poſſeſſion de l'Archevêché de Bourges l'an 835, ſelon le Pere Labbe & autres Auteurs ; car il eſt conſtant que dès l'an 786. le Pape *Hadrien*, à la priere de *Charlemagne*, lui envoya le *Pallium* ; ce Prelat eſt un des premiers qui a exercé la Juriſdiction Primatiale ſur les Archevêques de Bordeaux, de Narbonne, & d'Auch.

Iorins Reven.

TITULAIRES *Ebroin* mourut le trentiéme jour après ſa promotion, & S. *Aouſt* a préſidé vingt-cinq ans. *Etienne* a gouverné cinq ans. *Raoul de Turenne* lui ſucceda en 839, & mourut le 21 de Juin de l'an 866, après avoir gouverné ſon Egliſe près de vingt-ſix ans. Il eſt qualifié Patriarche en la Lettre que le Pape *Nicolas I.* lui écrivit ſur divers chefs, & lui-même dans tous ſes Actes ſe qualifie toûjours Primat, ou Evêque du premier Siége, qui eſt la même choſe. *Vulfade*, ou *Vulfolent* gouverna dix ans. *Frotier* vint de Bordeaux à Bourges l'an 877; mais il retourna à Bordeaux après l'an 900, & l'on croit que ſon corps repoſe en l'Abbaye de S. *Cyran*, & non pas à l'Abbaye de S. *Cyprien* de *Poitiers*, puiſqu'elle n'a été bâtie que long-tems après ſa mort. *Adace* gouverna pendant près de vingt ans, & *Madalbert* mourut en 910. *Geronce* lui ſucceda, occupa le Siége 38 ans, & mourut en 948. *Laune* ſon neveu prit ſa place, & mourut ſept ans après en 955, & non pas 956, comme le dit le Pere Labbe, ayant un témoignage du contraire. *Richard I.* commença à tenir le Siége de Bourges en 950, & finit en 959. Cependant Meſſieurs de Sainte Marthe n'en conviennent pas; ils diſent qu'il commença à gouverner en 956, & finit en 965. Il fut ſurnommé l'Avaricieux. *Hugues* ſon neveu fut autant liberal que ſon oncle avoit été avare; il lui ſucceda; mais les ſentimens ſont partagez ſur le commencement, la durée & la fin de ſon gouvernement. Il mourut le 1^er^. Janvier 982. D'*Agbert* prit le gouvernement en 1005. & mourut en 1012. *Gauſlin*, fils naturel de *Hugues Capet* lui ſucceda, & mourut le 19. Novembre 1030, après dix-ſept-ans & demi de gouvernement. *Aymon de Bourbon* fut élû Archevêque de Bourges en 1030, & non pas en 1033, comme quelques Auteurs l'ont écrit; il gouverna quarante ans & demi, & mourut en 1071. *Richard II.* fut appellé à la dignité Archiépiſcopale de Bourges par la démiſſion de ſon Prédeceſſeur. *Audebert* vint enſuite en 1092, & mourut en 1098.

Florin | Reven.

*Leger*

TITULAIRES. *Leger* lui ſucceda, & mourut en 1120 ; enſuite *Wlgrin*, qui mourut le 8 Janvier 1136. *Alberic* gouverna juſqu'à ſa mort en 1140, *Pierre de la Châtres* lui ſucceda ; il fit bâtir le Palais Archiépiſcopal, & mourut le 1er May 1171, après avoir gouverné pendant trente-un ans. *Eſtienne de la Chapelle* vint après lui, & mourut le 13. Février 1173. *Guerin de Gelardun*, mourut en 1181. *Henry de Seuly* fut élû en 1184, & mourut en 1199. S. *Guillaume de Corbeil* fut élû le 24 Novembre 1199. il gouverna pendant dix ans, & mourut le 10 Janvier 1209. Le Pape *Innocent III.* lui confirma le droit de la Primatie d'Aquitaine, par Bulles datées des Nones de Février l'an 1200. *Girard de Cros* vint enſuite, & mourut le 7 Juillet 1217. *Simon de Seuly* fut élû Archevêque de Bourges en 1218, & mourut en 1233. *Ducheſne* le met au nombre des Cardinaux. Après ſa mort le Siége vaqua quelque-tems, & le Pape *Grégoire IX.* nomma *ſaint Philippe* Evêque d'Orleans en 1234, il mourut en 1260. *Jean de Seuly* neveu de *Simon*, fut élû en 1261, il mourut en 1273. Après ſa mort *Godefroy de Pont-Chevron*, Doyen de l'Egliſe de Paris, fut élû Archevêque de Bourges ; mais étant mort avant la conſécration, il n'eſt point compté au nombre des Archevêques de Bourges. *Guy de Seuly*, frere de *Jean*, le fut en 1276, & mourut en 1280. *Simon de Beaulieu* lui ſucceda en 1282, le Pape *Céleſtin V.* le fit Cardinal & Evêque de Preneſte, & il mourut en 1297. *Gilles de Rome*, de la noble Maiſon des Colonnes, vint enſuite en 1294. il mourut à Avignon en 1316. *Regnault de la Porte*, du Village d'Alaſſat en Limoſin, étant Evêque de *Limoges*, fut élû Archevêque de Bourges en 1317. créé Cardinal en 1320, & Archevêque d'*Oſtie* en Italie en 1321 ; il renonça en cette même année à l'Archevêché de Bourges, & mourut à Avignon en 1326. *Guillaume de Broſſe* lui ſucceda en 1321, il fut transferé à Sens en 1329, où il mourut en 1338. *Foucaud de Rochechoüart* vint après lui en 1330, il mourut en 1343. *Roger le Fort* fut en place juſqu'en 1367, & *Pierre d'Eſtaing*,

Paris. Reven.

TITULAIRES d'*Eſtaing*, ou de l'*Etang* ne fut Archevêque de Bourges que depuis 1368. juſqu'en 1370; car il fut créé Cardinal par le Pape *Urbain* V. le 8 Juin 1369, puis Evêque de *Ferrare* & d'*Oſtie*, & Camerier de l'Egliſe Romaine en 1375, & mourut à Rome le 1er Decembre 1377. *Pierre de Cros* fut Archevêque de Bourges depuis l'an 1370, juſqu'en 1374, & fut fait Cardinal par le Pape *Grégoire XI.* dont il étoit Camerier. *Bertrand de Chenac* lui ſucceda en 1374. & fut fait Patriarche de *Jeruſalem* en 1382, créé Cardinal en 1385 par le Pape *Clément* VI. & mourut à Avignon en 1404. Il a gouverné l'Egliſe de Bourges juſqu'en 1386, que *Jean de Rochechoüart* lui ſucceda juſqu'en 1390, quelques Auteurs le font Cardinal. *Pierre Aimery* gouverna depuis 1391, juſqu'en 1409, qu'il fut fait Patriarche de *Conſtantinople*, & Adminiſtrateur perpetuel de l'Egliſe de *Carcaſſonne*, & mourut la même année. *Guillaume de Bois-Ratier* parvint par ſon mérite à l'Archevêché de Bourges l'an 1410, le 12 May. Il mourut le 19 Juillet 1421. *Henry d'Avaugour* vint enſuite, & continua juſqu'en 1436, qu'il réſigna à *Jean Cuer* ſon Succeſſeur, & ſe retira en l'Abbaye de *Noirlac*, près Charenton, où il mourut en 1446. le 13 Octobre. Ce qui eſt de plus remarquable en ſon Pontificat eſt la célebre Aſſemblée tenuë à Bourges pour *la Pragmatique-Sanction*, qui y fut promulguée en la Salle de S. *Guillaume* le 7 Juillet 1438, par laquelle le Roy *Charles* VII. approuve la plus grande partie des Decrets du Concile de *Bâle*, & qui depuis a été abrogée par le Concordat d'entre *Leon X.* & le Roy *François I.* En cette Aſſemblée nôtre Prélat maintint fortement les droits de ſa dignité Primatiale contre les entrepriſes de *Pierre* Archevêque de Bordeaux, qui eut le deſſous. *Jean Cuer* fut élû Archevêque de Bourges par la démiſſion de ſon Prédeceſſeur le 22 d'Aouſt 1446. il mourut le 29 de Juin 1482. *Pierre Cadoüet* lui ſucceda, & mourut en 1492. *Guillaume Cambray* vint enſuite en 1493, & mourut en 1505 le Dimanche dernier jour d'Août. *Michel*

Florin Reven.

*de*

TITULAIRES. *de Bucy*, fils naturel, à ce qu'on dit ; du Roy *Loüis XII.* fut Archevêque de Bourges à l'âge de dix-huit ans ; il prit poſſeſſion de l'Archevêché le 13 Janvier 1506. fit ſon entrée ſolemnelle le 22 Février de la même année, & mourut le 8. Février 1511. *André Forman*, Hibernois de nation, gouverna après lui en 1513. Il fut transferé en l'Archevêché de S. *André*, Primat de toute l'Ecoſſe, & il réſigna à *Antoine Bohier* l'Archevêché de Bourges, où il fit ſon entrée le Dimanche 18 Février 1514. Il fut créé Cardinal par le Pape *Leon X.* le 1er Avril 1517. & mourut le 27 Novembre 1519. *François de Beüil* lui ſucceda en 1521, & mourut à Paris le 25 Mars 1524. *François de Tournon* prit poſſeſſion de l'Archevêché de Bourges par Procureur le 16 Avril 1526, & le gouverna juſqu'en 1536. Il fut créé Cardinal en 1530. par le Pape *Clement VII.* & mourut le 2 Avril 1562 Il réſigna l'Archevêché de Bourges à *Jacques le Roy* ; c'eſt le premier Archevêque de Bourges qui ait été pourvû par le Pape à la nomination du Roy, ſuivant le Concordat fait entre *Leon X.* & *François I.* Il prit poſſeſſion le 17 Decembre 1537, & mourut en 1572. *Antoine Vialart* lui ſucceda le 14 Septembre de la même année, & mourut le 6 Decembre 1576. *Regnaud de Beaune* vint enſuite le 10 Juillet 1581, fut transferé à Sens en 1602, & parce qu'il y porta la double croix qu'il avoit à Bourges, il la laiſſa à ſes Succeſſeurs, qui l'ont depuis toûjours portée, quoique avant lui les Archevêques de Sens n'en euſſent qu'une ſimple. Il mourut à Paris en 1606. *André Fremiot* lui ſucceda en 1602, il fut ſacré à Paris le 7 Decembre 1603. par *Regnault de Beaune* ſon Prédeceſſeur, & en 1621. il réſigna ſon Archevêché à *Roland Hebert* & mourut le deux Juin 1638 *Pierre d'Hardivillier* gouverna l'Archevêché de Bourges en 1639. il mourut le 9 Octobre 1649. *Anne de Levy de Ventadour*, obtint le Siége de Bourges le onze Novembre 1649, & mourut le dix-ſept Mars 1662. *Jean de Montpezat de Carbon*, fut nommé à l'Archevêché de Bourges le

Clo. ins. Reven.

TITULAIRES 28 Octobre 1664, fut transferé à Toulouze, & peu après à Sens en 1674, & mourut en 1686. *Michel Poncet* fut nommé à l'Archevêché de Bourges par le Roy *Loüis* XIV. & avant qu'il eut été pourvû par le Pape *Clement X.* il consentit avec son Prédecesseur l'érection d'Alby en Archevêché. Il mourut d'apoplexie le 21 Février 1677. *Michel Phelypeaux de la Vrilliere* fit son entrée solemnelle à Bourges le 12 Septembre 1679. Il entreprit un Palais Archiépiscopal des plus magnifiques; mais il est demeuré imparfait, de même que le Séminaire.

Outre les Prélats dont je viens de rapporter la liste dans l'Ordre des tems, il s'en trouve six autres, que quelques-uns assurent avoir été Archevêques de Bourges; mais parce que je ne trouve ni raisons convaincantes, ni preuves certaines de leur promotion, & du tems qu'ils ont eû le gouvernement de ce Diocése, & qu'ils ne sont point compris dans les Catalogues de l'Eglise de Bourges, je les ay voulu rapporter séparement, afin de ne rien confondre, & de ne rien oublier. Le premier est *Pierre de Châteauroux*, qu'Alberic en sa Chronique dit avoir été Archevêque de Bourges après la mort de *Simon de Seuly*, & dépose en 1234. Le second est *Barthelemy de Monchal*, que Frere *Mathieu de Gouffencour* dit avoir fondé une Messe quotidienne en 1381. pour le repos de son ame, & de ses Prédecesseurs, & ce Religieux *Célestin* rapporte l'autorité du Martyrologe des *Célestins* de *Colombier*. *Pierre Louvet* dans ses remarques de la Noblesse du *Beauvoisis*, met au nombre des Archevêques de Bourges *Loüis Gouffier*; & après lui son neveu *Loüis Gouffier*; mais *Pierre Louvet* n'en donne point de preuves. L'Histoire des Papes par *Ciaconius*, met au nombre des Archevêques de Bourges, *Jean de Roquetaillade*, *de Rupe Sciſſa*. M. l'Avocat Genéral *Servin* en son Plaidoyé pour M^re. *Jean Hamilton* Ecossois, Appelant, contre *Pierre Février* Intimé, rapporte qu'*André Forman* Ecossois, quatre-vingt-onziéme Archevêque de Bourges, eut pour Successeur

Florins Reven.

TITULAIRES. Succeſſeur M. *Cokburne*, ou *Coqueburne*, dont je ne vois point de preuves.

*Humbaud de Accingula*, natif de *Lucques* en Italie, a été Chanoine en l'Egliſe de Bourges, en laquelle il a fondé un Anniverſaire qui ſe célebre le 13 de Novembre. Il parvint depuis au Souverain gouvernement de l'Egliſe univerſelle ſous le nom de *Luce* III. *Urbain* III. appellé avant ſon élevation *Lambert de Cribleau*, a été Grand-Archidiacre en l'Egliſe de Bourges; il laiſſa au Chapitre une maiſon qu'il poſſedoit en cette Ville. Le Pape *Gregoire XI.* a été Grand-Archidiacre de l'Egliſe de Bourges en 1345. il s'appelloit *Roger de Beaufort*. Le Pape *Clément* VII. a poſſedé la même dignité de Grand-Archidiacre en l'Egliſe de Bourges. Je ne dis rien de pluſieurs Chanoines de Bourges iſſus de très-illuſtres Maiſons; par exemple, trois de la Maiſon de Courtenay, dont deux ont été Archevêques de *Reims*, & l'autre Evêque d'*Orleans*. *Jean Cholet*, depuis Cardinal. *Pierre* d'*Arablay*, ou *de Rabbay*, Cardinal & Archevêque de *Toulouze*. *Pierre de Chappes*, Evêque de *Chartres* & d'*Arras*, Chancelier de France, & Cardinal. *René de Prie*, Evêque de *Bayeux*, de *Limoges*, & Cardinal. *Pierre Trouſſeau* Evêque de *Poitiers* & Archevêque de *Reims*. *Jacques Juvenal des Urſins*, Archevêque de *Reims* en 1444. *Guillaume Flavacour*, ſoixantiéme Archevêque de *Rouën*. *Eudes de Seuly* Evêque de Paris. *Guy des Chazeaux*, Evêque de *Limoges*. *Bernard de Seuly* Evêque d'*Auxerre*. *Regnaud de Seligny* Evêque d'Auxerre en 1245. *Martin de Charpaignes*, Evêque de *Clermont* en 1425, & Chancelier de France. *Jean le Mâle* fut poſtulé à l'Evêché de *Mailleżais* en 1421. *Jean d'Etampes* fut élû Evêque de *Nevers* en 1446. *Guillaume d'Etampes*, Evêque de Condom. *Gauſard* Evêque d'Agen en 1458. *Eſtienne de Cambray* Evêque d'Agde en 1449. *Pierre de Fontenay* Evêque de *Nevers*. *Denis de Bar*, Evêque de *S. Papoul* en 1468. *Charles de Bar* ſon neveu lui ſucceda à ſa Prébende, comme à ſon Evêché. *Loüis de*

TITULAIRES *Culant*, Evêque d'Amiens en 1473. *Jacques de Neuchaiſes*, Evêque de *Châlons*. *Adam Fumee* Chancelier de France. Tous ont été Chanoines dans l'Egliſe de Bourges. Florins Revenu

On tient que ce fut S. *Urſin* qui jetta les premiers fondemens de l'Egliſe de *S. Eſtienne*, qui eſt la Cathédrale, en la maiſon que *Leocade*, Sénateur & homme de marque, avoit donné aux Chrêtiens pour bâtir un Temple. Après qu'il eut été mis au nombre des Bienheureux, on lui dédia une autre Egliſe, où repoſent encore aujourd'hui les précieuſes reliques de ſon corps, que les Habitans de Bourges honorent avec beaucoup de dévotion. Depuis S. Urſin juſqu'à Leon Potier de Geſvres, Cardinal de l'Egliſe Romaine, l'on compte cent cinq Prélats.

L'Egliſe de *S. Eſtienne* a eſté bâtie juſqu'à trois fois; la premiere peu de tems après l'arrivée de *S. Urſin* dans les Gaules, comme je l'ay marqué cy-deſſus. La ſeconde, vers l'an 400, & la troiſiéme vers l'an 850; mais il n'y eut en ce tems-là que le Chœur qui fut bâti par l'Empereur *Charles le Chauve*, & par *Raoul* Archevêque. Le Roy *Robert* & *Gaulin* Archevêque de Bourges ſon frere, firent conſtruire la nef vers l'an 1015. *Pierre de la Lune*, & quelques autres renouvellerent le grand portail au commencement du quinziéme ſiécle, & la tour de Beurre, appellée ainſi, à cauſe d'un impôt qu'on mit ſur le beurre pour fournir aux frais de ſa fabrique, fut achevée vers l'an 1490. L'Egliſe Patriarchale de S. Eſtienne eſt un très-bel ouvrage gothique. Elle eſt ſituée dans l'endroit le plus élevé de la Ville. Là ſur un vaſte perron on trouve cinq grandes portes. Aux deux côtez de ce frontiſpice ſont deux belles & hautes tours, l'une ancienne, appellée la Tour ſourde, & l'autre nouvelle, qu'on appelle la belle Tour, qui fut commencée le 19 Octobre 1508, d'autres diſent en 1507. en la place d'une autre qui étoit tombée le 31 Decembre 1506, & achevée l'an 1538, d'autres diſent vers l'an 1535, ſous la conduite de *Guillaume Pellevoiſin*, un

TITULAIRES un des plus fameux Architectes de ce tems-là. Elle a trente-quatre toises de hauteur, & trois cents quatre-vingt-seize marches. L'on a construit un pillier d'une grosseur prodigieuse, & une arcade voûtée, qui passe pour un chef d'œuvre d'architecture, afin d'appuyer la Tour sourde, & pour empêcher qu'elle n'ait le même sort de celle qui tomba en 1506. L'Eglise de *S. Étienne* a dans œuvre 54 toises & demie de longueur, vingt-une toises, 5 pieds & demi de largeur, sans y comprendre les Chapelles, & sa hauteur d'environ 18 toises. La nef a 6 toises, 2 pieds 2 pouces de largeur; les deux premieres aîles 15 pieds & $\frac{1}{2}$, & les deux autres 13 pieds & $\frac{1}{2}$. Par ce que je viens de dire, l'on comprend qu'outre la nef, il y a deux aîles de chaque côté. La voûte de la nef est plus élevée que celles des deux premieres aîles, & ces deux premieres sont plus hautes que les deux dernieres. Ces voûtes sont soûtenuës par 60 pilliers à claire-voye d'ordre corinthien, qui sont d'une hauteur & d'une legereté surprenante, & il y en a quarante-six autres qui sortent à demi des murs. Enfin cette Eglise est sans contredit une des plus belles du Royaume. Elle n'a point de croisée; mais si c'est là un défaut, elle récompense ce défaut par sa longueur, sa largeur, son élevation, sa délicatesse, & ses doubles collateraux. Il y a dessous ce vaste édifice une Eglise soûterraine, mais qui ne va que jusqu'au Jubé. Dans le fond de cette Eglise il y a un Autel où l'on dit le Samedy Saint deux Messes; l'une de *Nôtre-Dame de Pitié*, & l'autre du bon Larron. Entre plusieurs tombeaux qu'on y voit, il y a la sépulture de Messieurs *de la Chastre*, & celle du Marquis de *Châteauneuf*; il y est representé en marbre avec sa femme, & la Chapelle qui l'enferme a une balustrade fort estimée. L'on voit aussi un tombeau de *Nôtre-Seigneur*, dont les figures sont inestimables. On est surpris que les Huguenots ne les ayent pas brisées. Ce monument est un effet de la pieté de *Jacques* du *Breüil*, Chanoine de Bourges, qui y est representé, &

Florin. Reven.

TITULAIRES. qui pensa être Archevêque, lorsque le Cardinal de *Tournon* fut élû. Au dessus du Jubé on voit une horloge, dont le dessein attire l'admiration des curieux ; les deux hautes tours qui sont au-dessus du portail de cette Eglise, en un lieu fort élevé, & bâties sur le rocher, y font un bel ornement. La grande est l'ouvrage d'*Antoine Boyer*, & l'on dit de cet Archevêque, qu'un jour tous les Chanoines ayant dit la Messe, ou déjeûné, l'Archevêque fut obligé de dire la Grand-Messe, & qu'afin que cela n'arrivât plus, il fonda une Messe qui se diroit tous les jours après la communion de la Grand-Messe.

Le Chapitre de l'Eglise Cathédrale est composé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Chancelier, d'un Grand-Archidiacre, d'un Soûchantre, de neuf Archidiacres, de quarante Chanoines Prébendez, &c. Le Doyenné vaut dix-huit cents livres de revenu. . . . . 1800. l.
La Chantrerie huit cents livres. . . . . 800 liv.
La Chancellerie treize cents livres. . . . . 1300 l.
Le Grand-Archidiaconé deux cents liv. . . . 200 liv.
Les Archidiaconez environ deux cents livres. . . . 200 liv.
Les Prébendes environ cinq cents livres. . . . 500 liv.

Florins Revenu.

Ce Chapitre est exempt de la Jurisdiction de l'Archevêque, & releve immédiatement du S. Siége. L'Eglise de S. *Estienne* est entourée d'un Cloître fermé, où sont les Maisons Canoniales. Le Chapitre a toute Justice dans ce Cloître, & sur tous ceux qui y demeurent, par concession du Roy *Loüis VII.* de l'an 1174.

Les Dyptiques de l'Eglise de Bourges sont peut-être la piéce la plus curieuse du trésor de la Cathédrale. Ce sont des tablettes d'yvoire sur lesquelles étoient écrits les noms des Archevêques, & que l'on exposoit sur l'Autel durant la Messe, afin que le Prêtre disant le Canon pût réciter les noms des Archevêques. Lorsque ces tablettes ont été remplies, on les a copiées sur des feüilles de parchemin, que l'on a inserées dans ces tablettes, qu'on appelle communément

TITULAIRES. communément le Livre d'yvoire. Il y a dans la Bibliothéque de la Cathédrale, outre les livres imprimés, plusieurs manuscrits; les principaux sont une belle Bible en deux gros volumes, S. Augustin sur les Pseaumes, & autres. Le Palais Archiépiscopal seroit un édifice superbe, si quelque Archevêque de Bourges vouloit bien suivre le dessein dont *Michel Phelypeaux de la Vrilliere*, Archevêque de cette Ville, a jetté les fondemens, & a même avancé l'execution: Les beaux tableaux d'Italie que M. de Gesvres y a mis en grand nombre, sont d'un prix inestimable. Le Séminaire, qui est tout proche, & bâti des ruines de la grosse tour, est le plus magnifique qui soit dans le Royaume; mais ce n'est qu'un édifice commencé, & il n'y a guéres d'apparence qu'on en voye jamais la fin. Il est gouverné par Messieurs de S. Sulpice. L'Eglise de *Monstier-moyen*, qui est à present celle de ce Séminaire, est fort ancienne. Toutes les Eglises Collégiales de Bourges, excepté la Sainte Chapelle, étoient dans leur origine des Abbaïes d'hommes ou de filles. On compte dans Bourges seize Paroisses & cinq Chapitres, sans parler de deux qui ont été unis au Séminaire.

Florin Reveg.

Quoique le Berry n'ait pas ce grand nombre d'Evêchez qu'on remarque dans quelques autres Provinces de ce Royaume, & que l'Archevêché de Bourges soit le seul qu'il y ait, on peut néanmoins assurer qu'il y a peu de Provinces où le Clergé soit aussi nombreux & aussi florissant qu'il l'est dans celle-cy. Car l'on compte dans ce Diocése, qui a dix-huit lieuës de circuit, huit cents Paroisses, qui sont divisées en vingt-trois Archiprêtrez; sçavoir, *Bourges*, *Argenton*, *Bourbon*, *la Châtre*, *Chantelle*, *le Château*, *la Chapelle*, *Dam*, *Gilon*, *Châteauroux*, *Châteauneuf-sur-Cher*, *Charenton*, *Dun-le-Roy*, *Issoudun*, *Graçay*, *Herisson*, *Heurie*, *Leuroux*, *Montfaucon*, *Montluçon*, *Blanc-en-Berry*, *Sancerre* & *Vierson*. Ces Archiprêtrez dépendent de neuf Archidiaconez; sçavoir, de *la Châtre*, *Bourbon*

TITULAIRES. *Bourbon, Châteauroux, Narzene, Soulogne, Buzançais, Sancerre, Graçay & Brueres.* Il y a dans le Diocéſe de Bourges trente-quatre Egliſes Collégiales, & trente-cinq Abbayes. Florins Revenu 4016. 30000 ℔

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## BOURG-DIEU.

Sécularisée. Bourg-Dieu, Bourdieux, ou plûtôt *Bourg-Deols*, auparavant *Dole*, ou *Deols*, en latin, *Dolum, Deolum, Burgi-Dolum, Burgidolenſis, ſeu Dolenſe, Burgus-Dei*; fondée ſur la riviere d'Indre, près de *Châteauroux*, par *Ebbes*, ou *Ebbon*, Prince de *Deols*, le 21. Septembre l'an cinq du Roy *Raoul*, c'eſt-à-dire en 927; & il la dédia à la *Sainte Vierge*, à *S. Pierre*, & à *S. Paul.* Cette Abbaye fut miſe ſous la diſcipline du Bienheureux *Bernon*, premier Abbé de *Cluny*, l'an 913, avant même que la Congrégation réformée des Benédictins fut inſtituée à *Cluny*. La chronique de cette Abbaye fait mention qu'elle fut conſacrée l'an 920, & que Berno ou *Bernon* ſon premier Abbé, mourut l'an 927, & qu'*Eudes*, qui lui avoit ſuccedé, mourut l'an 942. Je ne rapporte point icy la ſuite des Abbez, il ſuffit de dire que le Monaſtere de *Deols* fut entierement rebâti l'an 992, peut-être qu'il avoit été ruiné pendant les courſes des *Normans* dans les années 955, & 941; qu'il fut dédié pour la ſeconde fois le 24 de Janvier 1021. La même chronique rapporte que l'an 1107, le Pape *Paſchal* II. ſe trouva en l'Abbaye de *Deols* avec l'Evêque de Plaiſance & *Leger*, Archevêque de Bourges, que le Pape conſacra l'Autel dédié aux Saints Apôtres *Pierre* & *Paul*, l'Evêque de Plaiſance par ſon ordre, celui de *Nôtre-Dame*, & l'Archevêque de Bourges, celui de *S. André*; qu'en 1160. le Pape *Alexandre* vint en l'Abbaye de *Deols*, & y demeura tout le mois de Septembre, & y conſacra l'Autel du Crucifix, en l'honneur de *S. Côme*; l'Evêque d'Oſtie, qui l'accompagnoit, celui

TITULAIRES. celui de la *Magdelaine*, & le dédia à *S. Jacques*, *S. Eſtienne* & *ſainte Cécile*; que l'an 1210. le clocher de *Deols* tomba ſans faire aucun mal; que le Pape *Clement V.* avec treize Cardinaux, pluſieurs Evêques, Abbez & Gentilshommes, viſita l'Abbaye de *Deols* en 1306, & y ſéjourna deux mois entiers; & que l'an 959. *Archambaud* Vicomte, & *Rotilde* ſa femme, donnerent à l'Abbé de *Deols* une Egliſe ou Chapelle à *Bourbon*. Bourg-Dieu étoit célebre long-tems avant la fondation du Monaſtere par le culte de *ſaint Ludre*, enfant mort incontinent après ſon Baptême, fils de *Leocade* Sénateur de Bourges, & dont le corps y avoit été dépoſé dans un tombeau de marbre dès le cinquiéme ſiecle. Le tombeau ſe voit encore aujourd'hui dans un caveau de l'Egliſe Paroiſſiale de S. Eſtienne de Bourg-Dieu. Au reſte ce lieu étoit déja fondé dès le 6^e^. ſiecle, comme nous l'apprenons de *Gregoire de Tours* au chapitre 92. du premier Livre de la gloire des Confeſſeurs, où il dit que *S. Germain* de Paris avoit eſté à *Deols* à la Baſilique, qui y étoit bâtie dès lors, pour y viſiter le ſépulchre de *ſaint Luſor*, appellé vulgairement *S. Ludre*. *Raoul*, ou *Radulphe*, qui deſcendoit d'*Ebbon*, & qui mourut l'an 952, ayant bâti une nouvelle Place, qu'il appella de ſon nom, *Châteauroux*, donna Bourg-Dieu aux Moines de l'Abbaye, qui devint très-riche; & elle a ſubſiſtée juſqu'au tems de *Loüis* XIII. qu'*Henry de Bourbon*, ſecond du nom, Prince de Condé, étant allé à Rome, obtint du Pape *Gregoire* XV. l'an 1622. le 4 des Kalendes de Janvier, la ſuppreſſion entiere de cette Abbaye, & de celle de S. *Gildas*, & des deux Convents, dont tous les biens & les droits furent unis à perpetuité au Duché de *Châteauroux*. La Bulle du Pape, qui porte la ſuppreſſion de la régularité dans cette Abbaye, & dans celle de S. *Gildas*, ordonne la fondation d'une Egliſe Collégiale, compoſée d'une Dignité, & de douze Chanoines, à laquelle ſeront aſſignées ſix mille livres de rente deſdites Abbayes, & autres quatre mille livres de rente

Florin's Rever.

TITULAIRES

pour la fondation d'un Collége de Jesuites dans *Châteauroux*; mais cette Ville ne s'étant pas trouvée assez considérable pour mériter l'établissement d'un Collége de Jesuites, le Prince de Condé fonda une Ecole de Théologie dans le College des Jesuites de Bourges, & y attribua les quatre mille livres de rente qui étoient destinées pour la fondation d'un Collége à *Châteauroux*. Il est dit dans la Bulle du Pape *Gregoire XI.* que les Dignitez Abbatiales & Chanoinies seront nommées par Monsieur le Prince & ses Successeurs, le tout du consentement du Roy *Loüis* XIII. par Brevet du 4 d'Aoust 1622, & par Bulles du Pape *Urbain* VIII. du 8. des Kalendes de Mars, qui est le 21 Février 1623, & par Brevet du 11 Juin de la même année. Cette Abbaye a été taxée autrefois à . . . .

| Florins | Revenu |
|---|---|
| 4000 | 6000 l. |

## CHEZAL-BENOIST.

Réguliere & Triennale.

Chezal-Benoît, en latin, *Casale Benedictum*, *seu Manale Cœnobium*; elle est située entre *la Prée* & *Lignieres*, à trois lieuës d'*Issoudun* vers le Midy, sur la riviere d'*Arnon*. Frere *André*, Religieux de l'Ordre de S. Benoît du *Val-d'Ombre*, vint dans le Diocése de Bourges, avec quelques autres Religieux, l'an 1093, & se retira dans une solitude à trois lieuës de la Ville d'*Issoudun*. Par l'entremise d'*Audebert*, soixantiéme Archevêque de Bourges, ces Solitaires obtinrent du Prieur & Chanoines de *S. Cyr* d'*Issoudun* la permission de faire bâtir une Eglise appellée *Chezal-Malin*, en la Paroisse de *Dampierre*, dépendante de ce Chapitre. Tous les Seigneurs du voisinage, & sur tout *Godefroy* Seigneur d'*Issoudun*, contribuerent à ce nouvel établissement, & *Godefroy* leur donna le lieu de *Morfais*. *Giraud de Melian* fit bâtir leur Eglise à ses dépens, & *Etienne le Noir* avec sa femme & ses enfans leur donna la Terre de *Chezal-Malin*, pour y bâtir leur Eglise & Monastere. *Leger* soixante-uniéme Archevêque de Bourges dédia leur Eglise à la *Sainte Vierge*, & aux Apôtres

TITULAIRES. Apôtres S. *Pierre* & S. *Paul*, & établit Frere *André* pour premier Abbé de cette Abbaye, qui dans la ſuite fut appellée *Chezal-Benoiſt*. Elle devint avec le tems très-conſidérable, & la premiere d'une Congrégation qui portoit ſon nom, & qui a été érigée par Bulles du Pape *Leon* X. du premier Decembre de l'an 1516, & les privileges de cette Congrégation ont été confirmez par Lettres du 15 Novembre 1601. verifiées au Grand-Conſeil le 25 Decembre ſuivant, & au Parlement le 11 Février 1602, en vertu des Lettres adreſſées au Parlement du 28 Janvier ſuivant. Le corps de *Dom André*, premier Abbé de *Chezal-Benoît*, eſt enterré en l'Egliſe de cette Abbaye, en un ſépulchre élevé de terre, à côté gauche du Chœur. Il y mourut l'an 1112. le 21 de Janvier. Les Abbayes qui dépendent de cette Congrégation ſont S. *Sulpice* de *Bourges*, *S. Alyre* de *Clermont*, S. *Martin* de *Seez*, S. *Vincent* du *Mans*, qui toutes ſont électives & régulieres, par Lettres Patentes du Roy du 19 May de l'an 1517, vérifiées au Grand-Conſeil le 5 Février 1518. & par autres Patentes de 1552, vérifiées au Parlement le 26 de Juillet. Chopin, ſçavant Juriſconſulte, remarque que l'Abbaye de Sainte Colombe-lez-Sens, avoit été unie à la Congrégation de *Chezal-Benoiſt* le 15 Mars 1581, & tous les Prieurez unis à la Menſe Abbatiale de Sainte Colombe, ſans que les Commandes ſéculieres y puiſſent plus avoir lieu. Outre ces Abbayes d'hommes, il y en a cinq de filles qui dépendent de cette Congrégation, S. *Laurent* de *Bourges*, S. *Pierre* de *Lyon*, *Noſtre-Dame* de *Nevers*, *Noſtre-Dame* d'*Iſſeure* à *Moulins*, & *Noſtre-Dame* de *Charenton* en *Berry*. L'on prétend que *Chezal-Benoiſt* étant Chef d'une Congrégation, a été exceptée du Concordat fait entre *Leon* X. & *François* I. & l'Abbé eſt régulier électif & triennal, & cette Congrégation a été unie à celle de S. Maur en 1636, & c'eſt la cinquante-ſixiéme Abbaye qui lui a été unie. . . . . 300. 7000 l.

Florin | Reven.

TITULAIRES | Florins | Revenu

## FONT-GOMBAUD.

M. Tiraqueau

Font-Gombaud, ou Gombaud, en latin, *Fons Combaldus*, *seu Combaudus*, située sur la riviere de *Creuse*, à une lieuë & demie de la petite Ville du *Blanc*. Cette Abbaye d'anciens Benedictins fut fondée en 1091. par le Bienheureux *Pierre de l'Etoille*, mort en 1114. & l'un des Compagnons de *Bernard* Abbé de *Tiron*. Il se retira dans une caverne sur le bord de *la Creuse*, y assembla quelques Disciples, auxquels il bâtit une Chapelle sous l'invocation de *S. Julien* Evêque du *Mans*. Le nombre de ses Disciples s'étant considérablement augmenté, il passa de l'autre côté de la riviere, & y bâtit un Monastere, dont il fut le premier Abbé. On voit la Chapelle & les Grotes des premiers Religieux du Bienheureux *Pierre*, & il n'y a pas long-tems qu'un saint Hermite nommé Frere *Hilarion* s'y étant retiré, y vécut pendant quelque-tems dans une grande pénitence, & ne quitta la place que pour éviter les visites que sa vertu lui attiroit. Le Pere *Anselme de Mornay*, qui prit possession de l'Abbaye de *Font-Gombaud* en 1657, en qualité d'Abbé Régulier, ne s'acquitta guéres mieux de son devoir, que ses Prédecesseurs Abbez Commandataires. Dieu avoit reservé le rétablissement de cette Maison à un Frere Recollet nommé *Andrieu*, de la Ville de Roüen, qui voulant être Prêtre, & ses Superieurs lui en ayant refusé la permission, il alla à Rome, où il se mit sous la protection d'un Cardinal, qui le fit passer dans l'Ordre de S. Benoît, & lui facilita par cette translation le moyen d'être Prêtre. Après cela, il desira de rentrer dans son premier Ordre; mais ses Superieurs n'ayant point voulu de lui, il revint en France, & se retira à *Font-Gombaud*. Ayant esté ensuite élû Prieur par ses Freres, comme il avoit de la tête, & quelques principes de régularité, il leur ôta à tous leur *peculium*, fit mettre en commun le revenu des Offices claustraux, leur prescrivit quelques exercices communs

Florins. Revenu.

Titulaires communs, & au lieu de deux ou trois Religieux, qui à peine pouvoient vivre, il en reçût au moins dix, qui ne manquent de rien. Il retablit les ruines de la belle Eglise brûlée par les Hugenots, fit l'Autel & les Chaires du Chœur, mit les lieux réguliers en état, & enfin ferma l'enclos & le Monastere de bonnes & grandes murailles. M. *Charles de Robiniere*, Religieux Profès de cette Abbaye, & ancien Grand-Vicaire de l'Archevêché de Bourges, où il s'est distingué pendant plus de douze ans par sa vertu, & par la vaste étenduë de ses lumieres, a fait, & fait actuellement 1724, beaucoup de bien à cette Abbaye, dont il n'est pas sorti depuis seize ans, se préparant toûjours à la mort, étant l'exemple de l'Abbaye, & lui donnant tout le revenu de son Prieuré de Vayolle, de 1500. liv. de rente toutes charges faites, & ne se donnant que le pure necessaire. L'Eglise de *Font-Gombaud* est très-belle, & les Religieux font très-bien l'Office Divin, vivent avec édification, sont en bonne odeur dans tout le Païs, & il seroit à souhaiter que tous les anciens Religieux Benedictins les imitassent. . . . . 200. 1800 l.

## SAINT GENOU DE L'ESTRE'E.

M. de la Sayette. Saint Genou de l'Estrée, *Sanctus Genulphus Stradensis*, fondée par *Wicfred* Comte de Bourges, & *Ode* sa femme l'an 828. le quinze de l'Empire de *Loüis le Débonnaire*, & le vingt-quatre du regne de *Pepin* Roy d'*Aquitaine* son fils. L'Eglise de *S. Genou* a esté consacrée le 25 Juin 828. Cette petite Abbaye est d'anciens Benedictins, qui vivent chacun en leur particulier, dans une grande pauvreté. Il leur seroit pourtant aisé de s'en défendre, s'ils vouloient mettre en commun leurs revenus, & ne faire qu'une table. . . 200 2000 l.

## SAINT GILDAS.

Sécularisée. Saint Gildas, *sanctus Gildasius*. Les Moines de *S. Gildas*, ou *Guildas* de *Ruys* en *Bretagne*, craignant les in-

TITULAIRES. Florins Revenu

sultes des *Normans*, qui faisoient leurs courses sur leurs côtes, emporterent le corps de *S. Gildas* en *Berry*, vers l'an 919. Ils s'y établirent près du Bourg de *Deols*, ou *Bourdieux*, sur la riviere d'*Indre*, où se forma depuis une Abbaye du nom de S. Gildas, sous la Regle de Saint Benoît; elle a esté depuis sécularisée avec celle de *Bourg-Deols*; d'où l'on a formé un Chapitre de Chanoines l'an 1623, sous le nom de S. *Martin* dans *Châteauroux*, & elle a esté unie au Duché de ce nom. L'on peut voir l'article de *Bourg-Dieu*, où il est parlé de *S. Gildas*. . . . 450. 4000 l.

## ISSOUDUN.

M. Biet.

Issoudun, *sancta Maria de Auxilioduno, seu Exolduno, vel Encheldunо*; elle est située à sept ou huit lieuës de Bourges, vers la riviere de *Theol*, ou *Thiol*, & fondée l'an 984. par les anciens Princes & Seigneurs d'*Issoudun*, dans le Bourg de S. *Martin*, qu'on appelle de S. *Paterne*, ou S. *Pair*, autrement S. *Patier*, depuis que le corps de ce saint Evêque d'*Avranches*, d'autres disent de *Vannes*, y fut transferé environ l'an 1000. & l'on prétend le garder encore. Cette Abbaye ayant esté ruinée pendant les guerres, fut transferée du Bourg de S. *Paterne* dans la Ville d'*Issoudun*, en une Maison appellée le *Pignon-l'Abbé*, puis au Château de la même Ville, où cette Abbaye est actuellement. Elle possede les sacrées reliques des Saints *Talaise* & *Baye*, qui sont en singuliere vénération dans tout le Païs, par plusieurs miracles. On y voit encore les reliques de *sainte Brigide* & de *S. Patrice*, qui sont dans un sépulchre de pierre derriere l'Autel de *sainte Brigide*. Elle avoit aussi celles de *S. Paterne*; mais elles ont esté transferées dans un Prieuré de l'Abbaye. *Jeanne de Luxembourg*, Reine de France & de Navarre, est enterrée dans cette Eglise, comme nous l'apprenons de ces paroles du Nécrologe au 4 d'Avril 1480. M. *Fouchet*, dernier Abbé Régulier, qui mourut l'an 1674, n'a eû que deux Successeurs, qui n'ont pû

TITULAIRES. pû obtenir de Bulles, parce qu'ils n'étoient pas Religieux. *Literius*, qui en étoit Abbé en 1066, étoit Archidiacre de Bourges. L'Abbé d'*Iſſoudun* eſt Doyen de l'Egliſe Collégiale de *S. Denis-lez-Iſſoudun*. . . . . 100. 2000 l.

Florus Rever.

## MASCE'.

M. Berthelot de Plenneſ en Mars 1722.

Maſcé, Maſſay, Maçay, ou Macey, en latin, *Maſſaium*, *Maſſiacum*, *ſeu Maciacum*, ſituée dans le reſſort d'*Iſſoudun*, à ſept lieuës de Bourges, entre *Vierzon* & *Graçay*. C'eſt une Abbaye des plus anciennes du Berry, & autrefois des plus riches. L'on raporte la premiere fondation à l'Empereur *Charlemagne*; & ayant été ruinée l'an 814, pendant les guerres qu'eût cet Empereur contre *Eudes* Duc d'*Aquitaine*, elle fut rétablie ſous le regne de *Loüis le Débonnaire*, qui obtint une Bulle du Pape *Grégoire* IV. pour exempter l'Abbaye de Maſcé de la puiſſance Ordinaire, & de toute autre que de celle du S. Pere, permit aux Religieux d'élire les Abbez, ſans permiſſion du Roy ni de l'Archevêque, leur donna exemption de dixmes, & leur accorda pluſieurs autres privileges pareils à ceux dont joüiſſoient les plus célebres Monaſteres. Cette Bulle fut apportée de Rome par *Raoul*, quarante-ſeptiéme Archevêque de Bourges, qui la confirma avec treize autres Evêques aſſemblez, en preſence du Roy *Loüis le Débonnaire*, en l'Abbaye de *Fleury* au mois de May 839. La chronique de *Maſcé* porte que le Comte *Egon* en commença la conſtruction dès l'an 738, & que les Religieux y furent introduits en 814; mais ayant été ruinée pendant les courſes des *Normans* en 873, elle fut une ſeconde fois rétablie par *Girard* Comte de Bourges. Cette Abbaye ſouffrit encore de grands dommages à l'occaſion des guerres en 961, & en 999. le Château de *Maſcé* fut entierement démoli. La chronique de *Vierzon* porte que l'an 1216. ce Château fut rebâti, & que deux ans après le Monaſtere de *Maſcé* & le Bourg du même nom furent brûlez. Ces fréquentes ruines

TITULAIRES. ruines ont causé la perte des titres, & nous ont ôté la connoissance des antiquitez de cette Eglise, au trésor de laquelle l'on trouve néanmoins encore aujourd'hui la Charte du Roy *S. Loüis* en original, du mois de Decembre 1258, donnée à Bourges, par laquelle il atteste qu'étant à Mascé, les Religieux lui firent voir plusieurs Chartes des Rois ses Prédecesseurs, par la lecture desquelles il paroissoit que ce Monastere a esté fondée par la pieuse liberalité de ses Devanciers, qui lui avoient donné de grands biens, concedé de beaux privileges, & l'avoient prise en leur speciale garde & protection; ce qu'il confirme, & ordonne qu'elle & tous ses biens presens & à venir, demeureront toûjours en la garde & protection Royale. Les corps de *S. Cassie* & *S. Victorin*, martyrisez à *Clermont* en *Auvergne* le 15 de May vers 304, ont été transferés en l'Eglise de l'Abbaye de Mascé, possedée maintenant par d'anciens Benedictins. . . . . 100. 4500 l.

Florins Revenu

## MEAUBEC, *ou* MEOBEC.

Unie à l'Evêché de Quebec. Meaubec, ou Meobec, *de Mille-Becco*, fondée par *Flacoad*, autrement dit *Flavaud*, Maire du Palais du Royaume de *Bourgogne*, sous *Clovis II.* Il donna en 609. pour cet effet à S. *Siran* un lieu sur ses terres dans le Païs de *Brenne*, aux extrêmitez du Diocése de *Bourges*, sur les limites de la *Touraine*; car l'Abbaye de *Meobec*, ou *Meaubec* est située à trois lieuës de distance, entre *Argenton* & *Maizieres* en *Brenne*. La fondation de l'Abbaye de *Meaubec* est du septiéme siecle; car *S. Siran* mourut quinze ou seize ans après, vers l'an 657. Elle a esté unie en 1674, avec tous les Benefices dépendans, tant pour la Mense Abbatiale, que pour la Conventuelle, à l'Evêché de *Quebec*, & de l'Eglise on en a fait une Paroisse. . . . . 100 3000. l.

## SAINT SIRAN.

Unie à l'Evêché de Nevers Saint Siran, *sanctus Cigirannus, seu Siranus in Brenâ Sigirannus.*

Titulaires *Sigirannus*. Elle eſt ſituée en l'Archiprêtré de *Leuroux*, ſur la riviere de *Claiſe*, dans la Terre de *Longoret*, vulgairement *Lonrey*, au-deſſous de *Maizieres*, & fondée par le Roy *Dagobert*, qui lui fit bâtir une Egliſe, qu'il dédia à *S. Pierre* en 642. *Flaocad*, autrement dit *Flavaud*, Maire du Palais du Royaume de Bourgogne, ſous *Clovis II.* touché de l'exemple de *S. Siran*, réſolut de le ſuivre dans la retraite, & lui donna en 619. deux fonds ſur ſes terres dans le Païs de *Brenne*, aux extrêmitez du Dioceſe de Bourges, ſur les limites de la *Touraine*, pour y bâtir l'Abbaye de *Meaubec*, & celle de *Lonrey*. S. Siran ſe retira dans cette derniere, après la mort de *Flaocad*, qui s'étoit renfermé avec lui dans celui de *Meobec*, & qui en étoit ſorti pour retourner au monde. S. *Siran*, qui mourut l'an 557, & qui étoit fils de *Sigealic* Comte de Bourges, & parent du Roy *Dagobert*, fut le premier Abbé de *Lonrey*; mais ce lieu quitta ſon premier nom pour prendre celui de S. *Siran*, qui eſt du Diocéſe de Bourges; mais maintenant de la temporalité de *Touraine*. La Menſe Abbatiale eſt unie à l'Evêché de Nevers, & la Conventuelle au Collége des Jeſuites. . . . . 150 2000 l.

Florin. Rouen.

## SAINT SULPICE.

Réguliere & Triennale. Saint Sulpice, *ſanctus Sulpicius Bituricenſis*; *aliàs*, *Monaſterium Navenſe*, ſituée dans un des Fauxbourgs de Bourges, reconnoît pour ſon Fondateur le Roy *Clotaire II.* qui commença à regner l'an 613. Cette Abbaye eſt la plus illuſtre du Berry; & la plus commune opinion eſt qu'elle doit ſon origine à *Sulpice le Débonnaire*, natif du *Berry*, qui ſucceda l'an 624. à *S. Auſtregiſile*, ou S. *Outrille*, Archevêque de Bourges, qu'il la fonda en l'honneur de *Saint Eſtienne* premier Martyr, & qu'il la choiſit pour le lieu de ſa ſépulture. On voit encore aujourd'hui ſon ſépulchre ſous l'Autel qui lui eſt conſacré, & ſes ſacrez oſſemens dans une fort belle châſſe d'argent, dans la Sacriſtie, avec

TITULAIRES plusieurs autres reliques très-authentiques. On prétend aussi y avoir du sang de S. *Estienne*, premier martyr, dans un coffre de vermeil doré, dont la clef étoit autrefois gardée par un Seigneur du *Berry*. C'est à ce coffre ou à la châsse de S. *Sulpice*, qu'étoit autrefois attachée une très-belle agathe qui representoit *Marc-Antoine* & *Cléopatre*. Le Pere *Menétrier* Jesuite l'ayant vûë, fut tellement frappé de sa rareté, qu'il avoüa qu'il étoit difficile de trouver rien en ce genre de plus beau, & à son retour à Paris, il en parla au Roy *Loüis XIV.* comme d'une piéce qui méritoit d'être placée dans son Cabinet. Il en parla aussi à Paris à l'Abbaïe de *S. Germain des Prez*. Le Reverend Pere General de la Congrégation de S. Maur fit venir cette agathe à Paris, & la fit presenter au Roy, qui l'admira ; mais ce Prince qui avoit beaucoup de Religion, s'étant informé du Religieux, qui la lui avoit apportée, d'où elle avoit esté prise, & lui ayant été répondu qu'elle avoit esté tirée d'un reliquaire ; alors le Roy lui dit cette belle parole, digne d'un Roy très-Chrêtien. *A Dieu ne plaise que je prenne ce que la pieté des Fideles a consacré à ses Saints : Mon Pere remportez vôtre agathe.* On ne sçait comment les Religieux de *Saint Sulpice* avoient pû conserver ce trésor, & toutes leurs reliques de la fureur des Herétiques ; car ces impies ruinerent le Monastere, & principalement l'Eglise de fond en comble. On en rebâtit une autre sur les fondemens de l'ancienne, qui est petite, mais assez jolie. La figure de la *Sainte Vierge*, qui est à son Autel, est une piéce achevée ; tous les Etrangers qui passent à Bourges, viennent exprès pour la voir, & ne se lassent point de l'admirer. Quelques-uns n'estiment pas moins la figure de nôtre Bienheureux Pere S. *Benoît*, qui est à l'Autel de ce Saint. Les Chaires du Chœur sont assez belles, le travail est délicat, & pour exciter la pieté & la ferveur des Religieux, on a peint à chaque siege un Saint, Fondateur d'un Ordre Religieux. Cette Abbaye s'appelloit autrefois *Nostre-Dame de la Nef* ; mais

Florin Reven.

TITULAIRES mais depuis que S. Sulpice, qui en avoit esté Religieux & Abbé y a été enterré, elle a pris son nom, qu'elle porte encore aujourd'hui. Elle est de la Congrégation de Saint Maur depuis 1636. & c'est la cinquante-quatriéme Abbaye qui lui a esté unie. Elle est comme prétenduë exceptée du Concordat; elle est élective & triennale. Avant qu'elle fut unie à cette Congrégation, elle étoit taxée à 400. Flor. Reven. 2000 l.

## VIERZON.

M. Poncet de la Riviere, Evêq. d'Angers, & Abbé de Noüaillé, Diocése de Poitiers.

Vierzon, Viarson, ou Viarron, en latin, *Virzio*, *Varzio*, *Versio*, *Eversio*, *Virzo*, *Virzonum*, *Brivodunum*, *Sanctus Petrus de Virzione*, *seu Douerum*. Elle est située dans le plus fertile & le plus agréable canton du *Berry*, au confluent des rivieres d'*Eure* & de *Cher*, à sept ou huit lieuës de la Ville de Bourges, vers le Couchant d'Esté ou le Nord-Oüest, & à six petites lieuës de l'Abbaye de *la Vernuce*. Le Pere *Labbe* dit qu'elle a tant de noms latins, parce qu'elle a esté ruinée plusieurs fois par les guerres, & les *Anglois* la ruinerent en 1127. Cette Abbaye n'étoit dans son origine qu'un Prieuré dépendant de celle de Deuvres, fondée dans le neuviéme siecle par *Centhulphe* de *Vierzon*, qui vivoit vers l'an 842. Le premier Abbé s'appelloit *Aimery*, & le lieu où cette Abbaye fut bâtie s'appelloit en latin *Douerum*. *Ambrannus* Seigneur de *Vierzon*, par trois differentes Chartes, donna à ce nouveau Monastere plusieurs héritages, biens & droits, & entr'autres un Monastere qu'il avoit fait bâtir, *propè Clausuram Virzionis Oppidi*, la Chapelle de S. *Quentin* au Faubourg de S. *Privé* de Bourges, & deux Foires dans le Château de *Vierzon*, aux deux fêtes de S. *Pierre*. *Centulphe de Vierzon*, qui vivoit sous le regne de *Charlemagne*, fit de grands biens à cette Abbaye, qui demeura florissante jusqu'à l'an de Nôtre-Seigneur 903, qu'elle fut ravagée & presque entierement ruinée par les *Normans*; ce qui obligea *Geronce*, cinquante-deuxiéme Archevêque de Bourges, à la priere des Doyen, Cha-

TITULAIRES. noines & Chapitre de son Eglise, de transferer les Abbé & Religieux du lieu de *Deuvres* au Château de *Vierzon*, l'an de Nôtre-Seigneur 926, le Jeudy 23 Novembre. Depuis les Seigneurs de *Vierzon* ont de tems en tems augmenté les revenus de cette Abbaye, aussi-bien qu'*Estienne le Noble* Vicomte de Bourges, qui l'an 1092. le 19 May leur donna l'Abbaye de S. *Gondon-sur-Loire*. Depuis le Monastere de *Deuvre* fut rétabli sous le regne du Roy *Robert*, *Aimon de Bourbon* étant Archevêque de Bourges, par *Everard* Seigneur d'*Issoudun*, qui y remit des Religieux que lui donna *Martin* Abbé de *Vierzon*. L'on voit dans cette Abbaye les reliques de *Sainte Perpetuë*, dont le chef est dans un beau buste d'argent, que la Ville de *Vierzon* fit faire l'an 1631, en action de graces d'avoir été délivrée de la peste par son intercession. On garde encore dans le même lieu les reliques de S. *Optat* Evêque, & de S. *Bizanze*, avec une grande croix couverte de lames d'or, & ornée de pierres précieuses. Ces reliques sont à *Vierzon* dès le commencement de sa fondation, ou du moins peu après. On prétend que celles de S. *Optat* sont de l'Evêque d'*Auxerre*, néanmoins nos Confreres de S. *Germain* d'*Auxerre* s'en croïent encore en possession; peut-être sont-elles de *Saint Optat* Evêque d'*Afrique*, & qu'elles ont été transferées en France, avec celles de *sainte Perpetuë*, & de *sainte Felicité*, dont S. *Rodulphe* Archevêque de Bourges, enrichit les Abbayes de *Beaulieu* & de *Deuvres*, qu'il avoit fondées. La taxe de Rome étoit autrefois de 200. florins; mais à present est de | Florins 208. | Revén. 1500 l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

### AUBIGNAC.

M Duhamel, Conseiller au Parlement de Paris.

Aubignac, en latin, *sancta Maria de Albiniaco*, fille de l'Abbaye de *Dalon*, en l'Archiprêtré d'*Argenton*, fondée en 1138, près S. *Benoist du Sault*, sur la riviere de *Cher*. Le Pape *Eugene* III. parle de cette Abbaye, & le Pape *Adrien IV*. en fait aussi mention. . . . . | 33 $\frac{1}{3}$ | 900 liv.

BARZELLES.

TITULAIRES. Florin Reven.

## BARZELLES.

M. Bruel. Barzelles, en latin, *Barzalla*, *seu Bardella*, fille de l'Abbaye de Landais, & située sur la riviere de *Nahom*, près *Valençay*, vers le Levant. Elle fut fondée le 17 des Kalendes d'Avril 1137. On y voit plusieurs manuscrits, entre autres de S. *Bernard*; & proche de l'Autel il y a un tombeau d'un Seigneur de *Beauregard*, qui contribua à la faire rebâtir, lorsqu'elle fut brûlée par les *Anglois* en 1315 L'Eglise a été commencée le dernier jour de May 1219. dédiée en 1318, & consacrée, voûtée & blanchie en 1519, du tems de *Jean Prevost* Abbé. . . . . 60. 1000. l.

## CHALIVOY.

M. de Gozanat. Chalivoy, *Callovium*, *Calloium*, *Callozeium*, *Callivetum*, *Chaliveyum*, *Challoium*; fille de l'Abbaye de *Bouras*, d'autres disent de *Pontigny*, & située entre *la Charité* & *Sancerre*, sur la riviere de *Veniere*, près celle de *Loire*. Elle fut fondée en 1133. par *Guifroy de Magny*, d'autres disent le 4 des Kalendes de Juillet 1138. Cette Abbaye semble avoir été autrefois assez considerable; mais c'est maintenant peu de chose; il y a pourtant un assez bon nombre de titres. L'Abbaye de *Chalivoy* doit son commencement à Frere *Julien* & ses Religieux Hermites de *la Font-Juste*, qui donna tous les biens qui lui avoient été aumônez aux Religieux de *Cisteaux*, qui furent établis peu après au lieu de *Chalivoy*, à quoi *Arnoul de Bonœil*, fils & heritier de *Guifroy*, donna son consentement. Cette Abbaye ne reconnoît aucun particulier Fondateur, étant obligée de tous les biens qu'elle possede à la liberalité des Seigneurs de *Mont-Faucon*, des Comtes de *Sancerre*, des Seigneurs d'*Herry*, de *la Motte*, & de *Cordille*, de la Maison de *Sully-Beaujeu*, à *Pierre Dadeu*, Seigneur de *Vergnols*, à ceux de *Magny*, aux Seigneurs de *la Guierche*, de la Maison des *Barres*, & autres Gentilshommes des lieux circon-

TITULAIRES

voisins. Cette Abbaye fut presque entierement ruinée par les Herétiques pendant les guerres de la Religion, & l'Eglise qui étoit une des plus grandes & plus belles du Diocése, entierement brûlée l'an 1562. . . . . | Florins 200. | Revén. 1600 l.

## FONT-MORIGNY.

M. de Vientais.

Font-Morigny, ou Font Morin, en latin, *sancta Maria de Fonte Maurigniaco, seu Morimiaco*, fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, & située en l'Archiprêtré de *Mont-Faucon*, près le *Nivernois*, à trois lieuës de *la Charité*, & à 7 de *Savigny*. On en ignore la fondation ; car cette Abbaye est toute ruinée. Elle fut d'abord occupée par des Religieux de l'Ordre de *S. Benoist*, qui ne vivans pas dans la régularité qu'ils font profession d'observer, l'on mit dans leur place des Religieux de *Cîteaux* reformez le 1^er^ jour de May 1149. Le premier Abbé qui fut prépose s'appelloit Frere *Gilbert*. L'Eglise ne fût achevée que l'an 1225 ; elle fut dédiée & le grand Autel consacré par *Simon de Seuly*, Archevêque de *Bourges* le 15 de Juin, en la même année. Les mazures de l'Eglise font juger qu'elle étoit autrefois assez belle ; & on ne peut regarder le reste des lieux réguliers sans gémir. On lit dans les Archives de cette Abbaye une chose assez singuliere, sçavoir qu'en 1238. une *Isabeau*, veuve d'un *Berenger*, étoit Sœur converse à *Font-Morigny* ; & cela est d'autant plus surprenant, que dans l'Ordre de *Cisteaux* on a toûjours eû en horreur d'admettre des femmes dans les Granges des Monasteres. . . . | 200. | 2000 l.

## LANDAIS.

M. Desmarets Archev. d'Auch.

Landais, en latin, *sancta Maria de Landasio, seu Landesium*, fille de l'Abbaye de l'*Aumône*, & située en *Berry*, à quatre lieuës de la Ville de Buzançois, & autant de Leuroux, & à sept de *Châteauroux*. Elle fut fondée l'an 1115. par *Archambaud* d'*Argy*, & *Estienne Musel* Gentilshommes, & fut d'abord occuppée par des filles, auſquelles des Religieux

TITULAIRES. gieux succederent l'an 1143. Les Seigneurs de Buzançois sont ses principaux Bienfaiteurs. . . . . 200 3500. l. Florins Revenu.

## LOROY, *ou* LORROIX.

M. Madot, Evêq. de Châlons sur Saône. Loroy, ou Lorroix, en latin, *Locus Regius*, fille de l'Abbaye de *la Cour-Dieu*; elle est située à une lieuë du Bourg de *Damgilon*, vers le Midy, à cinq lieuës de Bourges. Elle fut fondée par *Vulgrin*, Archevêque de Bourges, l'an 1125, qui donna à *Robert* premier Abbé, & aux Religieux de *la Cour-Dieu* le lieu où l'Abbaye a esté bâtie, & la Forêt de *Loroy*, avec droit d'usage en la Forêt de S. *Palais*, & permission de défricher des terres, & du consentement d'*Estienne de Graçay* & d'*Asseline* sa femme, qui tenoient la moitié de la Terre de S. *Palais* en fief de l'Archevêque; ce qui fut confirmé par *Henry de Sully*, soixante-septiéme Archevêque de Bourges l'an 1199. Dans le Cartulaire de *Quantilly*, il y a une Charte de protection & sauvegarde pour cette Abbaye, du Roy *Loüis le Gros*, de l'an 1122, & une autre du Roy *Philippe Auguste* de l'an 1186. Les Seigneurs de l'illustre Maison de *Sully* en ont esté les principaux Bienfaiteurs; aussi avoient-ils leur sépulture sous le porche de la petite Eglise, qui a esté la premiere bâtie. *Alberic*, soixante-uniéme Archevêque de Bourges, & *Henry de Sully* ont esté inhumez proche le grand Autel de la nouvelle Eglise, où leurs Epitaphes se lisent. Cette Abbaye a esté ruinée par les Herétiques l'an 1562, & en 1661. le 4 Aoust, elle a esté entierement brûlée par la faute d'un Valet d'écurie; mais on l'a rebâtie fort proprement. . . 60. 3500 l.

## LA PRE'E.

M. de Montlaur. La Prée, *sancta Maria de Prateâ*, fille de *Clairvaux*; elle est située sur la riviere d'*Arnon*, à deux lieuës d'*Issoudun*; & fondée le 6 des Ides de Novembre 1145 par *Raoul* second du nom, Seigneur d'Issoudun & de Mareüil, qui y mit les Religieux que S. Bernard lui envoya. On a uni à l'Abbaye

TITULAIRES. baye de *la Prée* celle du *Bois-Dabert*, qui ne subsiste plus ; elle étoit située proche *Morlac*, & de la Baronie du *Châtelet* ; elle est dénommée entre les Abbayes du Diocése de Bourges dans la Bulle du *Pape Eugene* à *Pierre de la Châtre* de l'an 1145. Je n'ay rien pû trouver de sa fondation, ni même du tems, & de la cause pour laquelle elle a esté unie à celle de *la Prée*, je crois seulement qu'elle a été fondée par quelque Seigneur du *Châtelet*. Il paroît par les lieux réguliers de l'Abbaye de *la Prée*, que ce Monastere, où il n'y a que 5 ou 6 Religieux, étoit autrefois considérable. L'Eglise, le Chapitre, les Cloîtres & le Refectoire sont voûtez & très-beaux. Le Réfectoire grand, large, & élevé, contenoit un grand nombre de Religieux. On voit dans l'Eglise, du côté de l'Evangile, un sépulchre de pierre élevé sur six petites colonnes, dans lequel sont les reliques de *sainte Fauste* & de S. *Evilasius*. On trouve un Reglement du Chapitre General de *Cisteaux* de l'an 1240, qui permet aux Religieux de *la Prée* de faire tous les jours mémoire de ces Saints à Laudes, à Vêpres, & à la Messe. Le Cardinal de *Prie*, Evêque de *Bayeux* & de *Limoges*, & Abbé Commendataire de *la Prée*, qui mourut le 5 des Ides de Septembre l'an 1519, a voulu être enterré aux pieds de *sainte Fauste*, comme on le voit par son épitaphe. Dans la croisée est le tombeau du Seigneur *Gaucher de Passac*, & dans le Collateral on voit une representation de celui de Nôtre-Seigneur, dans lequel il y a un Christ étendu dans un sépulchre de pierre, dont la figure est très-belle. . . . 600 4000 L.

Florins Revenu.

## NOIRLAC, *ou* LA MAISON-DIEU.

M. Dorillac. Noirlac, ou la Maison-Dieu, *Niger Locus*, *seu Domus Dei*, fille de *Clairvaux*; elle est située en *Bourbonnois*, sur la riviere de *Cher*, à une demie lieuë de S. *Amand*, & à huit de Bourges. Dans son origine elle fut appellée *la Maison-Dieu*; mais on prétend que le nom de *Noirlac*, *de Nigro Lacu*, lui a esté donné à cause de la mort du jeune *Ebbon*

*de*

TITULAIRES *de Charenton*, fils du Fondateur, qui se noya étant encore enfant dans un lac voisin ; ce qui paroît une fable, parce que l'on trouve une Charte de cet *Ebbon* en 1189. qui confirme la fondation que son pere avoit faite, & qui par conséquent n'étoit pas mort dans un âge si tendre. On voit dans le Chapitre les tombeaux du pere & du fils, avec ceux de leurs femmes, dont les Seigneurs de la Châtre ont fait effacer la qualité de Fondateur qu'ils veulent s'attribuer ; mais si la tombe d'*Ebbon de Charenton* ne parle plus, sa fondation & la confirmation de sa fondation faite par son fils prouveront éternellement le contraire. *Manrique* dit que l'Abbaye de la *Maison-Dieu*, ou de *Noirlac*, fut fondée le 6. des Kalendes de Novembre, l'an 1136. & qu'elle eut pour premier Abbé *Robert*, neveu de *Saint Bernard*, qui la gouverna l'espace de cinquante-huit ans. Cependant l'acte de fondation n'est daté que de l'an 1150. & l'on trouve dans un titre de 1175. un *Franco* Abbé, qui, selon son épitaphe, fut le troisiéme de la *Maison-Dieu*, & un *Guillaume* qui fut le quatriéme Abbé, à qui le jeune *Ebbon de Charenton* confirma l'an 1189. la fondation faite par son pere ; ce qui renverse tout le système du long gouvernement de l'Abbé *Robert*, neveu de *Saint Bernard*, que je ne nie pour cela avoir été Abbé de *Noirlac*, puisque le Livre de l'Exorde de *Cîteaux* le dit positivement. L'Abbaye de *Noirlac* conserve encore quelques restes de son ancienne splendeur ; car les Cloîtres, le Chapitre, le Parloir, le Noviciat, le Refectoire, la Cuisine, marquent quelque chose de grand. La cheminée de la cuisine est d'une structure singuliere, elle est double, & s'avance jusqu'au milieu de la Cuisine. Monsieur le Prince l'ayant vûë, ne pouvoit cesser de l'admirer. L'Eglise est encore toute entiere ; les Chaires du Chœur se ressentent de la simplicité du temps de *Saint Bernard*. L'Abbé de *Clairvaux* faisant sa visite en fit retrancher la moitié.

TITULAIRES.

Florins | Reven.

## OLIVET.

M. [illegible]n- Olivet, en latin, *Olivetum*, fille de l'Abbaye de la *Cour-Dieu*; elle eſt ſituée ſur le *Cher*, à une demie lieuë de *Menſtou*, du côté de l'Occident, à deux lieuës de *Romorantin*, & à cinq de *Verzon*. Elle fut fondée non pas l'an 1144. comme le diſent Meſſieurs de *Sainte Marthe*, mais l'an 1146. par *Eſtienne de Graçay*, ſous le regne de *Loüis* VII. pour ſatisfaire à la penitence que Pierre de *la Châtre*, ſoixante-quatriéme Archevêque de *Bourges*, lui avoit donnée, parce qu'il avoit aſſiſté à l'incendie de l'Abbaye de *Saint Satur*. 120. al. 200. | 2700. l.

## LES PIERRES.

D. Silvain Simonet, en Mars 1722. Les Pierres, en latin, *de Petris*, fille de l'Abbaye d'*Aubepierre*, dans le reſſort d'*Iſſoudun*, à quinze lieuës de *Bourges*, en l'Archidiaconé de la *Châtre*, près *Culant* en *Berry*; elle reconnoît pour ſes Fondateurs *Raoul*, dit le *Vieil*, Prince de *Deols*, qui vivoit en 1128. & *Ebbes* ſecond du nom, ſon fils & ſon ſucceſſeur; d'autres diſent qu'elle fut fondée le 4. des Ides de Juin 1149. Cette Abbaye eſt réguliere, & il y a la reforme; elle eſt appellée *Nôtre-Dame des Pierres*, parce qu'elle eſt ſituée en un vallon environné de précipices, pierres, rochers & bois. 53 1/3 | 6000. l.

## VARENNES.

M. Barin de la Galiſſonniere. Varennes, en latin, *de Varennis*, fille de l'Abbaye de *Vauluiſant*; elle eſt ſituée dans la Paroiſſe de *Fougerolles*, à deux lieuës de la *Châtre*. *Henri* II. Roi d'*Angleterre* ſe diſant Fondateur de l'Abbaye de *Varennes*, contraignit par la force *Ebbes de Deols* d'ôter la pierre contenant l'inſcription de ſa fondation; mais *Ebbes de Deols* mort en 1160. paroît être le Fondateur de cette Abbaye; car *Henri* II. eſt mort en 1199. & l'Abbaye a été fondée en 1140. quoique quelques Auteurs donnent une autre époque à ſa Fondation. . . . . 60. | 1000. l.

TITULAIRES

Florins | Revenu.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

### SAINT AMBROISE.

M. de Gontault de Biron, Doyen de l'Eglise de Paris, & Abbé de Lagny, Dioc. de Paris.

Saint Ambroise, en latin, *sanctus Ambrosius Bituricensis. Saint Ambroise* ayant quitté son Evêché de *Cahors*, se retira au Bourg de *Seris* dans le Diocese de *Bourges*, sur la riviere d'*Arnon*, à deux lieuës de la Ville de *Bourges*. Il y mourut vers l'an 770. Son corps fut transporté dans la Ville au dixiéme siécle, & mis dans l'Eglise de Saint *Pierre* & de Saint *Paul*, où l'on a bâti depuis un Monastere, qui porte maintenant le nom de *Saint Ambroise*. Le Bourg de *Seris* a pris aussi son nom. On ne sçait point positivement le temps auquel a été fondée l'Abbaye de *S. Ambroise*; mais il est constant qu'elle l'étoit avant l'an 760. comme le prétendent quelques-uns, puisque cette année *Hyginus* Archevêque de *Bourges* y fut enterré. Elle a été rebâtie & reformée par des Chanoines Reguliers de la Congregation de *France*.

175. | 5000. liv.

### MISERAY.

M. de la Fleutrie.

Miseray, en latin, *sanctus Nicolaus de Miserayo*; elle est située à deux lieuës de *Châtillon-sur-Indre*, dans la Châtellenie de *Buzançois*. Ce ne fut d'abord qu'un petit Hermitage, où se retirerent deux Clercs appellez *Girard* & *Godefroy* vers l'an 1089. Ce lieu leur fut aumôné, à ce qu'on assûre, par quatre Gentilshommes des environs de *Buzançois*, nommez *Gilbert*, *Hugues*, *Albert* & *Amalfrede*, qui étoient freres, & n'étoient point mariez. Ces deux Hermites *Girard* & *Godefroy* choisirent le lieu le plus agréable qu'ils pûrent dans la Forêt d'*Eugnes*, près d'une belle fontaine pour y bâtir leur Hermitage & leur Oratoire. Ils furent confirmez en la possession de ce lieu, par *Audebert* Archevêque de *Bourges*, successeur de

TITULAIRES. *Richard* II. du nom, & depuis par *Vulgrin*, qui benit leur Cimetiere, consacra leur Autel, & le dédia à la *Bienheureuse Vierge*, au premier Martyr *saint Estienne*, & à *saint Nicolas*, à la priere d'*Amalfred*. Il y a dans l'Abbaye de *Miseray* la reforme des Chanoines Reguliers de *Bocachard*, introduite par le grand serviteur de Dieu M. de Moulins, mort en Mars 1723. en odeur de sainteté. . . . . 150. 1500. l.

Florins Reven.

## PLEIN-PIED.

M. Tournely Docteur de Sorbonne.

Plein-Pied, en latin, *sanctus Martinus Plenipedensis*, *Plenus Pedensis*, *seu Plenus*, *seu Plenuspedis*; elle est située à deux lieuës de *Bourges*, sur la riviere d'*Orron* ou d'*Auron*; elle fut fondée par *Richard* cinquante-neuviéme Archevêque de *Bourges*, qui mourut en 965. Il la dédia à *saint Martin*, & y établit des Chanoines Reguliers de l'Ordre de *saint Augustin*. L'acte de la fondation ne se trouve point; mais au Chœur de l'Eglise de cette Abbaye est le tombeau de *Richard* élevé de deux pieds de terre, qui s'y voit encore aujourd'hui, & jusqu'à present ce Prélat y a été regardé comme Fondateur: & nous aprenons par une Bulle du Pape *Pascal* II. de l'an 1110. l'an 11. de son Pontificat, & par une autre Bulle du Pape *Adrien* IV. du mois de Janvier 1158. qui sont au Trésor de cette Abbaye, qu'elle a été dotée, amplifiée, & bâtie par les liberalitez des Archevêques *Richard*, *Adelbert* & *Leger*, & que ces deux Papes lui ont confirmé tous les bienfaits & privileges qui lui avoient été concedez par ces trois Prélats, & outre cela lui ont accordé la franchise & l'immunité de tous droits, charges & redevances, excepté de la Jurisdiction ordinaire de l'Archevêque de *Bourges*. Les Abbé & Religieux de *Plein-Pied* ont toute Justice, haute, moyenne & basse, & les dixmes de toutes choses dixmables en l'étenduë de la Paroisse de *Pleinpied*, lesquels droits & autres coûtumes leur ont été confirmez par le Roy *Philippes* I. l'an 1100. qui leur remit tous les droits qu'il pouvoit prétendre en leur Paroisse & Justice,

TITULAIRES. ce, & par Loüis VII. par Charte de l'an 1147. L'Abbaye de *Pleinpied* a presque entierement été ruïnée par les guerres, ensorte qu'elle ne joüit que de la moindre partie des grands biens & revenus qu'elle avoit autrefois. . . . | Florins 107, | Revenu 2500. l.

## PUY-FERRAND.

M. de Gassion. Puy-Ferrand, en latin, *Sancta Maria de Podio Ferrandi*; elle est située sur le bord de la riviere d'*Arnon*, entre le *Chastelet* & *Chasteau Meillant*; elle a été fondée par quelque Seigneur de *Châteauroux*; mais on en ignore le nom & le temps de sa fondation. Il y a des Ecrivains qui disent que ce fut en 1216. mais ce sentiment est insoutenable; car on a un Acte de l'an 1175. par lequel *Jean* Sieur de *Linieres* traite avec l'Abbé *Isembert*, & les Chanoines Reguliers de *Puy-Ferrand* des differends qu'ils avoient ensemble. . . | 33 2/3 | 1000 l.

## SELLE *ou* CELLE.

L'Abbé est électif & triennal. Selle ou Celle, ou la Celle Nôtre-Dame, en latin, *sancta Maria de Cella*, *seu de Cellis*. Elle est située à cinq lieuës de S. *Maixant*, tout proche la Ville de S. *Aignant*, sur la riviere de *Cher*, vers le Midi Occidental, sur les confins du *Blaisois* & de la *Sologne*, presque au milieu, entre *Bourges* à l'Orient, & *Tours* à l'Occident, à quatre lieuës de *Romorantin*, & à neuf de *Blois*, & dans la petite Ville de *Selle*. Cette Abbaye doit son commencement à l'Hermitage de S. *Eusice*, Moine de *Micy*, près d'*Orleans*. Ce saint homme ayant quitté l'Abbaye de *Micy*, alla se cacher dans un désert du *Berry*, derriere le Village de *Preschigny*, *Patrici* ou *Perci*, vers le confluant de la *Saudre* & du *Cher*. Il s'y dressa une méchante cellule de branches & de boüe, avec un petit oratoire, & il y mena une vie fort austere. *Gregoire de Tours* rapporte que le Roy *Childebert I.* allant faire la guerre en *Espagne* en 531. visita ce saint solitaire, & lui offrit cinq cents écus d'or, pour multiplier les cellules de cet Hermitage; mais le saint ne voulut point ac-

TITULAIRES. cepter cette ſomme. Un Seigneur de la Cour nommé *Wlfin*, ayant reçû le fond de la Terre pour récompenſe de ſes ſervices, en fit preſent au ſaint, & y fit bâtir dès l'année ſuivante un Monaſtere vers le confluant du *Cher* & de la *Saudre*; & le Roy ſe croyant redevable du ſuccès de cette guerre aux prieres d'*Euſice*, fit bâtir une Egliſe où ſon corps repoſoit. Voilà l'origine de cette Abbaye, & de la Ville qu'on y voit, qui a été bâtie inſenſiblement à meſure que les fidéles venoient rendre leurs vœux dans l'Egliſe que *Childebert* avoit bâtie. Cette Abbaye fut d'abord appellée *Cellule*, enſuite la *Celle Saint Euſice*, & enfin *Celles* ou *Selles* en *Berry*, pour diſtinguer le lieu d'avec la petite Ville de *Selles*, qui eſt au Païs de *Sologne*, ſur la riviere de *Saudre*. *Selles*, ancienne Abbaye, fut d'abord occupée par des Benedictins, & S. *Euſice* & S. *Severin* en ont été Abbez. Ayant été depuis détruite, elle fut rebâtie, & donnée dans le douziéme ſiécle aux Chanoines Reguliers, qui dès ce temps-là voulurent ſe donner à l'Abbaye de *Marmoutier*. L'an 1607. l'Abbaye étant vacante par la mort du dernier Abbé, le Roy *Henry* IV. conſentit qu'elle fût unie à la Congrégation de S. *Victor* de *Paris*; que les Abbez fuſſent électifs tous les ſix ans; que les manſes Abbatiales & Conventuelles fuſſent confonduës, & les Benefices dépendans de l'Abbaye ſupprimez; mais cela n'ayant pas réüſſi, M. de *Bethune*, frere du Duc de *Sully*, fit tomber l'Abbaye aux Peres *Feüillans*, qui en prirent poſſeſſion le 3. Octobre 1613. en conſequence des Bulles du Pape *Paul* V. de l'an 1612. & elle s'appelle depuis ce changement la *Celle Nôtre-Dame*; elle eſt dans l'Archiprêtré de *Vierzon*, & l'Abbé & les Religieux ſont Curez primitifs de l'Egliſe, qui eſt Abbatiale & Paroiſſiale, & dédiée à Dieu ſous le nom de *Nôtre-Dame*.

Florins | Revenu
130. | 3000 l.

## SAINT SATUR.

M. le Comte de Manders- Saint Satur, en latin, *ſanctus Santurus*, *vel ſanctus Saturus*,

TULAIRES

it Falken-
n, Cha-
ne de Co-
ne & de
asbourg.

*rus*, située dans la Ville du même nom, dans la Paroisse de *Subligny*, à deux lieuës de *Sancerre*, au pied du Mont, vers la riviere de *Loire*. Elle fut fondée par S. *Romble*, & dédiée à S. *Pierre* environ l'an 463. & en 647 cette Abbaye fut transferée au Château *Gorthon* ou *Gordaine*, par les soins de *Mathilde*, Dame de ce Château, laquelle y ayant fait apporter le corps de *saint Satur*, l'Abbaye en prit le nom. Elle avoit été presque anéantie par l'usurpation des biens qui en dépendoient, & par les inféodations que les Moines en avoient faites; mais une autre *Mathilde*, fille de *Gimon* Seigneur de *Château-Gordon*, la rétablit sous le Pontificat d'*Aymon de Bourbon*, Archevêque de *Bourges*, l'an 1034. & le quatriéme du Roy *Henry*. Les Archives de l'Eglise Cathedrale de *Bourges* conservent encore aujourd'hui le titre original d'un rétablissement de cette Abbaye, à laquelle on donna de grands droits, qu'il seroit trop long de rapporter ici. La dédicace de l'Eglise fut faite en 1104. par *Leger* soixante-uniéme Archevêque de Bourges. Les Chanoines Seculiers s'y étoient introduits; mais en 1131. le Pape *Innocent* II. ordonna que ces Chanoines venant à déceder, leurs Prébendes seroient reservées pour des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. *Augustin*; ce qui a été executé, & depuis ce temps les Chanoines Réguliers en ont toûjours été en possession sous la protection de l'Archevêque & Chapitre de *Bourges*, qui les ont toûjours protegez & maintenus dans leurs droits, possessions & privileges, & specialement *Pierre de la Châtre*, soixante-quatriéme Archevêque de *Bourges*, l'an 1194. qui leur garda une Prébende en l'Eglise de *Bourges*, & leur confirma la remise qui leur avoit été faite par *Alberic* soixante-troisiéme Archevêque de *Bourges* son prédecesseur, & par le Chapitre de *Bourges*, de la Procession qu'ils étoient obligez de faire en l'Eglise Primatiale le jour de l'Invention de S. *Estienne*, à la charge de payer vingt sols tous les ans, monnoye de *Bourges*, & deux livres d'encens blanc.

Florins | Reven:

TITULAIRES blanc. Le même Archevêque de *Bourges*, & autres comme *Henry de Sully*, & les anciens Comtes de *Champagne* & de *Sancerre*, ont fait de grands biens à l'Abbaye de S. *Satur*. *Guillaume* Comte de *Sancerre*, à la priere de l'Abbé & des Religieux de cette Abbaye, abolit en 1209. la coûtume qu'avoit le Roy des Jeux de la Ville de *Sancerre*, d'aller à S. *Satur* avec les jeunes hommes de la même Ville le lendemain de Pâques, & de tuer tous les chiens qu'ils trouvoient par les ruës, ce qui faisoit très-souvent naître bien des querelles. Plusieurs Seigneurs & Gentilshommes de *Berry*, entr'autres *Humbaud*, surnommé *Chevreau*, & *Estienne de Graçay* ayant fait la guerre à l'Abbé & aux Religieux de S. *Satur*, & fait brûler cette Abbaye, en demanderent pardon, & leur accorderent de grands droits. En 1361. le 12. Avril, les Anglois ayant surpris le Château de *Gorthon*, ruïnerent l'Eglise & l'Abbaye de S. *Satur*, qui pour la derniere fois fut ruïnée durant les guerres civiles de la Religion, & l'on n'y voit plus à present que de superbes ruïnes, & les restes de son ancienne splendeur, qui font connoître que c'étoit autrefois un des plus beaux édifices du Royaume. Les Abbé & Religieux de S. *Satur* ont Justice haute, moyenne & basse en la Ville de S. *Satur*, Village de *Fontenay* & de S. *Thibaud*. Le vin de la plante de l'Abbé & du Sacristain de l'Abbaye, sont des plus exquis du Royaume. Il y a maintenant la réforme des Chanoines Réguliers de *Bocachard*. . . . . 371. 1000

## VERNUCE, *ou* LA VERNUCE.

M. Jubert du Thil. Vernuce, ou la Vernuce, en latin, *de Vernutiâ Vernutia*, située entre *Graçay* & *Valençay* en *Berry*; elle fut fondée avant l'an 1145. & est occupée par des Chanoines Réguliers de *Bocachard*. . . . . 50. 100

TITULAIRES. Florin. Reven.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## CHARENTON.

Mad. de Beauverger de Corbeboeuf de Mongon.

Charenton, dit Bellevaux, ou Nôtre-Dame de Charenton, en latin, *Carentonium*, *Carantomagus*, puis, *Carantomus*, située en *Bourbonnois*, sur la riviere de *Milmandre*, *ad Milmandram*, près du *Berry*, à une lieuë d'*Aisnay-le-Château*, & à quatre de *Dun-le-Roy*, à deux de S. *Amand*, & à dix de *Bourges*, en un Païs gras & agréable. Elle reconnoît *Theodulphe Bobolene* pour son Fondateur, & on ignore le temps de sa fondation; cependant quelques Auteurs la mettent vers l'an 1050. Ce qui est sûr, c'est que cette Abbaye est très-ancienne, & qu'elle reconnoît pour ses Fondateurs les Disciples de S. *Colomban*. On voit encore dans l'Eglise un sépulchre de pierre, qu'on dit être celui de S. *Chalan*, Disciple de ce Saint. Au commencement du douziéme siécle, *Leger* Archevêque de *Bourges*, de l'autorité du Pape *Pascal* II. en chassa les Religieuses en 1123. & mit en leur place des Chanoines Reguliers; mais après la mort de ce Prélat, le Chapitre de *Bourges* expulsa les Chanoines, & rappella les Religieuses, qui depuis ce temps-là y sont toûjours restées. Au commencement du seiziéme siécle, Madame d'*Amboise*, qui en étoit Abbesse, soumit le Monastere à la Congrégation naissante de *Chezal-Benoît*, & reçut une espece de réforme, qui depuis fut embrassée par quelques autres Abbayes, & on tira de *Charenton* des Religieuses pour gouverner les Abbayes de S. *Laurent* de *Bourges*, de S. *Pierre* de *Lyon*, de S. *Menoust*, & encore d'autres. Thomas de la Thaumassiere dans son Histoire de *Berry*, dit que cette Abbaye fut unie à la Congrégation de *Chezal-Benoît*, par vertu d'un Bref Apostolique obtenu par l'Abbesse *Marie de Rochechouard* en 1497. Dans la suite cette réforme s'affoiblit

TITULAIRES. de telle sorte par la negligence de quelques Abbesses, que le spirituel & le temporel en souffrirent beaucoup ; si bien que Madame de la *Rochefoucault*, nommée Abbesse de *Charenton*, ayant vû l'état de sa Maison, n'eut pas le courage d'y demeurer, & en fit sa démission entre les mains du Roy, qui lui donna l'Abbaye du *Paraclet*, & nomma en 1677. à celle de *Charenton* Madame *Renée* de *Mesgrigny*, qui a rétabli en tout cette Abbaye, & qui mourut le 26. Decembre 1697. Je ne fais point ici le détail de l'extrême pauvreté où étoit cette Abbaye, & des grandes dettes qu'elle avoit lorsque Madame de *Mesgrigny* en devint Abbesse ; parce que cela me meneroit trop loin. Il suffit de dire, que la pauvreté étoit si grande qu'il n'y avoit point de serrure à la porte de la clôture, tous les édifices étoient en ruïne, & la Maison sans ressource pour les reparer ; mais pendant vingt-deux ans de gouvernement, elle a très-bien rétabli sa Maison, tant pour le spirituel que pour le temporel, & Madame de *Mongon*, qui lui a succedé, a marché sur ses pas. . . . . 10000 l.

Florins Reven.

## SAINT LAURENT.

Madame Maréchaux, ci-devant Prieure de Tournan.

Saint Laurent, en latin, *Sanctus Laurentius Bituricensis*, située dans la Ville de *Bourges*, & fondée vers l'an 814. par *Charlemagne*, & non pas par S. *Sulpice* Archevêque de *Bourges*, ainsi que l'a crû le Pere *Mabillon* dans ses notes sur la Vie de ce Saint. *Sainte Eufraise* ou *Euphrase*, fille naturelle du Roy *Charlemagne*, en fut la premiere Abbesse. On voit son tombeau & son épitaphe dans le Chœur des Religieuses de cette Abbaye, qui a reçû une espece de réforme des Religieuses de *Nôtre-Dame de Charenton*, qu'on appella pour gouverner l'Abbaye de S. *Laurent*. . . 10000 l.

## SAINT MENOU.

Mad. d'Aix de la Chaise.

Saint Menou, Saint Menoux, ou Saint Menoulph, ou Saint Menoul, en latin, *Sanctus Menulphus*, située dans le Bourg

TITULAIRES. Bourg du même nom, au *Bourbonnois*, à trois lieuës de la Ville de *Moulins*, sur la route de *Bourbon-l'Archambaut*. Cette Abbaye étoit autrefois appellée *Maliacus*, & le corps de S. *Menou*, Evêque d'*Hibernie*, ayant été apporté en cette Abbaye, elle en prit le nom; elle a été de la Congrégation de *Chezal-Benoît*, & ensuite unie à celle de S. *Maur*, & elle a reçû une espece de réforme des Religieuses de *Charenton*. Le temps de la fondation de l'Abbaye de S. *Menou*, & le nom du Fondateur, sont inconnus, on sçait seulement que les Seigneurs de *Bourbon*, de *Charenton* & de *Montfaucon*, en sont les principaux Bienfaicteurs; d'autres disent qu'elle a été fondée avant l'an 1158. Elle paroît beaucoup en dehors; le Parloir est fort beau, l'Eglise assez jolie, & le Sanctuaire paroît fort ancien, mais le reste est fort récent. On monte à l'Autel par un grand nombre de degrez, & il est toûjours bien orné de paremens riches & propres. Derriere le grand Autel est le sépulchre de S. *Menoust*, élevé sur des petites colonnes; on voit à côté un autre sépulchre de pierre, d'où le corps du Saint fut transferé dans celui dont je viens de parler, & où il est en grande veneration. . . . .

Florins Reven. 15000 ℔

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

### BEAUVOIR.

Mad. Chauvelin de Richemont. Beauvoir, en latin, *de Bello visu*, *Bellum videre*, *Bellus visus*, fille de *Cîteaux*, jadis de *Lorroy* en *Berry*, à trois lieuës de *Bourges*, & à une de *Mehun-sur-Yeure*; elle reconnoît pour son Fondateur *Robert* de *Courtenay*, Bouteiller de *France*, qui la fonda au mois d'Octobre de l'an 1234. Madame de *Chauvelin*, qui en est aujourd'hui Abbesse, & qui a été auparavant Religieuse de *Fontevrault*, en peut être considerée comme la Restauratrice; car lorsqu'elle fut nommée Abbesse, elle trouva le Monastere tout ruïné.

TITULAIRES. florins Revenu.

sans clôture, & presque sans Eglise ; car la voûte étoit à bas, chargé de vingt-trois mille livres de dettes manuelles, dépourvû de toutes les necessitez de la vie, & sans ressource pour les avoir, avec quatre ou cinq Religieuses sans discipline & sans régularité ; mais cette pieuse Abbesse en trente-six ans a très-bien rétablie sa Maison, tant pour le spirituel que pour le temporel, & il y a plus de vingt Religieuses. . . . . 6000 l.

## BUSSIERES.

Mad. de Gruel de la Frette.

Bussieres, ou Nôtre-Dame de Bussieres, en Latin, *Buxeria*, fille de *Noirlac*, fille de l'Abbaye de l'*Esclache* en *Auvergne*. Elle est située aux confins du Berry & du Baujolois, à une lieuë de la petite Ville de *Pratculant*, vers le midi, & fut fondée les Kalendes d'Août 1159. & reconnoît pour Fondateurs les Seigneurs de *Culant* & de *Charenton*. Cette Abbaye a été transferée d'auprès de *Culant* dans la Ville de *Bourges* le 7 de Septembre 1625. dans l'ancien Monastere de S. *Gregoire*, près la porte S. *Sulpice*, que l'Abbesse & les Religieuses de la *Bussiere* acquirent à titre d'échange des Abbé & Religieux de S. *Sulpice*.

### PRIEUREZ DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## RUILLY.

Uni au Séminaire des Missions Etrangeres.

Ruilly, dépendant de Saint Denis en France. . . 4000 l.

M. La Chapellaude, le Roy y nomme à la place de l'Abbé de Saint Denis. . . . . 1500 l.

La Chapelle Damgillon ou Angillon, à sept ou huit lieuës de Bourges. . . . . .

### ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

M. Bleron, ou Blazon, ou Blezon. . . . 1000 l.

Coulombieres. . . . . .

ORDRE

TITULAIRES. | Florin | Reven.

ORDRE DE GRAMMONT.

M. Chasteauneuf sur Cher, *de Castro novo.* . . 2500 l.

M. Chasteignier.

M. Fontblanche.

M. Fontguesdon.

M. Petillon.

EGLISES COLLEGIALES.

## SAINTE CHAPELLE DE BOURGES.

Après la Cathédrale, la Sainte Chapelle tient le premier rang dans la Ville de *Bourges*. Le vaisseau en est d'une beauté & d'une délicasse admirable, & je ne sçai si on peut voir un édifice plus beau. Le tableau de *Charles* VII. qui est dans le Chœur, est d'un grand prix. Le tombeau de marbre du Duc *Jean*, ne se peut assez estimer, & les figures qui sont au tour sont des pieces achevées. On voit la Chapelle où ce Prince entendoit la Messe, dans laquelle il y a une cheminée où l'on faisoit du feu en hyver. Voilà jusques où les Princes portent leur délicatesse; mais il est fort à craindre que ce feu ne fit geler sa dévotion. Le Chapitre de la Sainte Chapelle a été fondé par *Jean* de *France*, premier Duc de *Berry*, en 1405. & non pas en 1400. comme quelques-uns le disent, pour douze Chanoines, autant de Vicaires & de Chapelains, & six Enfans de Chœur, un Chantre & un Tréforier, qui est la premiere Dignité du Chapitre; & afin qu'ils eussent de quoi vivre honorablement, outre le fonds qu'il leur donna, il y réunit tous les revenus de l'Abbaye de S. *Hypolite* & du Chapitre de S. *Oustril*, ou S. *Austregesile* du Château, qu'il refonda une seconde fois, & de quelques Prieurez qu'il supprima. Il voulut qu'elle fût exempte de la Jurisdiction des Archevêques de *Bourges*, & qu'elle fût immédiate au S. Siege. La collation de ces Benefices fut accordée

TITULAIRES. dée au Duc de *Berry* & à ſes ſucceſſeurs ; ainſi elle appartient aujourd'hui 1725 au Roy, qui eſt aux droits du Duc de *Berry*. Le Tréſorier a toute ſorte de Juriſdiction ſur les Chanoines, Vicaires & Chapelains, & la Juriſdiction Epiſcopale dans l'étenduë de deux Paroiſſes de la Ville. Je dois remarquer ici, comme un des beaux droits de ce Chapitre, qu'il eſt en poſſeſſion de faire exercer la Juſtice haute, moyenne & baſſe en la Ville & Fauxbourgs de *Bourges*, pendant ſept jours continuels, à commencer le 16^e^ jour de May à midi, & finir le 23 du même mois, & à la même heure, pendant lequel tems l'exercice de la Juſtice ordinaire ceſſe. La Juſtice des Juges de la Sainte Chapelle de *Bourges*, eſt appellée vulgairement *des Bonnets verds* ; ayant cherché la cauſe & l'origine de ce droit, je n'en ai point trouvé d'autre, ſinon que ce droit appartenoit autrefois au Chapitre de S. *Aouſtrille* du Château-*lez-Bourges*, par conceſſion des Rois, confirmée par le Roi *Loüis* VII. par Lettres de l'an 1145. & qu'il a été transferé avec les autres biens & droits de ce Chapitre à celui de la Sainte Chapelle par *Jean* premier Duc de *Berry* ; & il ſe trouve un Arreſt au premier Regiſtre, *Olim*, des Enquêtes du Parlement de l'an 1224. par lequel il paroît que le Doyen, Chanoines & Chapitre du Château ayant ſoutenu qu'il étoit en poſſeſſion d'exercer toute la Juſtice haute & baſſe en la Ville & ſeptaine de *Bourges* tous les ans pendant trois jours, devant la fête de S. *Aouſtrille*, le jour de la fête, & les trois jours immédiatement ſuivans, en tous les lieux où le Roy avoit coûtume de la faire exercer le reſte de l'année, le Roy ordonna qu'Enquête ſur ce ſeroit faite par le Bailly de *Berry*, & Frere *Pierre du Coudray*, de l'Ordre des Freres Mineurs ; l'Enquête ne ſe trouva pas concluante, neanmoins le Bailly de *Berry* étant demeuré d'accord de leur poſſeſſion pendant les ſept jours ſus-cottez, quant à la Ville & Fauxbourgs ſeulement, la Cour ordonna qu'ils demeureroient en leur poſſeſſion reconnuë

Florins Revenu

TITULAIRES connuë par le Bailly de *Berry*; & en effet, ils s'y ſont maintenus depuis l'Arrêt juſqu'à preſent, & depuis plus de deux cents ans. Le clocher & la couverture de la Sainte Chapelle de *Bourges* ont été conſumez par un incendie arrivé au mois de Juillet de l'an 1693. & les Chanoines ont fait couvrir cette Egliſe de thuiles, en attendant un tems plus favorable pour la remettre dans l'état où elle étoit avant cet accident. Le Tréſor de la Sainte Chapelle de *Bourges* eſt très-riche; on y conſerve un grand nombre de vaſes de criſtal de roche, un calice d'or émaillé, très-bien travaillé; une croix ornée d'une infinité d'agathes, & de pierres précieuſes, dont le Crucifix eſt d'or, & dans laquelle il y a du bois de la vraye Croix; une couronne dans laquelle eſt enchaſſée une épine de celle de Nôtre-Seigneur; & enfin une belle châſſe d'argent, dans laquelle ſont trois corps des Saints Innocens. La matiere, le travail, & la quantité des ornemens ſurpaſſent l'imagination. On n'y voit que des Chaſubles, des Tuniques, des Chapes de drap d'or, avec des figures au naturel, dont le travail ne peut être aſſez eſtimé. Il y a auſſi dans la Sacriſtie un très-beau Pontifical écrit ſur du velin, avec des mignatures d'un grand prix. Il y avoit autrefois une riche Bibliotheque à la Sainte Chapelle de *Bourges*; & afin que les Livres n'en fuſſent pas diſtraits, les Souverains Pontifes avoient excommuniez tous ceux qui en tranſporteroient. C'eſt pourquoy le Cardinal *Georges* d'*Amboiſe*, Archevêque de *Roüen*, Legat du S. Siege, ayant beſoin des Commentaires de S. *Hilaire* ſur les Pſeaumes, ſe ſervit de toute ſon autorité pour les avoir, encore fallut-il abſoudre les Chanoines des cenſures qu'ils pourroient avoir encouruës pour les lui avoir prêtez, comme on le voit dans la Lettre de ce Cardinal, donnée à *Bourges* le 3 Mars 1507. Ces Bulles n'ont point empêché ces manuſcrits d'être diſperſez dans la ſuite; il en reſte cependant encore cinquante à ſoixante. L'un des plus curieux, eſt celui qu'on appelle

Florins. Revenu.

TITULAIRES. dée au Duc de *Berry* & à ſes ſucceſſeurs ; ainſi elle appartient aujourd'hui 1725 au Roy, qui eſt aux droits du Duc de *Berry*. Le Tréſorier a toute ſorte de Juriſdiction ſur les Chanoines, Vicaires & Chapelains, & la Juriſdiction Epiſcopale dans l'étenduë de deux Paroiſſes de la Ville. Je dois remarquer ici, comme un des beaux droits de ce Chapitre, qu'il eſt en poſſeſſion de faire exercer la Juſtice haute, moyenne & baſſe en la Ville & Fauxbourgs de *Bourges*, pendant ſept jours continuels, à commencer le 16^e^ jour de May à midi, & finir le 23 du même mois, & à la même heure, pendant lequel tems l'exercice de la Juſtice ordinaire ceſſe. La Juſtice des Juges de la Sainte Chapelle de *Bourges*, eſt appellée vulgairement *des Bonnets verds* ; ayant cherché la cauſe & l'origine de ce droit, je n'en ai point trouvé d'autre, ſinon que ce droit appartenoit autrefois au Chapitre de S. *Aouſtrille* du Château-*lez-Bourges*, par conceſſion des Rois, confirmée par le Roi *Loüis* VII. par Lettres de l'an 1145. & qu'il a été transferé avec les autres biens & droits de ce Chapitre à celui de la Sainte Chapelle par *Jean* premier Duc de *Berry* ; & il ſe trouve un Arreſt au premier Regiſtre, *Olim*, des Enquêtes du Parlement de l'an 1224. par lequel il paroît que le Doyen, Chanoines & Chapitre du Château ayant ſoutenu qu'il étoit en poſſeſſion d'exercer toute la Juſtice haute & baſſe en la Ville & ſeptaine de *Bourges* tous les ans pendant trois jours, devant la fête de S. *Aouſtrille*, le jour de la fête, & les trois jours immédiatement ſuivans, en tous les lieux où le Roy avoit coûtume de la faire exercer le reſte de l'année, le Roy ordonna qu'Enquête ſur ce ſeroit faite par le Bailly de *Berry*, & Frere *Pierre du Coudray*, de l'Ordre des Freres Mineurs ; l'Enquête ne ſe trouva pas concluante, neanmoins le Bailly de *Berry* étant demeuré d'accord de leur poſſeſſion pendant les ſept jours ſus-cottez, quant à la Ville & Fauxbourgs ſeulement, la Cour ordonna qu'ils demeureroient en leur poſſeſſion reconnuë

Florins Revenu

TITULAIRES connuë par le Bailly de *Berry*; & en effet, ils s'y ſont maintenus depuis l'Arrêt juſqu'à preſent, & depuis plus de deux cents ans. Le clocher & la couverture de la Sainte Chapelle de *Bourges* ont été conſumez par un incendie arrivé au mois de Juillet de l'an 1693. & les Chanoines ont fait couvrir cette Egliſe de thuiles, en attendant un tems plus favorable pour la remettre dans l'état où elle étoit avant cet accident. Le Tréſor de la Sainte Chapelle de *Bourges* eſt très-riche; on y conſerve un grand nombre de vaſes de criſtal de roche, un calice d'or émaillé, très-bien travaillé; une croix ornée d'une infinité d'agathes, & de pierres précieuſes, dont le Crucifix eſt d'or, & dans laquelle il y a du bois de la vraye Croix; une couronne dans laquelle eſt enchaſſée une épine de celle de Nôtre-Seigneur; & enfin une belle châſſe d'argent, dans laquelle ſont trois corps des Saints Innocens. La matiere, le travail, & la quantité des ornemens ſurpaſſent l'imagination. On n'y voit que des Chaſubles, des Tuniques, des Chapes de drap d'or, avec des figures au naturel, dont le travail ne peut être aſſez eſtimé. Il y a auſſi dans la Sacriſtie un très-beau Pontifical écrit ſur du velin, avec des mignatures d'un grand prix. Il y avoit autrefois une riche Bibliotheque à la Sainte Chapelle de *Bourges*; & afin que les Livres n'en fuſſent pas diſtraits, les Souverains Pontifes avoient excommuniez tous ceux qui en tranſporteroient. C'eſt pourquoy le Cardinal *Georges* d'*Amboiſe*, Archevêque de *Roüen*, Legat du S. Siege, ayant beſoin des Commentaires de S. *Hilaire* ſur les Pſeaumes, ſe ſervit de toute ſon autorité pour les avoir, encore fallut-il abſoudre les Chanoines des cenſures qu'ils pourroient avoir encouruës pour les lui avoir prêtez, comme on le voit dans la Lettre de ce Cardinal, donnée à *Bourges* le 3 Mars 1507. Ces Bulles n'ont point empêché ces manuſcrits d'être diſperſez dans la ſuite; il en reſte cependant encore cinquante à ſoixante. L'un des plus curieux, eſt celui qu'on appelle

Florins. Revenu.

TITULAIRES. appelle les Heures du Duc *Jean*. C'eſt un Pſeautier Latin, avec une verſion *Angloiſe* de ſix ou ſept cents ans. La Tréſorerie eſt d'environ . . . . . 4000 l.
M. le Houis. & les Prébendes de . . . . . 10000 l.

## SAINTE CHAPELLE DE BOURBON.

La Sainte Chapelle de *Bourbon-l'Archambaud*, ſituée dans la Ville du même nom, eſt dédiée à *Jeſus-Chriſt* crucifié. *Jean* ſecond du nom, Duc de *Bourbon*, fit commencer cette Sainte Chapelle; mais ayant été prévenu par la mort, elle ne fut achevée que l'an 1508. par *Pierre* ſecond du nom, Duc de *Bourbon*. C'eſt une des plus belles Saintes Chapelles du Royaume. On y voit les ſtatuës de *Jeſus-Chriſt* & de ſes Apôtres; le blaſon & la généalogie de la Royale Maiſon de *Bourbon*, & de ſes alliances, en bas relief. Les chaires du Chœur ſont d'une très-belle menuiſerie, & l'on voit au-deſſus les chiffres de *Pierre* de *Bourbon*, ſecond du nom, & d'*Anne* de *France* ſa femme, entrelaſſez de cerfs aîlez. Les vitres ſont très-belles, & peintes à l'antique. Je crois que l'on auroit de la peine d'en trouver de plus anciennes, ni de mieux conſervées. Sur la premiere on a peint le ſacrifice d'*Abraham*; ſur la ſeconde, *Jeſus-Chriſt* qui guérit le Paralytique; ſur la troiſiéme, un Crucifix; ſur la quatriéme, l'Empereur Conſtantin qui délibere s'il donnera bataille, & un Ange qui lui promet la victoire, & lui montre la Croix avec ces paroles, *in hoc ſigno vinces*; ſur la cinquiéme, Sainte *Helene*, qui demande à un Juif où étoit la Croix ſur laquelle *Jeſus-Chriſt* étoit mort; ſur la ſixiéme, Sainte *Helene*, qui découvre par miracle la vraye Croix; ſur la ſeptiéme, l'Empereur *Heraclius*, qui après avoir vaincu *Coſroës*, recouvre la Sainte Croix; ſur la huitiéme enfin, l'Empereur *Heraclius* en chemiſe, & nud pieds, qui porte en triomphe la Sainte Croix. Au dehors de cette Chapelle eſt une terraſſe, & aux côtez de cette terraſſe ſont deux figures en relief

TITULAIRES. relief d'*Adam* & d'Eve tous nuds, faites de pierre de grez, d'un travail très estimé. Sous cette terrasse devant la porte de la Chapelle, paroît relevé de terre blanche *Jean* de *Bourbon* qui conduisant l'Armée de Charles VII. en *Normandie*, défit les *Anglois* près de *Fremign*, & fut cause que ce païs se soûmit. Il fit ensuite construire cette Chapelle, où il fonda douze Chanoines, & un Tresorier. A côté de sa figure est celle de *Jeanne* de *France*, sa femme, & au milieu d'eux, celle de S. *Loüis*, la tige & la gloire de cette Maison. Outre cette Chapelle, il y en a une souterraine & bien claire, qu'on appelle le Tresor. On y descend par un escalier de pierre de taille de vingt marches, de quatre pieds de longueur. C'est dans cette Chapelle que l'on garde le plus beau Reliquaire de la vraie croix qui se voye en *France*, car cette belle croix d'or de ducat, pese environ quatorze marcs. Le montant est long d'un pied & demi, le travers d'environ un pied, & la largeur de l'un & de l'autre, avec un beau cristal, est de quatre travers de doigts, Au haut de cette croix est une Couronne d'or, qui porte cette inscription sur une de ses branches. *Loüis de Bourbon second Duc de ce nom, fit garnir de pierreries & dorures cette Croix, l'an* 1383. Cette croix est enrichie de trente grosses perles, & de cinq pierres précieuses, comme saphirs & rubis. Au-dessus de cette croix dans un beau cristal, on voit une des épines de la Couronne de Nôtre-Seigneur, posée en piramide, & au bout & des deux côtez, sont des fleurs de Lys enrichies de feüillages d'or, une montagne de vermeil sert de piedestal à cette Croix. Au bas sont à genoux le Duc Jean de *Bourbon*, & la Duchesse *Jeanne* de *France* sa femme, couronnez & revêtus des habits de cérémonies. Le haut de cette Montagne ou Calvaire, est fait en pointe, & comme une colonne torse percée au bout, où est plantée la croix d'or. Cette colonne est embrassée d'un côté par la Magdelaine qui est à genoux, & vis-à-vis est la figure

Florins. Revenu.

TITULAIRES de la Vierge dans l'attitude d'une perſonne qui ne peut ſe ſoutenir, & qui eſt ſupportée par *Saint Jean*. Sur cette montagne, il y a une tête avec quatre où cinq petits oſſemens de mort. La colonne & montagne ſont d'argent dorés, & peſent avec tout ce qu'elles portent, treize livres poids de marc. Comme les vitres de cette ſainte Chapelle repreſentent diverſes actions des Princes de la Maiſon de *Bourbon*, les hiſtoriens rapportent comme une choſe très particuliere, que dans le même-temps que le Roy Henry III. qui étoit le dernier Prince de la branche de *Valois*, fut aſſaſſiné à ſaint *Cloud*; un coup de tonnerre emporta la barre qui traverſoit l'écu de leurs armes, ſans endommager les fleurs de Lys qui étoient auprès; ce qui fut regardé comme un préſage, que la branche de Valois cedoit la couronne à la branche de Bourbon.

Florins Revenu.

## MONTLUÇON.

Montluçon, il y a douze Prebendes, & le Doyen eſt électif par le Chapitre. Cette Egliſe Collegiale a eſté fondée par les Ducs de *Bourbon*.

## HERISSON.

Heriſſon, il y a vingt-deux Prebendes dans l'Egliſe Collegiale de *S. Sauveur de Heriſſon*, ſituée dans la petite Ville du même nom, dans le *Bourbonnois*, ſur le bord de la riviere de *Cueïl*, à cinq lieuës de *Bourbon l'Archambault* vers l'occident, le Doyen eſt électif.

TITULAIRES. Florins Re

# EVÊCHÉ DE CLERMONT.

M Jean-Baptiſte Maſſillon Abbé de Savigny, Dioceſe d'Avranches, O. de Cit. jadis Prêtre de l'Oratoire.

CLermont, *Claromontenſis*, Evêché dans la Ville du même nom, Capitale de la baſſe Auvergne, & de toute la Province ; elle eſt ſituée à 90. lieuës de *Paris*, ſur une petite éminence, entre les rivieres *d'Artier* & de *Bedat*. D'un côté elle a des montagnes & des côteaux de vignes qui l'environnent, en façon d'un fer à cheval, & de l'autre une fort belle campagne, & d'agréables prairies. Cette Ville eſt de la premiere *Aquitaine* dans l'Exarcat des *Gaules*. Les Evêques qu'on y pretend dès l'an 250. ont long-temps affecté l'indépendance, & prenoient le titre d'Evêques *d'Auvergne*. Mais vers l'an 1160. ils prirent celuy d'Evêques de *Clermont*, & ſe ſoumirent *à Bourges* avec la prétention des *Prototrônes*. Le Chapitre reclame, & diſpute encore l'éxemption. L'Evêché de *Clermont* eſt le ſeul qu'il y ait eû en *Auvergne* juſqu'en 1317, que le Pape *Jean* XXII. érigea celui *de Saint Flour*. Saint *Auſtremoine* fut envoyé à *Clermont* par le Pape *Fabien* en 253, & par des guériſons miraculeuſes, il convertit à la foy tous les lieux des environs. C'eſt le premier Evêque de *Clermont*. L'on fait ordinairement S. *Urbique* ſucceſſeur de S. *Auſtremoine*. S. *Allyre* quatriéme Evêque, ſucceſſeur de S. *Legon* juſqu'en l'année 385. il eut S. *Nepotien* pour ſucceſſeur, à qui ſucceda S. *Arteme*. Saint *Venerand* ſucceda à S. *Arteme* vers l'an 394. S *Ruſtic* ſucceſſeur de S. *Venerand* fut ſacré l'an 424. & mourut. S. *Sidoine* Apollinaire ſucceda à S. *Eparque* l'an 470. juſqu'en 482. & fut le dixiéme Evêque. S. *Apruncule* ſon ſucceſſeur mourut en 490. *S. Euſraiſe* le douxiéme Evê-

TITULAIRES. que lui ſucceda l'an 490 & mourut en 505. S. *Quintien* cy-devant Evêque de *Rodez*, fut fait Evêque de *Clermont* en 515. après *Apollinaire*, qui n'avoit tenu le ſiége que trois où quatre mois. Il mourut l'an 527. il fut le quatorziéme Evêque où le quinziéme, ſi l'on compte *Apollinaire*. S. *Gal* ſucceda à ſaint *Quintien*, & mourut vers l'an 559. Saint *Genez* fut élû Evêque de *Clermont* l'an 656. & mourut l'an 662. S. *Prix* qui lui ſucceda, merita la Palme du martyre en 674. Saint *Bonet*, ou S. *Bon* Evêque de ce lieu, mourut en 710. il s'étoit démis de l'Epiſcopat vers l'an 700.

L'Evêque de Clermont tient le premier rang parmi les ſuffragans de l'Archevêché de Bourges. On compte quatre-vingt douze Evêques depuis ſaint *Auſtremoine*, juſqu'à M. Maſſillon. Entre ces Evêques, il y en a vingt-ſix qui ſont reconnus pour ſaints, & pluſieurs ont été diſtinguez par leur naiſſance où par leurs grands talens, où par les dignitez dont ils ont été revêtus. *Eſtienne Aubert* où *Alberti*, né dans un village appellé le *Mont*, près de Pompadour en *Limouſin*, d'Avocat *à Limoges*, fut fait Evêque de *Noyon*, puis de *Clermont* en 1341. enſuite Cardinal, Evêque d'Oſtie, & enfin Pape ſous le nom d'Innocent VI. l'an 1352 Il mourut à Avignon le 12. de Septembre de l'année 1362. Le ſoixante-dix-ſeptiéme Evêque de *Clermont*, étoit de la plus Auguſte Maiſon du monde, puiſque c'étoit *Charles de Bourbon*, depuis Cardinal & Archevêque de *Lyon* : le Cardinal *de la Rochefoucaud*, *Thomas du Prat*, frere du Cardinal de ce nom, & *Guillaume du Prat*, fils de cette Eminence, ſe ſont auſſi fait honneur du ſiége épiſcopal de Clermont. Cet Evêché eſt compoſé d'environ huit cent Paroiſſes, dont une partie eſt de la généralité de *Moulins*, & l'autre de celle de *Riom*. Quoique l'Evêque ſoit Seigneur de *Billon* & de *Croupieres*, qui ſont deux petites Villes, & de plus de dix-huit Paroiſſes, il n'a cependant qu'environ quinze mille livres de revenu. *Philippe*

Florins Reven.

15000 l.

TITULAIRES. *Philippe Auguſte* ayant confiſqué l'*Auvergne* ſur le Comte *Guy*, & *Clermont* ayant été réüni à la Couronne, le Comte *Guy* mit cette Ville entre les mains de l'Evêque de crainte qu'elle ne lui fût ôtée par le Roy, & les Evêques de Clermont ont joüi du Comté d'Auvergne & de *Clermont*, depuis l'an 1202. juſqu'en 1552. que *Catherine de Medicis*, obtint un Arrêt contre *Guillaume du Prat* pour lors Evêque *de Clermont*, qui en adjugea la Seigneurie à cette Reine, nonobſtant la preſcription alleguée par l'Evêque, parce que ſes Predeceſſeurs en avoient joüi pareillement pendant plus de trois cens ans. Le motif de l'Arrêt étoit qu'un dépoſitaire ne pouvoit jamais preſcrire, parce qu'il faut pour que la preſcription ait lieu, que la poſſeſſion ſoit fondée ſur un titre ſuffiſant pour faire croire & perſuader au poſſeſſeur qu'il eſt maître & proprietaire de la choſe qu'il poſſede; or le dépôt eſt un titre vicieux; car le dépoſitaire ſçait parfaitement bien, qu'il n'eſt ni le maître ni le dépoſitaire de la choſe dépoſée. Outre cela, le titre des Evêques de *Clermont*, ne leur en déplaiſe, paroît faux & ſuppoſé; car l'an 1202. le Comte *Guy* n'appréhendoit pas le Roi *Philippe*, avec lequel il étoit fort bien alors, il eſt ſûr qu'il joüit encore paiſiblement de la Seigneurie de *Clermont* pendant quinze ans; & qu'il ne perdit cette Ville que l'an 1212. Ce fut donc après cela que les Rois ſucceſſeurs de *Philippes Auguſte*, laiſſerent aux Evêques la Seigneurie de leur Ville Epiſcopale, ſans qu'ils en fuſſent les maîtres abſolus; car les habitans avoient de grands privileges, & des libertés qu'ils maintinrent contre leurs Evêques, dont le pouvoir en cette Ville là étoit mediocre.

Florius Reven. 500. l.

Le Chapitre de la Cathédrale de Clermont eſt compoſé d'un Prevôt, d'un Doyen, d'un Précenteur, & de vingt-neuf Chanoines, avec douze autres demi prebendez Les Prébendes ne rapportent années communes, qu'environ cinq cens livres. . . . . .

TITULAIRES. Il y en a une appellée la *Théologale*, qui est affectée à un Docteur en Théologie, & qui a été remplie sur la fin du treiziéme siécle par un Docteur fameux, nommé *Pierre du Croc*, connu sous le nom de Pierre l'Auvergnat. Il étoit Théologal de cette Eglise, lorsqu'il en fut élû Evêque le 3. de Février de l'an 1302. & mourut le 25 de Septembre en 1307.

Le Diocese de *Clermont* à cinquante lieuës de circuit, & renferme huit cens cinquante Paroisses, partagées en quatorze Archiprêtrez, qui sont *Clermont*, *Limoges*, *Souvigny*, *Cucy*, *Bilhom*, *Librat*, *Cedemaire*, *Mauriac*, *Menoc*, *Blet*, *Issoire*, *Ardila*, *Artonne*, *&* *Rochefort*. Il y a vingt-deux Abbayes, trois Chapitres dans la Ville, outre celui de la Cathédrale; sçavoir, S. Pierre, Nôtre-Dame du Port, qui a servi de Cathédrale jusqu'en l'an 976 qu'elle fut ruinée par les *Normands*, & *S. Genest*. Ces trois Eglises sont aussi Paroissiales & sont les seules de la Ville; il y a vingt-trois autres petits Chapitres dans le Diocese.

Entre les grands édifices qu'on voit dans la Ville de *Clermont*, l'Eglise de *Nôtre-Dame* qui est la Cathédrale, est très-remarquable, soit pour son architecture, soit pour la grandeur de son bâtiment, qui est tout de grosses pierres de taille. Elle est ornée de quatre belles tours, & & il y a près du Maître Autel, deux tombeaux de ses Evêques. Cette Eglise ressembleroit fort à celle de *Nôtre Dame de Paris*, si les deux tours qui sont au frontispice de celle de *Paris*, n'étoient à une des portes laterales de celle de *Clermont*. Au tour du chœur sont des figures en relief, qui representent l'histoire de l'ancien & du nouveau Testament. On sort de la Cathédrale de Clermont par trois differentes portes, où sont autant de belles places, qui font le commencement de plusieurs grandes ruës. . 4550, 15000 l.

Florins Reve

ABBAYES

TITULAIRES

Florins | Reven.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### SAINT ALLYRE.

Unie à la Congregation de Saint Maur & Triennale.

Saint Allyre, en latin, *Sanctus Alidius*; elle eſt ſituée dans un des Fauxbourgs de *Clermont*, qui porte ſon nom. Elle eſt très ancienne, car le Monaſtere fut détruit par les *Normans* l'an 916. & rétabli en 958. qu'on y envoya des Religieux de *Cluny*. Il fut conſacré par le Pape Paſcal II. l'an 1106. Cette Abbaye eſt de la Congregation de *Saint Maur*, en regle, & électif par le Chapitre général depuis la réſignation qu'en fit *Jacques d'Amboiſſe*, entre les mains des Religieux, lorſque d'Abbé de *Cluny* & de *Saint Allyre*, il fut élû Evêque de *Clermont* le 15. de Mars de l'an 1505. cette reſignation ayant été confirmée par le Concordat paſſé entre *Leon X.* & *François I.* elle eſt demeurée en regle. Il n'y en a que ſix de l'Ordre de S. *Benoît* dans le Royaume, qui ayent ce privilege. *Chezal Benoît*, *Saint Sulpice de Bourges*, *Saint Vincent du Mans*, *Saint Martin de Séez*, *Saint Allyre*, *& celle de Saint Auguſtin de Limoges*. Le Roi *Loüis XIII.* accorda ce privilege à cette derniere. L'Egliſe de l'Abbaye de *Saint Allyre*, paroît plûtôt une citadelle qu'un temple du Seigneur. C'eſt une fort groſſe maſſe de pierres, & les dedans ſont fort ſombres. A l'entrée du Convent, on voit une porte de fer, meurtrieres, machicoulis, & autres choſes de cette nature. On trouve dans le Cloître quantité de petites colonnes de marbre de differentes couleurs. On remarque dans une Chapelle, qui eſt à côté de la porte de ce cloître, un mauſolée aſſez beau; c'eſt le tombeau d'*Eſtienne Aldebrand* Archevêque de *Toulouſe*, & Camerier du Pape *Clement* VI. lequel mourut le 15. de Mars de l'an 1360. Dans l'enclos de l'Abbaye de *Saint Allyre*, de *Clermont*, il y a une fontaine qui pétrifie tout ce qu'on y jette, & qu'on

TITULAIRES qu'on y laisse pendant quelque temps: elle coule au travers d'un jardin, dans lequel elle a formé insensiblement une muraille de plus de cent quarante pas de long, haute de quinze à vingt pieds en certains endroits, & large de dix où douze. Depuis quelque temps on fait couler l'eau de cette fontaine, tantôt dans un endroit de ce jardin, & tantôt par un autre, afin d'éviter à l'avenir de pareilles pétrifications, & comme près de l'endroit où l'eau de cette fontaine se jettoit dans un fossé, il y avoit une planche pour en faciliter le passage, l'eau coula enfin sur cette planche, la petrifia, & faisant peu à peu des appositions pierreuses, à fait un pont très curieux, qu'on appelle *le pont de la Pierre*. On dit que *Charles* IX. fut curieux de voir cette merveille, en faisant son voyage de *Bayonne*. D'autres disent, qu'au dedans de l'Abbaye de *Saint Allyre*, passe une riviere qu'on dit avoir été autrefois nommée *Scateon*, & qu'on appelle aujourd'hui, 1723. *Tiretaine*, sur laquelle on prétend qu'il s'est formé naturellement un pont merveilleux de pierre, des eaux d'une fontaine qui a la vertu de pétrifier ce qu'on y jette. Ce pont peut avoir trente toises de long, sur huit de large: l'épaisseur est de six toises. Un Religieux de cette Abbaye qui avoit son jardin proche de cette riviere, trouva moyen d'y faire entrer quelque partie de ses eaux, lorsque tous les fruits pendoient aux arbres: ces eaux qu'il y conserva, pétrifierent les fruits, les fleurs & tous les arbres du jardin; ce qui se voit encore dans cette Abbaye, qui étoit taxée autrefois

à . . . . . 100.

Florins Reven

10000 l.

## LA CHAISE-DIEU *ou* CHESE-DIEU.

M. Armand Gaston de Roban Soubize, Cardinal Prêtre du titre de la Trinité du Mont, crée sur la nomination

La Chaise-Dieu ou la Chese-Dieu, en latin, *Casa Dei*, elle est située en la petite Ville du même nom, à deux lieuës & demie de la droite de la *Loire*, & à cinq de *Brioude* vers le levant, prés des sources de la petite riviere de *Senoire*. Son fondateur fut *Robert*, né en *Auvergne*,

Florins Reven.

TITULAIRES.

du Roy Louis XIV. par le Pape Clement XI. le 18 May 1711. Evêque & Prince de Strasbourg, grand Aumônier de France, le 13 Juin 1713 Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, Abbé de la Chaise-Dieu, de Monstier en Argonne, Ordre de Cit. D Chalons, de Foigny, du même Ordre D. de Laon, & de S. Vaast d'Arras, Ord. de S. Benoît, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, l'un des quarante de l'Academie Françoise, & honoraire de celle des belles Lettres. Il est né le 24. Juin 1674. Il fut fait Coadjuteur de Strasbourg le 26. Juin 1701. & en devint Evêque le 10 Avril 1704.

*Auvergne*, & fils d'un *Geraud*, que l'on croïoit être de la famille de *Saint Geraud d'Aurillac*. Robert fut mis dès sa jeunesse entre les Chanoines de S. *Julien* de *Brioude*, & reçût avec le tems tous les Ordres, même la Prêtrise, avançant toûjours en vertu. Il avoit un grand zéle pour la conversion des pécheurs, & une telle affection pour les pauvres, qu'il fonda un Hôpital près de *Brioude*. L'amour de la retraite lui fit prendre le chemin de *Cluny*; mais ayant été découvert, on le ramena malgré lui, tant il étoit aimé de tous, particulierement des pauvres. Il conserva toutefois le dessein de se retirer dans un désert avec deux ou trois personnes, & d'y bâtir un Monastere. Un Gentilhomme nommé *Estienne*, qui se sentant chargé de péchez étoit touché d'un grand désir de pénitence, s'adressa à *Robert*, qui lui conseilla de quitter le monde, offrant de se retirer avec lui; mais il l'exhorta à chercher un troisiéme compagnon, & quelque petite Eglise abandonnée dans un désert, où ils pussent vivre de leur travail, & des racines qu'ils trouveroient. Il vouloit même que ce fût une Paroisse, afin de ne donner sujet à personne de se plaindre qu'il faisoit un nouvel établissement. Un autre Gentilhomme nommé *Dalmace*, ami *d'Estienne*, s'offroit pour se joindre à eux, & *Robert* les ayant trouvez fermes dans leur résolution, ils allerent s'établir à une Eglise abandonnée, qu'*Estienne* avoit remarquée allant au *Puy* en *Velay*, & qu'ils obtinrent facilement avec le désert d'alentour, de deux Chanoines du *Puy*, à qui elle appartenoit. Ils eurent beaucoup à souffrir, non-seulement par la stérilité du lieu; mais par la dureté des voisins, qui les chargeoient d'injures & de ménaces, les traitant d'insensez, de venir sans rien avoir, s'établir dans un lieu où ils n'avoient pû subsister, même avec des provisions. *Robert* encourageoit ses deux disciples, & tandis qu'ils travailloient de leurs mains, il s'appliquoit à la lecture & à la priere, pour avoir de quoi les instruire. Enfin par leur

TITUI AIRES. travail & leur patience, ils surmonterent toutes les difficultez, & adoucirent si bien les esprits farouches de leurs voisins, que plusieurs se joignirent à eux, tant des nobles que des clercs. Les miracles que faisoit *Robert*, contribuerent beaucoup à lui attirer des disciples; mais il les attribuoit aux Martyrs, *Saint Vital & Saint Agricole*, à qui son Eglise étoit dédiée. Enfin la multitude de ceux qui vouloient vivre sous sa conduite, l'obligea d'accepter les terres, & l'argent qu'on lui offroit pour la fondation d'un Monastere, & il commença à le bâtir au même lieu par le conseil de *Rençon* Evêque de *Clermont*, dans le Diocése duquel il étoit. *Robert* s'étoit retiré en 1043. il commença son nouveau Monastere environ trois ans après; & il l'acheva en 1052. comme il paroît par une Bulle du Pape *Leon* IX. datée du second jour de Mai; par des Lettres Patentes du Roi de France, dattées du vingtiéme de Septembre, & souscrites de plusieurs Evêques & de plusieurs Seigneurs; sçavoir, *Aymon* Archevêque de *Bourges*, *Arnould* de *Tours*, *Agobert* Evêque d'*Orleans*, *Helmuin d'Autun*, *Mainard* Archevêque de *Sens*, *Enzelin* Evêque de *Paris*, *Gui* de *Châlon sur Saone*. Les principaux Seigneurs sont, *Odon* frere du Roi, *Robert* Duc de *Bourgogne*, aussi son frere, *Guillaume* Duc d'*Aquitaine*, & *Guillaume* Duc de *Normandie*. On nommoit dès lors cette Abbaye, la *Chese-Dieu*; c'est à-dire, *la Maison de Dieu*. Ceux qui mettent la fondation de l'Abbaye de la *Chese-Dieu*, en 1031, en 1044, & en 1050, se trompent fort. Robert en fut le premier Abbé, & y gouverna jusques à trois cens Moines. Il repara environ cinquante Eglises abandonnées depuis long-temps, & *la Chese-Dieu* devint dans la suite le chef d'un Ordre ou grande Congregation de plusieurs Monasteres, sous la Régle de Saint Benoît, dont sortirent plusieurs personnages illustres. *Robert* mourut l'an 1067. le dix septiéme Avril, & il est honoré entre les Saints le vingt-quatriéme de ce mois. *Henri* I. Roi de

Florins Re

*France*

| | | Florins | Revenu |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES | *France* donna en 1056 de grands biens à cette Abbaye, où la Congrégation de Saint Maur entra en 1640. & c'eſt la 70^e. Maiſon unie à cette Congregation. L'Abbé & les Religieux ſont Seigneurs de la Ville, & de pluſieurs Paroiſſes aux environs. . . . . | 3136. | 20000l. |

## EBREUIL *ou* EBREULLES.

Dom de Monſaulnin de Fontenay.

Ebreuïl ou Ebreulles, ou Ebreulle, ou Ebreuïlles, ou Eſbreul, en latin, *Ebrolium*, *Eborolacum*, *Eurogilum*, *Ebrelodunum*. Elle eſt ſituée dans la petite Ville du même nom, ſur la riviere de *Sioule*, à trois lieuës de *Riom* au Septentrion, à dix de *Moulins* & à cinq de *Clermont*, vers les frontieres du *Bourbonnois*. Les Bulles ſont de l'an 1080. & de l'an 1115. Cette Abbaye réguliere d'*anciens Benedictins*, ſous le titre de S. Leger, eſt bien bâtie, elle a de beaux droits, & la Juſtice de la Ville qui reſſortit en la Sénéchauſſée de *Riom*. . . . . 69. 10000.l

## ISSOIRE.

M. de Lair, Doyen & Grand Vicaire de Clermont.

Iſſoire, en latin, *Ixiodorum*, *Iciodorum*, *Iſſidorum*, *Iſſiodorum*, ſituée ſur la petite riviere de Couſſe, vers ſa décharge dans *l'Allier*, & près de celle d'*Elvare*, dans la petite Ville *d'Iſſoire*, qui eſt la troiſiéme Ville de la baſſe *Auvergne*, entre les Villes de *Clermont* & de *Brioude*, à ſix lieuës de l'une & de l'autre, dans un païs abondant en tout. L'Abbé eſt Seigneur de la Ville & de pluſieurs Paroiſſes des environs, & la Juſtice lui appartient. Ce fut à *Iſſoire* que l'on enterra le corps de *ſaint Auſtremoine*, premier Evêque d'*Auvergne*. L'Egliſe qu'on y bâtit depuis la paix de l'Egliſe fut long-temps gouvernée avec la Paroiſſe par des Sous-diacres où des Diacres, comme on le voit dans l'exemple de *Cautin* & de *ſaint Prix* au VI. & VII. ſiécles. Le corps de S. *Auſtremoine* fut tranſporté depuis dans l'Abbaye de *Voluic*, delà en celle de *Mauſac* près de *Riom*,

TITULAIRES. puis à *Pierre Enciſe* ou *Saint Yvoine* en *Aquitaine*, d'où l'on reporta le Chef du Saint à *Iſſoire*, dans le Monaſtére qui s'eſt appellé depuis de Saint *Auſtremoine* : Cette Abbaye eſt fort ancienne, car il y avoit autrefois une Académie ou Ecole des Sciences, où fut élevé & inſtruit dans le ſeptiéme ſiécle *S. Prix* Evêque d'*Auvergne*, comme nous l'apprenons de l'Auteur de ſa vie.

Florins 200. Reven. 1000 l.

## MANLIEU.

Mr. de Laval Chevalier de Malthe, il s'en eſt démis en faveur de ſon frere l'Abbé au mois de Février 1722.

Manlieu, en Latin, *Magnus locus*, ſituée dans le Bourg du même nom, ſur la riviere de *Dore*, vers le Pays de *Forez*, à une lieuë du Bourg de *Sauſſillanges*, à la droite, & à trois lieuës de la riviere d'*Allier*. Elle a été fondée vers l'an 660 par *S. Genez* Evêque de *Lion*, ſelon quelques-uns, & par *Charlemagne*, ſelon d'autres. L'on y conſerve les reliques de *S. Sébaſtien*, que les peuples vont réverer avec dévotion.

321 70000.

## MAUZAC.

Mr. Ferrand de Coſſey.

Mauzac, ou Mozac, en latin, *Mauſiacus*, *vel Manſiacus*, *vel Mauſiacum*, ſituée à un quart de lieuë de la Ville de *Riom*, dans un endroit fort agréable. On prétend qu'elle a été fondée par *S. Calmine*, Sénateur du Pays ; d'autres diſent Sénateur Romain, & que les anciennes Chroniques de l'Abbaye de *S. Chaffre en Vellay* appellent *Duc & Prince des Auvergnats* ; *Gregoire de Tour.* fait mention de l'Abbaye de *Mauzac*, au L. 4 de la gloire des Confeſſeurs, & l'appelle *Muſiacus*. Le Roy Pepin la rétablit, & y fit mettre l'an 764 le corps de *S. Auſtremoine*, premier Evêque de *Clermont*, hors la tête qui fut laiſſée à *Voluic*, puis tranſportée à *Iſſoire*, d'où le corps étoit venu autrefois. Dans le catalogue des Abbayes & Prieurés dépendans de l'Abbaye de *Cluny*, imprimé dans la Bibliothéque de Cluny, pag. 1736, il eſt dit que l'Abbaye de *Mauzac* a été fondée par *Robert*

TITULAIRES. bert I I. Comte d'*Auvergne*, & Guillaume ſon fils ; mais cela ne ſignifie autre choſe, ſinon que ces Seigneurs lui ayant fait beaucoup de biens, les Religieux les regardérent dans la ſuite comme leurs Fondateurs. En 1095 *Robert* donna ſon conſentement à *Durand* Evêque de *Clermont*, pour ſoumettre à l'Ordre de *Cluny* l'Abbaye de *Mauzac*, qui étoit tombée dans le déſordre, ce qui fut confirmé par le Roy Philippe I. du nom ; mais en 1618 elle fut ſécularisée. Il y a pluſieurs corps ſaints qui repoſent dans cette Abbaye. . . . . 200 2000 l. Florins Reven.

## MENAT.

Mr. l'Abbé d'Harcourt Beuvron.

Menat, en latin, *Menatum*, *olim*, *Menaſtenſis cellula*, ſituée ſur la riviere de *Sioule*, aux confins du *Bourbonnois*, à ſept lieuës de la Ville de *Clermont* vers le Nord. Cette Abbaye fut fondée dans la Vallée verte par *S. Menolée* ou *S. Menelé* du Pays d'*Anjou*, lequel aprés avoir paſſé quelques années dans le Monaſtére de *Carmery*, ou de *S. Chaffre* en *Vellay* ; alla rétablir le Monaſtére de *Ménat* vers le commencement du huitiéme ſiecle, & pluſieurs l'en font le premier Abbé, parce que ce qu'on y avoit bâti auparavant étoit peu conſiderable. *S. Menelé* étoit diſciple d'*Odon* Abbé de S. *Theufroy*, qui vivoit du tems de la Reine *Brunehaut* ; cette Reine dota cette Abbaye d'un grand revenu. S. *Bonet* Evêque de *Clermont*, en dédia l'Egliſe ſous le nom de S. *Martin* ; l'Abbaye fut rétablie du tems de *Loüis le Débonnaire*, & miſe ſous la régle de S. *Benoît* . . . . . 2000. 7000 l.

## THIERS.

Mr. de la Chaſtaigneraye ſainte Foy.

Thiers, ou Tier, ou Thierne, ou ſaint Symphorien, en latin, *ſanctus Simphorianus de Thierno*, *ſeu Tiernum*, *Thiernum*, *Tigarnum*, *Tigernum*, ſituée dans la Ville du même nom de la *Limagne*, dans la baſſe *Auvergne*, vers le Pays de *Forez*, à huit ou neuf lieuës de *Clermont* vers

| | | Florins | Revenu |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES | vers le levant, sur la riviere de *Durolle*. La *Dure* passe à un quart de lieuë de-là, & commence à porter bateau au pont de *Thiers*. Il y a un Prieuré de l'Ordre de *Grandmont*, du même nom de Thiers, & soumis à l'Abbaye, parce que *S. Etienne* Instituteur de l'Ordre de *Grandmont*, nacquit à *Thiers* l'an 1046 de parents qui étoient, dit-on, Seigneurs du lieu, & qui sont descendus des Vicomtes de *Thiers*. L'an 1642. le Pere Charles *Frémont* y introduisit une réforme trés-austére, de laquelle il avoit dressé les statuts, . . . . | 100 | 1500 l. |

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

### BELLE-AIGUE.

Mr. Hélian. Belle-Aigue, en latin, *Bella aqua*, fille de l'Abbaye de *Montpeyroux*, & située dans la basse *Auvergne*, à deux lieuës à la gauche de la petite riviere de *Sioule*, elle a été fondée le 29 d'Août 1137. . . . . 109 2000. l.

### BOUCHET.

Mr. de Bois Gibaut d'Aumale. Bouchet, ou le Bouchet, ou le Boschet, ou Boschet, autrefois Vauluisant, *Boschetum*, *aliàs Vallis lucida*, fille de l'Abbaye de *Fenieres*, à cinq lieuës de Clermont, & à une lieuë de Vic-le-Comte. Cette Abbaye porta d'abord le nom de *Vauluisant*, & fut fondée par *Robert* IV. Comte d'*Auvergne*. Mr. *Baluze* a repris avec raison Messieurs de *sainte Marthe* d'avoir dit que ce fut en 1198, sans s'appercevoir que le Comte *Robert* étoit mort environ l'an 1194, & que le Pape *Celestin* avoit confirmé la fondation de cette Abbaye au mois de May de l'an 1192. Les tombeaux des Comtes d'Auvergne sont dans l'Eglise de cette Abbaye. . . . . 100 2000 l.

FENIERES

| Titulaires. | | Florins. | Reven. |
|---|---|---|---|
| | **FENIERES.** | | |
| M. de Montmorillon Comte de Lion. | Fenieres ou Valhonnête, en latin, *Fenerium*, *alias Ferrarienſis*, *ſeu Vallis honeſta*, fille de l'Abbaye d'*Aiguebelle*; elle eſt ſituée dans un Bourg de ſon nom prés *Martenac* & Condac en Fenieres, & dans la Forêt de ce nom, ſur la droite de la petite riviere de Ruë, en la haute *Auvergne*, & à douze lieuës de *Clermont* vers le midi. Elle a été fondée l'an 1169. ou 1173. . . . | 130 | 3000 l. |
| | **MEGEMONT.** | | |
| Mr. de Segonzac. | Mégemont, en latin, *Medius locus*, elle a été long tems occupée par des filles. L'an 1431. l'Abbeſſe de *Mégemont* reconnut par acte public que ſon Abbaye avoit été fondée anciennement par le Comte de *Clermont*, Dauphin d'*Auvergne*. Depuis ce tems là cette Abbaye eſt occupée par des Moines. . . . . | 30 | 500 liv. |
| | **MONTPEYROUX.** | | |
| Mr. Maréchal. | Montpeyroux ou Perraux, en latin, *Mons Petrolus*, fille de l'Abbaye de *Bonnevaux*, aux confins de *Forez*, à deux lieuës & demie de *Thiers*, fondée les Ides d'Avril 1126. . . . . | 250. | 2000 l. |
| | **ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.** | | |
| | **CHANTOIN *ou* CHANTOEN.** | | |
| Unie aux Carmes Déchauſſez. | Chantoin ou Chantoën, autrefois *Candedin*, en latin, *Canteonum*, *Cantoinum*, *Cantobenna*, autrefois Abbaye de filles, près de *Clermont* en *Auvergne*, enſuite Paroiſſe; elle a été auſſi une Abbaye de l'Ordre de *S. Auguſtin*, mais en 1642. elle a été ſupprimée; & les Manſes Abbatiales & conventuelles ont été données à des Carmes Déchauſſez qui s'y ſont établis en 1643. | 33 | 600 liv. |

RIOM

TITULAIRES.

Florius Reven.

## RIOM *ou* S. AMABLE DE RIOM.

Uuie aux Ieſuites, quant à la Menſe Abbatiale. Monſieur Guerin eſt le Doyen de ce Chapitre.

Riom ou Saint Amable de Riom, en latin, *Ricomagus*, qui a été corrompu il y a ſept à huit cens ans en *Ricomum* ou *Riomum*, dont eſt venu le nom de *Riom*. *Sanctus Amabilis de Roymo*, ſituée dans la Ville du même nom, à deux lieuës de *Clermont* vers le Nord. La Ville de *Riom* n'étoit qu'un village au V. ſiécle, lorſque Saint *Amable* y vint au monde. Il fut le Curé de la Paroiſſe de ſon vivant, & en devint le Patron après ſa mort, qui arriva l'an 474. dans la Ville Epiſcopale. Son corps après avoir été gardé pendant pluſieurs ſiécles dans l'Egliſe de *S. Hilaire* ou *S. Illier de Clermont*, fut tranſporté à *Riom*, & dépoſé dans l'Egliſe de *ſaint Benigne*, qu'il avoit fait autrefois bâtir. On y fonda une Abbaye du nom de *ſaint Amable*, qui a été depuis changée en un Chapitre de Chanoines, & ſert d'Egliſe Paroiſſiale. *Saint Gal* Evêque *d'Auvergne*, n'étant qu'Archidiacre, & voyant que les miracles qui ſe faiſoient ſans ceſſe au tombeau de *ſaint Amable*, y attiroient de toutes parts une ſi prodigieuſe quantité de monde, que l'Egliſe de *ſaint Benigne*, où il avoit été enſeveli, étoit trop petite pour contenir tant de peuples, joignit une nouvelle Egliſe à l'ancienne; il fit faire un Autel au haut de cette nouvelle Egliſe, ſous lequel il fit tranſporter le corps de S. Amable; ces deux Egliſes ne faiſant plus qu'un même corps, l'ancienne perdit inſenſiblement le nom de S. *Benigne*, qu'elle portoit, & prit celui de S. *Amable*; ce dernier témoigna que ce qu'on avoit fait pour ſa gloire lui plaiſoit, en continuant de faire une infinité de miracles, & en ne ceſſant de protéger la Ville de *Riom* contre ſes ennemis viſibles & inviſibles. Les Habitans de *Riom* ont par reconnoiſſance mis le Tableau de ce Saint Protecteur ſur toutes les portes de la Ville, avec ces mots au deſſus, *hoc hoſpite tuti*; & ils aſſûrent que par ſon interceſſion ils ont tous les

| Titulaires. | | Florins | Revenu |
|---|---|---|---|
| | les jours gueris des morsures des serpens, des chiens enragés, préservez d'incendie, &c. L'Abbaye de *S. Amable* de Riom a été sécularisée par Bulle de 1548, qui ne fut publiée qu'en 1570. Le Chapitre est composé de quatorze Chanoines, d'un Doyen qui est le chef, dont les Bénéfices sont consistoriaux, & de nomination Royale, & de six demies prébendes, les Canonicats valent plus de 500. livres; le Clocher de cette Eglise est fait en pointe d'éguille, & admiré de tous les Etrangers par son élévation. La Mense Abbatiale est unie à un Collége des Jésuites. . . . . | 150 | 3000 L. |

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

### SAINT ANDRE'.

Mr de Nevestein. Saint André lez-Clermont, *sanctus Andreas in sub urbio Claromontensi*, située à l'extrémité d'un des Fauxbourgs de *Clermont*; elle a été fondée & bâtie par *Guillaume le Grand*, Comte de *Clermont* & Dauphin d'*Auvergne* l'an 1149. C'est dans l'Eglise de cette Abbaye que sont les tombeaux des anciens Comtes de *Clermont*, & des Dauphins d'*Auvergne*. . . . . 100 2000 l.

### SAINT GILBERT.

Mr. de Tilly Fontaine. Saint Gilbert, ou Neuffons, ou Neuf-Fontaines, & Aubeterre en latin, *Sanctus Gilbertus, seu Novem Fontes, & Alba terra*. S. *Gilbert* Gentilhomme d'*Auvergne*, au retour de la malheureuse Croisade de *Palestine* l'an 1149, ayant trouvé sa femme *Pétronille*, & sa fille *Ponce* disposées à renoncer au monde comme lui, vendit tout son bien, dont il distribua une partie aux Pauvres, & employa l'autre à bâtir & doter deux Monastéres, l'un pour des Religieuses au Dioceſe de *Clermont*, qui est aujourd'hui le Prieuré d'*Aubeterre* de l'Ordre de *Prémontré*, sur les limites du *Bourbonnois* & de

TITULAIRES. *l'Auvergne*, prés de la riviere de *Sioule*; *Pétronille* & *Ponces* s'y renfermérent, en furent Abbesses consécutivement, & s'y sanctifiérent ; l'autre destiné pour des hommes fut bâti dans un lieu appellé *Neuffons* ou *Neuf-Fontaines*, à une lieuë & demie d'*Aubeterre*, dans le même Diocése sur la petite riviere d'*Andelot* dans la Paroisse de S. *Didier*, à une grande lieuë de S. *Pourçain*, & à trois de *Gannat* vers le midi. C'étoit un lieu marécageux, mal sein, & convenable à des Pénitents; l'Abbaye fut soumise aussi à l'Ordre de Prémontré, & S. *Gilbert* en fut fait le premier Abbé, & il y a grande dévotion à son corps. . . . 150 :000

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### BEAUMONT.

Mr. de Lantillac. Beaumont, en latin, *Bellus mons*, située à une petite lieuë de *Clermont* vers le midi, dans un Bourg de son nom ; elle a été fondée par les anciens Comtes d'*Auvergne*. . . . . 8000

### BRAGEAT.

Me. Aultier de Villemonte & sa niece coadjutrice. Brageat ou Brageac, en latin, *Bragardum*, on n'en trouve point de Mémoires. . . .

### CUSSET.

Me. d'Aix de la Chaise de Sousternon Cusset, en latin, *Cussetum*, *Cuciacum*, située dans la Basse *Auvergne*, dans la Ville qui porte aussi le nom de *Cusset*, sur les confins du *Bourbonnois*, dans une situation trés-avantageuse, à une demie lieu de *Vichi*, & à dix lieuës de *Clermont*, vers le septentrion oriental; le Bailliage Royal & la Prevôté étoient autrefois du ressort de l'Abbesse. . . . . 10000

Titulaires. Florins Revenu

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

### L'ESCLACHE.

Me. de Beauverger de Montgon. L'Eſclache, ou Leſcleche, Laſcleſche, Eſcleche, en latin, *Eſcleaſia*, *Eſchalaria*, *Scala*, *Eſclaſſia*, Fille de l'Abbaye de *Citeaux*, elle a été transferée à *Clermont*, du lieu de l'*Eſclache*, auprès des bois de *Prondines*, où elle étoit auparavant ; cette Abbaye n'eſt pas riche . 2000 l.

### LA VESSY.

Me. de Chabannes Curton. La Veſſy ou la Vaiſſye, fut fondée par *Bertrand* Seigneur de la *Tour*, premier du nom ; on ne ſçait pas préciſément l'année de ſa fondation, mais elle étoit fondée avant l'an 1199. il y a titre de 1302. par lequel l'Abbeſſe & les Religieuſes de la *Vaiſſy* reconnoiſſent qu'elles tiennent leur Convent & leurs biens en fief du Seigneur de la *Tour*, & que leur Convent a été fondé par ſes prédeceſſeurs, Seigneurs de la *Tour*. . . . 6000 l.

### SAINTE CLAIRE.

Me. Laſtié de Sioujac. Sainte Claire de Clermont, on n'en trouve pas de Mémoires. . . . . .

## PRIEURE'S D'HOMMES.

### SAUCILLANGES.

Dom de la Tour de Murat. Saucillanges, Sauxillanges, pour Ceaulſilange, en latin, *Celſinania*, *Celſiniania*, *Celſinia*, *Celſiniancus*. Ce Prieuré eſt dans la petite Ville du même nom, dans la baſſe *Auvergne*, à ſept lieuës de *Clermont*, vers le levant d'hyver. C'eſt l'un des cinq grands Prieurés conventuels de l'Ordre de S. *Benoît*, & de la Congrégation de *Cluny*. Il fut fondé en 917 par Guillaume premier du nom,

Comte

TITULAIRES. Florins Revenu

Comte d'*Auvergne*, qui en 910 avoit fondé l'Abbaye de *Cluny*. *Acfred* fils dudit *Guillaume*, & auſſi Comte d'*Auvergne*, y établit douze Moines, & y ajouta le lieu de *Gignac* & de *Charnhac* l'an 928. Il y a bien des gens qui ſoutiennent que ce Prieuré n'eſt pas à la nomination du Roy; mais qu'il eſt collatif de *Cluny*. . . 1 000l.

## CHEULLE.

N. Cheulle, ou Chavanon, *de Cavano*. Ce Prieuré eſt de l'Ordre de *Grammont*. . . . . 1800 l.

N. Salignac. . . . . 4000 l.

## SAINT MICHEL.

N. Saint Michel de Salviat. C'eſt M. le Prince *Eugéne de Savoye* qui y nomme, en qualité d'Abbé de *la Cluſe* en *Piedmont*; mais il n'en peut diſpoſer que du conſentement du Roy, ſelon le Traité de l'an 1182. paſſé entre *Robert* V. Comte d'*Auvergne*, & les Arrêts rendus, tant au Conſeil d'Etat, qu'au Grand Conſeil. . 6000 l.

N. Saint Symphorien eſt de l'Ordre de S. Benoît. .

N. Neuville Prieuré ſimple. . . . .

N. Sainte Marie de Varennes, Ordre du Crucifix. . .

## EGLISES COLLEGIALES.

## SAINT AMABLE.

Saint Amable de *Riom*. Voyez l'article de *Riom*, dans l'article des Abbayes de l'Ordre de Saint Auguſtin. . . . . .

## LA SAINTE CHAPELLE.

La Sainte Chapelle de *Riom* eſt compoſée de douze Chanoines & d'un Tréſorier pour chef; ces Chanoines ſont de la nomination du *Roy*, & relevent immédiatement

TITULAIRES. ment du S. Siege ; cette Sainte Chapelle eſt trés belle, & a été bâtie auprés du Palais par *Jean de France* Duc de *Berry* & d'*Auvergne*, fils du Roy *Jean*, le Chapitre a été fondé en 1488 par *Pierre* Duc de *Bourbon* & *d'Auvergne*, & *Anne de France* ſa femme. Ce Chapitre eſt trés-pauvre. Le Doyen eſt à la nomination du Roy, de même que les Doyen, Chantre, & cinq Prébendiers du Chapitre de *Verneüil.*

Florins Reven

EVESCHE'

# EVÊCHÉ DE S. FLOUR.

M. Joachim d'Esteing, Prieur de S. Irenée de Lyon.

SAint Flour, en latin, *Floropolis*, Evêché dans la Ville du même nom de la haute *Auvergne*, ſituée ſur une montagne de difficile accés, parce qu'elle eſt ſur un roc fort élevé & entaillé tout à plomb au pied du mont *Cantal*, ſur l'*Adie*, à ſix lieuës d'*Aurillac*, à douze de *Mende*, à treize du *Puy*, à dix-huit de *Clermont*, & à cent vingt lieuës de *Paris*, à deux lieuës & demie ſur la droite de la petite riviere de *Bruyere*. *Saint Flour* premier Evêque de *Lodéve en Languedoc*, prêchant en *Auvergne*, mourut dans un lieu appellé *Indiac ou Indiciac* vers l'an 389. il y fut enterré, & ſon tombeau n'eut long-tems qu'un petit oratoire pour ornement. Le pelerinage des peuples y forma depuis un Bourg conſiderable. S. *Odilon* Abbé de *Cluny* l'ayant acquis en 1004, y fit bâtir une Egliſe & un Monaſtére des Religieux de ſon Ordre, que *Ambelard de Brezon* Gentilhomme *Auvergnat* fonda. S. *Odilon* fit même entourer le Bourg de murailles pour la ſûreté des Habitans. Ce Prieuré demeura membre de l'Abbaye & de l'Ordre de *Cluny*, juſqu'à l'an 1317, que le Pape *Jean* XXII. l'en détacha pour toûjours, érigeant ce Prieuré en Evêché, & en fit un des quatre nouveaux ſuffragans de *Bourges*, & c'eſt le ſecond ſiege de l'*Auvergne*. Le corps de S. *Flour*, qui lui a donné le nom, s'y eſt toûjours conſervé. Le Pape Jean XXII. créa premier Evêque de S. *Flour* le Prieur *Raymond Vebens*. D'autres diſent que le premier Evêque de S. *Flour* fut l'Abbé de S. *Tibery* au Dioceſe d'*Agde*; mais que l'an 1318. il y mit le Prieur de S. *Flour*, appellé *Raimond de Mouſtuejouls*, que le même *Jean* XXII.

fit

Florins | Reven

TITULAIRES. fit Cardinal dans la ſuite, & transfera à l'Evêché de S. *Papoul*. Les treize premiers Evêques de S. *Flour* furent élûs parmi les Religieux de S. *Benoît*. Entre ces Evêques qui avoient été Religieux, on diſtingue frere *Pierre d'Eſteing*, qui fut transferé à l'Archevêché de *Bourges* en 1368. & fait Cardinal l'année d'après par le Pape *Urbain* V. il fut enſuite Evêque d'*Oſtie*, & mourut à *Rome* l'an 1377. Les Moines du Prieuré de S. *Flour* érigé en Evêché, reſterent toûjours dans leur Egliſe, dont ils compoſoient le Chapitre, & ils n'ont été ſecularisés que l'an 1476. par le Pape *Sixte* IV. On compte vingt-ſept Evêques de S. *Flour* depuis l'établiſſement du Siege Epiſcopal, juſqu'à *Joachim-Joſeph d'Eſteing* qui le remplit aujourd'hui (1725.)

L'Evêché de S. *Flour* renferme dans ſon Dioceſe quatre cents Paroiſſes, & la Seigneurie utile ou ordinaire de la Ville, appartient toûjours à l'Evêque, qui s'en dit Seigneur, & en partie de celle de *Chaudes-aigues*. *Ducheſne* dans les Antiquités des Villes de France, *Davity* dans ſon Hiſtoire d'*Auvergne*, & *Audiffret* dans ſa Geographie ancienne & moderne tom. II. diſent tous les trois, que le Prieuré de S. *Flour* fut érigé en Evêché par le Pape Boniface VIII. en 1302. que le premier Evêque fut *Raimond de Monſteghel*, Cardinal, & depuis Evêque de S. *Papoul*. A *Raimond* ſuccéda un Henry Abbé de *Cluny*, & à *Henry Archambaud*, qui inſtitua en cette Ville-là le Collége de *Nôtre-Dame*; que le Pape *Sixte* IV. ſecularisa le Chapitre de S. *Flour* l'an 1476. & que l'an 1317. l'Egliſe de S. *Pierre* & de S. *Paul* fut érigée en Cathédrale par le Pape *Jean* XXII. mais pluſieurs ſçavans ne ſont pas du même ſentiment que ces trois Auteurs.

L'Egliſe Cathédrale de S. *Flour* eſt dédiée à S. *Pierre* & à S. *Paul*. Le Chapitre eſt compoſé de trois dignités & de dix-ſept Canonicats. Les dignités ſont l'Archidiaconé, la Tréſorerie & l'Archiprêtré. Les Chanoines Prêtres joüiſſent d'environ quatre cens livres de revenu; 400liv.

mais

Florins | Rev

TITULAIRES. mais ceux qui ne sont point Prêtres n'ont que la moitié. 200

Il y a quatre Abbayes dans ce Diocése, diviſé en cinq Archiprêtrés, qui ſont S. *Flour*, *Aurillac*, *Langeac*, *Brioude* & *Blaſilice*. . . . . 900 1200

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### AURILIAC.

M. le Cardinal de Geſvres Archevêque de Bourges.

Auriliac, Aurillac & Orilhac, en latin, *Aureliacum Auriliacenſis*, *Meriolacum*, elle eſt ſituée dans la Ville du même nom, capitale de la haute *Auvergne*, ſur la riviere de *Jordanne*. Il n'en eſt fait aucune mention avant le neuviéme ſiecle. Elle apartenoit ſous le regne de *Charles le Chauve* à S. *Geraud*, qui avoit la qualité de Comte, & dont S. *Eudes* Abbé de *Cluny* a fait la vie dans le ſiecle ſuivant. Ce Comte fonda au même lieu l'an 856. un Monaſtére qui a été long-tems célebre, tant par la ſainteté que par la ſcience de ſes Moines, qui y avoient une Académie, & une Ecole fâmeuſe pour les bonnes lettres. Elle l'étoit encore vers l'an 1200. comme *Jean de Saliſbery* Evêque de *Chartres* nous l'apprend dans ſes lettres. Mais pour revenir à ſa fondation, je dirai que S. *Geraud* poſſedoit la Seigneurie d'*Aurillac* ſous le titre de Baronie, ſur la fin du neuviéme ſiecle, & qu'elle a été compriſe dans le Diocéſe de S. *Flour*, lorſque ce lieu fut érigé en Evêché. Ce Saint y fit bâtir, & fonda l'an 894 une Abbaye de l'Ordre de S. *Benoît*, en l'honneur de S. *Pierre*. Il la rendit dépendante & tributaire du Saint Siege. Son corps y fut reporté du *Quercy*, où il étoit mort en 909. Les Moines s'étant entierement relâchés, ils furent ſéculariſés l'an 1562. par une Bulle du Pape *Pie IV.* du 13 Mai ; d'autres diſent en 1561, tant au chef qu'aux membres. Il ne s'eſt point fait dans le Royaume de ſécularisation plus autentique & plus generale ; les trois Ordres de la haute *Auvergne*

TITULAIRES. *gne* la demanderent, les Rois Henry II. & Charles IX. la solliciterent successivement, & elle fut enfin accordée aux instantes prieres de Charles IX. sur la supplique de l'Abbé, & des Religieux. Suivant la Bulle de secularisation, le Roy a droit de nommer à deux Canonicats de cette Abbaye, qui est immediatement soumise au Saint Siege. L'Abbé est Comte, & Seigneur de la Ville d'*Aurillac*, dont l'Eglise Collegiale est dediée à *saint Geraud* son Fondateur. Cet Abbé a tous les droits Episcopaux, jurisdiction, territoire, & pouvoir de donner la Tonsure, les quatre Mineurs, & des Dimissoires pour prendre les Ordres Sacrez. Il est Collateur d'un très-grand nombre de Benefices, ce qui le rend très considerable. Il y a encore des Benefices qui doivent estre unis à la Manse Abbatiale, & au Chapitre, s'ils vaquent par mort; ce qui rendra le revenu de l'un & de l'autre plus considerable. Le Chapitre de *saint Geraud d'Aurillac* est composé de l'Abbé, qui joüit d'environ huit mille livres de revenu; de deux Dignitez, qui sont le Doyenné & la Chantrerie, lesquelles valent deux mille livres de rente chacune; de deux personnats, sçavoir l'Aumônerie, & la Sacristie, dont le premier vaut quinze cens livres de revenu, & le dernier onze cens liv. De dix Canonicats d'environ mille livres de revenu chacun. De deux Chapellenies, qui valent chacune la moitié d'un Canonicat; & de dix Prebendes d'environ cent cinquante livres de revenu chacune. L'Abbaye d'*Aurillac*, est taxée à Rome à . . . . . .

| Florins | Reven. |
|---|---|
| | 2000 l. |
| | 1500 l. |
| | 1100 l. |
| | 1000 l. |
| | 500 l. |
| | 150 l. |
| 2033 | 8000 l. |

## SAINT BENOIST.

N. Saint Benoist hors les murs, en latin, *Sanctus Benedictus extrà muros*. Il n'y a rien de cette Abbaye dans les Livres de la Chancellerie de *Rome*, que sa taxe. . . 40 1000 l.

## SAINT MAURICE.

N. Saint Maurice, ou Saint Mauris, ou Saint Pierre de

TITULAIRES. Maurs, en latin, *Sanctus Mauritius, seu de Mauritio; aliàs, Sanctus Petrus de Maurs;* située dans la *haute Auvergne*, à trois lieuës de *Quercy*, sur la petite riviere de *Celle*. | Florins | Revel
200. | 800 l.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

### PEBRAC.

M. Charpin de Genetines, Evêque de Limoges, & Abbé de la Creste Ordre de Citeaux Dioc. de Langres.

Pebrac, en latin, *Vipernensis, seu Pipernensis, vel Piperacensis, aut Sancta Maria de Piperaco, aliàs Pebraco. Vipenensis alias Pipeonicensis.* Elle est située près, & à la gauche de l'*Allier*, vers le *Vellay*; elle a été fondée l'an 1062. près *Langeac*, par *Saint Pierre de Chavanon* Archiprêtre de *Langeac*, & de la Maison de *Langeac de Dalet*. Elle étoit autrefois du Diocese de *Clermont*. Ce ne fût d'abord qu'une Prevôté que le Pape *Urbain* II. érigea en Abbaye, & *Dalmas de Chalus* en fut le premier Abbé en 1097. La réforme des Chanoines Reguliers de la Congregation de *France*, dite de *sainte Genevieve*, y a été introduite depuis quelques temps. L'Abbé de Pebrac prétend, en cette qualité, être Comte de *saint Julien de Brioude*, dont le Chapitre est sans contredit le plus noble de la Province, & l'un des plus illustres du Royaume; car pour y estre reçû on est obligé de faire les mêmes preuves de Noblesse, que celle que l'on fait pour estre admis dans le Chapitre de *saint Jean de Lyon*. . . . . 103. 6000 l.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### SAINT PIERRE DE BLESLE.

Madame de Chavagnac.

Saint Pierre de Blesle, Besse ou Bresle, en latin, *Brolium, seu Broslium.* Elle est située dans la Ville du même nom, sur la riviere de *Laignon* dans la haute *Auvergne*, à six lieuës de *saint Flour*, vers le Septentrion. Elle a été fondée

Florins Revenus

Titulaires. fondée par *Emilgarde* Comteſſe de *Poitiers*, l'an 1009. pour n'y recevoir que des Filles nobles. Il paroît, diſent d'autres Auteurs, par une Lettre que les Religieuſes de *Bleſle* écrivirent au Pape *Urbain* II. que leur Abbaye étoit fondée par *Ermengarde*, femme de *Bernard Pantepeluë* Comte d'*Auvergne*, qui vivoit ſous le regne de *Charles le Chauve*. L'on croit que c'eſt la même perſonne. L'Abbeſſe & ſes Religieuſes, qui doivent eſtre au nombre de trente, vivent ſeparément comme des Chanoines. Les preſens qu'elles font à leurs entrée, lui appartiennent, & ſes biens comme ceux de ſes Religieuſes, conſiſtent dans les revenus de huit Prieurez, & en pluſieurs dixmes & rentes. Elle eſt Dame de la Ville, qui eſt dans un fort beau & agréable vallon, rempli de vignes & d'arbres fruitiers. Elle preſente à dix-huit Cures, y compris les deux qui ſont dans la Ville, & elle a de revenu particulier par an. . 3000l

## SAINT JEAN DU BUIS.

Mad. de Canillac. Saint Jean du Buis, ou de Buix; elle eſt ſituée dans un des Fauxbourgs d'*Aurillac*. . . . . 3000l.

N. Saint Pierre de Chaſes.

### PRIEUREZ.

## MONTSALVI.

Mad. Marie Louiſe de Beauverger de Montgon, & Mad. Elizabeth-Henriete de Beauverger de Montgon, Coadjutrice. Montſalvi, c'eſt une Prevoſté conventuelle de l'Ordre de *ſaint Auguſtin*.

La Baïaſſe eſt de l'Ordre de *ſaint Auguſtin*.

Nôtre-Dame de Rugny dans la Paroiſſe de *Flines*.

N. Sainte Marie-Madelaine de Rouſſy.

TITULAIRES. | Florins | Revenu

# EVÊCHÉ DE LIMOGES

M. Antoine Charpin de Genetine, Abbé de Pebrac Ord. de saint Augustin Diocese de S. Flour & de la Creste Ord de Citeaux au Diocese de Langres, & Docteur en Théologie, il a été Grand Vicaire de S. Flour & Comte de Lion Il fut sacré Evêque de Limoges le 3 Avril 1706.

Mr François de Carbonet de Canisi, Abbé de Montebourg Diocese de Coutance Ord de S. Benoît. & de Belvot Ordre de Prémontré Dioc. de Rheims, est ancien Evêque de Limoges.

LImoges, *Lemovicensis*, Ville Episcopale, capitale du *Limosin*, située en partie sur une colline, & en partie dans une vallée à 19 lieuës de *Tulles*, à 20. d'*Angoulême*, à 25. de *Poitiers*, à 30 de *Clermont*, & à 100. de *Paris*; la riviere de *Vienne* au dessous du conflant de la petite riviere de *Tauran*, passe le long de ses fauxbourgs du côté du levant, & l'enceinte tant de la Ville que des fauxbourgs est d'environ une lieuë & demie, elle est mal bâtie, & partagée en Ville & Cité. Les *Limosins* prétendent que leur Apôtre & premier Evêque soit S. *Martial*, un des Disciples de Jesus-Christ; & en cette qualité on a pour lui dans cette Province une dévotion de préference, qui fait presque oublier les autres Saints; mais cette prétention ne se prouve point par le témoignage d'aucun ancien. Il est vrai que *Gregoire de Tours* raporte un passage de la legende de S. *Saturnin* qui fait envoyer *Martial* avec six autres Evêques de *Rome* dans les *Gaules* sous le Consulat de *Decius* & de *Gratus* l'an 250. ce qui est hors de toute vrai-semblance; puisqu'en toute cette année il n'y a eu à *Rome* aucun Pape, à cause de la terrible persecution de l'Empereur *Decius*. Ainsi ce qui regarde S. *Martial* est très-douteux, & on ne connoît certainement aucun Evêque de *Limoges* avant *Ruricius*, dont *Sydonius Apollinaris* a fait mention, & à qui il a écrit une lettre l'an 470. Ce *Ruricius le vieux* a été un homme illustre & célebre. L'on trouve au 30 Juin dans le 5^e. tome des *Acta sanctorum* Imprimé à *Anvers* en 1709. une dissertation de Mr. de *Cordes*, & une autre de M. de *Marca* jointes à la vie de S. *Martial* premier Evêque de *Limoges*, à qui l'on donne dans son Eglise la qualité d'Apôtre, en supposant qu'il a été du

TETRIAIRES du nombre des ſoixante & douze Diſciples de *Jeſus-Chriſt*. FLORINS REVEN. M. de *Cordes* recule juſqu'au tems de *Dece* la prédication de S. *Martial à Limoges*, & traitant ſon Apoſtolat de fable, il nie ſur l'autorité de *Gregoire de Tours*, & de *Severe Sulpice*, que la foi ait été prêchée dans les *Gaules* avant ce tems. Mr. de *Marca* ſe plaint qu'on refuſe aux *Gaulois* un avantage qu'on ne refuſe pas aux *Ethiopiens*, & aux Barbares de l'*Inde*. Il prend la défenſe de la tradition conſtante de tant d'Egliſes *Gallicanes*, qui font remonter la ſucceſſion de leurs Evêques juſqu'à des diſciples de S. *Pierre* & de S. *Paul*. Le Sçavant prélat ſoutient cette tradition par l'autorité de S. *Irenée*, *de Tertullien*, de S. *Epiphane*, de S. *Chryſoſtome*, de Theodoret, contre leſquels l'autorité de *Gregoire de Tours*, ne doit pas prévaloir, car pour *Severe Sulpice*, M. de *Marca* lui donne une explication très-plauſible. Il a paru depuis quelques années un livre, où les preuves de Mr. de *Marca* ſont étenduës, & les ſçavans reviennent à l'ancienne tradition. Cependant malgré ces preuves on ſoutient à *Limoges*, que S. *Martial* convertit le *Limoſin* à la foi par ſes prédications, & y jetta les premiers fondemens de l'Egliſe Cathédrale qu'il dédia à S. *Etienne* premier Martyr, en fut le premier Evêque, & y mourut. Entre ſes compagnons & ſes Diſciples, S. *Aurelien* fut ſon ſucceſſeur à l'Epiſcopat. S. *Ferreol* fut fait Evêque de *Limoges* du tems de *Chilperic*, après *Eroque* ou *Exote*, & mourut vers l'an 590. S. *Sadroc* fut Evêque après *Aggeric* dans le ſixiéme ou ſeptiéme ſiecle. Parmi les Succeſſeurs de S. *Martial* il y en a eu pluſieurs d'illuſtres par leur naiſſance, leur pieté & leur fidelité. Ce fut un Evêque de *Limoges* qui contribua le plus à faire remettre cette Ville au Connétable du *Gueſclin* qui l'aſſiegeoit pour le Roi *Charles* V.

L'Evêque de *Limoges* eſt Seigneur des Chatellenies d'*Alleſat*, ſur leſquelles le Vicomte de Comborn a un beau droit ; car pendant la vacance du Siege Epiſcopale, il

TITULAIRES. il joüit des revenus desdites Chatellenies, & en fait exercer la Justice jusqu'à la prise de possession de l'Evêque; ce droit a été confirmé par plusieurs Arrêts, nonobstant celui de régale, & subsiste encore aujourd'hui. Florins Reve

Le Diocése de l'Evêché de *Limoges* étoit autrefois d'une si grande étenduë, qu'un de ses Evêques nommé *Helie*, obtint qu'il auroit un suffragant pour partager avec lui les soins Episcopaux. Le Pape *Jean* XXII. se servit de cette même raison pour démembrer une partie de ce Diocése, dont il composa l'Evêché de *Tulle*; mais malgré ce démembrement l'Evêché de *Limoges* est un des plus étendu du Royaume, puisqu'il comprend tout le haut *Limousin*, la partie du bas où est *Brive*, toute la *Marche*, & même une partie de la Province d'*Angoumois*. Enfin ce Diocése a trente lieuës de long & vingt de large, & comprend neuf cents Paroisses divisées en seize Archiprêtrez, qui sont, *Limoges*, *Saint Junien*, *Saint Vontron*, *Raucon*, *Benevent*, *la Meyze*, *Auzeme*, *la Percherie*, *Saint Paul*, *Combrailles*, *Aubusson*, *Chirouze*, *Liborsac*, *Rozieres*, *Brive la Gaillarde*, & *Brivazac*.

L'Evêché de *Limoges* est suffragant de l'Archevêché de *Bourges*, & il y a 28 Abbayes dans ce Diocése, 8 d'hommes de l'Ordre de S. *Benoît*, 11 de l'Ordre de *Citeaux*, 5 de l'Ordre de S. *Augustin*, 2 de filles de l'Ordre de S. *Benoît*, & autant de l'Ordre de *Citeaux*.

L'on compte 13 Chapitres dans le Diocése de *Limoges*. Celui de la Cathédrale est composé de 28 Canonicats & de 18 sémiprebendes ou Vicairies. Outre le Doyen, le Chantre & le sous-Chantre qui sont personats.

Celui de S. *Martial*, aussi dans la Ville de *Limoges*, est composé d'un Abbé-Prevôt, d'un Chantre, de 17 Chanoines, & de 12 semiprebendez. La Cathédrale est dans la Cité, & si on en croit les gens du Pays, elle a été bâtie par les *Anglois*. L'édifice n'est pas achevé; mais

Florins Revenu.

TITULAIRES. ce qui eſt fini eſt beau. L'on voit dans le Chœur quelques tombeaux. Le Palais Epiſcopal eſt aſſez mal bâti. Le Séminaire eſt une belle maiſon de pierre, bâti ſur le modele de celui de S. *Sulpice de Paris* ; mais la Cour eſt plus grande.

La nomination de cet Evêché eſtoit jadis à l'élection du Doyen & du Chapitre de *Limoges* ; mais à preſent elle eſt à la nomination du *Roy*. A la dignité d'Evêque de *Limoges* eſt annexée une prébende à ſa réception. Il doit fonder ſon Anniverſaire comme Chanoine, de la ſomme de 50 livres, & donner des ornemens de ſoye à une Chapelle, ſelon ſa dignité Epiſcopale, de la valeur de 100. livres, & comme Chanoine, il doit donner une chappe de la valeur de 30. livres.

L'Evêché de *Limoges* raporte ſelon quelqu'uns vingt-ſept mille livres de rente ; mais la plus commune opinion eſt 18000. livres. . . . . 1600 18000 l

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### AHUN.

M. Geneys Ahun, Dahun, ou Haum, en latin, *Agedunum*, *de Igedano*, *ſeù de Ageduno*, ſituée dans la haute *Marche* du *Limouſin*, & dans la Ville du même nom, ſur la riviere de *Creuſe*, à trois lieuës de *Gueret*, & à douze de *Limoges*. . . . . 200 40000 l

### SAINT AUGUSTIN.

Unie à Chezal Benoît. Saint Auguſtin lez-Limoges, en latin, *ſanctus Auguſtinus Lemovicenſis*, ſituée dans la Ville de *Limoges*, en régle, élective & triennale, & de la Congrégation de S. Maur. Il y a de trés-agreables vûes : la maiſon eſt des plus commodes ; & les eaux y vont de tous côtés.

BEAULIEU

TITUL AIRES

Florins Revel

## BEAULIEU.

M. de Boisfrane.

Beaulieu, en latin, *Bellus locus*, *de Bello loco*, de la Congrégation de S. Maur, située dans la Ville du même nom dans le *Limousin*, sur la *Dordogne*, en l'Archiprêtré de *Brizaval* à sept lieuës de *Tulles*. Elle fut fondée par *Charlemagne*, d'autres disent par *Raoul*, Archevêque de *Bourges*, en 855. Elle releve en foi & hommage de cet Archevêché. Il y a dans cette Abbaye le culte particulier de Sainte *Felicité*, compagne de Sainte *Perpetüe*. . . . . 100 7000

## SAINT MARTIAL.

M. de Barrieres, Abbé de Josaphat, Ord. de S. Benoît Dioc. de Chartres.

Saint Martial de Limoges, en latin, *sanctus Martialis Lemovicensis*. Elle a esté sécularisée & erigée en Eglise Collegiale, dont l'Abbé est la premiere dignité, & les Chanoines ont quatre cents livres chacun; dans la fondation le titre est de S. *Sauveur*. En 848 des Moines occuperent l'Eglise, & après quelque joüissance on y remit des Chanoines qu'on sécularisa comme auparavant. Cette Abbaye a de belles collations. . . . 1130 6000 400 li

## SAINT MARTIN.

Saint Martin lez Limoges, en latin, *sanctus Martinus Lemovicensis*. Elle est près de *Limoges*, & à present possedée par des *Feüillans*; elle a esté fondée l'an 1012. Il y a un Abbé regulier & triennal. . . . . 120 3000

## MEMAC.

M. de Roquette, Grand Vicaire de Clermont, nommé à Mémac le 1 Juin 1704. il est Abbé de S. Gildas de Ruis Or. de S Benoît D. de Vannes.

Mémac, Meimac, ou Memice, ou Mernice (ou Meymace,) *Manica*, *Mernica*, *Meimaca*, *vel Meimacum*. Elle est de la Congrégation de S. Maur, & située dans la Ville du même nom dans le *Limosin*, à sept lieuës de *Tulles* vers le nord. . . . . 250. 2000

SOLOGNAC

TITULAIRES. | Florins | Revenu.

## SOLOGNAC.

M. Bitaut. Solognac, Solignac, Solomniac, *Solemniacum*, *Soligniacum* situé à deux petites lieuës de *Limoges*, vers le midi, sur la petite riviere de *Briance*, elle est maintenant de la Congregation de S. *Maur*, & fut bâtie par S. *Eloy* vers l'an 631. mise d'abord sous la regle de S. *Colomban*, & depuis sous celle de S. *Benoît*. S. *Eloy* en 637 ayant obtenu du Roy *Dagobert* des Lettres Patentes pour en confirmer l'établissement, il la mit sous la conduite de S. *Remacle* qui en fut le premier Abbé, & depuis fut fait Evêque de *Mastricht*. La Discipline que S. *Eloy* fit garder fut si belle, que le Monastere de *Solignac* devint le modéle & la mere même de plusieurs autres en France. . . . . 406 $\frac{2}{3}$ | 6000 l.

## VIGEOIS.

M. de la Farge de la Boisse G. V. de Limoges en 1711. Vigeois, *Vosiensis, seu Vosicum, seu Vosium, Vosiense cœnobium*, sous l'invocation de S. Pierre. Le Prieuré de Lonzac y est attaché. Cette Abbaye est d'anciens Benedictins de la Congregation des Exempts. . . . . 170 | 4000 l.

## USERCHE.

M. de Labro G. V. de Limoges. Userche, Uzerche. *Sanctus Petrus de Userchia*, *sanctus Petrus Uzerchiensis*, de la Congrégation des Exempts, située dans la Ville de ce nom dans le bas *Limosin*, sur la grande route de Paris à Toulouse sur le Vezere, à 9 lieuës de Limoges vers l'orient d'hyver, où elle a été fondée par Hildegarius Evêque de Limoges, qui a tenu le Siege depuis l'an 958 jusqu'en 991, & qui l'a fondée vers l'an 960. C'est le chef-lieu de la Congregation des Religieux Exempts, de l'Ordre de S. Benoît en France, composée de Prevôtez & Prieurez, dont quatre sont tenus en commande, & les autres sont réguliers, tenus par des dignitez avec leurs portions monacales. L'Abbé d'*Uzerche* est Seigneur spirituel & temporel de la Ville, & l'on conserve dans cette

TITULAIRES. riche Abbaye beaucoup de belles reliques, comme la nape sur laquelle Nôtre Seigneur fit la Cêne avec ses Apôtres, & les corps de S. *Leon* & de S. *Coronat*, auprés desquels on mene ceux qui sont sans usage de raison. Le Prieuré de la *Vinadiere* dépendant de S. *Jean de Jerusalem* est à deux lieuës de là. L'Abbaye d'*Uzerche* est taxée *cum uniis*, à . Florins Reven. 50 3000 l.

## ORDRE DE CISTEAUX.

### AUBEPIERRE.

M. de Rouget Aumonier defeuë Madame Duchesse de Berry : & Grand Vicaire de Toulouse.

Aubepierre, en latin, *Alba-Petra*, ou *sancta Maria de Albis-Petris*, Abbaye de l'Ordre de *Cîteaux*, fille de *Clairvaux*, Diocese de *Limoges*, située dans la Province de la Marche, à une lieuë de la Ville *d'Egrande* en Berry, à cinq lieues d'Argenton, à sept lieuës de Gueret, à demi lieuë de la petite Creuse, & à soixante-dix lieuës de Paris. Elle est de fondation Royale, on la trouve imprimée dans la Biblioteque du Roy. Innocent III. par sa Bulle de 1206. accorde de grands Privileges à l'Abbé, & confirme les dons faits à l'Abbaye par les Roys & Princes. Il y a une seconde fondation du trois des Ides de Juin 1147. dans laquelle le *Comte de la Marche*, & le *Comte de Chateauroux* lui donnent de grands biens. Cette donation est confirmée par Henry II. Roy d'Angleterre, Duc de Normandie & d'Aquitaine en 1154. On veut que ce fût auparavant un Convent de Religieuses, dont la Prieure se nommoit *Petronille*, en 1160. *in Gilberto sive novem fontibus*, comme on le voit dans le *Gallia Christiana*. Plusieurs Bulles des Papes la mettent dans le Diocese de Bourges; cependant elle est aujourd'huy du Diocese de Limoges, sur les confins de celui de Bourges; elle est Chef-d'Ordre. L'Abbaye de Pierres ou de *Petris*, Diocese de Bourges, est fille d'*Aubepierre*.

*Arnaldus* étoit Abbé de Nôtre-Dame d'*Aubepierre* en 1178.

*Geraldus*

Florins Revenu.

Titulaires. *Geraldus* estoit Abbé l'an 1206.

*Helias de Faga* étoit Abbé l'an 1308.

*Stephanus* l'estoit l'an 1225. il vivoit encore en 1241.

*Venerabilis Joannes Unroy*, étoit Abbé l'an 1333.

R. Pere en Dieu *Frere Jean Marandet* étoit Abbé en 1457.

*Petrus* surnommé *Fulcaudi*, étoit Abbé en 1478.

*Edmondus Bouchard*, étoit Abbe Commendataire, l'an 1539.

*Michel de la Champagne*, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Nôtre-Dame d'*Aubepierre*, l'an 1502.

*Pierre de Laige*, Abbé Commendataire, l'an 1583.

*Jean de Saint Maur*, Abbé Commendataire, l'an 1656. Il se fit Religieux, & étoit Abbé Regulier l'an 1671.

*Louis-Joseph de Bray*, Abbé Commendataire l'an 1680.

*Guillaume le Vaßeur*, Abbé Commendataire l'an 1686.

*Jacques de Ryan*, Aumônier de la Reine d'Angleterre, Abbé Commendataire l'an 1710.

*Antoine de Rouget*, Aumônier de feuë Madame la Duchesse de Berry, & Grand Vicaire de Toulouse, fut nommé par le Roy, Abbé Commendataire au mois d'Octobre 1723. il en est actuellement Titulaire. L'Eglise est une des plus belles du Royaume, le Convent est très-bien bâti, de même que la maison abbatiale. Il y avoit de grands revenus qui ont été usurpés; elle vaut à l'Abbé environ 3000. livres. 66 1/3 3000

## BEUIL.

Mr. Poisson Chapelain du Roy, & Abbé de Bournet, Ordre de S. Benoît, D. d'Angouleme

Beuïl ou Bœuf, en latin, *Bullium*, *Bullio*, *de Bullione*, elle est située à 3. lieuës de *Limoges*, fut fondée le 10 des Kalendes de Mai 1123., elle est fille de *Dalon*. 93 1800 l.

## BONAIGUE.

Dom Fondaly.

Bonaigue, en latin, *Bona aqua*, fille *d'Obazine*, & située en *Limosin* au Duché de *Ventadour*, près de la petite Ville *d'Uzel*. Elle a esté fondée le premier Octobre 1142.

| | | Florins | Reven |
|---|---|---|---|
| Titulaires | Elle eſt reformée, & l'Abbé eſt regulier & à vie. . . . | 300 | 8000 |

## BONLIEU.

Mr. Sicault Evêque de Synople.

Bonlieu, en latin, *Bonus locus*, fille de *Dalon* en la haute *Marche*, à deux lieuës de *Chenerailles*, à quatre *d'Aubuſſon*, ſituée ſur la riviere de *Tarn*, & fondée au Bourg de ſon nom le 4 des Kalendes de Septembre 1121. | 100 | 1600

## LA COLOMBE.

Dom Rachet

La Colombe, en latin, *Columba*, *Columna*, *Colona*, Fille de *Preuilly*, reguliere & reformée. Elle eſt ſituée dans le Bourg de ſon nom, ſur la petite riviere de *Chauderet*, & éloignée de trois lieuës de *Blanc* en *Berry* du côté du Sud. elle a été fondée le 25 Juin 1146. en Poitou, moitié aux Dioceſes de *Limoges* & de *Bourges*, dont elle étoit autrefois toute entiere, aux confins de la *Marche*, entre la *Trimoüille* & S. *Benoît du Sault*, elle eſt bien bâtie. . . . | 70. | 2000.

## DALON.

Mr. de la Fayette.

Dalon ou Dalonne, en latin, *Daulona*, *Dalo*, *Salo*, ſituée au bas *Limoſin*, fille de *Pontigny*, & à une lieuë de S. *Robert* en Archiprêtré *d'Auzeſme*; elle fut fondée le 24 Avril 1120. . . . . | 450 | 1500

## OBASINE.

Obaſine, ou Obazine, en latin, *Obacina*, *Obazina*, fille de l'Abbaye de *Cîteaux*; & ſituée dans le Bourg ou Village du même nom dans le *Limoſin*, à deux lieuës de *Tulle* vers le midi. S. *Etienne* ayant été élevé au Sacerdoce diſtribua ſon bien aux Pauvres, & ſe retira dans un deſert avec un ſeul compagnon de ſa retraite. *Aſtorge* Evêque de *Limoges* leur permit d'y bâtir un Oratoire, & d'y offrir le S. Sacrifice. Pluſieurs admirateurs de leur vertu ſe joignirent à eux, & le lieu ſe trouvant trop ſerré, *Eſtienne* en choiſit un autre ſur une montagne, où il bâtit

| | | Flor. | Reven. |
|---|---|---|---|
| TITULAIRES | bâtit un Monaſtere qu'il nomma *Obaſine*. Sa premiere penſée fut de mettre ſa Communauté ſous l'Ordre des *Chartreux* ; mais Guigues Prieur de la *grande Chartreuſe* l'en diſſuada, & peu de tems aprés, le 26 Septembre 1140. *Eſtienne* obtint du Pape *Eugene* III. que ſa Communauté fut unie à l'Ordre de *Cîteaux*, d'où on lui envoya cinq Religieux pour établir les obſervances de l'Ordre dans *Obazine*. . . . . | 1000 | 8000 l. |

## PALAIS.

Palais, ou le Palais Nôtre-Dame, en latin, *Palatium, Beata Maria de Palatio*, fille de l'Abbaye de *Dalon*, & ſituée en *Poitou* ; elle fut fondée le 3 des Nones de Février 1162. . . . . | 130 | 10000 l.

## PRE'-BENOIST.

Pré-Benoît, en latin, *Pratum Benedictum*, *Beata Maria de Prato Benedicto*, fille de l'Abbaye de *Dalon*, & ſituée dans *la Marche*, elle a eſté fondée l'an 1140 ſur la riviere de Creuſe. . . . . | 66 | 600 l.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

## BENEVENT.

Unie à l'Evêché de Quebec, quant à la Menſe Abbatiale & à la conventuelle.

Benevent, en latin, *Sanctus Bartholomæus de Benevento*. Elle étoit autrefois de l'Ordre de S. *Auguſtin*, & fut commencée en 1028. d'autres diſent en 1138 dans le lieu de *Secondelas*, à deux lieuës de *Limoges* ; aux dépens de *Robert*, Chanoine de *Limoges*. Le revenu de l'Abbé étoit d'environ dix mille livres ; mais la menſe abbatiale & la conventuelle ont eſté unies en 1693 à l'Evêché de *Quebec*, capitale du *Canada* ou *nouvelle France*. . . . | 350. | 1000. l. |

ESTERP

TITULAIRES. Florins

## ESTERP.

M. Danneau de Vifé. Eſterp, ou l'Eſtrée, en latin, *Sanctus Petrus Stirpenſis*, *ſeu Stirps*, *ſeu Stirpum*, ſituée dans le Bourg ou Village du même nom dans le *Limoſin*, à huit lieuës de la Ville de *Limoges*, du côté de l'occident; & elle fut fondée l'an 1057. d'autres diſent 1090. Cette Abbaye eſt près du Bourg de *Conflans*, ou *Conſoulens*, pour *Confoulens*, dans la *Marche Limouſine*, & le vulgaire prononce *Eter. Saint Gautier*, Chanoine regulier en fut fait Abbé vers l'an 1032. & y mourut l'an 1070. L'Abbaye ſubſiſte toûjours ſous la régle de S. *Auguſtin*. . . . . 500 30

## SAINT PIERRE

N. Saint Pierre, en latin, *Sanctus Petrus de Gavino*, quoique marquée en Cour de Rome, elle ne ſe trouve pas. . . . . 100

### ABBAYE DE L'ORDRE DE GRANDMONT.

## GRANDMONT.

Dom François René-Pierre de la Gueriniere. Grandmont, en latin, *Grandis mons*, *ſeu Grandimontenſis*, Chef d'Ordre ſous la regle de S. *Benoît*, & ſitué dans la haute *Marche*, dans les montagnes ſur la frontiere du *Limoſin* près de S. *Leonard*. Cet Ordre fut fondé vers l'an 1076. par S. *Eſtienne de Thiern* ou de *Tiers* Gentilhomme d'*Auvergne*, ſurnommé de *Muret*, parce que ce fut ſur la Montagne de *Muret* aſſés près de *Limoges* qu'il établit un Hermitage, que ſon Succeſſeur *Pierre Limoſin* & ſes diſciples abandonnerent en 1124. Ils emporterent avec eux le corps de leur maître, quatre mois & demi aprés ſa mort, & ils s'établirent pour toûjours en ce lieu, & l'Ordre prit le nom de *Grandmont* dans la Congrégation, qui ſe tint l'an 1167. Cet Ordre fut d'abord gouverné par des Prieurs, juſqu'en l'an 1318. que *Guillaume Belliceri* fut nommé Abbé, &

ITULAIRES. & en reçût des marques des mains de *Nicolas* Cardinal d'*Oſtie*, & d'autres diſent que ce fut en 1316. que le Pape *Jean* XXII. érigea cette Abbaye en faveur du Prieur *Pierre de Rabaſtens* & de ſes ſucceſſeurs chefs de l'Ordre de *Grandmont*. Pluſieurs ſçavans pretendent que S. *Etienne* n'eſt point le Fondateur de l'Ordre de *Grandmont*, & pour le prouver ils diſent entr'autres choſes, que ce Saint s'étant retiré environ l'an 1076. âgé de trente ans, dans une affreuſe ſolitude prés de Muret, pluſieurs perſonnes le vinrent trouver ; mais qu'il n'entreprit jamais de leur donner des régles, & que chacun fut libre de prendre ſur le modéle de ce Saint Hermite ce qui lui convenoit. Que ce ſaint n'entra jamais dans les Ordres ſacrex, & qu'âgé de 80 ans, il mourut en 1124. après avoir paſſé cinquante ans dans la ſolitude. Après ſa mort ſes diſciples qui l'avoient parfaitement étudié, établirent en régle la vie du S. Solitaire, s'obligerent à l'obſerver, & la firent confirmer par le Pape Adrien IV. qui commença de ſieger un peu après le milieu du douziéme ſiecle. C'eſt là la veritable origine de l'Ordre de *Grandmont*, dont S. *Eſtienne* ne peut être conſideré que comme le modéle, & non le Fondateur. On ne remarque auſſi rien en lui qui le diſtingue d'un chrétien laïque, ni regle particuliere, ni caractere d'ordre ſacré. Il eſt ſûr d'ailleurs que ce ſaint n'établit aucune regle. Ce n'eſtoit pas là auſſi ſon deſſein, comme on le peut comprendre, parce qu'il proteſta à Dieu, en ſe dévoüant à la vie ſolitaire. Et quand on cite le Pape *Urbain* II. pour premier Approbateur de la pretenduë regle; c'eſt ce qu'on ne ſçauroit prouver, ni avancer, ſans être convaincu de ſupoſition. L'Abbaye de *Grandmont* eſt immédiatement ſoumiſe au S. Siege, & comme chef d'Ordre, elle eſt exceptée de la nomination du Roy par le concordat, elle eſt elective & confirmative par le Roy, qui nomme à tous les Prieurez, excepté aux quatre premiers qui viennent à vacquer après l'élection de l'Abbé, & qui ſont

Florins Revem.

à

Florins | Rev

TITULAIRES à la collation de celui-ci. On voit dans cette Abbaye un très-beau reliquaire de la vraye croix. . . . 1500 1006

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### ALLOIS.

Me. Pichon. Allois, les Allois, autrefois les Alleuds, en latin *de Allodiis.* . . . . . 200

### BONNESAIGNE.

Me, Beauverger, de Montgon. Bonnesaigne, cette Abbaye est si peu de chose qu'on n'en trouve point de mémoires. . . .

### LA REGLE.

Me. de Verthamon. La Régle, ou Regle, en latin, *Beata Maria de Regula*, elle est située dans la Ville de *Limoges*. Le bâtiment est assés joli, les jardins en terrasse donnent sur la riviere, & l'Eglise est bien ornée; elle a esté fondée vers l'an 817. & plusieurs bénéfices en dépendent. . . . 1000

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

### COIROUX.

Me du Perchero. Coiroux, en latin, *Coyresium*, fille & près d'*Obazine*, elle a esté fondée en 1140. . . . 3000

## PRIEURE', PREVOSTE' ET ARCHIPRETRE' DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### BUSIERE.

N. Bussiere ou Buffiere, en latin, *de Buxera*. Prieuré conventuel, dans la petite Ville de ce nom, à quatre lieuës de *Limoges* sur le chemin de *Brive*. . . 200

Saint

| TITULAIRES | | Florins | Revenu |
|---|---|---|---|
| | **SAINT VALERE.** | | |
| Mr. Marin Grand Prieur de l'Ordre de Cluny non-reformé. | Saint Valere de Chambon, Prevôté unie au grand Prieuré de Cluny. . . . . | | 4000 l. |
| | **ALONSAC.** | | |
| | Alonsac, Archiprêtré, uni à l'Abbaye de Vigeois. | | 000 l. |
| | **PORTE-DIEU.** | | |
| Mr. Texier de la Nazeray | Porte-Dieu, ou Port-Dieu, Prieuré conventuel dépendant de la *Chaise-Dieu*; quelques uns donnent le titre d'Abbaye à ce Prieuré, qui a esté jugé estre à la nomination du Roy, par un Arrest du Grand Conseil de l'année 1604. . . . . | | 3000 l. |
| | **PRIEURE'S ET PREVOSTE'S DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.** | | |
| Mr. de Bonneval. | Autaux, ou Autax. . . . . | | 1500 l. |
| Mr. Cousin de Manasdeaux. | Brive-la-Gaillarde seculariſé. . . . . | | 1000 l. |
| N. | Chalard, *de Chalardo*, Prieuré conventuel. . . | | 800 l. |
| | S. Geraud de Limoges. . . . | | 1200 l. |
| | **SAINT JACQUES.** | | |
| Mr. Jean-Baptiste Laidy. | Saint Jacques de Gillemare, de la Congrégation Victorine. . . . . | | 1500 l. |
| | **LARTIGE.** | | |
| Uni au Collége des Jesuites de Limoges. | Lartige ou S. Jean d'Oreil, Prieuré uni au Collége des Jesuites de Limoges; il y a bien des Bénéfices qui en dépendent. . . . . | | 2500 l. |
| | **SAINT LEONARD.** | | |
| Mr. de Maranzac | Saint Leonard de Noblac, en Latin *de Nobiliaco*, Prieuré Conventuel, à quatre lieuës de *Limoges*, du côté de l'Orient, dans la petite Ville du même nom. Il est seculariſé en partie, & de l'Ordre de Saint Auguſtin. . . | | 2000 l. |

TITULARES | Florins | Reve

## SAINT PIERRE.

N. Saint Pierre d'Evaux, Prevosté, Ordre de Saint Augustin. . . . . .

Mr Bridou. Salles, ou les Salles, en latin *de Salis*. . . 4000 800

## PRIEURE'S DE FILLES DE L'ORDRE DE GRANDMONT.

Me. de Tournemine. Chastenet. . . . . 1000

## EGLISES COLLEGIALES.

## SAINT MARTIAL

Me. Taillefer de Barriere Saint Martial de Limoges, ci-devant Abbaye de Saint *Benoît*, mais secularisée en 1535. L'Eglise est assez longue, sans estre des plus belles. Son Horloge est l'admiration des Gens du Pays. Une figure de la mort y frappe les heures, en frappant sur un timbre fait en forme de globe. Les Cloîtres sont beaux, mais negligez. Ce qui rend cette Eglise considerable, c'est la dévotion que les *Limousins* ont pour *Saint Martial*, & le concours du peuple qui s'y trouve ordinairement.

## LE DORAT.

N. Le Dorat, ou la Ville-Dieu de Dorat: Cette Eglise Collégiale, dédiée à Saint Pierre, est dans la petite Ville du même nom, près de la Gartempe, à dix lieuës de Limoges, à douze de Poitiers, & à trois grandes de Bellac sur la riviere de Séve. Le Chapitre de *Dorat* a sa Justice particuliere, dont les apellations ne ressortissent point à la Sénéchaussée de cette Ville, mais par un privilege particulier sont portées directement au Parlement de *Paris*, & au Présidial de *Gueret*, pour les matieres qui sont au dessous du premier & du second cas de l'Edit. Le *Dorat* estoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de Saint Augustin; mais elle est sécularisée. La premiere dignité a le titre d'Abbé. La Ville de Dorat estoit connuë dans le dixiéme siécle sous le nom de *Scotorie*. . . . . .

EVECHE'

TITULAIRE. Florins Revenu.

# EVÊCHÉ DE TULLES.

M. . . Du-pleſſis d'Argentré, Aum du Roy, Doct. de la Maiſon & Societé de Sorbonne, en 1724.

TULLES, en latin, *Tutellenſis*, Ville Epiſcopale ſituée au confluent des rivieres de Correze & de Solan, entre celle de *Vezer* & de *Dordogne*, partie dans le fond, & partie ſur le penchant d'une montagne, à quinze lieuës de *Limoges*, à quatre-vingt de *Paris*, à quatre de *Brive*, & à quatorze de *Clermont*, dans un Pays affreux par ſes montagnes & ſes precipices. C'eſt pour cela que des anciens Moines s'y établirent pour faire penitence, & il ſe forma en ce même lieu un grand & celebre Monaſtere, dont S. *Eudes* Abbé de *Cluny*, fait mention dans la vie de S. *Geraud d'Aurillac*. Ce Monaſtere connu ſous le nom de S. Martin, & fondé dans le ſeptiéme ſiecle par S. *Chafre*, donna occaſion à la fondation de la Ville de *Tulles*. Cette Abbaye fut abſolument détruite par les *Normands* en 846. & ne fut rétablie que vers l'an 930. Le Pape *Jean* XXII. l'érigea en Evêché l'an 1318. d'autres diſent 1317. & crea pour premier Evêque *Arnaud de S. Aſtier*, qui en fut le dernier Abbé. Les Moines Bénédictins compoſerent toujours le Chapitre de l'Egliſe Cathédrale juſqu'à l'an 1514 que *Leon* X. les ſécularisa, & depuis ce tems là ils ont formé un Chapitre compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Prevôt, d'un Tréſorier & d'onze Chanoines, d'autres diſent de ſeize. L'Egliſe Cathedrale eſt dédiée à S. *Martin*, & elle eſt renommée pour l'éguille pyramidale de ſon clocher entre les plus belles du Royaume. *S. Martial* y alla prê-

TITULAIRES cher l'Evangile, si tôt qu'il fut venu en *Guyenne*. *Aurelien*, l'un de ses disciples qui a écrit l'Histoire de sa vie, fait remarquer la grandeur de la Ville de *Tulles*, par la diversité de ses ruës, à chacune desquelles il met des Temples d'Idoles, que *S. Martial* renversa; l'Evêque de *Tulles* est Vicomte & Seigneur de cette Ville, & il y a dans le Dioceſe une Abbaye d'hommes, une de filles, & environ cinquante Paroisses, d'autres disent soixante & dix.

Florins Revenu.

## ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

## VALETTE.

Valette, ou la Valette, ou Nôtre Dame de la Valette, *Sancta Maria de Valetta, seù Filia Dei*, Fille de l'Abbaye d'*Obazine*, & située en *Limousin*, sur la droite de la *Dordogne*, à sept lieuës de la Ville de *Tulles*, vers l'Orient d'hyver, & à quatre au dessus d'*Argentac*; elle fut fondée aux Kalendes d'Octobre 1143. Les Moines ont mille cinq cens livres, & l'Abbé . . . . . 160 1500 l. 2500 l.

## ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

## SAINT BERNARD.

Saint Bernard de Tulles, *S. Bernardus*; Messieurs de Sainte Marthe n'en font point mention dans leur quatriéme Tome de leur *France* Chrétienne. On ignore que ce soit une Abbaye, & même le tems de la fondation; & bien des gens disent que ce n'est qu'un Prieuré, situé dans la Ville de *Tulles*, & qu'il est électif.

*Quelques personnes croyent que Papien est une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît dans le Dioceſe de Tulles, mais on n'en trouve point de mémoires.* . . . .

EVECHE'

# EVÊCHÉ DU PUY.

Mr. Godefroy Maurice de Confians, Abbé d'Aiguebelle, Ordre de Cisteaux, D. de S. Paul trois Chateaux & Prieur de Vaisseaux D. de Viviers. Il a esté nommé le 8. Janvier 1721. mort en 1725. pendant l'impression de cet Ouvrage. Il y a une pension de 1200. livres pour Mr. le Chevalier de Confians.

LE Puy, en latin, *Anicienſis ſeu Podienſis*, Ville Epiſcopale & capitale du *Vellay* en *Auvergne*, elle eſt de la premiere *Aquitaine*, & de l'exarcat des *Gaules*, près de la *Borne*, ſur une montagne arroſée de la *Loire*, & éloignée de la ſource de cette riviere de ſix lieuës, à douze de *Mende*, à quatorze de S. *Flour*, à dix-neuf de *Vienne*, à vingt de *Clermont*, à vingt-deux de *Lyon*, & à cent cinquante-cinq de *Paris*.

On dit que c'eſtoit une Paroiſſe du Dioceſe de *Clermont*, & qu'ayant voulu avoir un Evêque, parce qu'elle eſtoit dans les Notices Romaines, elle s'adreſſa au Pape, qui lui en donna un l'an . . . . . & qu'il eſtoit d'abord à S. *Paulhan*, ou S. *Paulien*, Ville ruïnée des *Cevennes*, ſur les confins de l'*Auvergne* & du *Vellay*, à trois lieuës environ du *Puy* vers le nord, & ne fut transferée au *Puy* qu'en . . & voilà ſur quoi ſes Evêques prétendent leur exemption.

Il y a pluſieurs Actes dans le pays qui font voir que le Siege Epiſcopal a eſté transferé à *Anis è Civitate vetulâ*. Le Pere *Mabillon*, ſçavant *Benedictin*, dans une Diſſertation qui eſt à la fin de la premiere partie du quatriéme ſiecle *Benedictin*, a bien prouvé que *Civitas vetula*, eſt la même que la Bourgade de S. *Paulien en Auvergne*; il raporte les inſcriptions *Romaines* qu'on y trouve, leſquelles

TITULAIRES. marquent l'antiquité de ce lieu là, qui a pris son nom du Saint qui y a esté enterré, & qui est honoré comme l'Apôtre du Pays. Plusieurs Auteurs ont écrit que c'est *Evodius*, Successeur de *Paulien*, qui a transferé le Siege Episcopal de la Cité de *Velay* à *Anis*, ce que l'autorité de *Gregoire de Tours* détruit, & il n'est fait mention d'aucun Evêque d'*Anis*; mais seulement *Vellavorum* de *Velay*, jusqu'au dixiéme siecle. C'est depuis ce tems là que l'Evêque a esté apellé *Anicienſis*, & que ce nom a succedé à *Vellavenſis*

*Le Puy* a pris son origine de la montagne sur laquelle il est situé, car le mot de *Puig* ou *Puech*, signifie en langue *Aquitanique* une montagne. La Ville est considerable, & est aussi peuplée qu'aucune autre de *Languedoc*, excepté *Toulouse*. Le *Velay* ayant esté attribué à la premiere *Aquitaine*, les Evêques ont toûjours reconnu celui de *Bourges* pour leur Métropolitain jusqu'au milieu du onziéme siecle. Ce fut pour lors que le Pape *Leon* IX. voulant favoriser *Etienne de Mercœur* Evêque d'*Anis*, & neveu de S. *Odilon* Abbé de *Cluny*, exempta l'Eglise du *Puy* de la soumission au Métropolitain de *Bourges*, & l'assujettit immédiatement au Saint Siege, & à cause de cela *Jean de Bourbon* qui vivoit en 1443. avoit accoutumé de se qualifier *Eccleſiæ Anicienſis, nullius Provinciæ ſacro-ſanctæ Romanæ Eccleſiæ, & nulli alteri in quoquam ſubjectæ, Epiſcopus.* Ce Pape donna aussi à l'Evêque *Estienne* le *Pallium*, dont les Evêques du *Puy* joüissent. Le Roy a la Seigneurie du *Puy* & du *Velay* avec l'Evêque, par une transaction entre le Roy *Philippe* le *Bel* & l'Evêque *Jean de Cumenis*, passée l'an 1304. laquelle fut confirmée par le Chapitre de la Cathédrale l'an 1307. & contient les conditions de cette association par moitié entre eux dans la Ville, & des droits qu'ils y pretendoient respectivement; c'est en vertu de cette association que les Evêques du *Puy* ont eu part autrefois à la Justice d'*Anduze*, qui est à l'entrée des *Cevennes*.

L'Evêché

Florins Revet

TITULAIRES. L'Evêché du *Puy*, ſi on en veut croire la tradition, reconnoît S. *George* pour ſon premier Evêque, dont le corps fut tranſporté vers l'an 900. de la Ville de S. *Paulien* à celle du *Puy*, où il a aujourd'hui une Egliſe de ſon nom. On dit qu'il fut envoyé par S. *Pierre* avec S. *Front* premier Evêque de *Perigueux*. On pretend que *Raoul* Roy de *France* donna à *Adelard* Evêque du *Puy* la Seigneurie de cette Ville l'an 923. d'autres diſent que ce fut *Loüis le Gros* qui la donna à l'Evêque *Humbert* en 1134. ſans qu'aucun Comte de *Velay* y pût rien pretendre; & quoique l'Evêque du *Puy* ſoit exempt de la Juriſdiction de l'Archevêque de *Bourges*, cela n'empêche pas que pour la Police exterieure, il ne ſoit de la Province Eccleſiaſtique de *Bourges*. Le Pape *Clement* IV. avoit eſté Evêque du *Puy*, auſſi bien qu'Archevêque de *Narbonne*. Cette Ville peut encore ſe glorifier d'avoir eu au nombre de ſes Prélats *Durand de Saint Pourçain*, *& Pierre d'Ailly*, qui ont eſté les plus ſçavans hommes de leur tems, le dernier a eſté Cardinal & Evêque de Cambray. La Cathedrale de Nôtre-Dame du *Puy* eſt très-digne de l'attention des curieux, ſoit qu'on en veuille examiner le deſſein, ſoit qu'on s'attache à la beauté de l'architecture qui eſt particuliere. La grande voute du milieu eſt couverte de pluſieurs domes, dont celui de deſſus le Chœur eſt peint à la Moſaïque, & il n'y a aucune feneſtre, dont il puiſſe avoir du jour. Le Maître Autel de cette Egliſe, à laquelle on monte par un eſcalier de plus de cinquante degrez, eſt diſtingué du Chœur par une grille de hautes barres de fer, pour mettre en ſûreté le tréſor que l'on y voit. Outre les lampes & les chandeliers d'argent qui l'environnent; la figure de la *Sainte Vierge* tenant le petit *Jeſus* eſt ſur cet Autel, avec des couronnes brillantes en or & en pierres fines, & avec ſes habits tous couverts de perles. Il y a auſſi pluſieurs croix d'or & d'argent, de grands vaſes, des figures de Saints & de Saintes & autres dons de haut prix, que font ceux qui viennent de

Florins Revel.

TITULAIRES de toutes parts en dévotion en ce Saint lieu. On passe de-là à la Chapelle des Saintes reliques, où entr'autres choses l'on conserve la chaire coupée à nôtre Seigneur en sa Circoncision. La Chapelle de Sainte Anne où l'on chante en musique les litanies de cette Sainte tous les mardis de l'année, est remarquable par ses peintures Il y a un second Chœur dans cette Cathédrale qui est apellé par ceux du Pays *Eglise Angelique*, parce qu'ils pretendent qu'elle ait esté bâtie par les Anges. Ce Chœur est sur les voutes, par dessous lesquelles on arrive à l'Eglise par plusieurs degrès, & n'a rien qui merite d'estre remarqué, qu'un Horloge de plusieurs rouages, que les connoisseurs admirent. On voit sous le jubé de l'autre Chœur une cruche dans laquelle on dit que Nôtre Seigneur changea l'eau en vin aux Nôces de *Cana*, elle ressemble à du marbre blanc, & son diamétre est à peu près d'un pied & demi. Sa panse, dont l'entrée a demi pied presque sans goulet, est faite en forme de globe. Il y a une grille de fer, à travers laquelle on la voit, qui en soutient quelques morceaux qui en sont cassez.

Il y a eu un Concile au *Puy* en 1130. *Concilium Anicienſe*, il est imprimé dans *Labbe*, T. 10 pag. 971. & les Evêques d'*Aquitaine* ayant condamné *Anaclet* Antipape, confirmerent *Innocent* II. qu'ils reconnurent pour le veritable Pape. Les Evêques du *Puy* qui s'en disent Comtes, & à qui les Comtes de *Bigorre* rendoient hommage, avoient autrefois droit de faire battre monnoye. L'Evêché du *Puy* est fort noble, à cause du grand nombre de fiefs importans qui dépendent des Archiprêtrés du *Puy*, de *Solignac* & de S. *Paulien*. Le Chapitre de la Cathédrale est composé d'un Doyen, d'un Prevôt, d'un Chantre, d'un Trésorier, d'un Sacristain, de l'Abbé de S. Pierre, & quarante-trois Chanoines. *Monistrol* est un gros bourg où est la maison de campagne de l'Evêque du *Puy*, qui n'a que deux cent vingt-neuf Paroisses dans son Diocese.

Florins Revenus

2650 2600

ABBAYES

Florins. Revenu.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### SAINT CHAFFRE.

Mr. de la Croix de Castries, Archevêque d'Alby & Abbé de Vallemagne, Ordre de Cisteaux D. d'Agde

Saint Chaffre, en latin, *Monasterium Sancti Theofredi.* Elle est située dans le Bourg du même nom, sur la riviere de *Coulance*, à quatre lieuës de la Ville du *Puy*, vers l'Orient d'hyver ; elle fut fondée l'an 570. par *Calmin* ou *Calmer* Duc d'*Auvergne* ; ce qui lui faisoit donner anciennement le nom de *Calminium.* Son premier Abbé fut *Eude*, & le second S. *Theofroy*, dont elle a gardé le nom. L'Empereur *Loüis le Débonnaire* fit réparer cette Abbaye. . . . . 200 12000

### SAINT PIERRE.

N. Saint Pierre de la Tour, en latin, *Sanctus Petrus*, est située en la Ville du *Puy* en *Vellay*, où elle a été fondée l'an 993. . . . . 50 400 l.

## ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

### SAINT JACQUES

Le Pere Villers de la Berchere. Saint Jacques de Doë ou de Douë, en latin, *de Doa*, elle est située à deux lieuës du *Puy* en *Vellay*, vers le levant d'esté, & est réguliere. . . . 80 2000 l.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

### BELLE-COMBE.

Me. de Molettes de Morangiez, & Me. Chastel de Londres Coadjutrice. Belle-Combe, en latin, *Sanctus Paulus de Bellâ Cumbâ seù Combâ*, fille de l'Abbaye de *Cisteaux*, & à cinq lieuës

| Titulaires | | Florins | Reven |
|---|---|---|---|
| | de la Ville du *Puys*, vers le levant d'esté, au Pays de *Vellay*. | | 2000. l. |
| Me. de Montmorin de S. Herem, & Me. Anne de Montmorin Coadjutrice. | **CLAVAS.** | | |
| | Clavas, en latin, *Clavacium*. . . . . | | 2800 l |
| N. | **MERCOIRE.** | | |
| | Mercoire, en latin, *Mercorium*; elle est située à une lieuë & demie du *Puy*. . . . . | | 3000 l. |
| N. | **PSEAUME.** | | |
| | Pseaume, ou Seaume, en latin, *Psalmodium*, elle est au *Vellay*, à cinq lieuës du *Puy*, vers le couchant. . . | | 2000 l. |
| Me. de Molettes de Morangiez sœur de la precedente. | **SEAUVE.** | | |
| | Seauve Benedite, Sauve Beniste, Seuve Benoiste, en latin, *Sylva Benedicta*, fille de l'Abbaye de *Cisteaux*; elle est à huit lieuës & demie du *Puy* en *Vellay*. C'est en cette maison que la bienheureuse Marguerite l'*Anglois* illustre par ses miracles repose. . . . . | | 2500 l. |
| Mr. Arcis. | *La Dignité d'Abbé séculier de S. Vozy en l'Eglise Cathedrale du Puy.* | | |
| | **VIAYE.** | | |
| | Viaye, ou Biay, en latin, *de Viaya*, Prieuré de l'Ordre de *Grammont*. | | 3000 l. |

*Fin du Diocese de Bourges & de ses Suffragans.*

RECUEIL

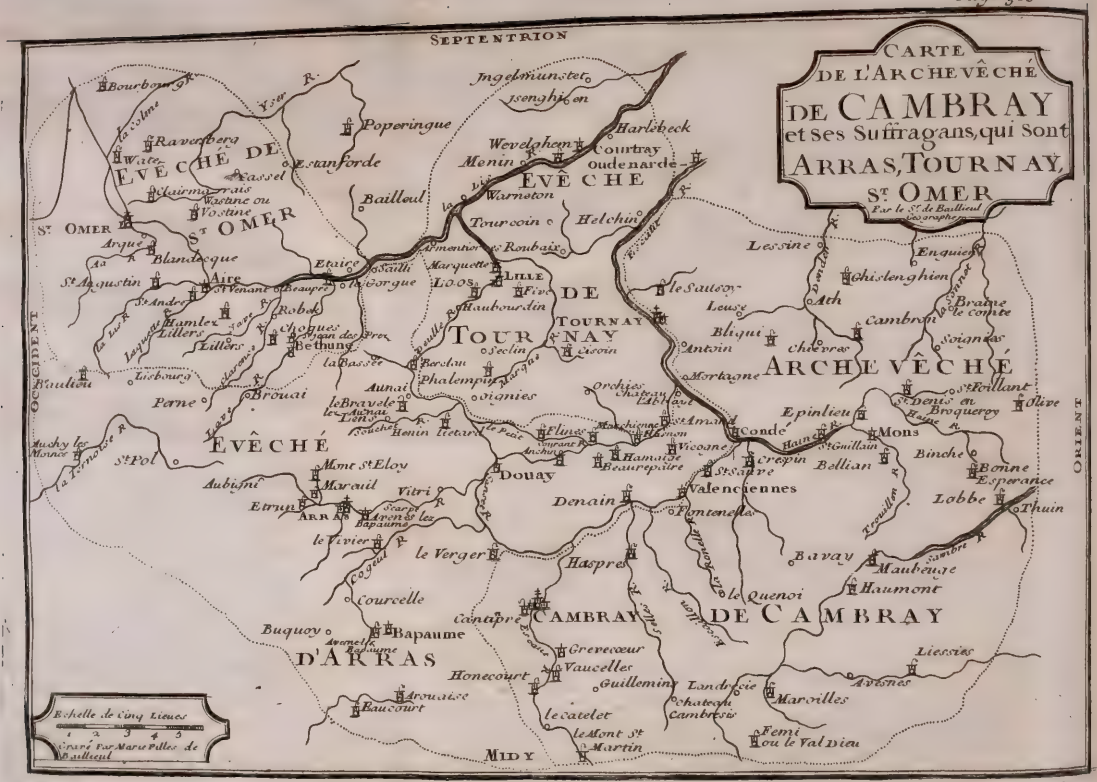
SEPTENTRION
ORIENT
OCCIDENT
MIDY
CARTE
DE L'ARCHEVÊCHÉ
DE CAMBRAY
et ses Suffragans, qui sont
ARRAS, TOURNAY,
St OMER
Par le Sr de Bailleul Geographe
EVÊCHÉ DE
St OMER
EVÊCHÉ
DE
TOURNAY
ARCHEVÊCHÉ
EVÊCHÉ
D'ARRAS
DE CAMBRAY
CAMBRAY
Echelle de Cinq Lieues
Gravé par Marie Villes de Bailleul
Bourbourg
Ravensberg
Watte
Esanforde
Cassel
Steenvoorde ou Wostine
Wostine
St Omer
Argues
Blandecque
St Augustin
Aire
St Venant
Bregues
St André
Robecq
Hamlet
Lillers
Choques
Bethune
Lisbourg
Moulieu
Perne
Brouai
Aubigni
Mushy les Mouez
St Pol
Mont St Eloy
Marcail
Etrun
ARRAS
Avesnes les Bapaume
le Vivier
Courcelle
Buquoy
Bapaume
Arvanise
Baucourt
Bailleul
Poperingue
Ingelmunster
Isenghien
Wevelghem
Harlebeck
Menin
Courtray
Oudenarde
Warneston
Tourcoin
Helchin
Armentieres
Roubaix
Marquette
Lille
Loos
la Gorgue
Haubourdin
le Sauty
Leuze
Bliqui
Antoin
Orchies
Chateau l'Abbaye
Mortagne
Phalempin
Seclin
Lesquin
Bersau
la Bassée
Aunai
Vignies
le Bravelet
Lens
Henin Lietard
Fluse
Marchiennes
Pont à Marcq
Hamaide
Beaurepaire
Douay
Vitri
Denain
Valenciennes
St Saulve
Condé
Mons
Crepin
Bellian
Binche
Bonne Esperance
Lobbe
Thuin
Epinlieu
St Amand
St Guillain
St Denis en Broqueroy
St Feuillant
Olive
Lessine
Enquien
Ghistenghien
Ath
Braine le comte
Cambron
Soignies
Chievres
Trouille
Haspres
le Verger
le Quenoi
Bavay
Maubeuge
Haumont
Liessies
Avesnes
Marcilles
Femi ou le Val Dieu
Landrecie
Chatteau Cambresis
Guillemin
Honecourt
Vaucelles
Crevecœur
le catelet
le Mont St Martin
Contalmaison
Courcelles
Bapaume
Arvanise
Baucourt

# RECÜEIL
## HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE:
### DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE,
### TANT D'HOMMES QUE DE FILLES,
DE NOMINATION
### OU COLLATION ROYALE.

## ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAY.

Florins Revenu

TITULAIRES.

M Charles de S. Albin, Abbé de S Ouen de Roüen & de S. Evroult de Lizieux, de l'Or. de S. Benoît, Prieu de S Martin des Champs,

AMBRAY, en latin, *Cameracenſis*, Ville Archiepiſcopale de la ſeconde *Belgique*, & de l'exarcat des *Gaules*, Capitale du *Cambreſis*, entre la *Flandre* & la *Picardie*, ſur l'*Eſcaut*. Elle eſt ſituée dans une plaine, ſur le bord de l'*Eſcaut*, dont un bras coupe même le bas de cette

Abbé de S. Martin de Laon, Ord. de Premontré, pendant ſa vie ſeulement; car elle doit retourner en régle après ſa mort, Docteur de Sorbonne, & ci-devant Evêque & Duc de Laon, Pair de France Il fut ordonné Prêtre à S. Cloud le 20. Septembre 1721. & ſacré Evêque de Laon le 26. Avril 1722 & nommé à l'Archevêché de Cambray le 17. Octobre 1723 L'on mit le même jour pluſieurs penſions ſur cet Archevêché, ſçavoir 2000. livres pour Mr le Baron de Rocheplate, Major des Gardes du Corps du Duc d'Orleans. 1500. livres pour Mr. le Chevallier d'Erbouville, 500. livres pour Mr. l'Abbé Obrez, 3000

TITULAIRES. Florins Revenu

Ville en plusieurs endroits ; mais cette riviere n'est pas encore grosse en cet endroit, étant peu éloignée de sa source. *Cambray* est à trois lieuës de *Bouchain*, à quatre de *Douay*, à cinq de *Valenciennes*, à sept d'*Arras*, de *Peronne* & de *S. Quentin*, & à quarante de *Paris*. C'étoit un Evêché dès l'an 390. Mais à la sollicitation de *Philippe II.* Roy d'*Espagne*, le Pape *Paul IV.* l'érigea en Archevêché l'an 1559. & eut pour Suffragans, *Arras*, *Tournay*, *S. Omer* & *Namur*. Quelques années avant cette érection, on avoit démembré une partie de son Dioceſe pour en composer ceux de *Malines*, *d'Anvers* & autres Evêchés érigés dans les Pays bas. L'Evêché de *Cambray* avant son érection en Archevêché étoit sous la Métropole de *Reims*. Comme cette érection se fit sans le consentement du Métropolitain, & que même le Cardinal de *Lorraine*, qui estoit pour lors Archevêque de *Reims*, protesta contre cette érection ; tous ses Successeurs ont fait aussi leurs protestations jusqu'en 1696. que Mr. le *Tellier*, qui avoit aussi protesté en 1677. mais sans effet, y consentit au moyen de l'union de la Mense Abbatiale de S. *Thierry* à l'Archevêché de *Reims*. Depuis ce tems là l'Archevêque de *Cambray* est demeuré paisible posseſſeur de la Juriſdiction Métropolitaine qui lui fut accordée lors de son érection sur ses Suffragans.

L'on donne pour premier Evêque de *Cambray*, mais sans beaucoup de fondement, *S. Diogene*, venu de *Grece* au commencement du cinquiéme siecle. S. *Vaast* établi Evêque d'*Arras* l'an 499. fut chargé encore de l'Egliſe de *Cambray* vers l'an 510. par S. *Remy* de *Reims*. Depuis ce tems ces deux Egliſes demeurerent unies sous un seul Evêque jusqu'en 1093. *Vedulfe*, qui alla le premier demeurer à *Cambray*, où le Siege des deux Egliſes resta, eut pour

livres pour Mr. l'Abbé d'Apougny, 1000. livres pour Mr. Alair Curé de Chateaufort près de Verſailles, 2000. livres pour Mr. Margoret Chevalier de St. Lazare, & 1000. livres pour Mr. Briant, frere ſervant d'armes de l'Ordre de S. Lazare ; ce qui fait 11000. livres, & il y avoit auparavant 9000. livres de penſions. Total 20000. livres de penſions ſur l'Archevêché de Cambray.

Succeſſeur

TITULAIRES Florins Revenu.

Succeſſeur S. *Gery* l'an 580 juſqu'en 619. S. *Aubert* fut Evêque de *Cambray* après *Berthold*, Succeſſeur de S. *Gery* ou *Gaugeric*; & S. *Vindicien* fut fait Evêque d'*Arras* & de *Cambray* après la mort de S. *Aubert*, vers l'an 669. & mourut en 705.

L'Egliſe Cathedrale de *Cambray* eſt dediée à *Nôtre-Dame*. C'eſt un très-beau vaiſſeau, mais bas & obſcur, accompagné de grand nombre de Chapelles très-riches, & de pilliers ornez de ſculpture, ou de tombeaux de marbre fort bien travaillez; enfin c'eſt une des plus belles Cathédrales de l'Europe. Son jubé eſt tout de cuivre, & au bout de l'Egliſe il y a encore un autre jubé. Son clocher tout à jour, qui eſt fait en pyramide, eſt trés-haut, ſans charpente ni fer, & rempli de belles cloches, ſans parler de celles de l'horloge, qui ſonnent à toutes les heures & demie-heures un carillon en muſique. Cette horloge qui paſſe pour l'ouvrage d'un Berger, marque diſtinctement les heures, les jours, les années, avec le cours du Soleil & de la Lune. Quand elle vient à ſonner, on voit de petits perſonnages de bronze, repreſentans une partie de la paſſion de Nôtre Seigneur, qui par le moyen de certains reſſorts s'avancent l'un après l'autre, & paſſant devant la cloche, chacun d'eux avec ſon petit marteau frappe autant de coups qu'il doit ſonner d'heures. Il y a une Chapelle de grande dévotion dans cette Egliſe, elle eſt bien ornée & éclairée d'un fort grand nombre de lampes d'argent. Son Autel eſt fort riche, & ſon Tabernacle eſt tout d'argent cizelé. Cependant ce qu'on y eſtime davantage, c'eſt un tableau de la viſitation de *Nôtre-Dame de Grace*, qu'on dit être de la main de *S. Luc*. Il eſt comme dans une grande armoire peinte & ornée de figures d'argent, avec un petit voile devant qu'on ôte pour le faire voir aux curieux. Les portes du Chœur de la même Egliſe ſont de cuivre façonné. Son tréſor eſt riche & précieux pour la quantité de belles reliques qu'il poſſéde. Il y a entr'autres choſes

TITULAIRES. calice d'or massif, & plusieurs d'argent fort bien travaillez & cizelez. Florins Revel.

Le Chapitre de *Cambray* devroit être composé de cinquante Chanoines; mais il ne l'est que de quarante-trois, les autres Canonicats ayant esté unis, l'un à la Prevôté, un autre au Doyenné, un autre aux quatre Archidiacres, qui en partagent le revenu également, un autre aux Grands Vicaires, un autre à la Fabrique de l'Eglise, & deux qui ont esté partagez en quatre, & que le Chapitre confere aux Ecclesiastiques qui ont rendu service à cette Eglise. Les Dignitaires de ce Chapitre sont le Prevôt, les quatre Archidiacres, le Doyen, le Chantre & l'Ecolâtre, qui sont ordinairement Chanoines.

Le Doyen & l'Ecolâtre ont quelque revenu de plus que les autres. Des quarante-trois Canonicats de cette Eglise, il y en a trois qui sont affectez à des Nobles; six qui le sont à des Graduez en Droit, quatre à des Graduez en Theologie, sept à des Prêtres, un à un Médecin Prêtre & Gradué, deux à deux Serviteurs de l'Eglise, & vingt qui peuvent être possedez par toutes sortes de personnes. Le revenu de chaque Chanoine est d'environ deux mille livres par an. Il y a encore dans cette Eglise huit Grands Vicaires, vingt-cinq ou trente Chapelains obligez à résidence, & plusieurs autres Chapelains qui ne sont point obligez de resider.

L'Archevêché de *Cambray* s'étend non-seulement sur tout le *Cambresis*, mais encore dans une partie du *Brabant*, dans presque tout le *Hainault*, dans la Prevôté & Comté de *Valenciennes*, dans une partie du *Tournaisis*, & dans la Châtellenie de *Lille*. Son Dioceſe est composé de cinq cents quatre-vingt-dix-huit Paroisses, & quatre-vingt seize Succursales qui dépendent des Archidiaconnez de *Cambray*, de *Valenciennes*, de *Hainault*, & de *Brabant*. L'Archevêque de *Cambray* estoit élû par le Chapitre de la Cathédrale, pendant que cette Ville a esté sous l'obeissance du

TITULAIRES. du Roy d'*Espagne* ; mais depuis l'an 1677. qu'elle est à la *France*, le Pape en a accordé la nomination au Roy. Les Evêques & les Archevêques de *Cambray* ont pris la qualité de Ducs de *Cambray*, & de Princes du S. *Empire*, depuis la concession que l'Empereur *Maximilien* premier en fit à *Jacques de Croy* Evêque de *Cambray* l'an 1510. L'on chante presque tout en musique dans la Cathédrale, parce qu'il n'y a point d'orgues. Le Diocese de *Cambray* est de petite étenduë, n'ayant pas plus de dix lieuës de longueur; mais il est bien peuplé & très fertile. On ne trouve aucune mention de ce Pays ni dans les Commentaires de *Cesar*, ni dans aucun livre plus ancien que le cinquiéme siecle. Après plusieurs révolutions, l'Empereur S. *Henry* donna l'an 1007. le Comté de *Cambresis* à l'Evêque *Herluin* & à ses Successeurs à perpetuité ; de sorte que depuis ce tems là ces Prélats ont esté Comtes de *Cambresis* & Princes de l'*Empire*; & quoique la Ville de *Cambray* eût esté donnée aux Evêques, les Habitans mépriſant un Seigneur Ecclesiastique, voulurent se rendre indépendans, & se révolterent plusieurs fois ; ce qui obligea les *Empereurs* à les punir; car ils se crurent obligez à appuyer l'Evêque; neanmoins les Habitans ayant surpris des Placets Imperiales en leur faveur, *Jean* de *Bethunes* Evêque de *Cambray*, obtint l'an 1215 de l'*Empereur Fréderic* II. la révocation de ces lettres, & la confirmation de tous les droits temporels de son Eglise. L'Empereur *Fréderic* reconnoît dans sa Patente l'Evêque Prince de l'*Empire*, en l'appellant *Principi noſtro*. D'autre côté les Châtelains de *Cambray*, qui d'Officiers s'étoient rendus Proprietaires & héréditaires, ayant acquis beaucoup d'autorité dans la Ville & dans le Pays, se joignoient souvent aux Habitans, au lieu de soutenir les Evêques, comme ils s'y estoient obligez, estant leurs vassaux. Après plusieurs Châtelains, *Jean* de *Flandres*, fils puîné de *Guillaume*, Seigneur de *Tenremonde* eût la Châtellenie de *Cambray*, & après sa mort, sa femme *Beatrix de S. Pol*, qui

Florins Revenu.

se-

Titulaires se fit ajuger le bien de son mari, vendit l'an 1340 à *Philippe* de *Valois* cette Châtellenie. Ce Roy s'estoit rendu maître de *Cambray*, neanmoins il ne priva pas l'Evêque de son droit feodal sur la Châtellenie. Il la remit à ce Prélat pour en donner l'investiture à un autre, & le Roy la fit donner à *Jean* son fils aîné, Duc de *Normandie*. Il reconnut même qu'en cas que cette Châtellenie lui revint & à ses Successeurs Roys, ils seroient obligés de la mettre dans l'an hors de leurs mains, & de la donner à quelqu'un qui pût faire à l'Evêque la foi & hommage. Neanmoins on voit que quelques années après les Roys de *France* n'estoient plus que Protecteurs de *Cambray*, qui estoit reconnuë pour Ville de l'Empire, sujette neanmoins à son Evêque & Prince. *Charles Quint* n'usurpa pas la souveraineté & le haut domaine de *Cambray*, laissant à l'Evêque & à la Ville les mêmes droits dont ils joüissoient auparavant. Lorsque la Ville de *Cambray* fut prise l'an 1677. par le feu Roy *Louis* XIV. qui commandoit son armée en personne, le Roy laissa par la capitulation à l'Archevêque, au Chapitre de l'Eglise Métropolitaine, & aux Habitans leurs privileges. L'Archevêque est toûjours Seigneur utile de la Ville, & de tout le Comté de *Cambresis*; mais la souveraineté est reservée au Roy, & l'appel des causes jugées à *Cambray* & en *Cambresis*, doit estre relevé au Parlement de la *Flandre Françoise*, & non en aucun autre Tribunal de *France*. L'année suivante *Cambray* & le *Cambresis* furent cedez à la *France*, par le traité de *Nimégue*. Le Christianisme a esté establi fort tard à *Cambray* & aux environs, & ce ne fut qu'après la mort de *Ragnacaire* Roy Payen de *Cambray*, que S. *Vaast* Evêque d'*Arras* établit cette Eglise, que ses Successeurs gouvernerent toujours, jusqu'à la séparation des deux Evêchez d'*Arras* & de *Cambray*, faite sur la fin de l'onziéme siecle, & *Manasses* fut après cette division premier Evêque de *Cambray*. Ses successeurs ont esté suffragans de l'Archevêché de *Reims* jusqu'à l'an 1559. que *Paul* IV.

Florins Revo

TITULAIRES IV. à la priere de *Philippe* II. érigea *Cambray* en Archevêché, & on lui attribua pour suffragans, outre les deux anciens Evêchez d'*Arras* & de *Tournay*, ceux de S. *Omer* & de *Namur*, qui avoient esté erigez depuis peu. Le Diocése de *Cambray* estoit autrefois fort grand, comprenant une partie de la *Flandre* & du *Brabant*, & s'étendant jusqu'au de-là d'*Anvers*; & quoique ce Diocése soit renfermé dans des bornes plus étroites, son Eglise Métropolitaine & son Archevêché sont estimez les plus riches de tous les pays bas. L'Archevêque a le titre de Duc de *Cambray*, qui fut donné par l'Empereur *Maximilien* I. l'an 1511. à l'Evéque Jacques de *Croy*, & à ses Successeurs: il possede aussi toujours le Comté de *Cambresis*, dont la principale place est *Chateau*, ou *Cateau Cambresis*, qui fut fermée de murailles, & érigée en Ville l'an 1001. par l'Evêque *Herluin*; qui obtint pour cette nouvelle Ville, une Patente de l'Empereur *Othon* III. mais aujourd'hui cette Ville est toute ouverte par les Guerres. Le Comté de *Cambresis* est composé de vingt-deux Villages, & l'Archevêque qui en est Comte, jouit encore des droits, & du haut domaine qu'avoient ses Predécesseurs, excepté la souveraineté qui apartient aujourd'hui au Roy de *France*, en vertu du traité de *Nimégue*, confirmé par les traités suivans. La taxe de Rome est de . . 6000
& le revenu de cet Archevêché de . . . . 100000.

Florins Reven.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### SAINT ADRIEN.

N. Saint Adrien & Saint Gerald, en latin, *sanctus Adrianus Giraldimontensis, seù de monte Adriani & Geraldi Montensis*, située dans une petite Ville de la Flandre, sur la riviere de *Tendre*, à quatre lieuës de *Gand*, à deux lieuës d'*Aloſt* & d'*Oudenarde*, c'est celle qui s'apelloit auparavant *Géesberg*, ou *Chéerdsberg* en *Flamand*, ou *Gerardmont*

TITULAIRES ou *Grammont* en François. Elle estoit sujette des anciens Comtes de *Flandres*; puisque le Comte *Baudoüin* l'érigea en Ville, & lui donna ses privileges l'an 1068. treize ans après, *Gerard* Evêque de *Cambray* y transfera les Moines Bénédictins, qui estoient auparavant à un lieu nommé *Dicklevenne*. L'Eglise est dediée à S. *Pierre*, mais elle a changé de nom depuis qu'en 1110. on y a transporté de *Raucourt* ou *Raulicourt* en *Hainaut* le corps de S. *Adrien*, envoyé de *Rome* dans l'onziéme siecle. . . 300. 8000l

Florins Reven.

## AFFINGHEN.

Affinghen ou Afflinghen, ou Afflighen, en latin, *Affingianensis*, *seù Affinhemium*, *aut Affligenium*, elle est située sur la riviere d'*Enre* dans le *Brabant*, entre *Bruxelles* & *Aloſt* ; six lieuës de *Gand*, & à trois de la Ville de *Ternmonde*, & autant de l'Abbaye de la *Grande Brigarde*, & c'est la plus considerable du *Brabant*, elle estoit autrefois du Dioceſe de *Cambray*, & presentement de *Malines*. Elle fut fondée par *Henry* III. Comte de *Louvain*, d'autres disent en 1083. par cinq Gentilshommes, parmi lesquels *Gerad le Noir* estoit le plus distingué. Ils avoient esté convertis par les prédications d'un grand serviteur de Dieu, nommé *Witeric*, & se retirerent en ce lieu là qui est déſert & affreux. Saint *Bernard* le nomme *Affligenium*, parce qu'en ce lieu là, dit-il, *Genius affligitur*, & qu'il n'y trouvoit que des Anges, au lieu qu'il trouvoit des hommes ailleurs. Cette Abbaye est la mere de douze autres Abbayes qui sont dans la même Province. Cette maison n'a rien de splendide, elle est neanmoins fort jolie, & tout-à-fait monaſtique, le cloître est tout vitré, comme le sont preſque tous ceux des pays bas. Les vitres qui sont peintes, repreſentent la vie de la Vierge d'un côté, & celle de S. Benoît d'un autre. On y a joint des vers composés par *Haeffren*, qui en expliquent les miſteres. Il y a dans le côté de l'Egliſe une figure de la Vierge, où la tradition

porte

| TITULAIRES. | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| | porte, que *S. Bernard* estant en oraison, la Sainte Vierge lui parla, & en mémoire de ce fait, on garde un perpetuel silence dans ce Cloître. On montre dans le Trésor la crosse de ce Saint, que l'on a fort mal-à-propos dorée & enfermée dans de l'argent. Le tableau du grand Autel qui represente le Sauveur succombant sous la Croix, est estimé dix mille florins. C'est le premier ouvrage de *Rubens*, & l'on prétend qu'aucun ouvrage de cet habile peintre, n'est comparable à celui-là. celui du réfectoire qui est d'un de ses éleves, n'est guere moins estimé Je ne parle point de la bibliothéque qui est remplie d'un grand nombre de livres; mais où il n'y a point de manuscrits. Le Bienheureux *Fulgence* Abbé, & *Franco* qui nous a donné un ouvrage sur le libre arbitre, en ont esté les plus brillantes lumieres; & dans ces derniers tems Dom *Benoît Haeffren*, qui en a été prevôt, après avoir établi la réforme en 1626. & l'avoir soutenu autant par ses exemples, que par sa sage conduite, s'est rendu recommandable par un grand nombre d'ouvrages; dans lesquels il a sçû joindre la pieté avec l'érudition. . . | 900 | 12000l |

## SAINT ANDRE'

| | | | |
|---|---|---|---|
| N. | Saint André du Catelet, ou du Cateau Cambresis, en latin, *Sanctus Andreas de Castello*. On y a joint tous les revenus de l'Abbaye de *Femy*. . . . . | 1250 | 25000l. |

## CRESPIN.

| | | | |
|---|---|---|---|
| N. | Crespin, en latin, *sanctus Landelinus de Crispino, de Crispernio, Crispinio, Crispinium*. Elle est sur le conflant de deux petits ruisseaux, entre *Valenciennes* & *S Guilhein* en *Hainaut*, éloignée de la seconde de trois petites lieuës. S. *Landelin* après avoir bâti les Monastéres de *Lòbbes, d'Aune* & de *Wasler*, se retira dans une épaisse forêt du *Hainaut*, entre *Mons*, *Valenciennes* & *S. Guilhein* avec deux de ses disciples, qui se contenterent d'abord de faire quelques Cabanes de branchages. Ils ajouterent ensuite une petite | | |

Chapelle de bois ſous l'invocation de S. *Martin*. Mais la multitude de ceux qui vinrent enſuite pour y demeurer & ſervir Dieu, ſous la conduite de S. *Landelin*, l'obligea à y former une Communauté reglée, & à y bâtir une Egliſe en 650. & il y mourut vers l'an 686. & y fut enterré; c'eſt ce qui a donné l'Origine à l'Abbaye de *Crépin*, qui fut détruite dans la ſuite par les *Normans*, puis rétablie pour des Chanoines qui la poſſederent juſqu'en 1080. qu'on y mit des Bénédictins, en faveur deſquels *Baudoüin* Comte de *Hainaut*, *Richilde* ſa mere, & *Gerard* Evêque de *Cambray*, dotérent cette Abbaye. On y conſerve dans quatre belles chaſſes les corps de S. *Landelin*, de S. *Adelin*, de S. . . . & de S. *Aybert* tous Religieux de la maiſon. . . . | Florins 383 | Revel 25000l.

## SAINT DENIS.

N. Saint Denis en Broqueroy ou Broquere, en latin, *ſanctus Dioniſius in Broqueria*; elle eſt à trois lieuës de celle de *Cambron*, c'eſt la plus réformée de tous les *Pays bas*, & eſt ſituée dans un fond entre deux montagnes. On peut dire que tout y eſt beau, l'Egliſe très-propre, le Chœur hardi, les chaires admirables, les lieux réguliers, jolis, & les jardins agréables. . . . . | 500 | 15000 l.

## SAINT SAUVE.

M. de Merez. Saint Sauve ou Sauveur, en latin, *Sanctus Salvator Examienſis, vel Examenſis, ſeù Hyemenſis*, ſituée à trois lieuës de S. *Creſpin*, & à une demie de *Valenciennes*. Dans l'origine ce n'eſtoit qu'un Prieuré de *Cluny*, érigé en Abbaye depuis environ quatre-vingt ans (cela eſt écrit en 1717.) Elle poſſede dans une très-belle chaſſe les reliques du Saint dont elle porte le nom. . . . . | 150 | 13000

## FEMY.

Mr. Cognet, Curé de S. Roch à Paris. Femy, ou Fimy, ou Femi, en latin, *Sanctus Arphanus, ſeù Stephanus de Fidemio, Fidemium, Fidemiacum*, elle eſt ſituée

| Titulaires. | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| | située proche la source de la *Sambre* aux confins du *Haynaut*, & à deux lieuës de *Landrecy*. On a réuni à l'Abbaye de S. *André du Castelet*, tous les revenus que l'Abbaye de *Femy* possedoit dans le *Cambresis*. . . . . | 400 | 10000 l |

## SAINT GUILLEIN.

Mr. de Montauban. Saint Guillein, Saint Ghislen, Saint Ghislain, en latin, *Gisleni cella*, *Gisnelicella*, *sanum sancti Gisleni*, *Gislenopolis*, *Cella*, *Cellense Monasterium*, située sur la *Haisne* dans la Ville du même nom, qui tire son origine de cette celébre & riche Abbaye, à deux lieuës de *Mons* & de *Condé*, dans une campagne marecageuse. S. *Guislein* venu d'*Italie* en *France*, se retira au pays de *Haynaut*, vers l'an 648. dans un bois où il bâtit quelques cellules, avec une Eglise, sur le bord de la riviere de *Haisne*, qui a donné le nom à la Province. Le Roy d'*Austrasie S. Sigebert*, estant informé de son merite & de ses desseins, lui donna le fond de la terre où il estoit, pour y fonder un Monastere. *Guislain* y jetta les fondemens de l'Abbaye de *la Celle*, l'an 652. Le lieu s'apelloit *Ursidong*, & le culte du Saint, le rendit si considerable, qu'il s'y est formé dans la suite une Ville, qui porte encore aujourd'huy le nom de S. *Guislain*. Dans la suite cette Abbaye a embrassé la régle de S. *Benoît*, de la congrégation de S. *Placide*. Elle est très-ancienne, puisqu'elle fut fondée par *Dagobert* I. Roy de *France*, environ l'an 640. L'Abbé est Seigneur de la Ville pour le spirituel, & pour le temporel. Il est Primat du *Haynault*, & avoit autrefois la qualité de Prince du S. *Empire*. Cette Abbaye est aujourd'hui (1717.) une des quatre reformées des *Pays bas*, & une des plus regulieres. On y nourrit toûjours une Aigle & un Ours, en mémoire du miracle de Saint *Guislain*. On y voit dans le Chœur le tombeau de ce S., où il est representé en Evêque. Quelques uns veulent lui conteſter cette qualité, & prétendent qu'il n'étoit qu'Abbé; mais de son tems, les Abbés dans de certains

TITULAIRES

tains Monaſteres étoient Evêques & Abbés tout enſemble. Florins Reve
Tels ont eſté les Abbés de *Lobbe*, & ceux de *Morbac*, & pluſieurs d'*Irlande*. Le tombeau de Mr. de *Berlaymont* Archevêque de *Cambray*, qui eſt à côté du grand Autel de cette Abbaye eſt magnifique. . . . . 150 3000

## HAULTMONT.

Dom Petit.

Haultmont, en latin, *ſanctus Petrus de Alto monte*, *Altus mons*, *Altimontium*, ſituée en *Haynault* ſur la riviere de *Sambre*, & éloignée d'une lieuë de la Ville de *Maubeuge*, du côté de l'Occident d hyver. Cette Abbaye fut bâtie vers l'an 650. par le Comte *Madelgaire*, dit S. *Mauger* ou S. *Vincent de Soignies*, mari de Sainte *Vaudru*, qui s'y retira pour s'y conſacrer au ſervice de Dieu. Il n'y mourut point, parce que les importunités de ceux qui venoient troubler ſa ſolitude, l'avoient fait paſſer à *Soignies*. S. *Anſbert* Evêque de *Rouen* y fut banni, & y mourut. Elle eſt réguliere. . . . . 120 500

## HOUNECOURT.

Mr. de Valoy

Honnecourt, Huncourt, Honcourt, Hunoncourt, Houncourt, Hondecourt, Honnecourt, en latin, *Hunulfi curtis*, *Hunoldi curtis*, *ſanctus Petrus Honocurtenſis*, *ſeù homocurtenſis*, *Hunnicuria*, *Hunnonis curia*, ſituée dans le Bourg du même nom, aux extrêmités du *Vermandois* & du *Cambreſis*, ſur la riviere de l'*Eſcaut*, à trois lieuës de *Cambray* du côté du *Sud*. Le Monaſtére fut bâti d'abord pour des filles par S. *Vindicien*, Evêque d'*Arras* & de *Cambray*, où *ſainte Valere* fut Abbeſſe, & où elle mourut. Les filles en ayant eſté chaſſées depuis, comme à *Homblieres*, à S. *Jean de Laon*, & ailleurs, pour leurs dereglemens, on y mit des Chanoines, & enfin des Moines *Bénédictins*. Elle eſt ruinée par les Commendes. Les Seigneurs d'*Honcourt* qui en ont eſté longtems Abbés, l'ont [illegible] entierement pillée, mais comme les biens

TITULAIRES. d'Egliſe ne profitent jamais, en ruînant l'Abbaye ils ſe ſont eux-mêmes ruînés; car on aſſûre qu'ils ſont réduits à la mendicité. . . . . Florins Reven. 33. 2000 l.

## LIESSIES.

Dom d'Amerine. Lieſſies ou Lieſſes, en latin, *Lætitia*, *Letitia*, *Lætia*, ſituée dans le *Haynault*, à demi lieuë ſur la riviere d'*Heſpre*, à une & demie d'*Aveſnes* du côté de l'Orient, à quatre de *Maubeuges*, & à huit de *Mons*, vers le midy. Cette Abbaye eſt fort ancienne, ayant eſté fondée l'an 751. du tems du Roy *Pepin* ou de *Charlemagne*, avec une petite Ville du même nom; l'on y mit des *Bénédictins* en la place des Eccléſiaſtiques qui l'occupoient l'an 1096. à la priere de *Thierry d'Aveſnes*, & *d'Ade de Rouſſy* ſa femme, qui ſont regardez comme les Fondateurs de cette Abbaye. *Loüis de Blois*, que pluſieurs excellens traités de pieté ont rendu fâmeux, & qui mourut en 1560. y établit la régularité qu'on y obſerve encore aujourd'huy (1708.) en qualité d'Abbé au ſeiziéme ſiecle. *Sainte Hiltrude* Vierge eſtoit recluſe à *Lieſſies*; elle y mourut ſur la fin du ſeptiéme ſiecle, & ſon corps ſe garde maintenant dans l'Egliſe de l'Abbaye. 200 25000 l.

## LOBBES.

N. Lobbes, Lob, Lobe, Laube, Lobbe, en latin, *Laubia Laubium*, *Laubacum*, *Laubienſe Monaſterium*, *ſanctus Petrus Lobienſis*, *ſeu Laubii*, ſituée dans le Bourg du même nom, ſur le bord de la *Sambre*, au lieu où elle reçoit le ruiſſeau de *Laubach*, dans une ſolitude. Cette Abbaye eſt à mille pas de la Ville de *Thuin*, à deux de *Binche*, & à quatre de *Philippeville*, dans les enclaves du pays de *Liege*; mais dans le Dioceſe de *Cambray*. Elle fut bâtie au ſeptiéme ſiecle, l'an 653. par S. *Landelin*, en l'honneur de S. *Pierre*. Ce Saint en eſt regardé comme le premier Abbé; mais il n'y demeura pas longtems, ayant été excité à bâtir depuis divers autres Monaſteres, dont le dernier fut *Crépin*, où il mourut

TITULARES. mourut. Les premiers Abbés de *Lobbes* furent tous Evêques, mais Evêques régionnaires pour la converſion des fideles, & ils faiſoient fleurir les ſciences dans leur Monaſtére, où ils avoient amaſſé une nombreuſe bibliothéque de manuſcrits. *S. Urſmar* en fut fait le ſecond Abbé, l'an 686. lorſque S. *Landelin* ſe fut retiré dans la ſolitude du *Haynault*, où il bâtit *Crépin*. Aſſiſté des liberalités de *Pepin*, il acheva l'an 697 le Monaſtére de *Lobbes*, qui devint dans la ſuite des tems, l'un des plus riches & des plus célébres du pays. L'Egliſe de cette Abbaye, où S. *Urſmar* fut enterré, eſtant devenue depuis la Paroiſſe des Habitans de *Lobbes*, fut érigée après en Chapitre, & donnée à des Chanoines, qui à cauſe des guerres tranſporterent en 1408. leur Chapitre dans la petite Ville de *Binche*, place fortifiée, avec les corps de S. *Urſmar*, de S. *Ermin* ſon Succeſſeur, & de ſix autres Saints. *S. Erme* ou *Ermin* ſuccéda à S. *Urſmar* dans la charge d'Abbé de *Lobbes*, l'an 712. & mourut l'an 737. ſur la fin du neuviéme ſiecle. L'Empereur *Arnou* Roy de *Lorraine* & de Germanie, donna à *Franco* Evêque de *Liége* & à ſon Egliſe, l'Abbaye de *Lobbe*, à laquelle apartenoient alors cent cinquante-trois Villages, & entr'autres *Tuin* ou l'Evêque *Notker*, fit faire l'an 1000. une fortereſſe pour la deffenſe de l'Abbaye, qui a eſté une des plus illuſtres Abbayes de l'Ordre de S. *Benoît*, mais aujourd'hui (1717.) elle ne conſerve plus qu'un ombre de ſon ancienne ſplendeur. Il y avoit cependant encore vingt-deux Religieux en 1717. l'Egliſe eſt la plus délicate qui ſoit dans le pays. Les collateraux ſont auſſi élevés que la nef. La voute eſt ſoutenuë par des pilliers ſi minces, que le Duc d'*Albert* étant venu autrefois à *Lobbe*, n'oſa entrer dans l'Egliſe, & l'on dit qu'en voyant de la porte la délicateſſe de cet édifice, il s'écria, *hic erit ſepulchrum mortuorum*. Le cloître eſt auſſi très beau. On enterre les Religieux dans l'Egliſe de la Paroiſſe, ſur une montagne proche cette Abbaye, ſelon un ancien uſage. 300 2000

Florins Revenu

MAROILLES

| Titulaires | | Florins | Roven |
|---|---|---|---|

## MAROILLES.

Dom de la Barre. Maroilles ou Marolles, en latin, *Humbertus de Marollis, ſeù Humbertus, aliàs beata Maria de Maricollis, Maricola, Mareolia, Maricolenſe Monaſterium, Marcolia*, ſituée en *Haynault*, ſur la petite riviere d'*Heſpres*, ſelon les uns, & ſur celle de *Terlon*, ſelon les autres, à une lieuë de *Landrecies* à l'orient, & à deux ou trois d'*Aveſnes* à l'occident. S. *Humbert* né à *Maizieres* ſur *Oiſe*, au retour du ſecond pelerinage qu'il avoit fait à *Rome*, ſe retira pour le reſte de ſes jours dans le Monaſtére de *Maroiles*. La maiſon avoit eſté bâtie vers l'an 654. par un Seigneur du pays nommé *Rodobert*, dans un canton que l'on apelloit *Famart* ou *Famars* (*Fanum Martis*) à cauſe peut-être de quelque ancien temple de *Mars*. *Humbert* y donna la plus grande partie de ſa terre de *Maizieres*, par un titre de l'an 671. ce qui fit un accroiſſement ſi conſiderable au Monaſtere, que pluſieurs l'en ont fait paſſer pour le Fondateur. Il mourut l'an 682. l'Abbaye de *Maroilles* étant déchûë depuis de ſa regularité, fut donnée à des Chanoines vers l'an 835. Ceux-ci vécurent dans la ſuite avec tant de licence, que *Gerard* Evêque de *Cambray* les chaſſa vers l'an 1020. & fit venir dans la maiſon, des Religieux de *S. Benoît* qui la poſſédent encore, & elle eſt en régle. . . . . 100 30000 l

## SAINT SEPULCHRE.

Dom d'Ambrine. Saint Sépulchre, en latin, *ſanctum Sepulchrum*, ſituée dans *Cambray*, fondée vers l'an 1064. par S. *Liebert* Evêque de cette Ville. . . . . 233 15

## VAL-FOSSINE.

N. Val-Foſſine, Val, Vallée Foſſine, en Latin, *Vallis Foſſina*. . . . . 300 18000 l

TITULAIRES. ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX. Florins Reven.

## CAMBRON.

N: Cambron, en Latin, *Camboro*, *Camberona*, *ſancta Maria de Camberone*, fille de l'Abbaye de Clairvaux, ſituée dans le *Hainault*, à deux petites lieuës de la Ville d'*Ath*, & à trois de *Mons*, & de l'Abbaye de S. *Denis* en *Broqueroy*. Elle fut fondée le 24. Juillet 1148. ſes bâtimens ont tant d'étenduë & d'aparence, qu'on la prendroit pour une petite Ville, parce qu'elle eſt l'une des plus conſiderables Abbayes de l'Ordre de Cîteaux dans les *Pays bas*, mais qui a beaucoup ſouffert des guerres. Son Egliſe eſt magnifique, avec un grand nombre de Chapelles toutes de marbre, & ornées de riches tableaux. Son jubé eſt de marbre & de porphyre, diverſifié par quantité de figures de marbre blanc. L'on voit dans la même Egliſe pluſieurs tombeaux des Seigneurs d'*Enghien* & de *Lignes*. Les Chaiſes du Chœur ſont parfaitement bien travaillées & dignes de l'attention des curieux, par tout ce qu'on y voit repreſenté. Son Cloître, ſon Réfectoire, ſon Chapitre & ſes Jardins répondent à cette magnificence. La Bibliotéque eſt remplie d'un grand nombre de manuſcrits; la plûpart ſont des Peres de l'Egliſe, comme de S. *Cyprien*; de *S. Gregoire de Niſſe*, *de S. Gregoire* de *Nazianze*, de *S. Auguſtin*, de *Ruffin*, de *S. Gregoire Pape*, de *S. Anſelme & de S. Bernard*. . . . . 700 35000

## LIEU SAINT BERNARD.

Lieu Saint Bernard, ou Saint Bernard, en Latin, *Locus ſancti Bernardi ſuper Scaldim*. Elle eſt ſituée ſur le bord de l'*Eſcaut*, dans une plaine agréable. Elle eſt une des plus belles & des plus riches de l'Ordre de *Ciſteaux*. L'enclos eſt grand, & les jardins admirables. L'on y voit un Crucifix

TAIRES. Crucifix de la main du même ouvrier qui a fait à *Gand* le tombeau de l'Evêque *Trieſt*. C'eſt une piece qui ne ſe peut payer. L'Egliſe eſt très-belle, le dôme qui eſt au milieu de la croiſée y donne un agrément qui fait plaiſir. Les chaires du Chœur ſont d'un bon gout; il y a au deſſus des ſtalles de deux à une; la figure d'un Saint au naturel très-bien travaillée, Toute la nef eſt boiſée, la ſculpture des confeſſionnaux ne ſe peut payer. La bibliotéque a cent cinquante pieds de long; la claſſe eſt toute boiſée Enfin tout eſt beau dans cette Abbaye, où l'Office divin ſe fait avec beaucoup de gravité & de modeſtie. . . . . 88. 00001.

## VAUCELLES.

Dom de Beauvillain. Vaucelles ou Vauchelles, en Latin, *Vaucella*, *Valliscella*, *Valcella*, fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, ſur la droite de la riviere de l'*Eſcaut*, à pareille diſtance du *Caſtelet*, & à cinq lieuës de S. *Quentin*. Elle fut fondée le trois ou le premier des Kalendes d Août 1132. L'on prétend qu'il y avoit autrefois ſept cens Religieux dans cette Abbaye, & on n'a pas de peine à le croire, parceque ſon enceinte fermée de murailles & flanquée de tourelles, eſt même plus grande que l'enceinte de pluſieurs petites Villes. Son Cloître, ſon Dortoir, & ſon réſectoire, où il y a un écho qui répete juſqu'à quatorze fois, répondent à cette vaſte étenduë. L'Egliſe qui a quatre cents pieds de long, eſt magnifique; les pierres des murs de l'enclos ont ſervi à conſtruire la Citadelle de *Cambray*. On y voit des étangs, des canaux, & une fontaine nommée de S. *Bernard*. Le premier Abbé appellé *Radulphe* ou *Raoul*, y fut eſtabli par ce Saint Pere de l Egliſe. Enfin pour juger de la grandeur de cette Abbaye; il y avoit autrefois cinq granges pour recueillir les grains, ſemblables à celle qui reſte aujourd'hui, qui a trois cent pieds de long. Cette Abbaye eſt en régle. . . . . 550. 00001

TITULAIRES. | Florins. | Revenu.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

### SAINT AUBERT.

Dom Feuillaude. Saint Aubert de Cambray, ou S. Osbert, en Latin, *Sanctus Aubertus Cameracensis*, située dans la Ville de *Cambray*, & fondée l'an 1066. Cette Abbaye ne céde qu'en dignité à la Cathédrale. La structure de l'Eglise est très-somptueuse, & le Palais de l'Abbé est plus magnifique que celui de l'Archevêque. Les vieux tombeaux d'Abbés & d'autres vestiges d'antiquité que l'on voit dans cette Eglise, sont des preuves de son ancienne fondation. Son jubé est tout de marbre & de jaspe, & orné de figures aussi de marbre, très-bien travaillées. Son cloître est un des plus beaux que l'on puisse voir, tant pour sa longueur que pour son plancher, ou les voutes façonnées. | 480 | 10000

### CANTINPRE'.

Dom de la Mothe. Cantinpré, ou Catimpré, en Latin, *Cantipratum*, elle est située dans un des Fauxbourgs de la Ville de *Cambray*, & fondée l'an 1183. . . . . | 400 | 15000

### SAINT JEAN.

Dom Augustin Beauvillain. Saint Jean de Valenciennes, en Latin, *sanctus Joannes Valencenensis*; elle est située dans la Ville de *Valenciennes*. Elle fut occupée autrefois par des Moines Bénédictins, en la place desquels on mit des Chanoines séculiers, l'an 1120. & enfin des Chanoines réguliers de l'Ordre de S. *Augustin*, l'an 1141. du tems de *Baudoüin*, Comte de *Hainault*. L'Eglise de cette Abbaye a de très belles Chapelles, dont celle de *Nôtre-Dame*, enrichie de dons & d'ornemens, est la plus considerable. Le jubé de cette Eglise bâtie par le Roy *Pepin*, pere de *Charlemagne*, est soutenu de plusieurs colonnes avec une balustrade au dessus, le

| TITULAIRES | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| | le tout de marbre de differentes couleurs. Plusieurs grandes figures y representent les principales personnes de l'Ordre de S. *Augustin*. Les douze Apôtres qui sont aux piliers de la nef, font un grand ornement. Cette Abbaye est réguliere, conventuelle & élective. L'on presente au Roy trois sujets. . . . . | $66\frac{2}{3}$ | 20000 l. |

## SAINT LAMBERT.

| | | | |
|---|---|---|---|
| N. | Saint Lambert Licien, en latin, *Sanctus Lambertus Liciensis*; on n'en trouve point de mémoires. . . | 238 | 12000 l. |

## MONS EN HAINAULT.

N. Mons en Hainault, ou Sainte Marie de Monts, en latin, *Nostra Domina Montium*. Elle dépendoit du Val des Echoliers, avant sa réünion à la Congrégation de France, elle est réguliere & élective. On n'en trouve pas davantage de mémoires, & bien des gens prétendent que ce n'est qu'un Prieuré. . . . . .

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

## BONNE-ESPERANCE.

N. Bonne-Esperance, en Latin, *Bona Spes*, située à une demie lieuë de la Ville de *Binche* en *Hainaut*, elle est élective & réguliere, & fut fondée l'an 1130. par un Seigneur nommé *Guillaume*. Il y a de fort beaux manuscrits & en grand nombre, la plûpart des Peres de l'Eglise, ou des histoires de *Joseph*, de *Paul* Diacre, de Guillaume de *Malmesburie*, & une Histoire de *Tréves*. Le sçavant Abbé *Philippe de Bonne esperance*, qui a gouverné cette maison, a bien pû contribuer à cette bibliothéque. L'Abbaye ayant éprouvé tant de révolutions, n'a plus rien de beau dans ses bâtimens, que l'Eglise qui est somptueuse. Le Monastére est pourtant toûjours illustre. . . . .

| TITULAIRES | | Florins | Reven. |
|---|---|---|---|
| | **FOILLAN.** | | |
| N | Foillan ou S. Foillan aux Rœux, en Latin, *Folianus de Radio*. La Communauté est ordinairement composée de l'Abbé régulier, & de vingt-trois Religieux, dont il y en a huit qui desservent des Cures Elle a esté fondée par les Chanoines de *Fosse* qui sont tout proche. . . . | 33 $\frac{1}{3}$ | 10000 l |
| | **GRIMBERG.** | | |
| | Grimberg ou Grimbergue, en Latin, *Grimberga, seu sanctus Petrus Grimbergensis*, située dans le *Brabant*, à deux lieuës de *Bruxelle* au Diocése de *Malines*. Elle estoit autrefois de celui de *Cambray*. . . . . | 400 | 8000 l |
| | **SAINT MICHEL.** | | |
| | Saint Michel d'Anvers, en Latin, *sanctus Michael Antuerpiensis*, située dans la Ville d'*Anvers*, & neanmoins du Diocése de *Cambray*. C'est une des plus riches & des plus anciennes des *Prémontrés*. Elle a esté honorée de la presence de S. *Norbert*, & on y voit encore l'Autel où il disoit la Messe, lorsqu'il vint à *Anvers* refuter l'herésie de *Tanchelin*. Les gravures que le pere *Papebroch* a fait des bâtimens de cette Abbaye en donnent une idée toute extraordinaire.. Cependant il n'y a rien qui passe le commun des Abbayes de *France*, La Classe & le Dortoir sont ce qu'il y a de plus beau. La Classe est une grande sale pavée de marbre, & ornée d'une très-belle boiserie. La Bibliothéque est remplie de livres imprimez ; mais il n'y a point de manuscrits. Le réfectoire n'est pas fort grand; mais les tableaux dont il est orné, sont de prix. On en voit encore dans l'Eglise qui sont fort estimez. *Ortelius* & *Rubbens* y son enterrez. . . . . | 200 | 15000 l |
| | **MONT-SAINT-MARTIN.** | | |
| Unie à l'Archevêché de Sens. | Mont-saint-Martin, en latin, *Mons sancti Martini*, située | | |

TITULAIRES. située à une demie lieuë du *Catelet*, à l'extrémité du *Vermandois*, elle n'eſt pas éloignée des ſources de la riviere de l'*Eſcaut*. La Manſe Abbatiale eſt unie à l'Archevêché de *Sens*, pour l'indemniſer de l'érection de *Paris* en Métropole. . . . . Florin. Leven. 1200

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### LA PAIX.

N. La Paix, ou les Bénédictines de la paix, en Latin, *Pax*. Cette Abbaye eſt ſituée dans la Ville de *Mons* en *Hainaut*; elle n'eſt ni riche ni trop ancienne. La grande régularité de la maiſon, eſt la plus grande richeſſe des Religieuſes, qui ſont au nombre de trente, qui gardent la régle dans ſa pureté, qui vivent comme des Anges, & qui peuvent ſervir de modéle aux autres Religieuſes. Elles mangent rarement du poiſſon. 8000 l.

### GISLENGHIEN.

N. Giſlenghien, Ghiſlenghen, Guillenghen, en Latin, *Ghiſleghemium*. Elle fut fondée vers l'an 1126. par *Ide*, Veuve du Seigneur de *Chiévres*, & mere de *Nicolas* I. Evêque de *Cambray*. On n'y reçoit que des filles qui font preuve de nobleſſe. Elle fut érigée en Abbaye l'an 1132. par *Liétard*, auſſi Evêque de *Cambray*. Si on en croit les annales du *Hainaut*; les premieres Religieuſes de cette maiſon vivoient en Chanoineſſes; mais ſi l'auteur de cet ouvrage peu exact, avoit vû les anciens monumens de ce Monaſtére, il en auroit bien jugé autrement, & il auroit trouvé que les premieres Religieuſes de *Giſlenghien* gardoient la régle de S. *Benoît* dans toute ſa pureté, & menoient une vie plus auſtére & plus réguliere. Cette Abbaye a reformé autrefois celle de *Foreſt*, & de *Courtemberg*.

SAINTE VAULTRU

## SAINTE VAULTRU.

N. Sainte Vaultru, ou Sainte Vaudru, en Latin, *Valdetrudo*, *Waltruda*, *Waldetrudis*. Cette maiſon eſtoit originairement à des *Bénédictines*. Leur Egliſe eſt la plus grande de la Ville de *Mons*, & ſi elle n'eſt pas la plus belle des *Pays bas*, il y en a très-peu qui puiſſent lui diſputer; car on peut dire qu'elle eſt magnifique & vraiment Royale, tant pour ſa longueur, largeur & hauteur, que pour ſa clarté. Son jubé tout de marbre & de jaſpe eſt orné de pluſieurs figures de marbre blanc, bien travaillées, à grands & petits perſonnages. On y voit entr'autres les quatre vertus cardinales, & l'on y admire une Réſurection qui eſt au deſſus de ce jubé. Aux deux côtés du Chœur, près du grand Autel, ſont deux pyramides fort hautes, toutes de marbre & de jaſpe, auſſi bien que les Chapelles qui ſont remplies de rares tableaux, avec des portes de cuivre. La Chapelle de Sainte *Aya* Religieuſe qui eſt tout-à-fait de marbre, & où l'hiſtoire de ſa vie eſt dépeinte, eſt la plus conſiderable. C'eſt où repoſe ſon corps. Il y a plus de ſoixante ſortes de précieuſes reliques, & cinq ou ſix chaſſes.

Voici l'origine de cette Abbaye. *Sainte Vaudru*, ou *Sainte Vaultru*, après la retraite de *Saint Mauger* ou *Vincent de Soignies* ſon mari, ſe fit faire une cellule avec une oratoire en un endroit fort ſolitaire, ſur la montagne de *Caſtriloë* ou *Camp-lieu*, elle fit même acheter la place pour elle, par un Seigneur du pays nommé *Hidulphe*, qui avoit épouſé *Sainte Aye* ſa parente. Elle y reçût vers l'an 656. le voile ſacré des mains de S. *Aubert*, Evêque de *Cambray*, & y admit peu de tems aprés des filles & des veuves qui voulurent y ſervir Dieu avec elle. Ce fut là l'origine du Monaſtére, qui eſt devenu un célébre Chapitre de Chanoineſſes, au nombre de trente, toutes de bonnes & ancienne nobleſſe, ſans quoi elles n'y peuvent être

Titulaires. être reçûës. Elles ſont vétuës de blanc, à peu près comme celles de *Nivelle*, & quand elles ont atteint un certain tems de ſervice & d'antiquité, elles portent de groſſes fraiſes godronnées, qui ſont partie de leur habit d'Egliſe. Après les Vêpres, elles ſont parées en perſonne de qualité ſéculiere; & peuvent quitter leurs prébendes, pour ſe marier. Le Roy d'*Eſpagne*, comme Comte du *Hainaut* y pourvoit lorſqu'elles vacquent. Il y a eu auſſi des Chanoines dans cette Egliſe; mais les Chanoineſſes les en ont chaſſez, & ils n'y font point de ſervice, ſi ce n'eſt quelques prieres, qu'ils ſont obligez d'y venir faire tous les ans à certain jour. Mais ſi l'Egliſe de ces Chanoineſſes eſt belle, il n'y en a gueres où Dieu ſoit ſervi ſi peu exactement; car à peine en voit-on huit ou dix au Chœur. Elles prétendent qu'elles ont toûjours eſté comme cela, ou du moins elles veulent le faire croire. Mais il y a des monumens dans l'Abbaye de *Vicogne*, qui prouvent qu'elles eſtoient encore Religieuſes, il n'y a pas ſi longtems Il eſt à remarquer que ce Monaſtére ſi petit & ſi pauvre dans ſon origine, s'eſt trouvé dans la ſuite des tems environné d'une Ville conſiderable, qui eſt encore aujourd'huy la capitale du *Haynaut*, ſous le nom de la Ville de *Mons*. . . . . Florins Revenu. 100000

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

## FONTENELLES.

Mr. Deſcouvrez. Fontenelles, en Latin, *Fontanella*, fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, ſituée au Comté du *Haynaut*, à une lieuë de *Valenciennes*, ſur le chemin de *Cambray*, où elle a eſté fondée l'an 1212. par *Jeanne* & *Agnes Saintes*, filles de *Helin*, Chevalier, Seigneur d'*Aunoy*. Cette Abbaye a beaucoup ſouffert des guerres. . . . . 10000

TITULA RES. | Florins | Reven.

## L'OLIVE.

N. L'Olive, Olive, autrefois l'Hermitage, en Latin, *Oliva*, fille de l'Abbaye de *Clairvaux*; elle eſt ſituée dans le *Haynaut* entre *Binche* & *Nivelle* qui n'en eſt qu'à trois lieuës. Elle fut fondée l'an 1220. ou 1240. par le bienheureux *Guillaume* l'Hermite. . . . . 4000 l.

## LE REFUGE.

N. Le Refuge, ou Nôtre-Dame près Hall, ou Ath, en *Haynaut*, en Latin, *Refugium beatæ Mariæ*, fille de l'Abbaye de *Clairvaux*. Elle fut fondée l'an 1234. par *Jeanne* & *Marguerite* Comteſſe de *Flandres* & de *Haynaut*, & vers l'an 1258. cedée par l'Abbé de *Lieſſes* aux Religieuſes de *Cîteaux*, qui y furent transferées d'un autre Monaſtére près *Oudenarde*, du conſentement des Evêques de *Cambray* & de *Tournay*; des Abbés & Religieux de *Lieſſe* & des Fondatrices. . . . . 6000 l.

## SPINLIEU.

N Spinlieu, Eſpeinlieu, ou Zwynelze, fille de l'Abbaye de *Ciſteaux*, & ſituée près de *Mons* en *Haynaut*. Elle a eſté fondée du tems de *Jeanne* Comteſſe de *Flandres* vers l'an 1215. par *Beatrix* de *Lens*, qui en fut premiere Abbeſſe. Ayant eſté détruite par les Guerres, les Religieuſes ſe ſont eſtablies dans la Ville de *Mons*, & la Communauté eſt compoſée d'une Abbeſſe & de quarante-cinq Religieuſes. . . . . 3000 l.

## LE VERGER.

N Le Verger, ou le Vergier, ou Nôtre-Dame du Verger, en Latin, *Virgultum*, *ſeu Viridarium*, *Virgultum in Artesiâ*; fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, entre *Douay* & *Cambray*; elle fut fondée l'an 1227. par Guy & Hugues Seigneurs d'*Oiſy* & de *Coucy*, à une demie lieuë d'*Alleux* &

TITULAIRES. & d'*Oisy* en *Artois* ; quelqu'uns mettent cette Abbaye dans le Diocése d'*Arras*. . . . . 7000 l.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

### LE QUESNOY.

Mr. Genie. Le Quesnoy, ou Sainte Elizabeth du Quesnoy, en Latin *Quenetum*, elle est située dans la Ville du *Quesnoy* en *Haynaut*, à trois lieuës de *Valenciennes*, elle fut fondée l'an 1262. par *Jeanne* ou *Marguerite* Comtesse de *Flandres* & de *Haynaut*, & quoique la Communauté soit composée d'un Abbesse, & de quarante-six, tant Religieuses de Chœur que Converses ; elle n'est que d'un médiocre revenu. . . . . 4000 l.

### PRE'MY.

N. Prémy ; on n'en trouve point de Mémoires, & son revenu est très modique. . . . . 3000 l.

### LA THURE.

La Thure. On ne trouve point de Mémoires. On sçait seulement qu'il y a une Abbesse & trente-huit Religieuses. . . . . 16000 l.

## PRIEURE'S D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### SAINT SAUVE.

Saint Sauve, autrefois Abbaye.

TITULAIRES. Florins Revenu

## PRIEURE'S D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

### LA CASSE-DIEU.

La Casse-Dieu en Hainault, près Villamont, il dépend de l'Abbaye du Val des Ecoliers.

### MONTS EN HAINAULT.

Monts en Hainault est un Prieuré de l'Ordre de S. *Augustin du Val des Ecoliers.*

### SAINT SAUVE

Saint Saulve, ou Sauve, autrefois Abbaye de *Cluny.*

### EGLISE METROPOLITAINE.

Le Roy nomme à la Prevôté, en suivant le concordat Germanique.

### EGLISES COLLEGIALES.

### AVENES.

N. Avenes, le Chapitre est composé de douze Chanoines y compris le Prevôt & le Doyen, tous à la nomination du Roy, excepté le Prevôt qui est élû par le Chapitre. Ce Chapitre est dans la Ville d'*Avenes* dans le *Haynaut*, à quatre lieuës de *Maubeuge* & de *Landreci.* Les Canonicats valent environ . . . . . 300 l.

### CONDE'.

Condé ; ce Chapitre est composé de vingt-six prébendes ; mais il n'y en a que vingt-deux de remplies. Le Roy nomme à douze ; & le Seigneur aux dix autres. Cette Eglise est fort ancienne ; car *Baldric* en la chronique de *Cambray*, raporte que Saint Vasnufe Hibernois de nation

TITULAIRES. tion, & qui avoit eſtabli ſa demeure en ce pays là, mourut, & y fut enterré. Il y avoit au commencement en ce lieu un Monaſtére de Religieuſes qui fut changé en un collége de Chanoines ſéculiers, auſquels les anciens Seigneurs de *Condé* firent de grands biens : ce Chapitre eſt dans la Ville de *Condé*, ſituée au confluent de l'*Eſcaut* & de la *Haine*, à deux lieuës de *Valenciennes*, & à ſix de *Bouchain*. . . . . .

Florins Revenu

## SAINT QUENTIN.

N. Saint Quentin dans la Ville de *Maubeuge*, eſt compoſé de vingt Chanoines, y compris le Prevôt & le Doyen. Ils ſont comme les Chapelains des Chanoineſſes de *Maubeuge*, & ne joüiſſent que de deux cens cinquante livres de revenu. Le Roy nomme le Prevôt, & le Chapitre élit le Doyen, quant aux prébendes, l'Abbeſſe de *Maubeuge* y nomme pendant les mois de Mars, Juin, Septembre & Décembre, & le Pape pendant les huit autres mois. Le Chapitre des Dames Nobles de *Maubeuge*, eſt une des plus auguſtes Communautés qu'il y ait dans le monde chrétien. Ce ſont des filles de qualité qui joüiſſent chacune d'une prébende, qui raporte environ mille livres par an, & ſont gouvernées par une Abbeſſe. Les Demoiſelles qui y ſont reçûës, doivent prouver par titres autentiques deux quartiers de nobleſſe paternelle & maternelle. Le Roy confere ces prébendes ; mais comme Sa Majeſté ne le fait jamais qu'aux charges ordinaires, le Chapitre a droit d'examiner les titres, & de rejetter les Sujets qui ne lui conviennent pas. Voicy l'origine de ce Chapitre. *Sainte Aldegonde* ayant reçû le voile ſacré des Evêques, S. *Amand* de *Maſtricht*, & S. *Aubert* de *Cambray*, ſe retira dans un lieu couvert de bois apellé *Malbode*, aujourd'hui *Maubeuge*, où elle bâtit uu Monaſtére près de la riviere de *Sambre*. Elle s'y renferma vers l'an 661. avec un grand nombre de Vierges chrétiennes, qui ſe mirent

250 l.

1000 l.

TITULAIRES. sous sa conduite. *Sainte Aldetrude* sa niece, fille de *Sainte Vaudrou* lui succéda. Le corps de *Sainte Aldegonde* enterré d'abord dans le tombeau de sa famille, près de son pere & de sa mere à *Court-Solre*, fut raporté dans la suite des tems à *Maubeuge*, où son Monastére de Religieuses a été changé en Chapitre general de Chanoinesses, comme celui de *Sainte Vaudru* sa sœur à *Mons*. Dans la premiere institution, c'estoient des Religieuses qui suivoient la régle de S. *Benoît*; mais qui dans la suite secouerent le joug de la profession monastique (l'on peut voir sur ce sujet une lettre du pere *Mabillon* sçavant *Bénédictin*, imprimée à Paris in 4°. chez *Jean-Baptiste Coignard* à la Bible d'or l'an 1687.) Dans le dixiéme siecle, un Archevêque de *Cologne* frere de l'Empereur *Othon*, ayant este chargé par le Pape de la réformation du Clergé & de celle des maisons Religieuses, que les courses des Normans avoient ruînées, trouvant d'ailleurs la noblesse du Pays, peu partagée des biens de la fortune, inventa ces sortes de Chapitres pour servir de retraite à des filles de condition. Les Dames du Chapitre de *Maubeuge*, ont à leur tête une Abbesse, & quatre aînées ou anciennes qui gouvernent cette illustre Compagnie. Lorsque le Siege devient vacant, elles s'assemblent pour choisir une Abbesse; mais elles ne peuvent s'assembler en cette occasion que par Ordre du Roy, & Sa Majesté nomme des Commissaires pour être presens à l'élection qu'elles font de trois d'entr'elles, & qu'elles lui presentent ensuite pour en nommer une Abbesse. L'habit des Chanoinesses est noble & majestueux; le principal ornement consiste en un manteau de drap noir, plissé & attaché sur le derriere des épaules avec une queuë trainante. L'Abbesse a pour marque de distinction le tour de la queuë de son manteau bordé d'hermines. Ce Chapitre a le gouvernement de la Ville de *Maubeuge* & de son terroir, & la Jurisdiction, soit au civil, soit au criminel.

Florins Reven

EVECHE'

TITULAIRES. Florins Reven.

# EVÊCHÉ D'ARRAS

M. de Séve Docteur en Theologie, Abbé de S. Estienne des Cornes Dioc. cése de Laon Ordr. de Cîteaux M de Séve fut nommé Coadjuteur d'Arras le 11 Décembre 1719 & il en est Evêque depuis le 3. Août 1721. M. Guy de Séve de Rochechoart, Abbé de S. Michel en Thierarche, de l'Ord. de S. Benoît, Dioc. de Laon, Docteur de Sorbonne, & Doyen des Prélats de France, est l'ancien Evêque d'Arras.

ARRAS, *Atrebatensis*, Ville Episcopale & capitale de l'*Artois* en *Picardie*, sur la riviere de *Scarpe* & le Ruisseau de *Rinchon* passe au travers de la Ville, éloignée de *Paris* de quarante lieuës, de cinq de *Douay*, de sept de *Courlens*, de neuf de *Cambray*, & de quatorze d'*Amiens*. On prétend qu'il y a eu un Evêque à *Arras* dès le cinquiéme siecle, & qu'on l'a ensuite uni à celui de *Cambray*. Le Pape *Urbain II.* y en rétablit un l'an 1093. & par l'érection de *Cambray* en Métropole, on l'en a fait suffragant, il l'estoit autrefois de *Reims*. S. *Vaast* fut fait Evêque d'*Arras* en 499. par S. *Remy*, & mourut en 539. après avoir eu encore l'Eglise de *Cambray*. , *Redulfe* ou *Guéou* transporta le siege d'*Arras* à *Cambray*, mourut vers l'an 580. eut pour Successeur aux deux Evêchez S. *Gery* qui mourut l'an 619. S. *Aubert* fut le septiéme Evêque d'*Arras* & de *Cambray* depuis S. *Vaast* S. *Vindicien* fut fait Evêque d'*Arras* & de *Cambray*, après la mort de S. *Aubert* vers l'an 669. & mourut l'an 705. Les deux sieges ne furent separez qu'en 1093. d'autres disent en 1095. Ce fut alors qu'*Urbain II.* sacra à *Rome* l'Evêque d'*Arras* l'an 1093. *Lambert* Archidiacre de *Teroüenne*, & depuis ce tems là l'Eglise de *Nôtre-Dame* d'*Arras* a toûjours eu son Evêque. La ville d'*Arras* est la *seconde Belgique*. *Pline* en parle, & S. *Jerôme* dans l'épitre à *Agerucie*, marque *Arras* entre les principales Villes des *Gaules*, qui furent de son tems ruïnées ou saccagées par les *Barbares*, & dans son second livre contre *Jovinien*, il fait mention des manufactures d'étoffe qu'il y avoit alors à *Arras*, & qui estoient fort estimées

TITULAIRES. estimées. *Arras* est divisé en deux Villes, l'une nommée la *Cité*, qui est l'ancienne, & l'autre la *Ville*, qui est la nouvelle. La Seigneurie ou le gouvernement de la *Cité* avoit esté donné par les anciens Roys de *France*, aux Evêques, qui ne reconnoissoient point d'autres Souverains, & quoique les Ducs de *Bourgogne* Comtes d'*Artois*, fussent très-puissans, ils n'avoient osé entreprendre de soumettre ces Prélats jusqu'au tems de l'Empereur *Charles-quint*, qui se rendit indépendant de la Couronne de *France* en *Flandres* & en *Artois*. On ignore qui sont ceux qui ont établi la Religion Chrétienne à *Arras*, & il est sûr que le paganisme n'y a esté déraciné que tard. Florins Reven.

Le Roy ne nomme point à l'Evêché d'*Arras*, en vertu du concordat ; mais par un indult particulier du Pape *Clement IX.* du 9. Avril 1668. Le Diocése d'*Arras* comprend quatre cents Paroisses, partagées en douze Doyens ruraux, qui dépendent des Archidiaconnez d'*Arras* & d'*Ostervant*, plusieurs Chapitres & dix-huit Abbayes. L'Evêché d'*Arras* fut exempté de la régale par concession de *Philippe Auguste*, l'an 1203. & l'on en voit encore l'exemption écrite sur les murailles du Chœur de l'Eglise Cathédrale, qui est bien bâtie ; on y remarque principalement les croisées, la structure des pilliers, & les fonts baptismaux. On conserve encore en ce même lieu une ancienne Châsse dans laquelle on dit qu'il y a de la laine, qui selon une ancienne tradition, autorisée par *S. Jerôme*, tomba en *Artois* avec une pluye fort grasse l'an 371. d'autres disent 388. pendant une grande stérilité, & elle engraissa tellement les terres qu'elle fut appellée *Manne*, à l'exemple de celle dont Dieu nourrit son peuple dans le désert. C'est en mémoire de cette protection qu'on fait une fête solemnelle tous les ans en actions de graces, le second Dimanche d'aprés Pâques.

Le Chapitre de la Cathédrale est un des plus illustres

&

TITULAIRES. & des plus distinguées ; mais les revenus ne sont pas fort considerables. A la tête de ce Collége, il y a six dignités, le Prevôt, le Doyen, deux Archidiacres, le Tréſorier, & le Pénitencier. Les Chanoines sont au nombre de quarante. Comme le revenu consiste en grains, le prix régle la valeur des Canonicats. Outre cela il y a encore quarante-huit Chapelains, sans parler du bas Chœur & de la Musique. L'Evêque confere les Canonicats; le Roy nomme à la Prevôté, & le Chapitre élit le Doyen & le Chantre. On compte dans *Arras* onze Paroisses, & l'on y trouve un Séminaire, un beau Collége de Jésuites, plusieurs Monastéres d'hommes & de filles. L'Evêque d'*Arras* est Seigneur spirituel & temporel d'*Arras*, Préſident né du Clergé aux Etats d'*Artois*, & il instituë les Magistrats de la partie, qu'on nomme la *Cité*. Ses Bulles s'expédient en Cour de *Rome*, comme si le Diocése estoit *in patriâ reductâ* ; & son revénu année commune est de dix-huit mille livres. . . . . 4000 18000

Florins Reven.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### ANCHIN.

Mr. le Cardinal de Polignac, Dom Bernemcourt Coadjuteur régulier.

Anchin, en Latin, *Aquiscinctum*, *Aquicinctensis*, *Aquicintum*, *Aquitilinensis*, située en une petite isle formée par la riviere de *Scarpe* en *Artois*, à trois lieuës de *Doüay*, à sept de *Condé*, & à six de *Valenciennes*, aux limites de la *Flandre*, & près des Abbayes de *Marchiennes* & de *Hamay*, elle prend son nom de sa situation ; car *Anchin* signifie entouré d'eaux. Elle a esté fondée l'an 1079. . . . 4000

### HASNON.

Dom Rupert de Coos, & Dom Pouillaude, Coadjuteur.

Hasnon, ou Asnon, en Latin, *Sanctus Petrus Harmensis*, *seu Hasnensis*, *Sanctus Petrus de Hannonio*, *Hasnonium*, *Hasnoyum* ; elle est située, selon la Patente de *Charles*

TITULAIRES

le *Chauve*, dans le Comté d'*Arras* du côté oriental, dans le Bourg *Oſtrevand*, au Comté de *Haynaut* en *Flandre*, ſur la riviere de *Scarpe*, ſur le bord méridional, à une grande lieuë de S. *Amand*, du côté de l'occident d'hyver. Elle fut fondée par *Jean* & par *Eulalie*, perſonnages d'une grande naiſſance, qui bâtirent deux Monaſtéres, l'un pour des hommes qui fut gouverné par *Jean*, & l'autre pour des filles, dont *Eulalie* fut la premiere Abbeſſe, & qui dans le neuviéme ſiecle eut pour Abbeſſe *Ermentrude*, fille de *Charles le Chauve*. Elle fut détruite preſque dans le même tems par les *Normands*; les Religieux & les Religieuſes furent diſſipez, & on mit en leur place des Chanoines. Dans le onziéme ſiecle *Baudoüin* Comte de *Flandre* rétablit le Monaſtére, & y remit des Religieux qu'il tira de S. *Amand*. Le malheur des guerres, joint à la mauvaiſe adminiſtration de quelques Abbés, l'avoit réduit à deux doigts de ſa perte: Mais M. de *Los* Religieux de S. *Martin de Tournay*, l'a ſi bien rétablie, & pour le ſpirituel & pour le temporel, qu'elle paſſe aujourd'hui pour une des belles du Pays. L'Egliſe eſt pavée de marbre. Le Cloître très-beau, le Réfectoire magnifique & orné de tableaux faits par les plus habiles Peintres du Pays. La Bibliothéque eſt fort jolie; mais il y a peu de manuſcrits. Les Roys *Capetiens*, ont donné des priviléges à l'Abbaye de *Haſnon*. . . . . .

Florins. Revenu.

2000 50000

## MARCHIENNE.

M. le Cardinal Ottoboni

Marchienne, ou Sainte Rictrude de Marchienne, en Latin, *Martiana, ſeu ſancta Rictrudo de Marchenis, ſeù Marchianis*. C'étoit d'abord une Terre conſiderable, appartenante au bienheureux *Adalbaud*, mari de *Sainte Rictrude* dans le ſeptiéme ſiecle. Elle eſtoit dans le pays d'*Oſtrevant* ou *Auſtrebant*, canton qui contenoit ce que nous appellons aujourd'hui la *Flandre Wallone*, avec un coin du *Haynaut*

TITULAIRES

*Haynaut. S. Amand* Evêque de *Maſtricht*, ayant reçû cette Terre de la liberalité d'*Adelbaud* & de *Rictrude*, y fit d'abord un Monaſtére pour des hommes à deux lieuës environ de ſon Abbaye d'*Elnon*, qui porte aujourd'hui ſon nom, & y avoit eſtabli ſon diſciple *Jonas*. *Sainte Rictrude* étant devenuë veuve, augmenta les bâtimens, ſépara par une clôture le Monaſtére des filles d'avec l'autre. Sa fille *Sainte Clotſemde* lui ſucceda en 688. L'Abbaye de *Marchienne* eſt dans le bourg du même nom ſur la riviere de *Scarpe*, entre *Doüay* & S. *Amand*. Elle fut fondée l'an 610. par S. *Amand*. . . . . 500 600000l.

Florins Reven.

## SAINT VAAST.

Mr. le Cardinal de Rohan. Voyez ſes titres à l'article de Straſbourg.

Saint Vaaſt d'Arras, en Latin, *Sanctus Vedaſtus Atrebatenſis*. Elle fut fondée ſur la fin du ſeptiéme ſiecle par *Thierry* Roy de *France*, qui y fut inhumé l'an 690. d'autres diſent 692. elle avoit été bâtie hors la Ville d'*Arras*, qui conſiſtoit pour-lors dans la ſeule *Cité*. De ſorte que toute la Ville ſe trouve aujourd'hui placée ſur le terrain qui environnoit l'Abbaye; ce qui fait qu'elle joüit encore de quantité de beaux droits de Juſtice & autres, dans l'étenduë de la Ville & Banlieuë d'*Arras*. Cette Abbaye eſt des plus riches qu'il y ait. On tient qu'elle joüit de plus de cent trente mille livres de revenu, dont il y en a quarante mille pour l'Abbé, toutes charges acquittées. Cette Abbaye dépend immédiatement du Saint Siege. S. *Aubert* ayant tranſporté l'an 667. le corps de S. *Vaaſt* Evêque d'*Arras* en 499. de l'Egliſe Nôtre-Dame, dans un petit Oratoire hors de la Ville, où le Saint avoit ordonné ſa ſépulture dès ſon vivant, y bâtit une Egliſe, & y jetta les fondemens du célébre Monaſtére de S. *Vaaſt*, qui fut achevé par ſon Succeſſeur S. *Vindicien*, qui en fit la dédicace. L'Egliſe de S. *Vaaſt d'Arras* eſt fort belle, très-haute & très-claire. Les chaires des Religieux ſont d'un

TITULAIRES travail admirable, & ne méritent pas moins d'attention que ſon pavé & ſon jubé. On y voit pluſieurs tombeaux conſiderables. Le pupitre eſt une piece qui arrête les curieux. C'eſt un arbre d'airain, que deux ours de même matiere ſoutiennent. Ils paroiſſent droits ſur leurs pattes de derriere, & il y a de petits Ours qui ſemblent grimper au tour de cet arbre, où ils ſont repreſentez en differentes poſtures. L'on y voit encore pluſieurs tombeaux des plus rares des *Pays bas*, entre leſquels ſont ceux d'un Roy de *France*, de l'Evêque *Carevel*, repreſenté en marbre blanc, & du Comte d'*Humieres* avec ſon épouſe, dont les figures ſont au-deſſus auſſi en marbre blanc. La tour qui eſt à l'entrée de cette Egliſe, eſt une des groſſes de la Province. L'Egliſe de la *Magdelaine* eſt enfermée dans le cloître de l'Abbaye de S. *Vaaſt*. Le carillon de cette Egliſe eſt remarquable par les differents airs qu'il joüe agréablement; mais ce qui mérite plus d'attention eſt la nombreuſe Bibliothéque qui ſe conſerve depuis longtems dans cette Abbaye. Elle s'apelloit autrefois *Caſtrum Nobiliacum*, parce qu'étant bâti dans un des Fauxbourgs d'*Arras*, & étant expoſée aux courſes des Infideles, on la fortifia de bonnes murailles, & l'on a bâti peu à peu au tour de ce Monaſtére la Ville neuve d'*Arras*. Cette Abbaye & ſon territoire furent diſtraits de la Juriſdiction de l'Evêque, par l'acte même de fondation qui fut porté à S. *Vindicien* Evêque de cette Ville, qui aſſiſtoit pour lors à un Concile Provincial qui ſe tenoit à *Compiegne*. Cet acte fut confirmé par S. *Vindicien*, & par les autres Prélats qui aſſiſtoient à ce Concile, comme il paroît par la Charte de *ſaint Vindicien*, donnée à *Compiegne* l'an ſeptiéme, du regne du Roy *Thierry* ſon Fondateur. . . . . 4000 6000

Florins Reven.

ABBAYES

TITULAIRES.

Florins | Reven.

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

### AROUAISE.

Mr. le Cardinal de Gesvres. Voyez ses titres à l'article de Bourges.

Arouaise, ou Arouage, ou Aroaise, en Latin, *sanctus Nicolaus de Aroasia, seu Arosia, vel Aroasia, vel Aridagamancia*, située sur les limites de *Noyon* & de *Cambray*, à deux petites lieuës de la riviere de *Somme* près *Bapaume*, au septentrion, & *Perronne* au midi. *Arouaise* estoit autrefois le nom d'une grande forêt, & d'un petit canton du pays d'*Artois*, près de *Bapaume*. On y bâtit depuis une Abbaye qui retient encore ce nom. Elle est aux Chanoinoines réguliers de S. *Augustin*, & l'on prétend y avoir fait venir d'office les reliques de Sainte *Monique* mere de ce Saint. Cette Abbaye est réguliere, & chef d'une Congrégation qui porte son nom. . . . . 500 | 30000l

### EAUCOURT.

Le Pere d'Arlus.

Eaucourt, en Latin, *aqua curta*, située à deux lieuës de *Bapaume* vers le levant d'hyver. Elle a esté fondée en l'honneur de la Sainte Vierge l'an 1100. par *Odon* Prêtre Hermite. Elle est réguliere. . . . . 133 1/3 | 15000l.

### SAINT ELOY.

Le Pere Killien de la Cœuillerie. Il y a 1000. l. de pensions sur S. Eloy.

Saint Eloy du Mont, ou le Mont Saint Eloy, en Latin, *Sanctus Eligius montis*. Le corps de S. *Vindicien* Evêque d'*Arras* & de *Cambray*, mort l'an 705. à *Bruxelles*, fut porté au *Mont Saint Eloy*, à une lieuë & demie d'*Arras*; retraite qu'il avoit toûjours aimée depuis que S. *Eloy* son maître en avoit fait une station d'oraison dans le cours de ses travaux évangéliques. On en a fait dans la suite des tems une Abbaye de Chanoines réguliers, & le culte de S. *Vindicien* y est celébre. Cette Abbaye est située dans le Bourg du même nom, dans l'*Artois*; elle a été

| | | Florins | Revenu |
|---|---|---|---|
| Titulaires. | fondée par S. *Eloy*, à ce qu'on prétend, & les Chanoines réguliers qui y ſont portent la ſoutanne violette & le rochet par deſſus, comme ceux de S. *Auſbert de Cambray*. Ils obtinrent l'an 1413. de *Jean* Duc de *Bourgogne* la permiſſion de fortifier le Monaſtére, & en reconnoiſſance ils s'obligerent à l'hommage d'une lance à chaque mutation d'Abbé. Cette Abbaye eſt en régle. . . . . | 400 | 50000l |

## HENNIN LIETARD.

Le pere d'Ambline. Hennin Lietard, en Latin, *Henniacum Lietardi, ſeu Vergimatenſis, vel Ugimatenſis*, ſituée au Comté d'*Artois*, à trois lieuës d'*Arras*, & deux de *Douay*; elle fut fondée l'an 1040. elle eſt réguliere. . . . . 50 8000

## MAROEUIL.

Le Pere Vanſkre. Marœuil, Mareüil, ou Mareul-lez-Arras, en Latin, *Sanctus Amandus Mareoli, ſeu Mareolum*. Elle eſt ſituée près de la *Scarpe*, au bas du *Mont Saint Eloy*, à une lieuë & demie d'*Arras*. *Sainte Berthilde*, veuve & Vierge, y eſt honorée, & ſon corps y repoſe. Cette Abbaye eſt réguliere. . . . . 130 10000l

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

## VICOIGNE.

Le pere Bertin. Il y a 6000 liv. de penſion ſur Vigogne. Vicoigne, Vicogne, ou Vigogne, en Latin, *Viconia, ſeu Viſconia, vel Victonienſis, aut Victonenſis*, ſituée entre *Arras* & S. *Amand*, dont elle eſt éloignée d'une lieuë, de même que de *Valenciennes*. Elle a eſté bâtie l'an 425 d'autres diſent 1125. car elle ne reconnoît point de Fondateur particulier. C'eſt une des plus anciennes & des plus fameuſes de cet Ordre. Il y a trois Egliſes dans cette Abbaye. La premiere eſt très-petite, & je ne crois pas qu'elle ait plus de vingt pieds de long. La ſeconde eſt un peu plus

Florins Reven.

TITULAIRES. plus grande, mais encore très-petite. La troisiéme est grande, bien percée, & magnifique dans ses décorations L'on y admire sur tout le jubé qui est de marbre, le Chœur dont les formes sont d'un travail immense, & au dessus desquelles il y a une vingtaine de châsses, qui contiennent autant de corps saints, & le grand Autel qu'on estime fort. Les curieux y admirent la quantité extraordinaire de beaux ouvrages de marbre qui servent d'ornement à son Eglise, qui a deux tours sur son portail, & dont les chaises du Chœur faites d'une belle menuiserie, representent en bas reliefs les actions historiques de S. *Augustin* & de S. *Norbert*. Le carillon sur les petites cloches de cette Abbaye imite toutes sortes d'airs. Les dehors du logis Abbatial, de même que les dedans sont très-beaux, & la maison des Religieux se peut appeller complette. Les Sçavans peuvent estre contents de la quantité de bons livres qu'on trouve dans la Bibliothéque, grande, voutée & remplie d'un grand nombre de livres sur quelque matiere que ce soit, ils sont sur des pupitres, selon l'ancienne maniere. Il y a plusieurs beaux manuscrits, qui sont bien conservez, entr'autres une fort belle Bible. Le revenu est de. . . . . 500 50000l

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

### AVESNES.

Me. de Monchy. Avesnes-lez-Bapaume, elle fut fondée l'an 1128. par *Clemence* femme de R*obert* II. Comte d'*Artois*. Cette Abbaye est presentement au Chateau de *Bellemote* près d'*Arras*. 6000 l.

### DENAING.

N. Denaing, ou Denin, en Latin, *Denonium*, située au Comté du *Haynaut*, près *Valenciennes*, à une lieuë de *Bouchain*

TITULAIRES. *chain*, vers le septentrion, sur la riviere de l'*Escaut*, où elle a esté fondée vers l'an 764. par *Adelbert* Comte d'*Ostrevan*, & par la Comtesse *Reine* sa femme, & niece du Roy *Pepin*, qui étant veuve s'y retira avec *Sainte Reufroye* sa fille. Ils donnerent tout leur bien à dix filles qui étoient venuës de leur mariage. Elles furent les premieres Chanoinesses de ce Monastére, & canonisées pour leur saintеté. L'aînée apellée *Reufroye*, & qui en a esté la premiere Abbesse, en est la Patrone. Les Chanoinesses de *Denin* portent un habit blanc avec un surplis de toile fine, & un grand manteau doublé d'hermine toute blanche. L'Abbesse a le sien doublé d'une hermine mouchetée. Elles ne font aucun vœu, & lorsqu'elles ont envie de se marier, elles n'ont qu'à remercier le Chapitre de l'honneur qu'on leur a fait de les recevoir. L'Abbesse a le même privilége. Ce Chapitre est composé de dix-huit Chanoinesses, qui pour être reçûës, sont obligées de faire preuve d'une noblesse de huit quartiers. La Souveraineté d'*Ostrevan* est enfin venuë au Roy, comme Comte de *Haynaut*, & ces Chanoinesses gardent seulement le titre de Comtesses d'*Ostrevan*. . . . . Florins. Revi 2000

## ESTRUN.

Me. Bochard de Champigny. Estrun, Estreu ou l'Estrun, en Latin, *Estrum*, *seu Strumense Monasterium*, *aut Strum*, située près d'*Arras*. Elle a esté fondée selon le martyrologe de cette maison, par la Princesse *Beatrix*, qui vivoit du tems de l'Empereur *Charlemagne*, & rétablie l'an 1085. ou 1088. sous *Gerard II.* Evêque d'*Arras*, par *Fulsende* premiere Abbesse. On n'y reçoit que des Demoiselles, sans les obliger neanmoins à aucune preuve. Cette Communauté est trés-reglée, quoiqu'il n'y ait point de clôture. . . . . 1400

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

### FLINES.

N. Flines, ou Fliin, en Latin, *honor beatæ Mariæ, seu Flinæ*. Elle a esté fondée le 9. Octobre 1234. en la *Flandre Wallone*, près *Orchies*, Diocése de *Tournay*; & depuis en 1251. transferée près le Village de *Flines*, en un isle de la riviere de *Scarpe*, à deux lieuës de *Douay*, par *Maraguerite* Fille de *Baudoüin* V. Comte de *Flandre* & de *Haynaut*, & Empereur de *Constantinople*, & pour-lors femme de *Guillaume de Dampierre* son second mari, qui y fit établir par S. *Bernard*, *Marie* sa fille pour premiere Abbesse en 1253. L'Abbaye de *Flines* est la plus grande, la plus illustre, la plus magnifique, & en même tems la plus réguliere des Abbayes de filles de l'Ordre de *Cîteaux* dans les *Pays bas*. Il ya quatre-vingt-dix Religieuses qui vivent dans une union, & dans un éloignement du monde, qui fait l'admiration de ceux qui les connoissent. L'Amour de la retraite les a porté à mettre le corps de S. *Leonard* au *Pont à Rache*, pour écarter le concours du peuple qui troubloit leur solitude. Elles filent elles-mêmes les laines, & font les étoffes dont elles s'habillent. L'humilité sur tout regne parmi elles, & éclate particulierement dans l'Abbesse, qui ne se distingue de ses Religieuses que par sa pieté, son exactitude, & son attachement à tous ses devoirs. On voit dans l'Eglise les tombeaux de *Marguerite* Comtesse de *Flandres* & de *Haynaut*, aussi bien que celui de *Guy de Dampierre*, & l'on montre dans le Trésor le Bouclier de ce Prince, & les heures de cette Princesse. Ce Trésor qui est magnifique est encore un monument de la pieté de la Fondatrice, qui y mit les Reliques qui faisoient l'objet de sa dévotion. Il y en a quantité.

TITULAIRES. L'Eglise de cette Abbaye est très-belle, & l'on y voit plusieurs tombeaux de personnes distinguées par leur naissance & par leur dignité. Quoique cette Abbaye ne soit éloignée de la Ville de *Douay* que d'une lieuë & demie, les deux sieges de cette Ville, dans ces derniers tems, n'ont pas obligé les Religieuses à quitter leur maison. L'acte de donation de toutes les Reliques par la Fondatrice, est du mois de Mai 1278. . . . .

Florins Revenu

50000 l

## BRAILLE.

N. Braille, ou la Braille, autrefois la Brayelle lez-Aunay, en Latin, *Braëla, seu Anetum, vel Brailla*, fille de l'Abbaye de *Cîteaux*, située à une lieuë & demie de la *Baßée* au Comté d'*Artois*, près la Ville d'*Aunay*, sur la riviere de *Raviette*. Elle a esté fondée l'an 1196. par *Michel* Comte d'*Antoing*. . . . . .

6000 l

## LES PREZ.

Mc. de Los. Les Prez, en Latin, *Prata*, fille de l'Abbaye de *Clairvaux*. Elle estoit près de *Douay*, & y a esté transferée; c'étoit originairement une maison de Religieuses de la régle de S. *Beggue*, autrefois *Beguines*, qui en 1310. s'unirent à l'Ordre de *Cîteaux*. On n'y reçoit que des Demoiselles. . . . . .

10000 l

## LE VIVIER.

N. Le Vivier, en Latin, *Vivarium*, fille de l'Abbaye de *Cîteaux*. Elle a été fondée l'an 1219. ou 1227. au Comté d'*Artois*, à demie lieuë d'*Inchex*, par Messire Eustache de *Neuville* Chevalier, auprès de ses principales Terres & Seigneuries. Elle a esté transferée depuis à *Arras*.

9000 l

Quelques uns mettent le Verger ou Nôtre-Dame du Verger, dans le Diocése d'*Arras*; l'on peut voir à l'article de *Cambray*.

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

### BEAULIEU-LESSIN.

Me de Thumerelle. Beaulieu-Lessin le Noble, ou Beaulieu, dit le Syn, on n'en trouve point de Mémoires.

### EGLISES CATHEDRALES ET COLLEGIALES

Mr. de la Croix. La Prevôté de Nôtre-Dame d'*Arras*, à laquelle le Roy nomme, de même qu'à l'Evêché, par l'Indult du Pape *Clement* IX. en 1668.

La Prevôté de S. *Barthelemy* de *Bethune*. Le Roy y nomme, de même qu'au Doyenné & aux douze prébendes de *Lens*.

TITULAIRES.

Florins Revenu

# EVÊCHE DE SAINT OMER.

M. François de Valbelle de Tournes, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Abbé de Pontron, Ordre de Cîteaux, Dioc. d'Angers, & ci-devant Maître de l'Oratoire du Roy, Coadjuteur.
M. Joseph Alphonse de Valbelles de Tournes, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Aumonier du Roy, ci-devant nommé à l'Evêché de Sarlat, & Evêque Titulaire de Hierapolis, il fut sacré le 11. Avril 1725.

SAint-Omer, en Latin, *Audomari-fanum*, *Audomaropolis*, *Sant-Audomarensis*, Ville Episcopale des *Pays bas*, suffragante de *Cambray*, dans l'*Artois*, vers le *Boulonnois*, située à trois lieuës d'*Aire* & de *Terouenne*, à sept de *Bethune*, à six de *Bergues*, à huit de *Dunkerque* & de *Calais*, & à cinquante-cinq de *Paris*, sur la riviere d'*Aa*. Ce n'étoit anciennement qu'un Village apellé *Sithiu* ou *Suthieu*; & S. *Omer* Evêque de *Terouenne*, ayant bâti un Monastére à *Sithiu* vers l'an 648. choisit S. *Mommolein* pour en estre le premier Abbé. Celui-ci ayant esté fait Evêque de *Noyon* en 659. laissa l'administration du Monastére à S. *Bertin*, qui l'alla rétablir tout de neuf à quelque distance de-là, dans la place où il a toûjours esté depuis, & où il a pris le nom de S. *Bertin*. Le fond de la terre lui en avoit esté donné vers l'an 645. par un Seigneur du Pays nommé *Adroald*, à la priere de S. *Omer*, Evêque de *Terouenne*, qui estant mort vers l'an 668. fut enterré par S. *Bertin* son disciple & son parent Abbé de *Sithiu*, dans l'Eglise de *Nôtre-Dame* qu'il avoit bâtie, & qui est devenuë la Cathédrale de la Ville, qui s'y est formée depuis sous son nom. Le corps fut enlevé depuis par *Mor* Abbé de S. *Quentin*, puis recouvré à main armée l'an 843. par *Folcuin* Evêque de *Terouenne*, & remis non pas dans l'Eglise de *Nôtre-Dame*; mais dans celle du cloître même de l'Abbaye; mais longtems après l'on transporta le chef avec quelques ossemens dans l'Eglise de *Nôtre-Dame*, desservie alors par un Collége de Chanoines. Cette Eglise estoit alors hors de la Ville de *Sithiu*, & depuis elle a esté enfermée dans la Ville, qui a pris le nom

TITULAIRES. nom de S. *Omer*. *Fridegiſe* Chancelier de l'Empereur *Louis* le *Débonnaire*, & Abbé de *Sithiu*, chaſſa quarante Moines qui eſtoient dans le nouveau Monaſtére, & mit à leur place trente Chanoines ſéculiers. Cette Egliſe Collégiale fut changée en Cathédrale par le Pape *Paul* IV. l'an 1559. D'autres diſent mal en 1553. du démembrement du Diocéſe de *Terouenne*, & *Gerard* de *Hamericourt*, qui eſtoit Abbé de S. *Bertin*, en fut le premier Evêque. Ce lieu eſtant ouvert & expoſé aux courſes, fut fermé de murailles par l'Abbé *Foulques*, vers l'an 880. mais au commencement du ſiecle ſuivant, l'enceinte fut augmentée par *Baudoüin* le *Chauve* ſecond Comte de *Flandres*, vers l'an 900. Cette Ville s'eſt toûjours accruë, & elle eſt à preſent une des principales du *Pays bas*, elle eſt auſſi une des plus fortes, étant environnée d'un marais profond & inacceſſible, excepté du côté du *Boulonnois*. L'Egliſe Cathédrale dédiée à S. *Omer*, eſt remarquable par ſon jubé, ſon Maître Autel, & ſes Chapelles enrichies de marbre & de très-belles peintures, par ſes tombeaux, & ſa haute tour, & par la magnificence & la grandeur de ſon bâtiment. On y conſerve les reliques de S. *Omer* dans une belle Châſſe d'argent, longue d'environ ſix pieds, & élevée à proportion; mais dont le travail ſurpaſſe de beaucoup la matiere. On ne peut trop payer une deſcente de Croix, tableau original de *Rubens*. L'on voit dans le Tréſor de cette Cathedrale le Calice de S. *Omer*; il eſt d'or maſſif; il a plus d'un pied de hauteur. La coupe qui a des anſes, a plus d'un demi pied de profondeur, & preſque autant de diamétre. Il falloit des Calices de cette grandeur pour ſuffire à la communion des fideles. La patene auſſi d'or a plus d'un pied de diamétre; il y a au milieu un agneau repreſenté avec un Λ. & un Ω. Je ne parle pas du reſte de l'argenterie qui eſt très-belle & très-riche. Le Chapitre de la Cathédrale eſt diſtingué, & compoſé de ſix dignités, de trente-quatre Chanoines, & de vingt-

Florins Rev.

| TITULAIRES. | | Florins. | Reve |
|---|---|---|---|
| | quatre Chapelains & du bas chœur. Les dignités sont le Doyenne, les deux Archidiaconnez, la Pénitencerie, & deux autres; & elles joüissent entr'elles d'environ vingt-six mille livres de rente. Quant aux Chanoines, il y en a vingt-six qui ont chacun neuf cents livres de revenu, & parmi ces Canonicats il y en a neuf qui sont affectez aux graduez, & qui ne peuvent être ni resignez ni permutez. Les dix-sept autres sont a la collation de l'Evêque. Il y a six Paroisses dans la Ville de S. *Omer*, & cent quatre dans le Diocése, plusieurs Chapitres, cinq Abbayes d'hommes, & autant de filles; l'Archiprêtré de S. *Omer* est S. *Aldegonde*, & les Doyennez sont *Hesdin*, *Aire*, *Arcq*, *Lillers*, *Merville*, *Morbecque*, *Helfaud*, *Longuenesse*, *Audruicq*, *Bourbourg*, *Watte & Bollizelé*. . . . | 1000 | 3000 |

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

## ALCHY ou AUCHY.

| | | | |
|---|---|---|---|
| N. | Alchy, ou Achy en Latin *Sanctus Silvinus de Alciaco*, située dans le Bourg du même nom en *Artois*. *Saint Silvain* mourut l'an 718. à *Auchy*, Bourgade du Diocése de *Teroüenne* sur la petite riviere de *Ternois* près de *Hesdin*, lieu le plus ordinaire de sa résidence durant les missions. Il fut enterré dans l'Eglise des Religieuses, que le Seigneur du lieu nommé *Adalscar* avoit tout nouvellement bâtie pour sa fille *Sicherde*. L'Abbaye fut détruite au neuviéme siecle par les *Normans*; lorsque dans la suite elle fut rétablie, on la donna, non à des filles comme auparavant, mais à des Religieux de S. *Benoît* qui l'ont possedée jusqu'à present. C'est ce qui fait apeller le lieu *Auchy-les-Moines*, pour le distinguer d'*Auchy-le-Château*, qui est sur la riviere d'*Authie*. Cette Abbaye est belle & ancienne, elle est réguliere & élective par les Religieux de l'Abbaye de S. *Bertin*, & l'Abbé doit estre choisi parmi eux. Elle est éloignée de Paris de 45. lieuës. | 165 | 6000 |

TITULAIRES. Florins Revenu.

# SAINT BERTIN.

Dom Benoît Petitpas, a été nommé le 17. Octobre 1723. Mais on a mis en même tems une pension de 4000. livres pour Mr. l'Abbé Perrot Instituteur du Roy Louis XV. Une de 3000. livres pour Mr Bénard de Rezé, Chevalier de S Lazare. Une de 3000. livres pour Mr. Cabre. Une de pareille somme pour le Chevalier de Marcieu. Une de 1000. liv pour Mr. de Camfort Chevalier de S. Lazare, & une de pareille somme pour son fils aussi Chevalier. Une de 1500. livres à Mr. Molet. Une de 1000. livres à Mr. d'Orival Chevalier de S Lazare Une de pareille somme à Mr. du Hautmesnil, Chevalier de S. Lazare. Une de 2000 au Marquis de Beauveau, Chevalier de S. Lazare, de 2000 livres à Mr Alexandre, de 1000. liv à Mr de Lesquien; de 2000 liv. à Mr. de Billy, & de 1000. livres au Chevalier d'Aumale, tous Chevaliers de l'Ordre de Saint Lazare.

Saint Bertin, ou Sithiu, en Latin, *Sanctus Bertinus in sancto Audomaro, vel Sitivum*; elle est située dans la Ville de S. *Omer*, dont on peut lire l'article. C'est une des plus illustres & des plus anciennes Abbayes du Royaume. Elle doit sa fondation à S. *Bertin* même, qui en jetta les fondemens en 626. La réforme de *Cluny* y fut introduite l'an 1101. par l'Abbé *Lambert*, selon le conseil de *Jean*, Evêque de *Teroüenne*. Et la Communauté est ordinairement composée de l'Abbé qui est régulier, & d'environ cinquante Religieux. Aux deux côtés du portail de l'Eglise de cette Abbaye, est un grand clocher quarré & fort haut, sur lequel on place toûjours un guet, pour découvrir s'il y a du monde aux environs de la Ville de S. *Omer*, & les portes de la Ville ne s'ouvrent point, qu'il ne fasse jour, & que ce guet n'ait donné avis par un signal qu'il n'a rien vû que l'on doive craindre. Le Pere *Bousingault* dit dans son Theatre de l'*Europe*, que les femmes n'entrent jamais dans l'Eglise de S. *Bertin*, & qu'elles ne peuvent pas même y être enterrées. C'est en cette Abbaye de *Sithiu* ou de S. *Bertin*, que le Roy *Childeric*, le dernier des *Merovingiens*, ayant esté deposé par les *François*, fut confiné & fait Moine l'an 752. L'Eglise de cette Abbaye est grande, auguste, bien bâtie & très décorée. Le retable de l'autel est d'or, enrichi de figures de vermeil doré & de pierres précieuses. C'est l'ouvrage de l'Abbé *Guillaume*, qui après avoir esté Evêque de *Toul* & de *Tournay*, gouverna l'Abbaye de S. *Bertin*, & à ce que disent les Religieux, y fit profession de la vie monastique. La vie de S. *Bertin* peinte sur des fenêtres de bois qui couvrent ce retable, n'a point de prix. On dit que le fameux *Rubens* s'offrit de la couvrir de Loüis d'or, si on

TITULAIRES. vouloit la lui donner, & d'autres en ont offert davantage. Le trèsor eſt enrichi de pluſieurs reliquaires & de beaucoup d'argenterie. On y voit entr'autres une Croix d'or qui a eſté donnée, à ce qu'on prétend, par *Charlemagne*. Mais la piece la plus conſiderable eſt le chef de *S. Bertin*, de vermeil doré, & enrichi de pierres précieuſes. C'eſt un des plus beaux Reliquaires qu'on puiſſe voir. Les Cloîtres ſont voutés & vitrés. Il y a deux Réfectoires, l'un d'Eté & l'autre d'Hyver. Le premier eſt magnifique, & a environ cent cinquante pieds de long, ſur quarante de largeur, il eſt élevé, & percé à proportion. La Bibliothéque eſt remplie d'un trés-grand nombre de manuſcrits fort anciens; car il y en a qui ont plus de mil ans. Cette Abbaye qui eſt ſur la riviere de *Lia*, eſtoit autrefois du Diocéſe de *Morienne*. . . . | Florins 2000 | Revenu 100000l

## HAM.

Dom Dubois. HAm les Lillers, ou Saint Sauveur de Ham près Lilers, en Latin, *Salvator Hamenſis, ſeu Sanctus Salvator Hamnenſis, vel Hamnum, Hamum, & Hametum.* Située proche de l'*Illers* dans l'*Artois*, au ſeptentrion de cette Ville, ſur la petite riviere de *Marſbec*. Cette Abbaye fut fondée par *Enguerrand* de l'*Illers*, l'an 1084. à deux lieuës de la Ville d'*Aire*, & à cinq de S. *Omer*; & pour y établir la régularité, ce Seigneur tira des Moines de l'Abbaye de *Charroux* dans le *Poitou*. On en tira auſſi tous les Abbés qui ont gouverné juſqu'au milieu du treiziéme ſiecle, que les Religieux de *Ham* ſecoüérent le joug de ceux de *Charroux*. On montre dans le Cloître un tombeau qu'on dit être celui du Fondateur, ou de quelques uns de ſes deſcendans. Cette Abbaye eſt ſituée entre deux rivieres qui l'environnent, dans un lieu aſſés agreable, ornée de belles avenuës d'arbres; & elle eſt en régle. | 1100 | 20000l

## ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

### CLAIRMARAIS.

Clairmarais, Clairmareſt, ou Clomeres, en Latin, *Clarus Mariſcus*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*; elle eſt ſituée en *Artois*, à deux lieuës de S. *Omer*, dans un lieu marécageux, & aſſés proche d'une iſle flotante. C'eſt une des plus illuſtres & des plus conſiderables Abbayes de l'Ordre de *Cîteaux*. L'Egliſe a quatre cents pieds de longueur, & quatre-vingt de hauteur. Il y a trois rangs de fenêtres, qui ſont au nombre de cent ſoixante & dix. Les piliers de la nef ſont decorés de diverſes figures de Saints, & les collateraux ornés de Tableaux qui repreſentent la vie de S. *Benoît*. Les deux Autels qui terminent la nef du côté du Chœur ſont enrichis de deux beaux buſtes d'argent, dont l'un repreſente la *Sainte Vierge*, & l'autre S. *Bernard*. Le Chœur eſt tout pavé de marbre, les chaires ſont toutes neuves & d'un travail exquis. Tout le Sanctuaire eſt orné de tableaux de prix, qui repreſentent la vie de Nôtre Seigneur. L'Autel eſt magnifique, le devant eſt d'Argent. Le tour des Chapelles eſt un des plus beaux qu'on puiſſe voir; les Autels ſont diſtribuées à tous les Prêtres, chacun a ſoin de celui qui lui eſt aſſigné, & il y dit la Meſſe. L'orgue qui eſt dans le fond de la nef eſt d'un travail immenſe, & des plus beaux. Le Cloître, le Réfectoire & le Chapitre répondent à la beauté de l'Egliſe. La Bibliothéque eſt remplie d'un grand nombre de manuſcrits, la plus grande partie ſont des peres de l'Egliſe, & des Auteurs Eccléſiaſtiques. L'Abbaye de *Clairmarais* fut fondée par *Thierry* premier Comte de *Flandres*, le 24. Avril ou le premier May 1140. & S *Bernard* y mit *Goufroy* pour premier Abbé. Cette Abbaye ne ſe trouve point aux livres de la Chancellerie.

TITULAIRES. ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN. | Florins | Revenu

## SAINT JEAN.

Le Pere Gouy. Saint Jean des Prez, en Latin, *Sanctus Joannes de Pratis.* Elle eſt près de *Chocques* & de *Bethune* en *Artois.* . . . | 100 | 2000

## CHOCQUES.

Choques, ou Chooques, en Latin, *Sanctus Joannes in pratis, ſeu Choquenſis.* Elle eſt ſituée à une grande lieuë de *Bethune* au pays d'*Artois*; vers le couchant d'Eſté; & elle a eſté fondée l'an 1120. L'on dit qu'elle eſtoit autrefois de la Congrégation d'*Aroüai.* | 100 | 11000

## SAINT PIERRE ET SAINT PAUL.

Saint Pierre & Saint Paul de Ouvate, en Latin, *Sanctus Petrus & Paulus Ovatanenſis.* On n'en trouve point de Mémoires. . . . . | 160 | 4000

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

## SAINT AUGUSTIN.

Le Pere d'Auchy. Saint Auguſtin de Theroüanne ou Theroüenne, ou Morienne, en Latin, *Sanctus Auguſtinus juxtà Tervanam.* Elle eſt ſituée aux limites de l'*Artois* & de la *Flandre*, près la riviere de *Lis*; proche la Ville de *Theroüenne.* Elle eſt Elective & réguliere; elle a eſté fondée l'an 1121, d'autres diſent 1131. Il y a des Ecrivains qui mettent cette Abbaye dans le Diocéſe de *Boulogne*; elle eſt une des plus conſiderables de l'Ordre de Prémontré. . . . . | 66 | 1200

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT' BENOIST.

## BOURBOURG.

Me. de Bethune. Bourbourg, en Latin *Burburgenſis*, *vel Broburgus*, ſituée hors de la Ville du même nom ſur la riviere d'*Aa*,

à

TITULAIRES. deux lieuës de *Gravelines* vers le midi, & à trois de *Dunkerque*. Elle a eſté fondée l'an 1102. d'autres diſent 1100. par *Robert II.* Comte d'*Artois*, & par *Clemence* ſa femme, fille de *Guillaume* premier Comte de *Bourgogne*. Pour être Religieuſe dans cette Abbaye, il faut faire preuve de Nobleſſe. Ces Dames n'ont point de clôture, & ſont toutes de très-noble extraction. L'Abbaye dépend immédiatement du S. Siege ; & on y voit un calice d'or maſſif avec ſa patene, & la petite cuëilliere, dont on ſe ſert dans la plûpart des Egliſes des Pays-bas, pour mêler l'eau avec le vin. Ce Calice fut donné par *S. Thomas Archevêque de Cantorbery en Angleterre* qui paſſoit par-là. Il eſt fait à peu près comme celui de S. *Bernard*, que l'on conſerve à *Clairvaux*. | Florins | Reven. | 10000 l

## ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

### BEAUPRE'.

Beaupré, en Latin, *Bellum Pratum* ; de la filiation de *Cîteaux* ; elle a eſté fondée en *Artois*, à la droite de la *Lis*, à demie lieuë de Merville, cy-devant du Diocéſe de *Teroüenne*. . . . . | 6000 l

### BLANDECH.

Mr. Carlier Blandech, Blandeque & Bonſſan, en Latin, *Sancta Columba in Blendeck, ſeu Blendacum, vel Blandeka*. Fille de *Clairvaux*. Elle a eſté fondée l'an 1189. d'autres diſent en 1153. en *Artois*, ſur la gauche de la riviere d'*Aa*, à demie lieuë au deſſus de S. *Omer*. Elle étoit autrefois du Diocéſe de *Teroüanne*. L'Abbaye de *Bonſſan* a été unie à celle de *Blandech* l'an 1395. | 7000 l

### WASTINE.

..upprimée, & unie, partie à l'Evêché de S. Omer, & partie aux Jeſuites de cette Ville. Waſtine, ou Weſtine, autrefois l'Oſtine ; en Latin,

*Waſtina*

TITULAIRES

*Waſtina*, fille de *Clairvaux*. Elle a eſté fondée en 1295 en *Flandres*, à une lieuë de *Clairmarais*, par *Gerard* de *Reveſtaire* Chevalier, pour des Chanoines Réguliers, qui furent placez ailleurs; & cette maiſon fut unie à celle de *Cîteaux*, vers l'an 1308. . . . . 5000 l.

## RAVERSBERGHE.

Me. Lauvin.

Raverſberghe, ou Outoff, fille de *Clairvaux*. Elle eſt à *Waton*, près S. *Omer*, ci-devant du Diocéſe de *Teroüenne*. . . . . 5000 l.

## EGLISE CATHE'DRALE.

Le Roy nomme au Doyenné, de même qu'à l'Evêché, par l'Indult du Pape *Innocent* X I.

*Fin de l'Archevêché de Cambray, & du premier Tome.*

# TABLE
## DES
## NOMS ET SURNOMS DES ARCHEVÊQUES, selon l'Alphabet de leurs Archevêchez.

En Janvier 1726.

*Avec leurs Abbayes, Prieurez & autres Titres, le nombre des Cures de ces Diocéſes, & leur diſtance de Paris.*

*Nota.* Que les Chiffres recommencent à l'Archevêché d'Aix, comme à celui de Paris.


A I X,

*A* 168. *lieuës de Paris.* 80. *Cures.*

M. Charles-Gaſpard-Guillaume de Vintimille du Luc, Licentié en Theologie de la Faculté de Paris, Prieur de Fleſſans, de Saint Pierre, & de Sainte Catherine du Luc, Abbé de S. Denis de Reims, A. & de Belle Perche, C. Dioceſe de Montauban. Il a eu la Dommerie d'Aubrac A. Rodez le 17. Octobre 1723. & le 2. Fevrier 1724. il a été fait Commandeur des Ordres du Roy. Page 1.

A L B Y,

*A* 150. *lieuës de Paris.* 327. *Cures.*

M. Armand-Pierre de la Croix Caſtriés, Premier Aumonier de feuë Madame la Ducheſſe de Berry, Abbé de Vallemagne, C. D. d'Agde, & de S. Chaffre, B. le Puy, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris cy-devant Archevêque de Tours, dont il fut Sacré le 29. Novembre 1719. p. 21.

AMBRUN ou EMBRUN,

*A* 145 *lieuës de Paris.* 21. *Cures.*

M. Guerin de Tencin, Abbé de Vezelay D. d'Autun, nommé le 6. Avril 1724. & ſacré à Rome par le Pape Benoiſt XIII. & de retour de Rome où il étoit chargé des affaires de France, il prêta ſerment de fidelité le 24. Decembre 1724. p. 47.

A R L E S,

*A* 175. *lieuës Paris.* 51. *Cures.*

M. Jacques Forbin de Janſon, Abbé de S. Valery, B. d'Amiens, Docteur de la Maiſon de Sorbonne, nommé en Avril 1711. p. 59.

A U C H,

*A* 160. *lieuës de Paris.* 372. *Cures.*

M. Melchior de Polignac, Cardinal Diacre du Titre de Sainte Marie des Anges, depuis le conſiſtoire que le Pape Benoiſt XIII. tint le 27. Septembre 1724. créé Cardinal par le Pape Clement XI. le 18. May 1712. mais reſervé *in petto*, juſqu'au 30. Janvier ſuivant qu'il fut declaré Abbé de Bonport, Eureux, & de Begars, Treguier, toutes deux de l'Ordre de Citeaux, de Mouzon, Reims, de Corbie, Amiens; & d'Anchin, Arras, toutes trois de l'Ordre de S. Benoiſt. Prieur de Montdi-

dier en Picardie, & de la Voute sur Loire en Velay; Grand Maître de l'Ordre Regulier & Hospitalier du S. Esprit en-deça les Monts, dont le Chef-lieu, est à Montpellier, l'un des quarante de l'Academie Françoise où il fut reçû en 1704. à la place de Jacques Benigne Bossuet Evêque de Meaux. Academicien Hororaire de l'Academie des Inscriptions & belles Lettres, & de celle des Sciences. Ambassadeur extraordinaire en Pologne, Auditeur de Rote à Rome en 1706. Plenipotentiaire à Gertruydenberg en 1710. puis à Utrecht. Maître de la Chapelle du Roy en 1713. charge dont il s'est demis en 1716. en faveur de M. l'Abbé de Breteuil, maintenant Evêque de Rennes. Le Cardinal de Polignac, nommé à l'Archevêché d'Auch en Novembre 1725 est actuellement Ambassadeur de France, à Rome depuis 1724. & est né le 11. Octobre 1661. p. 79.

## BESANÇON,

*A 70. lieuës de Paris.*

M. François-Honoré Grimaldi de Monaco, Abbé de S. Maixant, B. Poitiers, nommé le 17. Octobre 1723. sacré le 4. Fevrier 1725. & le 11. presta serment de fidelité. p. 116.

## BOURDEAUX,

*A 127. lieuës de Paris. 400. Cures.*

M. Helie-François de Voyer de Paulmy d'Argenson, Abbé de Preüilly d'Anciens Benedictins, Tours, & de Relecq, C. S. Pol de Leon, cy-devant Archevêque d'Ambrun, & auparavant Evêque de Dol, & Conseiller d'Etat depuis le 9. May 1719. p. 141.

## BOURGES,

*A 56. lieuës de Paris. 800. Cures.*

M. Leon Potier de Gesvres, Cardinal Prestre, créé par le Pape Clement XI. sur la nomination du Roy de Pologne, le 29. Novembre 1719. Archevêque de Bourges depuis l'an 1694. Abbé, Comte & Seigneur d'Aurillac, Secularisée en 1562. D. de S. Flour. Abbé de Bernay B. D. de Lizieux, de S. Amand, B D. de Tournay, d'Aroüaile A. D. d'Arras Docteur en Theologie de la Faculte de Paris, & Commandeur des Ordres du Roy depuis le 2. Fevrier 1724. il est né le 15. Août 1656. p. 217.

## CAMBRAY,

*A 40. lieuës de Paris.*

M. Charles de S. Albin Evêque & Duc de Laon, Pair de France, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris depuis le 23. Decembre 1720. Abbé de S. Oüen de Roüen B. en 1716. de S. Euroult B. D. de Lizieux, en 1721. Prieur de S. Martin des Champs à Paris. Né le 5. Avril 1698. promû aux ordres le 18. Octobre 1704. ordonné Prestre à S. Cloud le 20. Septembre 1721. nommé Coadjuteur de Laon, & ayant succedé dans le mois d'Octobre de la même année, il en fut sacré Evêque avec dispense d'âge dans son Eglise de S. Martin des Champs le 26. Avril 1722. presta serment de fidelité au Roy le 1. May suivant, & prit possession personnelle le 17. du même mois. Il remplit les Fonctions de Duc & Pair de France au Sacre du Roy Loüis XV. en 1722. & fut nommé Archevêque de Cambray le 17. Octobre 1723. il presta serment de fidelité pour cet Archevêché le 12. Mars 1724. le Roy lui a accordé par un Brevet du 22 Novembre précedent la continuation des honneurs, entrées au Louvre, & autres avantages dont il joüissoit comme Duc & Pair, à cause de son Evêché de Laon, nonobstant sa démission. p. 315.

## LYON,

*A 104. lieuës de Paris. 764. Cures.*

M. François-Paul de Neuville Villeroy, Abbé de Fecamp, B. Roüen, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Com-

mandeur des Ordres du Roy depuis le 2. Fevrier 1724. p. 363.

## NARBONNE,

*A 175. lieuës de Paris, 240. Cures,*

M. René-François de Beauvau du Rivau Abbé de S. Victor en Caux d'Anciens Benedictins, Roüen; de Bonneval, C. Rodez, Prieur de Pomier-Aigue Gr. Tours, cy-devant Archevêque de Toulouſe, & auparavant Evêque du Tournay, Commandeur des Ordres du Roy. Il a eu l'Archevêché de Narbonne en Novembre 1719. p. 475.

## PARIS, 450 *Cures.*

M. Loüis-Antoine de Noailles Cardinal-Prêtre du titre de ſainte Marie ſur la Minerve, crée ſur la nomination du Roy, par le Pape Innocent XII. le 21 Juin 1700. Archevêque de Paris en 1695. Duc de S. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, le premier Janvier 1698. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Proviſeur de la Maiſon de Sorbonne, & Superieur de celle de Navarre. Il fut ſacré Evêque de Cahors en 1679. fut Evêque de Châlons, Comte & Pair de France en 1680. Il eſt né le 27 May 1651. pag. 1.

## REIMS,

*à 30 lieuës de Paris, 660 Cures.*

M. Armand-Jules de Rohan Guémenée, Bachelier de Sorbonne, & Docteur de la Sapience à Rome, premier Pair de France, Chanoine de Straſbourg, Abbé du Gard, C. D. d'Amiens & de Gorze, B. D. de Mets, né le 10 Février 1695. Conclaviſte du Cardinal de Rohan ſon grand oncle, pour l'élection du Pape Innocent XIII. en 1721. nommé à l'Archevêché de Reims ſur la fin de May 1722. ſacré le 23 Aouſt ſuivant, prêta ſerment le 25, & prit poſſeſſion perſonnelle le 11 Septembre. Il ſacra le Roy Louis XV. dans ſon Egliſe Métropolitaine, le 23. Octobre 1722. p. 545.

## ROUEN,

*à 28 lieuës de Paris, 1388 Cures.*

M. Louis de la Vergne de Treſſan, premier Aumônier de feu M. le Duc d'Orléans, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Leſpau, C. le Mans, de Bonneval, B. Chartres, & de Long-Pont, C. Soiſſons, cy-devant Comte de Lyon, & Evêque de Nantes, & nommé à Rouen le 17 Octobre 1713. p. 663.

## SENS,

*à 26 lieuës de Paris, 674 Cures.*

M. Denis-François Bouthillier de Chavigny, Docteur de la Maiſon & Societé de Sorbonne, Abbé d'Oigny, A. Autun, de ſaint Loup de Troyes, A. de Vauluiſant, C. Sens, Prieur de Beaumont en Auge, & de Marnay, cy-devant Evêque de Troyes. Il fut nommé à l'Archevêché de Sens, le 20 Janvier 1716. p. 793.

## TOULOUSE,

*à 160 lieuës de Paris, 250 Cures.*

M. Henry de Némond, Abbé du Mas-Garnier, B. Toulouſe, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, cy-devant Archevêque d'Alby, & auparavant Evêque de Montauban, nommé à Toulouſe en 1719. p. 857.

## TOURS,

*A 65 lieuës de Paris, 404 Cures.*

M. Louis-Jacques de Chapt de Raſtignac, Docteur de Sorbonne, dont il a été Prieur, & Grand Vicaire de Luçon, lorſqu'il fut nommé à l'Evêché de Tulles le 29 Decembre 1720. Il fut ſacré le premier Février 1722. & a eu l'Abbaye de la Couronne, A. Angoulême le 17 Octobre 1723. & le 19 il fut nommé à l'Archevêché de Tours, à la place de M. Bloüet de Camilly. Il a prêté ſerment pour Tours le 5 Novembre 1724. p. 883.

VIENNE,
*A 105 lieuës de Paris, 355 Cures.*
M. Henry Ouval de la Tour d'Auvergne, Chanoine & Grand Prévôt de l'Egliſe de Straſbourg, Abbé & Chef de l'Ordre de Cluny, Maçon; & en cette qualité Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, Abbé de ſaint Sauveur de Rhedon, Vannes; & de Conches, Evreux, toutes deux de l'Ordre de ſaint Benoiſt, & de la Valaſſe, C. Rouen, Prieur de Souvigny, & cy-devant nommé à l'Archevêché de Tours, en Novembre 1719. nommé à celui de Vienne le 8 Janvier 1721. & ſacré le 10 Mars 1722. p. 969.

# TABLE
## DES NOMS ET SURNOMS DES EVEQUES,

En Janvier 1726.

*Selon l'Alphabet de leurs Evêchez, avec leurs Abbayes, Prieurez & autres Titres; le nombre des Cures de ces Diocéſes, & leur diſtance de Paris.*

ACQS ou D'AX.
*Suffragant d'Auch, 196. Cures, & à 160 lieuës de Paris.*
M. Bernard d'Abadie d'Arbocave, Abbé du Luc, Diocéſe d'Oleron, B. p86.

AGDE.
*Suffragant de Narbonne, 19 Cures, & à 160 lieuës de Paris.*
M. Philibert-Charles de Pas de Feuquieres, Abbé de Cormeilles, B. Dioc. de Lizieux, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, p. 490.

AGEN,
*Suffragant de Bordeaux, 400 Cures, & à 145 lieuës de Paris.*
M. François Hebert, cy-devant Prêtre de la Miſſion, & Curé de Verſailles, p. 148.

AIRE.
*Suffragant d'Auch, 210 Cures, & à 160 lieuës de Paris.*
M. Gilbert de Montmorin, ſacré le 7 Novembre 1723. p. 95.

ALAIS,
*Suffragant de Narbonne, 19 Cures, à 110 lieuës de Paris.*
M. Charles de Bannes-Davejan, ſacré le 3 Aouſt 1721. Abbé de Montebourg, & a prêté ſerment de fidelité le 10 Aouſt de la même année, p. 530.

ALETH,
*Suffragant de Narbonne, 80 Cures, & à 120 lieuës de Paris.*
M. François Boucaud fut nommé le 17 Octobre 1723. & ſacré le 11 Juin 1724. p. 527.

AMIENS,
*Suffragant de Reims, 776 Cures, & à 28 lieuës de Paris.*
M. Pierre Sabatier Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, p. 629.

ANGERS,
*Suffragant de Tours, 668 Cures, & à 64 lieuës de Paris.*
M. Michel Poncet de la Riviere, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris,

Abbé de Vierzon, B. Bourges & de Noaillé, B. Poitiers, p. 918.

ANGOULESME,

*Suffragant de Bordeaux, 190 Cures, & à 70 lieuës de Paris.*

M. Cyprien-Gabriel Blenard de Rezay, Docteur de Sorbonne, & Abbé de la Grace-Dieu, C. la Rochelle, p. 152.

APT,

*Suffragant d'Aix, 32 Cures, & à 150 lieuës de Paris.*

M. Vacon fut sacré le 1 Octobre 1724. & le 8 il prêta serment de fidelité, p. 6.

L'ancien Evêque. M. Joseph Ignace de Foresta de Colongue, p. 6.

ARRAS,

*Suffragant de Cambray, 400 Cures, & à 40 lieuës de Paris.*

M. de la Salle a esté nommé en Octobre 1725. Je le crois Abbé de Bonnevaux, C. D. de Poitiers, p. 345.

AVRANCHES,

*Suffragant de Rouen, 180 Cures, & à 70 lieuës de Paris.*

M. Cesar le Blanc, nommé en Novembre 1719. sacré le 1 May 1720. & a prêté serment de fidelité le 5, p. 724.

AUTUN,

*Suffragant de Lyon, 611 Cures, & à 70 lieuës de Paris.*

M. Antoine de Blitterwick de Moncley, Abbé de Charlieu, C. Besançon. Il fut nommé le 8 Janvier 1721. p. 403.

AUXERRE,

*Suffragant de Sens, 238 Cures, à 40 l. de Paris.*

M. Charles-Gabriel-de-Pestel-de-Levis-de-Tubieres-de-Caylus Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Abbé de S. Jean de Laon, B. p. 835.

BAYEUX,

*Suffragant de Rouen, 611 Cures, & à 60 lieuës de Paris.*

M. François-Armand de Lorraine-d'Armagnac, Abbé de Royaumont, C. Beauvais, de Châteliers, C. Poitiers & de saint Faron, B. Meaux. Il fut nommé le 20 Juin 1719. sacré le 5 Novembre, & le 12 prêta serment de fidelité, p. 713.

BAYONNE,

*Suffragant d'Auch, 50 Cures, & à 185 lieuës de Paris.*

M. André Druillet Abbé de saint Jean d'Angely, B. Xaintes, p. 111.

BAZAS,

*Suffragant d'Auch, 150 Cures, & à 145 lieuës de Paris.*

M. Edme Mongin, l'un des 40 de l'Académie Françoise, cy-devant Précepteur de M. le Duc de Bourbon & de M. le Comte de Charolois, & Abbé de S. Martin, d'Autun, B. Il fut sacré le 11 Mars 1725. & le 18 il prêta serment de fidelité, 99.

BEAUVAIS,

*Suffragant de Reims, 592 Cures, & à 16 lieuës de Paris.*

M. François-Honorat-Antoine de Beauvilliers saint Aignan, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, p. 613.

BETHLE'EM.

M. Louis le Bel, cy-devant Recolet, dit le Pere Cherubin. Il est Abbé de lieu Restauré, P. Soissons, p. 854.

BEZIERS,

*Suffragant de Narbonne, 106 Cures, & à 163 l. de Paris.*

M. Charles des Alryes du Rousset, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. p. 486.

BLOIS,

*Suffragant de Paris, 200 Cures, & à 45 lieuës de Paris.*

M. Jean-François-Paul le Fevre de Caumartin, de l'Académie Françoise, & honoraire de celle des Inscriptions & belles Lettres, cy-devant Evêque de Vannes. Il est Abbé de Buzay, C. Nantes & de Pontlevoy, B. Blois, p. 78.

BOULOGNE,
*Suffragant de Reims*, 420 *Cures*, *& à* 50 *lieuës de Paris.*

M. Jean-Marie Henriau fut nommé le 6 Avril 1724. sacré le 28 Octobre, & a prêté serment de fidelité, le 29, p. 656.

SAINT BRIEUX,
*Suffragant de Tours*, 200 *Cures*, *& à* 90 *lieuës de Paris.*

M. Pierre Guillaume de la Vieuville, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Abbé de Carnoüet, C. Quimper, fut nommé le 8 Janvier 1721. & sacré le 6 Juillet, p. 956.

CAHORS,
*Suffragant d'Alby*, 422 *Cures*, *& à* 140 *lieuës de Paris.*

M. Henry de Briqueville de la Luzerne, Docteur en Théologie de la Maison de Navarre, & Abbé de la Garde-Dieu, C. Cahors, p. 35.

CARCASSONNE,
*Suffragant de Narbonne*, 96 *Cures*, *& à* 172 *l. de Paris.*

M. Louis-Joseph de Châteauneuf de Rochebonne, cy-devant Comte & Doyen de Lyon, & Aumônier du Roy. Il fut sacré le 21 Aoust 1720. & a succedé à son oncle, mort le premier Mars 1722, p. 494.

CASTRES,
*Suffragant d'Alby*, 100 *Cures*, *& à* 160 *lieuës de Paris.*

M. Honoré de Quiqueran-de Beaujeu, Associé veteran de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, & cy-devant Prêtre de l'Oratoire, p. 31.

CHAALONS,
*Suf. de Reims*, 300 *Cures*, *& à* 36 *l. de Paris.*

M. Nicolas-Charles de Saulx-Tavannes, Docteur de Sorbonne, cy-devant Comte de Lyon, & Grand Vicaire de Pontoise, Abbé de Lieu-Croissant, dit les Trois Rois, C. Besançon & de S. Michel en Thierache; B. Laon & de Mont-Benoist, A. Besançon, premier Aumônier de la Reine. Il fut nommé à cet Evêché le 8 Janvier 1721. & sacré le 9 Novembre, p. 588.

CHAALONS-SUR-SAONE.
*Suf. de Lyon*, 207 *Cures*, *& à* 80 *l. de Paris.*

M. François Madot, Abbé de Loroy, C. Bourges, & de Beaulieu, A. Boulogne, p. 455.

CHARTRES,
*Suf. de Paris*, 810 *Cures*, *& à* 18 *l. de Paris.*

M. Charles-François des Montiers de Merinville, Abbé d'Igny, C. Reims, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, p. 63

CLERMONT,
*Suf. de Bourges*, 800 *Cures*, *& à* 90 *l. de Paris.*

M. Jean-Baptiste Massillon, Abbé de Savigny, C. Avranches, & cy-devant Prêtre de l'Oratoire, p. 265.

COMINGES,
*Suf. d'Auch*, 200 *Cures*, *& à* 175 *l. de Paris.*

M. Gabriel Olivier de Lubieres du Bouchet, p. 90.

CONDOM,
*Suf. de Bordeaux* 140 *Cures*, *& à* 150 *l. de Paris.*

M. Louis Milon, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Prieur de S. Marcel, de Villiers, S. Sepulchre & des deux Gemeaux, cy-devant Aumônier du Roy & Chanoine de S. Martin de Tours, pag. 152.

L'Ancien Evêque. M. Jacques Goyon de Matignon, Abbé de S. Victor de Marseille, B. Marseille, p. 152.

CORNOUAILLES ou QUIMPER-CORENTIN.
*Suff. de Tours*, 200. *Cures*, *& à* 135. *lieuës de Paris.*

M. François-Hyacinthe de Ploeuc, du Timeur. p. 947.

COUSERANS ou CONSERANS,
*à* 180. *lieuës de Paris.*

M.

## COUTANCE,

*Suff. de Roüen*, 450. *Cures*, *& à* 170. *lieuës de Paris.*

M. Leonore-Goyon de Matignon, Docteur de la Maiſon de Sorbonne, Abbé de Leiſſay d'Anciens Benedictins, Coûtance, Prieur du Pleſſis-Grimoud, A. Bayeux. Il fut nommé le 8. Janvier 1721. ſacré le 11. Janvier 1722. & a preſté ſerment de fidelité le 18. p. 784.

## DIE,

*Suf. de Vienne*, 170. *Cures*, *& à* 135. *lieuës de Paris.*

M. Gabriël de Coſnac, Abbé d'Orbeſtier, B. Luçon. p. 991.

## DIGNE,

*Suf. d'Embrun*, 32 *Cures & a* 155. *lieues de Paris.*

M. Henry de Puget, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Abbé de Simore, B. Auch. p. 51.

## DOL,

*Suf. de Tours*, 80. *Cures*, *& a* 85. *lieës de Paris.*

M. Jean-Loüis du Bouchet de Sourches, Abbé de Troarn, B. Bayeux, & Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, p. 713.

## EVREUX,

*Suf. de Roüen*, 480. *Cures*, *& à* 22. *lieuës de Paris.*

M. Jean le Normant, Docteur de la Maiſon & Societé de Sorbonne, & Abbé de S. Taurin, B. Evreux. Il fut nommé le 13. Juillet 1710. & ſacré le 21. Decembre. p. 736.

## SAINT FLOUR,

*Suf. de Bourges*, 270. *Cures*, *& à* 120. *lieuës de Paris.*

M. Joachim-Joſeph d'Eſtaing, Prieur de S. Irénée, de Lyon. p. 286.

## FREJUS,

*Sufragant d'Aix*, *& a* 168. *lieuës de Paris.*

M. Pierre-Joſeph de Caſtellane, Licentié en Theologie, cy-devant Chanoine de la Metropolitaine d'Aix. p. 13.

L'Ancien Evêque M. André Hercules-Fleury, Precepteur du Roy, Abbé de Tournus B. Châlons, d'Aulnay C. D. de Bayeux & de S. Eſtienne de Caën, B. Bayeux, l'un des quarante de l'Academie Françoiſe, & Honoraire de celle des Sciences, & Grand Aumônier de la Reine. p. 13.

## GAP,

*Suf. d'Aix*, 221. *Cures*, *& à* 180. *lieuës de paris.*

M. François Berger de Maliſolles, Docteur en Theologie. p. 16.

## GENEVE,

M. de Rouſſillon de Bernex. p. 1009.

## GLANDEVE,

*Suf. d'Embrun*, 56. *Cures*, *& a* 170. *lieues de paris.*

M. Dominique-Laurent de Berton de Crillon, nommé le 8. Janvier 1721. & preſta ſerment de fidelité le 18. p. 57.

## GRASSE,

*Suf. d'Embrun*, 22. *Cures*, *& a* 180. *lieues de paris.*

M. Joſeph-Ignace-Jean-Baptiſte de Meſgrigni, cy-devant Capucin. p. 72.

## GRENOBLE,

*Suf. de Vienne*, 304. *Cures*, *& a* 118 *lieues de paris.*

M. Jean de Caulet, Aumônier du Roy, Prieur de S. Felix, D. de Narbonne, & Abbé de Chaſtrices, A. D. de Châlons-ſur-Marne 1725. p. 994.

## HELNE, *voyez* PERPIGNAN.

## KEBEC, *voyez* QUEBEC.

## LAICTOURE,

*Suf. d'Auch*, 79. *Cures*, *& a* 150. *lieues de paris*

M. Paul-Robert Hertault de Beaufort, Docteur de Sorbonne, Abbé de Foreſt-Montier B. Amiens, & cy-devant Doyen de l'Egliſe d'Ypres. p. 89.

## LANGRES,

*Suf. de Lyon*, 600. *Cures*, *& a* 57. *lieues de paris.*

M. Pierre de Pardaillan d'Antin, de Gondrin Chanoine Capitulaire de Straſbourg, Abbé de Lire B. Evreux, & de Monſtier-Ramé, B. Troyes, Academ[illegible]

Honoraire de l'Academie des Inſcriptions & Belles Lettres. Il fut nommé à cet Evêché à la fin de Mars 1724. ſacré le 27. Decembre, & a prêté ſerment de fidelité le 22 Janvier 1725. p. 426.

LAON,

*Suf. de Reims, 76 Cures, & à 30 l. de Paris.*

M. Etienne Joſeph de la Farre, nommé en Nov. 1723. ſacré le 25 Juillet 1724. & a prêté ſerment de fidelité, le 22 Janv. 1725. Il eſt Abbé de S. Martin de Laon, depuis le mois de Novembre 1723. & cy-devant nommé à l'Evêché de Viviers, en Fevrier 1723. ſur la démiſſion volontaire de M. de Ratabon, p. 598.

LAVAUR,

*Suf. de Toulouſe, 86 Cures, & à 155 l. de Paris.*

M. Nicolas Maleſieu Abbé de Moreille, C. la Rochelle, & Docteur de la Maiſon de Sorbonne, p. 872.

LESCAR,

*Suff. d'Auch, 240 Cures, & à 170 l. de paris.*

M. de la Caſſaigne, Abbé de la Reolle, B. Leſcar, p. 108.

LIMOGES,

*Suf. de Bourges, 900 Cures, & à 56 l. de Paris.*

M. Antoine Charpin de Genetines, Abbé de Pébrac, A. S. Flour & de la Creſte, C. Langres, Docteur en Théologie, ſacré le 3 Avril 1706. p. 292.

M. de la Roche-Aymont, Grand Vicaire de Limoges, fut ſacré Evêque de Saphet en Phenicie, le 5 Aouſt 1725. pag. 292.

LIXIEUX,

*Suf. de Rouen, 580 Cures, & à 40 l. de Paris.*

M. Henry-Ignace de Brancas, Abbé de S. Gildas au Bois, B. Nantes, & de Chambre-Fontaine, P. Meaux, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, p. 773.

LODEVE,

*Suf. de Narbonne, 48 Cures, & à 150 l. de Paris.*

M. Jacques-Antoine Phelypeaux, Abbé de Nantz, B. Vabres de S. Sauveur de Lodêve, B. & de S. Gilles, Nîmes ſecularisée, p. 513

LOMBE'S,

*Suf. de Toulouſe, 90 Cures, & à 150 l. de Paris*

M. Charles Guillaume de Maupeou, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, cy-devant Chanoine de Paris, & Agent du Clergé de France. Il a eſté nommé le 12 Juin 1720. ſacré le 13 Juillet 1721. & à prêté ſerment de fidelité, le 20, p. 879.

LUÇON,

*Suf. de Bordeaux, 230 Cures, & à 100 lieuës de Paris.*

M. Michel Celſe Roger de Buſſy, Abbé de Flavigny, B. D. d'Authun. Il fut ſacré le 24 Fevrier 1724. Prieur de l'Eſpau, D. d'Auxerre, & Abbé de Bellevaux, P. D. de Nevers, p. 196.

MAÇON,

*Suf. de Lyon, 268 Cures, & à 100 l. de Paris.*

M. Michel de Caſſagnet de Tilladet, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de la Honce, P. Bayonne, & Prieur de S. Thomas d'Epernon, Chartres, p. 467.

S. MALO.

*Suff. de Tours, 200 Cures, & à 75 l. de paris.*

M. Vincent-François des Marêts, Prieur de S. Denys & de Nogent le Rotrou, Cl. p. 959

LE MANS,

*Suf. de Tours, 119 Cures, & à 48 l. de paris.*

M. Charles-Louis de Froulay de Teſſé Aumônier du Roy & Comte de Lyon, fut nommé à cet Evêché, le 17 Octobre 1723 & fut ſacré le 25 Fevrier 1724. & Abbé de S. Maur ſur Loire, B. D. d'Angers, pag. 903

MARSEILLE,

*Suf. d'Arles, à 175 de paris.*

M. Henri-Xavier de Bel-Sunce de Caſtel-Moron, Abbé de Chambons, C. Vi vier

viers & de Montmorel, A. Avranches. Il a refusé en 1723. l'Evêché Pairie de Laon, p. 65.

## MEAUX,

*Suf. de Paris, 210 Cures, & à 10 l. de Paris.*

M. Henry-Pons de Thiard de Bissy, Cardinal Prêtre du titre de S. Quirique & de sainte Juliite, crée par le Pape Clement XI sur la nomination du Roy Louis XIV. le 29 May 1715. Evêque de Meaux depuis 1704. & auparavant de Toul, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Abbé de Trois Fontaines, C. Châlons sur Marne & de S. Germain des Prez, B. Paris, & Commandeur des Ordres du Roy, depuis le 2 Fevrier 1724. Il est né le 25 May 1657. p. 55.

## MENDE,

*Suf. d'Ally, 208 Cures, & à 135 l. de Paris.*

M. Gabriel Florent de Choiseul Beaupré, nommé l'Evêque de Mende le 17 Octobre 1723. Abbé de N. D. de Tionneau, C. Mans, & de sainte Colombe, B. Sens, sacré en Octobre 1724. & le 31. de ce mois prêta serment de fidelité, & cy-devant Evêque de S. Papoul, p. 44.

## METS,

*Suf. de Trèves, 613 Cures, & à 72 l. de Paris.*

M. Henry-Charles du Cambout Duc de Coislin, Pair de France, Premier Aumônier du Roy, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, Abbé de S. George de Boscherville, B. Rouen, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Il prit séance au Parlement de Paris, le 31 Mars, 1711. en qualité de Duc de Coaslin, p. 1018.

## MIREPOIX,

*Suf. de Toulouse, 60 Cures, & à 175 l. de Paris.*

M. François-Honoré de Maniban Abbé de Sendras, B. Nîmes, Docteur en Théologie, cy-devant Grand Archidiacre de Toulouse. Il fut nommé le 8 Janvier 1721. p. 870.

## MONTAUBAN.

*Suf. de Toulouse 98 Cures, & à 150 l. de Paris.*

M. François d'Hausonville de Nettancourt-Vaubecourt, Abbé d'Aisnay, B. Lyon, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, p. 686.

## MONTPELLIER,

*Suf. de Narbonne, 220 Cures, & à 154 l. de Par.*

M. Charles-Joachim Colbert de Croissy, Docteur de Sorbonne, & Abbé de Froidemont, C. Beauvais, p. 506.

## NANTES,

*Suf. de Tours, 217. Cures. & à 100 lieuës de Paris.*

M. Christophe-Louis-Turpin-Crissé de Sansay Ab. de Kimperlé, B. Cornouailles, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & cy-devant Evêques de Rennes, dont il prêta serment de fidelité, le 29 Octobre 1724. p. 937.

## NEVERS,

*Suf. de Sens, 171 Cures, & à 55 lieuës de Paris.*

M. Charles Fontaine des Montées Abbé de S. Cyran, B. Bourges, pour être unie à son Evêché, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & cy-devant Doyen de l'Eglise d'Orleans, nommé à cet Evêché en Août 1719. sacré le 12 Novembre, & le 26 a prêté serment de fidelité, p. 848.

## NISMES,

*Suf. de Narbonne, 90. Cures. à 160 lieuës de Paris.*

M. Cesar-Jean Rousseau de la Parisiére, Docteur en Theologie. p. 499.

## NOYON,

*Sufrag. de Reims, 704. Cures. a 23 lieuës de Paris.*

M. Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne, Abbé d'Elan, C. Reims, & de S. Riquier, B. Amiens. p. 649.

## OLERON,

*Sufrag. d'Auch, 280. Cures. à 185 lieuës de Paris.*

M. Joseph de Revol, Docteur en Theologie de la Faculté, de Paris. p. 106.

## S. OMER,

*Suf. de Cambray*, 110. *Cures à* 55. *lieues de paris.*

M. François de Valbelle de Tourves, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Abbé de Pontron, C. Angers, & cy-devant Maître de l'Oratoire du Roy. p. 356.

Coadjuteur M. Joseph Alphonse de Valbelle de Tourves, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne Aumônier du Roy, cy-devant nommé à l'Evêché de Sarlat, & Evêque Titulaire de Hieropolis. Il fût sacré le 11. Avril 1723. p. 356.

## ORANGE,

*Suffragant d'Arles à* 130. *lieuës de Paris.*

M. Louis Chomel, sacré le 25 Juillet 1721. p. 75

## ORLEANS.

*Suffragant de Paris.* 212 *Cures. à* 34. *lieuës de Paris.*

M. Loüis Gaston Fleuriau, Ab. de saint Jean d'Amiens, P. p. 39

Coadjuteur, M. de Paris Crand Vicaire d'Orleans, & neveu de l'Evêque. Il a esté nommé le 10 Fevrier 1723. à cette Coadjutorerie, p. 39

## PAMIERS.

*Suffragan de Toulouse*, 100 *Cures. à* 175. *lieues de Paris.*

M. Jean-Baptiste de Verthamont, Docteur de Sorbonne, p. 864

## S. PAPOUL.

*Suff. de Toulouse*, 56 *Cures. à* 168. *lieuës de Paris.*

M. Jean-Charles de Segur, Ab. de Vermand, P. Noyon, depuis le 8 Janv. 1721. nommé à cet Evêché, le 17 Octobre 1723. & sacré le 24 Aoust 1724. cy-devant Prêtre de l'Oratoire, p. 880

## S. PAUL TROIS CHATEAUX.

*Suffragant d'Arles. à* 140. *lieuës de Paris.*

M. Claude-Ignace-Joseph de Simiane, cy devant Doyen de saint Agricole à Avignon, & Ab. de Saint Pierre sur Dive, B. Sées, p. 71

## PERIGUEUX.

*Suff. de Bordeaux*, 400 *Cures. a* 108. *lieues de Paris.*

M. Michel-Pierre d'Argouges, Ab. de Jouy, C. Sens, & Docteur en Théologie de la Facalté de Paris, nommé le 8 Janv. 1721. & sacré le 3 Aoust, a prêté serment de fidelité, le 10, p. 206

## PERPIGNAN ou HELNE.

*Suffragant de Tarragone. a* 190. *lieuës de Paris.*

M. Mathios de Gramont de Lanta, nommé le 17 Octobre 1723. p. 532

## POITIERS.

*Suff. de Bordeaux*, 722 *Cures. à* 80. *lieuës de Paris.*

M. Jean-Claude de la Poype de Vertrieu, cy-devant Comte de Lyon, p. 167

Coadjuteur, M. Jerôme-Loüis de Foudras de Courcenay, Evêque Titulaire de Tloana, ou Tlos, Comte de Lyon. Il fut sacré le 1 Fevrier 1722. p. 167

## S. POL DE LEON.

*Suff. de Tours*, 120 *Cures. á* 120. *lieuës de Paris.*

M. Jean-Louis de la Bourdonnaye, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, p. 952

## S. PONS DE TOMIERES.

*Suff. de Narbonne*, 40 *Cures. a* 155. *lieuës de Paris.*

M. Jean-Loüis de Berton de Grillon, Ab. de Baigne, B. Xaintes, Docteur en Théologie, p. 524

## LE PUY.

*Suffr. de Bourges*, 156 *Cures. à* 155 *l. de Paris.*

M. François de Beringhen, Abbé de sainte Croix de Bordeaux, B. & Prevôt de Pignans, D. de Frejus. Il a esté nommé à cet Evêché, le 13 Mars 1725, & Archidiacre de Melun, p. 309

## Q

Quimper *Voyez* Cornoüailles.

## RENNES.

*Suff. de Tours*, 265 *Cures*, & *à* 72 *l. de Paris.*

M. Charles-Louis-Auguste le Tonnelier de Breteüil, nommé le 17 Oct 1723. sacré le 15 Juillet 1725. & a prêté serment

de fidelité le 22. Il eſt Abbé de Chaumes, d'anciens Benedict. D. de Sens, & Grand Maiſtre de la Chapelle du Roy, p. 933

RIEUX.

*Suff. de Toulouſe, 90 Cures. à 166 l. de Paris.*

M. Alexandre-Johanne de Saumery, Docteur de Sorbonne, Abbé de Celſe, A. Poitiers, & de la Magdelaine de Châteaudun, A. Chartres, Conſeiller d'honneur au Parlement de Toulouſe, ſacré le 17 Mars 1720. & a prêté ſerment de fidelité, le 4 Aouſt 1720, p. 874

RIEZ.

*Suffragant d'Aix, 34 Cures. à 150 l. de Paris.*

M. Louis-Baltazar de Phelipeaux d'Herbault, Abbé de Thoronet, C. Fréjus, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, p. 11

LA ROCHELLE,

*Suffragant de Bordeaux. à 108 lieuës de Paris.*

M. Jean-Baptiſte de Brancas, Aumônier du Roy, & Agent du Clergé, nommé à cet Evêché en 1725. ſacré le 21 Oct., & le 28 a prêté ſerment de fidelité, & Ab. de S. Pierre de Melun, B. D. de Sens, p. 191 & 803

RODE'S.

*Suffragant d'Alby, 500 Cures. à 144 l. de Paris.*

M. Armand-Jean de la Vouë de Tourouvte, p. 26

SAINTES ou XAINTES.

*Suff. de Bordeaux, 291 Cures. à 115 l. de Paris.*

I . . . Leon de Beaumont, nommé le 20 Janv. 1716. p. 158

L'ancien Evêque M. Henry-Auguſtin, Abbé d'Epernay le Pilleur, A. Reims, cy-devant de Bonnevaux. Il fut nommé Evêque de Saintes, en Avril 1711. p. 158

SARLAT.

*Suff. de Bordeaux, 130 Cures. à 120 l. de Paris.*

M. Denys-Alexandre le Blanc, Chanoine de S. Victor de Paris, & Prieur de ſaint Cyprien, nommé à cet Evêché, en Septembre 1721. & ſacré le 15 Mars 1722. p. 214

SE'EZ.

*Suffragant de Roüen, 580 Cures. à 40 lieuës de paris.*

M. Dominique-Barnabé Turgot de S. Clair, Docteur en Théologie, cy-devant premier Aumônier de feu M. le Duc de Berry, & ancien Agent du Clergé, nommé à cet Evêché, le 13 Juillet 1710. & ſacré le 4 Dec. p. 759

SENE'S.

*Suffragant d'Embrun, 32 Cures. à 165 l. de paris.*

M. Jean de Soanen, Predicateur ordinaire du Roy, & cy-devant Prêtre de l'Oratoire, p. 58

SENLIS.

*Suffragant de Reims, 76 Cures. à 10 lieuës de Paris.*

M. François Firmin Trudaine, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Ab. de Theulley, C. Langres, p. 609

SISTERON ou CISTERON.

*Suffragant d'Aix 50 Cures. à 150 lieuës de Paris.*

M. Jean-Joſeph Laſſiteau, cy-devant Jeſuite, nommé en 1719. & ſacré en Novembre 1723. p. 18

SOISSONS.

*Suffragant de Reims, 450 Cures, à 22 l. de Paris.*

M. Jean-Joſeph Languet de la Villeneuve de Gergy; Abbé de Coëtmaloën, C. Cornouailles & de S. Juſt, P. Beauvais, Docteur en Theologie de la Maiſon de Navarre, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, p. 568

STRASBOURG.

*Suffragant de Mayence. à 110 lieuës de Paris.*

M. Armand Gaſton de Rohan Soubize, Cardinal, Prêtre du titre de la Trinité du Mont dit *in Pincio*, créé ſur la nomination du Roy Loüis XIV. par le Pape Clement XI le 18. May 1712. Evêque & Prince de St a-ſbourg, Grand Aumônier de France, Abde la Chaiſe-Dieu, B. Clermont; de Monſtier en Argonne, C. Châlons; de Foigny, C. Laon; & de S. Waſt d'Arras, B. Doc-

teur en Theologie de la Faculté de Paris ; l'un des quarante de l'Académie Françoise, & honoraire de celle des belles Lettres ; & de l'Académie de Gli Arcadi à Rome, depuis 1721, il est né le 24. Juin 1674. il fut fait Coadjuteur de Strasbourg le 26. Juin 1701. & en devint Evêque le 10. Avril 1704. p. 1080

## TARBES.

*Suff. d'Auch.* 140 *Cures, à* 170 *lieuës de Paris.*

M. Anne-François Guillaume du Cambout, Ab. de Mémie, A. Châlons, Docteur en Théologie, cy-devant Agent du Clergé de France, & Aumônier du Roi. Il fut sacré le 19. Novembre 1719. & le 26. il prêta serment de fidelité, p. 102

## TOUL.

*Suff. de Treves,* 1700 *Cures, à* 65 *lieuës de Paris.*

M. Scipion-Jerôme Begon, Docteur de la Maison de Sorbonne, Abbé de S. Germain de Flaix, B. Beauvais, nommé le 8. Janvier 1721. sacré le 25. Avril 1723. & a prêté serment de fidelité le 2. Mai, p. 1040

## TOULON.

*Suff. d'Arles:* 20 *Cures, à* 185 *lieuës de Paris.*

M. Louis de la Tour du Pin Montauban, Ab. de S. Guillaume du Désert, B. Lodeve, & d'Aniane, B. Montpellier, Docteur en Theologie, p. 73

## TREGUIER.

*Suff. de Tours.* 70. *Cures. à* 110 *lieuës de paris.*

M. Olivier Jegou de Quervillo, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, p. 954

## TROYES.

*Suffrag. de Sens,* 417 *Cures. à* 36 *lieuës de paris.*

M. Jacques Benigne Bossuet, Ab. de S. Lucien, de Beauvais, B. p. 819

L'ancien Evêque de Troyes.

M. François Bouthillier de Chavigny, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Ab. de Sellieres, C. Troyes, Prieur de Pont sur Seine, & de Marnay, p. 819

## TROIS CHASTEAUX.

*Voyez* Saint Paul Trois-Châteaux.

## TULLES.

*Suffrag. de Bourges.* 70 *Cures. à* 80 *lieuës de paris.*

M. Charles Dupleſſis d'Argentré, cy-devant Aumônier du Roy, sacré le 10 Juin 1725. & a prêté serment de fidelité, Abbé de Quincamps A. D de Tréguier p. 307

L'ancien Evêque, M. André Daniel de Beaupoil de S. Aulaire, Docteur en Theologie ; nommé le 29 Decembre 1720, sacré le 1. Février 1722. & Abbé de S. Jean de Falaise, P. D. de Séez p. 307

## VABRES.

*Suffrag. d'Alby,* 150 *Cures. à* 150 *lieuës de paris.*

M. Charles-Alexandre Filleul de la Chapelle, Abbé de S. Pierre de Châlons, B. nommé le 13. Juillet 1710. & sacré le le 4. Janvier, p. 40

## VALENCE.

*Suffr. de Vienne,* 140 *Cures. à* 128 *lieuës de paris.*

M. Alexandre Milon, Aumonier du Roi nommé le 7. Mai 1725, p. 985

## VANNES.

*Suff. de Tours,* 160 *Cures. à* 110 *lieuës de paris.*

M. Antoine Fagon, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Ab. de Boheries, C. Laon. De S. Mean, B. S. Malo ; & de la Vieuville, C. Dol, ci-devant Evêque de Lombez, nommé à l'Evêché de Vannes le 29. Aoust 1719. & sacré en Mai 1720. il prêta Sement le 12. p. 942

## VENCE.

*Suff. d'Embrun,* 23. *Cures. à* 182 *lieuës de paris.*

M. Flodoard-Morel de Bourchenu, cy-devant Prévôt de l'Eglise Collegiale & Chapelle Royale de S. André de Grenoble, p. 55

## VERDUN.

*Suff. de Treves,* 350 *Cures. à* 55 *lieuës de paris.*

M. Charles François de Hallencourt de Dromesnil, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Abbé de la Charité, C.

Besançon, d'Hombliéres, B. Noyon, cy-devant Evêque d'Autun, le 13 Juillet 1710. sacré le 22. Mars 1711. & nommé à l'Evêché de Verdun le 8. Janvier 1721. p. 1057

VIVIERS.

*Suff. de Vienne, 300 Cures. à 130 lieuës de paris.*

M. François-Renaud de Villeneuve, nommé le 17 Octobre 1723. à l'Evêché de Marseille; mais M. de Belsunce ayant refusé l'Evêché de Laon, M. de Villeneuve fut nommé à celui de Viviers en Novembre 1723. sacré le 13. Août 1724. & prêta serment de fidelité le 20. Il est Abbé de S. Gildas de Rhuis, B. D. de Vannes, p. 1003

L'ancien Evêque, M. Martin de Ratabon, Ab. de Hert en Alsace, Docteur en Theologie de la Maison de Navarre, Abbé de Mortemer, C. Roüen, & de S. Barthelemy de Noyon, A. p. 1003

UZEZ.

*Suf. de Narbonne, 181 Cures. à 150 lieuës de paris.*

M. Michel Poncet de la Riviere, Ab. de S. Eloy-Fontaine, A. Noyon, & de Breüil-Benoît, C. Evreux; Docteur de la Maison de Sorbonne, p. 518

XAINTES, *voyez* SAINTES.

# TABLE ALPHABETIQUE

*Des Evêchez & des Evêques Titulaires François hors la France, ou qui y sont actuellement en qualité de Coadjuteurs, ou pour leurs propres affaires*

A

AGATHOPOLIS.

M. Galiczon, Prieur de S. Michel de Touars, p. 1088.

ARE'THUSE,

M. François-Gaspard de Grammont Abbé de S. Vincent de Besançon, B. Prieur de Vaux sur Poligny & de Bellefontaine au même Diocése, Archidiacre de Besançon, & Docteur en Théologie, p. 1088.

AUREN.

M. Jacques de Bourges, Vicaire Apostolique de Tonquin, p. 1088.

B

BABYLONE.

M. Dominique-Marie Varlet, Vicaire Apostolique en Perse, p. 1088.

BASILE'E.

M. Edme Bellot, Coadjuteur de l'Evêque d'Avren, p.

BERYTHE.

M. Peschard, cy-devant le Pere Timothée de la Flêche, Coadjuteur de l'Evêq. de Babylone, p. 1089

BETHLE'EM.

*Voyez* la Lettre B. dans la precedente Table.

C

CLAUDIOPOLIS.

M. Claude de Visdelou, Vicaire Apostolique de Koucircheou, Province de la Chine, étant présentement à Pontichery.

CONON.

M. Charles Maigrot, Vicaire Apostolique de Fokien, à la Chine, étant presentement à Rome, au nombre des Evêques assistans du Pape, p. 1090.

E

ELEUTHEROPOLIS.

M. Fouquet Jesuite Missionnaire.

EUMENIE.

M. Louis-François de Mornay, cy-devant Capucin, Evêque d'Eumenie, & Coadjuteur de Quebec.

G

M. de Rouſſillon de Bernex, p. 1009.

H

HIEROPOLIS ou JEROPOLIS.

M. Joſeph-Alphonſe de Valbelle de Tourves, Coadjuteur de S. Omer.

K

KEBEC ou QUEBEC.

M. Jean-Baptiſte la Croix de Chevriers de S. Vallier.

R

ROSALIE.

M. Jacques de Queralay-Texier, Coadjuteur du Vicariat Apoſtolique de Siam.

S

SAPHET.

M. de la Roche-Aymont Grand Vicaire de Limoges & ſacré le 5 Aouſt 1725. p. 292. *Voyez* l'article de Limoges dans Table precedente.

SYNOPE.

M. Antoine Sicault Ab. de ſaint André le Bas de Vienne, B. de Bonlieu, C. D. de Limoges, Grand Vicaire de Lyon, & Chantre de S. Nizier, nommé Evêq. Suffragant de Lyon en Mars 1711. & ſacré le 30 Novembre, p. 1090.

T

TILLOPOLIS.

M. Marin l'Abbé Vicaire Apoſtolique de la Cochinchine, p. 1090.

TLOANA ou TLOS.

*Voyez* l'article de Poitiers dans la Table précedente.

Z

XABULA.

M. Louis de Cicé Vicaire Apoſtolique de Siam, Camboge, Japon, Laos, Pegu & autres lieux.

---

*Le Roy nomme aux dix-huit Archevêchez de France, aux cent douze Evêchez leurs Suffragans, à mille ſix cens ſoixante-ſix Abbayes d'Hommes, à plus de trois cens dix-ſept, tant Abbayes que Prieurés de Filles, & à quantité de Prieurez, Dignités d'Egliſes, Collégiales, Cures & Chapelles.*

# TABLE
## DES
# ABBAYES ET PRIEUREZ DE FRANCE.

*Contenant par Ordre Alphabetique les noms des Abbez qui les poſſedent en Regle ou en Commende, en l'état qu'ils ſe trouvent au premier Janvier 1726.*

## AVIS AU LECTEUR.

*Comme pluſieurs Titulaires ont differens noms, il faut chercher ſous une Lettre ce qu'on ne trouve pas ſous une autre : Par exemple, M. de Beaupoil de S. Aulaire. Je l'ay mis ſous la Lettre A. ainſi du reſte.*


M. d'Abadie, Abbé de S. Girons B. D. d'Aire. p. 97.

M. d'Abadie d'Arbocave, Evêque de d'Acqs, Abbé du Luc, B. D. d'Oleron. p. 86.

M. de Alabanne, Prieur Regulier de Bard. p. 425.

M. Alain de S. Gery, Ab. de Florans, C. D. d'Auch, en 1725. p. 85.

M. de S. Albin, *voyez* la Table des Archevêque à l'article de Cambray.

M. d'Alegre, Ab. de Bourgueil, C. D. d'Angers, le 17. Octobre 1723. p. 923.

M. l'Allemant, Ab. de S. Martin, des Airs A. D. de Troyes. p. 827.

M. Alliot, Ab. de Senone, B. D. Toul. p. 1045.

Le R. Pere d'Ambline, Ab. Regulier de Henin Lietard, A. D. d'Arras. p. 350.

Dom d'Ambrine, Ab. Regulier de Leſſies, B. D. de Cambray. p. 327.

Dom d'Ambrine, Ab. Regulier de S. Sepulchre, B. D. de Cambray. p. 329.

Le R. Pere Ancel, Ab. Regulier de Jouvilliers, P. D. de Toul. p. 1051.

M. de S. Andiol, Ab. de Peray-Neuf, P. D. d'Angers. p. 929.

M. de S. André, Ab. de S. Thiers de Saon, A. D. de Valence. p. 989.

Dom d'Angervilliers, Ab. Regulier de Sept-Fontaines, P. D. Langres. p. 445.

M. l'Anglois, Ab. de Bouras, C. D. d'Auxerre. p. 841.

M. Anſelme, Ab. de S. Sever, B. D. d'Aire. p. 96.

Le R. Pere d'Anthon, Ab. General de S. Antoine, A. D de Vienne. p. 980.

M. d'Antin, *voyez* la Table des Evêques à l'article de Langres.

M. de Cromeau d'Antragere, Ab. de Joug-Dieu, B. D. de Lyon. p. 386.

M. d'Arche, Ab. de la Roë, A. D. d'Angers. p. 926.

M. Arcis, Ab. Seculier, Dignité dans l'Egliſe du Puy. p. 314.

M. d'Argenſon, *voyez* la Table des Archevêques à l'art. de Bordeaux, & p. 141.

M. d'Argentier, Ab. de S. Pierre-le-Vif, B. D. de Sens. p. 804.

M. d'Argentré, *voyez* la Table des

Evêques, à l'article de Tulles.
M. d'Argouges, *voyez* la Table des Evêques à l'art. de Perigueux. p. 807.
M. d'Arias d'Avaiſe, Ab. de S. Rambert de Joux, B. D. de Lyon, p. 393.
Le R. Pere d'Arlus, Ab. Regulier d'Eaucourt, A. D. d'Arras, p. 349.
M. de Lorraine d'Armagnac, *voyez* la Table des Evêques à l'art. de Bayeux, p. 57. 177.
M. Arrault, Treſorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, Paris. p.
M. d'Aſpremont, Ab. de Breteüil, B. D. de Beauvais, p. 617.
M. de l'Aubanie, Ab. de S. Jacet, B. D. de Dol, p. 967.
M. d'Aubenton, Ab. de N. D. de Vertu, A. D. de Châlons-ſur-Marne, p. 595.
Dom Aubertot, Ab. Regulier de Morimond, C. D. de Langres un des quatre Peres de l'Ordre de Citeaux, p. 440.
Le R. Pere d'Auchy, Ab. de S. Auguſtin de Théroüanne, P. D. de S. Omer, p. 362.
M. d'Avejan, *voyez* la Table des Evêques à l'article d'Alais.
M. de S. Aulaire, Ab. de Leoncel, C. D. de Die, p. 993.
M. de Beaupoil de S. Aulaire, *voyez* la Table des Evêques à l'article de Tulles.
M. Aunillon de la Barre, Ab. du Gué de Launay, B. D. Mans, 909.
M. de la Tour d'Auvergne, *voyez* la Table des Archevêques à l'article de Vienne.
M. d'Aynac Turenne, Ab. de l'Iſle-Chauvet, C. D. de Luçon, p. 199.

## B.

M. de la Badie, Prieur de Bouchoux, B. D. de Lyon, p. 397.
M. Baillot, de S. Michel Curé de Limoges, & Ab. de la Nouvelle de Gourdon, C. D. de Cahors, p. 38.
M. Bailly, Ab. de S. Savin, B. D. de Tarbes, p. 1037.
M du Ban, Prieur de Mouterot, D. de Beſançon, p. 133.
M. de Barcos, Ab. de S. Jacques de Beziers, A. p. 488.
M. Barolet, Prieur de Belroy, A. D. de Langres, p 451.
Dom de la Barre, Ab. Regulier de Marolles, B. de Cambray, p. 329.
M. Barrége, Ab. de Valcroiſſant, C. D. de Die, p 993.
M. de Barriere, Ab. de Joſaphat, B. D. de Chartres, & de S. Martial, de Limoges, B. p. 296.
M. Baſterot, Ab. de Pierre de l'Iſle de Medoc, A. D. de Bordeaux, p. 147.
M. Baſtide, Ab. de Quincy, C. D. de Langres, p. 441.
M. de la Buſtie, Ab. d'Ardennes, P. D. de Bayeux, & de Belvaux, C. D. de Beſançon p. 721.
M. de la Baſtie, de S. Lambert, A. D. de Cambray, p. 333.
M. de Batilly, Ab. de S. Nicolas-des-Prez ſous Ribemont, B. D. de Laon, p. 600.
M. Baudin, Ab. de Lonlay, B. D. du Mans, p. 910.
M. Baudry, Ab. de S. Fuſcien-aux-Bois, B. D. d'Amiens, p. 633.
M. de la Baume de la Suze, Ab. de S. Leon, A. D. de Toul, 1050.
M. de Beaufort, Grand Vicaire de Paris, Prieur de S. Eloy de Longiumeau, A. Paris, p. 35.
M. de Beaufremont, Ab. de Luxeüil, B. D. de Beſançon, & de S. Paul de Beſançon, A. p. 123. & 128.
M. de Beaufort, *voyez* la Table des Evêques à l'article de Leitoure.
M. Deſnouches de Beaumont, Ab. de Fontenelles, A. D. de Luçon, p. 201.
M. Beaudet de Beaumont, Prieur Regulier de Vaucroiſſant, A. D. d'Autun, p. 425.

Dom

Dom de Beaurepaire, Ab. Regulier de Chalocé, C. D. d'Angers, p. 926.

M. de Beauveau, *Voyez* la Table des Archevêques à l'article de Narbonne.

Dom Auguſtin Beauvillain, Ab. Regulier de S. Jean de Valenciennes, A. D. de Chambray, p. 332.

M. Begon, *Voyez* la Table des Evêques à l'article de Toul.

M. le Bel, *Voyez* la Table des Evêques, à l'article de Bethléem.

Dom Humbert Belhomme, Ab. Regulier de Moyen-Moutier, B. p. 1047.

M. Belingan, Chanoine de S. Germain l'Auxerrois, Ab. de S. Creſpin le Grand B. D. de Soiſſons, le 31. Juillet 1725. p. 579.

M. le Boucher de Bellancourt, Ab. de Lieu-Dieu, C. D. d'Amiens, p. 640.

M. du Bellay, Ab. de S. Melaine, B. D. de Rennes, p. 934.

M. de Belzunce, *Voyez* la Table des Evêques à l'article de Marſeille.

M. Benoiſe, Ab. de S. Sauve, de Montreüil, B. D. d'Amiens, p. 634.

Dom Jean Benoiſt, Ab. Regulier de l'Eſtoille, C. D. de Poitiers, p. 178.

Le R. P. Villers de la Berchere, Ab. Regul. de S. Jacques de Doë, P. D. du Puy, p. 313.

M. Bergier, Prieur de Sainte Radegonde, D. de Poitiers, p. 189.

M. de Beringhen, *voyez* la Table des Evêques, à l'art. du Puy.

Dom Bernencourt, Coadjuteur Regulier de l'Abbaye d'Anchin, B. D. d'Arras, p. 345.

M. de Rouſſillon de Bernex, Evêque de Geneve, p. 1009.

Dom Beroüin, Coadjuteur de l'Abbaye de Vaux-la-Douce, C. D. de Langres, p. 442.

M. de Bereur, Doyen de Dole, D. de Beſançon, p. 134.

Le R. Pere Bertin, Abbé Regulier de Vicoigne, P. D. d'Arras, p. 350.

Le R. Pere Bertinet, Ab. Regulier de Juſtemont, P. D. de Mets, p. 1035.

M. de Berulle, Ab. de Lezat, d'anciens Benedictins D. de Rieux, p. 875.

M. Beſſe, Prieur de Bleron, ou Blazon D. de Bourges, p.

M. Beſſiere, Ab. de Breuil-Herbaud, B. D. de Luçon, & de S. Clement de Mets, B. p. 197. & 1029.

M. de Bethune, Ab. de S. Aubin-des-Bois, C. D. de Brieuc, p. 957.

M. de Bethune d'Orval, Ab. de Blanche-Couronne B. D. de Nantes, & de Poultiers, B. D. de Langres. p. 434

M. de Bethune Prieur de Burcey. Gr. D. du Mans. p 916

M. de Betz de l'Harteloire Abbé de la Clairté-Dieu, C. D. de Tours, le 8. Janvier 1721. p.

M. de Bezons, Ab de la Grace-Dieu, B. D. de Carcaſſonne, & de S. Joüin de Marne B. D de Poitiers. p 495. & 171.

M. Bignon, Ab. de S. Quentin en l'Iſle, B. D. de Noyon, p. 651.

M. Binet de la Lande, Prieur de S. Spire de Corbeil, Paris, p. 38

M. Gontault de Biron Doyen de l'Egliſe de Paris, Ab. de Lagny, B. Paris, & de S. Ambroiſe de Bourges, & Prieur de S. Jean de Cathus, D. de Rodez, p. 16. & 249.

M. de Gontault de Biron, Ab. de Chaumont P. D. de Reims le 17 Oct. 1723. p. 565.

M. de Biron Chanoine de Paris, Ab. de Moiſſac B. D. de Cahors en 1716 & de Cadouin, C. D. de Sarlat le 17. Oct. 1723. p. 37.

M. de Biſſy Cardinal & Evêque de Meaux, & Ab. de Trois Fontaines, O. C. Châlons ſur Marne, & de S. Germain des Prez, B. Paris, *Voyez* ſes titres à la table des Evêques, & la page 11.

M. de Biſſy frere du Cardinal de ce nom,

Ab. de S. Florent-lez-Saumur, B. D. d'Angers, p. 924.

M. Bitaut Prieur de N. D. de l'Ouye, en 1719. D. de Chartres, p. 77

M. de Blamont Ab. de Beaugerais, C. D. de Tours en 1724.

M. de Blamont de Frizon Ab. de Beaulieu, B. D. de Tours en 1722 p. 887

M. le Blanc Evêque de Sarlat, Prieur de S. Cyprien, D. de Sarlat, p. 214

M. de Blankenkeim Chanoine de Cologne & Ab. de Saint Josse sur mer, B. D. d'Amiens, p. 633

M. Blet Ab. d'Issoudun, d'anciens Benedictins, D. de Bourges, p. 238

M. de Blitervvick, *voyez* la table des Evêques à l'article d'Autun.

M. Blondé Doyen de la Collegiale de N. D. du Puy, p. 190

M. Bocault Ab. de S. Amand de Coli, A. D. de Sarlat, p. 216

M. de Boc-sozel de Montgontier, Conseiller au Parlement de Grenoble, Prieur de S. Jean le Vif, D. de Grenoble, pag. 1002

Dom du Bois Ab. Regulier de Ham, B. D. de S. Omer, p. 360

M. du Bois frere du Cardinal de ce nom, Ab. de Cannes, B. D. de Narbonne, le 17 Octobre 1723. p. 483

M. de Boisfranc Ab. de Beaulieu, B. D. de Limoges, p. 296

de Boisgibaut d'Aumale, Ab. du Bouchet ou de Vauluisant, C. D. de Clermont, p. 278

M. Boisot Abbé de Rosieres, C. D. de Besançon, p. 127

M. Boisot Ab. de Mont sainte Marie, C. D. de Besançon, p. 127

M. Boisot Prieur de Chaulx, D. de Besançon, p. 132

M. de Boisse de la Farge, Grand Vicaire de Limoges, Ab. de Vigeois, d'anciens Benedictins, D. de Limoges, p. 297

M. de Bonne-Dame, Prieur de Sauceuse, A. D. de Roüen, en 1708. p. 710

M. de Bonneval, Prieur d'Autaux, A. D. de Limoges, p. 305

M. de Borsat, Ab. de la Chassagne, C. D. de Lyon, p. 394

M. du Bos, Abbé de Ressons, P. D. de Roüen, p. 699

M. du Bosc, Prieur de Garriques, Gr. D. d'Agen, p. 151

M. du Boscq, Ab. de Prébenoist, C. D. de Limoges, p. 301

M. Bosredou, Ab. de S. André, B. D. de Boulogne, p. 658

M. Bossuet, *Voyez* la table des Evêques à l'article de Troyes.

Dom de Botloy, Ab. Regulier d'Asnieres-Bellay, d'anciens Benedictins, D. d'Angers, p. 923

M. Bouchu, Ab. d'Ambournay, B. D. de Lyon, p. 386

M. Bouhier Grand Vicaire de Langres, & Abbé de Fontaine-Daniel, C. D. du Mans, le 17 Octobre 1723. p. 912

M. du Bourg, Abbé de Gimont, C. D. d'Auch, p. 85

M. de Bourlemont, Ab. de S. Vincent de Mets, B. & de S. Pierre du Mont, A. D. de Mets, p. 1033 & 1034

M. Boutard, Ab. de Boisgrosslard, C. D. de Luçon, p. 199

Le R. P. Bouvard, Ab. Regulier de l'Estanche, P. D. de Verdun, p. 1068

M. de Brancas, *Voyez* la table des Evêques à l'article de Lizieux, p. 773

M. de Brancas, *Voyez* la table des Evêques à l'article de la Rochelle.

M. Bret, Prieur de saint Lothain & de Grammont, tous deux dans le Dioceſe de Besançon.

M. Bret, Ab. de Bonnevaux, C. D. de Vienne le 17 Octobre 1723. p. 979

M. de Bretevil, *Voyez* la table des Evêques à l'article de Rennes, & la page 800

M. de la Bretonnerie, Ab. de Beaulieu, A. D. de S. Malo, en Janv. 1706. p. 962

Dom Finé de Brianville, Ab. Regulier de Clairmarais, C. D. de S. Omer, en Novembre 1719. p. 361

M. Bridel, Ab. de Masdion, B. D. de Saintes, p. 164

M. Bridou, Prieur de Salles, A. D. de Limoges, en Nov. 1719. p. 306

M. de Cossé Brissac, Ab. de Fontfroide, C. D. de Narbonne, p. 483

M. Brisard, Ab. de S. Prix, B. D. de Noyon, p. 651

M. de la Bro, Grand Vicaire de Limoges & Ab. d'Userche, d'anciens Benedictins, D. de Limoges, p. 297

M. Brochant, Chanoine de l'Eglise de Paris & Prieur de Bourgachard, A. D. de Roüen, p. 706

M. de Broglio, Ab. de Baume, B. Besançon, & du Mont S. Michel, B. Avranches & du Vaux de Cernay, C. Paris, ancien Agent du Clergé, p. 19

M. de Broglio, Ab. de Valloires, C. D. d'Amiens, p. 641

M. de la Brousse, Prieur de Deffenses, Gr. D. d'Agen, p. 151

M. Bruel, Ab. de Barzelles, C. D. de Bourges, p. 243

M. de Brusac, Ab. de Tourtoyrac d'anciens Benedictins, D. de Périgueux, le 8 Janvier 1721. p. 210

M. de Bussy, Ab. de Toussaint d'Angers, A. p. 928

Le R. P. de la Bruyere, Abbé Regulier de Corneüil, Pr. D. de Besançon, p. 129

M. Buquoy, Prieur de Memoire-Dieu, D. de Toul, p. 1056

M. de Burle, Ab. de Lure, B. D. de Sisteron, p. 19

M. de Bussy, Ab. de Bellevaux, P. D. de Nevers & Prieur de l'Espau, B. D. d'Auxerre, p. 852

M. de Bussy, *voyez* la table des Evêques à l'article de Luçon.

M. de Bussy Rabutin, Prieur de l'Epau, B. D. d'Auxerre, p. 847

M. de la Bussiere, Ab. de S. Sauveur-le-Vicomte, B. D. de Coûtances, p. 787

M. Charles de Buzenval, Doyen de S. Quentin, Doyen de Noyon, p. 654

C

M. de Cabanes. Ab. de Salvanes, C. D. de Vabres, p. 41

M. Calvairac, Ab. Reg. de Pontigny, C. Dioc. d'Auxerre, un des quatre Peres de l'Ordre de Citeaux, p. 842

M. du Cambout de Coaslin, *Voyez* l'article des Evêques à l'article de Mets.

M. du Cambout, *voyez* la table des Ev. à l'article de Tarbes.

M. Campain de S. Martin, Abbé de N. D. de Clermont, C. D. du Mans, p. 912

M. Camus de Filain, Ab. de Claire-Fontaine, C. D. de Besançon, p. 126

M. Canel, Prieur de N. D. de Vizille, D. de Grenoble, p. 1002

Le R. P. Canelle, Ab. de Moncelle, P. D. de Châlons sur Marne, p. 596

M. de Canillac Comte de Lyon, Ab. de Barbeaux, C. D. de Sens, p. 805

M. de Canillac, Chanoine de la sainte Chapelle de Paris, & Ab. de N. D. d'Eu, A. D. de Roüen, p. 697

M. de Caqueré, Ab. de Longuay, C. D. de Langres, p. 443

M. de Cardaillac, Ab. de S. Savin, B. D. de Poitiers, p. 176

M. Carpinel, Ab. de Bonnevaux, C. D. de Poitiers, p. 177

Dom Casmajou, Ab. Reg. de l'Isle, A. D. de Coûtances, p. 790

M. de la Cassaigne, Ev. de Lescar, Ab.

de la Réolle, B. Lescar, en Nov. 1723. p. 108

M. de Casteja, Abbé de S. Sever de Rustan, B. D. de Tarbes, p. 104

M. Castel de S. Pierre, Ab. de Tiron, B. D. de Chartres p. 66

M. Castel S. Pierre de Crevecœur, Ab. d'Evron, B. D du Mans, p. 909

M. Catelan Ab. de Boulencourt C. D. de Troyes p. 824

M. de Castries, *voyez* la Table des Arch. à l'art. d'Alby.

M. de Caulet, *voyez* la Table des Evêq. à l'article de Grenoble.

M. de Caumartin, *voyez* la Table des Evêques à l'article de Blois.

M. de Caylus, *Voyez* la table des Ev. à l'art. d'Auxerre.

M. de Chabannes de Curton, Ab. de Val-Richer C. D. de Bayeux, depuis 1723 p. 720

M. de Chabannes de Curton, Ab. de S. Pierre de Vienne, B. sécularisée, p. 378

M. de Châlons, Ab. de Sablonceaux, A. D. de Xaintes, p. 165

Dom Langlée de Champignelle, Ab. Reg. de Vaux la douce, C. D. de Langres, p. 442

M. de Champeron, Abbé de S. Ursin de Chers, A. D. d'Autun, p. 419

M. Bochard de Champigny, Trésorier de la Sainte Chapelle de Paris, p. 9

M. Bochard de Champigny, Prévôt de l'Isle, & Ab. d'Auberive, C. D. de Langres, p. 436

M. de Champlais, Ab. de S. Jacques de Montfort, A. D. de S. Malo, le 12. Mars 1725. p. 962

M. Chamu Prieur de N. D. des Prez, D de Luçon, p. 204

Le R. P. Chanvilliers, Ab. regul. d'Estival, P. D. de Toul, p. 1051

M. Chanut, Abbé de la Roche, A. Par.., p. 24

M. Filleul de la Chapelle, *voyez* la Table des Evêques à l'article de Vabres.

Le R. P. de Charaud, Ab. regul. de Jandevres, P. D. de Toul p. 1051

M. Charbonneau de Fortecuyere, Ab. Ab. de Fontaine-Jean, C. D. de Sens p. 806

M. Charlet, Prevôt de la Madelaine de Verdun, p. 1069

M. de Charon, Ab. de S. Calés, B. D. du Mans, le 17 Octobre 1723. p. 908

M. Piedou de Charsigné, Ab. de Fontenay, B. D. de Bayeux, en 1721. p. 718

M. de Chastenet, Ab. de S. Wlmer, A. D. de Boulogne, p. 662

M. de Chastenet de Puysegur, Abbé de S. Epure, B. D. de Toul, p. 1045

M Joubert de Châteaumorand, Ab. de Corneüille, A. D. de Roüen, & d'Essommes A. D. de Soissons, p. 582

M. de la Châteigneraye Sainte Foy, Ab. de Thiers, B D. de Clermont, & de Thorigny, C. D. de Bayeux, p. 720

M. de la Châtre, Ab. de Tréport, B. D. de Roüen, p. 690

M. de Chavannes, Prieur de Lantenant D. de Besançon, p. 133

M. de Chavaudon Conseiller au Parlement de Paris, Abbé de Mores, C. D. de Langres, p. 443

M. Bouthillier de Chavigny, *voyez* la Table des Arch. à l'article de Sens,

M. Bouthillier de Chavigny, *voyez* la Table des Evêq. à l'article de Troyes.

M. Blot de Chauvigny, Abbé de Celle-Froüin, A. D. d'Angoulême, Prévôt de S. Pierre de Mâcon, & Prieur de Longjumeau D. de Paris, 469

M. Chazot premier President du Parlement de Metz, & Abbé de S. Arnould de Metz, B. le 25. Janvier 1725. p. 1027

Dom du Chesne Coadjuteur de l'Abaye de Favernaye, B. D. de Besanzon, depuis le 12. Avril 1720. p. 122

M. Choiseul Beaupré, *voyez* la Table des

Evêques à l'article de Mende.
M. de Cilly. Prieur de Caſſon A. D. de Beziers, p. 489
M. de Clermont de Thury, Ab. de Verteüil, A. D. de Bourdeaux, p. 147
M. le Comte de Clermont Prince du Sang, Ab. de S. Claude, B. D. de Lyon; de Marmoutier. B. D. de Tours, de Bec heloüin, B. D. de Roüen; de Chailly, C. D. de Senlis, & de Cercamp, C. D. d'Amiens. p. 388
M. Clopin, Ab. de S. Laurent des Aubats A. D. d'Auxerre en 1725. p. 844
Dom de Cloſet, Ab. regul. de Favernay B. D. de Beſanzon, p. 122
M. Cochois Ab. de S. Cheron, A. D de Chartres, p. 68
M. Coëffy Ab. de Cercanceau C. D. de Sens, p. 808
M. Coërnaduc Ab, de N. D. du Bourg, A. D. de Nantes, p. 941
Le R. P. Killien de la Cœüillerie, Abbé regul de S. Eloy, A. D. d'Arras, p. 349
M. Cognet, Curé de S. Roch, à Paris, Ab. de Femy, B. D. de Cambray, p. 324
M. de Colihury, Curé de Montrouge, près Paris, & Prieur de S. Philbert de Pontherault, D. de Luçon, p. 204
M. de Comminges, Chevalier de Malthe, Ab. de Loroux, C. D. d'Angers, p. 926
M. le Comte Vicaire de S. Cyr, Prieur de S. Sernin & de S. Saturnin, D. d'Autun,
M. de Conros, Ab. de Montpeyroux, C. C. de Clermont, p. 279
Dom Sauveur de Copons, Ab. Regulier de S. Michel de Couchans ou Cuxa, B. D. de Perpignan, p. 542
Dom Ruper de Coqs, Ab. Regul. d'Anchin, B. D. d'Arras, p. 345
Le R. P. Coras, Ab. Regul. de S. Leger A. D. de Soiſſons, p. 582
M. de Corberon, Chanoine de l'Egliſe de Paris, Abbé de S. Seine, B. D. de Langres, p. 435
M. Coriolis, Abbé de Cruas, d'anciens Bened. D. de viviers le 17. Oct. 1723. p. 1007
M. de Coſnac, *Voyez* la Table des Evêq. à l'article de Die.
M. Ferrand de Coſſey, Abbé de Mauſac, B. D. de Clermont, p. 276
M. de la Coſte de la Méchauſſée, Ab. de Fontdouce, B. D. de Xaintes, p. 161
M. de Cotte Chanoine de Paris, & Abbé de S. Severin, A. D. de Poitiers, & de Lonlay, B. D. du Mans, p. 180
M. Cottin, Ab. de Fontaine-le-Comte, A. D. de Poitiers. p.
M. de Courbeville, Doyen de S. Aignan d'Orleans, p. 54
M. Boquet de Courbouzon, Abbé de Bitaine, C. D. de Beſançon, p. 125
M. de Court, Abbé de S. Georges ſur Loire, A. D. d'Angers, & de S. Serge, B. D. d'Angers, p. 925 & 928
M. de Courtenay, Ab. d'Eſchallis, C. D. de Sens, & de S. Pierre d'Auxerre, A. p. 807
M. Courtin, Abbé de Mont Saint-Quentin, B. D. de Noyon, p. 651
Le R. P. du Puis de Creſſonville, Abbé Regul. de la Grace-Dieu, P. D. d'Aire p. 98
M. Deſchamps, dit Morel de Creſſy, prieur de Château l'Hermitage, A. D. du Mans, le 23, Mars 1721. & Abbé de S. Ferme, B. D. de Bazas, p. 916
M. Berton de Crillon, *Voyez* la Table des Evêq. à l'Article de S. Pons de Tomieres.
M. Colbert de Croiſſy, *Voyez* la Table des Evêques à l'Article de Montpellier.
M. de la Croix Chapelain du Roy, Obéancter & Chef du Chapitre de S. Juſt, Abbé de S. Julien, B. D. de Tours, p. 888
M. Crozat, Me. des Requêtes, Abbé de Genlis, P. D. de Noyon p. 653
M. Croizet, Abbé de Pleine-Selve, Pr. D. de Bourdeaux, p. 147

## D

M. de Dalon, Ab. de S. Pierre de Genetez, D. de Tarbes, p. 104
M. Danés, Ab. de Peſſan, B. D. d'Auch, en Nov. 1725, p. 83
M. Dannery, Ab. de Chéery, C. D. de Reims.
Dom Iſidore de Dannetier, Ab. Regul. de la Trappe, C. D. de Seez, p. 762
M. Daquin, Doyen de S. Thomas du Louvre à Paris, p.
M. Deſmarêts, *Voyez* la table des Evêques à l'article de S. Malo.
M. de la Deveze, Ab de Palais, C. D. de Limoges, p. 301
Le R. P. Dionis, Ab. Reg. de Cuiſſy, P. D. de Laon, p. 602
M. Dionis, Ab. de Beaulieu, C. D. de Rodez, p. 27
M. Doë, Chanoine de Troyes, Abbé de Reclus, C. D. de Troyes, p. 825
M. Dorillac, Ab. de Noirlac, C. D. de Bourges, p. 246
M. Doroz, Ab. de Goylle. D. de Beſançon & Prieur de S. Chriſtophe du Bourg, D. de Langres, p. 451
Dom Doyé, Ab. Reg. de Blangy, B. D. de Boulogne, p. 659
M. Dreuillet, *voyez* la table des Evêq. à l'article de Bayonne.
M. de Dromeſnil, *voyez* la table des Ev. à l'article de Verdun.
M. du Drot, Ab. de Talemond, d'anciens Benedictins, D, de Luçon, p. 199
Le R. P. Dru, Prieur de Vaſſy, p. 598
M. Durfort Deymé, Ab d'Aiguebelle, C. D. de S. Paul Trois-Châteaux, en Avril 1725. p. 72
Dom Dumas, Coadjuteur de l'Abbaye de Beaubec, C. D de Rouen, p. 695
M. de Duras, Abbé de Boſquien, C. D. S. Brieuc, p. 958
M. Duſſon, Ab. de Perſeigne, C. D. du Mans, p. 913
Dom Duval, Ab. Reg. de Pontiffroy, C. D. de Mets, p. 1034

## E

M. Hennequin d'Ecquevilly, Abbé de Maizieres, C. D. de Châlons ſur Saône, p. 464
M. d'Entragues, Ab. d'Hyverneaux, A. Paris, p. 23
M. d'Entre-deux-monts, Ab. Reg. de Val des Ecoliers, A. D. de Langres, p. 443 & 449
M. de Bonſens des Epinets, Chanoine de la ſainte Chapelle de Paris, & Ab. de Beaulieu, C. D. de Langres, p. 436
M. d'Eſcorailles, Doyen de l'Egliſe de Verdun, p. 1069
M. d'Eſtaing, *Voyez* la table des Ev. à l'article de S. Flour.
M. d'Eſtournel, Ab. de Sery aux Prez, P. D. d'Amiens, en 1725. p. 645
M. de l'Etoile, Doyen de Blanzac, p. 153
M. d'Elvemont, Ab. de Chambon, d'anciens Benedictins, D. de Poitiers, le 17 Oct. 1723. p. 169
M. de Coriolis d'Epinouze, Ab. de ſaint Euſebe, B. D. d'Apt, p. 9
M. Rioult d'Etouy, Ab. de Miremont, B. D. de Châlons ſur Marne, p. 589

## F

M. Fagon, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Vannes.
M. de Farges, Ab. de la Cour-Dieu, C. D. d'Orleans, p. 53
M. de la Farre. *Voyez* la table des Evêq à l'art. de Laon.
M. de la Fare-Lopis, Ab. de S. Leger, B D. de Xaintes, le 8 Janv. 1721. p. 16
M. de Favencourt, Ab. de Lannoy, C D. de Beauvais, p. 62

M. Fauvel, Ab. de Clairfay, A. D. d'Amiens, p. 642
M. de la Fayette, Ab. de la Grenetiere, B. D. de Luçon, d'Alon, C. D. de Limoges & de Valmont, d'anciens Benedictins, D. de Roüen, p. 690
M. Romain de Feugerolles, Ab. de saint Germain d'Auxerre, B. p. 838
M. de S. Romain de Feugerolles, Ab. de Beauve-majeure, B. D. de Bordeaux, le 17 Octob. 1723, p. 145
M. le Févre, Ab. de Basse-Fontaine, P. D. de Troyes, Chanoine & Grand Vicaire de Troyes, p. 828
M. de Feuquieres, *Voyez* la table des Ev. à l'art. d'Agde.
M. de Fiennes, Ab. des Alleuds, d'anciens Benedict. D. de Poitiers, de Champagne, C. D. du Mans & d'Olivet, C. D. de Bourges, p. 169
M. de la Fitte-Maria, Ab. de S. Polycarpe, d'anc. Ben. D. de Narbonne, p. 483
Dom Fitz-Herbert, Ab. Reg. de la Piété Rameru, C. D. de Troyes, p. 825
M. Fleury, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Frejus.
M. de Fleury, ancien Évêque de Frejus, Precepteur du Roy, Ab. de Tournus, B. D. de Châlons sur Saône & de S. Estienne de Caën, B. D. de Bayeux, pag. 13 457 717 & 719
M. Fleuriau, *Voyez* la table des Evêq. à l'art. d'Orleans.
M. de la Fleutries, Ab. de Miseray, A. D. de Bourges, p. 249
Dom Fondary, Ab. Reg. de Bonaigues, C. D. de Limoges, p. 299
M. Fontaines des Montés, *Voyez* la tab. des Ev., à l'art. de Nevers.
M. de Fontenille, Chanoine de Paris, & Ab. de S. Pierre de Maurs, B. D. de S. Flour & Prieur de S. Capraſi, p. 289
M. de Forbin-Janson, *Voyez* la table des Archevêques à l'article d'Arles.
Dom Poulain de la Foresterie, Prieur de Chesne Galon, Gr. D. de Séez, p. 772
M. de Foucaud Sabatery, Ab. de Candeil, C. D. d'Alby, p. 25
M. de Foucaud, Ab. d'Eaulne, C. D. de Toulouse, p. 860
M. de Foudras de Châteauthiers, Commandeur de l'Ordre de Malte, Ab. de Ham & Prieur de S. Marcel-lez-Châlons, A. D. de Noyon, p. 653
M. de Foulers, Ab. d'Angle, A. D. de Poitiers, p. 179
M. de Fourcy, Ab. de S. Vandrille, B. D. de Roüen, p. 690
M. de Fourille, Ab. de S. Vincent, A. D. de Senlis, p. 611
M. Fournier, Abbé de Grand-Champ, P. D. de Chartres, p 70
M. Franchet de Ron, Prieur de Vaux, D. de Langres, p. 451
M. le Prince Frederic de la Tour d'Auvergne, Prieur de Nantua, Cl. D. de Lyon, p. 397
M. Fresson, Ab. d'Hermieres, P. D. de Paris, p. 24
M. de Froulay, *Voyez* la table des Ev. à l'art. du Mans.

## G

M. de Gamaches, Auditeur de Rote à Rome, Ab. de Mont-Majour, B. D. d'Arles & Prieur d'Arbois, B. Dioc. de Besançon, & Doyen de S. Melon de Pontoise, p. 63
M. de Bence de Garembourg, Ab. de S. Cyprien, B. D. de Poitiers, le 8. Janvier 1721. p. 170
M. de Gassion, Ab. de Puy-Ferrand A. D. de Bourges, p. 251
Dom Gassot de Deffens, Ab. Regul. de Clairvaux D. de Langres, un des quatre Peres de l'Ordre de Cîteaux, p. 437

M. Gaſte, Ab. de Neſle la Repoſte, B. D. de Troves, p. 823
M. Gay Chanoine Official & Grand Vicaiae du Chapitre de Blois, & Prevôt de cette Egliſe le 15. Mars 1720. p. 83
M. de Gayet, Ab. de Villemagne, B. D. de Beziers, p. 488
M. le Gendre Chanoine & Sous Chantre de Paris, Ab. de Clairefontaine, A. D. de Chartres, en Decembre 1724. p. 68
M. Geneys, Ab. d'Ahun, B. D. de Limoges, p. 295
M. de Gennetines, *Voyez* la Table des Evêques à l'Article de Limoges.
M. de Geoffreville, Ab. de la Chalade, C. D. de Verdun, p. 1067
M. de Geſvres Cardinal, *Voyez* la table des Archevêques, à l'Article de Bourges.
Dom Gié, Ab de Boüillas, p. 85
M. Gineſte, Ab. de S. Amphrodiſe, A. D de Beziers, p. 488
Dom Giradin, Ab. Reg. de Beaubec, C. D. de Roüen, p. 695
M. de Goazanvot, Ab. de Chalivoy, C. D. de Bourges, p. 243
Le R. P Godard, Ab. Regul. de S. André aux Bois, Pr. D. d'Amiens, p. 644
M. de la Gogué, Ab. de Guiſtres, d'anciens Benedictins, D. de Bourdeaux, p. 144
M. Goüault, Ab. de Bonlieu, C. D. de Bordeaux, le 8. Janvier 1721. p. 146
M. Gould, Ab. de S. Laon de Thoüars, A. D. de Poitiers, p. 180, & prieur de S. Michel de Thoüars, p 188
M. de Gournay, Abbé de S. Voluſien de Foix, A. D. de Pamiers.
Dom Goüy, Abbé Regulier de Jeanaumont, B. D. de Boulogne, p. 660
Le R. P. Goüy, Ab. Regul. de S. Jean des Prez, A. D. de S. Omer, p. 362
M. de Grammont de Lanta, Ab de Calers, C. D. de Rieux, p. 877
M. de Grammont, *voyez* la fin de la Table des Evêques à l'Article d'Arethuſe.
M. de Grammont, Prieur de Morteau, Cl. D. de Beſançon, p 133
M. Legrand Prieur de Preſervin, D. de Genêve, p. 1018
Dom Legrand, Ab. Regul. du Pin, C. D. de Poitiers, p. 178
Le R. P. de la Grange, Ab. Regulier de Châteaulandon, A. D. de Sens, p. 809
M. de la Grange Trianon, Chanoine de Paris, & Ab. de S. Sever d'anciens Benedictins, D. de Coutances, p. 788
Le R. P. Legras Prieur de Beauchamp, A. D. de Verdun, p 1069
M. de Gravel, Abbé de S. Symphorien-lez-Metz, B. p. 1032
M. de Graves, Chanoine Honoraire de Paris, Ab. de Sainte Euverte, A. D. d'Orleans, & de Perignac, C. D. d'Agen p. 52 & 150
M. Grein de S. Marceau de Châtellaillon, Ab. de la Reaulle, B. D. de Tarbes p 104
M. Graſſin, Prieur de Coligny, B. D. de Lyon, le 6. Janvier 1719. p. 397
M. de Grimaldy, Ab. de Clauſonne le 15. Août 1705. p. 17
Le R. P. Groleau, Ab. Regul. de Flabemont, P. D. de Toul, p. 1051
M. de Grouches de Chepy, Ab. de S. Memin de Micy en 1706. B. D. d'Orleans p. 51
M. Grimoard du Roure, Ab. Regulier de S. André de Villeneuve, B. D. d'Avignon p. 76
M. Gualterio Cardinal, Ab. de S. Remy de Reims, B. & de S. Victor de Paris A p. 55
M. Guerin Doyen de la Collegiale de S Amable de Riom, D. de Clermont p. 28
M. de la Gueriniere, Ab. general de l'ordre de Grammont, D. de Limoges, p. 30
M. de la Gueriniere, Prieur de Revel Gr. D. d'Angoulême, p. 157
Le R. P. Alexandre Guillaume, Abbé Regulier

Regulier de Sainte Marie Major Pr. D. de Toul, p. 1052

## H.

M. du Hamel Conseiller au Parlement de Roüen, Abbé d'Aubignac, C. D. de Bourges, p. 243
M. d Harcourt Beuvron Gr. Vicaire de l'Eglise de Paris, dont il est Chanoine, Ab. de Signy, C. D. de Reims, le 17. Oc. 1723. & Ab. de Menat, B. D. de Clermont p. 563
M. d'Autefort, Ab. de Longuay, P. D. de Reims, p. 565
Dom d'Hauteville, Ab. Regul. de Montierneuf, d'anciens Benedictins, Cl. D. de Poitiers, p. 173
M. Hebert, Abbé de S. Maurin, B. D. d'Agen, p. 149
M. Hélian, Ab. de Belle-Aigue C. D. de Clermont, p. 278
M. Hennequin, Ab. du Val-Secret, P. D. de Soissons, p. 583
M. de S. Hermine, Ab. d'Angles, A. D de Luçon, p. 201
M. de Saint Hermine, Ab. de Gondon le 17 Octobre 1723. C. Agen, p. 150
Le R. P. l'Hermite, Ab. Regul. de Montdée, P. D. de Lizieux, p. 779
M. Heron Prieur de S. Geosmes, A. D. de Langres, p. 451
Dom Heronville, Ab. Regul. de Foucarmont, C. D. de Roüen, p. 695
M. Herault, Ab. de Landais, C. D. de Bourges, en Decembre 1725. p.
H. Hertault de Beaufort, Ab. de Forêt-Montier, B. D. d'Amiens, p. 89
Dom de Hussey, Ab. Regulier de Moreüil, B. D. d'Amiens, 634
M. Hollé Ab. de Benissons-Dieu, C. D. de Cominges en 1710. p. 472
M. le Pelletier de la Houssaye, Abbé d'Hambie d'anciens Benedict. D. de Coutances, p. 786
M. le Hourt, Tresorier de la Ste. Chapelle de Bourges, p. 262
M. Houtteville, Ab. du Bourg S. Vincent, A. D. de Bourdeaux, le 17. Oct. 1723.
Le R. P. Hugo Coadjuteur de l'Abbaye Regul. d'Estival, P. D. de Toul, p. 1051
M. d'Hugues, Ab. de Varennes, C. D. de Bourges le 17. Octobre 1723. p. 248
Le R. Pere Humbert, Ab. Regulier de Bucilly, P. D. de Laon, p. 602
M. Huvet Ab. de Longues d'anciens Benedictins, D. de Bayeux, p. 718

## I.

M. de Janson, *Voyez* la Table des Arch. à l'article d'Arles.
Le R. P. Olivier Jahoüel Coadjuteur de l'Ab. de Montdée, P. D. de Lizieux p. 779
M. Jacqueson Prieur de Marly de Bourg B. Paris, p. 37
M. Joüan Abbé de Quarente, A. D. de Narbonne, p. 484
Dom Jourdain de Fleis, Ab. Regulier du Rivet, C. D. de Bazas, p. 101
Dom Jeunet Coadjuteur de l'Abbaye de la Grace Dieu, C. D. de Besançon depuis le 14, Février 1721. p. 126
M. Jolyot, Ab. de Bournet C. D. d'Angoulême, en 1724. p. 154
Dom Josse, Ab. Regul. de S. Benoist, C. D. de Mets, p. 1034

## L.

M. de Labournac Ab. d'Arborel, C. D. de Castres, p. 33
M. Lagneau, Abbé de Haute Fontaine, C. D. de Châlons sur Marne, p 593
Dom Martin l'Aillier, Ab. Reg. de Bois-Aubry, B. D. de Tours, en Aoust 1722. p. 887
M. de Lair, Doyen & Gr. Vicaire de Clermont, Ab. d'Issoire, D. de Clermont, p. 275
Dom Lamby, Ab. Regul. de Canigou, B. D. de Perpignan, p. 541

M. Andraut de Langeron Grand Croix de Malthe, Abbé de Bolbonne, C. D. de Mirepoix, le 8. Javier 1721. p. 871

M. Languet de Gergy, *Voyez* la Table des Evêques à l'Art. de Soiſſons.

Dom Languet de Gergy, Abbé Regul. de S. Sulpice, C. D. du Belley, p. 139

M. de Lanſac, Ab. de Bonnefon, C. D. de Comminges, p. 92

M. Lanty Prieur de S. Philbert, Ab. de Noirmoutier, C.D. de Luçon, & de Grand-Selve, C. D. de Toulouſe, & Prieur de Moneſtier Del Camp, D. de Perpignan, p. 200. 861. & 544

M. Lardy, Prieur Regulier de Guillemare, A. D. de Limoges, p. 305

Dom d'Auderic de Laſtours, Ab. Regul. de Barbery, C. Dioc. de Bayeux en Avril 1722. p. 719

M. de Laval, Ab. de Manlieu en Février 1722. B D. de Clermont, p. 276

M. de Laubanie, Prieur de Bois-Rayer, Gr. D. de Tours, p. 896

M. de Lée, Ab. de Villeloin B. D. de Tours, p. 895

M. Leger, Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, Abbé de Belozane, P. D. de Roüen, p. 698

M. de Lenoncourt, Ab. de S. Michel, B. D. de Verdun, & de Chaumozey, A. D. de Toul, p. 1063

Dom Leoutre Ab. Regul. de Groſbos, C. D. d'Angoulême, p. 155

M. Leſcot, Prieur de S. Gobert, B. D. de Laon, p 608

M, de Leſcure, Ab d'Obaſine, C. D. de Limoges, le 13, May 1724. p. 300

Dom de Leſſerant, Ab. Regul. de Prieres, C. D. de Vannes, p. 945

M. de Leveſtein, Ab. de S. André de Villeneuve, B. D. d'Uzès, p. 521

M. de Levy, Ab. de Gretain, B. D. de Lizieux, p. 778

M. de Leuze, Prieur de Saint Blaiſe du Grand Puys, B. D. de Sens, p. 817

M. Sanguin de Livry, Ab. de S. Sernin, A. D. de Toulouſe; de Livry A. D. de Paris; & de Fontenay, C. D. d'Autun, p. 861

M. de Loiſtron-Balon, Ab. de Ferieres, B. D. de Poitiers, p. 171

Dom Loiſel, Ab. Regulier de Ruiſſeauville, A. D. de Boulogne p. 662

M. de Longueïl, Curé de Colombe, & Prieur d'Annemont, A. D. de Chartres p 77

M. de Fours de Longueruë, Ab du Jard, A. D. de Sens, p. 811

M. de Lopriac, Ab de la Chaume, B. D. de Nantes, p. 939

M. de Lordat, Ab. de Mont-Olivet, B. D de Carcaſſonne, p. 497

M. de Lort, Ab. de la Valette, C. D. de Tulles, p. 308

M. le Lormand, Ab. de Blanche-Lande, P. D. de Coutances, en 1723. & Prieur de Puychevrier, Gr. D. de Poitiers, p. 791

M. le Comte de Louveſtein, Doyen de Straſbourg, Ab. de S. Jean des Prez, A D. de S. Malo en 1702. & de S. Vincent de Laon, B. p. 962

Dom de la Lozandiere, Abbé Regul. de Châtillon, C. D. de Verdun, p. 1067

M. de Luſignan, Ab. de Bonnecombe, C. D. de Rodez, p. 27

M. Touchain de la Luſtiére, Ab. d'Eſſey, B. D. d'Agen, p. 149

M. de Gomer de Luzancy, Chanoine de l'Egliſe de Paris, Ab. de Lanvaux, C. D. de Vannes, p. 945

M. de Briqueville de la Luzerne, Ab. de la Garde-Dieu, C. D. de Cahors, p. 35

## M

M. Madot, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Châlons ſur Saône.

M. de S. Gery de Magnas, Aumônier de Madame la Ducheſſe d'Orleans, Ab. de

Nogent ſous Coucy, B. Dioc. de Laon, en 1723. p. 600

M. le Beſgue de Majainville Chanoine de Chartres, Ab. de Morigny, d'anciens Ben. D. de Sens, le 8 Janv. 1721. p. 803

M. le Begue de Majainville, Chantre de S. Honoré de Paris, & Ab. de Val-Chrétien, P. D. de Soiſſons, p. 584

M. de Maillé de Carman, Ab. de Moreaux, d'anciens Bened. D. de Poitiers, p. 174

M. de Mayol, Prieur de Beaulieu, A. D. de Rouen, & Ab. de S. Eſtienne de Baſſac, B. D. de Saintes, p. 705

M. de Salier du Maine, Ab. de Tonnay-Charente, B. D. de Xaintes, p. 164

M. le Maître de Paradis, Ab. de Touſſaint, A. D. de Châlons ſur Marne, p. 595

M. de Malherbe, Abbé de S. Crepin en Chaye, A. D. de Soiſſons, p. 581

M. de Maleſieu, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Lavaur.

Le R. P. Mallet, Prieur de la Madelaine, A. D. de Rouen, p. 708

M. de Manderſcheit, Ab. de S. Satur, A. D. de Bourges, p. 252

M. de Manilban, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Mirepoix.

Le R. P. le Mannier, Ab. Reg. de Rangeval, D. de Toul, p. 1052

M. Couſin de Manſadeaux, Prieur de Chalard, A. D. de Limoges, p. 305

M. de Maranzac, Prieur de S. Leonard de Noblac, A. D. de Limoges, p. 305

M. de Marbœuf, Abbé de Langonet, C. D. de Quimper, le 12 Mars 1725, pag. 950

Dom Marchand, Ab Reg. de Clair-lieu, C. D. de Toul, p. 1048

M. Coignet de Marclopt, Abbé de ſaint Amand de Boixe, A. D. d'Angoûlême, & Doyen de Montbriſſon, p. 402

M. Maréchal, Conſeiller au Parlement de Paris, Abbé de Bonnefontaine, C. D. de Reims, & de Bellefontaine, B. Dioc. de la Rochelle, p. 561 & 193

M. des Marêts, Ab. de S. Benigne de Dijon, B. D. de Langres, & de S. Nicolas aux Bois, B. D. de Laon, p. 599

M. de Margon, Ab. de ſaint Hilaire de Carcaſſonne, d'anciens Benedictins, le 17 Oct. 1723.

M. Marin, Grand Prieur de l'Ordre de Cluny, & Prieur de S. Valere de Chambon, B. D de Limoges, p. 305

M. Martin, Prieur de Vaucluſe, Cl. D. de Beſançon, p. 133

M. Marion de Druys, Ab. de Rigny, C. D. d'Auxerre. p. 844

M. de Marneſia, Ab. de Billon, C. D. de Beſançon, en Decembre 1725. p. 125.

M. Maroulle de Jean-Paul, Abbé de la Frenade, C. D. de Xaintes, p. 264

M. Maroulli, Prieur de Marmande, B. D. d'Agen, p. 150

M. de Maſſillan, Ab. de Juncels, B. D. de Beziers, p. 488

M. Martel, Doyen de Vernon, D. d'Evreux, p. 758

M. Martinot, Doyen de l'Egliſe de Mantes, D. de Chartres, p. 77

M. du Mas, Prieur de S. Jean de Colle, A. D. de Perigueux, p. 212

M. de Maſſiac, Ab. de Lure, B. de Beſançon, p. 122

M. Maſillon, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Clermont.

Dom Mathon, Ab. Reg. de Beaulieu, P. D. de Troyes, p. 828

M. de Matignon, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Coûtances.

M. de Matignon, ancien Evêq. de Condom & Ab. de S. Victor de Marſeille, B. p. 152

M. Porcelet de Maulny, Doyen de S. Furſy de Peronne, D. de Noyon, p. 654

M. de Medidier, Ab. de Boschaud, C. D. de Perigueux.

M. Menard, Chapelain de la Chapelle de sainte Anne de nomination Royale, dans l'Eglise de S. Barthelemy, à Paris.

M. de Monbel de la Menardiere, Ab. de la Mercy-Dieu, C. D. de Poitiers, p. 177

M Trépagne de Menerville, Curé de Surenne, & Ab. de N. D. de Charon, C. D. de la Rochelle, en Fevrier 1722. p. 193

M. de Menou de Charnisay, Ab. de Celle S. Hilaire, A. D. de Poitiers, p. 179

M. de Merez, Ab. de S. Sauve, B. D. de Cambray, p. 324

M. de Merinville, *Voyez* la table des Ev. à l'article de Chartres.

M. le Bailly de Mesmes, Ab. de Laval le Roy, C. D. de Reims, le 17 May 1720. p. 563. & Prieur de S. Denys de l'Estrée, Paris, p. 35

M. de Mespleix de Navailles, Abbé de Ville-Dieu, Pr. D. d'Acqs, p. 88

M. Frotier de la Messeliere, Trésorier de l'Eglise Colleg. de S. Hilaire le Grand, Ab. de Charroux, d'anciens Bened. D. de Poitiers, p. 169

M. de Michel, Ab. de l'Eschelle-Dieu, C. D. de Tarbes, p. 105

M. Michel, Ab. de S. Marcel, C. D. de Cahors, le 17 Oct. 1723. p. 38

M. Michotte, Prieur de la Magdelaine de Salins, D. de Besançon, p. 132

M. Mignot de Merille, Ab. de S. Jued de Brenne, P. D. de Soissons, p. 583

M. Millon, Ev. de Condom, Prieur de S. Marcel, de Villiers, S. Sepulchre & des deux Gemeaux, p. 152

M. Huë de Miromenil, Ab. de saint Urbain, B. D. de Châlons sur Marne, p. 592

M. le Moine, Prieur de la Haye aux Bons Hommes, Gr. D. d'Angers, p. 931

M. de Croy de Molambais, Ab. de Selincourt, P. D. d'Amiens, p. 645

Dom Molineau, Prieur de la Faye, Gr. D. de Nevers, p. 853

M. Molnier, Ab. de Pornid, A. D. de Nantes, & Doyen de l'Eglise de S. Gengoul, D. de Toul, p. 1057

M. de Monaco, Archev. de Besançon, & Ab. de S. Maixant, B. D. de Poitiers, p. 116 & 172

M. de Monchan, Ab. de Flaran, A. D. de Condom, en 1710.

M. de Monclus, Ab. de Franquevaux, C. D. de Nismes, en Avril 1725, p. 504

M. Mongin, *Voyez* la table des Evêq. à l'art. de Bazas.

M. de Mongault, Ab. de Chartreuve, P. D. de Soissons & de Villeneuve, C. D. de Nantes, en 1719. p. 940

Dom Antoine de Mongetton, Superieur General des RR. PP. Chartreux, en 1703. p. 996

M. Monniere ou Molunier, Ab. de Pornid, A. D. de Nantes, & Doyen de la Collegiale de S. Gengoul, p. 941

M. de Montalet de Villebreüil, Ab. de Balerne, C. D. de Besançon, p. 125

M. de Montauban, Ab. de S. Nicolas des Prez, A. D. de Verdun, p. 1068

M. de Montauban, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Toulon.

M. de l'Etoille-Poussemotte de Montbrizeüil, Abbé de S. Acheul, A. D. d'Amiens, p. 641

M. de Mornay de Montchevreüil, Ab. de Saint Quentin, A. D. de Beauvais, p. 624

M. de Monteil, Ab. de Mas d'Azil, B. D. de Rieux, p. 876

M. de Montenoy, Ab. de Chantemerle, A. D. de Troyes, p. 826

M. de Montesquiou de Prechac, Abbé de Bardoües, C. D. d'Auch, & de Valbonne, C. D. de Perpignan, & Prieur de saint Feliou, p. 543

M. de Monteſquiou, d'Artagnan, Ab. d'Artou, Pr. D. d'Acqs, de Sordes, B. même Dioc., & de Mazan, C. D. de Viviers, p. 87

M. de Montileaud, Ab. de Lantenac, B. D. de S. Brieuc, p. 957

M. de Montlaur, Ab. de la Prée, C. D. de Bourges, p. 245

M. de Montlezun de Buſca, Abbé de Long-Villiers, C. D. de Boulogne, p. 661

M. de Montlezun de S. Lary, Ab. de la Chapelle, P. D. de Toulouſe, p. 862

M. de Montmorillon, Comte de Lyon, Ab. de Fenieres, C. D. de Clermont, le 30 Avril 1722., p. 279

D. Montſaulnin de Fontenay, Ab. Reg. d'Ebreüil, d'anciens Benedictins, p. 275

M. de Montſoury, Ab. d'Orbais, B. D. de Soiſſons, p. 580

M. de Montulé, Ab. de Liques, P. D. de Boulogne, le 9 Aouſt 1725.

Dom Moreau de Quaincy, Ab. Reg. de Hauteſeille, C. D. de Toul, p. 1049

M. de Morey, Ab. de la Buſſiere, C. D. d'Autun, p. 409

M. Morel, Chanoine de l'Egliſe de Paris, Ab. de S. Martin de Tonnere, B. & de Chezy, B. D. de Soiſſons, p. 570

M. Mortaut, Ab. de Combelongue, Pr. D. de Conſerans, p. 94

Dom de la Mothe, Ab. Reg. de Cantinpré, A. D. de Cambray, p. 332

M. de Mouchy, Clerc de la Ghapelle du Roy, Ab. de Solignac, B. D. Limoges, en Dec. 1724. p. 297

M. de Moûtier, Ab. de la Victoire, A. D. de Senlis, Prieur d'Huriel, p. 611

Dom de la Tour de Murat, Prieur de Saucillanges, C. D. de Clermont, p. 283

Le R. P. de Muyn, Abbé Reg. de Prémontré, Chef d'Ordre & General, D. de Laon, p. 603

## N

M. Nadal, Ab. de Doudeauville, A. D. de Boulogne, p. 662

M. de Dreux de Nancré, Ab. de S. Cybard-lez-Angoulême, d'anciens Bened. & Prieur de S. Martin de Savigny, p. 154 & 166

M. le Comte de Naſſau Sarbruck, Abbé de Bouſſonville, B. D. de Mets, p. 1029

M. de Montault de Navailles S. Geniés, Ab. de Bon-Répos, C. D. de Quimper.

M. de Némond, *Voyez* la table des Archevêques, à l'art. de Toulouſe.

M. Neret, Ab. de S. Eſtienne de Vaux, B. D. de Xaintes, p. 161

M. Nerot, Abbé de Valence, C. D. de Poitiers, p. 179

M. de Neveſtein, Ab. de S. André, P. D. de Clermont, p. 281

M. de Noë, Ab. de Villelongue, C. de Carcaſſonne, p. 497

Le R. P. de Noireſterres, Ab. Reg. de la Luzerne, P. D. d'Avranches, p. 734

M. le Normant, *voyez* la table des Ev. à l'art. d'Evreux.

Dom Noüel, Ab. de la Charmoye, C. D. de Châlons ſur Marne, p. 592

M. Noüet, Ab. de Trizay, Citeaux, D. de Luçon, p. 200

M. Tezier de la Nozeray, Prieur de Porte-Dieu, B. D. de Limoges, p. 305

## O

M. Boucher d'Orçay, Ab. de Beaulieu-lez-Mans, A. p. 913

Dom Forbin d'Oppede, Abbé Reg. de Sept Fonts, C. D. d'Autun, p. 411

M. le Duc d'Orleans, premier Prince du ſang, & Grand Maître des Ordres de N. D. du Mont-Carmel & de S. Lazrre, p. 38

M. le Chevalier d'Orleans, Ab. de Hautvillers, Grand Prieur de France, B. D. de Reims, p. 555

M. de Montferand de S. Orze, Ab. de la Peyrouse, C. D. de Périgueux, au mois de Mars, 1724. p. 210
M. Ottoboni, Card., Ab. de Montier en Der, B. D. de Châlons sur Marne, de S. Paul de Verdun, P. & de Marchiennes, B. D. d'Arras, p. 590
Le R. P. Oudet, Ab. Regul. de la Vau-Dieu, P. D de Reims, p. 565
M. Ourceau, Abbé de Geneston, A. D. de Nantes, p. 940

## P

M. Jobal de Pagny, Doyen de l'Eglise de Toul, p. 1057
M. Pajot, Conseiller au Parlement de Paris, Abbé de Senanque, C Orange, p. 77
M. Pajot, Ab. de S. Jacques de Provins, A. D. de Sens & de Valsainte, C. D. d'Apt, p. 9
D. de Pailhasse, Coadjuteur de N. D. des Artels, p. 38
M. de Pardaillan de Lagors, Abbé de la Case-Dieu, Pr. D. d'Auch, p. 85
Dom de Paris, Abbé Reg. de S. Thibery, B. D. d'Agde, p. 492
Dom Parvilliers, Ab. Reg. de Vauclair, C. D. de Laon, p. 602
Dom Pastorel, Ab. Reg. d'Escurey, C. D. de Toul, p. 1049
M. Pecquet, Ab. de Nanteüil en Vallée, d'anc. Ben. D. de Poitiers, p. 174
M. le Pelletier, Ab. de S. Aubin, B. D. d'Angers, p. 923
M. Pelot, Abbé de la Croix S. Leufroy, d'anc. Ben. D. d'Evreux, p. 744
Le R. P. Pelvé, Coadjuteur de l'Abb. de la Luzerne, P. D. d'Avranches, pag. 734
M. de la Pépiniere, Prieur de Belle-en-Comble, A. D. de Roüen, p. 706
M. Percheron, Prieur de la Chesnaye, A. D. de Bayeux, p. 723
Dom Perdu, Ab. Reg. de la Grace-Dieu, C. D. de Besançon, p. 126
M. Gagne de Perigny, Ab. de Châtillon-sur-Seine, A. D. de Langres, le 13 Juillet 1720, p. 442
M. Pernost, Prieur d'Espoisse, Gr. D. de Châlons sur Saône, p. 466
M. Perot, Instituteur du Roy, Abbé de l'Etoile, P. D. de Blois, & Prieur du Mont aux Malades, A. D. de Roüen, p. 82
Dom Perrot, Ab. Reg. & Chef d'Ordre de Citeaux, D. de Châlons sur Saône, p. 459
M. Berthelot de Pleneuf, Ab. de Malcé, d'anc. Ben. D. de Bourges, en Mars 1722. p. 239
Dom Petit, Ab. Reg. de Haulmont, B. D. de Cambray, p. 326
Dom Petit Pas, Ab. Reg. de S. Bertin, B. D. de S. Omer, p. 359
Dom de Pezé, Ab. Reg. de Beaupré, C. D. de Toul, p. 1048
M. Courtalvert de Pezé, Ab. de Beaupré, C. D. de Beauvais, le 8 Janvier 1721. p. 620
M. du Faur de Pibrac, Ab. de S. Benoît sur Loire, en 1706. B. Orleans, p. 50
M. de Pigis, Ab. de Quinçay d'anc. Ben. D. de Poitiers, p. 175
M. le Pileur, *Voyez* la table des Evêq. à l'art. de Saintes.
M. Pinson, Abbé de Noyers, B. D. de Tours, p. 893
M. Phelypeaux, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Lodève.
M. de Phelipeaux, Ev. de Riez, Ab. de Thoronet, C. D. de Fréjus, p. 11. & 15
M. Philibert, Abbé de Ferrieres, B. D. de Sens, p. 802
M. Plancher, Doyen de S. Astier D. de Perigueux, en 1719 p. 212
M. Poisson Chapelain du Roy, Abbé de

Bournet, B. D. d'Angoulême, & de Beüil C. D. de Limoges, p. 299

Dom du Poiſſon Coadjuteur de l'Abbaïe Reguliere de Barbery, C. D de Bayeux, en Avril 1722. p. 719

M. le Comte de Poitiers, Grand Treſorier de Liege, C. D. de Châlons ſur Marne, en Decembre 1724 & de Saint Creſpin le Grand, B. D. de Soiſſons, p. 593

M. Polaſtron, Ab. de Chaſtres, A. D de Xaintes, p. 164

M. de Polignac, Cardinal, *voyez* la Table des Archevêques à l'article d'Auch.

Le R. P. Polinier, Ab. Regul. de Sainte Genevieve, A. Paris, p. 19

M. de Pomainville, Prieur de Royal-Pré, d'anciens Benedictins, D. de Lizieux, p. 782

M. de Pommerol, Ab. de Lieudieu, C. D. de Rodez, p. 28

M. de Pomponne, Ab. de S. Medard lez Soiſſons B. p. 579

M. Poncet de la Riviere, *Voyez* la Table des Evêques, à l'article d'Uzez.

M. Poncet de la Riviere, *Voyez* la Table des Evêques à l'article d'Angers.

M. de Pontac, Ab. de la Pelice, d'anciens Benedictins, D. du Mans, & de Combelongue, P. D. de Conſerans, p. 910

M. Benoiſt de S. Port, Prieur de S. Germain en Laye, B. Paris, p. 36

Dom Portebois, Ab Regulier d'Auchy-lez-Moines, B. D. de Boulogne, p. 659

M. Portier, Prieur de Saint Martin, ſous Beaumont, B. D. de Langres, p. 451

M. de Poudenx, Ab. de Pontaut, C. D. d'Aire, p. 98

Dom Poüillaude, Ab. Regulier de Saint Aubert, A. D. de Cambray, p. 332

Dom Poüillaude Coadjuteur Regulier de Haſnon, B. D. d'Arras, p. 345

M. du Prat Ab. de S, Jean en Vallée, A. D. de Chartres, le 9. May 1723. p. 69

M. Dupré, Abbé de la Boiſſiere, C. D. d'Angers, le 17. Octobre 1723. p. 926

M. Macheco de Premeaux, ancien Agent du Clergé, & Abbé de Sainte Marguerite, A. D. d'Autun, en 1711. & de S. Paul de Narbonne, p. 419

M. de Prie, Abbé d'Airvaux, A. D, de la Rochelle, le 17 Octobre 1723 p. 194

M. de Prye, Prieur de Saint Eſtienne de Peyrac A. D. de Perigueux, p. 212

M. de Prugues, Abbé de S. Louboüer, B. D. d'Aire, p. 97

M. de Bonnecourt de Prulay, Prieur de S. Pierre de Chaumont, B. D. de Roüen, le 21. Nov. 1721. p. 704

M. Bancalis de Pruynes, Prieur de Saint Maurice de Senlis, A. p 612

M. Pucelle Ab. de Corbigny, B. D. d'Autun, p. 406

M. de Puget, Evêq. de Digne, Ab. de Simorre, B. D. d'Auch, p. 51

M. de Puymartin, Aumônier de Madame la Princeſſe, & Abbé de N. D. d'Herivaux, A. Paris, p. 23

## R.

Dom Rachet, Ab. de la Colombe, C. D. de Limoges, p. 300

M. Racine Conſeiller au Parlement de Paris, Ab. de S. Marian, P. D. d'Auxerre, p. 845

M. Raguet Abbé de Charon, C. D. de la Rochelle, & de l'Aumône C. D. de Chartres, & Prieur d'Argenteüil, B. D. de Paris, p. 68

Le R. P. Raimbert, Ab. regulier d'Abbecourt, P. D. de Chartres, p. 70

M. de Raſtignac, *Voyez* la Table des Archevêques à l'article de Tours,

M. de Ratabon, *Voyez* la Table des Evêquet à l'Article de Viviers.

M. de Renoüard, Ab. de Conques, B. D. de Rodez, p. 27

Dom de Requelaine, Abbé. regul. dela Charité, C. D. de Langres. p. 443
M. de Rezay, Ab. de la Grace-Dieu, C. D. de la Rochelle p. 152 & 193
M. Richomme de la Borde, Ab. de Sept-Fontaines, P. D. de Reims, p. 565
Le R. P. Ricoüart, Ab. Regul. de Dom-Martin, ou S. Josse aux Bois, Pr. D. d'Amiens, p. 644
M. Robert, Prévôt de l'Eglise de Nîmes, p. 504
M. de Rochebonne *voyez* la Table Evêques à l'article de Noyon.
M. de Rochechoüard, Prieur de S. Lo, A. D. de Roüen en 1724., p. 710
M. de Rochechoüart, Prieur de Charisses, D. de Viviers, p. 1008
M. de Rochefort d'Ailly de Saint Point, Abbé de S. Basle, B. Reims le 20. Jan. 1716. p. 554
M. de Rochefort d'Ailly, Ab. de S. Gal, B. D. de Coutances, p. 786
M. Hamon des Roches. Abbé de Saint Georges des Bois, A. D. du Mans. p. 914
M. de Rochetaillé, Abbé de Valbenoise, C. D. de Lyon, p. 394
M. de la Rochette, Chevalier de Malthe Prieur de S. Georges, D. de Tarbes, p. 107
M. de Ceilles de Rocozel, Ab. de Soreze, B. D. de Lavaur, le 8. Janv. 1721. p. 873
M. de Rohan Guemenée, *voyez* la Table des Arch. à l'article de Reims.
M. de Rohan Soubize Cardinal, *voyez* la Table des Evêq. à l'article de Strasbourg.
M. Rolland Doyen de l'Eglise de Dreux, D. de Chartres, p. 77
M. de Romécourt, Abbé de Beaulieu en Argonne, B. D. de Verdun, p. 1062
M. de Romigny, Abbé de S. Mahé de Finecterre, B. D. de S. Pol de Leon, le 17. Octobre 1723. 953
M. de Roquepine, Abbé de S. Nicolas d'Angers, B. p. 925
Le Pere Roquevert, Ab. Reg. de Clairefontaine, P. D. de Soissons, p. 583
M. Roüault, Abbé de S. Leonard de Chaumes, C. D. de la Rochelle, le 21. Août 1725. p. 193
M. de Ronget, Ab. d'Aubepierre, C. D. de Limoges, le 17. Octo. 1723. p. 298
M. de Rouville, Ab. de S. Paul sur Vanne lez Sens, P. p. 812
M. de Rouvroy, Abbé de Chaage, A. D. de Meaux, p. 58
Le Roy, Abbé de S. Hilaire de Poitiers p. 188
Le Roy, Abbé de S. Martin de Tours, B. p. 889
M. de Roye de la Rochefoucault, Abbé de Blaye, A. D. de Bourdeaux, de Beauport, Pr. D. de S. Brieuc, Prieur de Lanville, D. d'Angoulême, & de N. Dame de de Bonnes Nouvelles, B. D. de Roüen p. 958
M. Roze Abbé de S. Aignan, B. D. de de S. Pons, p. 526
M. de la Ruë, Abbé de l'Isle-Dieu, P. D. de Roüen, p. 698
Dom de Rutan, Ab. Regul. de S. Maur de Marmunster, B. dioc. de Strasbourg, p. 1082

## S.

M. Caillebot de la Salle ancien Evêque de Tournay, & Abbé de Rebais B. D. de Meaux, & de la Couture du Mans, B. p. 909
Dom de Boisset de Salle Prieur de N. D. des Artels, Cl. D. de Cahors, p. 38
M. Damas de Sandocourt, Ab. de Saint Martin de Savigny, B. D. de Lyon, p. 387
M. de Sardonne Prieur de Corneilla, D. de Perpignan, p. 544
M. de Sassenages, Abbé de Saint Jean des Vignes, A. D de Soissons, p. 582
M. de Saveuse, Ab. de la Reau, A. D. de Poitiers, le 8. Janvier 1721.
M. de Savines, Ab. de Boscaudon, B. D. d'Ambrun

d'Ambrun, p. 49
M. du Sault, Abbé de Terrasson, d'anciens Benedictins, D. de Sarlat, p. 215
M. de Saumery Evêque de Rieux, Abbé de la Madelaine de Châteaudun, A. D. de Chartres, & de Celle, A. D. de Poitiers, p. 69
M. de Saussay, Ab. de S. Rigaud, B. D. de Mâcon, p. 473
M. Sauvat, Ab. regulier de Marcilly, C. D. d'Autun, p. 411
M. de la Sayette, Ab. de S. Genou d'anciens Benedictins, D. de Bourges, p. 237
M. Scicaut Evêque de Synope suffragant de Lyon, Abbé de S. André lez Vienne, B. & de Bonlieu, C. D. de Limoges, p. 976
M. Secondat de Montesquiou, Abbé de la Faise, C. D. de Bourdeaux, p. 146
Dom Secondat de Montesquiou, Ab. regul. de Font-Guillem C. D. de Bazas p. 100
M. de Segonzac, Abbé de Megemont, C. D. de Clermont, en 1722. p. 279
M de Segur, *Voyez* la Table des Evêques à l'article de S. Papoul.
M de Seiglieres de Boisfranc, Ab. de Colombs, B. D. de Chartres, & Prieur d'Essone, B. Paris, p. 65
M. de Senay Conseiller au Parlement de Pau, Abbé de Saubalade, C. D. de Lescar, p. 110
M. Senevoy, Prieur de S. Symphorien d'Autun, A. D. d'Autun, p. 518
M. de Lort de Serignan, Ab. de Font-chaud, P. D. de S. Pons, p. 526
M. de Lort de Serignan de Valgras, Ab. de Pain-Pons, A. D. de Saint Malo, p. 963
M. Seron, Abbé de Saint Martin de de Longueville, B. D. de Metz, p. 132
Le R. P. de Serre, Abbé General de la Congregation de S. Ruf, A. D. de Valence p. 988
M. de Seve, Ab. de S. Estienne des Cornes, C. D. de Laon, p. 601
M. Sevin Prieur de Dimonne, G. D. de Sens, 817
M. du Sied, Prévôt de S. Maurice de Salins, D. de Besançon, p. 135
M. de Simianne, Ab. de Marcillac, B. D. de Cahors, p. 37
M. de Simianne, *Voyez* la Table des Evêq. à l'article de S. Paul Trois Châteaux.
M. de S. Simon, Abbé de Jumieges, B. D. de Roüen, p. 686
Dom Simon, Ab. Regul. de S. Pierre de Tasque, B. D. de Tarbes, p. 105
Dom Simonet, Ab. des Pierres, C. D. de Bourges en Mars 1722. p. 248
M. Sonning, Aumônier de Mgr. le Duc d'Orleans, Abbé de N. D. de Beaugency, C. D. d'Orleans, p. 53
M. Stopa, Suisse, Ab. de Vaux, C. D. de Toul, p. 1049
M. Strikland de Sazerge, Irlandois, Ab. de Preaux, B. D. de Lizieux, p 779
M. de Sourches, *Voyez* la Table des Evêques à l'article de Dol.

## T.

M. Tachereau de Baudry, Ab. de Fontaines lez-Blanches, C. D. de Tours, p. 898
M. Bertrand Tachereau de Lignieres, Ab. de Gastines, A. D. de Tours, p. 899
M. de Taillefer de Barriere, Ab. de Josaphat, B. D. de Chartres, & de S. Martial de Limoges, p. 66
M. Talbot Stonoor, Ab. de Lieu-Dieu en Jard. D. de Luçon, p. 197
M. de Tamisiers, Ab. de d'Aurion, B. D. de Châlons sur Marne, p. 589
M. de Jaquoy, Ab. de Pimbes, B. D. d'Aire, p. 97
M. de Targny, Ab. de S. Lô, A. D. de Coûtances, le 13 May, 1724. p. 790
M. de Tavannes, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Châlons sur Marne.
M. de Tencin, *Voyez* la tab. des Archev. à l'art. d'Embrun.
M. Terray, Ab. de Belleville, A. D. de Lyon, & Chantre de Montbrisson. p, 394

M. Tesserot de Segonzac, Ab. de Chastres, A. D. de Perigueux, p. 210

M. de Thesut, Ab. de S. Martin de Pontoise, D. de Roüen; de Moûtier S. Jean, D. de Langres, & de S. Pere en Vallée, toutes trois de l'Ordre de Saint Benoît, Prieur de Gigny, B. de Lyon, Prieur de Marboz en Bresse, & Prieur de Jusier, près de Meulan, p. 66

M. Jubert du Thil, Ab. de la Vernace, A. D. de Bourges, & Prieur de Digny le Jard, A. D. de Soissons, p. 254

M. de Thou, Ab. de S. Samer aux Bois, B. D. de Boulogne & de S. Jacques de Provins, A. D. de Sens & de Souillac, B. D. de Cahors, p. 37

M. de Tilladet, *voyez* la table des Ev. à l'art. de Macon.

M. de Tilly, Ab. de Mauleon, A. D. de la Rochelle, le 17 Octob. 1723. p. 194

M. de Tilly-Fontaine, Abbé de S. Sauveur de Blaye, d'anc. Bened. D. de Bordeaux & de S. Gilbert de Neuffons, P. D. de Clermont, p. 281

M. Tiraqueau, Ab. de Fontgombaud, d'anc. Ben. D. de Bourges, p. 236

M. de Tornielle, Abbé de S. Remy de Luneville, A. D. de Toul, p. 1050

M. du Tot, Prieur de saint Laurent en Lyons, A. D. de Rouen, p. 708

M. de la Tour d'Auvergne, *Voyez* la table des Archev. à l'art. de Vienne.

M. de la Tour du Pin, *voyez* la table des Ev. à l'art. de Toulon.

M. de Tournefort, Ab. de Silly, P. D. de Seez, p. 771

M. Tournely, Ab. de Pleinpied, A. D. de Bourges, p. 250

M. de Tressan, *voyez* la table des Arch. à l'art. de Rouen.

M. du Tronc, Ab. de S. Symphorien, B D. de Beauvais, p 620

M. du Trousset d'Hericourt, Ab. de S. Michel, B. D. de Langres, en 1719. p. 432

M. Trudaine, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Senlis.

M. de Tuffet, Abbé d'Aiguevive, A. D. de Tours, p. 899

M. Colbert de Turgis, Ab. d'Aumale, B. de Rouen, p. 678

M. Turpin de Crissé de Sanzay, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Nantes.

## V

M. de Vaite, Abbé Reg. de S. Airic ou Agry, B. D. de Verdun, & Capitulaire de l'Abb. de S. Claude, p. 1062

M. Valat, Abbé de Cherbourg, A. D. de Coûtances, p. 788

M. de Valbelle, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de S. Omer.

Le R. P. Valbrune de Belair, Ab. de N. D. de Chancelade, A. D. de Périgueux, en Fevrier 1724. p. 210

M. de Valcroissant, Ab. de S. Sauveur des Vertus, B. D. de Châlons sur Marne, p. 591

M. de la Vallette, Ab. de Pigeac, B. D. de Cahors, p. 36

M. de Valon, Abbé de Suilly, B. D. de Tours, p. 896

M. de Thelis Valorge, Ab. de l'Isle-Barbe, B. D. de Lyon, p. 387

M. de Vallory, Ab. de Sauve, B. D. de Nismes, en 1721. p. 503 & 531

M. de Valory, Abbé de Honnecourt, B. D. de Cambray, p. 326

Dom de Wals, Grand Sacristain de S. Michel de Cuza, B. D. de Perpignan, p. 542

Le R. P. Vanskre, Abbé Regul. de Mareüil, A. D. d'Arras, p. 350

M. de Varennes, Ab. de Landeveneck, B. D. de Quimper, p. 949

M. Varoquier, Chapelain de la Chapelle de S. Loüis, en la basse Chapelle de Paris.

Dom Wartelle, Ab. Reg. de Vaucelles, C. D. de Cambray, en 1723. p. 331

M. de Vaubecourt, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Montauban.

M. de Vaureal, Maître de l'Oratoire du Roy, & Ab. de Moleſme, B. D. de Langres, le 17 Oct. 1723. p. 432

M. de Vatan, Prieur de Frémont, B. D. de Coûtances, p. 791

M. de Waterfort, Ev. Irlandois, Abbé de S. Pierre aux Monts, B. D. de Châlons ſur Marne, p. 591

Le R. P. du Vau, Ab. Reg. de Landeves, A. D. de Reims, p. 564

M. de Bautru Vaubrun, Ab. de Cormery, B. D. de Tours, p. 887

M. Vaucocourt, Prieur de S. Nicolas de Bar ſur Aube, A. D. de Langres, p. 451

M. Fiot de Vaugimois, Abbé du Tronchet, B. D. de Dol, le 14 May 1712. pag. 967

M. de Vaurouy, anc. Ev. de Perpignan, & Ab. de Brignon l'Aſie, D. de Poitiers & de la Real, Perpignan & de Saramon, B. D. d'Auch, p. 84

M. de Vauroüy, Abbé de Pruilly, C. D. de Sens, en 1723. p. 807

M. de Vendôme, Ab. de S. Honorat de Lerins, D. de Graſſe, de S. Manſuy, D. de Toul, de Ceriſy, D. de Bayeux & d'Yvry, D. d'Evreux & de la Trinité de Vendôme, D. de Blois, toutes de l'Ordre de S. Benoiſt, & cy-devant Grand Prieur de France, p. 79

M. de Verceil, Abbé d'Acey, C. D. de Beſançon, p. 124

M. de la Vergne, Chanoine de l'Egliſe de Mets & Princier de la même Egliſe, p. 1039

M. de la Vergne, Abbé de S. Sauveur d'Aubeterre, D. de Perigueux, p. 213

M. de la Vergne de Treſſan, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Roüen.

M. Ollier de Verneüil, Ab. de Melleray, C. D. de Nantes, p. 940

M. de Verneüil, Ab. de Belle Etoile, P. D. de Bayeux, p. 722

Dom Vernois de Montjournal, Ab. Reg. de la Ferté ſur Groſne, C. D. de Châlons ſur Saone, premier Pere de l'Ordre de Citeaux, p. 463

M. Eſpiard de Vernot, Prieur de Bonvau, A. D. de Langres, le 23 Mars 1721. p. 451

M. de la Poype de Vertrieu, Ev. de Poitiers, & Ab. de Gaillac, B. D. d'Alby, pag. 167

M. Veſnier, Abbé de Vaas, A. D. du Mans, le 17 Oct. 1723. p. 914

M. Viala, Prevôt d'Oulx & Ab. d'Entremont, A. D. de Genêve, p. 1017

M. de Viantais, Ab. de la Chapelle aux Planches, P. D. de Troyes & de Fontmorigny, C. D. de Bourg, le 8 Janv. 1721. p. 244

M. de Vienne, Conſeiller au Parlement de Paris, Ab. de S. Martin de Nevers, A. & de Larivoure, D. de Troyes, p. 823

M. de la Vieuville, Prévôt de l'Egliſe d'Arras, p. 355

M. de la Vieuville, Aumônier du Roy, Ab. de l'Abſie, d'anc. Bened. D. de la Rochelle, le 8 Janv. 1721. p. 192

M. de la Vieuville Pourpris, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de S. Brieuc.

M. de Vigier, Ab. de la Caignotte, B. D. de d'Acqs, p. 87

M. de Vignau, Ab. de Turpenay, B. D. de Tours, p. 896

M. Colbert de Villacerf, Ab. de Neaufle le viel, d'anc. Ben. D. de Chartres & de S. André en Goufer, C. D. de Seez, p. 762

M. Berard de Villebreüil, Abbé de Moûtier la Celle, B. D. de Troyes, p. 821

M. Iſarn de Villefort, Ab. de Dilot, P. D. de Sens, en 1711. p. 812

M. de Villeroy, Ab. de Blaſimont, B. D. de Bazas, p. 100

M. de Villeneuve, *Voyez* la tab. des Ev. à l'art. de Viviers.

Le R. P. Solu de Villerault, Ab. Regul. de S. Vincent aux Bois, A. D. de Chartres, p. 70

M. Desnots de Villermont, Abbé de la Noë, C. D. d'Evreux, le 8 Janv. 1724. p. 753

M. de Villeroy, *Voyez* la table des Ev. à l'art. de Lyon.

M. de Vintimille du Luc, *Voyez* la table des Arch. à l'art. d'Aix.

Dom Viraut, Ab. Reg. d'Altorf, B. D. de Strasbourg, p. 1080

Dom Virot, Ab. Reg. de Neuvembourg, C. D. de Strasbourg, p. 1085

M. d'Anneau de Visé, Ab. d'Esterp, C. D. de Limoges, p. 302

M. de Visnich, Ab. de Roches, C. D. d'Auxerre, p. 844

## X

Dom Xaupi, Ab. Reg. de N. D. du Jau, C. D. de Perpignan, p. 543

# TABLE

## DES

## Abbayes & Prieurez de Filles en France,

*Contenant par Ordre Alphabetique les noms des Abbesses & Prieures qui les possedent en l'état qu'ils se trouvent au premier Janvier 1726.*

### AVIS AU LECTEUR.

*Comme plusieurs Abbesses & Prieures ont differens noms, il faut chercher sous une Lettre ce qu'on ne trouve pas sous une autre : Par exemple, Madame de Bethune d'Orval. Je l'ay mis sous la Lettre B. ainsi du reste.*

### A

MADAME de l'Aigle, Abbesse de S. Nicolas de Verneüil, Benoît, Diocese d'Evreux, page 755

Mad. de l'Aigle, Prieure des Filles-Dieu-lez-Chartres, Augustin, Dioc. de Chartres, p. 77

Mad. d'Alegre, Abb. de S. George, B. D. de Rennes, p. 935

Mad. d'Aligre, Abb. de S. Cyr de Bercheres, B. D. de Chartres, p. 72

Mad. d'Allery, Abb. de Beton, C. D. de Genéve, p. 1017

Mad. d'Angennes, Abb. de S. Laurent de Bourges, B. D. de Bourges, en Decembre 1725. p. 256

Mad. d'Arest, Abb. de N. D. de Troyes, B. D. de Troyes, p. 829

Mad. de Hangest d'Argenlieu, Abb. des Isles, Cîteaux, D. d'Auxerre, p. 847

Mad. Armand, Abb. de S. Just de Romans, C. D. de Vienne, p. 983

Mad. Arnoult, Abbesse de N. D. des Prez-lez-Troyes, C. D. de Troyes, p. 831

Mad. d'Apremont, Abbesse du Lys, C. D. de Sens, en Novembre 1720, p. 813

Mad. Morel d'Aubigny, Abb. de Bondeville, D. de Roüen, p. 702

Mad. de Banne d'Avejan, Abb. d'Hyeres, C. D. de Toulon, p. 74

Mad. Bouchard-Desparbés-de-Lussan-d'Aubeterre, Abb. du Desert, B. D. de Cahors, p. 39

Mad. de Beaupoil de S. Aulaire-Lanmary, Abb. de Ligueux, B. D. de Périgueux, p. 211

### B

Mad. de Vassal de la Barde, Abb. de Buque, B. D. de Périgueux, p. 211

Mad. de la Barge, Abb. de Brienne, B. D. de Lyon; p. 396
Mad. de Marnais la Batie, Abbeſſe de ſainte Croix d'Apt, le 14 May 1712. p. 9
Mad. Hertault de Beaufort, Abb. de Montreüil, C. D. de Laon, p. 605
Mad. de Beaujeu, Abb. de N.D. de Rieunette, C. D. de Carcaſſonne.
M. de Loſtanges de Bedver; Coadjutrice de Rieunette, le 19 Juillet 1721. p. 498
Mad. de Beaulieu, Prieure de Château-Thierry, A. D. de Soiſſons, p. 587
Mad. de Beauſoleil, Abb. de Criſſenon, B. D. d'Auxerre, le 30 Nov. 1711. p. 845
Mad. de Beauveau Craon, Coadjutrice de Pouſſey, B. D. de Toul, p. 1054
Mad. de Bellebat. Abb. du Reconfort, C. D. d'Auxerre, p. 847
Mad. de Belſunce, Abb. du Ronceray, B. D. d'Angers. p. 930
Mad. de Beringhen, Abb. de Faremouſtier, B. D. de Meaux.
Mad. de Beringhen ſa niéce, Coadjutrice, en 1721, p. 60
Mad. de Beringhen, Abb. de S. Julien du Pré, B. D. Mans, p. 915
Mad. de Bernieres, Abb. de S. Jean de Neubourg, B. D. d'Evreux, p. 755
Mad. de Bernis, Abb. de Vigniogou, C. D. de Montpellier, p. 512
Mad. de Berulle, Prieure de ſaint Barthelemy d'Aix, Dom. p. 5
Mad. de Bethune, Abb: de Bourbourg, B. D. de S. Omer, p. 362
Mad. de Bethune d'Orval, Abbeſſe de Gif, & Mad. de Segur Coadjutrice, en 1719. B. D. de Paris, p. 28
Mad. de Thiard de Biſſy, Abb. de Baulme-les-Nonnes, B. D. de Beſançon, le 12 Mars 1725. p. 130
Mad. du Bloſſet, Prieure de la Fermeté, Gr. D. de Nevers, le 20 Mars, 1720, p. 853
Mad. de Blenac de Corbon, Abb. de Molaize, C. D. de Châlons-ſur-Saône, p. 465
Mad. de Falcos de la Blache, Abb. de Buntz, C. D. de Bellay, p. 140
M. de Boc-Sozel, Abb. de Val-Breſſiere, C. D. de Vienne, p. 984
Mad. de Bogefroy, Abb. de Neuf-Châtel, C. D. de Roüen, p. 703
Mad. de Boiſſeulh, Coadjutrice de ſaint Pardoux-la-Riviere, Dom D. de Périgueux, en Novembre 1723, p. 212
Mad. de Bouflers, Abb. d'Avenay, B. D. de Reims, p. 566
Mad. de Bouflers ſa niéce, Coadjutrice d'Avenay, p. 566
Mad. de Bouflers Remiancourt, Abb. de S. Michel de Doulens, B. D. d'Amiens, en Novembre 1723. p. 646
M. de Bourbon, Princeſſe du ſang, Abb: de S. Antoine des Champs, C. D. de Paris, née le 22 Dec. 1690. & fit Profeſſion dans l'Abbaye de Fontevrault, le 20 May 1707. & nommée à l'Abbaye de S. Antoine, le 9 May 1723. après avoir refuſé celle de Maubuiſon en 1719, p. 29
Mad. de Bouville, Prieure des Annonciades de Meulan, A. D. de Chartres, p. 77
Madame de la Suze de Breſſieu, Abb. de ſaint Honorat, B. D. d'Orange, p. 77
Mad. de la Bretéche, Abb. d'Argenſoles, C. D. de Soiſſons, p. 586
Mad. de Coſſé Briſſac, Abb. de ſaint Pierre de Lyon, B. p. 395
Mad. de Buſſy Rabutin, Abb. de Pralon, B. D. de Langres, p. 446

C

Mad. du Cambout, Abb. de Nyd-Oyſeau, A. D. d'Angers, p. 931
Mad. de Canillac, Abb. de Boiſſet, B. D. de S. Flour, p. 291
Mad. Carlier, Abb. de Blandecq, C. D. de S. Omer, p. 363
Mad. de Caumont de la Force, Abb. d'Iſſy, B. D. de Paris, p. 29
Mad. de Peſtel-de-Levis-de-Tubieres-de-Caylus, Abb. de S. Remy des Landes, B. D. de Chartres, en 1719, p. 74
Mad. de Cervon, Prieure de Moutons, B. D. d'Avranches. p. 735
Mad. de Chabannes de Curton, Abbeſſe de la Veſſy, C. D. de Clermont, p. 283
Mad. Jacqueline de Chabannes, Abb. de Bonlieu, C. D. de Lyon, p. 396
Mad. d'Aix de la Chaiſe, Abb. de S. Menou, B. D. de Bourges, p. 256
Mad. d'Aix de la Chaiſe de Souſternon, Ab. de Cuſſet, B. D. de Clermont, p. 282
Mad. Bochard de Champigny Ab. d'Eſtrun, B. D. d'Arras, p. 352
Mad. de Chaſtenay de S. Vincent Ab. de Lancharre, B. D. de Châlons ſur Marne, p. 596

Madame de Chaſtenet de S. Vincent, Ab. de Lancharre B. D. de Châlons ſur Saone, p. 465
Mad. de Châtillon Ab. de S. Loup, C. D. d'Orleans le 15. Août 1711. p. 53
Mad. de Chavagnac, Ab. de S. Pierre de Bleſle, B. D. de S. Flour, p. 290
Mad. d'Arreſt de la Chauſſée, Ab. de S. Jean aux Bois, ou Royaulieu, B. D. de Soiſſons, p. 585
Mad. de Grimaldy Coadjutrice de Royaulieu, B. D. de Soiſſons, p. 585
Mad. de Grimaldy Coadjutrice de Royaulieu, depuis le mois d'Août 1722. p. 855
Mad. Chauvelin de Richemont, Ab. de Beauvoir, C. D. de Bourges, p. 257
Mad. Bouthillier de Chavigny, Ab. des Clerets, C. D. de Chartres, p. 74
Mad. du Cheſne, Ab. de S. Dizier, C. D. de Châlons ſur Marne, p. 596
Mad. de Clermont de Châte, Ab. de Villiers aux Nonains, C. D. de Sens, p. 816
Mad. de Berton Crillon Coadjutrice de Villiers aux Nonains, en Mars 1722. p. 816
Mad. de Clermont de Geſſan, Ab. de S. Paul de Beaurepaire, B. D. de Vienne en 1725. p. 983
Mad. de Clermont Geſſan Abb. de S. Paul de Beaurepaire, B. D. de Beauvais en 1725. p. 625
Mad. de Cleſmes, Abb. de Val-Suauve, C. D. d'Uzez, p. 523
Mad. de Coigny de Breauté, Ab. de Malnoüe, B. D. de Paris, le 26. Dec. 1719, & bénite le 7. May 1722. p. 28
Mad. de Sainte Colombe, Ab. de Seauvoir, C. D. de Laon, p. 607
Mad. de Crenan, Ab. de Pommeraye, B. D. de Sens, p. 812
Mad. de Crequy, Ab. de Villencourt, C. D. d'Amiens, en 1719. p. 646
Mad. Colbert de Croiſſy, Ab. de Maubuiſſon, C. D. de Paris, nommée le 17 Decembre 1719.
Mad. Joubert de Châteaumorrand, ancienne Ab. de Maubuiſſon, p. 34
Mad. de Culan, Ab. de N. D. du Saint Deſir, D. de Lizieux, p. 781
Mad. de Cuſtine, Ab. de Vergaville, B. D. de Metz, p. 1039

D.

Mad. de Damas, Ab. de Lieu-Dieu, C. D. d'Autun, p. 421
Mad. de Briſſay de Denoville, Ab. de N. D. de l'Eau lez Chartres, C. p. 75
Mad. Reynier de Droüé, Ab. de Lieu Nôtre-Dame, C. D. de Lyon, p. 396
Madame Droüy, Ab. de Pacy, B. D. d'Evreux, p. 756
Mad. de Duras, Ab. de N. D. de Xaintes, B. en Novembre 1725. p. 165

E.

Mad. Delz, Ab. de Bouxieres, C. D. de Toul, p. 1053
Mad. Deſcouroüez, Ab. de Fontenelles, C. D. de Cambray, p. 337
Mad. d'Arcuſſia l'Eſparon, Ab. d'Aubaigne, A. D. de Marſeille, p. 70
Mad. de Bonſens des Eſpinés, Ab. de Moncey C. D. de Tours, p. 900
Mad. d'Eſpinois, Ab. de S. Bernard lez Bayonne, C. D. d'Acqs, p. 88
Mad. de Bery d'Eſſertaux, Ab. de Biache, C. D. de Noyon, le 21. Nov. 1720. p. 653

F.

Madame de la Fare d'Alais, Ab. de N. D. des Plans, C. D. d'Orange, p. 76
Mad. de la Fare Tornac Villars, Ab. de S. Genés, B. D. de Montpellier en Mars 1722. p. 512.
Mad. du Fay d'Athy de Cilly, Ab. de la Joye, C. D. de Vannes, p. 946
Mad. de Fieſque, Ab. de N. D. de Soiſſons B. p. 585
Mad. Fitz-Roy, Prieure de S. Nicolas de Pontoiſe, A. D. de Roüen, p. 712
Mad. Forget de Juglar, Ab. de Bonlieu, C. D. Mans, p. 915
Mad. Foucault, Abb. de S. Jean de Bonneval, B. D. de Poitiers, le 13 May 1724. p. 182.
Mad. de Foudras de Châteautiers, Abb. de la Deſerte, D. de Lyon, p. 395
Mad. de Gruel de la Frette, Abb. de Buſſieres, C. D. de Bourges, en 1719. p. 258
Mad. de Froulay, Abb. de Cordillon, B. D. de Bayeux, p. 722
Mad. de Froulay Teſſé, Abb. de la Trinité de Caën, B. D. de Bayeux, le 30 Avril 1720, p. 722

G

Mad. de Gaillarbois de Marcouville, Prieure de S. Jacques d'Andely, A. D. de Roüen, pag. 711.
Mad. Genin, Abb. du Queſnoy, A. D. de Cambray, p. 339
Mad. de Certain de Germay, Abb. de Benoiſſe-vaux, C. D. de Toul, p. 1053
Mad. de Gobillon, Abb. de Saint Eſtienne les

Nonnes, A. D. de Reims, p. 567
Mad. Thibergeau, Coadjutrice de S. Eſtienne les Nones, p.
Mad. de Goëbriant, Abb. de Kerlot, C. D. de Quimper, p. 951
Mad. de Gordes, Abb. de ſainte Claire, D. de Siſteron, p. 19
Mad. de Grammont, Abb. de Batant, C. D. de Beſançon.
Mad. de Blitterwik de Monckley, Coadjutrice de Batant, p. 131
Mad. Rouxel de Grancey, Abb. d'Almeneſches, B. D. de Seez, p. 771
Mad. Amat de Graveſon, Abb. de S. Ceſaire, B. D. d'Arles, p. 64
Mad. de Grouches de Chapy, Abb. du Paraclet, C. D. d'Amiens le 15 Janvier 1721.
Mad. Guenet, Pr. des Filles-Dieu de Roüen, A. p. 711
Mad. de Guerchois, Abb. de Bival, C. D. de Roüen, p. 702
Mad. de Guynes, Abb. de S. Côme & de ſaint Damien, de ſainte Claire, D. de Périgueux, le 28 Juillet 1720. p. 211

H

Mad. du Hamel, Abb. de S. Pierre de Mets, B. D. de Mets, p. 1037
Mad. Hoffman, Abb. de Sainte Gloſſinde, B. de Mets, le 13 Nov. 1721. p. 1035

I

Mad. d'Illiers, Abb. de S. Jean le Grand, B. D. d'Autun, p. 420

L

Mad. de la Lande, Abb. de S. Sigiſmond, C. D. d'Acqs, p. 88 & 110
Mad. de Lantillac, Abb. de Beaumont, B. D. de Clermont, p. 282
Mad. Lanvin, Abb. de Raversberghe, C. D. de S. Omer, p. 364
Mad. de Laval, Abb. de ſainte Croix de Poitiers, B., p. 181
Mad. de Morshon de Laumiere, Abb. d'Arpajonnie, B. D. de Vabres, p. 42
Mad. de Levis-Charlus, Abb. de N. D. de Nevers, B. D. de Nevers, p. 852
Mad. de Durfort de Lorges de Quintin, Abb. de S. Amand, B. D. de Roüen, en Juin 1721. p. 699
Mad. de Durfort-de Lorges, Abb. d'Andezy, B. D. de Châlons ſur Marne, p. 596
Mad. de Lorraine de l'Iſle-Bonne, Abb. de Remiremont, B. D. de Toul, le 23 May 1711. p. 1054
Mad. de Los, Abb. des Prez, C. D. d'Arras, p. 354

M

Mad. de Mailly, Pr. Royale de Poiſſy, Dom. D. de Chartres, p. 75
Mad. de Longueuil de Maiſons, Abb. de ſainte Perrine, A. D. de Paris, Mad. Maréchal Coadj.
Mad. des Marêts, Abb. d'Yerre, B. D. de Paris, p. 28
Mad. Dauvet des Marêts, Abb. de Mont N. D. lez Provins, C. D. de Sens. p. 815
Madame du Lyon, Coadjutrice de l'Abbaye de Mont N. D. lez Provins, Nov. 1623. p. 815
Mad. de Martini, Abb. du S. Eſprit de Beziers. A. p. 489
Mad. de Monbel de la Menardiere, Abbeſſe de Mouchy, C. D. de Beauvais, p. 627
Mad. de Meneſtrel, Abb. de S. Corentin, B. D. de Chartres, le 24 Mars 1712, p. 72
Mad. de Menou, Abb. de la Bourdeliere, C. D. de Tours, p. 900
Mad. de Meſchatin, Abb. de Sainte Marie de Mets. B. D. de Mets, p. 1036
Mad. de Migieu, Abb. de Puis-d'Orbe, B. D. de Langres, en 1725, p. 447
Mad. de Miraillet, Abb. des Olives, Cit. en Nov. 1723.
Mad. de Mornay de Montchevreüil, Abb. du Parc aux Dames, C. D. de Senlis, en Decemb. 1725. p. 611
Mad. de Mouchy, Abbeſſe d'Aveſnes, B. D. d'Arras, p. 351
Mad. de Montgault de Nerſac, Coadjutrice de l'Abb. des Iſles, le 4 Aouſt 1720, p. 847
Mad. de Montelay, Abb. de Belmont, C. D. de Langres, p. 449
Mad. de Montgommery, Abb. de Villiers Canivet, C. D. de Seez, p. 772
Mad. de Beauverger de Montgon, Abb. de l'Eſclache, C. D. de Clermont, p. 283
Mad. de Beauverger de Cordebœuf de Montgon, Abb. de Charenton, B. D. de Bourges, p. 255
Mad. de Beauverger de Montgon, Abb. de Bonneſaigne, B. D. de Limoges, p. 304
Mad. Marie-Louiſe de Beauverger Montgon, Abb. de S. Pierre de Chaſes, Cluni, D. de ſaint Flour.
Mad. Eliſabeth Henriette de Beauverger Montgon, Coadjutrice, le 22 Mars 1721, p. 291

Mad. de Montmorin S. Herem, Abb. de Clavas, C. D. du Puy.
Mad. de Montmorin de S. Herem, Abb. de la Joye-lez-Nemours, C. D. de Sens, p. 814
M. Anne de Montmorin, Coadjutrice de Clavas, en 1722. p. 314
Mad. de Montpeyroux, Abb. de Port Royal, C. D. de Paris, p. 29
Mad. de Montperoux, Pr. de sainte Aubin, C. D. de Roüen, en Nov. 1723. p. 711
Mad. de Rochechoüart de Montpipeau, Abb. de Montmartre, B. D. de Paris, p. 27
Mad. de Montrichard, Coadjutrice de Migette, p. 132
Mad. de Molettes de Morangiez, Abb. de Sauve Benite, C. D. du Puy, p. 314
Mad. de Molettes de Morangiez, Abb. de Bellecombe, C. D. du Puy.
Mad. Chastel de Londres, Coadjutrice de Bellecombe, p. 313
Mad. Morel d'Aubigny, Abb. de la Perigne, A. D. du Mans, p. 916
Mad. de la Mothe-Houdancourt, Pr. de saint Nicolas de Compiegne, D. de Soissons, p. 587
Mad. de Mouchy, Abb. de Bertaucourt, B. D. d'Amiens, p. 646

N

Mad. de Napier, Abb. de S. Jacques-lez-Vitry, C. D. de Châlons sur Marne, p. 596

O

Mad. d'Oradoux, Abb. de la Saussaye, B. D. de Paris, p. 29
Mad. d'Orleans, Princesse du sang, Abb. de Chelles, B. D. de Paris. Elle fut benite le 14 Septembre 1719. Elle est née le 13 Août 1698. p. 25
Mad. le Févre d'Ormesson, Abb. du Pont aux Dames, C. D. de Meaux, p. 61
Mad. Boucher d'Orçay, Abb. de sainte Austrebette de Montreüil, B. D. d'Amiens, p. 645
Mad. de Tilly de Blaru, Coadjutrice de sainte Austrebette, p. 645

P

Mad. Pelué de Flers, Abb. de N. D. des Anges, B. D. de Coûtances, p. 791
Mad. du Percheir, Abb. de Coiroux, C. D. de Limoges, p. 304
Mad. de Pesseau, Abb. d'Arcisses, B. D. de Chartres, p. 71
Mad. de Petremand d'Amondans, Abb. de Migette, de sainte Claire, D. de Besançon, pag. 132
Mad. de Pezé, Pr. des Filles-Dieu, A. D. du Mans, en Janv. 1724. p. 916
Mad. de Courtraruel de Pezé, Abb. d'Estival en Charnie, B. D. du Mans, p. 914
Mad. de Baudry de Piancourt de Tilleul, Pr. de sainte Marie de Bisy-lez-Vernon, D. d'Enon, en 1725. p. 755
Mad. Pichon, Abb. des Alois, B. D. de Limoges, p. 304
Mad. Castel de S. Pierre, Abb. de N. D. de Protection, B. D. de Coûtances, p. 791
Mad. Pigray, Pr. de Dannemarie, A. D. de Sens, le 21 Nov. 1721. p. 817
Mad. le Pileur, Abb. de N. D. d'Ormont, A. D. de Meaux, p. 61
Mad. de Pins, Abb. d'Oraison-Dieu, C. D. de Rodez, p. 30
Mad. du Plessis-Châtillon, Abb. du Vignats, B. D. de Seez, p. 771
Mad. de Pluvaux, Abb. de Morienval, B. D. de Soissons, p. 584
Mad. de Lusse de la Poipe, Abb. de la Claire, B. D. de Vienne, p. 983.
Mad. de Scaglia de Veruë, Coadjutrice de la Claire, p. 983.
Mad. de Pommeruel, Prieure de S. Louis dans Rouen, B. p. 711.
Mad. de Pra, Abb. de Lons-le-Saunier, de sainte Claire, D. ne Besançou, p. 132
Mad. de Pra de Pezeux, Abb. de Polongey, B. D. de Langres, p. 445
Mad. des Préaux, Abb. de la Virginité, C. D. du Mans, p. 915
Mad. Girard de Preüille, Abb. des Hayes, C. D. de Grenoble, p. 1001
Mad. de Prunelé de Saint Germain, Abb. de Sainte Genevieve de Chaillot, A. D. de Paris, p. 34

R.

Mad. de la Magdelaine de Ragny, Abb. de saint Julien, B. D. d'Auxerre, p. 846
Mad. Ravot d'Ombreval, Abb. d'Essey, C. D. de Séez, p. 772
Mad. de Relingue, Abb. de Villemur, B. D. de Castres, p. 34
Mad. de la Roche-Aymon, Abb. de saint Jean d'Andely, B. D. de Roüen, p. 700
M. de Rochechouart de Mortemar, Abb. de Fontevrault, B. D. de Poitiers, p. 183
Mad. de Rochechouart de Mortemart, Abb. de Beaumont, B. D. de Tours, p. 900
Mad. de Rochefort de la Voireffe, Abb. de

Beniſſon-Dieu, C. D. de Lyon, p. 396
Mad. de la Rochefoucault de Roye, Abb. de Paraclet, B. D. de Troyes, p. 829
Mad. de Roye-Roucy-la Rochefoucault, Ab. de la Ferté-ſur-Oyſe, B. D. de Laon, p. 605
M. de Roye de la Rochefoucaud, Abb. de S. Pierre de Reims, B. en Avril 1711. p. 566
Mad. de la Rochefoucaud, Abb. de Saint Sauveur, B. D. d'Evreux, p. 756
Mad. des Roches, Abb. de Saint Aventin, C. D. de Noyon, p. 654
Mad. de Rohan-Guemenée, Abb. de Panthemont, C. D. de Paris, le 26 Déc. 1719. p. 34
Mad. de Rohan-Monbazon, Abb. de Préaux, B. D. de Lizieux, p. 781
Mad. de Rohan-Soubize, Abb. de Jouarre, B. D. de Meaux en 1720. p. 59
Mad. de Rohan-Soubize, Abb. d'Origny, B. D. de Laon, depuis le 6 Decembre 1722., & elle en étoit Coadjutrice depuis 1714. p. 605
Mad. de Roncherolles, Abb. du Tréſor, C. D. de Roüen, p. 703
Mad. de Quatrebarbes-la Rongere, Abb. du Perray aux Nonains, C. D. d'Angers, p. 930
Mad. de Roquepine, Prieure de Prouillart Dom. D. de Condom, p. 153
Mad. de Roquepine, Abbeſſe de Saint Saëns, C. D. de Roüeu, p. 703
Mad. de Rothelin, Abbeſſe de ſaint Auzone, B. D. d'Angoulême, p. 156
Mad. de Rupé, Abb. de Sainte Claire, D. de Rodez, le 7 Février 1721. p. 30

S.

Mad. de Sabine, Abb. d'Andelau, B. D. de Straſbourg, p. 1085
Mad. de Saillant, Abb. de Nonenque, C. D. de Vabres, le 31 Mars 1725. p. 42.
Mad. de Saillant, Abb. de Bonlieu, C. D. de Geneve, p. 1017
Mad. de Sailly, Prieure des Hoſpitalieres de Mantes, A. D. de Chartres, p. 77
Mad. de la Salle, Abb. de Sainte Catherine d'Apt, A. D. d'Apt, en 1672.
Mad. de Villages la Salle, Abb. de Mont de Syon, C. D. de Marſeille, p. 70
Mad. Schefferin de Soublen, Abb. de Koniſbruckerk, C. D. de Strasbourg, p. 1087
Mad. Cadot de Sebville, Abb. de Montivilliers, B. D. de Rouen, p. 701
Mad. de Simianes de Gordes, Abb. de Sainte Claire, D. d'Arles, p. 64
Mad. de Simianes, Abb. de S. Avy, B. D. de Chartres, p. 72
Mad. de Laſtic de Sioujac, Abb. de Sainte Claire de Clermont, p. 283
Mad. de Sirgean d'Erce, Abb. de Salangues, C. D. de Rieux, en Novembre 1723. p. 878
Mad. de Silvecane, Abb. de Chazeaux, B. D. de Lyon, le 19 Avril 1721.
Mad. Magdelaine de Silvecane, Coadjutrice de Silvecane, en Novembre 1723. p. 396

T.

Mad. de Saulx de Tavannes, Abb. de S. Andoche B. D. d'Autun, en 1721. p. 420
Mad. Lambert de Thorigny, Abb. d'Eſpagne C. D. d'Amiens, p. 646
Mad. de Bajane de Thouars, Abb. de Vernaiſon, C. D. de Valence, p. 990
Mad. de Thumerelles, Abb. de Beaulieu-Leſſin, A. D. d'Arras, p. 355
Mad. du Tilleret, Abb. de Montigny de Sainte Claire D. de Beſançon, en 1711. p. 131
Mad. de la Tour d'Auvergne, Abb. de Thorigny. C. D. de Bayeux, p. 723
Mad. de Tournemine, Prieure de Chaſtenet, Gr. D. de Limoges, p. 306
Mad. du Troncq, Abb. de Fontaineguerard, C. D. de Roüen, p. 702
Mad. Turgot de S. Clair, Abb. de S. Loüis de Vernon, A. D. d'Evreux, p. 757

V

Mad. de Conflans Vateville, Abb. de Château Châlons, B. D. de Beſançon, p. 130
Mad. d'Hauſſonville de Vaubecour, Abb. de ſainte Hou, C. D. de Toul, p. 1053
Mad. du Vernay, Abb. de S. André le Haut, B. D. de Vienne, p. 983
Madame de Verthamon, Abb. de la Regle, P. D. de Limoges, p. 504
Mad. Guyonnet de Vertron, Abb. de Fongoufier. A. D. de Sarlat, p. 216
Mad. de Scalia de Veruë, Abb. de l'Abbaye aux Bois, C. D. de Paris, en 1722. p. 33
Mad. Jamin de S. Victor, Abb. de la Barre, A. D. de Soiſſons, p. 587
Mad. de la Vieville, Abb. de Gomerfontaine, C. D. de Roüen, p. 703. & la Coadjutrice eſt du même nom.
Mad. Vigor, Ab. de l'Eſtrée, C. D. d'Evreux, p. 757
Mad. de Villelongue, Abb. de Voiſins, C. D. d'Orleans, au mois de Juillet 1708. p. 53

Mad. de Lesquen de Villemeneuc, Abb. de S. Sulpice, B. D. de Rennes, le 8 May 1720, p. 936

Mad. Aultier de Villemontée, Abb. de Brageac, B. D. de Clermont, & sa niéce Coadjutrice, p. 282

Mad. de Gabrevolle de Villepassant, Abb. de Favas, C. D. de Cominges, p. 92

Mad. Solu de Villetault, Abb. de Lieu N. D. d'Orleans, Benite le 30 Juillet 1719. p. 53

Mad. de Cambis de Villeron, Abb. de S. Sauveur, B. D. de Marseille, p. 69

Mad. le Vert de Villers, Abbesse de l'Amour-Dieu, C. D. de Soissoos, p. 586

Mad. de Vogué, Abb. des Fontaines, C. D. d'Uzés, p. 522 & 531

*Fin de la Table des Titulaires.*

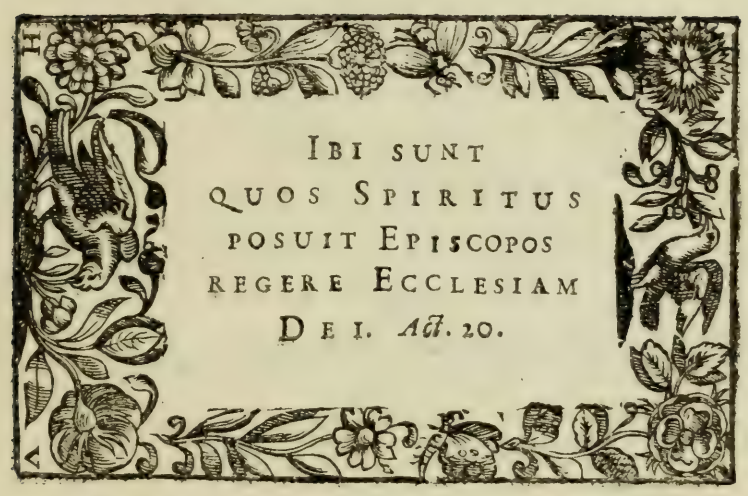
IBI SUNT
QUOS SPIRITUS
POSUIT EPISCOPOS
REGERE ECCLESIAM
DEI. Act. 20.

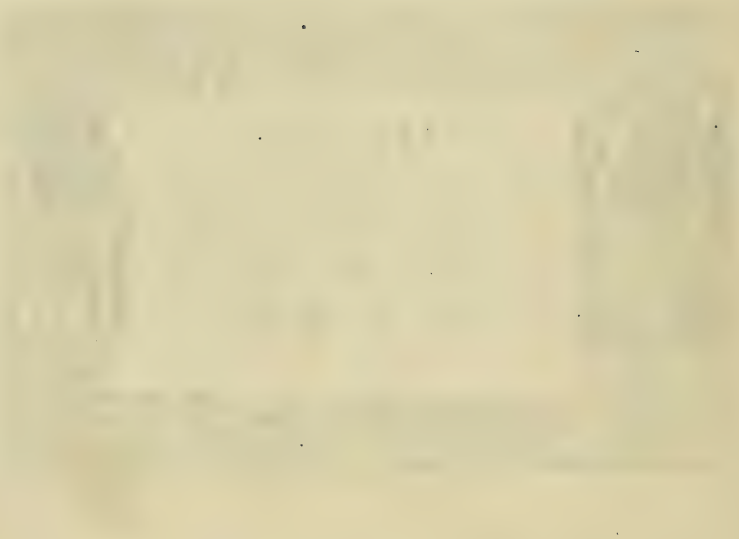

# TABLE ALPHABETIQUE
## DES
# ARCHEVÊCHEZ ET EVÊCHEZ,

*CONTENUS dans les deux Volumes, avec un état au vray de la Taxe de leurs Bulles qui se paye à Rome, tel qu'il est dans la Chambre Apostolique, d'où il a esté tiré; & le revenu tel qu'on l'a pû apprendre.*

*Nota.* Que le chiffre commence à l'Archevêché d'Aix comme à celui de Paris.

A


| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| ACQS ou Dax, *Aquensis*, suffragant d'Auch, page 86. | 500. | 9000. |
| Agde, *Agatensis*, suffragant de Narbonne, p. 490. | 1500. | 30000. |
| Agen, *Aginnensis*, suffragant de Bordeaux, p. 148. | 2440. | 26000. |
| Aire, *Adurensis*, suffragant d'Auch, p. 95. | 1200. | 20000. |
| Aix, Archevêché, *Aquensis in Provinciâ*, p. 1. | 2400 | 30000. |
| Alais, *Alesiensis*, suffragant de Narbonne, p. 530. | 500 | 18000. |
| Alby, Archevêché, *Albiensis*, p. 21. | 2000. | 100000. |
| Aleth, *Electensis*, suffragant de Narbonne, p. 527. | 1500. *alias* 2000. | 16500. |
| Ambrun *voïez* Embrun. | | |
| Amiens, *Ambianensis*, suffragant de Reims, p. 629. | 4200. *cum unitis* 4900. | 22000. |
| Angers, *Andegavensis*, suffragant de Tours, p. 918. | 1700. *alias* 1750. | 16000. |
| Angoulesmes, *Angolismensis*, suffragant de Bordeaux, p. 152. *bis.* | 1000. | 14000. |
| Apt, *Aptensis*, suffragant d'Aix, p. 6. | 250. | 10000. |
| Arles, Archevêché, *Arelatensis*, p. 59. | 2008. | 30000 |
| Arras, *Atrebatensis*, suffragant de Cambray, p. 343. | 4000. | 18000 |
| Auch, *Auxitanensis*, Archevêché, p. 79. | 10000. | 80000. |
| Avranches, *Abrincensis*, suffragant de Rouen, p. 724. | 2500. | 15000. |
| Authun, *Æduensis, seu Augustodunensis*, suffrag. de Lyon, p. 403. | 4080. | 20000. |
| Auxerre, *Antissiodorensis, seu Altissiodorensis*, suffragant de Sens, p. 835. | 4400. *alias* 4500. | 33000. |
| B | | |
| BAveux, *Bayensis*, suffragant de Rouen p. 713. | 4400. *alias* 4433. *alias* 4423. | 50000. |
| Bayonne, *Bayonensis*, suffragant d'Auch, p. 111. | 100. | 12000. |
| Bazas, *Vazatensis*, suf- | | |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| fragant d'Auch, p. 90. | 600. | 9000. |
| Beauvais, *Balvacenſis*, ſuffragant de Reims, p. 613. | 4600. | 50000. |
| Belley, *Bellicenſis*, ſuffragant de Beſançon, p. 136. | 333 1/3 | 6000. |
| Bethléem, *Bethleemitanus*, p. 854. | 33 1/3 | 900. |
| Beſançon, Archevêché, *Bizuntinenſis*, p. 116. | 1023 1/3 | 12000. |
| Beziers, *Biterrenſis*, ſuffragant de Narbonne, p. 486. | 2008. | 26000. |
| Blois, *Bleſenſis*, ſuffragant de Paris, p. 78. | 2200. *cum unitis* | |
| Bordeaux Archevêché, *Burdegalenſis*, p. 141. | 2533 1/3 | 14000. |
| Boulogne, *Bolonienſis*, *ſeu*, *Morinenſis*, ſuffragant de Reims, p. 656. | 4000. | 25000. |
| Bourges, Archevêché, *Bituricenſis*, p. 217. | 1500. | 12000. |
| Saint Brieux, *Briocenſis*, ſuffragant de Tours, p. 956. | 4000. *alias* 4016. 2/3 | 30000 |
| | 800. | 18000. |

C

| | | |
|---|---|---|
| CAhors, *Cadurcenſis*, ſuffragant d'Alby, p. 35. | 1000. | 52000. |
| Cambray, Archevêché, *Cameracenſis*, p. 315. | 6000. | 100000. |
| Carcaſſonne, *Carcaſſonenſis*, ſuffragant de Narbonne, p. 494. | 6000. | 360000. |
| Caſtres, *Caſtrenſis*, ſuffragant d'Alby, p. 31. | 2500. | 33000. |
| Chaalons ſur Marne, *Catalaunenſis*, ſuffragant de Reims, p. 588. | 3000. | 25000. |
| Châlon ſur Saone, *Cabilonenſis*, ſuffragant de Lyon, 455. | 700. | 9000. |
| Chartres, *Carnotenſis*, ſuffragant de Paris, p. 63. | 4000. | 20000. |
| Ciſteron, *voïez* Siſteron. | | |
| Clermont, *Claromontenſis*, ſuffragant de Bourges, p. 265. | 4550. | 15000. |
| Cominges, *Convenarum*, ſuffragant d'Auch, p. 90. | 4000. | 22000. |
| Condom, *Condomienſis*, ſuffragant de Bordeaux, p. 152. | 2500. | 33000. |
| Conſerans ou Couſerans, *S. Licerius Conſeranenſis*, ſuffragant d'Auch, p. 93. | 1000. | 18000. |
| Cornoüailles ou Quimper, *Coriſopitenſis*, ſuffragant de Tours, p. 947. | 1000. | 14000. |
| Coûtance, *Conſtancienſis*, ſuffragant de Rouen, p. 784. | 2500. | 20000 |

D

| | | |
|---|---|---|
| DIE, *Dienſis*, ſuffragant de Vienne, p. 991. | 2126. | |
| Dignes, *Dinienſis*, ſuffragant d'Embrun, p. 51. | 400. | 9000. |
| Dol, *Dolenſis*, ſuffragant de Tours, p. 964 | 4000. | 20000. |

E

| | | |
|---|---|---|
| EMbrun ou Ambrun, Archevêché, *Ebredunenſis*, p. 47. | 2400. | 18000. |
| Evreux, *Ebroicenſis*, ſuffragant de Rouen, p. 736. | 2500. | 16000. |

F

| | | |
|---|---|---|
| FLour [Saint] *ſancti Flori*, ſuffragant de Bourges, p. 286. | 900. | 12000, |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Frejus, *Forojulienſis*, ſuffragant d'Aix, p. 13. | 1400. | 22500. |
| **G** | | |
| GAp, *Vapinencis*, ſuffragant d'Aix, p. 16. | 1400. | 8000. |
| Glandeves, *Glandatenſis*, ſuffragant d'Ambrun, p. 57. | 400. | 11000. |
| Graſſe, *Graſſenſis*, ſuffragant d'Ambrun, p. 52. | 1000. *aliàs* 424. | 7000. |
| Grenoble, *Gratianopolitanus*, ſuffragant de Vienne, p. 994. | 1000. *cum unitis* 1008. | |
| **K** | | |
| KEbec ou Quebec, *Quebenſis, ſeu Kebecenſis*, p. 1089. | 1000. | |
| **L** | | |
| LAngres, *Lingonenſis*, ſuffragant de Lyon, p. 426. | 9000. | 26000. |
| Laon, *Laodunenſis*, ſuffragant de Reims, p. 598. | 4000. | 35000 |
| La Rochelle, *voyez* la Lettre R. | | |
| Lavaur, *Vaurenſis*, ſuffragant de Toulouſe, p. 872. | 2500. | 28000. |
| Lectoure ou Leitoure, *Lectorenſis*, ſuffragant d'Auch, p. 89. | 1600. | 18000. |
| Leon, [Saint Paul de] *ſancti Pauli Leonis*, ſuffragant de Tours, p 952. | 800. | 8000. |
| Le Puy ou le Puys, *Anicienſis, ſeu Podienſis*, ſuffragant de Bourges, p. 309. | 2650. | 26000. |
| Leſcar, *Laſcurrenſis*, ſuffragant d'Auch, p. 108. | 1300. *aliàs* 1400. | 14000. |
| Limoges, *Lemovicenſis*, ſuffragant de Bourges, p. 292. | 1600. | 27000 |
| Lizieux, *Lexovienſis*, ſaffragant de Rouen, p. 773. | 4000. | 36000 |
| Lodève, *Lodouenſis*, ſuffragant de Narbonne, p. 513. | 1000. *aliàs* 1060 | 18000. |
| Lombez, *Lombarienſis*, ſuffragant de Toulouſe, p. 879. | 2500. | 18000. |
| Luçon, *Lucionenſis*, ſuffragant de Bourdeaux, p. 196. | 1000. *aliàs* 1333 | |
| Lyon, Archevêché, *Lugdunenſis*, p. 363. | 3000. *aliàs* 4000. | 45000. |
| **M** | | |
| MAcon, *Matiſconenſis*, ſuffragant de Lyon, p. 467. | 1000. | 12000. |
| Malo [Saint] *Macloviensis*, ſuffragant de Tours, p. 959. | 1000. | 36000. |
| Mans [Le] *Coenomanenſis*, ſuffragant de Tours, p. 903. | 2216. | 24000. |
| Marſeille, *Maſſilienſis*, ſuffragant d'Arles, p. 65. | 700. | 14000. |
| Meaux, *Meldenſis*, ſuffragant de Paris, p. 55. | 2000. | 25000. |
| Mende, *Mimatenſis*, ſuffragant d'Alby, p. 44. | 3500. *aliàs* 3510. | 39000. |
| Mets, *Metenſis*, ſuffragant de Treves, p. 1018 | 6000. | |
| Mirepoix, *Mirapicenſis*, ſuffragant de Toulouſe, p. 870. | 2500. | 18000. |
| Montauban, *Montis Albanenſis*, ſuffragant de Toulouſe, p. 868. | 2500. | 24000 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Montpellier, *Montispessulanensis, seu Magalonensi*, suffragant de Narbonne, p. 506. | 4000. | 32000. |
| N | | |
| NAntes, *Nannetensis*, suffragant de Tours, p. 937. | 2000. *aliàs* 1100. | 30000. |
| Narbonne Archevêché, *Narbonensis*, p. 475. | 9000. | 90000. |
| Nevers, *Nivernensis*, suffragant de Sens, p. 848. | 2000. | 14000. |
| Nismes, *Nemausensis*, suffragant de Narbonne, p. 499. | 1200. | 24000. |
| Noyon, *Novionensis*, suffragant de Reims, p. 649. | 3000. | 22000. |
| O | | |
| OLeron, *Oleorensis*, suffragant d'Auch p. 106. | 600. | 15000. |
| Omer [ Saint ] *Sant-Audomarensis*, suffragant de Cambray, p. 356. | 1000. | 30000. |
| Orange, *Auroficanus*, suffragant d'Arles, p. 75. | 400. | 8000. |
| Orleans, *Aurelianensis*, suffragant de Paris, p. 39. | 2000. | 20000 |
| P | | |
| PAmiers, *Apamiarum*, suffragant de Toulouse, p. 864. | 2500. | 17000. |
| Papoul [ Saint ] *sancti Papuli*, suffragant de Toulouse, p. 880. | 2500. | 16000. |
| Paris, Archevêché, *Archiepiscopatus Nostræ Dominæ Parisiensis*, p. 1. | 4500. *aliàs* 3500. *aliàs* 4283 $\frac{1}{3}$ | 100000 |
| Paul, [ Saint ] Trois-Châteaux, *voyez* la Lettre T. | | |
| Perigueux, *Petragoricensis*, suffragant de Bordeaux, p. 206. | 2500. | 25000. |
| Paul de Leon [ Saint ] *voyez* la Lettre L. | | |
| Perpignan, *Perpigniacensis, seu Elnensis*, suffragant de Narbonne, *alias de Tarragone*, p. 532. | 1500. | 17000. |
| Poitiers, *Pictavensis*, suffragant de Bordeaux, p. 167. | 2800. | 25000. |
| Pons de Tomieres (Saint) *sancti Pontii Tomeriarum*, suffragant de Narbonne, p. 524. | 3400. | 33000. |
| Puy, *voyez* le Puy. | | |
| Q | | |
| QUebec, *voyez* Kebec. | | |
| R | | |
| REIMS, Archevêché, *Remensis*, p. 545. | 4000. *cum unitis* 4750. | 55000. |
| Rennes, *Redonensis*, suffragant de Tours, p. 933. | 2500. | 12000 |
| P. Rieux, *Rivensis*, suffragant de Toulouse, p. 874. | 2500. | 18000. |
| Riez, *Rhegensis*, suffragant d'Aix, p. 11. | 850. | 15000. |
| Rochelle [ la ] *Rupellensis, aliàs Maleacensis*, suffragant de Bourdeaux, p. 191. | 2000. | 50000. |
| Rodez, *Rhutenensis*, suffragant d'Alby, p. 26. | 230. *aliàs* 2323 $\frac{1}{3}$ | 36000. |
| Rouen, Archevêché, *Rotomagensis*, p. 663. | 12000. | 60000. |

| S | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| SAintes, *voyez Xaintes.* | | |
| Sarlat, *Sarlatensis*, suffragant de Bourdeaux, p. 214. | 700. *cum unitis* 742. *aliàs* 773. | |
| Séez, *Sagiensis*, suffragant de Rouen, p. 759. | 3000. | 10000 |
| Senez, *Senencis*, suffragant d'Ambrun, p. 58. | 300. | 10000. |
| Senlis, *Silvanectensis*, suffragant de Reims, p. 609. | 1250. *cum unitis* 1257 $\frac{1}{3}$ | |
| Sens, Archevêché, *Senonensis*, p. 793. | 6000. *aliàs* 6166 $\frac{1}{3}$ | |
| Sisteron, *Sistaricensis*, suffragant d'Aix, p. 18. | 800. | 12000. |
| Soissons, *Suessionensis*, suffragant de Reims, p. 568. | 2400. | 20000. |
| Strasbourg, *Argentoratensis*, *seu Argentinensis*, suffragant de Mayence, p. 1071. | 2500. | 180000. |
| **T** | | |
| TArbes, *Tarbensis*, suffragant d'Auch, p. 102. | 1200. | 15000. |
| Toul, *Tullensis*, suffragant de Treves, p. 1040. | 2500. | 15000. |
| Toulon, *Tholonensis*, suffragant d'Arles, p. 73. | 400. | 9000. |
| Toulouse, Archevêché, *Tolosanus*, p. 857. | 5000. | 60000 |
| Tours, Archevêché, *Turonensis*, p. 883. | 2500. | 16000. |
| Tréguier, *Trecorensis*, suffragant de Tours, p. 954. | 460. | 14000. |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Trois-Châteaux, [Saint Paul de] *sancti Pauli Triscastinensis*, suffragant d'Arles, p. 71. | 400. | 12000. |
| Troyes, *Trecensis*, suffragant de Sens, p. 819. | 2500. | 18000. |
| Tulles, *Tutellensis*, suffragant de Bourges, p. 307. | 1400. | 9000. |
| **V** | | |
| VAbres, *Vabrensis*, suffragant d'Alby, p. 40. | 1000. | 20000. |
| Valence, *Valentinensis*, suffragant de Vienne, p. 985. | 2258. | 15000 |
| Vannes, *Venetensis*, suffragant de Tours, p. 942. | 350. | 16000. |
| Vence, *Venciensis*, suffragant d'Ambrun, p. 55. | 200. | 5150. |
| Verdun, *Virdunensis*, suffragant de Treves, p. 1057. | 4400. *cum unitis* 4466 $\frac{2}{3}$ | 40000 |
| Vienne, Archevêché, *Viennensis*, p. 969. | 1800. *cum unitis* 18[illegible] | |
| Viviers, *V*[illegible] suffraga[illegible] p. 100[illegible] | | |
| Uzès, *V*[illegible] gant[illegible] p. [illegible] | | |

X[illegible]

Ab. [illegible]
p. 1[illegible] p. [illegible]
Absie, S. Aub. [illegible]
Acey, C. [illegible]
124.
S. Acheüil, A. [illegible]
p. 641.
S. Adrien & S. Gera. [illegible]
B. Cambray, p. 322.

[illegible]00
3000
2000

b

*Fin de la Table des Arch*

# TABLE ALPHABETIQUE

## DES ABBAYES ET PRIEURE'S D'HOMMES, ET EGLISES COLLEGIALES.

*Avec la taxe de Rome, leurs revenus, leur Ordre, & leur Dioceſe.*

## *AVIS AU LECTEUR.*

A. ſignifie l'Ordre de S. Auguſtin.
B. S. Benoiſt.
C. Citeaux.
Cl. Cluny.
P. Prémontré.
Gr. Granmont.
Co. Conventuel.
Fl. Florins.
Pr. Prieuré.
Reg. Benefice Régulier.
Sec. Seculier.

*LE Lecteur charitable fera plaiſir au public & à l'Auteur, de corriger les fautes du Livre & des Tables, & de donner leurs corrections au Libraire, pour en faire l'uſage qu'il conviendra dans le tems.*

*Aux Abbayes, où il n'y a pas de Florins, c'eſt qu'elles ne ſont pas taxées en Cour de Rome.*

*Si à toutes les Abbayes il n'y a pas le revenu, c'eſt que l'on ne me l'a pas dit, ou que je ne l'ai pas trouvé; & je ſuis trop ſincere, pour avoir rien inventé de moi-même. J'ay donc mieux aimé laiſſer en blanc certains articles & en trés-petit nombre, que de les remplir.*

| A. | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| ABBECOURT, P. Chartres, page 70 | 100 | 6000 |
| Abondance, A. Geneve, p. 1017. | 300 | 4500 |
| Abſie, B. la Rochelle, p. 192. | 100 | 4000 |
| Abſie, *Voyez* Brignon. | | |
| Acey, C. Beſançon, p. 124. | 80 | 3000 |
| S. Acheüil, A. Amiens, p. 641. | 180 | 3000 |
| S. Adrien & S. Gerald, B. Cambray, p. 322. | 3000 | 8000 |
| Affingen, B. Cambrai, p. 322. | 900 | 12000 |
| S. Aignan, B. S. Pont, de Thonieres, p 526. | 400 | 4000 |
| S. Aignan, Egliſe Collégiale, p. 54. | | |
| S. Agry, B. Verdun, p. 1062. | 150 | 6000 |
| Ahun, B. Limoges, p. 295. | 200 | 4000 |
| Aiguebelle, C. Trois Châteaux, p. 72. | 250 | 2000 |
| Aiguevive, A Tours, p. 399. | 120 | 2000 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Aigues mortes, p. 399. | | |
| Aivau, A. la Rochelle, p. 194. | 350 | 8000 |
| Asnay, B. Lyon, p. 384. | 300 | 16000 |
| Alban, p. 398. | | 250 |
| S. Albin. | | 1000 |
| S. Alire, B. Clermont, p. 269 | 100 | 10000 |
| Alleuds, B. Poitiers, p. 169. | 120 | 1200 |
| Alloué, ou Allone, Gr. Poitiers, p 187. | | 6500 |
| Alorfen, B. Strasbourg, p. 1080. | | 3000 |
| Alonsac, p. 305. | | 600 |
| S. Amable de Riom, A. Clermont, p. 280. | 150 | 3000 |
| S. Amant, A. Sarlat, p. 216. | 400 | 1200 |
| Les deux Amans, P. A. Rouen, p 707. | | 5000 |
| S. Amand, A. Angoulême, p. 153. | 300 *aliàs* 180. | 4000 |
| Ambie, B. Coûtance, p. 786. | 72 | 7000 |
| Amboise, Chapitre, p. 901. | | |
| Ambronay ou Ambournay, B. Lyon, p. 386. | 423 | 8000 |
| S. Ambroise, A. Bourp. 249. | 175 | 5000 |
| Anchin, A. Arras, p. 345. | 4000 | 60000 |
| S. André d'Andule, B. Fréjus, p. 15. | 50 | |
| Saint André le Bas-lez-Vienne, B. Vienne, p. 976. | 200 | 8000 |
| S. André du Castelet, B. Cambray, p. 323. | 1250 | 25000 |
| S. André-lez-Clermont, P. Clermont, p. 281. | 150 | 3000 |
| S. André en Aulnis, B. Prieuré, p. 202. | | 150 |
| S. André en Goufern, C. Séez, p. 762. | 120 | 4000 |
| S. André de la Côte, p. 984. | | |
| S. André du Jau, B. Perpignan, p. 542. | 100 | |
| Saint André aux Bois, P. Amiens, p 644. | 60 | 4000 |
| S. André de Buste, p. 58. | 50 | |
| S. André de Villeneuve, B. Usez, p. 521. | 440 | 5550 |
| S. André de Villeneuve, B. Orange, p. 76. | 446 $\frac{2}{3}$ | 8000 |
| Andres, B. Boulogne, p. 658. | 150 | 2500 |
| Anfourchu, *Voyez* Dimonne. | | |
| Angely, *Voyez* S. Jean d'Andely. | | |
| Angillan, p. 258. | | |
| Angle, A. Poitiers, p. 179. | 200 | 1500 |
| Angles, A. Luçon, p. 201. | 180 | 1200 |
| Aniane, B. Montpellier, p. 511 | | 1000 |
| A | | |
| S. | | |
| S | | |
| S. | | |
| | | 80 |
| | | 3000 |
| A | | 2000 |


P. S. Aub. 923. Saint Aubin e

b

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| C. Caſtres, page 33. | 33⅓ | 4200 |
| Ardennes, B. Bayeux, p. 721. | 100 | 4000 |
| Argenteüil Prieuré, B. Paris, p. 35 | | 6000 |
| Arles, B. Perpignan, p. 538. | 400 | 6000 |
| Armas, p. 398. | | 600 |
| Saint Arnoud de Mets, B. Mets, p. 1027. | 1400 | 10000 |
| Saint Eſtienne d'Ars, en l'Iſle de Ré, Prieuré Conventuel, p. 203. | | 6000 |
| S. Eſtienne d'Arques, p. 703. | | 1400 |
| Arroüaiſe, A. Arras, p. 349. | 500 | 30000 |
| Artels, Notre-Dame des Cahots, Prieuré de Cluny, p. 38. | | |
| Artone, P. Dax, p. 87. | 130 | 3000 |
| Arivour, *Voyez* Larivour. | | |
| Aſnieres Bellay, B. Angers, p. 923. | 100 | 1500 |
| S. Aſtier, B. Périgueux, p. 212. | 500 | 4000 |
| Aubats, S. Laurent Des, A. Auxerre, p. 844. | 133 | 2000 |
| Aubepierre, C. Limoges, p. 298. | 66⅔ | 3000 |
| Auberive, C. Langres, p. 436. | 450 | 6000 |
| S. Aubert, A. Cambray, p. 332. | 480 | 4000 |
| Aubeterre, C. Périgueux, p. 213. | | 2000 |
| Aubignac, C. Bourges, p. 242. | 33⅓ | 700 |
| S. Aubin d'Angers, B. p. 923. | 750 | 18000 |
| Saint Aubin des Bois, C. Saint Brieux, p. 957. | 66⅔ | 4000 |
| Aubrac, A. Rodez, p. 28. | | 25000 |
| Aubuiſſonas, p. 398. | | |
| Avennes, Egliſe Collégiale, 340. | | 300 |
| Auchy, B. Boulogne, cette Abbaye eſt du Diocéſe de S. Omer, p. 659 & 359. | 165 | 8000 |
| S. Auguſtin, P. S. Omer, p. 362. | 66 | 12000 |
| S. Auguſtin, B. Limoges, p. 295. | 300 *aliàs* 400 | 3000 |
| Ayveraines, *Voyez* Eſverane. | | |
| Aulnet, C. Bayeux, p. 719. | 475 | 6000 |
| Aumale, B. Roüen, p. 678. | 100 | 9000 |
| Aumet, Prieuré Gr. A. Arles, p. 64. | | |
| Aumône, ou Petit Citeaux, C. Chartres, p. 68. | 100 | 7000 |
| Aurilhac ſecularisée, B. p. 288. | 2033⅓ | 8000 |
| S. Avold, B. Metzs, p. 1029. | 106 | 11000 |
| Aurion, ou Huiron, B. Châlons, 589. | 333⅓ | 5000 |
| Auron, Prieuré, B. Chartres, p. 76. | | 3000 |
| Autaux, ou Autax, Pr. p. 305. | | 1500 |

B

| | | |
|---|---|---|
| BAigne, B. Xaintes, 160. | 400 | 6000 |
| La Bayaſſe, Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, p. 291. | 133⅓ | 6000 |

Balerne,

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Balerne, C. Besançon, p. 125. | 133 1/3 | 6000. |
| Bandouille, Prieuré, Gr. la Rochelle, p. 195. | | |
| Bandoüillet, Gr. de Xaintes, p. 166. | | |
| Bar, p. 398. | | |
| Barbeaux, C. Sens, p. 805. | 800. | 16000. |
| Barbe en Auge, [sainte] A. Pr. Lizieux, p. 782 | | 6000. |
| Barbery, C. Bayeux, p. 719. | 60. | 13000. |
| Bardous, C. Auch, p. 84 | 1500. | 3000. |
| Barzelles, C. Bourges, p. 243. | 60. | 1000. |
| S. Barthelemi A. Noïon, p. 652. | 200 | 8000. |
| S. Basle. B. Reims, p. 550. | 750. | 10000. |
| Bassac, B. Xaintes, p. 161 | 240. | 2000. |
| Basse-fontaine, P. Troïes p. 828. | 150. | 2000. |
| Bassigny, *voyez* Chaumont en Portien. | | |
| Baugerais, C. Tours, p. 897. | 566. | 3500. |
| Baulme, B. Besançon, p. 120. | 556. | 9000. |
| Beauprel, B. Besançon, p. 120. | 60. | 2000. |
| Bayolle, Gr. Prieuré, Poitiers, p. 187. | | |
| Beaubec, C. Rouen, p. 695. | 400. | 18000. |
| Beauchamp, p. 129. | | |
| Baugency, A. Orleans, p. 53. | 75. | 6000. |
| Beaigny, *Voyez* Baigne, p. 160. | | |
| Beaulieu, A Boulogne, p. 661. | 80. | 3000. |
| Beaulieu, C. Langres, p. 436. | 400. | 7000. |
| Beaulieu, B. Limoges, p. 296. | 400 | 7000 |
| Beaulieu, A Saint Malo, p. 962. | 200 | 2000 |
| Beaulieu, A. Chartres, p. 77. | | 3600 |
| Beaulieu, A. Mans, p. 913. | 112 | 800 |
| Beaulieu, Aug. Prieuré, Roüen, p. 705. | | 2000 |
| Beaulieu, B. Tours, p. 887. | 100 | 7000 |
| Beaulieu, Reg. P. Troïes, p. 828. | 100 | 5000 |
| Beaulieu, Cl. Verdun, p. | | |
| Beaumont, Prieuré de Gr. Evreux, p. 757. | | 4000 |
| Beaumont en Auge, B. P. Lizieux, p. 781. | | 10000 |
| Saint Benoist, Prieuré, p. 202. | | 800 |
| Beauport, P. S. Brieux, p. 958. | 100 | 1000 |
| Beaupré, C. Beauvais, p. 620. | 700 | 35000 |
| Beaupré C. Toul, p 1048. | 166 | 3000 |
| Beauvais, Reg. P. Usez, p. 522. | | |
| Beauvoir, Prieuré, p. 202. | | 300 |
| Bec-Helloüin, P. Roüen. p. 679. | 3000 | 60000 |
| Beguard, C. Tréguier, p. 955. | 700 | 12000 |
| Belchamp, p. 129. | | |
| Bellaigne, C. Clermont, p. 278. | 200 | 2000 |
| Bellebranche, C. Mans, p. 911. | 133 1/3 | 7000 |
| Belle Etoile, Reg. Baïeux, p. 722. | 66 | 3000 |
| Belle Fontaine, B. la Rochelle, p. 193. | 80 | 2000 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Belle Fontaine, Prieuré, A. Besançon, p. 133. | | 1500 |
| Bellen-Combre, Prieuré A Roüen, p. 706. | | 1400 |
| Bellemouze, ou Bellenouë, Prieuré, p. 202. | | 900 |
| Bellenouë, *Voyez* Bellemouze. | | |
| Belle Perche, C. Montauban, p. 869. | 600 | 6000 |
| Belroy, 451. | | 1200 |
| Belval, P. Reims : pag. 565. | 350 | 6000 |
| Belvaux, P. Besançon, p. 125. | 100 | 4000 |
| Belvaux, P. Nevers, p. 852. | 100 | 800 |
| Belleville, A. Lyon, p. 394. | 220 | 2500 |
| Belloc, C. Rhodez, p. 27. | 200 | 2500 |
| Bellozane, P. Roüen, p. 698. | 200 | 3500 |
| Benevent, A. Limoges, p. 301. | 350 | 1000 |
| S. Benigne, B. Langres, p. 430. | 2000 | 10000 |
| Benisson-Dieu, ou Nisors, C. Cominges, p. 91. | 500 | 4000 |
| Bennemont, C. Geneve, p. 1016. | 220 | 8000 |
| S. Benoist, B. S. Flour, 289. | 40 | 1000 |
| S. Benoist, Reg. C. Mets, p. 1034. | 100 | 8000 |
| S. Benoist-sur-Loire, B. Orleans, p. 50. | 2000 | 20000 |
| Bergerie des Fontaines, ou S. Genis, p. 540. | 200 | 3000 |
| S. Bernard, B. Vienne, p. 977. | 120 | 8000 |
| S. Bernard de Romans, B. Valence, p. 987. | 120 | 8000 |
| Bernay, B. Lizieux, p. 776. | 1200 | 20000 |
| S. Bertin, B. S. Omer, p. 359. | 2000 | 10000 |
| Besgne, *Voyez* Baigne, p. 160. | | |
| Bethune, Prevôté, p. 355. | | |
| Beüil, ou Bœuf, C. Limoges, p. 299. | 93 | 1800 |
| Beze, *Voyez* Fontaine-Beze, p. 432. | | |
| Biay, p. 608. | | |
| Biay, *Voyez* Viaye, p. 314. | | 3000 |
| Bidache, Reg. P. Usez, p. 522. | | |
| Billy, *Voyez* Buillon. | | |
| Billoy, *Voyez* Buillon, | | |
| Billon, *Voyez* Buillon, | | |
| Bitaine, C. Besançon, p. 125. | 60 | 1600 |
| Blanche-Couronne, B. Nantes, p. 939. | 100 | 4000 |
| Blanche-Lande. Reg. Pr. Coutance, p. 791. | 200 | 5000 |
| Blangy, Elect. B. Boulogne, p. 659. | 250 *aliàs* 800 | 18000 |
| Blaye, *Voyez* S. Romain de Blaye, p. 146. | | |
| S. Blaise du Grand Puys, p. 817. | | |
| Blazimont, B. Bazas, p. 100. | 196 | 2000 |
| Blanzac, Eglise Collégiale, Angoulême, p. 153 & 157. | | |
| Blazon, *Voyez* Bleron. | | |
| Bleron, Pr. de S. Augustin. | | 1000 |
| Blezon, *Voyez* Bleron. | | |
| Blies de Lyon Nonains, 398. | | 700 |
| La Bloutiere, Prieuré, A. Coûtances, p. 791. | | 2000 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Boheries, C. Laon, pag. 661. | | 1000 |
| Boillan, *Voyez* Boüillas, p. 85 | 80 | 6000 |
| Boipoil, *Voyez* Beaupré. | | |
| Du Bois d'Alloüé, ou d'Allone, Prieuré Gr. Poitiers, p. 187. | | |
| Bois Aubry, B. Tours, p. 887. | 60 | 1400 |
| La Boisse, A. S. Ruf, p. 399. | | 2500 |
| Bois Groland, C. Luçon. p. 199. | 80 | 1800 |
| Bois Raïer, ou Bois Raïe, Gr. p. 901. | | 800 |
| Du Bois Pomereu, Gr. Prieuré Poitiers, p. 187. | | |
| Boissierre, ou la Boissiere, C. Angers, p. 926. | 93 | 4000 |
| Bolasie, C. Lectoure, p. 89. | $66\frac{2}{3}$ | |
| Bolbone, C Mirepoix, p. 871. | 1200 | 9000 |
| Bologne, Gr. Blois, p. 83. | | 1500 |
| Bonaigne, Limoges, p. 299. | 300 | 8000 |
| Boncenat, Doyenné, p. 212. | | |
| Bonfay, Reg. P. Toul, p. 1051. | 150 | 4000 |
| Bonlieu, ou Carbon-Blanc, C. Bordeaux, p. 146. | | 57 |
| Bonlieu, C. Limoges, p. 300. | 100 | 1600 |
| Bonlieu, C. Valence, p. 987. | 79 | 1500 |
| Bonne, B. Senez, p. 58. | | |
| Bonnecombe, C. Rodez, p. 27. | $2076\frac{1}{3}$ | 9000 |
| Boute Esperance, élect. P. Cambray, p. 333. | | |
| Bonnefont, C. Cominges, p. 92. | 1000 | 3000 |
| Bonnefontaine, C. Reims, p. 561. | 250 | 4000 |
| Bonnemont, C. Geneve, p. | | |
| Bonnes Nouvelles, pag. 655. | | |
| Bonneval, B. Chartres, p. 65. | 606 | 6000 |
| Bonneval, C. Rodes, p. 28. | 700 | 9000 |
| Bonneval, C. Poictiers, p. 177. | $133\frac{1}{3}$ | 7000 |
| Bonnevaux, C. Vienne, p. 979. | 300 | 6000 |
| Bonport, C. Evreux, p. 750. | 1000 | 22000 |
| Bonrepos, C. Cornouaille, p. 950. | $66\frac{2}{3}$ | 8900 |
| Bonvan, ou Bonval, p. 451. | | 1000 |
| Bons Hommes, p. 628. | | |
| Boquien, C. S. Brieux, p. 958. | 60 | 1200 |
| Bortavel, p. 17. | | |
| Boscaudon, B. Embrun, 49 | $258\frac{1}{3}$ | 4000 |
| Boschaud, C. Périgueux, p 210. | $78\frac{1}{3}$ | 1200 |
| Boscherville, B. Rouen, p. 682. | $133\frac{1}{3}$ | 15000 |
| Boschet, C. Clermont, p. 278. | 100 | 2000 |
| Bouchoux, *Voyez* Ebouchoux. | | |
| Bouillas, Régul, C. Auch, p. 83. | 100 | 3000 |
| Boulencourt, C. Troïes, p. 824. | 140 | 5000 |
| Bouras, C. Auxerre, p. 841. | 160 | 2000 |
| Bourbon, Lancy, p. 424. | 1500 | 10000 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Bourgachard, A. Prieuré, Roüen, p. 706. | | 4000 |
| Bourg Saint Vincent, A. Bourdeaux, p. 146. | 100 | |
| Bourg-Dieu, B. Bourges, p. 232. | 4000 | 6000 |
| Bourgoneau, Prieuré, p. 202. | | 200 |
| Bourgueüil, B. Angers, p. 923. | 710 | 17000 |
| Bourg Moyen, Blois, p. 81. | 350 | 6000 |
| Bournet, B. Angoulesme, p. 154. | 300 | 1500 |
| Bournezeau, *Voyez* Bourgonneau. | | |
| Boutteville, p. 166. | | |
| Bouzonville, B. Mets, p. 1029. | 200 | 3000 |
| Braçon, Besançon, p. 134. | | 1000 |
| Braignes, *Voyez* Baigne, p. 160. | | |
| Branthôme, B. Périgueux, p. 207. | 400 | 5000 |
| Brebon du, p. 451. | | 1200 |
| Brenne, *Voyez* S. Jued de Braine. | | |
| Brenne, *Voyez* Baigne, p. 160. | | |
| Breteuil, B. Beauvais, p. 617. | 600 | 15000 |
| Breüil-Benoît, C. Evreux p. 753. | 130 | 6000 |
| Breüil-Herbaut, B. Luçon, p. 197. | 133 | 2600 |
| Brignon, ou Absie, B. Poitiers, p. 172. | 50 | 2000 |
| Brive la Gaillarde, seculariſé, Prieuré, A. p. 305. | | 1000 |
| Buillon, C. Besançon, p. 125. | 50 | 1000 |
| Bucilly, Regul. P. Laon, p. 602. | 5001 | 10000 |
| Busſieres, ou la Busſiere, C. Autun, p. 409. | 133 | 2000 |
| Busſieres, ou Buffieres, B. Limoges, p. 304. | | 7000 |
| Burcey, Berçay, ou Burçay, Gr. p. | 133 | 7000 |
| Buzay, C. Nantes, pag. 940. | $66\frac{2}{3}$ | 15000 |


## C


| | | |
|---|---|---|
| Cadoüin, Regul. C. Sarlat, p. 215. | 700 | 5000 |
| Caignotte, B. Acqs, p. 87. | $33\frac{1}{3}$ | 2000 |
| Calanc, p. 543. | | |
| Calers, C. Rieux, p. 877. | 300 | 1500 |
| Saint Calez, B. Mans, p. 908. | 250 | 1000 |
| Calloché, Reg. C. Angers, p. 926. | $133\frac{1}{3}$ | 5000 |
| Cambton, C. Cambray, p. 330. | 700 | 35000 |
| Candail, *Voyez* Candeil. | | |
| Candeil, C. Alby, p. 25. | 1000 | 9000 |
| Cannes, B. Narbonne, 488. | 800 | 3000 |
| Cantinpré, A. Cambray, p. 332. | 400 | 16000 |
| Capelle, A. Boulogne, p. 660. | 300 *aliàs* 700 | 300 |
| Capelle ou la Capelle, P. Toulouſe, p. 862. | 300 | 2000 |
| S. Capraſi, p. 151. | | 10000 |
| Carigou, B. Perpignan, p. 541. | 300 | 3000 |
| Carnoüet, Cornoüaille, p. 950. | 50. | 3000. |
| Caſpagne, *Voyez* Gaſpaignes. | | |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Cassan, ou Notre-Dame de Cassan, Prieuré Conventuel, A. Beziers, p. 489. | | 3000. |
| Casse-Dieu, p. 340. | | |
| Caste, B. Tarbes, p. 103. | 50. | 800. |
| Ste Catherine de Paris, Prieuré Conventuel, p. 35. | | 12000. |
| Ste Catherine, B. Roüen, p. 682. | 1000. | 20000. |
| Ste Catherine, A. Mans, p. 914. | 66. | 20000. |
| Ste Cecile, *voyez* saint Unissant. | | |
| Celle Froüin, A. Angoulême, p. 155. | 66⅔ | 3000. |
| Celle, Coûtances, p. 786. | | |
| Celle, *voyez* S. Hilaire de la Celle. | 66⅔ | 3000. |
| Celle Medulphe, *voyez* Saramont. | | |
| Celles en Berry, Feuillans. Bourges, p. 251. | 130. | 3000. |
| Celles, *voyez* Notre-Dame de Celles. | | |
| Cercamp, C. Amiens, p. 639. | 4000. | 20000. |
| Cercanceau, C. Sens, p. 808. | 200. | 4500 |
| Cerizy, B. Bayeux, p. 715. | 1500. | 12000. |
| Chaage, A. Meaux, p. 58. | 100. | 4000. |
| S. Chaffre, B. le Puy, p. 313. | 500. | 12000. |
| Chaise-Dieu, B. Clermont, p. 270. | 3136.⅔ | 20000. |
| Chalard, A. Limoges, p. 305. | | 800. |
| Chalis, C. Senlis, p. 610. | 266⅔ | 25000. |
| Chalivoy, C. Bourges, p. 243. | 200. | 8000. |
| Chambon ou les Champs Bons, Viviers p. 1008. | 80. | 9500. |
| Chambon, N. D. B. Poitiers, p. 169. | 100. | 3000. |
| Chambon, Cluny, Limoges, p. 305. | | 4000. |
| Chambons, *voyez* les Chambons. | | |
| Chambre-Fontaine, P. Meaux, p. 58. | 100. | 4000 |
| Cham-Dieu, uni au Seminaire de S. Irenée, p. 398. | | 2000. |
| Champagne, C. le Mans. p. 912. | 83⅓ | 3800. |
| Champlite, *voyez* Saint Christophe. | | |
| Chancelade, Reg. A. Périgueux, p. 210. | 130. | 20000. |
| Chany, p. 466. | | 800. |
| Chantemerle. A Troyes. 826. | | |
| Chantoin, A. Clermont, p. 279. | 33⅓ | 3000. |
| Sainte Chapelle de Paris. p. 8. | | |
| Sainte Chapelle de Viviers, p. 62. | | |
| Sainte Chapelle de Riom p. 284. | | |
| Sainte Chapelle de Bourbon l'Archambaud, p. 262. | | |
| Sainte Chapelle de Bourges, p. 259. | | |
| Sainte Chapelle de Coûtance, p. 792. | | |
| Sainte Chapelle de Dijon, Langres, p. 452. | | |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Sainte Chapelle de Vincennes, Paris, p. 9. | | |
| La Chappellaude, p. 258. | | |
| Chaplieu, p. 398. | | 1500. |
| La Chapelle aux Planches, P. Troyes, p. 828. | 100. | 2500. |
| Char-Dieu, p. 832. | | 1200. |
| Charité, *voyez* la Charité. | | |
| Charité, ou la Charité lès-Leſtines, C. Langres, 443. | 80. | 204. |
| Charlieu, B. Mâcon, Prieuré, p. | | |
| Charlieu, p. 398. | | 4500. |
| La Charmoye ou la Charmoye, C. Chalons, p. 592. | 150. | 6000. |
| Charoux, B. Poitiers, p. 169. | 300. | 4000. |
| Charron ou la Grace N. de Charon, C. la Rochelle, p. 193. | 66 2/3 | 1800. |
| Chartreuſe [la Grande] Grenoble, p. 996. | | 60000. |
| Chartreuve, p. Soiſſons, p. 583. | 300. | 6000. |
| Charry ou Cheery, B. Authun, p. 406. | | |
| Chaſſagne, C, Lyon, p. 394. | 60. | 10000. |
| Château-Chevry, ou Chiverel, p. 398. | | |
| Château-Dun, *voyez* la Magdelaine de Château-Dun. | | |
| Château-Gaillard, p 398 | | |
| Château-Landon, A. Sens, p. 809. | | |
| Château-l'Hermitage, A. p. 916. | | 8000. |
| Château-Neuf Surcher, Gr. p. 259. | | 2500. |
| Château-Portien, *voyez* Chaumont. | 809. | |
| Châtelliers, C. Poitiers, p. 177. | 300. | 10000. |
| Châtelliers, [Petits] ou N. D. de l'Iſle de Ré, p. 144. | 100. | 7000. |
| Châtellaïon, [Saint Romuald de] p. 203, | | 500. |
| Châtillon ſur Seine, A. Langres, p. 442. | 500 | 4000 |
| Châtillon, Reg. C. Verdun, p. | | |
| Châtres, A. Perigueux, p. 210. | 60. | 1000. |
| Châtres, A. Xaintes, p. 164. | 100. | 1000. |
| Chatrices, A. Chaalons, p. 595. | 100. | 4000. |
| Chavanon ou Cheulle, p. 284. | | 1800. |
| Chaume, B. Nantes, p. 939. | 66 1/3 | 2500. |
| Chaume, B. Sens, p. 800. | 100. | 8000. |
| Chaumont, [s. Pierre de] p. 704. | | 1800. |
| Chaumont en Portien ou Baſſigny, P. Reims, p. 565. | 80. | 6000. |
| Chaumozay, A. Toul, p. 1050. | 127 | 4500. |
| Chauſſée, [La] *voyez* S. Denis de l'Eſtrée. | | |
| Chavanon, *voyez* Cheulle. | | |
| S. Chef ou S. Cherfs, B. Vienne, p 977. | | 12000. |
| Cheminon, Chaalons, p. 593. | 60. | 3000. |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Cherbourg, A. Coûtance, p. 788. | 600. | 4000. |
| Cherey, p. 406. | | |
| Cherlieu, C. Besançon, p. 126. | 177 1/3 | 6000. |
| Cheron, (saint) A. Chartres p. 68. | 120. | 3000. |
| Chery, C. Reims, p. 561. | 300. | 8000 |
| Chesal-Benoist, élect. B. Bourges, p. 234. | 300. | 8000. |
| Chesnaye, (La) A. Pr. Bayeux, p. 723. | | 1800. |
| Chesne Galon, *voyez* Guerangalois. | | |
| Chessy, B. Soissons, p. 570. | 500. | 10000. |
| Chevry, p. 406. | | |
| Cheulle ou Chasvanon, p. 284. | | 1800. |
| Chissery ou Sizerieu, C. Geneve, p. 1016. | 600. | 3000. |
| Choiseul, p. 832. | | 4000. |
| Choques, A. S. Omer, p. 362. | 100. | 11000. |
| Chors, A. Autun, p. 419 | | |
| Chiverel, *voyez* Château-Chevry. | | |
| S. Christophe de Champlite, p. 461. | | 2200. |
| Cisteaux, Elect. C. Chalon, p. 459. | 608. | 60000. |
| Cisteaux ] Petit ] *voyez* Aumône. | | |
| S. Clair sur Epte, p. 704 | | |
| Clairac, unie, B. Agen, p. 149. | 200. | 8000. |
| Clairfay, A. Amiens, p. 642. | 66. | 2500. |
| Claire-Fontaine, C. Besançon, p. 126. | 50. | 800. |
| Claire-Fontaine, A. Chartres, p. 68. | 100. | 1700. |
| Claire-Fontaine, P. Soissons, P. 583. & 602. | 170. | 9000. |
| Clair-lieu, C. Toul, p. 1048. | 60. | 2000. |
| Clair-Marais, unie, C. S. Omer, P. 361. | 850 | 28000. |
| Clairmont, C. le Mans, p. 912. | 266 2/3 | 15000. |
| Clairté-Dieu ou la Clarté, p. 899. | 300 *aliàs* 180. | 6300. |
| S. Claude, B. Lyon, p. 388. | 1550. | 30000. |
| Clausonne, B. Gap, p. 17 | 50. | 500. |
| S. Clement, B. Metz, p. 1029. | 233. | 6000 |
| Clery (Nôtre Dame de) Collegiale, Orleans, p. 54. | | |
| Clervaux, Elect. C. Langres, p. 437. | 3808. | 60000. |
| Cluny, B. Mâcon p. 469 | 8000. | 40000 |
| Coëtmaloen, C. Cornoüaille, p. 950. | 100. | 4000. |
| Coffen, *voyez* Crouïs. | | |
| Cogneres, B. Rhodez, p. 27. | | |
| Coligny, Prieuré, Lyon, p. 397. | | 1800 |
| Colle, *voyez* S. Jean de Colle, p. 212. | | |
| Colombe, C. Limoges, p. 300. | 70. | 2000. |
| Ste Colombe, B. Sens, p. 801. | 1000. | 6000. |
| Colombes, *voyez* Coulons. | | |
| Colombs, *voyez* Coulons. | | |
| Combelongue, B. Conserans, p. 94. | 450. | 3000. |
| Conches, B. Evreux, p. 743. | 500. | 16000 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Conches, Egliſe Collegiale, p. 758. | | |
| Condé, Egliſe Collegiale, p. 340. | | |
| Conques, ſécularisé, B. Rhodez, p. 27. | 226 | 5000. |
| Corbie, B. Amiens, p. 632. | 6000 | 60000. |
| Corbigny, B. Authun, p. 406. | 400. | 7000. |
| Cordelas, (S. Nicolas de) p. 608. | | |
| Cormeilles, B. Lizieux, p. 777. | 200. | 14000. |
| Cormery, B Tours, p. 887. | 200. | 8000. |
| Corneillau ou Corneilla, p. 544. | | |
| Corneille ou Corneüil, P. Beſançon, p. 129. | 66 | 9000. |
| Corneille, A. Roüen, p. 697. | 80. | 5000. |
| S. Corneille, B. Soiſſons, p. 570. | 2000. | 20000. |
| Corneüil, *voyez* Corneille. | | |
| Corneux, *voyez* Corneille. | | |
| Corne ou Cornu, *voyez* S. Eſtienne des Cornes. | | |
| Cornux, *voyez* Corneille. | | |
| Cors, *voyez* Chors. | | |
| S. Coſme lez-Tours, A. p. 901. | | 1900 |
| Couchan, B. Perpignan, p. 542. | 200. | 12000 |
| Coulons, B. Chartres, p. 66. | 803 | 12000 |
| Cour-Dieu, *voyez* la Cour-Dieu. | | |
| Cour [ S. Pierre de la ] p. 916. | | |
| Courgeon, Pr. p. 772. | | 2000. |
| Courte-Fontaine, p. 133. | | 600. |
| La Coûture du Mans, B. Mans, p. 909. | 300. | 18000. |
| S. Crepy en Valois, p. 612 | | |
| Crepin, B. Cambray, p. 323. | 383. | 25000. |
| S. Crepin, A. Soiſſons, p. 581. | 208. | 2500. |
| S. Crepin le Grand, B. Soiſſons, p. 579. | 1650. | 5000. |
| Creſte ou la Creſte, C. Langres, p. | 200. | 6000. |
| Crezieu, p. 398. | | 800. |
| La Croix de S. Leufroy, B. Evreux, p. 744. | 250. | 10000. |
| Ste Croix de Bourdeaux, p. 144. | 500. | 12000. |
| Ste Croix de Guingamp, A. Tréguier, p. 955. | 180. | 4000. |
| Croüis, A. Siſteron, p. 19. | 400. | 5000. |
| Crozieu, p. 398. | | 1000. |
| Cruas, B. Viviers, p. 1007. | 400. | 3600. |
| Crucys, *voyez* Croüis. | | |
| Cuiſſy, Reg. P. Laon, p. 602. | 730. | 8000. |
| Curſon, p. 205. | | |
| S. Cybard, A. Angoulêmes, 154. | 500. | 8000. |
| S. Cyprien de Poitiers, B. p. 170. | 66 | 9000. |
| S. Cyprien, p. 216. | | |
| D | | |
| DAhun *voïez* Ahun, p. 295. | | |
| Dalon, C. Limoges, p. 300. | 450. | 1500. |
| Dalonne, *voyez* Dalon, | | |
| Daoulas, unie, A. Cornoüaille, p. 950. | 80. | 12000. |


S. Denis

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| S. Denis, B. Paris, p. 13. | 6000. | 100000. |
| S. Denis, B. A. Reims, p. 564. | 900. | 10000. |
| S. Denis de l'Eſtrée, Prieuré, Paris, p. 35. | | 6000. |
| S. Denis, B. Cambray, p. 324. | 500. | 15000. |
| S. Denis du Paire, p. 204. | 600. | |
| Dès-Alleus, *voyez* Alleus. | | |
| Deſſartines, p. 398. | | 600. |
| Digny-Céjard, p. 587. | | |
| Dilot, P. Sens, p. 812. | 80. | 1600. |
| Dimonne ou Anfourchu Gr. p. 817. | | 4000. |
| Dive en l'Iſle, [ La ] p. 203. | 600 | |
| Doandule, *voyez* ſaint André. | | |
| Dole, Chapitre, P. 134. | | |
| Domp-Martin, P. Amiens, p. 644. | 1000. | 16000 |
| S. Donat, A. Vienne, p. 984. | | 6000 |
| Donſeurre, p. 398. | | 1000 |
| Dorat, Sécul. A. Limoges, p. 306. | | |
| Dorat ou Durat, p. 990. | | 2000 |
| Doudeauville, A. Boulogne, 662. | 80. | 2500 |
| Douë, Reg. P. le Puy, p. 313. | 20. | 200 |
| Doulas, *voyez* Daoulas. | | |
| Dreux Collegiale, Chartres, p. 77. | | |
| Durbon, A. Gap. p. 17. | | |
| Duviel, *voyez* Ville-Dieu. | | |

E

| | | |
|---|---|---|
| EAucourt, A. Arras, p. 349. | 133 $\frac{1}{3}$ | 15000 |
| Eaunes, C. Toulouſe, p. 860. | 220. | 2500. |
| Ebouchoux ou Bouchoux, Prieuré, Lyon, p. 397. | | 2000. |
| Ebreüille, B. Clermont, p. 275. | 300. | 10000 |
| Elan, C. Reims, 562. | 200. | 30000. |
| S. Elier ou Eloy, p. 786 | | |
| S. Eloy de Noyon, p. | 3000. | 18000 |
| S. Eloy des Barnabites, Paris, Prieuré, p. 37. | | 6000. |
| S. Eloy Fontaine, A. Noyon, p. 652. | 750. | 6000. |
| S. Eloy de Longjumeau, A. Paris, p. 35. | | 6000. |
| Entremont, Aug. Geneve, p. 1017. | 133 | 12000. |
| Entrevaux, A. Apt, p. 10. ſupprimée. | | |
| Epernon, *voyez* S. Thomas d'Epernon. | | 3000. |
| Epineuſe-Val, p. 597. | | |
| S. Epure, B. Toul, p. 1045. | 120 | 8000. |
| Eſchallis, C. Sens, p. 806. | 1000. | 5000. |
| Eſcurey, C. Toul, p. 1049. | 80. | 3000. |
| Eſpau, C. le Mans, p. 913. | 100. | 4000 |
| Eſperan ou Eſpan, p. 543. | | |
| Eſpernay, A. Reims, p. 564. | 33. | 8000 |
| Eſpoiſſe, Prieuré, Gr. p. 564. | | 8000. |
| Eſprit de Montpellier, [ Hôpital du ſaint ] p. 512. | | |
| Eſſey, B. Agen. p. 149. | 800. | 3000. |
| Eſſommes, A. Soiſſons, p. 582. | 150. *alias* 300. | 6000. |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Eſſonne, B. Paris, Pr. p. 38 & 76. | | 5000 |
| Eſtampes, *voyez* Notre-Dame d'Eſtampes. | | |
| Eſterp, ou l'Eſtrée, A. Limoges, p. 302. | 50 | 3000 |
| S. Eſtienne de Caën, B. Bayeux, p. 717. | 1060 | 60000 |
| S. Eſtienne des Cornes, C. Laon, p. 601. | 67 | 5000 |
| Saint Eſtienne, ſecul. A. Langres, p. 442. | 700 | 6000 |
| S. Eienne de Brennes, B. Xaintes, p. 160. | 400 | 6000 |
| S. Eſtienne de Troyes, p. 832. | | |
| S. Eſtienne de Vaux, B. Xaintes, p. 161. | 150 | 1000 |
| Eſtival, Reg. P. Toul, p. 1051. | 66 | 3000 |
| Eſtrée, *Voyez*, S. Denis. | | |
| Eſtrée ou l'Eſtrée, C. Evreux, p. 753. | 130 | 7500 |
| Etten-Munſter, B. Straſbourg, p. 1080 | | |
| Eu, A. Rouen, p. 697. | 166 | 8000 |
| Evaux, S. Pierre de, A. Limoges, p. 306. | | 4000 |
| Everane, p. 203. | | 400 |
| S. Eugene, ou S. Jean, A. Sens, p. 810. | 100 | 2000 |
| Euron, B. Le Mans, p. 909. | 300 | 22000 |
| S. Evroul, B. Lizieux, p. 777. | 850 | 25000 |
| Saint Euſebe, B. Apt. p. 9. | 200 | 1800 |
| S. Euſebe d'Auxerre, A. p. 847. | | 4000 |
| S. Euverte, A Orleans, p. 52. | 500 | 6000 |

F

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Faye, Faix, ou la Faye, Gr. Nevers, p. 853. | | 2500 |
| Falerne, *Voyez* Balerne. | | |
| Falgoüet, ou Folgoët, p. 915. | | |
| S. Faron, B. Meaux, p. 57 | 1200 | 20000 |
| Faverney, C. Beſançon, p. 122. | 200 | 4000 |
| La Fayolle, p. 203. | | 500 |
| Saint Feliou, p. 544. | | |
| S. Felix, A. p. 990. | | 8000 |
| S. Felix, p. 485. | | |
| Femy, B. Cambray, pag. 324. | 400 | 10000 |
| S. Ferme, B. Bazas, p. 100. | 400 | 3000 |
| Feſnieres, C. Clermont. p. 279. | 130 | 3000 |
| Ferrieres, B. Poitiers, p. 171. | 60 | 1500 |
| Ferrieres, B. Sens, p. 803. | 800 | 8000 |
| Ferté, *Voyez* La Ferté, p. 463. | | |
| Feſcamp, B. Roüen, p. 683. | 8000 | 52000 |
| Feüillans, Feüill. Elect. Rieux, p. 877. | 200 | 30000 |
| Feze, C. Bordeaux, p. 146. | 400 | 20000 |
| Figeac, B. Cahors, p. 36. | 2000 | 7000 |
| Fineterres, *Voyez* Saint Mahé de Fineterre. | | |
| Filiac, ou Filly, B. Geneve, p. 1018. | 500 | 3000 |
| S. Firmin de Montreüil, 648 | | |
| Flabemont, P. Toul, p. 1051. | 60 | 3000 |
| Flaix, B. Beauvais, p. 618. | 1000 | 12000 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Flavigny, B. Authun, p. 407. | 1000 | 6000 |
| Fleury, *Voyez* S. Benoît, sur Loire. | | |
| Floran, C. Auch, p. 85. | 66⅔ | 2000 |
| Floran, A. Condom. | | |
| S. Florent, B. Angers, p. 924. | 3000 | 22000 |
| Saint Florent de Roye, Amiens, p. 647. | | |
| Florege, *Voyez* Thoronet. | | |
| S. Florentin d'Amboise, Chapitre, p. 901. | | |
| Flumaire, Valombreuse, Fréjus, p. 15. | 33⅓ | |
| Foigny, C. Laon, p. 601. | 600 *aliàs* 700 | 12000 |
| Foillan, P. Cambray, p. 334. | 33⅓ | 10000 |
| Foix, ou S. Volusien, A. Pamiers, p. 866. | 833⅓ | 10000 |
| Fontaine-Beze, B. Langres, p. 912. | 433 | 7000 |
| Fontaine-Daniel, C. Langres, p. 912. | 166 | 15000 |
| Fontaine-Jean, C. Sens, 806. | 100 | 4000 |
| Fontaine-le-Comte, A. Poictiers, p. 180. | 66⅔ | 1500 |
| Fontaine-les-Blanches, C. Tours, p. 898. | 33⅓ | 4800 |
| La Fontaine saint Martin des Nonains, B. p. 916. | | 8000 |
| Fontchaud, P. S. Pont, p. 526. | 300 *aliàs* 400 | 1500 |
| Font-Douce, B. Xaintes, p. 161. | 116 | 2000 |
| Fontenay, B. Bayeux, p. 718. | 700 | 3000 |
| Fontenet, C. Authun, p. 410. | 200 | 8000 |
| Fontenelles, A. Luçon, p. 201. | 80 | 4000 |
| Fontfroide, C. Narbonne, p. 483. | 2000 | 9000 |
| Fontgombaud, B. Bourges, p. 236. | 200 | 1800 |
| Font-Guillem. C. Bazas, p. 100. | 66 | 1000 |
| Font-Morigny, C. Bourges, p. 244. | 200 | 2000 |
| Foreſt-Moutier, B. Amiens, p. 633. | 300 *aliàs* 400 | 3000 |
| Foucarmont, Regul. C. Rouen, p. 695. | 50 | 12000 |
| Fourieres, Gap. p. 17. | | |
| Foz, Arles, p. 64. | | |
| S. Frambaud, ou Frambourg, p. 612. | | |
| Franquevaux, C. Nismes, p. 504. | 40 | 4000 |
| Frémont, ou Fremoict, B. Coutances, p. 791. | | 2000 |
| Friardel, A. Pr. Lizieux, p. 783. | | 1500 |
| Froidemont, C. Beauvais, p. 1621. | 133 | 9000 |
| Froidefont, p. 203. | | |
| S. Fronchard, p. 817. | | |
| S. Front, p. 213. | | |
| S. Furſy de Beronne, p. 654. | | |
| S. Fuſcien, B. Amiens, p. 633. | 200 | 3000 |

G

| | | |
|---|---|---|
| Gagembat, B. Strasbourg, p. 1080. | | |
| Gaillac, Secul. B. Alby, p. 24. | 606 | 6500 |
| S. Gal, B. Coûtance, p. 786. | 60 | 1500 |
| Ganderic, B. Alby, p. 25. | 150 | 8000 |
| Gard, C. Amiens, pag. 640. | 2000 | 18000 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Le Gard-Wingalar, p. 949. | | |
| Garde-Dieu, *Voyez* La Garde-Dieu. | | |
| Garriques, Gr. p. 151. | | 1500 |
| Gaſpaignes, p. 203. | | 600 |
| Gastines, A. Tours, p. 899. | 50 | 3200 |
| Gauburges, B. Seez, p. 772. | | 5000 |
| S Gelais, p. 188. | | 2000 |
| Generez, *Voyez* S. Pierre, ou S. Pé. | | |
| Geneſton, A. Nantes, p. 940. | 50 | 0000 |
| Sainte Geneviéve, Elect. A. Paris, p. 20. | 800 | 50000 |
| Geneurey, p. 135. | | 1500 |
| S. Genis, *Voyez* Pleine-Selve, | | |
| Genlis, Reg. P. Noyon, p. 653 | 150 | 1500 |
| S. Genou de l'Eſtrée, p. 237. | 200 | 2000 |
| S. George de Boſchervilles, *Voyez* Boſcherville. | | |
| S. George ſur Loire, A. Angers, 928. | 136 | 4000 |
| S. George des Bois, A. le Mans, p. 914. | 66 | 1500 |
| S. George, 107. | | 14000 |
| S. George de la Grange, A. p. 817. | | |
| S Geraud, de Limoges, p. 305. | | 1200 |
| S. Germain, B. Auxerre, p. 838. | 500 | 8000 |
| S. Germain des Prez, B. Paris, p. 13. | 4000 | 100000 |
| S. Germain en Laye, B. Prieuré, Paris, | | 3000 |
| S. Germain de Rhodez, p. 29. | | |
| Saint Germer, *V.* Flaix. | | |
| S. Gervais, unie, Arles, p. 64. | | |
| Gigny, Prieuré, Lyon, p. 397. | | 5000 |
| S. Gilbert, P. Clermont, p. 281. | 150 | 2000 |
| S. Gildas, B. Bourges, p. 237. | 450 | 4000 |
| Saint Gildas de Rhuis, B. Vannes, p. 942. | 90 | 5000 |
| Gillemare, S. Jacques de, A. Limoges, p. 305. | | 2500 |
| S. Gilles ſur le Rhône, Sec. B. Niſmes, p. 501. & 505, | 800 | 14000 |
| S. Gilles ſur Vic, p. 203. | | 1200 |
| Gimont, C. Auch, pag. 85. | 623 | 8800 |
| S. Girons, Secul. B. Aire, p. 97. | | |
| S. Giſlain, ou Guilhain, B. Cambray, 325. | 150 | 30000 |
| S. Gobert, B. p. 608. | | |
| Goille, A. Beſançon, p. 127. | 66 | 2000 |
| Goimond, *Voyez* Pleſſis Grimond. | | |
| Gondom, C. Agen, p. 150. | 120 | 4000 |
| Gorze, Secul. B. Mets, p. 1030. | 1500 | 30000 |
| Gourdon, *Voyez* N. D. nouvelle de Gourdon. | | |
| Grandchamp, P. Chartres, p. 70. | 50 | 1500 |
| Grandmont, G. Limoges, p. 302. | 1500 | 10000 |
| Grandmont, ou Parc Grandmont, Prieuré, p. 783. | | 9000 |
| Grandmont-lez-Tours, p. 901. | | |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Grand-Selve, C. Toulouse, p. 861. | 4000 | 16000 |
| Grandval, *Voyez* Grandchamp. | | |
| Grasse, ou N. D de la Grasse, B. Carcassonne, p. 495. | 3500 | 15000 |
| Grenetiere, B. Luçon, p. 197. | 200 | 6000 |
| Grestain, B. Lizieux, p. 778. | 150 | 6500 |
| Grez, Saint Jean de, p. 901. | | |
| Grobetiere, p. 203. | | |
| Grosbos, C. Angoulême, p. 155. | 100 | 3000 |
| Gruche, ou Gruë, p. 203. | | 2000 |
| Guay de Laulnay, B. le Mans, *voyez* Lonlay. | | |
| Gué de Mauny, p. 96. | | |
| Gueranglois, ou Chêne Galon, P. Gr. Seez, p. 772. | | 6000 |
| S. Guildas, ou Gildas, B. Nantes, p. 939. | 100 | 3000 |
| Guinguamp, *voyez* sainte Croix de Guingamp. | | |
| Guirans, p. 203. | | 600 |
| S. Guillaume, ou S. Guillem. du Desert, B. Lodeve, 516. | 600 | 4000 |
| Guistres, B. Bordeaux, p. 144. | 65 | 2000 |
| Gumiere, p. 398. | | 1500 |

## H

| | | |
|---|---|---|
| Ham, A. Noyon, p. 653. | 800 | 14000 |
| Hambie, *voyez* Ambie. | | |
| Ham-lez Lillers, B. saint Omer, p. 360. | 1100 | 11000 |
| Harvezay, p. 203. | | |
| Haslac, Sec. Strasbourg. p. 1081. | | |
| Hasnon, B. Arras, pag. 345. | 2000 | 50000 |
| Hautecombe, C. Geneve, p. 1016. | 533 | 3000 |
| Hautefontaine, C. Châlons, 593. | 33 *aliàs* 532 | 3000 |
| Haute-Seille, C. Toul, p. 1049. | 70 | 2000 |
| Hautmont, B. Cambray, p. 326. | 120 | 15000 |
| Hautvilliers, B. Reims, p. 551. | 600 | 15000 |
| La Haye aux Bons Hommes, Gr. p. 931. | | 20000 |
| Hebermunster, B. Strasbourg, 1080. | 2000 | 16000 |
| Hennin-Liétard, A. Arras, p. 350. | 50 | 8000 |
| S. Henry, ou Arig, B. Verdun, p. 1062. | 100 | 6000 |
| Herbieres, p. 203. | | 300 |
| Herisson. p. 264. | | |
| Herivaux, A. Paris, p. 23. | 66 | 8000 |
| Hermieres, P. Paris, p. 24. | 200 | 3000 |
| Les Hermites sous Vassy, p. 597. | | |
| S. Hilaire, B. Carcassonne, p. 497. | 466⅔ | 3000 |
| S. Hilaire de la Celle, A. Poitiers, p. 179. | 133 | 5000 |
| S. Hilaire le Grand, Sec. A. Poitiers, p. 188. | | |
| Hirondelles, saint Nicolas, p. 608. | | |
| Hiverneaux, A. Paris, p. 23. | 52 | 3000 |
| Hombourg, Secul. B. Strasbourg, p. 1081. | | |
| Honnecourt, B. Cam- | | |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| bray, p. 326. | 33⅓ | 2000 |
| S. Honorat, B. Graſſe, p. 53. | 100 | 8000 |
| Hugeshofen, ou Honcourt, *aliàs* Hugencourt, B. Straſbourg, p. 1081. | 66 | |
| Huirion, *voyez* Aurion. | | |
| Huiron, B. Châlons, p. 589. | 333 | 5000 |
| Humblieres, B. Noyon, p. 651. | 400 *aliàs* 300 | 8000 |

I

| | | |
|---|---|---|
| JAcques, Saint, A. Beziers, p. 488. | 153 | 2400 |
| S. Jacques près la Fléche, A. Angers, p. 931. | | 2000 |
| S. Jacques, A. S. Malo, p. 962. | 105 | 4000 |
| S. Jacques de Provins, A. Sens, p. 813. | 250 | 15000 |
| S. Jacet, B. Dol, p. 967. | 228⅓ | 5500 |
| Jandevres, Regul. P. Toul, p. 1051. | | 3000 |
| Jard, A. Sens, p. 811. | 125 | 5000 |
| Jardinet, ou le Jardinet, p. 832. | | 8000 |
| Jarric, Gr. p. 166. | | |
| Jarſey, ou Jerſey, B. Coûtance, p. 786. | | |
| Jaſſeron, Notre-Dame de, Prieuré, p. 941. | | 3000 |
| S. Jean lez Amiens, P. Amiens, p. 644. | 200 | 17000 |
| Saint Jean d'Angely, B. Xaintes, p. 162. | 1533 | 8000 |
| S. Jean aux Bois, B. Soiſſons, p. 582. | 600 | 7000 |
| S. Jean de Colle, A. Périgueux, p. 212. | | 2000 |
| S. Jean, de Clermont, p. 150. | | |
| S. Jean de Grez', *voyez* Grez. | | |
| S. Jean de Montebourg, B. Coûtances, p. 787. | 606 | 2000 |
| S. Jean de Lône, Prieuré, p. 465. | | 1000 |
| S. Jean de la Caſtel, Regul. P. Aire, p. 98. | 333⅓ | 5000 |
| S. Jean de Falaize, Reg. P. Seez, p. 770. | 300 | 7000 |
| S. Jean de Laon B. Laon, p. 599. | 3000 | 12000 |
| S. Jean Aumont, B. Boulogne, p. 660. | 312 | 12000 |
| S. Jean de Poitiers, Secul. Poitiers. | | 800 |
| S. Jean des Prez, A ſaint Omer, p. 362. | 100 | 2000 |
| S. Jean des Prex, A. ſaint Malo, 962. | 100 | 4000 |
| S. Jean l'Evangeliſte, Pr. p. 931. | | |
| S. Jean, A Sens, p. 811. | 500 | 6000 |
| S. Jean le Vif, p. 1002. | | |
| S. Jean de Théroüenne, B. Boulogne, p. 660. | 312⅓ *aliàs* 222⅓ | 12000 |
| Saint Jean en vallée, A. Chartres, p. 69. | 400 | 4000 |
| S. Jean de Valenciennes, A. Cambray, p. 332. | 66⅔ | 20000 |
| Saint Jean des Vignes, A. Soiſſons, p. 582. | 1250 | 23000 |
| S. Jerôme, Doyenné, p. 398 | | 1500 |
| Igny, C. Reims, p. 562. | 500 | 14000 |
| Injurieu, p. 398. | | |
| Inſchuvartzach, B. Strabourg, p. 1081. | 333 | |
| Jocou, B. Aleth, p. 529. | 236 *aliàs* | |
| unie. | 225 | 3000 |
| Joſaphat, B. Chartres, p. 66. | 200 | 4000 |
| S. Joſſe aux Bois, *voyez* | | |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Domp-martin. | | |
| S. Joſſe ſur Mer, B. Amiens, 633. | 200 | 5000 |
| Joug-Dieu, B. Lyon, p. 386 | 33 1/3 | 1500 |
| S. Joüin, B. Poitiers, p. 171. | 520 *altàs* 620 | 6000 |
| Jouvilliers, Elect. P. Toul, p. 1051. | | 2000 |
| Joüy, C. Sens, p. 1031. | 500 | 14000 |
| Joyenval, P. Chartres, p. 70. | 100 | 10000 |
| Saint Irenée, Prieuré, Lyon, p. 397. | | 2000 |
| Iſle, ou l'Iſle, A. Coûtance, p. 790. | 100 | 6000 |
| Iſle Barbe, ſecul. B. Lyon. p. 387. | 450 | 6000 |
| Iſle-Chauvet, B. Luçon, p. 199. | 50 | 4000 |
| Iſle-Dieu, P. Roüen, p. 689. | 226 2/3 | 3000 |
| Iſle de Medoc, A. Bordeaux p. 147. | 140 | 2000 |
| Iſle de Ré, N. D. de l'. *voyez* les petits Chaſteliers. | | |
| Iſſoire, B. Clermont, p. 275. | 200 | 2000 |
| Iſſoudun, B. Bourges, p. 238. | 100 | 2000 |
| Saint Jued de Braine, P. Soiſſons, p. 583. | 500 | 6000 |
| Jullie, p. 398. | | |
| S. Julien, p. 399. | | 1500 |
| S. Julien, B. Tours, p. 888. | 400 | 7000 |
| Jully, A. Meaux, p. 58. | 55 | 4000 |
| Jumeaux, les SS. Langres, A. p. 451. | | 2000 |
| Jumieges, B. Roüen, p. 636. | 2300 | 20000 |
| Juncels, B. Beziers, p. 488. | 50 | 3500 |
| Ivry, B. Evreux, p. | | |
| S. Juſt en Chevalet, p. 399. | | 800. |
| S. Juſt, P. Beauvais, p. 625, | 500. | 6500 |
| Juſtemont, élect. F. Mets, p. 1035. | 110. | 5000 |

K

| | | |
|---|---|---|
| KArolais, *voyez* Charlis. | | |
| Kimperlé, B. Cornoüaille, p. 948. | 221. | 8000 |

L

| | | |
|---|---|---|
| LA Baume, *voyez* Lions le Saulnier. | | |
| La Blanche ou Noir Moutier, C. Luçon, p. 200. | 133. | 6000. |
| La Boiſſe, A. ſaint Ruf, | | 2500. |
| La Caſſe Dieu P. Auch, p. 85. | 618 2/3 | 6000. |
| La Celle, *voyez* Celles, p. | | |
| La Chalade, D. Verdun, p. 1067. | 216. | 6000 |
| La Charité, C. Beſançon, p. 126. | 120. | 10000 |
| La Clarté, C. Tours, p. 899. | 100. | 6300. |
| La Colombe, *voyez* Colombe. | | |
| La Cour Dieu, C. Orleans, p. 52. | 125. | 6000 |
| La Couronne, A. Angoulême, p. 155. | 73. | 8000 |
| La Croix ſaint Leufroy, B. Evreux, p. 744. | 250. | 10000 |
| La Faye Jumillac, Gr. p. 212. | | 2400 |
| La Fayolle, p. 203. | | 500 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| La Ferté, élect. C. Châlon, p. 463. | 450. | 25000. |
| La Foye de Cambuelbas, B. Bayonne, p. 113. | 35. | 800 |
| La Foy-Monjeau, Pr. Cluny, p. 188. | | 3000. |
| La Frenade, C. Xaintes, p. 164. | 200 | 900 |
| La Garde-Dieu, C. Cahors, p. 38. | 500. | 3000 |
| Lagny, B. Paris, p. 16. | 130 | 9000 |
| La Grace, B. Carcassonne, p. 495. | 350. *aliàs* 3660. | 15000 |
| La Grace-Dieu, C. la Rochelle, p. 193. | 80 | 3000. |
| La Grace-Dieu, C. Besançon, p. 126. | 60. | 12000 |
| La Grace, Notre-Dame de Charon, C. Xaintes, p. 164. | | |
| La Grace, p. 990. | | |
| La Grande Seauve, *voyez* Seauve Majeure. | | |
| Lairoux, ou Lorraux, p. 203. | | 700. |
| La Loye, p. 134. | | 500. |
| La Luzerne, Reg. P. Avranche, p. 734. | 133 1/3 | 8000 |
| La Magdelaine de Châteaudun, A. Chartres, p. 69. | 200. | 6000 |
| La Mercy-Dieu, C. Poitiers, p. 177. | 50. | 1000. |
| S. Lambert, A. Cambray, p. 333. | 238. | 12000. |
| Landais, C. Bourges, p. 244. | 200. | 3500. |
| S. Pierre de la Lande, prés Palluau, p. 204. | | 500. |
| Landeves, A. Reims, p. 564. | 200. | 6000. |
| Landevenech, B. Cornoüailles, p. 949. | 120. | 5500. |
| Langnon, p. 203. | | 600. |
| Langonet, C. Cornouailles, p. 950. | 66. | 5000. |
| Lannoy, C. Beauvais, p. 622. | 100 | 3000 |
| La Noë, C. Evreux, p. 753. | 120. | 6000 |
| La Nouvelle de Gourdon, C. Cahors, p. 38. | 66 2/3 | 1500. |
| Lantenac, B. S. Brieux, p. 957. | 80. | 900. |
| Lantenant, p. 133. | | 500. |
| Lanvaux, C. Vannes, p. 945. | 33. | 2000. |
| Lanville, A. p. 157. | | 3000. |
| La Loye, p. 134. | | 500 |
| Laonce, P. Bayonne, p. 114. | 100. | 5000 |
| La Pelice, B. le Mans, p. 910. | 65. | 6000. |
| La Prée C. Bourges, p. 60 | 600. | 4000 |
| La Réale, Sécul. A. Perpignan, p. 543. | 400 | 3000 |
| La Réaux, A. Poitiers, p. 180. | 100 | 6000 |
| La Rivovel, p. 542. | | |
| La Réolle, B. Lescar, p. 109. | 133 1/3 | 2000 |
| La Réolle, B. Tarbes, p. 104. | 50. | 1500 |
| Largeau, p. 203. | | 1000 |
| La Roche A. Paris, p. 24. | 33 | 4000 |
| La Roche, C. Auxerre, p. 844. | 140. | 3000 |
| Larivoul, 542. | | |
| Larivour, C. Troyes, p. 823. | 1500. | 6000 |
| La Roe, A. Angers, p. 926. | 83. | 6000 |
| Lartige, ou S. d'Oreil, uni, p. 305. | | 2500. |
| La Sie, C. Poitiers, p. 217 | 50. | 2000. |


La

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| La Trappe, C. Séez, p. 762. | 133 | 9000 |
| S. Laumer, *voyez* Lomer. | | |
| La Val-Dieu, élect. P. Reims, p. 565. | 66 | 6000 |
| La Val-Roy, C. Reims, p. 563. | 400 | 22000 |
| La Vieuville, *voyez* la lettre V. | | |
| Laumône, C. Chartres, p. 68. | 100 | 7000 |
| Launay, [ le Gué de ] p. 909. | | |
| S. Laurent des Aubats, A. Auxerre, p. 844. | 133 | 2000 |
| S. Laurent en Lions, A. Rouen, p. 708. | | 1000 |
| S, Lazare de Blois, p. p. 834. | | 3000. |
| Le Bouchet, *voyez* Boschet. | | |
| L'Echelle-Dieu, C. Tarbes, p. 105. | 450. | 1500. |
| S. Leger, B. Xaintes, p. 163. | 150. | 9000 |
| S. Leger, A. Soissons, p. 582. | 166 | 3000 |
| S. Leon, A. Toul, p. 1050. | | 3000. |
| S. Leonard, prés Aubernay, Sécul. Strasbourg. p. 1081. | | |
| S. Leonard de Chaumes, C. la Rochelle p. 193. | 60. | 1800 |
| S. Leonard de Corbigny, *voyez* Corbigny. | | |
| S. Leonard de Ferrieres, *voyez* Ferrieres. | | |
| S. Leonard de Noblac, A. Limoges, p. 305. | | 2000. |
| Leoncel, C. Die, p. 993. | 66. | 4000 |
| Lerins, *voyez* S. Honorat. | | |
| Les Chambons, C. Viviers, p. 1008. | 80. | 9500 |
| Les Châteliers, *voyez* Châteliers. | | |
| Les Liévres lez-Angers, B. p. 931. | | 1500 |
| L'Espau, C. le Mans, p. 913. | 100 | 4000 |
| Les petits Châteliers, *voyez* Notre-Dame de l'Isle de Rhé. | | |
| L'Essay, B. Coûtances, p. 786. | 600. | 1500 |
| L'Estanche, Reg. P. Verdun, p. 1068. | | |
| L'Esterp, *voyez* Esterp. | | |
| L'Estoille, Reg. P. Chartres, p. 71. & 82. | 100 | 2000 |
| L'Estoille, Reg. C. Poitiers, p. 178. | 60 | 3000 |
| L'Estoille, p. 133. | | 400. |
| L'Estrée, C. Evreux, p. p. 753. | 130. | 7500. |
| Les Vaux, de Cernay, *voyez* Vaux. | | |
| Le Thoronet, C. Fréjus, p. 15. | 300 *aliàs* 400 | 8000 |
| S. Leufroy, *Voyez* la Croix saint Leufroy. | | |
| Lezat, B. Rieux, p. 875. | 1000 | 6000 |
| L'Hermitage, ou Château-l'Hermitage, A. p. 916. | | 7000 |
| S. Lie ou Rie, B. Langres, p. 471. | | 1500. |
| Lierat, p. 758. | | |
| Lieses, B. Cambray, p. 327. | 200. | 25000 |
| Lieu-Croissant, *voyez* Trois Rois. | | |
| Lieu-Dieu, C. Amiens, p. 640. | 160 | 3500 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Lieu-Dieu, en jard, P. Luçon, p. 197. | 150 | 1000 |
| Lieu-Reſtauré, P. Soiſſons, p. 583. | 600. | 3000 |
| Lieu-Saint, *Voyez* Sept-Fontaines ou Sept-Fons. | | |
| Lieu Saint Bernard, C. Cambray, p. 330. | 880 | |
| Lions le Saunier, ou la Baulme, p. 132 | | 900 |
| Ligues, P. Boulogne, p. 662. | 200. | 4000. |
| L'Iſle en Barrois, C. Toul, p. 1049. | 33 | 12000 |
| Lire, B. Evreux, p. 748. | 300 | 2000 |
| Livry, A. Paris, p. 23. | 150. | 3500 |
| S. Lô, A. Coutance, p. 790. | 300 | 10000 |
| S. Lô lez-Angers, Collegiale, p. 932. | | |
| S. Lô de Roüen, A. p. 710. | | 2500 |
| Lobbes, B. Cambray, p. 327. | 300. | 2000 |
| Loc-Dieu ou Lieu-Dieu, C. Rodez, p. 28. | 240 | 500 |
| S. Lomer de Blois, B. Chartres, unie, p. 80. | 1500 | 8000 |
| Longeville ou Long-Pierre, B. Metz, p. 1032. | | |
| Longjumeau, [ Prieuré de ] A. Paris, p. 35. | | 6000 |
| Longjumeau, Prieuré, Paris, A. p. 37. | | 2000 |
| Long-Pont, C. Soiſſons, p. 581. | 550. | 30000 |
| Longuay, P. Reims, p. 565. | 150. | 4000 |
| Longuay, C. Langres, p. 443. | 130. | 4000 |
| Long-Villiers, C. Boulogne, p. 661. | 44 | 1000 |
| Longué, Gr. Angers, p. 931. | | 1500. |
| Longues, B. Bayeux, p. p. 718. | 200. | 2000. |
| Lonlay, B, le Mans, p. 910. | 250. | 6000. |
| Loroux, C. Angers, p. 926. | 250. | 5000 |
| Loroy, C. Bourges, p. 245. | 60. | 3500. |
| S. Loubouer, B. Aire, Sécul. p. 97. | 200 | 4000 |
| S. Loup, A. Troyes, p. 826. | 600 | 000 |
| Loüye, *Voyez* Nôtre-Dame de Loüye. | | |
| Luc, B. Oleron, p. 107. | 150. | 7000 |
| S. Lucien, B. Beauvais, p. 619. | 3000 | 20000 |
| Luneville, A. Toul, p. 1050. | 122. | 4000 |
| Lure, B. Siſteron, p. 19. | 300. | 3000. |
| Lure ou Ludres, C. Beſançon, p. 122. | 62. | 9000 |
| Luxeüil, B. Beſançon, p. 123. | 600. | 10000. |
| Luzerne, *Voyez* la Luzerne. | | |


M


| | | |
|---|---|---|
| MAcheroux, Rég. P. Roüen, p. 699. | 200. | 3000. |
| La Madelaine de Roüen, A. p. 708. | | 6000. |
| Madion, B. Xaintes, p. 164. | 200. | 1000 |
| La Magdelaine de Verdun, p. 1069. | | |
| S. Magloire, Secul. B. Paris, p. 15. | 317. | 18000. |
| S. Mahé, B. Leon, p. 953. | 300. | 2600. |
| Maignon, 150. | | |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Maiſon-Dieu, *voyez* Norlac. | | |
| Maiſon-Dieu de Mont-Morillon, p. 188. | | 15000. |
| S. Maixant, B. Poitiers, p. 172. | 1226 | 12000 |
| Maizieres, C. Chaalons, p. 464. | 320. | 8000 |
| Manlieu, B. Clermont, p. 276. | 321. | 7000 |
| Manſiadc, *voyez* Mazan. | | |
| S. Manſuet, B. Toul, p. 1046. | 233. | 1000 |
| Mantes, Sécul. B. Chartres, p. 77. | | 12000 |
| Marboz, p. 399. | | 3000 |
| S. Marcel, C. Cahors, p. 38. | 50. | 1500 |
| S. Marcel, Prieuré, p. 133. | | 1800 |
| S. Marcel lez-Chalons, Prieuré, p. 465. | | 8000. |
| Marcheville, p. 990. | | |
| Marchiennes, B. Arras, p. 346. | 300. | 60000 |
| Marciac, p. 847. | | |
| Marcilly, p. 399. | | 900. |
| Marcilly, C. Autun, p. 411. | 130. | 3000 |
| Mareüil, A. Arras, p. 350. | 130. | 10000 |
| Ste Marguerite, A. Autun, p. 419. | 130. | 2400 |
| Ste Marie aux Bois, P. Toul, 1052. | 200 | 10000 |
| Ste Marie de Pont à Mouſſon, P. Toul, p. 1052. | 120 | 3000 |
| Ste Marie du Vœu *voyez* Valaſſe. | | |
| S. Marien, P. Auxerre, 845. | 200. | 4000 |
| Marly, Prieuré, B. Paris, p. 37. | | 1500 |
| Marmande, p. 150. | | |
| Marmoutier, B. Tours, p. 888. | 7000. | 40000 |
| Marnay, p. 832. | | |
| Marœil, [ſaint Sauveur] p. 204. | | 500 |
| Marœil, [N. D. de] p. p. 204. | | 500 |
| Maroilles, B. Cambray, 329. | 100. | 30000 |
| Marœil, (S. Etienne de) p. 204. | 130. | 3000 |
| Marſac, p. 150. | | |
| Marſillac, B. Cahors, p. 37. | 166 $\frac{1}{3}$ | 7000. |
| S. Martial, Sécul. B. Limoges, p. 296. | 1130. | 6000 |
| S. Martin des Aires, A. Troyes, p. 827. | | |
| S. Martin, B. Authun, p. 407 | 316. | 5000 |
| S. Martin aux Bois, A. Beauvais, p. 624. | 400 | 9000 |
| S. Martin aux Chênes, *voyez* Long-Perriere. | | |
| S. Martin ſous Beaumont p. 451. | | 800 |
| S. Martin, A. Amiens, 642. | 700. | 5000 |
| S. Martin, P. Laon, p. 603. | 1500. | 25000 |
| S. Martin B. Limoges, p. 296. | 120. | 3000 |
| S. Martin prés Metz. B. p. 1032. | | |
| S. Martin des Nonains, B. le Mans, p. 916. | | 8000. |
| S. Martin de Longueville, Metz, p. 1032. | | |
| S. Martin, A. Nevers, p. 851. | 100. | 3000 |
| S. Martin de Chany, p. p. 466. | | 800 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| S. Martin lès-Pontoise, B. Rouen, p. 688. | 500. | 12000 |
| S. Martin, Régul. B. Séez, p 761. | 350. | 30000. |
| S. Martin d'Angers, Collegiale, P. 932. | | |
| S. Martin près Tonnerre, B. Langres, p. 434. | 300. | 4000 |
| S. Martin de Vienne, p. 984. | | |
| S. Martin, Sécul. B. Tours, p. 889. | | |
| S. Martin de Troarn, *voyez* Troarn. | | |
| Mas-d'Aire, ou sainte Quiterne, p. 98. | | |
| Mas d'Azile, B. Rieux, p. 876. | 600. | 4000. |
| Mas-Garnier, B. Toulouse, p. 860. | 600 | 3000 |
| Massay, B. Bourges, p. 239. | 100 | 4500. |
| Mauleon, A. la Rochelle, p. 194. | 100 | 4000. |
| S. Maur de Marmunster, p. 1082. | | |
| S. Maur des Fossez, secul. B. Paris, p. 17. | 750 | 20000 |
| S. Maur sur Loire, Reg. B. Angers, p. 925. | 150. | 4000 |
| S. Maurice, *Voyez* Carnoüet, p. 950. | | |
| S. Maurice de Senlis, p. 612. | | 1000 |
| S. Maurice, B. S. Flour, p. 289. | 200 | 800 |
| Saint Maurice de Sens, p. 817. | | |
| S. Maurice en Vallois, A. Lyon, p. 400. | | 2000 |
| S. Maurice de Salins, p. 135. | | |
| S. Maurin, B. Agen, p. 149. | 100 | 4000 |
| Mauzac, Clu. Clermont, p. 276. | 200 | 2000 |
| Maymont, Langres, p. 435. | 500 | 6000 |
| Mazan, C. Viviers, pag. 1008. | 150 | 8000 |
| S. Méen, B, S. Malo, pag. 961. | 200. | 1000. |
| Meaubec, B. Bourges, p. 240. | 100 | 3000 |
| S. Medard, B. Soissons, p. 579. | 2200 | 22000 |
| Megemont, C. Clermont, p. 279. | 30. | 500 |
| Meimac, B. Limoges, p. 296. | 250 | 2000 |
| S. Melaine, B, Rennes, p. 934. | 1016 | 8000 |
| Melleray, C. Nantes, p. 940. | 106. | 3300 |
| Melinais, A. Angers, p. 928. | 428. | 6000. |
| N. D. de Melun, Collégiale, 817. | | |
| Saint Melon, de Pontoise, Collegiale, p. 712. | | 3000. |
| S. Memie, A. Châlons, p. 595. | 800. | 10000 |
| Mémoire-Dieu, p. 1056. | | |
| Menat, B. Clermont, p. 277. | 2000. | 7000. |
| La Mercy-Dieu, C. Poitiers, p. 177. | 50. | 1000 |
| S. Michel de Couchan, B. Perpignan, p. 542. | 200. | 12000 |
| S. Mesmin, Feüill. B. Orleans, p. 51. | 200. | 12000 |
| Mesnel, Prieuré, Gr. p. 628. | | |
| S. Michel de Lodeve, p. 517. | | |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Saint Michel en l'Herm, unie, B. Luçon, p. 198. | 500. | 30000 |
| S. Michel de Thouars, p. 188. | | 1200. |
| S. Michel du Mont, *Voyez* Mont S. Michel. | | |
| S. Michel du May, p. 204. | | 800 |
| S. Michel, B. Laon, p. 599. | 500. | 3000. |
| S. Michel de Salviat, pag. 284. | | 6000. |
| S. Michel de Tonneres, B. Langres, p. 432. | 240 | 5000 |
| Saint Michel d'Anvers, P. Cambray, p. 334. | 200. | 15000 |
| S. Michel, Reg. B. Verdun, p. 1063. | 686. | 15000. |
| Mirebeau, p. 190. | | |
| Mirebel, P. Bayonne, p. 114. | 40. | 900. |
| Miremont, B. Châlons, p. 589. | 600. | 7000 |
| Mirevaux, P. Toul, p. 1052. | 200. | 3000 |
| Miroir, Elect. Lyon, p. 344. | 66 | 1600. |
| Miseray, A. Bourges, p. 249. | 150. | 1500. |
| Moissac, secul. B. Cahors, p. 37. | 4000. | 21000 |
| Molesme, B. Langres, p. 432. | 4000. | 14000. |
| Molôme, *Voyez* S. Martin, près Tonnerre. | | |
| Momenster, B. Strasbourg, p. 1082. | | |
| Monaz ou Mornay, p. 153. | | |
| Monistier, *voyez* S. Chafre. | | |
| Montaré, p. 757. | | 1200. |
| Mont-aux-malades, A. Rouen, p. 708. | | 7500 |
| Mont-Benoist, A. Besançon, p. 127. | 200 | 8000 |
| Mont-brison, p. 402. | | |
| Mont-Carmel, [N.D. de] p. 18. | | |
| Montcetz, P. Chaalons, p. 596. | 100 | 4000 |
| Mont-Dée, P. Lizieux, p. 779. | 650 | 14000 |
| Montebourg, B. Coûtance, p. 787. | 606. | 2000 |
| Montelet, p. 451. | | 700. |
| Mont-Fleur, A. Valence p. 987. | | 1500 |
| Mont-Fort, A. S. Malo, p. 962. | 105 | 4000 |
| Mont-Guyon, Gr. p. 916. | | 1500. |
| Mont-Herbedon, p. 512. | | 2000 |
| Montier en Argonne, C. Chaalons, p. 593. | 58 | 15000 |
| Montierander, C. Chaalons, p. 590. | 300 | 22000 |
| Montier la Celle, B. Troyes, p. 821. | 1000 | 8000 |
| Montierneuf, Reg. Clu. Poitiers, p. 173. | 700 | 6000 |
| Montier-Ramey, B. Troyes, p. 822. | 2000 | 12000 |
| Montier saint Jean, B. Langres, p. 434. | 2016 | 5000 |
| Mont-Luçon, Chapitre, p. 264. | | |
| Montmorillon, p. 188. | | 15000 |
| Mont-Majour, B. Arles, p. 63. | 1739 ½ | 28000. |
| Mont-Morel, A. Avranches, p. 733. | 133 | 2500. |
| Mont-Olivet, B. Carcassonne, p. 497. | 1000 | 7500 |
| Montreuil sur mer, *Voyez* saint Sauve. | | |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Montpeyroux, C. Clermont, p. 279. | 250 | 2000 |
| Montricher, p. 333. | | 500 |
| Mont S. Eloy, A. Arras, p. 349. | 400. | 50000 |
| Mont sainte Marie, C Besançon, p. 127. | 250. | 6000 |
| Mont saint Martin. P. Cambray, p. 334. | | 1200 |
| Mont saint Michel, B. Avranches, p. 725. | 400 | 12000 |
| Mont saint Quentin, B. Noyon, p. 651. | 400 | 12000 |
| Montrotier, p. 399. | | 4000. |
| Monts en Haynaut, A. Cambray, p. 333. | | |
| Moreaux, B. Poitiers, p. 173. | 60 | 1500 |
| Moreilles C. la Rochelle, p. 193. | 100 | 3000 |
| Mores, C. Langres, p. 443. | 100 | 3000 |
| Moreüil, B. Amiens, p. 634. | 200 | 5000 |
| Morigny, B. Sens, p. 803. | 465. | 4000 |
| Morimont, élect. C. Langres, p. 440. | 1400 | 15000 |
| Mornand, 399. | | 4000. |
| Mortagne, *Voyez* Touſſaints- | | |
| Mortagne ſur Gironde p. 166. | | 1200. |
| Mortagne, [S. Pierre de] unie, p. 204. | | 8000. |
| Mortagne, ( N. D. de ) p. 204. | | 400. |
| Morteau, p. 133. | | 1200. |
| Mortemer, C. Rouen, p. 695. | 50 | 10000 |
| Mouſieragues, [ N. D. de ] p. 204. | | 500 |
| Mouterot, p. 133. | | 700 |
| Moutons, p. 735. | | 6000. |
| Mouzon B. Reims, p. 556 | | 12000. |
| Moyen-Mouſtier, Reg. B. Toul, p. 1047. | 120. | 5000 |
| Mozy, Sécul. B. Niſmes, p. 505. | | 3500 |
| Mozac, *Voyez* Mauzac. | | |


## N


| | | |
|---|---|---|
| Nanteüil, B. Poitiers, p. 174. | 200 | 3200 |
| Nantua, Prieuré, Lyon, p. 397. | | 8000. |
| Nantz, B. Vabres, p. 40. | 200 | 6000 |
| Neaucelles, P. p. 523. | | |
| Neaufle, unie, p. 77. | | 4000 |
| Neaufle le vieil, B. Chartres, p. 66. | 120 | 3000 |
| Neſle la Repoſte, B. Troyes, p. 823. | | 1600 |
| Neſtier, p. 399. | | 800 |
| Neuf-Châtel, p. 710. | | 3000 |
| Neuflons, *Voyez* S. Gilbert. | | |
| Neuvembourg, C. Straſbourg, p. 1085. | 150 | 10000. |
| S. Nicaiſe, B. Reims, p. 557. | 1000 | 4000 |
| S. Nicolas de la Chenaye, p. 723. | | 1800. |
| S. Nicolas, B. Angers, p. 925. | 450 | 15000 |
| S. Nicolas de Bar-ſur-Aube, p. 45. | | 800 |
| S. Nicolas aux Bois, B. Laon, p. 599. | 80. | 18000 |
| S. Nicolas des Prez, ou de Ribemont, Laon, p. 600. | 200 | 8000 |
| S. Nicolas des Prez, A. Verdun, p. 1068. | 216 | 6000 |
| Nicœüil, A. la Rochelle, p. 195. | 200 | 9000 |
| Niſors C. Cominge, p. 91. | 300 | 4000 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| S. Nizier, p. 400. | | 250 |
| Nogent sous Coucy, B. Laon, p. 600. | 66 | 7000. |
| Noaillé, *Voyez* Noüaillé. | | |
| Noilly, p. 399. | | 800 |
| Noyers, B. Tours, p. 895. | 300 | 2000 |
| Noirlac, C. Bourges, p. 246. | 33 1/3 | 3000 |
| Noirmontier, C. Luçon, p. 200. | 133 | 6000 |
| Notre-Dame d'Abondance, A. Geneve, p. 1017. | 300 | 4000 |
| Notre-Dame d'Arles, B. Perpignan, p. 538. | 400 | 6000 |
| Notre-Dame de Bourg, A. Nantes, p. 941. | 66 | 4000 |
| Notre-Dame de Carbon-Blanc, *voyez* Bonlieu. | | |
| Notre-Dame de Châtelleraut, p. 190. | | |
| Notre-Dame de Celles, A. Poitiers, p. 179. | 500 | 10000 |
| Notre-Dame d'Eu, A. Rouen, p. 697. | 166 | 8000 |
| Notre-Dame de l'Oüye, p. 77. | | 8000 |
| Notre-Dame de la Blanche, *voyez* Noirmoutier. | | |
| Notre-Dame de Grace, p. 832. | | |
| Notre-Dame de l'Isle de Troyes, p. 832. | | 4000 |
| Notre-Dame de l'Isle de Ré, C. la Rochelle, p. 194. | 100. | 7000. |
| Notre-Dame de Mont-Carmel, *voyez* Mont-Carmel. | | |
| Notre-Dame de Parde, *voyez* Pimbes. | | |
| Notre-Dame des Prez, près Couron, p. 204. | | 500 |
| Notre-Dame des Prez, p. 847. | | 800 |
| Notre Dame du Puy, p. 190. | | |
| Notre-Dame du Val, unie, C. Paris, p. 18. | 900 | 10000 |
| Notre-Dame du Val, A. Bayeux, p. 720. | 60. | 1200. |
| Notre-Dame de Cassan, Prieuré, p. 489. | | 3000 |
| Notre-Dame du Val sainte Croix, C. Apt. p. 10. | | |
| Notre-Dame des Vertus, A. Chaalons, p. 595. | 300. | 1200 |
| Notre-Dame du Vœu, *voyez* la Valasse. | | |
| Nouaillé, B. Poitiers, p. 174. | 300 | 2000 |
| Nouillaren, Sécul. B. Strasbourg, p. 1082. | | |
| La Nouvelle de Gourdon, C. Cahors, p. 38. | 66 1/3 | 1500 |
| Noyelles, p. 648. | | |

O

| | | |
|---|---|---|
| OBasine C. Limoges, p. 300. | 1000 | 8000 |
| Oigny, A. Authun, p. 419. | 53 | 4000 |
| Olivet, C. Bourges, p. p. 248. | 120 *aliàs* 200. | 2700 |
| Orbais, B. Soissons, p. 580. | 550 | 7000 |
| Orbestler, B. Luçon, p. 198. | 80. | 3000 |
| Ordache élect. P. Bayonne, p. 114. | 50 | 1200 |
| S. Oüen, B. Rouen, p. 689. | 4000 | 30000 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Ourchamp, C. Noyon, p. 652. | 1800 | 30000 |
| S. Ours de Loches, Collegiale, p. 901. | | 8000 |
| Ouvatte, 362. | | |
| Ouville, C. Rouen, p. 698. | | 7000 |
| Oynville en Chars, Rouen p. 710. | | |

P

| | | |
|---|---|---|
| Painpont, A. S. Malo, p. 963. | 100 | 5000 |
| Palais, N. D. C. Limoges, p. 301. | 130 | |
| Pandel, *Voyez* Pimbes. | | |
| Papien, B. Tulles. | | |
| Le Parc, ou S. Martin du Parc, A. p. 757. | | 1200 |
| Parc, Notre Dame du, p. 704. | | 9000 |
| S. Pardoux, p. 212. | | |
| Parthenay, p 188. | | 3000 |
| S. Paul, A. Besançon, p. 128. | 700 | 8000 |
| S Paul de Narbonne, p. 485. | | 6000 |
| Saint Paul sur Vanne, P. Sens, p. 812. | 100 | 1500 |
| S. Paul, P. Trois Châteaux, p. 72. | 400 | |
| S. Paul, Regul. P. Verdun, p 1068. | 200 | 20000 |
| La Chapelle Palluau, p. 204. | | 500 |
| Pebrac, A. S. Flour, p. 108. | 103 | 6000 |
| Peirouse, C. Périgueux, p. 210. | 200 | 4000 |
| Pelice, B. le Mans, p. 910. | 65 | 60000 |
| Perecy-Chenesseinet, p. 424. | | 8000 |
| Perignac, C. Agen, pag. 150. | 75 | 1000 |
| Peronne, S. Fursy de, p. 654. | | |
| N. D. du Perray, ou S. Denis du Paire, p. 204. | | 600 |
| Perrayneuf, P. Angers, 929. | 60 | 2500 |
| Perseigne, C. le Mans, p. 913. | 73 | 5000 |
| Pessans, B. Auch, p. 83. | 150 | 2000 |
| Peyrac, p. 212. | | |
| S. Pierre B. Châlons, p. 456. | 300 | 7000 |
| S. Pierre de Die, p. 993. | | |
| S. Pierre en l'Isle de Medoc, A. Bourdeaux, p. 147. | 140 | 2000 |
| S. Pierre, A. Auxerre, p. 845. | 66 | 700 |
| S. Pierre aux Monts, B. Châlons, P. 591. | 1350 | 10000 |
| Saint Pierre sur Dive, B. Seez, p. 762. | 800 | 12000 |
| S. Pierre, ou saint Pé, B. Tarbes, p. 104. | 300 | 3000 |
| S. Pierre le Vif, B. Sens, p. 804. | 700 | 3000 |
| S. Pierre, Secul. B. Macon, p. 469. | | |
| Saint Pierre de Melun, B. Sens, p. 803. | 700 | 4000 |
| S. Pierre de Juncelles, B. Beziers, p. 488. | 50 | 1200 |
| Saint Pierre au Mont, A. Metz, p. 1034. | 200 | 4000 |
| S. Pierre & S. Paul d'Abbeville, p. 647. | | |
| S. Pierre de la Tour, B. le Puy, p. 313. | 50 | 400 |
| S. Pierre de la Cour, Collegiale, p. 916. | | |
| S. Pierre en Vallée, B. Chartres, | | |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Chartres, p. 66. | 500 | 15000 |
| S. Pierre, fecul. B. Vienne, p. 978. | 369 | 6000 |
| Pierres, ou les Pierres, Regul. C. Bourges, p. 248. | 63 $\frac{1}{3}$ | 6000 |
| S. Philibert de Noirmoutier, p. 201. | | |
| Pimbes, fecul. Aire, p. 97. | 200 | 4000 |
| Le Pin, Regul. C. Poitiers, p. 178. | 66 | 6000 |
| Pinel, Gr. Toulouſe, p. 863. | | 3000 |
| S. Pirinin du Lombat, B. Mets, p. 1032. | | |
| Pieté-Dieu, *voyez* Eſpau. p. | | |
| Plaſtriere, p. 398. | | 2000 |
| Pleinpied, A. Bourges, p. 250. | 107 | 2500 |
| Pleineſelve, Bordeaux, p. 147. | 60 | 1200 |
| Pleſſis lez-Tours, Collegiale, p. 901. | | |
| Pleſſis-Grimoud, p. 723. | | 7000 |
| S. Policarpe, B. Narbonne, p. 483. | 300 | 3000 |
| Pomiers, p. 399. | | 3000 |
| Pomiers-Aigre, G. pag. 901. | | 1500 |
| Pontarlier, p. 451. | | 1200 |
| Pontauxdins, p. 399. | | 350 |
| Pontaut, C. Aire, p. 98. | 50 | 2000 |
| Saint Philbert de Pontheraut, ou Pontchataut, p. 204. | | |
| Pontiffroy, Regul. C. Metz, p. 1034. | 80 | 3000 |
| Pontigny, Elect. C. Auxerre, p. 842. | 400 | 16000 |
| Pontlevoy, B. Chartres, p. 81. | 300 | 6000 |
| Pontron, C. Angers, p. 926. | 100 | 5000 |
| Port-Dieu, p. 305. | | 3000 |
| Pornid, A. Nantes, pag. 941. | 133 | 1000 |
| Pont ſur Saône, p. 133. | | 6000 |
| Pouilly les Fleurs, p. 399. | | 3000 |
| Poultieres, B. Langres, 434. | 200 | 2000 |
| Preaux, B. Lizieux, pag. 779. | 700 | 14000 |
| Prébenoiſt, C. Limoges, p. 501. | 66 | 600 |
| Prémontré, Elect. P. Laon, p. 603. | 2250 | 45000 |
| Preſervin, p. 1018. | | |
| Preuilly, C. Sens, p. 807. | 200 | 8000 |
| Prieres, Reg. C. Vannes, p. 945. | 1500 | 20000 |
| La Primaudiere, Gr. p. 931. | | 1500 |
| S. Prix en Vermandois, B. Noyon, p. 651. | 133 | 7000 |
| Pſalmodie, B. Nîmes, p. 503. | 500 | 10000 |
| Pruilly, B. Tours, pag. 895. | 100 | 4000 |
| Puis-Cheuvrier, Prieuré, Gr. p. 187. | | 2000 |
| Pui-Ferrand, A. Bourges, p. 251. | 33 $\frac{1}{3}$ | 1000 |
| Puy-Querault, p. 150. | | |

## Q

| | | |
|---|---|---|
| Quarente, A. Narbonne, p. 484. | 500 | 3700 |
| La quarte, p. 187. | | 800 |
| S. Quentin en l'Iſle, B. Noyon, p. 651. & 654. | 1000 | 25000 |
| S. Quentin, A. Beauvais, p. 624. | 500 | 8000 |
| S. Quentin, Collegiale, | | |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Cambray, p. 341. | | |
| Quinperlé, *voyez* Kimperlé. | | |
| Quinçay, B. Poitiers, p. 175. | 250 | 2000 |
| Quinçy, C. Langres, p. 441. | 20 | 2000 |
| Quingey, Doyenné, p. 134. | | 600 |
| S. Quiriace de Provins, Collegiale, p. 818. | | |
| Quitre, *voyez* Guiſtres. | | |
| Sainte Quittere, *voyez* Mas-d'Aire. | | |

R

| | | |
|---|---|---|
| RAdegonde, ſainte, Chapitre, p. 190. | | |
| Ste Radegonde des Marêts, p. 204. | | 300 |
| Rales, p. 587. | | |
| S. Rambert, B. Lyon, p. 393. | 500 | 8000 |
| Rameru, C. Troyes, p. 825. | 100 | 2000 |
| Rangeval, Elect-P. Toul, p. 1052. | 150 | 2000 |
| Raroy, uni. | | |
| Rebais, B. Meaux, p. 57. | 333⅓ | 12000 |
| Reclus, C. Troyes, p. 825. | 180 | 3000 |
| Redon, B. Vannes, pag. 943. | 526 | 9000 |
| Relecq, C. ſaint Paul de Leon, p. 953. | 130 | 12000 |
| S. Remy, unie, B. Reims, p. 558. | 5282 | 32000 |
| S. Remy, B. Sens, p. 805. | 400 | 4000 |
| Rendans, p. 399. | | 500 |
| Reſſons, Rouen, p. 699. | 73 | 2000 |
| Revel, p. 157. | | |
| Riaux, *voyez* la Reolle. | | |
| Ribemont, B. Laon, p. 600. | 200 | 8000 |
| Riezval, Regul. P. Toul, p. 1052. | 150 | 2000 |
| S. Rigaud, B. Macon, p. 473. | 200 | 1500 |
| Rigny, p. 399. | | 4000 |
| Rigny, C. Auxerre, p. 844. | 200 | 5000 |
| Rillé, A. Rennes, p. 935. | 133 | 4500 |
| Riom, ſecul. A. Clermont, p. 280. | 150 | 3000 |
| Riorge, p. 399. | | 600 |
| S. Riquier, B. Amiens, p. 635. | 4000 | 22000 |
| Rivet, C. Bazas, p. 101. | 66⅔ | 600 |
| S. Robert de Cornillon, p. 1002. | | 4000 |
| Roche, *voyez* la Roche. | | |
| Rocherault, p. 990. | | 2000 |
| S. Romain de Blaye, A. Bordeaux, p. 46. | 600 | 3000 |
| S. Romain en Jaret, p. 400. | | 1300 |
| Romans, ſecul. C. Vienne, 377. | 120 | 8000 |
| N. D. de la Ronde, pag. 712. | | |
| Roquemadour, C. Cahors, p. 37. | 200 | 7000 |
| Roſieres, C. Beſançon, p. 127. | 90 | 3000 |
| Roſtain, ou Roſtan, p. 50. | | |
| Le Roux, p. 990. | | 1000 |
| Royal Pré, p. 782. | | 6500 |
| Royaumont, C. Beauvais, p. 623. | 258 | 20000 |
| Royze, p. 399. | | 1200 |
| S. Ruff. A. Valence, p. 988. | 300 | 4000 |
| Ruffey, p. 133. | | 500 |
| Ruilly, p. 238. | | 4000 |
| Ruiſſeauville, Regul. A. Boulogne, p. 662. | 150 | 8000 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Ruricourt, *voyez* ſaint Martin aux Bois. | | |
| Rye, S. Ambroiſe de, p. 204. | | 800 |
| Rye, S. Hilaire de, pag. 204. | | 700 |
| S | | |
| SAblonceaux, Aug. Xaintes, p. 165. | 1000 | 4000 |
| Salignac, p. 284. | | 4000 |
| Salival, P. Mets, p. 1035. | 41 | 1500 |
| La Magdelaine de Salins, p. 132. | | 800 |
| Salviat, *voyez* ſaint Michel. | | |
| Salme, p. 503. | | |
| Salvanés, C. Vabres, p. 41. | 300 | 2400 |
| Samarcie, p. 166. | | 1500 |
| Samer aux Bois, B. Boulogne, p. 661. | 120 | 2000 |
| S. Samſon, Prieuré, uni, A. Orleans, p. 54. | | 8000 |
| Saramont, B. Auch, p. 84. | 50 | 8000 |
| S. Satur, A. Bourges, p. 252. | 371 | 10000 |
| S. Saturnin, ou Sorlin, p. 400. | | 200 |
| S. Saturnin, ou ſaint Cernin, A. Toulouſe, p. 861. | 4000 | 18000 |
| Saucillanges, p. 283. | | 10000 |
| S. Sauge, B. Nevers, p. | | |
| Savignieu, p. 400. | | 700 |
| Saint Martin de Savigny, p. 166. & 387. | | |
| Savigny, Avranches, p. 733. | 750 | 25000 |
| Savigny, B. Lyon, p. 383. & 393. | 500 | 5000 |
| S. Savin, B. Tarbes, p. 103. | 300 | 1500 |
| S. Savin, B. Poitiers, p. 176. | 150 | 4000 |
| Saumenort, Prieuré, p. 122. | | |
| Saint Saumer, *voyez* Lomer. | | |
| Sauvalade, C. Leſcar, p. 110. | 66⅔ | 3500 |
| Sauve, B. Alais, p. 531. & 503. | 300 | 3000 |
| Sauve-Cane, unie, C. Aix, p. 5. | 300 | 6000 |
| Sauve-Majeure, B. Bourdeaux, p. 145. | 830 | 6000 |
| Saint-Sauve, B. Amiens, p. 634. | 250 | 5000 |
| S. Sauveur de Bidache, p. 522. | | |
| S. Sauveur, de Blaye, B. Bordeaux, p. 144. | 400 | 3000 |
| S. Sauveur de Cambray, B. 324. | 150 | 3000 |
| S. Sauvenr, p. 400. | | 8000 |
| S. Sauveur, B. Lodeve, p. 517. | 400 | 1400 |
| S. Sauveur de Melun, p. 817. | | |
| S. Sauveur le Vicomte, B. Coûtance, p. 787. | 250 | 6500 |
| S. Sauveur de Vertus, B. Châlons, p. 591. | 300 | 1500 |
| S. Sauveur, p. 213. | | 2000 |
| S. Victor en Châtelet, p. 400. | | 400 |
| Salle en Beaujolois, pag. 400. | | 300 |
| Sevetheran, A. Straſbourg, p. 1081. | | |
| S. Seine, B. Langres, p. 435. | 500 | 6000 |
| Sauve-Réal, p. 64. | | |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Sauceuſe, Rouen, p. 710. | | 4000 |
| Selincourt, P. Amiens, p. 645. | 200 | 5000 |
| Sellieres, C. Troyes, p. 826. | 200 | 4000 |
| Selz, B. Straſbourg, p. 1082. | 33⅓ | |
| Seltz, ſec. B. Straſbourg, p. 1082. | 200 | |
| Semur, p. 424. | | |
| Senanque, C. Cavaillon ou Avignon, p. 177. | 300 | 2300 |
| Sendras, B. Niſmes, p. 504. | 200 | 2000 |
| Senone, B. Toul, p. 1045. | 100 | 10000 |
| Sept-Fons, Régul. C. Authun, p. 411. | 200 | 10000 |
| Sept-Fontaines, P. Langres, p. 445. | 1000 | 4000 |
| Sept-Fontaines en Thierache, P. Reims, pag. 565. | 300 | 2500 |
| S. Sépulcre, B. Cambray, p. 329. | 233 | 15000 |
| Sercanceaux, *voyez* Cercanceaux. | | |
| S. Serge, B. Angers, p. 925. | 526 | 6500 |
| S. Sernin & ſaint Saturnin, p. 425. | | 1800 |
| S. Sernin Sécul. A. Toulouſe, 861. | 4000 | 18000 |
| Sanzer ou Sauzay, (ſaint Martin de) p. 990. | | 3000 |
| Sery aux Prez, Rég. P. Amiens, p. 645. | 500 | 9000 |
| S. Sever, Cap. de Gaſcogne, p. 96. | 200 | 8000 |
| S. Sever, B. Coûtance, p. 788. | 500 | 5000 |
| S. Sever de Roſtaing, B. Tarbes, p. 104. | 33⅓ | 2000 |
| S. Severin de Châteaulandon, A. Sens, p. 809. | 600 | 8000 |
| S. Severin, A. Poitiers, p. 180. | 100 | 3000 |
| S. Severin, B. Tarbes, p. 103. | 300 | 1500 |
| S. Severin Sécul. A. Bordeaux, p. 147. | | |
| Selles, *Voyez* Celles. | | |
| Signy, C. Reims, pag. 563. | 800 | 20000 |
| Silly, Régul. P. Séez, p. 771. | 700 | 5000 |
| Silvecanne, *voyez* Sauvecanne. | | |
| Simore, B. Auch, p. 84. | 300 | 2500 |
| S. Siran, B. Bourges, p. 240. | 150 | 2000 |
| Siz, A. Geneve, p. 1017. | 300 | |
| Sollignac, B. Limoges, p. 297. | 406⅔ | 6000 |
| Sordes, B. Acqs, p. 87. | 150 | 6000 |
| Sordillac ou Souillac, B. Cahors, p. 37. | 33 *aliàs* 66 | 3400 |
| Soreze, B. Lavaur, p. 873. | 1300 | 10000 |
| Sourbourg, p. 1083. | | |
| S. Spire de Corbeil, Paris, p. 38. | | 2000 |
| Suilly, B. Tours, p. 396. | 100 | 2400 |
| S. Sulpice Reg. C. Bellay, p. 139. | 150 | 6000 |
| S. Sulpice élect. B. Bourges, p. 241. | 400 | 12000 |
| Surede, p. 543. | | |
| Surgerer, p. 195. | | |
| S. Symphorien, B. Beauvais, p. 620. | 451 | 4000 |
| S. Symphorien d'Autun, p. 424. | | 6000 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| S. Symphorien, B. Metz, P. 1032. | 451 1/2 | 9000 |
| T | | |
| TAllemond, B. Luçon, p. 199. | 150 | 4000 |
| Tailuyes, p. 400, | | 2000 |
| Tarare, p. 400. | | 1400 |
| Tasque, p. 105. | | |
| S. Taurin, B. Evreux, p. 749. | 1144. | 20000 |
| Ternan, p. 400. | | 900 |
| Terrasson, B. Sarlat, p. 215. | 300 | 2000 |
| Thenailles, B. Xaintes, p. 164. | 250 | 3600 |
| Thenailles, P. Laon, p. 604. | 300 | 8000 |
| Theulley, C. Langres, p. 442. | 50 | 6000 |
| S. Thierry, B. Reims, p. 560. | 350 | 12000 |
| Thiers, Clun. Clermont, p. 217. | 100 | 1500 |
| S. Thiers de Saon, B. Valence, p. 989. | 80 | 500 |
| Thisy, p. 400. | | 1600 |
| S. Thomas du Louvre, Chapitre, Paris, p. 10. | | |
| Thorigny, C. Bayeux, p. 720. | 130 | 4000 |
| Thoronet, C. Fréjus, p. 15. | 300 *aliàs* 400 | 8000 |
| S. Thybery, Régul. B. Agde, p. 492. | 1000 | 8000 |
| Tiron, B. Chartres, p. 66. | 500 | 8000 |
| Tironneau, C. le Mans, p. 913. | 73 | 2000 |
| Tolle, [ Notre-Dame de ] p. 203. | | 300 |
| Tombebeuf ou Tombebeau, p. 150. | | |
| Tonnay-Charente, B. Saintes, p. 164. | 60 | 1000 |
| Tournus, Sécul. B. Chalons, p. 457. | 100 | 2000 |
| Toüars, A. Poitiers, p. 180. | 170 | 2000 |
| Tourtoyrac, B. Périgueux, p. 210. | 120 | 10000 |
| Toussaints de Mortagne, Collegiale, p. 917. | | |
| Toussaints A. Angers, p. 928. | 90. | 12500 |
| Toussaints A. Chaalons, p. 595. | 606 | 6000 |
| Trappe *Voyez* la Trappe. | | |
| Tréport, B. Rouen, p. 690. | 500 | 10000 |
| Trévoux ou Troüault, p. 474. | | 1800 |
| La Trinité de Vendôme, B. Blois, p. 73. | 300 | 10000 |
| Trizay, C. Luçon, p. 201. | 63 | 3000 |
| Troarn, B. Bayeux, p. 718. | 1200 | 14000 |
| Trois-Fontaines, C. Chaalons, p. 594. | 408 | 10000 |
| Trois Rois, C. Besançon, p. 127. | 130 | 5000 |
| Tronchet, B. Dol, p. 967. | 58. | 3000 |
| Turcy ou Tourcy, *Voyez* Tourtoyrac. | | |
| Turpenay, B. Tours, p. 896. | 100 | 1500 |
| V | | |
| VAas, A. le Mans, p. 914. | 33 1/3 | 4000 |
| S. Vaast d'Arras, p. 347. | 4000 | 60000 |
| Vaisseaux, Prieuré, p. | | |
| Valasse, C. Rouen, p. 696. | 100 | 12000 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| Val-Benoſte, C. Lyon, p. 394. | 33 | 2500 |
| Val-Bonne, Elect. C. Perpignan, p. 543. | 50 | 700 |
| Val-Chrétien, P. Soiſſons, p. 584. | 100 | 3000 |
| Val-Croiſſant, C. Die, p. 993. | 79 | 6000 |
| Val-des-Choux, p. 449. | | 3000 |
| Val-des-Ecoliers, Elect. A. Langres, p. 443. | | 4000 |
| Val-Dieu ou Vau-Dieu, P. Régul. | 66 | 6000 |
| Valence, C. Poitiers, p. 179. | 200 | 8000 |
| Valence, p. 990. | | 2000 |
| S. Valerien, p. 205. | | 800 |
| S. Valery, B. Amiens, p. 638. | 2712 | 14000 |
| Val-Foſſine B. Cambray, p. 329. | 300 | 8000 |
| Val-Honnête, *voyez* Féniéres. | | |
| S. Valier, A. Vienne, p. 984. | | 4000 |
| Vallée ou la Vallée, C. Evreux, p. 154. | 60 | 1500 |
| Vallemont, Regul. B. Rouen, p. 690. | 500 | 10000 |
| Vallette, C. Tulles, p. 308. | 160 | 2500 |
| S. Valpurge, p. 1083. | | 9000 |
| Vaucluſe, p. 133. | | 900 |
| Vaucroiſſant, p. 425. | | 600 |
| La Vaudieu, Troyes, p. 832. | | 400 |
| Vaudignes, Valence, p. 989. | 80 | 500 |
| Vauluiſant, C. Sens, p. 808. | 200 | 20000 |
| Vaux, A. ſaint Ruf, p. 400. | | 900 |
| Vaux en Ornois, C. Toul, p. 1049. | 150 | 4500 |
| Vaux, p. 451. | | |
| Vaux de Cernay, C. Paris, p. 19. | 333 | 9000 |
| Vaux-la-Douce, Regul. C. Langres, p. 442 | 130 | 2500 |
| Vaux ſur Poligny, pag. 133. | | 2000 |
| La Vayolle, Gr. p. 188. | | |
| Veſſeimbourg, Secul. Straſbourg, p. 1084. | | |
| Velonne, A. Valence, p. 989. | | |
| Vendôme, B. Chartres, p. 79. | 300 | 10000 |
| Vermand, P. Noyon, p. 653. | 33 | 4000 |
| Vernon, Collegiale, p. 758. | | |
| Vernuce, ou la Vernuce, A. Bourges, p. 254. | 50 | 1000 |
| Verteüil, A. Bordeaux, p. 147. | 125 | 3000 |
| Vertus, *Voyez* N. D. de Vertus. | | |
| Veſſeins, ſaint Pierre, p. 205. | | 400 |
| Vezelay, ſecul. B. Autun, p. 409. & 421. | 1500 | 10000 |
| Viay, Gr. p. 606. | | |
| Vicoigne, P. Arras, p. 350. | 500 | 50000 |
| Victoire, où la Victoire, A. Senlis, p. 611. | 88 | 8000 |
| Saint Victor en Caux, B. Roüen, p. 694. | 300 | 4500 |
| S. Victor, B. Marſeille, p. 66. | 1850 | 44000 |
| S. Victor, A. Paris, p. 19. | 1000 | 35000 |
| Vierzon, B. Bourges, p. 241. | 208 | 1500 |

| | Florins. | Reven. |
|---|---|---|
| La Vieuville, C. Dol, p. 968. | 162 | 3000 |
| Vieuxpou, *Voyez* S. Maurice de Sens. | | |
| Vigeois, B. Limoges, p. 297. | 170 | 4000 |
| Villarés, p. 400. | | |
| Ville--Dieu, ou Duvielle, P. Dax, p. 88. | 36 | 1500 |
| Villeloin, B. Tours, p. 896. | 120 | 7000 |
| Ville-Longue, C. Carcassonne, p 497. | 400 | 1500 |
| Villemagne, B. Beziers, p. 488. | 400 | 1500 |
| Villemoutier, p. 400. | | 2000 |
| Villeneuve, C. Nantes, p. 940. | 108 | 10000 |
| Villeneuve, *Voyez* saint André de Villeneuve, p. 76. | | |
| Villers, en Bethnach, C. Mets, p. 1034. | 60 | 3000 |
| Villiers, Gr. 901 & 916. | | |
| Villiers-Cotterêts, Reg. P. Soissons, p. 583. | 170 | 9000 |
| S. Vincent aux Bois, A. Chartres, p. 70. | 60 | 4000 |
| S. Vicent au Bourg, *Voyez* Bourg saint Vincent. | | |
| S. Vincent de Laon, B. Leon, p. 601. | 1000 | 15000 |
| S. Vincent-lez-Mans, p. 910. | 300 | 36000 |
| S. Vincent, B. Besançon, p. 124. | 52 | 5000 |
| S. Vincent, B. Metz, p. 1033. | 400 | 9000 |
| S. Vincent du Luz, *voyez* Luc. | | |
| S. Vincent, A. Senlis, p. 611. | 90 | 7000 |
| Vitry, N. D. p. 597. | | |
| S. Vivien de Xaintes, p. 166. | | |
| Vizigneul, B. Amiens, p. 637 & 643. | 40 | |
| Vizille, p. 1002. | | |
| S. Unissant de sainte Cecile, p. 205. | | 1000 |
| S. Volusien de Foix, A. Pamiers, p. 866. | 833 | 10000 |
| S. Urbain, B. Châlons, p. 592. | 1000 | 8000 |
| Saint Urbain de Troyes, Collegiale, p. 834. | | |
| Urdache, *voyez* Ordache. | | |
| S. Ulmer, A. Boulogne, p. 662. | 66 | 1500 |
| S. Ursin de Chors, p. 419. | | |
| Uzerche, B. Limoges, p. 297. | 500 | 3000 |
| Wingelar, le Gard Wingolar, p. 949. | | |
| Y | | |
| Yverneaux, *Voyez* Hiverneaux. | | |
| Yvetot, p. 712. | | 1400 |
| Yvry, *Voyez* Livry. | | |
| Yvry, B. Evreux, p. 750. | 66 | 6000 |


*Fin de la Table des Abbayes & Prieurez d'Hommes.*

# TABLE ALPHABETIQUE
## DES
# ABBAYES ET PRIEUREZ DE FILLES,

*Avec leurs ordres, revenus, & leur Dioceſe.*

La Lettre P. ſignifie Prieuré ; elle devroit ſe trouver plus ſouvent dans cette Table, mais le Public donne ſouvent le nom d'Abbayes à de ſimples Prieurés perpetuels, & même Triennaux.


| A | *Revenus.* |
|---|---|
| P. ABondance-Dieu, *voyez* Salanques. | |
| Alis, p. 401. | |
| Allois, ou les Allois, B. Limoges, p. 304. | 2000 |
| Almeneches, B. Seez, p. 771. | 9000 |
| S. Amand, B. Roüen, p. 699. | 27000 |
| Amour-Dieu, C. Soiſſons, p. 586. | 4000 |
| Andecy, B. Châlons, p. 596. | 6000 |
| Andelau, B. Straſbourg, pag. 1085. | 18000 |
| P. Andely, B. Roüen, p. 700. | 6000 |
| S. Andoche, B. Authun, p. 420. | 10000 |
| Saint André de Haute-ville, B. Vienne, p. 983. | 4000 |
| Aunonay, Urbaniſtes, p. 984. | 1000 |
| S. Antoine des Champs, C. Paris, p. 29. | 30000 |
| Aptenne, p. 29. | |
| Arciſſes, B. Chartres - p. 71. | 5000 |
| Argenſoles, C. Soiſſons, p. 586. | 6000 |
| Argentieres, Lyon, p. 401. | 3000 |
| Arpajon, B. Vabres, p. 42. | 3000 |
| Ath, *voyez* Refuge. | |
| Aubaigne, A. Marſeille, p. 70. | 2000 |
| P. S. Aubin, C. Roüen, p. 711. | 6000 |

| | *Revenus.* |
|---|---|
| Avenay, B Reims, p. 566. | 20000 |
| S. Aventin de Fervaques, *voyez* Fervaques. | |
| Aveſnes, B. Arras, p. 351. | 6000 |
| Ste Auſtreberte de Monſtreüil ſur mer, A. Amiens, p. 645. | 30000 |
| S. Avy, B. Chartres, p. 72. | 4000 |
| S. Auzone, B. Angoulême, p. 156. | 16000 |
| Azille, Urbaniſtes, Narbonne, p. 485. | |

| B | |
|---|---|
| BAignols, *Voïez* Val-Suauve | |
| Barre, *Voyez* La Barre. | |
| Batan, Beſançon, C. p. 131. | 4000 |
| Beaudun, p. 12. | |
| Beaulieu, dit de Syn, A. Arras, p. 355. | 8000 |
| Baulme-les-Nones, B. Beſançon, p. 130. | 5000 |
| Beaufages, C. Langres, p. 448. | 2000 |
| Beaulieu, Lyon, p. 400. | |
| Beaumont, Clermont, p. 42 & 282. | 6000 |
| Beaumont, C. Langres, p. 449. | 2000 |
| Beaumont, B. Tours, p. 900. | 10000 |

| | Revenus. |
|---|---|
| Beaupré, C. S. Omer, p. 363. | 6000 |
| Beauvoir, près Mehun, C. Bourges, 237. | 6000 |
| Bellecombe, C. Le Puy, p. 313. | 2000 |
| P. Bellefont, B. Roüen, p. | 6000 |
| Bellerive, C. Geneve, p. 1017. | 3000 |
| Beniſſon-Dieu, C. Lyon, p 396. | 12000 |
| Benoiſtevaux, C. Toul, p. 1053. | 3000 |
| S. Bernard, C. Bayonne, p. 88. & 114. | 4000 |
| S. Bernard, C. Lombez. p. 879. | 4000 |
| S. Bernard de Tulles, C. Tulles, p. 308. | 3000 |
| Bertaucourt, B. Amiens, p. 646. | 5000 |
| Biache lez-Peronne, C. Noyon, p. 653. | 6000 |
| Biaumont, ou Bemont, C. Langres, p. 449. | 2000 |
| Bibesheim, B. Straſbourg, p. 1086. | 1000 |
| Biton, ou Beton, C. Genêve, p. 1017. | |
| Bival, C. Rouen, p. 702. | 6000 |
| La Blanche, ou Blanches, *Voyez* Mortain. | |
| Blandeque, C. S. Omer, p. 363. | 7000 |
| Bleſle, ou Breſle, C. S. Flour, p. 290. | 3000 |
| Bondeville, C. Roüen, p. 702. | 5000 |
| Bonlieu, C. Lyon, p. 396. | 8000 |
| Bonlieu, C. le Mans, p. 915. | 1400 |
| Bonlieu, Geneve, p. 1017. | |
| Bonneſeigne, Cl. Limoges, p. 304. | 4000 |
| Bonneval, B. Poitiers, p. 182. | 10000 |
| Bouxieres, Chanoineſſes, Toul, p. 1053. | 2500 |
| Bourbourg, B. S. Omer, p. 362. | 10000 |
| Bourdeliere, p. 900. | |
| Brageat, p. 282. | |
| Braille, *Voyez* la Braille. | |
| Breſle, *Voyez* Bleſle. | |
| Brico, Urbaniſtes, Troyes, p. | 10000 |
| Brienne, Lyon, p. 396. | 1200 |
| La Bruyere, Lyon, p. 401. | 2200 |
| Bugue, C. Perigueux, p. 211. | |
| Buits, ou Buiz, B. S. Flour, p. 291. | 3000 |
| Buntz, ou Bons, C. Bellay, p. 140. | 4000 |
| Buſſieres, C. Bourges, p. 258. | 3000 |

C

| | |
|---|---|
| CAdenac, C. Cahors, p. 39. | 6000 |
| Caſſes, Urbaniſtes, S. Papoul, p. | |
| Sainte Catherine d'Apt. A. Apt. p. 10. | 2000 |
| Sainte Catherine, A. Geneve, p. 1018. | |
| P. ſainte Catherine de Montpellier, p. 512. | 2000 |
| Celle, *Voyez* la Celle. | |
| S. Ceſaire, B. Arles, p. 64. | 10000 |
| Chaillot, A. Paris, p. 34. | 6000 |
| Charenton, B. Bourges, p. 255. | 10000 |
| Charmes, B. Soiſſons, p. 584. | 6000 |
| Chaſſes, p. 291. | |
| Château-Thierry, p. 587. | |
| Châtel, Châlons, B. Beſançon, p. 130. | 5000 |
| Chazot, B. Lyon, p. 396. | 3000 |
| Chelles, B. Paris, p. 25. | 30000 |
| Saint Cyr, au Val de Galie, B. Chartres, p. 72. | 10000 |
| S. Cyr, A. Chartres, p. 72. | 167000 |
| Sainte Claire, Siſteron, p. 19. | 3000 |
| Sainte Claire des Urban. p. 30. | 3000 |
| Sainte Claire, B. Arles, p. 64. | 4000 |
| Sainte Claire de Clermont, p. 283. | |
| Clairvaux, p. 1039. | |
| Clairviſelle, p. 711. | 4000 |
| Clavas, C. le Puy, p. 314. | 2800 |

| | Revenus. |
|---|---|
| Clerets, Chartres, p. 74. | 10000 |
| Coyroux, C. Limoges, p. 304. | 3000 |
| Conflans, B. Paris, p. | 8000 |
| Colombe, *Voyez* la Claire. | |
| Ste Colombe, Lyon, p 401. | 5000 |
| Colonges, unie à Onnans, C. Langres, p. 449. | 1500 |
| Colonnes, *Voyez* la Claire. | |
| Compiegne, [ſaint Nicolas de] p. 587. | |
| Corcelles, C. Beſançon, p. 131. | 2000 |
| Cordillon, B. Bayeux, p. 722. | 10000 |
| S. Corentin lez-Mante, B. Chartres, p. 74. | 3000 |
| S. Coſme & ſaint Damien, Urbaniſtes, Perigueux, p. 211. | 5000 |
| Criſenon, B. Auxerre, p. 845. | 8000 |
| Ste Croix d'Apt, C. Apt. p. 9. | 2000 |
| Ste Croix de Poitiers, B. p. 181. | 15000 |
| Cuſſet, B. Clermont, p. 282. | 10000 |
| **D** | |
| P. DAnnemarie, A. Sens, p. 817. | |
| Dénaing, B. Arras, p. 351. | 20000 |
| Deſert, B. Cahors, p. 39. | 3000 |
| La Deſerte, B. Lyon, p. 395. | 4000 |
| S. Dizier, C. Chaalons, p. 596. | 3000 |
| Dourlans, B. Amiens, p. 646. | 8000 |
| **E** | |
| EBlie, Lyon, p. 401. | 1300 |
| Entragues, *Voyez* la Veſſy. | |
| Epinal ou Eſpinal Chanoineſſes, B. Toul, p. 1053. | 3000 |
| Eſpagne, C. Amiens, p. 646. | 7000 |
| S. Eſprit de Beziers, A. p. 89. | 3000 |
| Eſſay, A. Séez, p. 772. | 10000 |
| S. Eſtienne, A. Reims, p. 567. | 8000 |
| Eſtival en Charnie, B. le Mans, p 914. | 2000 |
| Eſtreu, B. Arras, p. 312. | 14000 |
| **F** | |
| FAremouſtier, B. Meaux, p. 60. | 20000 |
| Favars, *Voyez* Lume-Dieu. | |
| Fermeté, p. 53. | |
| Fervaques, C. Noyon, p. 654. | |
| Les Filles-Dieu lez-Chartres, p. 77. | 4000 |
| Les Filles-Dieu de Rouen, p. 711. | |
| Flines, C. Arras, p. 353. | 50000 |
| Fontaines d'Alais, C. Uſez, p. 522 & 531. | |
| Fontaine-Guerard, C. Rouen, p. 702. | 10000 |
| Fontaines aux Nonains, C. Niſmes, p. 504. | |
| Fontenelles, C. Cambray, p. 337. | 10000 |
| Fontevrault, B. Poitiers, p. 183. | 100000 |
| Fontgautier ou Fongouſier, A. Sarlat, p. 216. | 3500 |
| **G** | |
| S. GEneſt, B. Montpelier, p. 512. | 5000 |
| Ste Geneviève de Chaillot, A. Paris, p. 34. | 6000 |
| Geoire B. Vienne, p. | |
| S. Georges, B. Rennes, p. | 20000 |
| Gif, B. Paris, p. 28. | |
| Gercy ou Jercy, B. Paris, p. 28. | 6000 |
| S. Germain, B. Rodez, p. 29. | 4000 |
| Gigean, B. Montpellier, p. 512. | 2000 |
| Ghiſlenghen, B. Cambray, p. 335. | 15000 |
| S. Gloſſine B. Metz, p. 1035. | 30000 |
| Gomer-Fontaine, C. Rouen, 703. | 8000 |
| Gorian, B. Lodeves, p. 517. | 3000 |
| La Grace-Dieu, *Voyez* Leyme. | |
| La Guiche, Urbaniſtes, Chartres, p. 82. | 3500 |
| Guinet, Pologne, p. | |

Revenus.

H

Hieres ou Yeres, C. Toulon, p. 74. 10000
Hieres, *Voyez*, Yere.
S. Honorat de Taraſcon, B. Orange, p. 77. 5000
S. Honoré de Taraſcon, B. Avignon, p.
S. Honoré aux Dames, *Voyez* Notre-Dame de Meaux, ou ſaint Honorat de Meaux.
S. Hou, C. Toul, p. 1053. 3000

I

P. S. Jacques d'Andely, A. Rouen, p. 711. 2000
S. Jacques de Vitry, C. Châlons, p. 596. 3000
S. Jean de Neubourg B. Evreux, p. 755. 6000
S. Jean d'Autun, B. Autun, p. 420. 6000
S. Jean aux Bois, B. Soiſſons, p. 585. & 587. 8000
Joüarre, B. Meaux, p. 59. 30000
Jourcez, Lyon, p. 401. 10000
Iſſy-lez-Paris, B. p. 29. 5000
S. Julien, B. Auxerre, p. 846. 6000
S. Julien du Pré, B. le Mans, p. 915. 8000
S. Juſt, C. Viennne, p. 983. 6000
Izieu, Lyon, p. 401.

K

Kerlot, C. Cornoüaille, p. 951. 1000
Konigſbrucken C. Straſbourg, P. 1087. 13000

L

LA Barre, A. Soiſſons, p. 587. 6000
La Beniſſon-Dieu, C. Lyon, p. 396. 12000
La Blanche, *voyez* Mortain.
La Braille, C. Arras, p. 354. 6000
La Celle, B. Aix, p. 5. 5000
La Claire, B. p. 983.
La Cour Notre-Dame, unie, C. Sens, p. 813. 4000
P. La Droüille, Gr. Limoges, p. 2000
P. La Fermeté, p. 853.
La Ferté ſur-Oize, B. Laon, p. 605 10000
La Ferté, B. Niſmes, p. 504. 3000
La Joye lez-Nemours, Sens, p. 814. 5000
La Joye près Hennebont, C. Vannes, p. 946. 10000
La Mannare, *Voyez* Hierres.
Lancharre, B. Chalons ſur-Saone. p. 465. 7000
L'Amour-Dieu, C. Soiſſons, p. 586. 4000
La Paix, B. Cambray, p. 335. 8000
La Pommeraye, B. Sens, p. 812. 6000
La Regle, B. Limoges, p 304. 10000
Larptenne ou Larpentail, B. Rodez, p. 29.
La Sauſſaye, B. Paris, p. 29. 6000
La Trinité de Caën B. Bayeux, p. 722. 30000
La Trinité de Poitiers, B. p. 183. 2000
La Val-Breſſiere, C. Vienne, p 984. 5000
La Veſſy, C. Clermont, p. 283. 6000
La Virginité C. le Mans, p 915. 12000
S. Laurent de Bourges, p. 256. 10000
S. Laurent, B. Cominges, p. 92 2000
P. Laziéres, unie à Vic, C. Cahors, p. 9. 4000
L'Eau près Chartres, p. 75. 2000
Leignieu, Lyon, p. 401.

| | Revenus. |
|---|---|
| Le Lys, C. Sens, p. 813. | 20000 |
| Le Petit Clervaux, *Voyez* petit Clervaux. | |
| Le Pré, *voyez* S. Julien du Pré. | |
| Le Réconfort, C. Auxerre, p. 847. | 5000 |
| Le Sauvoir, C. Laon, p. 607. | 6000 |
| Les Clache, C. Clermont, p. 283. | 2000 |
| Les Fontaines *Voyez* Fontaines. | |
| Les Hayes, C. Grenoble, p. 1001. | 4000 |
| Les Isles, C. Auxerre, p. 847. | 5000 |
| Les Landes, B. Chartres, p. 74. | 5000 |
| Les Prez lez-Doüay, C. Arras, p. 354. | 10000 |
| Les Prez, C. Troyes, p. 831. | 2000 |
| Le Tard, C. Langres, p. 449. | 5000 |
| Le Val de Grace, *Voyez* Val de Grace. | |
| Leyme C. Cahors, p. 39. | 3500 |
| Lieu-Dieu, C. Authun, p. | 3000 |
| Lieu ou le Lieu, N. D. C. Orleans, p. 53. | 10000 |
| Lieu, Notre-Dame, C. Lyon, p. 396. | 3000 |
| Ligueux, B. Perigueux, p. 211. | 10000 |
| Lissac, C. Cahors, p. 39. | 2000 |
| Long Champ, Urbanistes, Paris, p. 35. | 20000 |
| Lons le Saunier, Urbanistes, Besançon, p. 132. | 7000 |
| S. Louis de l'Hôtel-Dieu de Vermont, A. Evreux, p. 757. | 25000 |
| P. S. Louis, de Rouen, B. p. 711. | 6000 |
| S. Loup, C. Orleans, p. 53. | 8000 |
| Lune-Dieu de Fabas ou Favars, C. Comminges ou Toulouse, p. 92. | 2000 |

M

| | Revenus. |
|---|---|
| MAlnouë, B. Paris, p. 28. | 15000 |
| Mantes, [les Hospitalieres de] p. 77. | 3000 |
| Ste Marie, B. Metz, p. 1036. | 10000 |
| Ste Marie, *Voyez* Notre-Dame de Nevers. | |
| S. Martin, C. Beauvais, p. 627. | |
| Maubuisson, C. Paris, p. 34. | 25000 |
| S. Maur, B. Verdun, p. 1069. | 10000 |
| Ste Menoulph, B. Bourges, p. 256. | 15000 |
| S. Menou, B. Bourges, p. 256. | 15000 |
| Mercoire, C. le Puy, p. 314. | 3000 |
| Meulan, [les Annonciades de [ p. 77. | 4000 |
| Migette, Urbanistes, Besançon, p. 132. | 5000 |
| Molaize, Chalon, p. 465. | 7000 |
| Moncé, C. Tours, p. 900. | 4000 |
| Moncel, Urbanistes, Beauvais, p. 627. | 7000 |
| Mons, B. Cambray, p. 336. | 100000 |
| P. Montfleury, Dom. Grenoble, p. 1001. | 6000 |
| Montiers, B. Roüen, p. 700. | 8000 |
| Montigny, Urbanistes, Besançon, p. 131. | 000 |
| Montivilliers, B. Rouen, p. 701. | 10000 |
| Mont de Marsan, Urbanistes, Aire, p. 98. | 3000 |
| Mont-Martre, B. Paris, p. 27. | 28000 |
| Mont N. D lez-Provins, C. Sens, p. 815. | 6000 |
| Mont de Syon, C. Marseille, p. 70. | 3000 |
| Montreüil lez-Dames C. Laon, p. 605. | 20000 |
| Morienval, B. Soissons, p. 584. | 8000 |
| Mortagnes, *Voyez* Notre-Dame de Saintes. | |

| | Revenus. |
|---|---|
| Mortain, *aliàs* la Blanche, C. Avranche, p. 734. | 8000 |
| Mouchy le Perreux, C. Beauvais, p. 627. | 6000 |
| Mur-vieux, *Voyez* Vieux-mur. | |

N

| | |
|---|---|
| Navacelles, p. 523. | |
| Nereſtable, Lyon, p. 401. | |
| Neuf Châtel, C. Rouen, pag. 703. | 7000 |
| P. Saint Nicolas de Pontoiſe, A. Rouen, p. 712. | 10000 |
| Saint Nicolas de Verneuil, B. Evreux, p. 755. | 1000 |
| Nid-d'Oiſeau, A. Angers, p. 931. | 10000 |
| Nogent l'Artaud, Urbaniſtes, Soiſſons, p. 587. | 7000 |
| Nonanque, C. Vabres, p. 42. | 20000 |
| N. D. aux Bois, C. Paris, p. 33. | 15000 |
| N. D. des Anges, B. Coûtances, p. 791. | |
| N. D. des Champs, unie à N. D. des Plans, C. Orange, p. 76. | 1800 |
| N. D. des Plans, C. Orange, p. 76. | 6000 |
| N. D. du Marché de Meaux, B. p. 61. | 8000 |
| N. D. de Nevers, B. Nevers, p. 852. | 10000 |
| N. D. du Pré, B. Lizieux, p. 780. | 8000 |
| N. D. des Prez, C. Paris, 35. | 4000 |
| N. D. de Provins, ou Filles-Dieu, Sens, p. 815. | 6000 |
| N. D. de la Protection, B. Coûtances, p. 791. | 2000 |
| N. D. de Sens, *voyez* la Pommeraye. | |
| N. D. de Soiſſons, B. Soiſſons, p. 585. | 50000 |
| N. D. de Sezanne, *voyez* Brico. | |
| N. D. de Troyes, B. Troyes, p. 829. | 10000 |
| N. D. de Xaintes, B. Xaintes, p. 165. | 40000 |

O

| | |
|---|---|
| Olieux, dit S. Bernard, C. Narbonne, p. 485. | |
| Olive, ou l'Olive, C. Cambray, p. 338. | 4000 |
| Olives, ou les Olives, C. Narbonne, p. 485. | |
| Onnans, C. Beſançon, p. 131. | |
| Oraiſon-Dieu, C. Rodez, p. 30. | |
| Origny, B. Laon, p. 605. | 12000 |

P

| | |
|---|---|
| Pacy, ou Paſſy, B. Evreux, p. 756. | 15000 |
| Paix, *voyez* la Paix. | |
| Panthemont, C. Paris, p. 34. & 627. | 10000 |
| Paraclet, C. Amiens, p. 646. | 9000 |
| Paraclit, B. Troyes, p. 829. | 15000 |
| Parc aux Dames, C. Senlis, p. 611. | 15000 |
| S. Paul de Soiſſons, A. Soiſſons, p. | |
| S. Paul en Beauvoiſis, B. Beauvais, p. 625. | 20000 |
| S. Paul la Ville, C. Vienne, p. 983. | 4000 |
| S. Pardoux, Dom Perigueux, p. 212. | 5000 |
| Perigne ou la Perrigne, B. Le Mans, p. 916. | 5000 |
| Perray, ou le Perray, C. Angers, p. 930. | 5000 |
| Sainte Perrine-lez-Paris, A. Paris, p. 34. | 8000 |
| P. Petit Clervaux, C. Mets, p. 1039. | |

| | Revenus. |
|---|---|
| S. Pierre de Lyon, B. Lyon, p. 395. | |
| S. Pierre de Mets, B. Mets, p. 1037. | 40000 |
| S. Pierre du Puits, uni à N. D. des Plans, C. Orange. | 3000 |
| S. Pierre de Reims, B. Reims, p. 566. | |
| P. Poissy, Dom, C. Chartres, p. 75. | 20000 |
| Polongey, B. Langres, p. 445. | 40000 |
| Pommeraye, *Voyez* La Pommeraye. | 5000 |
| S. Pons, C. Marseille. | |
| Pont aux Dames, C. Meaux, p. 61. | 12000 |
| S. Nicolas de Pontoise, Rouen, A. p. 712. | |
| Port-Royal, C. Paris, p. 29. | 10000 |
| Pouilly-lez-Nonains, Lyon, p. 401. | 12000 |
| Poussey, p. 1054. | 2000 |
| Prâlon, B. Langres, p. 446. | 8000 |
| Pré ou le Pré, *voyez* S. Julien, | |
| Préaux, B. Lizieux, p. 781. | 20000 |
| Premy, A. Cambray, p. 339. | 3000 |
| Prémol, p. 1002. | |
| Prez, *voyez* les Prez. | |
| Prouille, S. Dom. S. Papoul, p. 881. | |
| Pseaume, B. le Puy, p. 314. | 15000 |
| Puis d'Orbe, B. Langres, pag. 447. | 2000 |
| Pourfaix, *voyez* Poussey. | 9000 |

Q

| | |
|---|---|
| Quesnoy, A. Cambray, 339. | |

R

| | |
|---|---|
| Ranteaulme, B. Auxerre, p. 846. | |
| Ravesberge, C. saint Omer, p. 364. | 4000 |
| Reaulieu, *Voyez* Royal-Lieu. | |
| Reconfort, *voyez* le Reconfort. | |
| Refuge, C. Cambray, p. 338. | 6000 |
| S. Remy des Landes, Chartres, p. 74. | 5000 |
| S. Remy de Senlis, B. Soissons, p. 585. | 5000 |
| Remiremont, Chanoinesses, Toul, p. 1054. | 15000 |
| Remorentin, C. Orleans, p. 53. | 10000 |
| Rieunette, C. Carcassonne, p. 498. | 3000 |
| P. Ronceval, Périgueux, | |
| Ronceray, B. Angers, p. 930. | 24000 |
| Rosay, *voyez* Villechasson. | |
| Rougemont, B. Langres, pag. 448. | 2000 |
| Royal-lieu, *voyez* S. Jean aux Bois, p. 585. | |

S

| | |
|---|---|
| SAëns, Saint, C. Roüen, p. 703. | 14000 |
| Salanques, C. Rieux, p. 878. | 5500 |
| Salvetat, Prieuré, B. Castres, p. | |
| S. Saturnin, B. Rodez, p. | |
| Sauve-Benite, C. le Puy, pag. 314. | 2500 |
| Saint Sauveur d'Evreux, B. Evreux, p. 756. | 25000 |
| Saint Sauveur de Marseille, B. Marseille, p. 69. | 4000 |
| S Sauveur de Rugues, B. Périgueux, | |
| Sauvoir, V. Le Sauvoir. | |
| S. Sigismond, C. d'Ax, p. 88. | 3000 |
| S. Sigismond, B. Lescar, p. 110. | 1000 |
| Soyron, ou Soyon, A. Valence, p 990. | 6000 |
| Spinlieu, C. Cambray, p. 338. | 8000 |
| S. Sulpice, B. Rennes, p. 936. | 15000 |

| | Revenus. |
|---|---|
| **T** | |
| TArd, *voyez* le Tart. | |
| P. Thorigny, C. Bayeux, p. 723. | 20000 |
| Thréſor, C. Rouen, p. 703. | 10000 |
| S. Thomas, Lyon, p. 401. | |
| La Thure, A. Cambray, p. 339. | 16000 |
| La Trinité de Poitiers, B. Poitiers, p. 183. | 12000 |
| Trinité de Caën, *voyez* la Trinité. | |
| **V** | |
| VAl-Benoiſte, C. Toul. | |
| Val-Broiſſiere, *Voyez* la Val. | |
| Val de Grace, B. Paris, p. 27. | 30000 |
| Val-Suauve, ou Baignols, C. Uſez, p. 523. | 2000 |
| Val-Sauve, C. Uſez, p. 523. | 2000 |
| Sainte Vaultru, B. Cambray, p. 356. | 10000 |
| Vergaville, B. Mets, p. 1039. | 5000 |
| Verger, C. Cambray, p. 338. | 7000 |
| Vernaiſon, C. Valence, p. 990. | 8000 |
| Vernon, A. Evreux, p. 757. | 25000 |
| Veſſy, *Voyez* la Veſſy. | |
| Vic-lez-Capdenac, C. Cahors, p. 39. | 6000 |
| Vignars, B. Séez, p. 771. | 6000 |
| Vigniogou, C. Montpellier, p. 512. | 4000 |
| Villechaſſon, B. Sens, p. 813. | 4000 |
| Ville-mur, ou vieux Mur, B. Caſtres, p. 34. | 1200 |
| Villencourt, C. Amiens, p. 646. | 6000 |
| Villers Canivet, C. Séez, p. 772. | 12000 |
| Villiers, C. Sens, p. 816. | 15000 |
| Virginité, *Voyez* la Virginité. | |
| Vivier, ou le Vivier, C. Arras, p. 354. | 9000 |
| Voiſins, C. Orleans, p. 53. | 6000 |
| Waſtine, C. S. Omer, p. 363. | 5000 |
| **Y** | |
| YErre, ou Hierre, B. Paris, p. 28. | 10000 |
| P. Yvetot, C. Rouen, p. 712. | 1400 |
| **Z** | |
| ZUvyrelze, ou Spinlieu, C. Cambray, p. 338. | 8000 |


*Fin de la Table des Abbayes & Prieurez de Filles.*

ADDITIONS

# ADDITIONS ET CORRECTIONS à cet Ouvrage.

*Comme plusieurs Titulaires sont morts durant le cours de l'impression, & que plusieurs ont augmenté en Dignitez ; n'ayant pû les marquer en leur lieu, nous avons cru faire plaisir au Public de les luy donner ici par forme d'Additions.*

T. Marque la Colonne des Titulaires ; O. l'Ouvrage ou Texte ; F. la Colonne des Florins ; R. celle des Revenus.

Nota, *que l'Archevêché de Paris compose un article à part, & que les chiffres recommencent à l'Archevêché d'Aix.*

PAGE 11. T. *ligne* 7. Querique, *lisez* Quirique. *ligne* 18. 1709. *lisez* 1704. *lig.* 34. *ajoûtez*, il a été fait Commandeur des Ordres du Roy en 1724.

*Pag.* 16. T. *ajoûtez*, Abbé de S. Ambroise, D. de Bourges ; a été nommé à Lagny, le 8 Janvier 1721.

*Pag.* 19. T. M. le Cardinal Gualterio, *ajoûtez*, né à Orviete, dans les Etats du Pape, nommé à S. Victor, le 20 Janvier 1716. Commandeur des Ordres du Roy, en Fevrier 1724. Cardinal le 17. May 1706. M. l'Abbé Tamisier a 2000 livres de pension sur cette Abbaye.

*Pag.* 20 T. Le pere Polinier, *ajoûtez* General de la Congregation, dite de sainte Geneviéve, élû en 1715. pour la premiere fois, en 1721. pour la seconde, & continué le 14 Septembre 1724.

*Pag.* 25. T. *lig.* 12. *ajoûtez*, benite le 14. Septembre 1719. *après la ligne* 13. *ajoûtez*, decedée durant le cours de l'impression de cet Ouvrage.

*Pag.* 29. T. *lig.* 19. *après* 1707. *ajoûtez*, refusa l'Abbaye de Maubuisson en 1719.

*Pag.* 34. T. *lig.* 13. *ajoûtez.*, s'est reservé 6000 livres de pension sur cette Abbaye.

*Pag.* 35. T. *lig.* 6. *après* de Mesmes, *ajoûtez*, nommé le 19 Avril 1721.

*Ibid.* à côté de l'article d'Argenteuil, *ajoût.* aux T. M. Raguet, Abbé de Blanche-Lande, Ordre de Prémontré, Diocése de Coûtances, nommé le 17 Octobre 1723. par le decès de M. l'Abbé Fleury.

*Pag.* 39. T. *ajoûtez*, M. Paris Grand Vicaire d'Orleans, neveu de M. Fleuriau, nommé Coadjuteur le 10 Fevrier 1723.

*Pag.* 52. O. *l.* 21. Ordre de S. Benoît, *lisez* de S. Augustin.

*Pag.* 53. O. *ligne* 18. *ajoûtez*, cette Abbaye est à la présentation de M. le Duc d'Orleans, étant dans son appanage.

*Ibid.* T. *lig. derniere ajoûtez*, benite le 30 Juillet 1719.

*Pag.* 55. T. *lig. derniere ajoûtez*, Commandeur des Ordres du Roy au mois de Fevrier 1724.

*Pag.* 68. T. *l.* 8. *ajoûtez*, Prieur d'Argenteuil, O. de S. Benoist, D. de Paris.

*Ibid. lig. dern. aj.* decedé en 1724. M. le Gendre Chanoine & Sous-Chantre de l'Eglise de Paris lui a succedé en Decembre 1724.

*Pag* 69. O. *lig.* 18. *ajoûtez*, cette Abbaye est à la présentation de M. le Duc d'Orleans, étant dans son appanage.

*Pag.* 70. T. *lig.* 6. M. Fournier, *ajoûtez*, nommé le 22 Fevrier 1719.

*Pag.* 78. mal marquée, 87. T. *lig.* 4. *ajoûtez*, nommé le 27. Aoust 1719.

*Pag.* 83. T. *lig. derniere* après M. Gay,

*ajoûtez*, nommé à la Prévôté le 15. Mars 1720. est Chanoine, Official & Grand Vicaire de Blois.

*Pag.* 1. T. *lig. dern. ajoûtez*, à laquelle il fut nommé le 8 Janvier 1721. & à la Dommerie d'Aubrac, le 17. d'Octobre 1723. sur laquelle on mit le même jour 6000 livres de pension pour differens particuliers, Commandeur des Ordres du Roy en Fevrier 1724.

*Pag.* 5. *ajoûtez.*

PRIEURE' DE FILLES DE S. DOMINIQUE.

## S. BARTHELEMY.

S. Barthelemy d'Aix, en latin, *sanctus Bartholomeus*, Prieuré de Filles de l'Ordre de saint Dominique, situé dans la Ville d'Aix. Ce Convent a presque esté entierement détruit par le feu, il y a quelques années.

*Pag.* 13. T. *lig.* 2 & 3. Catellane, *lis.* Castellane.

*Ibid. lig. dern. ajoûtez*, l'un des 40 de l'Académie Françoise, & honoraire de celle des Sciences, Grand Aumônier de la Reine en 1725.

*Pag.* 15. *ajoûtez*

EGLISE COLLEGIALE.

PIGNANS, cy-devant de l'Ordre de S. Augustin, & sécularisée par la Bulle du 4 Septembre 1668. Ce Chapitre a à sa tête un Prévôt, qui jouit de 13000 liv. de revenu . . . 13000 l.

*Pag.* 16. T. *aj.* Docteur en Théologie.

*Pag.* 17. à côté de la ligne 9 de l'Ouv. mettez F. 1400. R. 8000 l.

*Ibid.* O. rayez la derniere ligne.

*Pag.* 18. O. *lig* 11. *ajoûtez*, l'Evêque de Sisteron prend la qualité de Prince de Lurs.

*Ibid.* T. *lig.* 4. *ajoûtez*, nommé en Novembre 1719.

*Pag.* 19. T. *lig. dern. ajoûtez*, décedée: aujourd'hui Madame de Sullemare de Ressis.

*Ibid.* O. *lig.* 26. après assez belles, *ajoût.* l'Abbaye de Survives, Diocese de Gap, lui a été unie en 1464.

*Ibid. ajoûtez.*

PRIEURE'.

Man, ou le Man.

PRE'VÔTEZ. TITULAIRES.

Bargeron, de l'Ordre de S. Augustin. N.

La Beaume, ou Chardavon-lez-Sisteron, de l'Ordre de S. Augustin. Quelques-uns la placent dans le Diocése de Gap. 3000 l. M. de Burggniac.

Forcalquier. N.

*Pag.* 25. O. *lig.* 2. *ajoût.* mais le titre & les honneurs d'Abbé sont restez à la premiere dignité du Chapitre. Par la Bulle de sécularisation, qui est de l'an 1536. le Roy avoit l'alternative pour la nomination aux Dignitez & Canonicats de cette Collégiale. Claude de Maunourry, Maître des Requêtes & Abbé de Gaillac transigea le 26 Janvier 1661. que le Roy, nommeroit aux Prieurés dépendans de cette Abbaye, & l'Abbé aux dignitez & Canonicats. M. de Coriolis en est actuellement Abbé.

*Ibid.* T. *lig.* 2. *ajoûtez*, donnée au mois de Mars 1724. à M. Foucaud Sabatery.

*P.* 27. O. *lig.* 15. *ajoûtez*, en 1537. le Roy nomme à deux de ses Canonicats & au Titre Abbatial.

*Pag.* 28. T. *lig. dern. ajoûtez*, on donna le même jour 17 Octobre 1723. 6000 livres de pension sur la Dommerie d'Aubrac, sçavoir, 3000 livres à M. Joseph Geraud du Bois, & 3000 liv. à M. Jean-Baptiste du Bois, tous deux Clercs tonsurez du Diocese de Limoges, & neveux du feu Cardinal du Bois; mais le Chanoine de saint Honoré a remercié, & la pension a été donnée à M....

*Pag.* 29. *ajoûtez*,

## S. SATURNIN.

S. Saturnin, en latin, *Sanctus Saturninus*, dans la ville de Rodez. Me Christine de Noailles.

Sainte Marie d'Arpajon, à la nomination des Seigneurs d'Arpajon. Me de Morshon de Laumiere.

*P.* 30. *ajoûtez*,

PRIEUREZ DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

L'Escure, dépendant de Gaillac. N.

Cestairols, dépendant de Gaillac. N.

S. Robert, Prieuré de Filles, dépendant de Gaillac.

Saint Antonin en Rouergue, Prieuré de l'Ordre de S. Augustin.

EGLISE COLLEGIALE.

Conques, *voyez* ce que nous en avons dit cy-dessus, *pag.* 27. & *ajoût.* la Bulle de sécularisation est de l'an 1537. Le Roy

TITULAIRES. nomme à deux de ſes Canonicats, & au Titre Abbatial.

*Pag.* 33. T. Labornat, *liſez* M. Girard de Labournac.

*Pag.* 37. O. *lig.* 4. *après* ſecularisé, *ajoûté*, en 1536.

*Ibid.* T. *lig.* 2. *ajoûtez*, nommé le 8 Janvier 1721.

*Ibid.* T. *lig.* 3. *liſez* M. de Biron, Chanoine de l'Égliſe, de Paris nommé le 20 Janvier 1716. Il y a 4000 liv. de penſion pour Madame de Rochechouart, Abbeſſe de Fontevrauld.

*Ibid.* T. *lig.* 16. *effacez* de S. Jacques, &c. c'eſt M. Pajot qui eſt Abbé de S. Jacques de Provins, D. de Sens.

*Pag.* 38. T. *ajoûtez à côté de l'antepenultiéme lig. de l'O*, M. Baillot Curé de S. Michel de Limoges.

*Pag.* 39. T. *liſez* Madame Bouchard-des-Parbés-de-Luſſan-d'Aubeterre.

*Ibid. ajoûtez*,

PRIEUREZ.

N. Argental.
N. Foüet.
N. Podobrine.
N. Francorie, de l'Ordre de Grandmont.

M. de Preſſinet, oncle de M. de Gontaut, Doyen de l'Egliſe de Paris.

S. Jean de Cathus de l'Ordre de S. Benoiſt. Ce Prieuré a été ſecularisé, & il y a, à ce qu'on m'a dit, huit Chanoines, à chacun deſquels le Prieur donne 200 livres, & le Prieur a plus de . . 4000 l.

*Pag.* 40. T. *lig.* 4. *ajoûtez*, nommé le 13 Juillet 1710. ſacré le 4 Janvier 1711.

*Ibid. l.* 9. *ajoûtez*, le 8 Janvier 1721.

*Pag.* 42. T. *liſez* Madame de Saillant le 31 Mars 1725.

*Ibid.* O. *l.* 12. *ajoûtez*, ce n'eſt plus une Abbaye, mais une Prévôté en regle.

*Ibid.* T. *liſez*, Madame de Bermond du Cailard de ſaint Bon, & de Toiras d'Amboiſe.

*Pag.* 44. T. *l.* 1. *liſez*, M. Gabriel Florent de Choiſeul Beaupré, nommé le 17 Octob. 1723. On mit le même jour 2000 livres de penſion pour Mr du Vivier, Chevalier de S. Lazare. M. de Choiſeul eſt, &c.

*Pag.* 47. T. *liſ.* M. de Tencin, nommé le 6 Avril 1724. lorſqu'il étoit à Rome, chargé des affaires de France.

*P.* 50. *ajoûtez*,

PRIEURÉ.

Sainte Croix, de l'Ordre de S. Benoiſt, & dépendant de l'Abbaye de Boſcaudon.

TITULAIRE. Dom Joſeph François Syveſtre, Religieux de Boſcaudon.

*Pag.* 65. T. *ajoûtez*. nommé le 17 Octobre 1723. à l'Evêché de Laon, qu'il a refuſé.

*Pag.* 70. T. *l.* 7. *liſ.* Madame de Villages la Salle en 1725.

*Pag.* 71. T. *l.* 7. *aj.* Abbé de S. Pierre ſur Dive, en 1723.

*P.* 72. T. *liſ.* M. de Durfort Deymé, en Avril 1725.

*P.* 73. T. *ajout.* nommé à l'Abbaye d'Anian, O. de S. Benoiſt, D. de Montpellier, le 17 Octobre 1723.

*P.* 74. *à côté de la l.* 7. *de l'O. mettez* F. 400. R. 9000 l.

*P.* 79. T. *l.* 1. *liſ.* M. Melchior de Polignac Cardinal Prêtre, nommé en Novembre 1725. étant à Rome pour les affaires de France. *Voyez* ſes titres, *p.* 750. *tom.* 2. à l'Abbaye de Bonport.

*P.* 83. T. *l.* 1. *liſ.* M. Danés, en Novembre 1725.

*P.* 85. T. *l.* 2. *liſ.* M. Alain de S. Gery, Prêtre du Diocéſe de Lectoure, en 1725.

*P.* 88. T. *l.* 3. *ajout.* le 8 Janvier 1721.

*P.* 89. T. *l.* 12. *ajoût.* nommé le 8 Janvier 1721. ſacré le 7 Juin 1722. a prêté ſerment de fidelité le 11. On a mis le même jour ſur cet Evêché 1200 livres de penſion pour M. Bauhin, autant pour M. Gallet. 1000 livres, pour M. de l'Eſtang Docteur de Sorbonne, 1000 l. pour le P. Miramont Feüillant, depuis ancien Benedictin, mort un an après ſa tranſlation d'Ordre, & 600 liv. pour le P. Hardy, Religieux de la Mercy.

*P.* 91. T. *ajoût.* nommé en 1710.

*P.* 93. T. *l.* 6. *ajoût.* mort en Octobre 1725.

*P.* 95. T. *ajoût.* troiſiéme fils de M. Joſeph Gaſpard de Montmorin de S. Herem ſon prédeceſſeur, lequel avoit épouſé le 10 Fevrier 1684. Louiſe-Françoiſe de Bigny d'Aynay, fille de Louis Armand de Bigny Comte d'Aynai, de laquelle il eut huit enfans, cinq garçons & trois filles. Son épouſe étant morte le 28 Novembre 1700. il ſe retira au Séminaire de S. Magloire,

TITULAIRES. & y reçû les SS. Ordres. M. Armand de Montmorin Archevêque de Vienne son parent, le fit son Grand Vicaire. Il fut nommé Evêque d'Aire le 3 Juillet 1710. & sacré le 4 Janvier 1711. Dom d'Orgeval ancien Benedictin a 300 liv. de pension sur cet Evêché.

*Pag.* 99. T. *lis.* M. Edme Mongin, l'un des 40. de l'Académie Françoise, cy-devant Precepteur de M. le Duc de Bourbon & de M. le Comte de Charolois, Abbé de S. Martin d'Autun, O. de Saint Benoist, nommé en 1724.

*P.* 100. T. *l.* 2. *aioût.* nommé le 8 Janvier 1721.

*P.* 103. T. *l.* 2. *aioût.* nommé le 17 Octobre 1723.

*P.* 115. T. *l.* 4. *aioût.* Abbé de saint Maixant, Ordre de Saint Benoist, D. de Poitiers, nommé le 17 Octobre 1723. sacré le 4 Fevrier 1725. a prêté serment de fidelité le 11.

*P.* 1115. *lis.* 117.

*P.* 120. *à côté de la l.* 5. *de l'O. aioût.* F. 1023. R. 12000 liv.

*m.* 125. T. *l.* 6 *& suiv. lis.* M. Boquet de Courbouzon, en Octobre 1725.

*P.* 127. *à côté de la l.* 28. *de l'O. aioût.* T. M. de Saulx de Tavannes Evêque de Châlons sur Marne.

*P.* 128. *à côté de la l.* 11. *de l'O. aioût.* T. M. de Beaufremont.

*P.* 129. T. *lis.* le P. Henry de la Bruyere, Prieur de l'Abbaye de Joyenval, nommé en 1725. On a mis le même jour 2000 l. de pension sur cette Abbaye pour M. l'Abbé de Chavanne.

M. Claude er, Clerc nsuré du ocese de sançon.

*P.* 133. *après la ligne* 16 *de l'O. ajoûtez,* le Prieuré simple de Salothain.

LE PRIEURE' DE GRAMMONT.

*P.* 135. *ajoût.*

Gray, la sainte Chapelle du Château. Cette Collégiale est composée d'un Prévôt & de huit Chanoines.

N....

le Mayre. Poligny. Le Chapitre consiste en douze Prébendes, outre le Doyenné.

*P.* 136. T. *aioût* nommé le 8 Juin 1720.

*P.* 144. T. *lig.* 1. *ajoûtez*, le 8 Janvier 1721.

*P.* 146. T. *l.* 5. *ajoût.* le 8 Janvier 17 1.

*P.* 151. *après la l.* 7. *aioût.* ℣,

ABBAYE DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN. TITULAIRES.

Flaran, en latin, *Flarantium.* . 1500 l. M. de Mouchan en 1710.

*Ibid.* T. *lig.* 6 *lisez*, M. de Fontenille, Chanoine de l'Eglise de Paris.

*P.* 153. T. *l.* 4. Marelaps, *lis.* Marclops.

*P.* 154. T. *l.* 1. *lis.* Jolyot, en 1725.

*P.* 155. T. *l.* 22. *lis.* Chauvigny, le 20 Janvier 1716.

*P.* 158. T. *l.* 3. *&* 4. en Septembre 1721. *lis.* le 20 Janvier 1716.

*P.* 163. T. *l.* 2. *ajoûtez*, nommé le 8 Janvier 1721.

*P.* 165. T. *à côté de la lig.* 21. *de l'O. aioût.* T. Madame de Duras, en Novembre 1725.

*P.* 166. *l.* 17. *ajoût.* & fille de S. Martin de Savigny.

*P.* 167. T. *l.* 16. Toana, *lis.* Tloana, ou Tlos.

*Ibid. l.* 21. *ajoûtez*, sacré le 1 Fevrier 1722.

*P.* 169. O. *l.* 7. *aioût.* l'Evêque de Poitiers est Chanoine honoraire de S. Martin de Tours.

*P.* 173. T. *l.* 3. *après* M. *aioût.* de Maillé Carman en 1725.

*P.* 179. T. *l.* 1. *ajoût.* nommé le 8 Janvier 1721.

*P.* 180. T. *l.* 2. *aioût.* nommé le 8 Janvier 1721. & le même jour on a mis une pension de 1000 liv. pour M. le Bourg de Montmorel.

*P.* 182. T. *l.* 1. *lis.* Madame Foucaut, nommée le 13 Mars 1724.

*P.* 183. T. *l.* 5. *ajoût.* Elle joüit depuis le 20 Janvier 1716. d'une pension de 4000 liv. sur l'Abbaye de Moissac, O. de S. Benoist, D. de Cahors.

*P.* 188. *après la ligne* 17. *aioût.*

Passavant.

*A la page* 190. *il faut ajoûter à l'article de Notre-Dame du Puy ce qui suit ; & ce que M. Blondé Doyen du Chapitre Royal de cette Collégiale de fondation Royale, a eu la bonté de m'envoyer. Quand on enverra au Libraire de pareilles corrections & augmentations dont j'en ai déja quantité : Je feray un Pouillé Royal & même general, qui sera très-curieux & très-instructif pour le Public.*

Le Comte Guillaume Duc d'Aquitaine, croyant n'avoir pas bien rempli les devoirs du Chriſtianiſme, reſolut par pénitence, de faire le voyage de la Terre-Sainte, Il y obtint des Princes qui en étoient les Souverains, la ceinture de la Vierge ; il l'a rapporta à Poitiers, & en 1050. il fit bâtir une Egliſe dans la ville du Puy ſur les confins du Poitou, à trois lieuës de Saumur. Il y établit des Religieux, auſquels il fit preſent de cette Relique, qui y fit pluſieurs miracles, principalement ſur les femmes enceintes.

Louis XI. voulut être témoin oculaire de ces guériſons, il en fut ſi touché, qu'il transfera les Religieux dans des Convens de leur Ordre, fonda & dota un Chapitre dont il ſe reſerva la nominarion des Prébendes, & il chargea les Chanoines de garder cette ceinture avec bien de la devotion. Il leur défendit expreſſement de ne la pas tranſporter hors de leurs tréſors, que pour les Reines de France ſeulement. Nos Rois ſes ſucceſſeurs ont ſuiviſes intentions. Louis XIII. voyant la Reine ſon épouſe prête d'accoucher, envoya l'Abbé Bernard l'un de ſes Aumôniers, demander cette ceinture par deux Lettres obligeantes, que l'on conſerve dans les Archives de ce Chapitre ; l'une quand la Reine ſe trouva enceinte de Louis XIV. & l'autre quand elle le fut de Philippe Duc d'Orleans ſon ſecond fils. Un des Chanoines de cette Egliſe Collégiale fut député pour porter cette vénerable Relique à la Reine, qui en reçût le ſecours que ſa pieté en attendoit, en accouchant heureuſement. La même cérémonie ſe fit, quand elle mit au monde le Duc d'Orleans ; & Sa Majeſté par reconnoiſſance, fit faire une Châſſe de grand prix, qu'elle donna à cette Egliſe. pour y conſerver cette ceinture. Une marque ſi éclatante de la pieté de la Reine, augmenta celle de tous ſes Sujets ; & l'on voit avec un plaiſir extrême un trés-grand concours de monde, qui vient rendre des hommages à cette ſainte Relique, & qui ne s'en retourne point, ſans être ſoulagé.

Faſſe le Ciel, que les Chanoines de cette Egliſe ayent encore l'avantage de porter cette prétieuſe Relique à la vertueuſe Reine que Dieu nous a donnée. Ce ſont mes vœux particuliers & ceux de tous ſes Sujets, qui attendent avec impatience Françoiſe, cet heureux tems & ſi deſiré.

TITULA

*P.* 191. T. *if.* M. de Brancas, Aumônier du Roy, ancien Agent du Clergé, ſacré le 21. Octobre 1725. a prêté ſerment de fidelité le 23.

*P.* 192. O. *l.* 15. *après* par le Chapitre, *aioût.* la Tréſorerie eſt à la nomination du Roy depuis l'union de l'Abbaye de Nioeuil.

M. G de Mon en Avri

*Ibid.* T. *l.* 3. *ajoût.* nommé le 8 Janvier 1721.

*P.* 193. T. *lig.* 4. *aioût.* nommé le 8 Janvier 1721.

*Ibid. l.* 8. *lif.* M. Roualt, le 21 Aouſt 1725.

*P.* 194. T. *l.* 8. 1733. *lif.* 1723.

*Ibid. lig. dern. ajoût.* le même jour on y a mis 1000 liv. de penſion pour le Chevalier de Tilly.

*P.* 196. *à côté de* Luçon, *mettez*, T. M. Michel Celſe Roger de Buſſy, nommé en 1723. ſacré le 20 Février 1724.

*P.* 197. Lieu-Dieu en Jard eſt de l'Ordre de Prémontré, ainſi il devroit être à la page 202. & non parmi les Abbayes de l'Ordre de S. Benoiſt, comme on l'a miſe par mégarde. Elle eſt taxée à 150 florins, & vaut 100 liv.

*P.* 210. T. *l.* 1. *aioût.* nommé le 8 Janvier 1721.

*Ibid. l.* 4. *lif.* M. de Montferand de S. Orze, au mois de Mars 1724.

*P.* 211. T. *l. dern. aioût.* nommée le 28 Juillet 1720.

*P.* 212. *à côté de la li* .15. *de l'O. aioût.* donnée en Coadjutorerie, en Novembre 1723. à Madame de Boiſſeulh.

*Ibid.* T. *l. dern. aioût.* en 1719.

*P.* 217. T. *l. dern. aiout.* Chanoine honoraire de S. Martin de Tours, Commandeur des Ordres du Roy, en Fevrier 1724. & Abbé d'Arouaiſe, Ord. de S. Auguſtin, D. d'Arras.

*P.* 244. T. *lig.* 2. *aioutez*, le 8. Janvier 1721.

*Ibid. l.* 3. M. Deſmarêtz eſt mort en Novembre 1725. le Titulaire eſt M...

*P.* 248. T. *l.* 2. *aiout.* le 8 Janv. 1721.

*Ibid. l. 5. ajout.* M. Finault frere ſervant du Mont-Carmel de S. Lazare a 400 l. de penſion ſur cette Abbaye.

*Ibid. l. 6. in fine.* M. d'Hugues, le 17 Octobre 1723.

*P.* 258 T. *à côté de* Bleron, *mettez*, M. Beſſe, en Decembre 1724.

*P.* 265. T. *l. dern. ajout.* il y a 1000 liv. de penſion pour M. . . .

*P.* 275. T. *l.* 8. *ajout.* en 1721.

*P.* 279. T. *l.* 6. *liſ.* M. de Conros, en 1725.

*P.* 289. T. *l. dern.* N. *liſ.* M. de Fontenille, Chanoine de l'Egliſe de Paris, le 17. Octobre 1723.

*P.* 291. *mettez à côté de* Saint Pierre de Chaſes *ce qui eſt mal placé vis-à-vis* Montſalvi, qui eſt un Prieuré d'Hommes.

*P.* 292. T. *ajout.* M. de la Roche-Aymont, Grand Vicaire, Coadjuteur, ſacré à Meaux, le 5 Aouſt 1725. ſous le titre d'Evêque de Saphet en Phenicie.

*P.* 296. T. *l.* 3. M. de Barrieres, *liſ.* M. Tailleſer de Barriere.

*Ibid.* O. *l.* 14. *après* ſecularisée, *ajout.* en 1535.

*Ibid. l.* 24. *après* Feüillans, *ajout.* depuis 1619.

*P.* 297. T. *l.* 1. *liſ.* M. de Monchy, Clerc de la Chapelle du Roy.

*P.* 300. *à côté d'*Obazine, *mettez* T. M. de Leſcure, au mois de May 1724.

*P.* 301. *à côté de* Palais, *mettez* T. M. de la Deveze, en 1710.

*Ibid. à côté de* Pré-Benoiſt, *mettez* T.M. du Boſcq.

*Ibid.* T. *l.* 5. *&* 6. & à la conventuelle, *liſ.* & la conventuelle à ſon Chapitre.

*P* 307. T. *ajout.* ſacré le 10 Juin 1725.

*P.* 308. *à côté de la l.* 8. *de l'*O. *ajoûtez*, F. 1400. R. 9000 l.

*Ibid. à côté de la* Valette, *ajout.* T. M. de Lort.

*P.* 309. T. *ajout.* M. de Beringhen, en 1725. Abbé de ſainte Croix de Bordeaux, Ord. de S. Benoiſt, & Prévôt de Pignans, D. de Fréjus.

*P.* 314. *à côté de* Mercoire, *mettez*, T. Madame de Reverſat de Celez.

*P.* 316. T. *l.* 3. Il y avoit auparavant 9000 liv. &c. *liſ.* Lorſque M. l'Abbé d'Eſtrées fut nommé le 20 Janvier 1716. à l'Archevêché de Cambray, le Roy y mit pour 20000 liv. de penſion, ſçavoir, 6000 l. pour M. le Comte de la Marck, 4000 liv. pour M. l'Abbé Tamiſier, 3000 liv. pour M. l'Abbé de Magnas premier Aumônier de Madame, 2000 l. pour l'Abbé de Fenelon, 2000 liv. pour M. l'Abbé d'Oiſy Comte de Tournay, 2000 liv. pour M. l'Abbé de Rouvray, & 1000 liv. pour M. l'Abbé de Boisgibaut, Aumônier de Madame la Ducheſſe de Lorraine.

*P.* 335. O. *l.* 5. *ajout.* le 13. May 1664. le dernier Abbé s'appelloit Pierre Payen.

*P.* 343. T. *effacez cet article, & mettez* M. de Seve n'ayant point obtenu de Bulles pour l'Evêché d'Arras, M. de la Salle a été nommé à cet Evêché en 1725.

*P.* 347. T. *ajout.* le P. Leon Mauld de la Buſſiere, nommé Coadjuteur en 1725.

*P.* 349. T. *l.* 6. *ajout.* Dom Philippe le Courcheult Coadjuteur.

*Ibid. lig.* 12. Il y a 1000 liv. *liſ.* Il y a 11000 liv. de penſion ſur S. Eloy miſes le 20. Janvier 1716. ſçavoir 2000. l. pour M. le Chevalier de Clermont. 2000. l. pour M. le Chevalier de Treſſemanes autant pour M. le Chevelier de Peſeux; autant pour M. le Chevalier de Momain & 3000 l. pour l'Univerſité de Douay,

*P.* 350. T. *l.* 7. 6000. &c. *liſ.* 7000. de penſion ſur Vigogne miſes le 20 Janvier 1716. ſçavoir 2000. l. pour M. le Chevalier de Velleron, autant pour M. le Chevalier de Saint André; autant pour M. le Chevalier de Conflans, & 1000 l. pour le Seminaire d'Arras.

*P.* 355. T. *l.* 3. *liſ.* M. de la Vieuville, Chantre & Chanoine de l'Egliſe d'Arras.

*P.* 558. R. *l.* 1. 3000. *liſ.* 30000. l.

*P.* 432. T. *l.* 1. *& ſuiv.* effacez.

*Ibid. l.* 15. *ajout.* le 17. Octobre 1723.

*P.* 434. à côté de la *l.* 18. de l'O. *ajout.* T. M. de Theſut., Abbé de S. Pere en Vallée, Ord. de S. Benoiſt, D. de Chartres, & de S. Martin de Pontoiſe Ord. de S. Benoiſt D. de Rouen, Secretaire des Commandemens de M. le Duc d'Orleans, & Conſeiller d'Etat.

*P.* 439. *liſ.* 443. & ainſi de ſuite T. *l.*

8. *aiout.* nommé à l'Abbaye de la Crête, le 15. Aouſt 1711.

*P.* 442. *ou* 446. T. *l.* 3. *aiout.* a eu cette Abbaye le 15. Aouſt 1711.

*P.* 447. *ou* 451. T. *l.* 1. *liſ.* M. de Migieu nommé en 1725.

*P.* 451. *ou* 455. T. *l.* 3. *ajout.* le 23. Mars 1721.

*P.* 456. *ou* 460. T. *l.* 4. *ajout.* fut nommé à cette Abbaye le 8. Janvier 1721.

*P.* 503. Sauve, *ôtés* cet article, elle eſt maintenant du Dioceſe d'Alais, où cet Article ſe trouve, *pag.* 531.

*P.* 504. Tituaires, *liſ.* Titulaires.

*Ibid.* T. *l.* 4. *liſ.* M. de Monclus, Grand Vicaire du Dioc. de Langres, en Avril 1725.

*P.* 516. *à côté de la l.* 18. de l'O. *aiout.* F. 1060. R. 18000. l.

*P.* 521. R. 2000. *liſ.* 22000. l.

*P.* 545. T. *l.* 14. *aiout.* ſacré le 23. Aouſt 1722.

*P.* 555. T. *l.* 5. *aiout.* le 8. Janvier 1721.

*P.* 557. T. *l.* 37. 1991. *liſ.* 1661.

*P.* 557. *à côté de la l.* 23. *de* l'O. T. *aiout.* unie à la Sainte Chapelle de Paris.

*P.* 561. *à côté de la l.* 28. *de* l'O. *aiout.* T. M. Dannery.

*P.* 563. T. *l.* 15. *aiout.* le même jour le Roy mit ſur cette Abbaye 6000. l. de penſion ; ſçavoir 2000. l. pour M. le Chevalier de Rieux, 2000. l. pour M. de Ramezé Chevalier de S. Lazare, 1000. l. pour M. de Boutervilliers Chapelain de Choiſy. 600 l. pour M. Poligné Curé de Choiſy, & 400. l. pour M. Berthelin ſon Vicaire.

*P.* 566. T. *l.* 8. *aiout.* en Avril 1711.

*P.* 570. F. *l.* 2. 2400. R. 0000. *liſ.* F. 500. R. 6000. l.

*P.* 579. T. *l.* 4. *aiout.* le 8. Janvier 1711.

*Ibid.* F. *l.* 1. 200. R. 0000. liv. *liſ.* F. F. 2000. R. 20000.

*P.* 583. T. *l.* 9. *liſ.* le P. Roquevert en Decembre 1724.

*Ibid. l.* 13. *liſ.* M. le Bel, Evêque de Bethléem.

*P.* 585. *à côté de la l.* 26. *de* l'O. *ajou.* T. Madame de la Tour de Bouillon.

*P.* 588. T. *l.* 26. *aiout.* ſacré le 9 Novembre 1721. dans l'Egliſe des Théatins de Paris, nommé à l'Abbaye de S. Michel en Thierache, Ord. de S. Benoît, D. de Laon, en 1725.

*P.* 599. T. *l.* 2. *liſ.* M. Rioult d'Etouy en 1725.

*P.* 599. T. *l.* 11. *& ſuiv. liſez*, M. de Saulx de Tavannes Evêque de Châlons-ſur-Marne, en 1725.

*P.* 605. T. *l.* 4. *& ſuiv. liſ.* Madame de Rohan Soubize, *& effacez le reſte.*

*P.* 611. *l.* 3. *aiout.* le 8 Janvier 1721. Il a remis celle de S. Sauveur de Blaye.

*P.* 617. R. *l.* 1. 500080. *liſ.* 50000.

*P.* 622. T. *l.* 2. *aioutez*, nommé le 8 Janvier 1721.

*P.* 625. T. *l.* 6. *aiout.* a eu cette Abbaye le 17 Octobre 1723.

*Ibid. l.* 11. de Renel, *liſ.* Geſſan en 1725.

*P.* 627. Panthemont, *Voyez cet article au Dioceſe de Paris*, pag. 24. *Cette Abbaye y ayant eſté transferée.*

*P.* 634. T. *l.* 1. *liſ.* M. Gedouyn Chanoine de la ſainte Chapelle de Paris, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe.

*P.* 645. T. *l.* 5. *liſ.* M. d'Eſtournel en 1725.

*P.* 653. *l.* 8. *aiout.* nommé le 8 Janvier 1721.

*Ibid. l.* 14. *aiout.* a eu cette Abbaye le 8 Janvier 1721.

*P.* 662. *à côté de la l.* 30. *de* l'O. *aiout.* T. M. de Montulé Docteur de Sorbonne, & Doyen honoraire de Beauvais, nommé le 9 Aouſt 1725.

*P.* 848. O. *l.* 15. quatorziéme, *liſ.* quatriéme.

Pag. 914. *M. Dominique-François Hamon des Roches, Abbé de S. George du Bois depuis le* 11 *Janvier* 1721. *& Prieur de Chaumont ſur Loire, ayant eu la bonté de me faire tenir quelques particularités de ſon Abbaye ; Je me fais un plaiſir d'en mettre ici une partie, & j'en uſeray de même dans la ſuite, quand Meſſieurs les Abbés voudront me donner des Mémoires.*

L'Abbaye de *Saint George du Bois* eſt ſituée ſur les confins qui ſéparent le *Maine* du *Vermandois*, à 14 lieuës du *Mans*, à 9 de *Tours*, à 10 de *Blois*, & à 4 de *Ven-*

*dôme.* Elle a haute, moyenne & basse justice, avec collation de 35 à 40 Benefices, tant simples que Prieurez Cures. Cette Abbaye fut fondée par *Childebert*, vers le sixiéme siécle; mais ayant été détruite, *Hildebert* Evêque du *Mans* la rétablit vers l'an 1110. par les liberalitez de *Geofroy Martel* Comte d'*Anjou*. Il y mit des Religieux de l'Ordre de *S. Augustin* à la place des anciens Moines, restaura tous les bâtimens & métairies, & rétablit le service divin. L'on peut dire, que M. des Roches est, pour ainsi dire, le troisiéme Fondateur de cette Abbaye; car l'ayant trouvé en trés-mauvais état pour tout, il y a introduit en 1724. les Chanoines Prémontrez de l'Etroite Observance, qui par leur sage œconomie & leurs vertus, rétabliront bien-tôt cette Abbaye; & voilà les fruits de la Réforme.

*P.* 979. T. *l.* 1. M. Bret le 13. *lis.* M. le Bret le 17.

*P.* 983. *à côté de la lig. penult. aiout.* T. Madame de Clermont de Gessan Religieuse de Chelles en 1725.

*P.* 985. T. *l.* 1. *& suiv. lis.* M. Milon Aumônier du Roy, nommé le 7 May 1725.

*P.* 994. *à côté de la l.* 16. *de l'O. aiout.* T. Madame de Bajane de Thouars.

*P.* 994. *à côté de la l.* 2. *de l'O. aiout.* T. M. Jean de Caulet Aumônier du Roy, Grand Chantre & Chanoine de l'Eglise de Nantes, & Grand Vicaire du même Diocese, nommé en Decembre 1725. M. le Chevalier de Kermoisan, à 3000 liv. de pension sur l'Evêché de Grenoble, & M. le Chevalier de Marcieux 2000 liv. On y a ajoûté 3000 liv, pour le neveu de feu M. Caulet Evêque de Pamiers, si connu par l'affaire de la Regale. Total des pensions 8000 liv.

*P.* 1003. T. *lig.* 1. *lis.* M. Renaud de Villeneuve, nommé le 17 Octobre 1723. sacré, &c.

*P.* 1008. *à côté de la ligne* 20. *de l'O. aiout.* T. M. de Rochechouart, en Avril 1725.

*P.* 1030. T. *l.* 4. *aiout.* nommé à cette Abbaye le 11. Decembre 1720. On y a mis le même jour 7000 liv. de pension; sçavoir, 3000 l. pour le Prince Constantin, Chevalier de Malthe, Capitaine de Vaisseau & frere de cet Archevêque; 3000 liv. pour le Prince Frederic de Blankeinhem; 500 liv. pour M. Robuste Docteur de Sorbonne & Censeur Royal, & 500 l. pour M. Langlois.

*P.* 1035. T. *l. dern.* 1721. *lis.* 1723.

*P.* 1071. T. *l. dern. aiout.* de l'Académie de Gli Arcadi de Rome, depuis 1721.

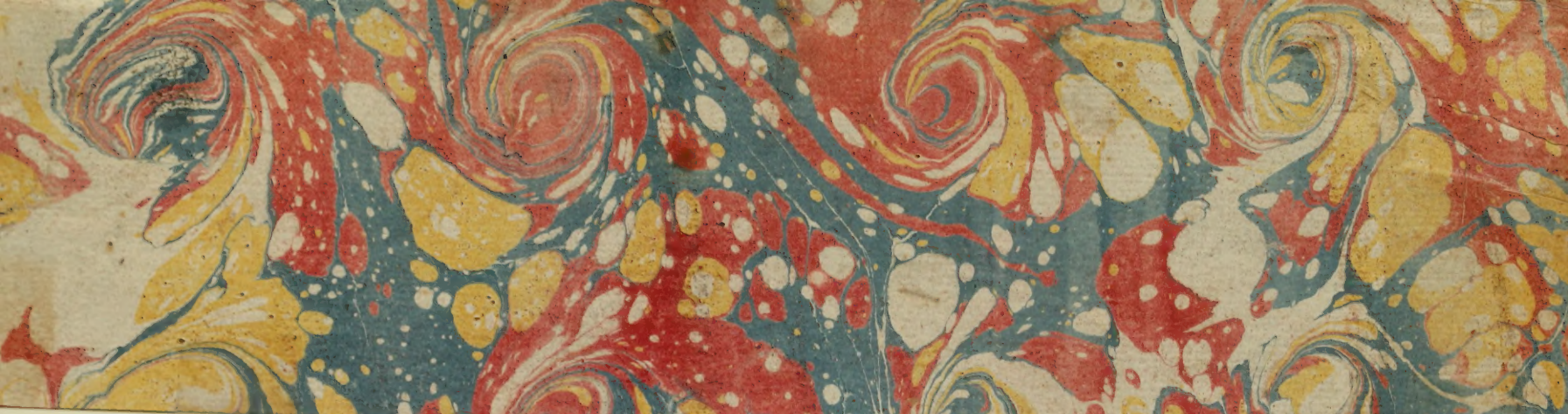

a39003 009522565b